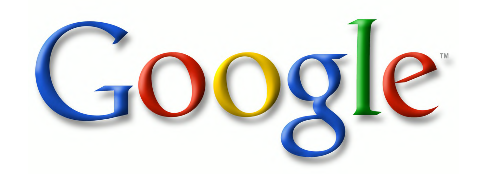






HISTOIRE

DE

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

TIRAGE EXÉCUTÉ SUR AUTORISATION SPÉCIALE
DE M. LE GARDE DES SCEAUX
EN MÊME TEMPS QUE CELUI DE L'ÉDITION IMPRIMÉE AUX FRAIS DE L'ÉTAT

Cette édition a été composée sur celle de 1868, dont Michelet avait revu et complété le texte. On s'est appliqué tout particulièrement à rendre exacts les références et les renvois.

HISTOIRE

DE

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

PAR

J. MICHELET

IMPRIMÉE POUR LE CENTENAIRE DE 1789

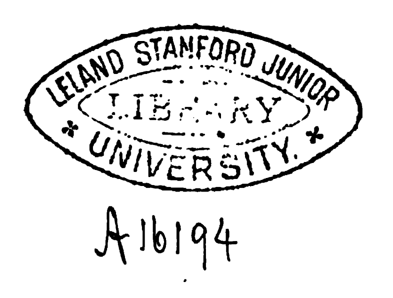
TOME TROISIÈME



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

PAUL OLLENDORFF, ÉDITEUR, 28 BIS, RUE DE RICHELIEU

M DCCC LXXXIX



PRÉFACE DE 1868.

IMPRIMERIE NATIONALE.

PRÉFACE DE 1868.

Nos Fédérations de 1790, qu'on vient de lire aux deux premiers volumes, cet élan le plus unanime que l'on ait vu parmi les hommes, qui réunit la France, le monde, ne sont pas moins qu'un évangile.

La France a eu cela, nul autre peuple que je sache.

Et ne l'a-t-elle eu qu'une fois? N'avons-nous pas revu le même élan aux débuts admirables de Juillet et de Février? C'est ce qu'on a déjà trop oublié, c'est ce que nos jeunes gens ignorent. Ils savent assez bien les révolutions de Rome et d'Athènes, mais point celle de 1848. Ces souvenirs si purs, qui raviront les siècles à venir, qui sont nos titres de noblesse et le trésor de la Patrie, tout cela leur est étranger.

J'éprouve le besoin de leur en dire un mot, de leur dire notre état moral, au moment où nous écrivions cette histoire que je réimprime.

Tel fut le cœur des pères aux Fédérations de 1790, tel fut celui des fils à nos banquets de Février. Journalistes, hommes politiques, professeurs, écrivains, nous en eûmes l'élan désintéressé, généreux, clément et pacifique, humain.

1.

Deux choses originales ont marqué cette époque :

Premièrement l'horreur de l'argent. Il n'y a jamais eu un gouvernement si net, si pur, si économe. Tels de ses chefs resteront en légendes par leur pauvreté obstinée. Plusieurs étaient des saints de modestie et d'abstinence. Je me rappelle encore, non sans émotion, avoir eu audience d'un de nos rois d'alors (Flocon) à son cinquième étage de la rue Thévenot.

L'idée dominante de tous, politiques, écrivains, était celle de garder à la jeune révolution un caractère constant de douceur et de clémence. Pour ma part, j'espérais que la jeunesse des écoles influerait beaucoup dans ce sens, pourrait s'interposer, neutraliser les chocs et les rendre moins rudes. C'est dans cette espérance, avec cette pensée intérieure, que j'avais fait et imprimé mon Cours de janvier 1848. Dans un sentiment analogue, les hommes de grand cœur qui eurent l'initiative de Février, aux célèbres banquets, portèrent, lurent les Fédérations, gardant, en plein combat, un sentiment de paix.

Telle fut la chance heureuse de ces premiers volumes, que toutes les nuances de la démocratie les acceptèrent également. Les esprits les plus différents, Béranger et Ledru-Rollin, leur firent le même accueil. L'ouvrage terminé reçut le plus fort témoignage du grand socialiste qui, pour plusieurs raisons, semblait devoir le goûter peu. Les lettres que j'eus, à ce sujet, de Béranger et de Proudhon, sont assez importantes pour être conservées. Quoique si honorables pour moi, je dois les publier. Proudhon surtout y apparaît sous un jour tout nouveau, et tel, je crois, qu'il restera dans l'avenir.

LETTRE DE BÉRANGER.

CHER ET ILLUSTRE MAÎTRE ET AMI,

Je ne puis garder plus longtemps par devers moi le tribut d'éloges que j'ai à vous payer; d'éloges, c'est trop peu dire, c'est de reconnaissance pour tout le bonheur que votre nouveau volume m'a fait éprouver. Vous seul, vous seul pouviez tracer le tableau des commencements de notre sainte Révolution; vous seul pouviez saisir l'instinct populaire dans son plus beau moment, dans ce moment d'amour qui n'eut jamais rien d'égal dans le monde. Que votre cœur vous a bien inspiré de peindre un pareil élan, et qu'il est heureux que cette pensée soit venue au seul talent capable de la mettre à exécution! Dites-vous bien, cher maître, que, sans vous, ce qu'il y a de plus caractéristique et de plus touchant dans cette époque créatrice restait à jamais effacé des annales du monde. Trois fois gloire à vous qui, par l'étude, la conscience et le génie, conservez un pareil souvenir à nos neveux! Ce moment, je l'ai vu, mais j'en avais moins mémoire que des jours qui l'ont suivi. Aussi ai-je versé des larmes sur vos pages immortelles.

J'adopte ce que vous dites de l'instinct populaire, et, de cela, il n'y a point à s'étonner de la part de l'homme qui a dit que le peuple était sa muse. Pour cet homme-là, votre histoire devient livre saint.

L'auteur en vous a encore un mérite : c'est le courage; il en faut beaucoup pour être aussi sincère, aussi juste. C'est ainsi qu'on donne une grande autorité morale à des travaux littéraires, et c'est ainsi qu'à tant de glorieux titres accumulés sur vous, vous méritez qu'on ajoute celui de grand citoyen.

BÉRANGER.

Passy, 24 novembre 1847.

Quatre ans plus tard, voici la lettre que je recevais de Proudhon :

Conciergerie, 11 avril 1851.

MONSIEUR,

J'ai reçu en son temps l'envoi précieux dont vous avez bien voulu m'honorer des quatre premiers volumes de votre *Histoire de la Révolution*, je les ai lus aussitôt avec un empressement extrême et une satisfaction extraordinaire.

Je viens, en vous faisant mes remerciements, vous exprimer mon admiration, non seulement pour l'écrivain, mais surtout pour le penseur et le juge.

Enfin, enfin la Révolution française sort de la légende, du roman, du factum et du pamphlet; elle arrive à l'histoire; il semble que ce soit de ce jour qu'elle se répand sur le monde. Je la rêvais telle à peu près que vous me la montrez; j'avoue que je ne la comprenais guère. Accoutumé à ne céder jamais à l'entraînement de mon opinion et de mon parti, ne pensant pas que de grandes misères fussent une raison suffisante d'un si grand mouvement, j'étais comme oppressé de l'insuffisance juridique de nos narrateurs; je me disais que la Révolution avait encore plus à se plaindre de ses apologistes que de ses calomniateurs. J'avais maudit cet esprit de secte qui venait de nouveau flétrir la grandeur d'âme de nos pères, et remettre en doute la justice de leur cause, en faisant pivoter toute la série du mouvement sur l'influence d'un club et la pensée d'un tribun.

Enfin vous avez, j'ose le dire, réhabilité la Révolution. Grâce au ciel, la voilà débarrassée, rendue insolidaire de ses meneurs; les Sieyès, les Mirabeau, les Barnave, les Girondins, et Danton et la Montagne, ne sont plus que des hommes souvent fort petits. Marat et Robespierre sont jugés, et les Jacobins estimés à leur valeur. Vous avez résolu ce problème difficile, celui que je me proposais à moi-même, quand je me demandais ce que devait être une Histoire de la Révolution : *être révolutionnaire* plus qu'aucun de ceux qui ont figuré dans le drame, et cependant être plus modéré que Danton et les Girondins, plus judicieux que les Constituants, plus ami du peuple que Fréron et Marat, plus puritain que Robespierre. Ce but, dans mon opinion, vous l'avez pleinement atteint.

Mon ami et compatriote Bailly vous aura peut-être dit que je m'occupais d'un travail ayant pour titre : *Pratique des révolutions*. Il faut vous dire tout de suite que cette *Pratique* n'est point, comme vous l'auriez pu croire, un ouvrage de haute érudition; ma vie, mes études, mes moyens, me rendent impossibles des travaux de cette nature. Ce que j'ai entrepris sous le nom de *Pratique,* c'est la démonstration, à l'aide des faits les plus authentiques, les plus communs, de cette vérité capitale, si magnifiquement énoncée dans je ne sais plus quel endroit de votre livre, à propos de la culpabilité de Louis XVI. Une nation est autre chose

qu'une collection d'individus, c'est un être *sui generis*, une personne vivante, une âme consacrée devant Dieu.

Ce que je cherche donc, vous le comprenez maintenant, Monsieur, c'est la démonstration de ce grand Être, ce sont les lois de sa vie, les formes de sa raison, c'est en un mot *sa psychologie*. La nature de mon esprit et la médiocrité de mes ressources scientifiques et littéraires ne me permettent pas les entreprises de découverte telle qu'est et que sera, j'espère, jusqu'à la fin, votre histoire. Je ne puis qu'analyser et approfondir ce que d'autres ont constaté et mis en lumière; ma spécialité, comme ma méthode, est la dissection des faits et le dégagement de leur contenu.

Chose singulière! ce spiritualisme transcendant, qui vous domine et qui m'obsède, est totalement inconnu à nos tartufes de religiosité, à nos écrivains ecclésiastiques, à tous nos philosophes universitaires. C'est un homme, réputé ennemi personnel de Dieu, venant à la suite d'un historien adversaire de l'Église, qui s'apprête à jeter dans le monde cette idée grandiose de l'âme des peuples et de l'âme de l'humanité! Peut-être, au reste, avez-vous parlé de l'abondance de votre poésie plutôt que de la compréhension de votre intelligence, peut-être n'avez-vous dit qu'en figure ce que je prends au positif; c'est ce que plus tard, après réflexion, vous expliquerez sans doute à vos avides lecteurs.

Quant à moi, l'homme le moins mystique qui soit au monde, le plus réaliste, le plus éloigné de toute fantaisie et enthousiasme, je crois être déjà en mesure d'affirmer, et je prouverai qu'une nation organisée comme la nôtre constitue un être aussi réel, aussi personnel, aussi doué de volonté et d'intelligence propre, que les individus dont il se compose: et j'ose dire que là est surtout la grande révélation du XIX[e] siècle. Votre *Histoire de la Révolution*, faite à ce point de vue, est la meilleure préparation que j'eusse pu souhaiter à mes lecteurs: après avoir vu, dans votre narration, penser, agir, souffrir, combattre l'être collectif, ils seront mieux disposés à comprendre les lois de sa formation, de son développement, de sa vie, de sa pensée et de son action.

Votre deuxième volume est tout entier de création, le récit de la Fédération de 1790 surtout, après tant de récits dignes des almanachs, est trouvé. On sent que là est le nœud et le fort de l'affaire. Après avoir lu ces grands tableaux de l'épopée nationale, on se sent un amour ardent de la patrie, on est fier de s'entendre appeler révolutionnaire.

Votre appréciation des hommes me paraît merveilleuse. Serait-ce parce que d'avance j'abondais dans votre sentiment?... Mirabeau, Sieyès, Danton, Robespierre, Marat, tous les autres, toisés, mesurés, appréciés ce qu'ils valent. Peut-être pourrait-on regretter que vous n'ayez pas donné plus de place à Mirabeau et à ses discours; cet homme, après tout, fut le plus magnifique instrument de la Révolution, comme Danton en fut l'âme la plus généreuse. En revanche, peut-être, avez-vous donné trop d'importance aux commencements de Robespierre, car on prévoit déjà que l'accusation contre lui sera terrible.

J'ai toujours cru, et je serais curieux de voir si votre jugement s'accorde avec le mien : que Robespierre, qui, asservi au *Contrat social*, ce code de toutes nos mystifications représentatives et parlementaires, jugeait certainement la démocratie impossible en France, qui, enfin, en 1794, loin de réclamer l'application de la Constitution de 1793, voulait encore une plus grande concentration du pouvoir, ainsi que l'avouent et le prouvent ses apologistes Buchez et Lebas; j'ai toujours cru, dis-je, que cet homme-là n'eût été nullement embarrassé, s'il eût réussi en thermidor, après avoir exercé la dictature, d'opérer lui-même une transaction de l'espèce de celles qu'on vit au 18 brumaire, en 1814 ou en 1830.

J'avoue, au surplus, que ce qui m'indispose le plus contre ce personnage, c'est la détestable queue qu'il nous a laissée et qui gâte tout en France depuis vingt ans.

C'est toujours le même esprit policier, parleur, intrigant et incapable, à la place de la pensée libérale et agissante du pays.

Maintenant, Monsieur, me permettez-vous un mot de critique? Ceci ne touche point à votre livre, n'atteint aucun des faits, aucun de vos jugements, — cela ne touche que moi et ne porte que sur une note.

Vous paraissez craindre, et depuis votre livre du *Peuple* vous n'êtes pas revenu de cette appréhension, que le socialisme au XIXe siècle ne soit en dehors de la tradition révolutionnaire de 1789-1792. Vous êtes préoccupé de quelques fantaisies communistes qui circulent dans le peuple, et surtout de certaine négation de la *propriété* et du *gouvernement*, dont vous ne trouvez point les prémices dans la pensée de nos pères.

Permettez-moi de vous dire, Monsieur, quant au communisme, que vos terreurs sont absolument sans fondement. Si la question économique, plus explicitement posée aujourd'hui qu'en 1789, a dû pousser l'intelligence naïve du peuple vers l'hypothèse communautaire, ç'a été

l'effet naturel de la répulsion qu'inspiraient le monopole égoïste, la concurrence anarchique et tous les désordres de l'individualisme poussé à l'excès. Mais ce communisme n'existe qu'en protestation et a moins de racines encore que celui des chrétiens de la primitive Église, qui ne furent pas dix mois en communauté, et jamais probablement au nombre de plus de quelques mille.

En ce qui me concerne personnellement, vous avez tort de méconnaître d'abord la nécessité des définitions rigoureuses en théorie, puis de supposer que je veuille conformer la pratique à la rigueur d'une définition. Autre chose est de qualifier une idée, un principe d'après son extrême conséquence, et autre chose d'adopter cette conséquence extrême comme la vérité. — La propriété a sa racine dans la nature de l'homme et la nécessité des choses, je le sais aussi bien que personne, mais la propriété sans contrepoids, sans engrenage, aboutit droit où je dis, et devient vol et brigandage. Notre société en est là aujourd'hui. C'est pour cela que je cherche dans la création de garanties sociales et mutuelles un contrepoids à la propriété, qui soit tel, que la propriété perdant ses vices double ses avantages; voilà ce que vous avez vis-à-vis de moi le tort de méconnaître.....

J'aurais trop à vous dire sur cette matière, que je crois connaître à fond, par une longue étude et une longue pratique commerciale; je me borne à ces quelques mots qui, sans doute, suffiront à rassurer votre esprit. Ne craignez rien pour la liberté et la personnalité de l'homme, je vous dirai même: ne craignez rien pour la propriété, car il m'est évident que vous ne la prenez point comme moi dans la signification juridique et capitaliste que lui ont donnée nos traditions et nos institutions.

Je finis, Monsieur, en vous renouvelant l'expression de ma haute estime et de mon admiration sans réserve. Vous m'avez fait connaître Vico, vous m'avez initié aux Origines du Droit, vous venez de me faire voir la Révolution telle qu'elle a été, telle que je la veux : je vous remercie.

Pour tant de services le pouvoir vous ferme la bouche : consolez-vous, les jésuites n'en ont pas pour longtemps. Ils sont si près de leur ruine, ruine épouvantable, que malgré toute mon aversion, je n'ai pas la force de les maudire.

Je suis, Monsieur, votre tout dévoué et obligé lecteur.

P.-J. PROUDHON.

HISTOIRE

DE

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

LIVRE VI.

CHAPITRE PREMIER.

LE PREMIER ÉLAN DE LA GUERRE.
L'OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (OCTOBRE 1791).

Le premier élan de la guerre. — Hésitation des politiques et des militaires. — Le monde appelait la France. — Haine des rois pour la France. — Mme de Lamballe en Angleterre. — L'Angleterre et l'Autriche voulaient endormir, énerver la France. — Suicide universel des rois au XVIIIe siècle. — L'intime pensée de l'Autriche, l'intime pensée de la Reine. — Règne et chute de Barnave, septembre-novembre 1791. — Violence intérieure du Roi, de sa sœur et de sa fille. — Le Roi aimait peu l'émigration. — Il appartenait aux prêtres. — Leur impuissance. — Les prêtres, menacés à Paris, tout-puissants en province. — La France comprend que le Roi, c'est l'ennemi.

Ouverture de l'Assemblée législative. — Apparition des Girondins. — Discussion du trône et du fauteuil. — Discussion relative aux prêtres et aux émigrés. — Réponses hostiles des puissances. — Nouvelle du désastre de Saint-Domingue. — Nouvelle du massacre d'Avignon.

La pensée de ce livre, c'est la guerre, l'élan national contre l'ennemi du dedans, du dehors.

La nouvelle Assemblée, élue sous l'impression du danger public, devrait s'appeler non la Législative, mais l'Assemblée de la guerre.

Le sujet propre du livre, c'est la découverte progressive de cette vérité trop certaine : *Que le Roi, c'est l'ennemi,* le centre (volontaire ou involontaire) de tous les ennemis, intérieurs, extérieurs.

Et le but où ce livre marche, c'est le salut de la France, au 10 août, par le renversement du trône.

La France qui lit, jase et discute, s'était déjà bien dépensée en paroles; elle se souciait peu d'agir, elle aimait mieux ne pas voir les dangers de la situation; ingénieuse à se tromper, elle parvenait à croire que la guerre ne viendrait pas.

Mais la France qui ne lit point (c'est à peu près tout le monde), celle qui parle moins, qui travaille, n'ayant pas les mêmes moyens de se faire illusion, n'imagina pas que la chose pût être mise en question; elle croyait depuis longtemps à la guerre, elle y crut plus fermement encore et s'y prépara. Depuis Varennes, elle demandait universellement des fusils; au défaut, elle se mit, dès janvier, à forger des piques.

L'impression de la fuite du Roi, sa désertion à l'ennemi, ce grand fait, ce fait capital, d'une signification décisive, put s'obscurcir pour le public oisif et causeur qui se repaît chaque jour de petites nouveautés. Mais pour la grande France, travailleuse et silencieuse, le même fait resta tout nouveau, présent, menaçant. Cette France, en faisant sa moisson, son labour, n'eut rien autre chose en l'esprit, et si une pierre heurta le soc, arrêta parfois la charrue, ce fut toujours cette pierre dressée sur chaque sillon.

Ils n'étaient pas assez savants pour se dire : « L'Empereur est un philanthrope, Catherine est philosophe, » et autres vaines raisons, accidentelles et personnelles, qui ne changeaient rien à la nature des choses, aux nécessités profondes de la situation. Ce qu'ils savaient, c'est que la France se trouvait, par sa Révolution, seule de son espèce en ce monde, un miracle, un monstre, que l'on regardait avec terreur; que cette créature nouvelle, entre les rois frémissants de haine et de peur, et les peuples à peine éveillés, se trouvait profondément seule, et devait regarder tout d'abord quelle défense elle avait en soi.

C'est justement ce qu'elle fit. Dès 1789, au moment de sa naissance, elle sauta sur ses armes. Le premier instinct lui dit qu'elle avait un ennemi, quelque chose d'inconnu qui la menaçait; elle l'appela *les brigands* et se mit à chercher les brigands de village en village.

En 1790, aux fédérations, dans son armement pacifique, elle commença à rêver la délivrance des peuples, leur fédération générale sur les trônes brisés des rois.

En 1791, elle connut l'entente profonde du Roi et des rois de l'Europe. Elle comprit son double danger. Elle arma, à bon escient.

« Car enfin (c'était là le raisonnement, bien simple, mais sans réplique, du dernier des paysans), est-ce que les rois oublieront que nous avons mis la main sur la royauté, arrêté le Roi à Varennes? Est-ce qu'ils ne se sont pas trouvés tous captifs en Louis XVI?... Le peuple, par toute la terre, est serf et prisonnier des rois; le Roi, dans la France seule, est prisonnier du peuple. Il n'y a pas de traité possible... Ils grondent encore sans mordre, comme le dogue qui va s'élancer; bien sot qui voudrait attendre que le dogue le tînt à la gorge. »

A cette voix intérieure du bon sens répondit admirablement la déclaration de Pilnitz. Les rois disaient à la France : « Oui, vous ne vous trompez pas; c'est bien là notre pensée. » — Et cette déclaration ne circula pas dans les termes ambigus de la diplomatie; elle courut la campagne, sous la forme insolente et provocante de la lettre de Bouillé. Elle tomba comme un défi; comme tel, elle fut saluée d'une longue clameur de joie.

« Eh! c'est ce que nous demandions! » Tel fut le cri général. Marseille demandait, dès mars 1791, à marcher au Rhin. En juin, tout le Nord, tout l'Est, de Givet jusqu'à Grenoble, se montre, en un même moment, hérissé d'acier. Le centre s'ébranle. A Arcis, sur dix mille mâles, trois mille partent. Dans tel village, Argenteuil par exemple, tous partent sans exception. L'embarras fut seulement qu'on ne savait où les diriger. Le mouvement n'en gagnait pas moins, comme les longues vibrations d'un immense tremblement de terre. La Gironde écrit qu'elle n'enverra pas, qu'elle ira; elle s'engage à marcher tout entière, en corps de peuple, tous les mâles, quatre-vingt-dix mille hommes; le commerce de Bordeaux, que ruinait la Révolution, le vigneron qu'elle enrichissait, s'offraient unanimement.

Une chose suffit pour caractériser cette époque, un mot d'éternelle mémoire. Dans le décret du 28 décembre 1791 qui organise les gardes nationaux volontaires et les engage pour un an, la peine dont on menace ceux qui quitteraient avant l'année, c'est que, « pendant dix ans, ils seront *privés de l'honneur d'être soldats* ».

Voilà un peuple bien changé. Rien ne l'effrayait plus, avant la Révolution, que le service militaire. J'ai sous les yeux ce triste aveu de Quesnay (*Encycl.*, art. Fermiers, page 537) : « Que les fils de fermiers ont tellement l'horreur de la milice qu'ils aiment mieux quitter les campagnes, et vont se cacher dans les villes. »

Qu'est devenue maintenant la race timide et servile qui portait la tête si bas, la bête encore à quatre pattes ? Je ne peux plus la trouver. Aujourd'hui, ce sont des hommes.

Il n'y eut jamais un labour d'octobre comme celui de 1791, celui où le laboureur, sérieusement averti par Varennes et par Pilnitz, songea pour la première fois, roula en esprit ses périls et toutes les conquêtes de la Révolution qu'on voulait lui arracher. Son travail, animé d'une indignation guerrière, était déjà pour lui une campagne en esprit. Il labourait en soldat, imprimait à la charrue le pas militaire, et, touchant ses bêtes d'un plus sévère aiguillon, criait à l'une : « Hu ! la Prusse ! » à l'autre : « Va donc, Autriche ! » Le bœuf marchait comme un cheval, le soc allait âpre et rapide, le noir sillon fumait, plein de souffle et plein de vie.

C'est que cet homme ne supportait pas patiemment de se voir ainsi troublé dans sa possession récente, dans ce premier moment où la dignité humaine s'était éveillée en lui. Libre et foulant un champ libre, s'il frappait du pied, il sentait dessous une terre sans droit ni dîme, qui déjà était à lui ou serait à lui demain... Plus de seigneurs ! tous seigneurs ! tous rois, chacun sur sa terre, le vieux dicton réalisé : « Pauvre homme, en sa maison, roi est. »

Et en sa maison et dehors. Est-ce que la France entière n'est pas sa maison maintenant ? Hier, il venait, tremblant, mendier la justice par-devant *Messieurs*, comme si c'était une grâce; il lui fallait payer d'abord, puis l'on se moquait de lui. Lui-même au-

jourd'hui est juge, et il rend gratis la justice aux autres. Le voilà, ce paysan, assesseur du juge de paix, membre du conseil municipal, l'un des treize cent mille nouveaux magistrats, électeur (il y en avait entre trois et quatre millions), s'il paye trois journées par an. Et qui ne les payera pas, qui ne sera propriétaire, au prix où la terre se donne, s'offrant avec des délais si faciles, venant dire en quelque sorte : « Prends-moi; tu payeras quand tu pourras. » La première récolte suffisait souvent pour payer, ou la première coupe, ou quelques pierres qu'on revendait, ou quelque plomb pris d'un toit.

Mais ce n'est pas tout, mon ami, te voilà un homme public, un citoyen, un soldat, un électeur; te voilà bien responsable. Sais-tu que tu as une conscience qu'il te faut interroger? Sais-tu que ce grand nombre de magistrats, incessamment renouvelés, oblige tout le monde à son tour à devenir magistrat? C'est là, en effet, la grandeur de la constitution de 1791; laissant la puissance publique très faible, il est vrai, serrant très peu le lien politique, restreignant peu, contraignant peu, elle fait par cela même un appel immense à la moralité individuelle. Loi aimable et confiante, elle somme tous les hommes d'être bons et sages, elle compte sur eux. Par son imperfection même et par son silence, la loi dit à l'homme : « N'as-tu pas, dans ta raison, déjà une loi intérieure? Sers-t'en pour me suppléer, au besoin, et deviens ta loi!... Tu n'es plus un malheureux serf, qui peut renvoyer à son maître le soin de la chose publique; elle est tienne, c'est ton affaire. A toi de la défendre et la gouverner; à toi d'être, selon ta force, la providence de l'État. »

Cet appel muet fut bien entendu. Ce ne fut pas moins que l'éveil de la conscience publique dans l'âme de l'individu. Une inquiète sollicitude de l'intérêt de la patrie, de celui du genre humain, remplit tous les cœurs. Tous se sentirent responsables pour la France, et elle-même pour le monde. Tous furent prêts à défendre, en la Révolution, au prix de leurs vies, le trésor commun de l'humanité.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Voilà la pensée, sainte et guerrière, des élections de 1791. Elles furent le fait de la France, et non pas spécialement le résultat des intrigues jacobines, comme on l'a tant répété. Les résultats le montrent assez. L'Assemblée, comme la France, se déclara pour la guerre. Les Jacobins (du moins la plupart d'entre eux, les meneurs) furent partisans de la paix.

Non, ni la presse ni les clubs n'eurent l'influence principale dans ce mouvement immense, tout naïf et tout spontané. S'il fut puissant, ce fut surtout chez le peuple qui ne lit pas, dans les populations dispersées, isolées par la nature de leurs travaux. Tous le trouvèrent en eux-mêmes, dans le sentiment de leur dignité nouvelle, dans leur jeune foi. La pensée qui roulait dans les carrefours des villes, elle surgit aussi du sillon, elle se retrouva la même dans le labour solitaire, et là, peut-être n'ayant à qui s'exprimer, elle couva avec plus de force. Elle alla toujours fermentant, à mesure que les travaux cessèrent, et qu'on commença, vers novembre, à se rassembler souvent sous les porches de l'église ou bien le soir aux veillées. Quand on avait parlé deux fois, trois fois de ces choses, tel jeune homme disparaissait, puis tel autre. Ils s'en allaient, malgré la saison, sur la neige, se faire inscrire au district, pour partir le plus tôt possible. « Pas d'armes, » leur disait-on. Ils revenaient alors et se mettaient à en faire. En janvier 1792, un district de la Dordogne députa à l'Assemblée pour déclarer qu'il avait forgé trois mille piques et qu'il ne comprenait pas qu'on ne le fît pas partir.

Ainsi, l'automne, ainsi, l'hiver, roula par toute la France, contenu et comme à voix basse, un gigantesque *Ça ira!* Chant vraiment national qui, changeant aisément de rythme, répondit toujours à merveille aux émotions de nos pères. Fraternel en 1790, il avait remué le Champ de Mars, bâti l'autel de la Patrie. En 1791, il tint compagnie aux jeunes volontaires qui, allant demander des armes, le chantaient pour s'encourager dans les mauvaises routes d'hiver. Si le sifflement des vents, le bruissement des clubs, ne vous empêchent d'entendre, vous distinguerez ces premières notes,

basses et fortes, du chant héroïque. Il est déjà rapide, ce chant, tout gaillard et tout guerrier; 1792 y va joindre l'élan pressé de la colère. Tout à l'heure il éclatera avec le fracas des tempêtes.

Le monde commençait à l'entendre, depuis la fuite de Varennes, comme un vaste et profond murmure. L'Assemblée y fermait l'oreille. Les meneurs mêmes de la presse et des clubs n'en avaient pas l'intelligence; plongés dans ce bruit général, prolongé, sourd et monotone, ils ne l'entendaient pas, justement parce qu'ils l'entendaient toujours. Ils ne devinaient nullement la grande chose, fatale, invincible, qui était au fond de ce bruit : l'ébranlement du grand océan révolutionnaire qui allait franchir son rivage.

Chose étrange et ridicule! ils disputaient avec l'océan! ils trouvaient de petites raisons à lui objecter. Ils se disaient gravement : « L'arrêterons-nous? Ne l'arrêterons-nous pas?... » Ils pouvaient le retarder un moment peut-être, mais, en accumulant les vagues, ils accumulaient les périls.

Les politiques disaient : « Attendons, la situation intérieure n'est pas assez sûre... » Et les militaires disaient : « Attendons, formons une armée; on ne fait pas la guerre avec des hommes, mais bien avec des soldats... »

L'Assemblée constituante, qui rétablissait le Roi et tâchait d'apaiser les rois, n'avait garde d'écouter le mouvement populaire. Elle eût craint ses défenseurs tout autant que l'ennemi. Le 21 juin, au jour du péril, elle avait décrété la levée de trois cent mille gardes nationaux; mais, dès le 23 juillet, elle les réduisit à quatre-vingt-dix-sept mille. Ce nombre l'effrayant encore, elle prit un bon moyen pour le réduire, ce fut de renvoyer aux directoires de département le soin et la dépense d'équiper ceux qui ne pouvaient le faire eux-mêmes (4 septembre). Le 8, le ministre écrivit à l'Assemblée qu'il n'avait d'armes que pour les quarante-cinq mille volontaires qu'on envoyait à la frontière du Nord, et ceux-là mêmes en obtenaient à grand'peine. Ils ne trouvaient à la frontière ni vivres ni gîtes. Les officiers aristocrates se moquaient de leur misère, de leur triste équipement; les bretailleurs les défiaient; en

certains lieux, on parlait de mener des régiments contre eux, de les écharper.

La Législative elle-même montra beaucoup de lenteur; elle ne se fit donner un projet d'organisation pour les volontaires que le 22 novembre, et ne rendit son décret que le 28 décembre.

Ces retards, qui semblaient prudents, étaient d'une haute imprudence. Plus on attendait, plus il était à craindre que le moment ne passât, moment sacré, irréparable, où la guerre n'eût pas été une guerre. Le monde alors, nous le savons maintenant par l'aveu de nos ennemis, le monde appelait la France. Pourquoi? Elle était pure encore. Quelques violences partielles avaient eu lieu. Mais l'Europe les regardait comme des crimes individuels, des excès locaux, tels que tout grand changement en entraîne toujours. Jusqu'aux massacres de septembre 1792, on n'intentait à la France nulle accusation nationale. Jamais révolution, on l'avouait, n'avait moins coûté de sang.

La France, en 1791, apparaissait jeune et pure, comme la vierge de la liberté. Le monde était amoureux d'elle. Du Rhin, des Pays-Bas, des Alpes, des voix l'invoquaient, suppliantes. Elle n'avait qu'à mettre un pied hors des frontières, elle était reçue à genoux. Elle ne venait pas comme une nation, elle venait comme la Justice, comme la Raison éternelle, ne demandant rien aux hommes que de réaliser leurs meilleures pensées, que de faire triompher leur droit.

Jour sacré de notre innocence, qui ne vous regrettera! La France n'était pas encore entrée dans la violence, ni l'Europe dans la haine et l'envie. Tout cela va changer dès la fin de 1792, et les peuples alors tourneront contre nous, avec les rois. Mais alors, en 1791, sous l'apparence d'une guerre imminente, il y avait au fond, dans la grande âme européenne, une attendrissante concorde. Souvenir doux et amer! il a laissé une larme jusque dans les yeux secs de Gœthe, du grand moqueur, du grand douteur, qui lui-même s'intitule « l'ami des tyrans ». Cette larme, nous aussi, nous l'aurons toujours au cœur; elle nous revient souvent, éveillé ou endormi,

avec un mortel regret pour la fortune de la France; nous la retrouvons souvent au matin, cette larme, sur l'oreiller.

Les misérables défiances que nous avons vues de nos jours (*l'Italie veut agir seule, — l'Allemagne veut agir seule*), elles n'auraient tombé alors à personne dans l'esprit. La France ne faisait point un pas dans la liberté, qui ne pénétrât l'Allemagne d'amour et de joie. Elle disait, garrottée : « Oh ! si la France venait ! » Au fond du Nord, une invisible main écrivit ces mots sur la table de Gustave : « Point de guerre avec la France. » Tous savaient bien alors qu'elle faisait l'affaire de tous, qu'elle ne voulait la guerre qu'afin de fonder la paix. Ils se confiaient à elle. Et combien ils avaient raison ! combien peu elle songeait à ses intérêts ! Elle n'en avait qu'un seul, le salut des nations. Hors ses annexes naturelles, Liège et la Savoie, deux peuples de même langue et qui sont nous-mêmes, la France ne voulait rien. Pour rien au monde, elle n'eût pris un pouce de terre aux autres. Personne, on l'ignore encore, n'est moins conquérant que la France, dans ces moments sacrés. Il faut du temps, des obstacles, la tentation du péril, pour qu'elle retombe aux intérêts et devienne injuste.

La France avait ce sentiment en 1791, le sentiment de sa virginité puissante; elle marchait la tête haute, le cœur pur, sans intérêt personnel; elle se savait adorable et, dans la réalité, adorée des nations.

Elle jugeait parfaitement que l'amour des peuples lui assurait pour toujours l'invariable haine des rois, des rois même qui auraient pu trouver leur compte à la Révolution. Elle sentait, d'instinct, cette vérité, si peu connue des diplomates, qui voient tout dans l'intérêt : « Les hommes, *même contre l'intérêt, suivent leur nature,* leurs habitudes; et les suivant, ils s'imaginent consulter l'utilité. »

La seule différence qu'il y eût entre les rois, relativement à la Révolution, c'est que les uns auraient voulu l'égorger; les autres, plus dangereux, arrivaient tout doucement pour l'étouffer, comme sous l'oreiller d'Othello.

Deux personnes haïrent la France nouvelle d'une haine profonde et féroce, la grande Catherine et M. Pitt.

On a beau dire que la première était trop loin pour prendre intérêt à la chose. Personne n'y mit plus de passion. Jusque-là, cette femme allemande, usant, abusant du grand peuple russe[1], marchait sans contradiction. Brillante, spirituelle et rieuse, de l'assassinat de Pierre III aux massacres immenses d'Ismaïl et de Praga, qu'elle ordonna elle-même[2], elle allait riant de Dieu. La terrible Pasiphaé (dirai-je Pasiphaé ou le Minotaure?), qui eut une armée pour amant, allait s'assouvissant sur tout peuple et sur tout homme. Il n'est besoin d'en rien dire, quand on a vu les portraits de cette vieille, sa grecque de cheveux blancs dressés vers le ciel, le sein nu, l'œil lubrique et dur, fixe vers la proie, l'insatiable abîme qui ne dit jamais : « Assez. »

Elle se sentit, au 14 juillet 1789, frappée à la face; l'éloignement n'y fit rien, ni la séparation des intérêts. Elle sentit sa barrière au bout de l'Occident, et que la tyrannie mourrait en ce monde, et que la liberté était son héritière. Elle commença de souffrir. Elle tenait la Turquie, et elle allait dévorer la Pologne. Elle poussait les Allemands à l'Ouest; elle avait l'air de leur dire : « Allez, je vous le permets; je vous ai donné la France. » Les forts ne rougissent point; elle osa, dans une lettre effrontée, faire honte à Léopold de son inaction, de son mauvais cœur, lui demandant comment il pouvait délaisser sa sœur Marie-Antoinette. Pour un léger déplaisir fait à la sœur du roi de Prusse, ce prince chevaleresque avait envahi la Hollande; n'était-ce pas un exemple qui dût faire rougir l'Empereur?

[1] Grand peuple! pauvre peuple!... On plaint toujours la Pologne; pourquoi ne plaint-on la Russie? Cette race bonne et douce, docile, plus tendre aux affections domestiques qu'aucune nation du monde, est barbarement menée depuis un siècle par le bâton allemand; elle obéit à l'étranger (tout comme la Pologne), à une dynastie allemande, à la bureaucratie militaire de l'Allemagne, éminemment dure et pédantesque. Nul mystère plus sombre, plus triste pour celui qui interroge les voies de la Providence!

[2] C'est l'excuse que donnent les biographes de Souwarow : « Il suivit les ordres exprès de sa cour. »

Elle renvoya, sans l'ouvrir, la lettre par laquelle Louis XVI annonçait aux puissances qu'il acceptait la constitution.

Elle envoya un ambassadeur aux émigrés de Coblentz. Elle flattait Gustave III de l'espoir qu'avec les subsides de l'Espagne et de la Sardaigne, elle lui donnerait une flotte et le lancerait ainsi en Normandie, en Bretagne. Le 19 octobre, elle conclut avec lui un traité exprès pour cet armement.

M. Pitt et Léopold montraient moins d'impatience. Ce n'était pas que le premier haït moins la Révolution. De ses dunes, jetant sur la France un regard en apparence distrait, Pitt jouissait profondément. L'immense affaire de la conquête de l'Inde que faisait alors l'Angleterre ne lui permettait pas d'agir. Mais quelle jouissance intime, exquise et délicieuse, n'était-ce pas pour cet Anglais, de voir, sans qu'il en eût la peine, descendre au fond de l'abîme le Roi qui avait sauvé l'Amérique? La Reine avait une peur effroyable de M. Pitt : « Je n'en parle pas, disait-elle naïvement, que je n'aie la petite mort. » Elle envoya, en août, à Londres, Mme de Lamballe pour intéresser et demander grâce. La Reine comprenait si peu la grandeur de la Révolution qu'elle était toujours tentée d'y voir une vengeance des Anglais, un complot du duc d'Orléans, soutenu par eux. Dans la réalité, la grande majorité des Anglais redevenait favorable à Louis XVI. L'influence du livre de Burke avait été immense sur eux. L'affaire de Varennes les toucha vivement. Les Anglais, dans leur *loyalisme* féodal et monarchique, s'indignaient de voir la France non pas décapiter son roi, comme ils avaient fait du leur, mais, ce qui était plus fier, l'absoudre et lui pardonner. Cette indignation, en réalité, couvrait une crainte secrète : la France gravitait à la république. Que serait-ce de la vieille Europe, en présence de ce phénomène, une république colossale, jeune, audacieuse, qui voudrait faire le monde semblable à soi? Les constitutionnels qui dirigeaient alors la Reine se faisaient fort, près des Anglais, d'empêcher cet événement. L'amie de la Reine venait dire à l'Angleterre que toute l'ambition de la France était de la copier; que la Révolution française,

amendée et repentante, allait, dans la revision, marcher en arrière et rapprocher sa constitution de l'éternel modèle, la sage constitution anglaise. Pitt répondit à ces avances, avec une sincérité farouche, que certes l'Angleterre ne souffrirait pas que la France devînt république, *qu'elle sauverait la monarchie*. Rien au monde ne put lui faire dire *qu'il sauverait le monarque*.

Ce qui convenait à l'Angleterre ainsi qu'à l'Autriche, c'était que la France fût faible, impuissante, flottante dans l'état bâtard d'une monarchie quasi anglaise. Sous un despote, elle était forte; et république, elle était forte. Avec l'unité de principe, la simplicité de gouvernement, elle devenait formidable. C'est ce qui faisait croire aux constitutionnels (Barnave le dit expressément) que la France constitutionnelle, comme ils la voulaient, tout occupée à l'intérieur de chercher un balancement impossible, entre la vieille fiction royale et la réalité nouvelle, entre la vie et le songe, serait tolérée de l'Europe. Et il aurait fallu être bien méchant en effet pour se fâcher contre un vieux jeune peuple imbécile, qui serait resté bégayant, dans un radotage éternel, oscillant et branlant la tête, dans les limbes des petits enfants.

Cela allait à M. Pitt. Et cela ne pouvait déplaire à la vieille Autriche, au vieux prince de Kaunitz, âgé de quatre-vingt-deux ans, et plus jeune encore que son maître, Léopold, qui en avait quarante-quatre. Celui-ci, déjà caduc, parmi son sérail italien, qu'il avait transporté à Vienne, n'avait qu'un vœu, jouir encore, en dépit de la nature. Il avait quelques mois à vivre et les mettait à profit, réveillant, usant ses facultés défaillantes par des excitants meurtriers qu'il se fabriquait lui-même. Tel Empereur, tel Empire. L'Autriche aussi était malade, et si, dans sa dernière crise, elle s'était remise sur pied, elle le devait à l'usage d'excitants non moins funestes.

L'acharnement au plaisir n'est pas un trait particulier à Léopold. Il est commun à tous les princes du XVIIIe siècle. Partagés entre des idées contradictoires, moitié philosophes, moitié rétrogrades, fatigués du divorce qui travaillait leur esprit, ils se détournaient

volontiers des idées et cherchaient dans l'abus des sens l'oubli, la mort anticipée. De là les étranges caprices de Frédéric et de Gustave, renouvelés de l'antiquité, de là les trois cents religieuses du roi de Portugal, le Parc-aux-Cerfs de Louis XV, les trois cent cinquante-quatre bâtards d'Auguste de Saxe, etc. Le gouvernement d'un seul devenant de plus en plus contre nature, en Europe, n'étant même qu'une fiction (le roi moderne, c'est la bureaucratie), qu'auraient fait la plupart des princes de leur énergie personnelle? On leur disait encore qu'ils étaient dieux; mais cette divinité, l'exerçant peu dans l'action, ils allaient incessamment la chercher dans la passion, dans l'épilepsie du plaisir. Le XVIII[e] siècle, observé dans les mœurs de ses rois et la destruction de corps et de cœur qu'ils s'infligeaient eux-mêmes, peut être considéré comme le suicide de la monarchie.

L'Autriche, qui politiquement est un monstre, un Janus de races et d'idées, l'Autriche dévote et philosophe, imposait à ses princes une fatalité d'hypocrisie, un masque pesant, qu'ils étaient d'autant plus pressés de déposer en cachette. Le mortel ennui les plongeait au mortel abîme des sens. Quelque décence à la surface; mais un trait permanent trahit le dessous, un signe éminemment sensuel, la lèvre autrichienne. La prude Marie-Thérèse se révéla dans ses enfants, contenue et gracieuse encore dans Marie-Antoinette, libertine en Léopold, hardie, débordée dans la reine de Naples, dans sa bacchanale au pied du Vésuve.

L'Autriche, énervée ainsi, ne pouvait conseiller à la Reine, par la voix du vieux Kaunitz, rien autre chose que la politique expectante que lui conseillaient Barnave et les constitutionnels. L'intention, à coup sûr, était différente; mais les mots étaient les mêmes. Barnave, je pense, était loyal; il ne croyait pas que la France pût supporter un gouvernement plus démocratique. Il n'avait pas pour idéal une constitution tout anglaise, ne voulant point de chambre haute, ni confier aux mains du Roi le pouvoir qu'il a en Angleterre de dissoudre l'Assemblée. C'est ainsi qu'il s'en explique lui-même dans ses derniers écrits, qui ont l'autorité d'un testament de mort.

Que voulaient Kaunitz et Léopold? Nous le savons maintenant. D'abord tenir la France bien fermée d'un bon cordon sanitaire, qui irait se resserrant, l'environner peu à peu d'un mur épais de baïonnettes, *d'un cercle de fer,* c'est leur mot. Pendant ce temps, le Roi à l'intérieur exécuterait à la lettre la constitution, de manière à bien montrer qu'elle était inexécutable. La constitution étouffée par cette littéralité même, *exécutée* au sens propre, comme le patient par le bourreau, les Français s'en dégoûteraient: « Ils ont la tête légère. » Ils se feraient quelque autre mode; la liberté *passerait* (comme le café et Racine, selon Mme de Sévigné). C'était tout de gagner du temps, de laisser la France se refroidir et s'ennuyer d'une révolution impossible, de lui faire perdre le premier moment de la *furie française,* qui est toujours dangereux. Fascinée alors de négociations captieuses, menaçantes tour à tour, éblouie et comme hébétée des tours, passes et détours que joueraient autour d'elle les singes de la diplomatie, elle tomberait la tête en bas, comme un oiseau étourdi, dans les pattes des renards. Engourdie, peureuse, énervée de corruption et de mensonges, elle finirait par se laisser faire. Et alors, insinuaient finement les Kaunitz et les Mercy, on pourra faire davantage. La révolution de Pologne sera écrasée alors; la Russie, ayant la proie dans les dents, ne mordra pas l'Allemagne. L'Empereur et le roi de Prusse seront bien à même d'agir plus directement.

Ceci fait comprendre à merveille les contradictions apparentes. La Reine, à Kaunitz, à Barnave, répondait également : *Oui.* Tous deux disaient : *Constitution.* Seulement, pour le second, la constitution était le but où la France devait s'asseoir dans la liberté; pour Kaunitz, c'était le circuit par lequel elle devait se promener, se fatiguer, pour arriver, lasse et rendue, au repos du despotisme.

Cette équivoque explique tout. Le ministère de la marine se trouvant vacant, la cour choisit pour ministre un contre-révolutionnaire hypocrite, Bertrand de Molleville; et le Roi, la Reine, à sa première audience, lui déclarèrent qu'il fallait suivre la consti-

tution, rien que la constitution. Dumouriez ayant cependant envoyé un mémoire au Roi dans ce sens, le mémoire fut mal reçu. Le frère de Mme Campan, agent français à Pétersbourg, écrivant à sa sœur qu'il était vraiment constitutionnel, la Reine, qui vit la lettre, dit que « ce jeune homme était *égaré* », que sa sœur devait lui répondre avec d'adroits ménagements. La pensée réelle de la cour, ici trahie par un mot, se révéla par un acte : lorsque, en juillet, l'Assemblée songeait à envoyer des commissaires dans les provinces avant les élections, le Jacobin Buzot s'y opposa, et l'on eut le surprenant spectacle de voir Buzot appuyé par l'homme de la cour, d'André. Plus tard, aux élections municipales, le constitutionnel Lafayette se présentant en concurrence du Jacobin Pétion, la Reine dit aux royalistes de voter pour le Jacobin, pour celui dont la violence devait pousser la Révolution plus vite à son terme, en fatiguer bientôt la France.

Cela eut lieu en novembre, et c'est le terme où Barnave dut comprendre enfin, où il dut pénétrer le vrai sens des paroles qu'elle lui donnait. Elle n'avait osé le revoir qu'au 13 septembre, le jour de l'acceptation. Depuis elle le reçut, mais toujours avec mystère, de nuit souvent, se tenant elle-même à la porte pour ouvrir, ainsi que nous l'avons dit. Louis XVI était-il toujours en tiers? On est tenté de le croire; la femme de chambre toutefois ne le dit point expressément. Septembre, octobre, en tout deux mois, ce fut le règne de Barnave, qu'il a payé de sa vie. En novembre, convaincue du peu d'action qu'il conservait sur l'opinion et sur l'Assemblée, la Reine ne le ménagea plus, ni les constitutionnels; elle fit voter les royalistes contre eux, contre ceux qu'appuyait Barnave. Courte faveur, retirée brusquement, sans égards ni respect humain; il retourna, brisé, dans son désert de Grenoble.

Le Roi, malgré son éducation jésuitique et la duplicité ordinaire aux princes, avait un fond d'honnêteté qui l'empêchait de bien comprendre le plan, trop ingénieux, de détruire la Révolution par la Révolution même. La seule personne qu'il aimât, la Reine,

n'avait sur lui qu'une influence extérieure, superficielle en quelque sorte. De cœur, il appartenait aux prêtres, ainsi que Madame Élisabeth. On pouvait bien tirer de lui quelques mensonges politiques, quelques faux dehors, lui faire faire gauchement quelques pas dans l'imitation de la royauté constitutionnelle; au fond, il était toujours le roi d'avant 1789. Il avait ses rapports directs avec l'émigration, avec les puissances. En 1790, il avait Flachslanden, à Turin, auprès du comte d'Artois. Jusqu'en juin 1791, Breteuil négociait pour lui avec l'Empereur et les autres princes. En juillet, quoiqu'il eût donné ses pouvoirs écrits à Monsieur, il ne s'en rapportait pas aux agents de Monsieur; il tenait près du roi de Prusse, à côté de l'ambassadeur constitutionnel, son ministre à lui, le vicomte de Caraman. Ces agents, la plupart fort indiscrets, étaient connus de tout le monde, si bien qu'en 1790, M. de Ségur, nommé à l'ambassade de Vienne, déclara que M. de Breteuil ayant déjà dans ce poste la confiance personnelle du Roi, il ne pouvait accepter.

Louis XVI n'avait nullement l'adresse que sa situation aurait demandée. Allemand et de la maison de Saxe par sa mère, il n'avait pas seulement l'obésité sanguine de cette maison, il tenait aussi de sa race de violentes échappées de brusquerie allemande; sa sœur les avait aussi et plus fréquentes, étant moins habituée à se contenir, plus naïve et plus sincère.

Le plan modéré, constitutionnel de Dumouriez, un autre d'un secrétaire de Mirabeau, ne réussirent pas auprès du Roi. Il accueillit au contraire un discours hautain, véhément, que l'Américain Morris avait fait pour lui et que Bergasse avait corrigé pour le style; il n'osa pas s'en servir, mais il fit dire à l'auteur qu'il en ferait plus tard la règle de sa conduite. Chose bizarre, Morris, homme d'affaires et banquier, plus tard ministre des États-Unis, homme, ce semble, positif et grave, fit communiquer cette pièce à une enfant, Madame, fille du Roi, âgée de treize ou quatorze ans. Passionnée, violente, hautaine, vivement impressionnée de l'humiliation de sa famille, et surtout depuis Varennes, cette en-

fant devait exercer déjà quelque influence sur son père et sur sa tante, auxquels elle ressemblait bien plus qu'à sa mère.

Cette préférence diverse pour les moyens de ruse ou de violence qui se prononçait au sein de la famille royale, le combat des influences intérieures, les plans contradictoires qu'on apportait du dehors, tiraillaient l'âme du Roi, lui brouillaient l'esprit. Il sentait bien d'ailleurs qu'il y avait en sa conscience tel point délicat où il lui deviendrait impossible de feindre davantage, et alors, sans doute, il serait brisé. Lui-même il en jugeait ainsi. Le 8 août 1791, il disait à M. de Montmorin, qui le redit à Morris : « Je sais bien que je suis perdu. Tout ce qu'on fera maintenant, qu'on le fasse pour mon fils. »

Il jugeait beaucoup mieux que la Reine de l'impuissance des constitutionnels, et considérait la constitution de 1791 comme l'anéantissement de la monarchie. Une circonstance d'étiquette, en apparence peu grave, lui représenta sa propre pensée d'une manière si expressive qu'il ne put se contenir; son cœur déborda. Le jour de l'acceptation de la constitution, 13 septembre 1791, le président (c'était Thouret), se levant pour prononcer son discours et voyant que le Roi l'écoutait assis, crut devoir s'asseoir. Thouret était, comme on sait, un homme fort modéré, mais, dans cette grave circonstance qui n'était pas moins qu'une sorte de contrat entre le Roi et le peuple, il avait voulu, par ce signe, constater l'égalité des deux parties contractantes.

« Au retour de la séance, dit Mme Campan, la Reine salua les dames avec précipitation et rentra fort émue. Le Roi arriva chez elle par l'intérieur; il était pâle, ses traits extrêmement altérés. La Reine fit un cri d'étonnement en le voyant ainsi. Je crus qu'il se trouvait mal. Mais quelle fut ma douleur quand je l'entendis s'écrier, en se jetant dans son fauteuil et mettant le mouchoir sur ses yeux : « Tout est perdu... Ah! Madame! Et vous avez été « témoin de cette humiliation!... Quoi! vous êtes venue en France « pour voir... » Ces paroles étaient coupées par des sanglots. La Reine se jeta à genoux devant lui et le serra dans ses bras. —

Une demi-heure après, la Reine me fit appeler. Elle faisait demander M. de Goguelat pour lui annoncer qu'il partirait, la nuit même, pour Vienne. Le Roi venait d'écrire à l'Empereur. La Reine ne voyait plus d'espoir dans l'intérieur, » etc.

Ce jour même (13 septembre) ou le lendemain, la Reine revit Barnave pour la première fois depuis le retour de Varennes. Son courage fut un peu relevé. Elle replaça quelque espérance dans l'influence que les chefs de la Constituante auraient sur l'Assemblée nouvelle.

Qu'avait écrit Louis XVI à l'Empereur? On peut le deviner sans peine : l'expression de son dépit, le récit de son humiliation, l'outrage fait à la royauté.

Ainsi, avant que ne partît la notification officielle où le Roi annonçait son acceptation, partait la lettre personnelle qui en était le démenti. L'Europe était avertie de ce qu'elle devait penser de la comédie constitutionnelle; dans l'acte même du contrat solennel entre le Roi et le peuple, elle trouvait l'injure prétendue qui rendait le contrat nul. Il ne faut pas s'étonner si les puissances firent des réponses insolentes et dérisoires, ou du moins affectèrent de répondre personnellement à Louis XVI, nullement à la France.

Le Roi s'adressait aux rois plus qu'aux émigrés. Il se fiait peu à ses frères. Il connaissait bien, surtout depuis l'affaire de Favras, l'ambition personnelle de Monsieur, les conseils qu'il recevait de faire prononcer la déchéance de Louis XVI. Ce fut à Monsieur, comme régent de France, que l'impératrice de Russie envoya un ministre, en octobre 1791. Ce qui peut-être blessait le Roi encore plus, c'était la légèreté cruelle des émigrés, qui, hors de France, en sûreté, avaient plaisanté du malheur de Varennes, chansonné « le cocher Fersen ». Ces plaisanteries revenaient au Roi par les journaux de Paris.

Les émigrés ne se contentaient pas de l'avoir abandonné; ils augmentaient ses périls par leurs démarches irréfléchies. Ils demandèrent ainsi, brusquement, à l'étourdie, au général patriote qui commandait à Strasbourg, qu'il leur livrât cette place. L'in-

térêt du Roi était que les maladroits champions de sa cause, qui, sans souci de son danger, prétendaient travailler pour lui, fussent éloignés de la frontière. Ce fut, je crois, sincèrement qu'il signa la lettre que ses ministres, Duport-Dutertre et Montmorin, écrivaient en son nom pour rappeler les émigrés, et celle où il priait les puissances de dissoudre l'armée de l'émigration (14 octobre 1791).

Le point réel où le Roi était dans un désaccord profond, irréconciliable avec la Révolution, c'était la question des prêtres. La vente des biens ecclésiastiques, la réunion d'Avignon, le serment civique exigé, c'étaient là trois questions qui lui pesaient sur le cœur. Très probablement, si l'on savait l'histoire de sa conscience, de ses confessions, de ses communions, on saurait qu'il avait plus de mal encore avec ses directeurs qu'avec toute l'Assemblée et toute la Révolution. Comment lui mesurait-on la faculté de tromper, de mentir, sur tel ou tel point? A quel prix payait-il au confessionnal la duplicité de ses démarches quasi révolutionnaires? Tout ce qu'on sait, c'est qu'au moins sur l'article des biens des prêtres, sur celui de la répression des prêtres rebelles, les prêtres étaient inflexibles auprès de leur pénitent.

L'Assemblée constituante avait pourtant fait plusieurs choses pour les regagner. Son dernier acte fut d'assurer la pension de ceux qui n'auraient aucun traitement public. Ses mesures, à l'égard des réfractaires, furent très généreuses. Un grand nombre d'églises leur étaient ouvertes pour y dire librement la messe; dans une seule paroisse de Paris, celle de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, ils en avaient sept. Le clergé constitutionnel les recevait parfaitement dans ses églises. Il ne tenait qu'à eux d'accepter le partage, comme il a eu lieu si longtemps sur le Rhin, entre deux communions bien autrement différentes, les protestants et les catholiques, une même église étant desservie à des heures différentes par les uns et par les autres. Pourquoi donc ici, où c'étaient des catholiques des deux parts, divisés non sur le dogme, mais sur une question de police et de discipline, pourquoi ce divorce obstiné? Les prêtres citoyens du moins n'en furent pas coupables; plusieurs

poussèrent aux dernières limites la déférence fraternelle, l'abnégation et l'humilité. On vit à Caen le curé constitutionnel offrir de servir la messe au réfractaire, et celui-ci, abusant de l'humilité de son rival, le tenir ainsi à ses pieds, le montrer avec insolence, donner cet acte chrétien comme une pénitence, une expiation.

Les prêtres réfractaires, étroitement liés avec le Roi, avec l'émigration, avec les nobles non émigrés, avec les magistrats constitutionnels et fayettistes qui avaient pour eux d'infinis égards, tenaient le haut du pavé. Leur attitude était celle d'un grand parti politique, et elle ne trompait pas. Ils étaient, en réalité, le cœur et la force, toute la force populaire de la contre-révolution.

Redoutables dans les campagnes, ils étaient faibles à Paris. Paris, ruiné par le départ des nobles et des riches, Paris, sans travail ni ressources, à l'entrée d'un cruel hiver, imputait l'interminable durée de la Révolution à la résistance des prêtres. Il commençait à les regarder comme des ennemis publics. Le faubourg de la famine, le pauvre quartier Saint-Marceau, perdit le premier patience. On attendit aux portes d'un couvent, pour les insulter, les dévotes qui allaient aux sermons des réfractaires. La municipalité réprima ces désordres, en exigeant toutefois que le culte réfractaire eût lieu dans les églises ordinaires, et non dans les chapelles des couvents, que l'imagination du peuple envisageait comme les mystérieux foyers de la contre-révolution. Le directoire du département, au contraire, somma la municipalité, au nom de la tolérance religieuse, de laisser aux prêtres rebelles la plus complète liberté de tenir leurs conciliabules, partout où il leur plairait. Le jeune poète André Chénier, organe en ceci des Feuillants, des royalistes en général, réclama aussi la tolérance au nom de la philosophie. Il fut égalé, dépassé par l'évêque constitutionnel Torné, qui plaida pour ses ennemis devant l'Assemblée législative, avec une charité vraiment magnanime.

A ces apôtres de la tolérance, il y avait malheureusement une réponse à faire; non un argument, mais un fait. Si les rebelles

voulaient de la tolérance à Paris, ils n'en voulaient pas en France. Ils entendaient non pas être tolérés, mais régner et persécuter. Ils exerçaient une sorte de terreur sur les prêtres constitutionnels. Toutes les nuits on tirait des coups de fusil autour de leurs presbytères, et parfois dans leurs fenêtres. Le 16 octobre, en Beaujolais, le nouveau curé d'un village vit l'ancien, à la tête de cinq cents montagnards qu'il avait été chercher, envahir l'église et le chasser de l'autel. Ce vaillant prêtre s'empara de la caisse des pauvres que le curé constitutionnel avait mise dans les mains de la municipalité. Beaucoup de prêtres effrayés, des magistrats municipaux même, donnaient leur démission. Ces derniers n'avaient aucun moyen d'assurer la paix publique, parmi ces foules furieuses qui confondaient le nouveau clergé et ses défenseurs dans les mêmes menaces de mort. Dans tels villages de l'Ouest, les paysans commençaient à désarmer les gardes nationaux qui tenaient pour le clergé constitutionnel. Trois villes, dans la Vendée, se voyaient comme assiégées par ces paysans fanatiques, dont les anciens prêtres étaient en quelque sorte les capitaines et les généraux.

Il n'était pas facile de ne rien faire, comme le demandaient froidement les Sieyès et les Chénier, lorsque les voies de fait avaient commencé, lorsque les prétendues victimes commençaient la guerre civile.

Les philosophes, uniquement préoccupés de Paris, ne voyaient en ce parti que quelques prêtres isolés, quelques pauvres femmes crédules. Pour celui qui voyait la France, ce grand parti sacerdotal, ravivé de sa longue mort par la haine de la Révolution, effrayait par sa violence, par la puissance et la variété de ses moyens. Il trônait dans la chaumière, il trônait aux Tuileries. Il exploitait le Roi de deux manières à la fois, comme pénitent au confessionnal, comme martyr, comme légende, dans les prédications populaires. C'est en larmoyant toujours sur *le pauvre Roi, le bon Roi, le saint Roi,* qu'il saisissait le cœur des femmes, opposant au règne de la justice et de la Révolution une révolte, la plus redoutable : la révolte de la pitié.

IMPRIMERIE NATIONALE.

C'est par l'intime union du Roi et du prêtre que la France finit par comprendre que le Roi c'était l'ennemi.

Ennemi de nature, de tempérament, par accès brusques et colériques. Nous l'avons vu, le jour même où il accepta la constitution, lorsque l'Assemblée venait, par le massacre du Champ de Mars et par la revision, de relever le trône en s'immolant elle-même, le Roi pleura pour l'étiquette, et le soir, *ab irato,* écrivit à l'Empereur.

Ennemi d'éducation et de croyance. Le Roi, élevé par La Vauguyon, le chef du parti jésuite, eut toujours, et de plus en plus, à mesure qu'il fut malheureux, son cœur dans la main des prêtres.

Enfin, fatalement ennemi, comme centre naturel, involontaire et nécessaire, de tous les ennemis de la liberté. Sa situation le posait comme tel, invinciblement; quoi qu'il dît ou fît, absent ou présent, il était le chef obligé de la contre-révolution. Louis XVI, sans vouloir suivre les plans de l'émigration, était avec elle à Coblentz. Louis XVI était en Vendée, dans tous les sermons des prêtres, et partout ailleurs où le fanatisme dressait ses machines. Dans tous les conseils des prêtres ou des nobles, absent, il n'en siégeait pas moins; c'était pour lui, par lui, ce fatal martyr de la royauté, que tous les rois de l'Europe rêvaient d'exterminer la France.

Jamais il n'y eut assemblée plus jeune que la Législative. Une grande partie des députés n'avaient pas encore vingt-six ans. Ceux qui venaient de voir sortir la Constituante, qui l'avaient encore dans les yeux, harmonique et variée d'âges, de positions, de costumes, furent saisis, presque effrayés à l'entrée de cette assemblée nouvelle. Elle apparut comme un bataillon uniforme d'hommes presque de même âge, de même classe, de même langue et de même habit. C'était comme l'invasion d'une génération entièrement jeune et sans vieillards, l'avènement de la jeunesse, qui, bruyante, allait chasser l'âge mûr, détrôner la tradition. Plus de cheveux blancs; une France nouvelle siège ici en cheveux noirs.

Sauf Condorcet, Brissot, quelques autres, ils sont inconnus. Où sont ces grandes lumières de la Constituante, ces figures historiques qui se sont associées pour toujours dans la mémoire des hommes au premier souvenir de la liberté? Les Mirabeau? les Sieyès? les Duport? les Robespierre? les Cazalès? Leurs places, bien connues, ont beau être remplies maintenant; elles n'en semblent pas moins vides. Nous n'essayerons pas, pour leurs successeurs, de les caractériser d'avance, comme individus. Leur air impatient, inquiet, la difficulté qu'ils ont de tenir en place, nous répondent qu'ils ne tarderont pas à se révéler par leurs actes. Qu'il suffise, pour le moment, de montrer là-bas, en masse, la phalange serrée des avocats de la Gironde.

Un témoin fort respectable, nullement enthousiaste, Allemand de naissance, diplomate pendant cinquante ans, M. de Reinhart, nous a raconté qu'en septembre 1791, il était venu de Bordeaux à Paris par une voiture publique qui amenait les Girondins. C'étaient les Vergniaud, les Guadet, les Gensonné, les Ducos, les Fonfrède, etc., la fameuse pléiade en qui se personnifia le génie de la nouvelle Assemblée. L'Allemand, fort cultivé, très instruit des choses et des hommes, observait ses compagnons et il en était charmé. C'étaient des hommes pleins d'énergie et de grâce, d'une jeunesse admirable, d'une verve extraordinaire, d'un dévouement sans bornes aux idées. Avec cela il vit bien vite qu'ils étaient fort ignorants, d'une étrange inexpérience, légers, parleurs et batailleurs, dominés (ce qui diminuait en eux l'invention et l'initiative) par les habitudes du barreau. Et toutefois le charme était tel qu'il ne se sépara pas d'eux. « Dès lors, disait-il, je pris la France pour patrie et j'y suis resté. » Je n'en tirai pas davantage; la voix du vieillard changea quelque peu, il se tut et regarda d'un autre côté. Je respectai ce silence d'un homme infiniment réservé; mais je ne pus m'empêcher de croire qu'il se défiait de son cœur et craignait de sortir de sa froideur obligée, sous l'impression puissante de ce trop poignant souvenir.

Jeunesse aimable et généreuse qui devait vivre si peu!... La

plupart d'entre eux étaient nés pour les arts de la paix, pour les douces et brillantes muses. Mais ce temps était la guerre même. Eux, qui arrivaient alors à la vie politique, ils naissent d'un souffle de guerre. La Gironde, qui parlait alors de marcher tout entière au combat, les envoyait comme avant-garde. La situation leur donna je ne sais quoi d'inquiet, de trouble, d'aveuglément polémique, qui les jeta dans bien des fautes, et les diminuerait beaucoup dans l'histoire, s'ils ne se relevaient majestueux des grandes ombres de la mort.

Si l'on veut mesurer l'intervalle entre la nouvelle Assemblée et l'ancienne, qu'on observe une seule chose : ici, plus de côté droit. La droite aristocratique a disparu tout entière. L'Assemblée semble d'accord contre l'aristocratie; elle arrive spécialement animée contre les nobles et les prêtres, son mandat est précisément d'annuler leurs résistances. Quant au Roi, on va le voir, elle est encore flottante, peu sympathique, il est vrai, pour le roi des prêtres et des nobles, irritable à son égard, sans avoir contre lui de plan déterminé de guerre. Au reste, la royauté, même avant d'être attaquée, a baissé encore depuis la Constituante. Les seuls défenseurs qu'ait le Roi dans l'Assemblée législative l'appellent habituellement *le Pouvoir exécutif*, oubliant eux-mêmes la part qu'il a au pouvoir législatif, avouant tacitement que l'Assemblée, seul représentant du peuple souverain, a seule aussi le droit de faire les lois auxquelles obéira le peuple.

Le premier coup d'œil de l'Assemblée sur la salle où elle entrait ne lui fut point agréable. On avait d'avance, et sans attendre qu'elle eût un avis là-dessus, réservé deux grandes tribunes où devaient siéger seuls les députés sortants de la Constituante. On remarqua amèrement qu'ils semblaient une chambre haute, pour dominer l'Assemblée. On se demanda quel était ce comité censorial qui se tenait là pour juger, noter les actes et les paroles, diriger par des signaux, intimider par des regards, que sait-on? se charger peut-être, en cas de doute, d'interpréter la constitution, avec l'autorité de ceux mêmes qui l'avaient faite. Un tel comité eût, au besoin,

appuyé d'une protestation le veto royal, donné au Roi un faux droit d'agir contre l'Assemblée. Les constituants eux-mêmes fortifièrent ces hypothèses, en manifestant dans une question grave leur dissentiment du haut de leurs tribunes. Ils firent si bien que l'Assemblée décréta qu'il n'y aurait point de privilège, que toute tribune serait ouverte au public. Devant l'invasion d'une foule turbulente et familière, l'ombre intimidée de la Constituante s'évanouit et ne reparut plus.

Son œuvre cependant, la fameuse constitution, faisait, le 4 octobre, son entrée solennelle dans l'Assemblée législative, entourée, gardée de douze députés des plus âgés, « les douze vieillards de l'Apocalypse ». Camus, l'archiviste, n'avait pas même voulu leur confier ce trésor; il ne le lâchait pas, le tenait dans ses pieuses mains; il l'apporta à la tribune, le montra au peuple, comme un autre Moïse.

A ce moment, les curieux observent malicieusement comment l'Assemblée va jurer la constitution, que plusieurs de ses membres ont attaquée, et qu'elle va briser tout à l'heure. Elle jure froidement, tristement, et n'en hait que davantage la puissance défunte qui lui arrache encore cette cérémonie peu sincère.

Le Roi débuta avec l'Assemblée par une étrange maladresse. Quand on alla lui demander l'heure où il recevrait la députation, il ne répondit pas lui-même, mais par un ministre; il fit dire qu'il ne recevrait pas de suite, mais à 3 heures. A la députation il dit qu'il n'irait pas de suite à l'Assemblée, mais qu'il attendrait trois jours. L'Assemblée crut voir dans ces retards affectés une insolente tentative de la cour pour constater la supériorité de celui des deux pouvoirs qui ferait attendre l'autre. Plusieurs députés, entre autres Couthon, demandèrent et firent décréter que l'on supprimerait le titre de Majesté; qu'on s'en tiendrait au titre de *Roi des Français;* qu'à l'entrée du Roi on se lèverait, mais qu'ensuite *on pourrait s'asseoir et se couvrir;* enfin, qu'au bureau il y aurait sur la même ligne *deux fauteuils semblables,* et que celui du Roi serait à la gauche du président. C'était supprimer le trône et subordonner le Roi.

Le ciel eût tombé sur la terre que les constitutionnels n'auraient pas été plus frappés qu'ils ne le furent par cette suppression du trône. Ils étaient devenus des gardiens plus inquiets de la royauté que les royalistes eux-mêmes.

Les banquiers, non moins effrayés, traduisirent leurs craintes par une baisse énorme de fonds. C'était du quartier de la Banque, du bataillon des Filles-Saint-Thomas, qu'étaient sortis la plupart des gardes nationaux qui, joints à la garde soldée, avaient tiré au Champ de Mars; ces gardes nationaux étaient des agioteurs ou des fournisseurs du château, des gens de la maison du Roi, des officiers nobles. Tous ces gens-là, fort compromis, commençaient à craindre. Le 9 octobre, l'armée parisienne, qui faisait leur force, venait de perdre son chef, celui qui depuis si longtemps en était l'âme et l'unité morale; je parle de Lafayette. Aux termes de la loi nouvelle, il avait dû donner sa démission; il n'y avait plus de commandant général; chacun des six chefs de division commandait à tour de rôle.

Royalistes et Fayettistes, tous alarmés, s'agitaient, se multipliaient, travaillaient Paris, au point de faire croire qu'il allait se faire dans l'opinion une vraie réaction royaliste. Plusieurs même y étaient trompés dans la presse, dans les hommes qui observaient de plus près d'où soufflait le vent populaire. Hébert, l'infâme Père Duchêne, cet excrément du journalisme, toujours bassement occupé à chercher, à servir toute mauvaise passion du peuple, crut qu'il tournait au royalisme et se mit pendant quelques jours à royaliser sa feuille, jurant, sacrant contre l'émeute. Que dis-je? par une indigne capucinade, cet athée parlait de Dieu, menaçait les méchants de Dieu et de l'autre monde.

L'Assemblée, naïve encore, se trompa aussi, crut Paris plus royaliste qu'il n'était en réalité, craignit d'avoir été trop loin. Toute la nuit, du 5 au 6, les députés, pris un à un, entourés, priés, séduits par les femmes, par les intrigants, par les hommes de réputation et d'autorité, leurs aînés de la Constituante, furent tournés et convertis. On leur dit que le Roi, si l'on maintenait le

décret, n'ouvrirait point la session, qu'il enverrait ses ministres. Fallait-il devant l'Europe laisser paraître d'une manière si éclatante la discorde des pouvoirs publics? L'Assemblée, toute changée au matin, défit son œuvre de la veille. Elle ne rapporta pas le décret, mais en décréta l'ajournement.

Grande joie chez les royalistes, insolente. Ils passent tout à coup de la crainte à la menace. Royou, dans l'*Ami du Roi,* fit ressortir avec dédain l'inconséquence de l'Assemblée, lui donna une leçon dont elle profita depuis : « Toute autorité qui mollit est perdue. On ne peut ni respecter ni craindre un pouvoir qui retire aujourd'hui la loi qu'il a faite hier. »

Ce fol esprit de provocation ne s'en tint pas aux paroles. Il y avait alors dans les officiers nobles de la garde nationale, dans la garde constitutionnelle du Roi qu'on travaillait à former, beaucoup de bretteurs, des gens qui, sûrs de leur adresse, allaient insultant tout le monde. La cour aimait beaucoup cette espèce d'hommes, qui lui faisaient chaque jour une infinité d'ennemis. L'un d'eux, un M. d'Ermigny, officier de la garde nationale, fit un acte infiniment grave. Le 7, jour de la séance royale, au matin, il entre dans la salle : il y avait encore peu de députés; il marche au hasard vers l'un d'eux, Goupilleau, qui, le 5, s'était prononcé nettement dans la question du trône. Il lui met le poing sous le nez et dit : « Nous vous connaissons bien. . . Prenez garde! Si vous continuez, je vous fais hacher à coups de baïonnettes! . . . » Des huissiers accourent, indignés; mais le président, Pastoret, ne s'indigne pas; il refuse la parole au député insulté, qui veut dénoncer le fait. Plusieurs députés insistent; d'Ermigny, cité à la barre, en est quitte pour quelques excuses.

Cependant les royalistes, fort nombreux dans les tribunes, repaissaient leurs yeux et leur cœur de ce trône disputé, que l'Assemblée leur paraissait avoir concédé à la peur, et qui leur semblait le symbole prophétique de la défaite prochaine de la Révolution. Ils applaudissaient ce morceau de bois, sans s'inquiéter si leur joie ne devait pas être prise par l'Assemblée pour une

nouvelle insulte. Un député y répondit. Le paralytique Couthon, montrant une vigueur d'initiative que son état impotent et sa figure douce ne faisaient nullement attendre, souleva la question la plus personnelle au Roi, celle qui lui touchait au cœur, autant et plus que le trône; il demanda et obtint qu'on examinât bientôt les mesures à prendre à l'égard des prêtres, relativement à la terreur que les prêtres réfractaires faisaient peser sur le clergé soumis à la loi.

Le Roi entre. D'unanimes applaudissements s'élèvent. L'Assemblée crie : « Vive le Roi ! » Les royalistes des tribunes, pour faire dépit à l'Assemblée, crient : « Vive Sa Majesté ! » Dans un discours touchant, habile, ouvrage de Duport-Dutertre, le Roi énumérait les lois nouvelles que l'Assemblée allait donner à la France, dans l'esprit de la constitution. Il supposait la Révolution finie. Mais lui-même, comme roi des prêtres, comme chef volontaire ou involontaire de l'émigration, de tous les ennemis de la France, il était justement l'obstacle contre lequel la Révolution devait poursuivre sa lutte, si elle ne voulait périr.

L'Assemblée, toute jeune encore, ne s'expliquait pas bien ceci; elle ne prévoyait rien de ce qu'elle allait faire elle-même. Elle fut émue, tout entière, quand le président, Pastoret, faisant allusion à un mot du Roi qui disait avoir besoin d'être aimé : « Et nous aussi, nous avons besoin, Sire, d'être aimés de vous. »

Même impression le soir, au théâtre où le Roi alla avec sa famille; il fut applaudi par les hommes de tous les partis, et beaucoup pleuraient. Lui-même versa des larmes.

Les faits sont les faits cependant; les difficultés de la situation restaient tout entières. Le rapport, sage et modéré, de MM. Gallois et Gensonné, sur les troubles religieux de la Vendée, fit, par sa modération même, une impression profonde (9 octobre). Nul soupçon d'exagération. Le rapport avait été écrit, en grande partie, sous l'inspiration d'un politique très clairvoyant, le général Dumouriez, qui commandait dans l'Ouest, homme d'autant plus tolérant qu'il était très indifférent aux questions religieuses. De son

avis, les deux commissaires avaient modifié la décision sévère des directoires de ces départements qui ordonnaient aux prêtres réfractaires de quitter les villages qu'ils troublaient et de se rendre au chef-lieu.

Ce rapport ouvrit les yeux de la France. Elle se vit amenée par le fanatisme au bord de la guerre civile.

Les premières mesures proposées furent néanmoins assez douces. Fauchet demanda seulement que l'État cessât de payer les prêtres qui déclaraient ne point vouloir obéir à la loi de l'État, en donnant toutefois des pensions et des secours à ceux des réfractaires qui seraient vieux ou infirmes. L'Assemblée arrivait si neuve encore, si attachée aux principes absolus, que plusieurs des députés les plus révolutionnaires, le jeune et généreux Ducos entre autres, réclamèrent contre Fauchet, au nom de la tolérance. Mais personne ne le fit avec plus de chaleur que l'évêque constitutionnel Torné, qui, justifiant ses ennemis, autant qu'il était en lui, déclara « que leur refus même tenait à de grandes vertus », qu'il fallait moins s'en prendre à eux qu'à la mauvaise volonté du pouvoir exécutif, qui, sous main, encourageait les résistances. Ce dernier mot était exact. On en eut bientôt les preuves pour le Calvados, où le ministre Delessart avait encouragé vivement les adversaires de Fauchet à travailler contre lui.

Voilà le début de la guerre intérieure; l'affaire des prêtres en était le côté le plus redoutable. La question de la guerre extérieure se posa en même temps, d'abord à l'occasion des mesures à prendre contre les émigrés. L'émigration, pour laquelle on demandait la tolérance, aussi bien que pour les prêtres, prenait, comme eux, l'offensive; une offensive qui, pour n'être pas toujours directe, n'en était que plus irritante. Les émigrés faisaient par tout le royaume un vaste travail d'embauchage, essayant de gagner les troupes, recrutant parmi les nobles de gré ou de force, menaçant les gentilshommes ou leurs clients qui ne partaient pas. Les routes étaient couvertes de voitures qui allaient à la frontière, emportant des masses d'argent, réalisées à tout prix. La frontière était bordée

de ce peuple d'émigrés qui s'agitaient sur l'autre rive, appelaient ou faisaient signe, se créaient des intelligences, tâtaient les places fortes, frétillaient d'entrer. Les ministres de Louis XVI, les administrations centrales ou départementales, fermaient les yeux ou aidaient. Telle administration financière, par exemple, multipliait, entassait ses employés les plus actifs sur la frontière même, les approchant de la tentation, les tenant prêts ou à passer ou à recevoir les émigrés qui passeraient et à leur prêter main-forte.

La France était comme un malheureux qu'on tient immobile, pendant qu'une nuée d'insectes le harcèle, cherchant la partie tendre à l'aiguillon, l'inquiète, le chatouille et l'agace, le pique ici et là, boit sa vie et pompe son sang.

Brissot entama la question (20 octobre 1791) d'une manière élevée, humaine, qui donne, même aujourd'hui, le principe selon lequel l'histoire doit la juger encore. Il demanda qu'on distinguât entre l'émigration de la haine et l'émigration de la peur, qu'on eût de l'indulgence pour celle-ci, de la sévérité pour l'autre. Il déclara, conformément aux idées de Mirabeau, qu'on ne pouvait enfermer les citoyens dans le royaume, qu'il fallait laisser les portes ouvertes. Il rejeta également toute mesure de confiscation. Seulement il demanda que l'on fît cesser l'abus ridicule de payer encore des traitements à des gens armés contre nous, à un Condé, à un Lambesc, à un Charles de Lorraine, etc. Il proposa d'exécuter le décret de la Constituante qui mettait sur les biens des émigrés triple imposition. Il voulait qu'on frappât surtout les émigrés fonctionnaires, les chefs, les grands coupables; il parlait des frères du Roi.

Puis, derrière les émigrés, il atteignit leurs protecteurs, les rois de l'Europe, montra l'orage à l'horizon. L'alliance imprévue, monstrueuse, de la Prusse et de l'Autriche, tout à coup amies. La Russie insolente, violente, défendant à notre ambassadeur de se montrer dans les rues, envoyant un ministre russe à nos fuyards de Coblentz. Les petits princes flattant les grands avec des outrages à la France. Berne punissant une ville pour avoir chanté les airs

de la Révolution. Genève armant ses remparts, dirigeant contre nous la gueule de ses canons. L'évêque de Liège ne daignant recevoir un ambassadeur français.

Brissot ne dit pas tout encore sur la haine furieuse des puissances contre la Révolution. Il ne dit pas qu'à Venise on trouva un matin sur la place un homme étranglé, la nuit, par ordre du conseil des Dix, avec ce laconique écriteau : « Étranglé comme franc-maçon. » En Espagne, un pauvre émigré français, royaliste, mais voltairien, fut saisi par l'Inquisition, comme philosophe et déiste. Il était déjà revêtu de l'horrible *san benito;* on voulait lui arracher une honteuse confession, contraire à sa conscience. L'infortuné aima mieux se donner la mort. Nous tenons ce fait lamentable d'un agent des inquisiteurs, qui vit, entendit, écrivit tout, du greffier même, Llorente (1791).

Brissot indiqua avec précision ce que voulaient nos ennemis, le genre de mort qu'ils réservaient à la Révolution : le fer? Non, mais l'étouffement, « la médiation armée », pour parler le doux langage de la diplomatie. Et il ajouta, avec la même netteté, que l'on nous prierait, l'épée à la main, de nous faire Anglais, d'accepter la constitution anglaise, leurs pairs, leur chambre haute, leurs vieilleries aristocratiques. Qu'on lise aujourd'hui les Mémoires, alors inédits, soit des ministres étrangers, soit de nos constitutionnels; on y apprend peu de choses qui n'aient été devinées par la pénétration de Brissot, dans ce remarquable discours.

« Eh bien! dit-il, si les choses en viennent là, vous n'avez pas à balancer, *il faut attaquer vous-mêmes.* » Un applaudissement immense partit des tribunes et de la majorité de l'Assemblée.

Les événements se chargèrent d'applaudir et confirmer avec une bien autre force. Des désastres, des mécomptes, des mouvements audacieux de la contre-révolution, venaient, de moment en moment, frapper l'Assemblée, et, comme autant de messagers de guerre, jeter le gant à la France.

Vers la fin d'octobre, on apprit comment toutes les puissances avaient reçu la lettre du Roi qui annonçait son acceptation. Pas

CHAPITRE II.

RÉVOLUTIONS D'AVIGNON, EN 1790 ET 1791. — MEURTRE DE LESCUYER (16 OCTOBRE 1791).

Comment le parti français d'Avignon, en 1790, sauva le Midi. — Du droit du pape. — Le règne des prêtres. — Irritation de la bourgeoisie. — Révolution du 11 juin 1790. — Le parti français puni du service qu'il a rendu à la France. — Avignon entreprend, pour la France, la conquête du Comtat. — Duprat, Rovère et Mainvielle. — Leur première expédition à Carpentras, janvier 1791; leur échec. — Meurtre de La Villasse, avril 1791. — Seconde expédition de Carpentras. — Jourdan coupe-tête. — La France envoie des médiateurs, mai 1791. — Influence des dames d'Avignon sur eux. — Le médiateur Mulot est séduit. — Il est obligé de fuir Avignon, août. — Le peuple dégoûté de la Révolution. — L'Assemblée décrète la réunion, 15 septembre. — Mulot relève le parti français royaliste. — Les papistes reprennent courage. — La Vierge fait des miracles. — Lescuyer assassiné dans l'église, 16 octobre 1791.

La fatale affaire d'Avignon, toute locale qu'elle paraît, eut sur la Révolution en général, on va le voir, une très grave influence. Il faut bien s'arrêter ici.

Avignon fut le point où les deux principes, le vieux, le nouveau, se trouvant tout d'abord face à face et violemment contrastés, montrèrent, dès le commencement, l'horreur d'une lutte furieuse. Elle produisit d'avance, en petit, comme en un miroir magique, l'image des scènes sanglantes que la France allait présenter. Septembre était en ce miroir la Vendée et la Terreur.

Et non seulement Avignon, sur son étroit théâtre, montra et prédit ces horreurs; mais ce qui est terrible à dire, c'est qu'elle les autorisa d'avance, en quelque sorte, les conseilla de son exemple, donna, pour une grande partie des actes les plus barbares, un modèle que le crime inepte imita servilement. Avignon elle-même avait imité, et elle le fut à son tour. Nous expliquerons tout à l'heure cette génération du mal, sa hideuse fécondité.

Mais, avant de raconter les crimes de ce peuple infortuné, qui furent en partie ceux de sa situation, de la triste fatalité de ses précédents, il est bien juste de dire aussi tout ce que lui dut la France.

On se rappelle que les premières tentatives de la contre-révolution furent faites en Languedoc, sur la trace, brûlante encore, des vieilles guerres religieuses. Des millions de catholiques se trouvant là en présence de quelques cent mille protestants, si l'on pouvait identifier la Révolution et le protestantisme, la Révolution, comme protestante, risquait fort d'être égorgée. Cette combinaison ingénieuse échoua par l'attitude des catholiques du Rhône, spécialement d'Avignon, qui, se montrant aussi révolutionnaires que les protestants du Languedoc, démentirent ce beau système; la guerre resta toute politique, elle ne devint point une guerre religieuse; elle fut violente et sanglante, mais sans pouvoir entièrement se greffer sur les vieilles racines maudites, qui se sont l'une sur l'autre enfouies dans la terre, des Albigeois à la Saint-Barthélemi, aux massacres des Cévennes. Si l'épilepsie fanatique, cette maladie éminemment contagieuse, qui, dans la guerre des Cévennes, frappa tout un peuple, le fit délirer et prophétiser, si par malheur elle eût repris, nous aurions eu un spectacle étrange, horriblement fantastique, tel que la Terreur elle-même n'en a pas offert.

En deux mots : la question s'embrouillait en Languedoc d'un élément très obscur, infiniment dangereux. Le jour se fit sur le Rhône, un jour terrible, qui pourtant diminuait le péril.

Le parti français d'Avignon se fit Français, il faut le dire, sans la France et malgré la France. Il lui rendit, en dépit d'elle, un service signalé. Il avait contre lui, généralement, les autorités royalistes, fayettistes, constitutionnelles. Il trouva en lui toutes ses ressources, naquit de lui-même, vécut de lui-même. Renié cruellement de la France, sans se rebuter, il se jetait dans les bras de cette mère, si peu sensible, qui le rejetait toujours. Il ne l'en servit pas moins d'un dévouement obstiné. Que serait-il arrivé, en juin 1790, si l'homme de Nîmes, Froment, qui avait semé partout sa

traînée de poudre, qui, par Avignon et les Alpes, se rattachait aux émigrés, que serait-il advenu s'il eût pu choisir son heure? Avignon ne le permit pas. La contre-mine, allumée, éclata le long du Rhône. Froment fut obligé d'agir trop tôt et à contretemps; tout le Midi fut sauvé.

Ce fut cet infortuné Lescuyer qui, dans ce jour mémorable, arracha des murs d'Avignon les décrets pontificaux. Lescuyer était un Français, un Picard, ardent, et avec cela réfléchi, plus capable d'idées suivies que ses furieux associés. Il n'était pas jeune. Établi depuis longtemps à Avignon en qualité de notaire, il n'avait aucun préjugé contre le gouvernement pontifical; il adressa, dans une occasion publique, des vers spirituels au légat (1774). Mais, quand il connut l'horreur de ce gouvernement vénal, de la tyrannie des prêtres et des maîtresses des prêtres, de leurs agents italiens, de leurs courtiers de justice, qui vendaient aux débiteurs le droit de ne pas payer, qui même, à un prix convenu, s'engageaient à faire rendre telle ordonnance pour faire gagner tel procès, quand il vit l'absence absolue de garantie, les procédures d'inquisition, la torture et l'estrapade, etc., alors il retourna les yeux vers sa patrie, la France, il appela le jour où la France, affranchie, affranchirait Avignon.

Cent fois le parlement d'Aix avait rappelé à nos rois la nullité du titre des papes. Ce malheureux pays avait été non vendu, mais donné par Jeanne de Naples, une toute jeune femme mineure, pour l'absolution d'un assassinat qu'avaient commis ses amants. Devenue majeure, elle réclama contre la cession et affirma qu'elle avait été involontaire, arrachée à sa faiblesse.

Qu'importait, d'ailleurs, cette vieille histoire? Ce droit eût-il été bon, le pape devait encore le perdre, « pour cause d'indignité ». Dans quel état de corruption et de barbarie avait-il laissé ce peuple? L'abominable guerre civile, dont l'expulsion du pape fut l'occasion, est elle-même une accusation contre lui. Cette Provence, jadis policée, cette terre adorée de Pétrarque, autrefois l'une des grandes écoles de la civilisation, qu'était-elle devenue dans les mains des prêtres?

Depuis longtemps Avignon avait la guerre en elle-même, avant qu'elle n'éclatât. Dans son peuple de trente mille âmes, il y avait deux Avignon, celle des prêtres, celle des commerçants. La première, avec ses cent églises, son palais du pape, ses cloches innombrables, la *ville carillonnante*, pour l'appeler comme Rabelais. La seconde, avec son Rhône, ses ouvriers en soierie, son transit considérable; double passage, de Lyon à Marseille, de Nîmes à Turin.

La ville commerçante, en rapport avec le commerce protestant du Languedoc, avec Marseille et la mer, l'Italie, la France et le monde, recevait de tous les côtés un grand souffle qu'on lui défendait d'aspirer. Elle gisait, étouffée, asphyxiée, mourante. Île infortunée au sein de la France, comme les morts de Virgile, elle regardait à l'autre bord, brûlant de désir et d'envie.

La pire torture qu'ils éprouvaient, ces pauvres Français d'Avignon, c'était d'être une terre de prêtres, d'avoir le clergé pour seigneur. C'était pour eux un constant serrement de cœur de voir ces prêtres de cour, oisifs, élégants, hardis, rois du monde et des salons, sigisbées des belles dames, selon la mode italienne, maîtres chez la femme du peuple qui les recevait à genoux et baisait leur blanche main. L'original de ces prêtres italo-français du Comtat fut le bel abbé Maury, fils d'un cordonnier, plus aristocrate que les grands seigneurs; Maury l'étonnant parleur, le libertin, l'entreprenant, orgueilleux comme un duc et pair, insolent comme un laquais. Le masque de ce Frontin reste précieux pour les artistes, comme type de l'impudence et de la fausse énergie.

Nulle part ailleurs que dans les villes de prêtres on n'apprend à bien haïr. Le supplice de leur obéir créa dans Avignon un phénomène qui ne s'est jamais vu peut-être au même degré : un noir enfer de haine, fort au delà de tout ce qu'a rêvé Dante. Et, chose étrange, cet enfer se trouva dans des jeunes cœurs. Sauf le notaire et un greffier, tous les meneurs ou acteurs principaux des Saint-Barthélemi d'Avignon furent des jeunes gens sortis de familles commerçantes. Il est rare de naître haineux, furieux; ceux-ci apportaient de loin, dans le souffle et dans le sang, dans le plus

IMPRIMERIE NATIONALE.

profond du cœur, le diabolique héritage des longues inimitiés. Au moment où ils virent en face éclater du sein de la France ce divin flambeau de justice qui jugeait leurs ennemis, ils crurent toutes leurs vieilles haines autorisées par la raison nouvelle, et, violemment épris de la ravissante lumière, ils se mirent à haïr encore en proportion de leur amour.

Quel que fût le parti qui l'emportât, des amis de la liberté ou de la contre-révolution, on pouvait s'attendre à d'affreux forfaits. Les uns et les autres avaient un terrible instrument tout prêt dans la populace, mobile et barbare, une race métis et trouble, celto-grecque-arabe, avec un mélange italien. Nulle n'est plus inquiète, plus bruyante, plus turbulente. Ajoutez une organisation de confréries, de corporations, infiniment dangereuse, des bandes de mariniers, d'artisans, de portefaix, les plus violents des hommes. Et si cela ne suffit, les rudes vignerons de la montagne, race âpre et féroce, viendront frapper au besoin.

Éléments vraiment indomptables, qu'on lâchait fort aisément; mais qui les eût dirigés? On dirige le Rhône encore et les torrents qui déchirent les âpres vallées du Comtat; mais les tourmentes subites qui tout à coup, noires et terribles, flottent autour du Ventoux, qui pourra les arrêter? Il faut, quand elles descendent, qu'elles hachent, brisent, déracinent, emportent tout devant elles.

Dans un pays ainsi préparé, tout devait tourner en fureurs. Le beau moment de juin et juillet 1790, celui des fédérations, à Avignon, fut marqué de sang. La ville, ralliée à la France, avait, pacifiquement, avec égards et respect, prié le légat de partir. Elle créait des magistrats; elle fondait, dans la ferveur d'une foi jeune et touchante, son autel de la liberté. Une raillerie, une insulte fit passer le peuple, en un moment, au plus épouvantable orage. Les papistes ayant la nuit pendu un mannequin décoré des trois couleurs, Avignon sembla se soulever de ses fondements; on arracha de leurs maisons quatre papistes soupçonnés de ce sacrilège (deux marquis, un bourgeois, un ouvrier); ils furent eux-mêmes pendus à la place du mannequin, avec des risées féroces

(11 juin 1790). Les meneurs révolutionnaires, qu'ils le voulussent ou non, n'auraient jamais pu les soustraire à la vengeance du peuple.

Leur situation était véritablement difficile, entre ce peuple, ingouvernable dans sa liberté nouvelle, et la France qu'ils appelaient et qui ne leur répondait pas. Elle les mettait dans cette alternative ou de périr ou de se sauver par l'emploi de la violence. Ils se jetaient dans ses bras, et elle les renvoyait au crime ou aux supplices.

C'était la foire de Beaucaire; tout le Midi y était, attiré par le commerce et par la fédération. Les libérateurs d'Avignon vinrent fraterniser avec ceux qu'ils appelaient leurs concitoyens, ceux qu'ils avaient si bien servis, par la diversion d'Avignon, au moment terrible de Nîmes. Quel triste désappointement! Ils trouvèrent les autorités malveillantes, le peuple, tout occupé d'affaires, médiocrement sympathique, ouvrant l'oreille aux mensonges de l'aristocratie.

L'Assemblée constituante poussa l'indifférence pour eux jusqu'à la barbarie. Elle ménageait le pape dans la grande question du clergé, elle ménageait le Roi, les scrupules de sa conscience; mais elle ne ménageait pas le sang et la vie de ceux qui venaient de se dévouer pour nous, de ceux qui donnaient au royaume la moitié de la Provence, qui lui restituaient le Rhône, lui assuraient le Midi. C'était alors le premier essai de réaction; l'Assemblée remerciait Bouillé pour le massacre de Nancy. Elle *ajourna* l'affaire d'Avignon (28 août 1790) et par là donna au parti antifrançais un funeste encouragement, d'insolentes espérances. La réaction eut son cours. Le pape écrivit hardiment qu'il ordonnait d'annuler tout ce qui s'était fait dans le Comtat, de rétablir les privilèges des nobles et du clergé, *de relever l'inquisition* dans la plus grande rigueur. Ceci date du 6 octobre 1790, du même jour où Louis XVI écrivait au roi d'Espagne sa première protestation, celle qu'il adressa ensuite à tous les rois de l'Europe.

Avignon se trouvait dans une position intolérable, isolée, comme

assiégée. A sa porte, à la distance qu'on peut voir du haut de ses tours, les petites villes, Lisle, Cavaillon, qui avaient un moment voulu arborer les armes françaises, reprenaient celles du pape. Le mot d'ordre leur était donné par la vieille rivale d'Avignon, l'orgueilleuse et imperceptible Carpentras, le nid de l'aristocratie. Les Avignonais ayant fait sur Cavaillon une entreprise pour y relever le parti patriote, ils y trouvèrent quinze ou vingt maires de communes françaises, gentilshommes du voisinage, qui étaient là pour le pape et contre le parti français. Carpentras avait dans ses prisons les meilleurs amis de la France, qu'elle avait enlevés de Cavaillon et de Lisle.

L'Assemblée constituante, suppliée d'intervenir, en octobre 1790, avait envoyé à Avignon le régiment de Soissonnais et quelques dragons de Penthièvre. Ce fut un merveilleux encouragement pour l'aristocratie. Nos officiers, pour la plupart, étaient de cœur pour elle. Carpentras crut, en ce moment, avoir mis garnison dans Avignon même. Elle fit, à Cavaillon, et partout, renouveler le serment au pape (20 décembre 1790). Par représailles, Duprat et les autres chefs du parti français allèrent à Aix, à Toulon, à Marseille, demander appui. Ils se rendirent à Nîmes et firent aux protestants les offres les plus tentantes, demandant à les établir, en masse, en grande colonie, au sein de la ville papale. Ils furent écoutés froidement. Un riche marchand toutefois leur fit secrètement un don de quelques milliers de cartouches.

Pour l'argent, ils en avaient, ayant commencé, dès octobre, à prendre l'argenterie des couvents et des églises. Ils tirèrent de fortes recrues des petites villes et de Carpentras même, d'où la minorité patriote était obligée de fuir. Ils en trouvèrent enfin jusque dans ce régiment français qui avait donné tant de confiance à l'aristocratie. Ils caressèrent, gagnèrent une partie des soldats, les rendirent favorables ou neutres. Tout cela fait, ils éclatèrent, reprirent leur hôtel de ville, leur arsenal, leurs portes. Les officiers aristocrates étaient trop peu sûrs des soldats pour livrer bataille.

Ce n'est pas tout : avec une audace incroyable, la nuit du 10 janvier, sans s'inquiéter de ces officiers, ni des soldats fidèles au parti des officiers, ni d'une grande population encore papiste qu'ils laissaient dans Avignon, ils partirent pour ramener dans Cavaillon les patriotes de cette ville. Ils avaient avec eux cent soixante soldats français qui marchaient devant, afin que leur uniforme intimidât l'ennemi. Les hardis meneurs de l'entreprise, les chefs réels de l'armée, étaient deux jeunes gens, Duprat, de vingt-neuf ans, et Mainvielle, de vingt-cinq. Pour ménager les amours-propres, ils avaient pris pour général, selon les usages italiens, un étranger, le chevalier de Patrix, Catalan établi à Avignon. La ville, peu fortifiée, fut attaquée et défendue avec beaucoup de courage, d'obstination, d'acharnement. Elle fut prise et pillée. La terreur de ce pillage fut telle, dans Carpentras, qu'elle arbora sur-le-champ les armes françaises, comme une sorte de paratonnerre, sans toutefois changer de parti, sans relâcher les patriotes qu'elle avait dans ses prisons.

Les Avignonais étaient ivres de leur succès de Cavaillon. C'étaient donc eux, Français d'hier, non acceptés de la France, qui venaient de porter le premier coup à la contre-révolution. Ce grand mouvement de guerre qui commençait à agiter le royaume, il en était encore aux parades, aux vaines paroles; mais ici l'on agissait. Avec combien peu de ressources! quels faibles moyens! N'importe. La petite Rome du Rhône se mettait, pour son coup d'essai, à l'avant-garde du monde dans la guerre de la liberté.

C'étaient des jeunes gens surtout, on n'a pas besoin de le dire, qui parlaient ainsi; c'étaient spécialement les trois que nous avons déjà nommés, Duprat aîné, Mainvielle et Rovère, trois hommes qui frappaient tout d'abord par la beauté, l'énergie, la facilité méridionale. Seulement ils avaient quelque chose d'étrange et de discordant. Tous trois, outre leur violent fanatisme, étaient furieux d'ambition, mais chacun à leur manière. Duprat, sous formes modérées, ex-secrétaire de M. de Montmorency, habitué à se contenir; mais il avait un besoin terrible de pouvoir, une âme de tyran,

impérieuse, au besoin atroce. Tout ce qu'il avait au dedans, les autres l'avaient en dehors. Rovère était le mouvement, Mainvielle la tourmente et l'orage. Le premier, d'une figure noble et militaire, actif, intrigant, avait fait son chemin sous l'ancien régime; garde du pape, il s'était dit des illustres Rovères d'Italie, avait fait un riche mariage, acheté un marquisat; la Révolution venue, il avait prouvé que son grand-père était boucher. Aidé d'abord des Girondins, il quitta bientôt la Gironde; ardent Montagnard, puis Thermidorien et zélé réactionnaire, il fut victime en fructidor de ses variations rapides et alla mourir au désert de Sinamary.

Des trois le plus jeune, Mainvielle, était peut-être le plus sincère, le plus violemment convaincu. En revanche, c'était le plus furieux. Il était très beau, d'une molle figure de femme, et il faisait peur. Bouleversé à chaque instant par son orage intérieur, on reconnaissait en lui un homme tragique et fatal, un de ceux qu'une violence innée semble vouer aux furies. Cruel par accès, il ne portait pas le signe ignoble de la barbarie; sa tête avait plutôt la beauté des Euménides.

Mainvielle n'exprimait que trop la jeunesse d'Avignon. Fils d'un riche marchand de soie, nourri dans les mœurs galantes et féroces de son étrange pays, il avait, pour achever de brouiller son âme trouble, deux amours, tous deux adultères, la femme de son ami Duprat, et la Révolution française, dont il fut l'un des plus funestes, des plus illégitimes amants. Du moins, il mourut pour elle, avec un bonheur frénétique, le jour où périt la Gironde. Dans ce temps où tout le monde mourait en héros, il effraya l'assistance par la sauvage ardeur dont il chanta la *Marseillaise* sur la guillotine et sous le couteau.

Tels furent les trois audacieux qui, sans ressources, n'ayant ni finances ni armée, entreprirent de conquérir le Comtat au profit de la France. Ils appelaient le ban et l'arrière-ban des proscrits du parti français qui de toute la province refluaient vers Avignon, et ils réunirent jusqu'à six mille hommes. D'argent ils n'eurent que celui qu'ils avaient pu tirer de l'argenterie des couvents. Si Les-

cuyer et les autres qui réglaient le matériel parvinrent à leur équiper tellement quellement cette armée, il est bien visible que, loin de profiter du pillage, comme on le leur a reproché, ils durent faire, la plupart, des sacrifices personnels, et combattre de leur fortune aussi bien que de leur vie.

Ils partirent en plein janvier, Patrix et Mainvielle en tête, celui-ci sur un fougueux cheval blanc, qui semblait souffler la victoire. Toutes les femmes sur les portes, les dames aux fenêtres, regardant défiler cette armée bizarre, mêlée d'hommes de toutes sortes; fort peu d'uniformes; tel brillant, tel en guenille. Beaucoup de sourires aux fenêtres et de blancs mouchoirs agités, peu de vœux sincères.

Le 20, près de Carpentras, l'armée rencontra les magistrats français d'Orange, qui, par humanité, peut-être aussi par sympathie pour la ville aristocrate, essayaient d'intervenir. Il était bien tard. Mainvielle s'opposa à la conférence avec beaucoup de hauteur, d'impatience; il brûlait d'en venir aux mains.

A peine en vue de Carpentras, on mit les canons en batterie et l'on tira quelques coups. Mais voici que, du Ventoux, descendent des nuages noirs, le vent, la pluie et la grêle, une pluie froide et glacée, une grêle acérée, violente. Ces bandes peu aguerries, gens de ville pour la plupart, commencent à s'étonner. Ils courent chercher des abris et finissent par tomber dans un désordre complet. Ce n'est point un rapide orage d'été, c'est une longue tempête d'hiver; les plaines sont inondées, les torrents grossis. Peu à peu, en grelottant, nos gens reviennent à toutes jambes.

Qui avait vaincu ? La Vierge. C'est elle, les dames de Carpentras l'assurèrent ainsi, qui, sensible à leurs prières, se chargea seule de répondre à cette farouche armée, et sans arme qu'un peu de pluie jetée aux visages, les renvoya pour être chansonnés des femmes et des petits enfants. Une table de bronze éternisa la mémoire de ce miracle; une fête votive dut reproduire d'année en année le triomphe de la Vierge, l'humiliante déconfiture des sacrilèges d'Avignon.

Ceux-ci, rentrés à petit bruit, eurent cruellement à souffrir de la joie des aristocrates. On n'osait les railler en face; mais, de loin, mille petites flèches leur étaient lancées qui leur revenaient par voies indirectes. Les demi-sourires des femmes, les plaisanteries que des amis charitables s'empressent toujours de rapporter à ceux qui en sont l'objet, les remplissaient de fureur. Ils commencèrent à se sentir tout entourés d'ennemis; pleins de défiance et de crainte, ils se tournèrent vers leur adversaire naturel, le clergé, exigèrent de lui le serment civique. Mais leur échec de Carpentras les avait fait baisser dans l'opinion. Le fanatisme, enhardi, tenta un coup désespéré, qui, s'il restait impuni, brisait le parti français. Les magistrats patriotes de la ville de Vaison, Anselme et La Villasse, leur avaient demandé d'envoyer d'Avignon un curé constitutionnel, l'ancien ayant émigré. Ce fut l'arrêt de leur mort. On lança les paysans; l'assemblée aristocratique les autorisa au crime. Ils s'emparèrent de Vaison, égorgèrent dans leurs maisons La Villasse et Anselme (23 avril 1791). Cet assassinat, autorisé, légalisé, cet essai pour terroriser les magistrats patriotes fut pour tout le Rhône un coup électrique. Le maire d'Arles, Antonelle, noble patriote, militaire philosophe, qui avait quitté les lettres pour se précipiter dans la Révolution, vint s'offrir aux Avignonais avec des troupes et du canon; il monta en chaire à la cathédrale et somma le peuple de venger le sang de ses magistrats, indignement égorgés.

Duprat et Mainvielle partirent immédiatement d'Avignon avec trois mille hommes, sans argent, sans vivres, se fiant au brigandage, aux contributions forcées. Mais, quelque diligence qu'ils fissent, Carpentras était préparée. On n'avait pas résolu le meurtre de La Villasse sans se mettre d'abord en défense. Toute l'aristocratie française, royaliste et fayettiste, semblait s'être entendue ici pour faire éprouver au parti français d'Avignon un honteux échec. Ce n'étaient pas des secours officiels qu'avait reçus Carpentras. Tout avait été hasard : c'est par hasard que des officiers français, allant en Italie, s'arrêtèrent à Carpentras; par hasard, que des

artilleurs de Valence vinrent servir les pièces; par hasard, que des fondeurs lorrains vinrent fondre de l'artillerie. Il en était venu aussi de Provence, que Carpentras disait avoir achetée. Celle des Avignonais, mal servie par des artilleurs novices, ne fit aucun mal à la place. La population assiégée, quand elle vit l'innocence de ces boulets impuissants, allait avec des risées les ramasser dans la campagne. Pour comble d'humiliation, des femmes avaient pris les armes, une dame noble du Dauphiné entre autres; de sorte que les infortunés Avignonais entendaient dire que les femmes suffisaient pour leur résister.

L'inexpérience et l'indiscipline expliquaient assez ce revers. Duprat et Mainvielle l'attribuaient à la trahison. Ils soupçonnaient le chevalier Patrix, ce Catalan qu'ils avaient fait général. Il avait fait évader un prisonnier considérable. Lui-même, ils le firent tuer. Ils le remplacèrent par un homme illettré, grossier, tout à fait à eux. Pour conduire ces bandes mal disciplinées, mêlées de portefaix, de paysans, de déserteurs français, il fallait un homme du peuple. Ils choisirent un certain Mathieu Jouve, qui se faisait appeler Jourdan. C'était un Français, né dans un des plus rudes pays de France, pays de glace et de feu, terre volcanique, éternellement rasée par la bise, les hauteurs quasi désertes qui entourent le Puy-en-Velay. Il était d'abord muletier, puis soldat, puis cabaretier à Paris. Transplanté à Avignon, il y vendait de la garance. Bavard et vantard, il faisait croire au petit peuple que c'était lui qui avait coupé la tête au gouverneur de la Bastille, puis coupé encore la tête aux gardes du corps du 6 octobre. A force de le lui entendre dire, on l'appelait Jourdan *coupe-tête*. La sienne était fort burlesque, par un mélange singulier de bonhomie et de férocité. Entre autres singularités, cet homme, très cruel dès qu'il avait vu le sang, n'en avait pas moins les larmes faciles; il s'attendrissait sans peine, parfois pleurait comme un enfant.

Le siège fut changé en blocus. L'armée vécut comme elle put, par des contributions forcées. Pour tout ce qu'elle prenait, elle donnait des bons à payer sur les biens nationaux d'Avignon. Il y

eut d'affreux désordres. Après une petite bataille où les Avignonais vainquirent, le malheureux village de Sarrians, qui s'était défendu contre eux, fut traité comme il l'eût été par des Caraïbes. Des femmes suivaient l'armée qui se faisaient gloire de manger de la chair humaine.

Ces atrocités rendirent force au parti papiste. Il créa à Sainte-Cécile une assemblée fédérative des communes, en face de celle que le parti français avait formée à Avignon. Celle-ci, chassée d'Avignon même par une réaction violente, se trouva errante, siégeant tantôt à l'armée, tantôt à Sorgues ou à Cavaillon. Pour comble, l'Assemblée constituante, réactionnaire elle-même, déclara, le 4 mai, qu'elle n'acceptait pas Avignon. Ceci semblait le coup de grâce. La France exterminait d'un mot ceux qui s'étaient perdus pour elle. L'armée qui bloquait Carpentras se révolta contre ses chefs, réclama sa solde; Jourdan montra les caisses vides et pleura devant ses soldats. Tout était perdu; déjà de soi-disant constitutionnels d'Avignon avaient, dans leur club des Amis de la constitution, déclaré les chefs du parti français « traîtres à la patrie ».

Tout ce parti n'avait qu'une chose à attendre, d'être partout massacré. Une scène immense d'assassinats allait s'ouvrir, par le décret de la Constituante. Elle-même frémit devant son œuvre, recula. Le 24 mai, elle accorda, par humanité, l'envoi de quelques troupes et de trois médiateurs pour désarmer les partis.

Les médiateurs n'étaient nullement les hommes imposants qui, jetés dans cette tempête, en auraient dominé les flots. C'étaient trois hommes de lettres, écrivains agréables de l'ancien régime, connus par des productions légères et galantes : l'un par ses *Amours d'Essex,* l'autre par ses *Poésies fugitives,* l'abbé par une traduction gracieuse de *Daphnis et Chloé.* Loin de pouvoir rien arrêter, ils furent emportés, comme paille, dans le brûlant tourbillon. Les dames d'Avignon les saisirent sans difficulté et s'en emparèrent. Sans être belles comme celles d'Arles, elles sont diaboliquement vives, adroites et jolies. Nulle part, ni en France

ni en Italie, la physionomie n'est si expressive, la passion si impétueuse. Ce sont les filles du Rhône; elles en ont tous les tourbillons; comme lui, elles sont à la fois tyranniques et capricieuses. Ce sont les filles de l'air, du vent qui rase la ville, ce vent fixe à l'agitation, mais tantôt vif, sec, agaçant et crispant les nerfs, tantôt lourd, fiévreux, portant avec lui un trouble passionné. Une tête étrangère résiste peu au triple vertige des eaux, du vent, des regards ardents et mobiles. Une chose aussi l'enivre et l'hébète, c'est ce qu'on entend toujours aux rues d'Avignon, l'éternel *zou! zou!* qui siffle, et ce sifflement, ce bruit de vertige, imité par l'homme du peuple, c'est pour lui le cri de l'émeute, le signal de mort.

Les dames Duprat et Mainvielle (celle-ci choisie plus tard pour déesse de la liberté) exercèrent, dit-on, sur tels des médiateurs une influence irrésistible, les rallièrent à leur devoir, à l'intérêt de la France et de la Révolution. L'abbé Mulot, qui venait dans des intentions non moins bonnes, dévia bientôt de l'autre côté. C'était un homme faible et doux, de cette génération plus passionnée que forte des électeurs de 1789, un collègue des Bailly, des Fauchet, des Bancal, etc. Il connaissait, aimait déjà un jeune homme d'Avignon, fils d'un imprimeur de cette ville, qui était venu à Paris se perfectionner dans son art. Ce jeune homme ou cet enfant, charmant de cœur et de figure, s'empara de Mulot, au débarquer, et le mena chez sa mère. Mme Niel, c'était son nom, jeune encore, aussi belle que son fils, était, dans son imprimerie, une dame tout à fait de cour, élégante et gracieuse; toute la noblesse d'Avignon ayant émigré, Mme Niel et quelques autres de sa classe se trouvaient l'aristocratie. Le pauvre abbé Mulot crut voir Laure et se crut Pétrarque. Mais cette Laure, plus impérieuse, plus passionnée que l'ancienne, une Laure toute politique, était violemment royaliste. Elle était naturellement reine, il lui fallait une cour. Mme Niel exerça une domination souveraine sur tous les nouveaux venus, non seulement sur l'ordonnateur, mais sur les exécuteurs, je veux dire sur les officiers, plus ou moins

aristocrates, qui amenaient les troupes françaises. Une municipalité royaliste fut constituée sous cette influence.

Le point capital de la situation était de savoir si, dans l'extrême pénurie où se trouvait la ville, abandonnée de tous les gens riches, on toucherait aux biens ecclésiastiques. Les médiateurs licenciaient l'armée de Vaucluse, mais il fallait la payer. Ce licenciement, brusque, immédiat, ressemblait à l'ingratitude; brigands ou non, ces gens-là avaient combattu pour la France. On les renvoyait dispersés chez eux, et presque partout ils étaient reçus à coups de fusil. Faute de solde, il leur avait bien fallu vivre de pillages, de violences; voilà qu'on leur demandait compte. Les vengeances exercées sur eux furent atroces; elles ont été obscures: on ne sait pas le nombre des morts. Ce qui porte à le croire très grand, c'est que, dans un seul village, il y eut onze hommes de tués. La garde nationale d'Aix fut si indignée de voir égorger impunément les alliés de la France qu'elle vint en masse à ce village, exhuma les corps et força les aristocrates de leur demander pardon à genoux.

Ces gens, repoussés de partout, refluèrent dans Avignon. Lescuyer, Duprat, se retrouvèrent maîtres. La municipalité leur refusait le payement des troupes, qui ne pouvait s'opérer que par la vente des ornements d'église, des cloches, des biens ecclésiastiques. La foule furieuse des soldats s'empara de la municipalité, la jeta prisonnière dans le palais des papes, avec la dame Niel et son fils, en tout une quarantaine de personnes. Mulot, obligé de sortir d'Avignon, réclama en vain pour eux. Il parla comme médiateur, il pria comme homme, demanda comme justice ou comme faveur qu'on les lui rendît. Dans le pressentiment sinistre qui le torturait, il alla jusqu'à avouer l'intérêt passionné qu'il portait à tels des captifs : « Quoi ! disait-il dans sa lettre, je n'aurais eu qu'un ami en arrivant à Avignon et je le verrais dans les fers ! » Douze prisonniers lui furent rendus, des étrangers, des indifférents; on garda les autres, la mère surtout et le fils.

La municipalité nouvelle procéda à la grande et nécessaire opé-

ration de la vente des biens d'église. On décida que les petites communautés, où il y avait moins de six religieux, seraient tout d'abord supprimées, que toutes donneraient état de leurs biens. On commença à fondre les cloches, à réunir les ornements d'église, à les mettre en vente. Ces opérations étaient menées par Duprat et les violents à grand bruit, sans ménagement pour les croyances du peuple. Lescuyer leur remontrait en vain qu'il fallait procéder d'une manière régulière et dans les formes légales. Il ne voulait rien que la loi. Ce fut en son nom qu'il se présenta au chapitre d'Avignon, somma les chanoines d'élire un chef constitutionnel du clergé, et leur déféra le serment civique, qu'ils ne voulurent point prêter.

Tout annonçait un orage. L'opinion populaire avait tout à fait changé. La solitude et l'abandon de la ville, la cessation du commerce et des travaux, la misère croissante, l'attente d'un rude hiver, assombrissaient Avignon. « Comment, disaient-ils, s'étonner si l'on meurt de faim maintenant, quand les églises sont violées, le saint sacrement arraché de l'autel et vendu aux juifs!... » Ce qui les blessait le plus, c'était de voir briser les cloches; il n'y avait pas un coup de marteau frappé sur elles qui ne frappât au cœur des femmes; la ville, tout à coup muette, leur semblait condamnée de Dieu.

La position du parti français, réduit à un petit nombre, devenait fort dangereuse. Il fit un nouvel effort près du conseil de Louis XVI; les ministres proposèrent la réunion à l'Assemblée constituante. Le rapporteur, Menou, la demanda. « Au nom de l'humanité..... n'exposez pas, dit-il, cent cinquante mille individus à s'égorger en maudissant la France. »

La réunion fut décrétée le 13 septembre, et le Roi la sanctionna le lendemain. Comment s'était-il décidé à ce sacrilège énorme d'accepter la terre papale? C'est ce qui n'est pas expliqué. Un article du décret accordait indemnité au pape pour ses domaines *utiles,* mais non pour la *souveraineté.* Très probablement on fit entendre au Roi que, le décret de réunion entraînant la

ironiquement copiées de son billet même : « Nous ne croyons pas que vous vouliez *porter, au nom de la France, un coup* dans le seul dessein de délivrer celui que vous croyez votre ami. »

Autre imprudence encore plus grave. Un autre admirateur de Mme Niel, M. de Clarental, capitaine de hussards, hasarda de lui écrire : « Du calme, ma belle dame, du secret, et voilà tout. Armez-vous de patience, leur règne ne sera plus long; ils jouent de leur reste, *ils seront punis.* »

Ces menaces, surprises par les meneurs d'Avignon, les rendaient d'autant plus furieux qu'elles n'étaient que trop vraisemblables. Le parti français, réduit à un petit nombre [1], à ses soldats licenciés qui restaient pour se faire payer, était assis sur un volcan. Ce n'était pas seulement Mulot et les royalistes constitutionnels qu'il avait à craindre, mais bien les papistes. Les premiers, sans trop s'entendre avec les seconds, leur rendaient pourtant le service d'empêcher les patriotes des départements voisins de venir à leur secours. Les prêtres, enhardis de se retrouver peu à peu à la tête d'un grand peuple, commençaient à conter ou faire des miracles. Ils contèrent d'abord ceci : un patriote, enlevant d'une église un ange d'argent, lui cassa le bras; sa femme peu après accouche d'un enfant sans bras. Les esprits ainsi préparés, on fit jouer le grand ressort.

La Vierge, depuis 1789, se montrait fort aristocrate. Dès 1790, elle s'était mise à pleurer, dans une église de la rue du Bac. Vers la fin de 1791, elle commença d'apparaître derrière un vieux

[1] Et c'est ce qui prouve invinciblement que Duprat et autres chefs du parti violent ne furent point les auteurs du meurtre de Lescuyer, comme les meurtriers papistes les en accusent effrontément, leur renvoyant leur propre crime. Jouer un tel jeu, dans l'état de faiblesse extrême où se trouvait le parti français (qui ne put, on va le voir, réunir au moment du danger que trois cent cinquante hommes dans une ville de trente mille âmes), risquer, dis-je, une telle chose, c'était courir volontairement une chance presque infaillible de mort. Cette histoire a toujours été arrangée par les ennemis du parti français, comme Commin, Soullier, etc. M. André lui-même, qui affecte souvent les dehors de l'impartialité, adopte et copie, les yeux fermés, les traditions mensongères de la contre-révolution.

chêne, au fond du Bocage vendéen. Tout juste à la même époque, elle effraya le peuple d'Avignon d'un signe terrible : son image, dans l'église des Cordeliers, se mit à rougir, ses yeux s'allumèrent de pourpre sanglante, elle semblait entrer en fureur. Les femmes y venaient en foule, peureuses et curieuses, pour voir, et elles n'osaient regarder.

Les hommes, moins superstitieux, auraient peut-être laissé la Vierge rougir à son aise. Mais un bruit se répandit qui les émut davantage. Un grand coffre d'argenterie d'église avait passé dans la ville. On le dit, on le répéta, et ce ne fut plus un coffre, ce furent dix-huit malles toutes pleines, qui, la nuit, avaient été transportées hors de la ville. Et que contenaient ces malles? Les effets du Mont-de-piété, que le parti français, disait-on, allait emporter avec lui. L'effet fut extraordinaire. Ces pauvres gens, qui, dans une si grande misère, avaient engagé tout ce qu'ils avaient, petits joyaux, meubles, guenilles, se crurent ruinés. « Il n'y a qu'une chose à faire, leur dit-on, c'est de s'emparer des portes de la ville et des canons qui s'y trouvent, d'arrêter, s'ils veulent sortir, Lescuyer, Duprat, Mainvieille et tous nos voleurs. » C'était le dimanche matin (16 octobre), une foule de paysans étaient venus dans Avignon, tous armés; on ne marchait pas autrement dans ces campagnes. La chose fut faite à l'instant, les portes occupées; les royalistes constitutionnels, profitant de ce grand mouvement papiste, prirent les clefs de la ville et coururent à Sorgues les porter à l'abbé Mulot, supposant apparemment qu'il allait leur donner des troupes.

La foule cependant affluait aux Cordeliers, femmes et hommes, artisans des confréries, portefaix et paysans, les blancs et les rouges, tous criant qu'ils ne s'en iraient jamais tant que la municipalité, son secrétaire Lescuyer, ne leur auraient rendu compte.

Il y avait dans l'église douze ou quinze soldats de l'armée de Jourdan, qui avaient cru probablement empêcher le trouble, qui regardaient et ne bougeaient; leur vie tenait à un fil. La foule en envoya quatre pour appréhender Lescuyer, le forcer de venir; on

IMPRIMERIE NATIONALE.

le trouva dans la rue, qui allait se réfugier à la municipalité, et on l'amena au peuple. Il monta en chaire, ferme et froid d'abord : « Mes frères, dit-il avec courage, j'ai cru la Révolution nécessaire; j'ai agi de tout mon pouvoir... » Il allait confesser sa foi. Peut-être sa contenance digne, sa probité visible en son visage, en ses paroles, aurait ramené les esprits. Mais on l'arracha de la chaire, et dès lors il était perdu. Jeté à la meute aboyante, on le tira vers la Vierge, vers l'autel, pour qu'il y tombât comme un bœuf à assommer aux pieds de l'idole. Le cri meurtrier d'Avignon, le fatal *zou! zou!* sifflait de toute l'église sur le malheureux. Il arriva vivant au chœur et là se dégagea encore; il s'assit, pâle, dans une stalle; quelqu'un qui voulait le sauver lui donna de quoi écrire. Suspendre la rupture des cloches, ouvrir et montrer le Mont-de-piété, satisfaire le peuple, c'était le sens du billet. Mais jamais on ne put le lire; ceux qui voulaient sa mort le couvraient de leurs huées.

Un voyageur, un étranger, un gentilhomme breton, M. de Rosily, allant, dit-on, à Marseille [1], était entré dans l'église avec la foule. Il essaya, avec un extrême péril, de sauver le malheureux. Il se jeta devant lui : « Messieurs, au nom de la loi!... » Mais on ne l'entendait plus... « Au nom de l'honneur, de l'humanité!... » Les sabres se tournaient vers lui; d'autres le couchaient en joue; d'autres le tiraient pour le pendre. On ne le sauva qu'en disant qu'il était juste de tuer Lescuyer d'abord.

Le pauvre Lescuyer, misérable objet du débat, n'espérant rien et voyant son avocat même en si grand danger, se lève brusquement de la stalle, court à l'autel... Un homme compatissant lui montrait derrière une porte où s'échapper. Mais, à ce moment, un

[1] Ce Breton du Morbihan, qui se trouve là *par hasard allant à Marseille*, comme au siège de Carpentras les officiers français se trouvent là *par hasard, en passant vers l'Italie*, était-il un agent des prêtres et nobles de la Bretagne, lequel toutefois, prévoyant l'effet terrible de la mort de Lescuyer, voulait, en le sauvant, sauver son propre parti? — Ou bien sa présence fut-elle vraiment fortuite, son intervention un pur effet d'une humanité généreuse? Il est impossible de voir clair dans cette question obscure.

ouvrier taffetassier lui assène un coup si raide que le bâton fut brisé et vola en deux. Il tomba juste où l'on voulait, au marchepied de l'autel.

Le trompette de la ville entrait au moment même, sonnait pour faire faire silence, publier une proclamation. Le formidable *zou! zou!* crié par des milliers d'hommes fit taire la trompette. Cette foule énorme, serrée sur un point, était comme suspendue sur le corps gisant : les hommes lui écrasaient le ventre à coups de pieds, à coups de pierres; les femmes, de leurs ciseaux, pour qu'il expiât ses blasphèmes, découpèrent, avec une rage atroce, les lèvres qui les avaient prononcés.

Dans cette torture épouvantable, une voix faible sortit encore de ce je ne sais quoi sanglant qui n'avait plus forme humaine; il priait humblement qu'on lui accordât la mort. Un terrible éclat de rire s'éleva, et on ne le toucha plus, pour qu'il savourât la mort tout entière.

CHAPITRE III.

(SUITE.) — VENGEANCE DE LESCUYER, MASSACRE DE LA GLACIÈRE (16-17 OCTOBRE 1791).

Duprat et Jourdan reprennent l'avantage. — Essai informe du jugement. — Le massacre est décidé. — La tour Trouillas ou de la Glacière. — Ce qu'elle dut être pour l'inquisition. — De quelles classes et quelles opinions étaient les victimes. — Le massacre. — Les meurtriers veulent s'arrêter. — On les oblige de continuer. — Enterrement de Lescuyer, 17 octobre. — Fin du massacre. — Suites fatales qu'il a eues pour la France.

Il était 1 heure de l'après-midi à peu près, et depuis longtemps Duprat et Jourdan étaient avertis, mais leurs hommes étaient dispersés. Ils s'avisèrent, pour les réunir, de sonner au château la fameuse cloche d'argent, qui ne sonnait jamais qu'en deux occasions solennelles, le sacre ou la mort d'un pape. Ce son étrange, mystérieux, que plusieurs n'avaient jamais entendu une seule fois en leur vie, frappa les imaginations, glaça les cœurs d'un froid subit. Ce fut très probablement ce qui hâta l'écoulement de la foule venue des campagnes; elle s'en alla, dans l'attente que quelque événement terrible allait avoir lieu dans la ville.

L'effet fut moindre, à ce qui semble, sur les soldats de Jourdan : si braves pour réclamer la solde, ils se montrèrent fort lents ici; on ne pouvait les retrouver. Jourdan en réunit à grand'peine trois cent cinquante, avec lesquels il reprit les portes de la ville. Les portes assurées, il n'avait plus que cent cinquante hommes pour marcher aux Cordeliers; il traînait deux pièces de canon, assez inutiles dans les rues sinueuses, étroites; mais leur bruit, leur retentissement formidable sur le pavé ne laissait pas de faire effet. Grâce au retard, le rassemblement était à peu près dissipé; il restait des badauds, des femmes. Il tira tout au travers, tua, blessa au hasard. Dans l'église il ne trouva plus que la Vierge et Lescuyer;

le malheureux, après un si long temps, agonisait encore, noyé dans son sang, et ne pouvait pas mourir. On l'emporta avec des cris de fureur, étalant cet objet horrible et ses habits tout sanglants. Chacun fuyait, fermait portes et fenêtres.

On profita de la terreur. Le petit nombre reprit l'avantage sur le plus grand. Ces quelques centaines d'hommes, maîtres de trente mille âmes, firent, tout le jour, dans Avignon une barbare razzia. Tous ceux qu'on prenait soutenaient qu'ils n'étaient point entrés aux Cordeliers. Cependant une douzaine d'hommes de Jourdan, qui avaient été dans l'église, pouvaient bien les reconnaître. Plusieurs furent arrêtés par leurs ennemis personnels, plusieurs par leurs amis, tant le fanatisme était atroce des deux parts.

Le jour baisse vite en octobre, il était déjà fort noir. Les amis des prisonniers étaient parvenus à franchir les portes et couraient à Sorgues avertir Mulot et le général Ferrier. Celui-ci recevait aussi les envoyés de Duprat; il avertissait Ferrier que le moindre mouvement de sa part allait relever les aristocrates, détruire la seule force du parti français, la Terreur; Avignon allait se souvenir qu'elle avait trente mille hommes, écraser Jourdan. Quoi que pût dire l'abbé Mulot, le général s'obstina à répondre qu'il n'était pas en force. Mulot, désespéré, envoya un tambour, puis un trompette à la ville; on n'y fit nulle attention.

Il paraît qu'à cette heure même, il y avait hésitation, division entre les meneurs. Les hommes de plume voulaient un massacre général, les militaires un jugement. Jourdan, sur qui l'exécution devait retomber, semblerait avoir été du dernier avis. Il était un peu étonné de sa solitude; il n'avait pu encore réunir que cent cinquante hommes pour garder l'immense étendue du palais des papes. Le bruit du massacre n'allait-il pas attirer sur le palais tout le peuple réveillé de sa stupeur? Parmi les gens arrêtés, il y avait un certain Rey, un membre de la corporation redoutable des portefaix d'Avignon, homme populaire, aimé, connu par sa force singulière. Et les autres, ces aristocrates, d'entre eux tous pas un n'était noble; la femme d'un imprimeur, celle d'un apothicaire, un

curé, un maître menuisier, qui était officier municipal en août : c'étaient les plus distingués; les autres étaient gens de petits métiers, ouvriers, ouvrières en soie, des boulangers, des tonneliers, des couturières ou blanchisseuses, deux paysans, un manœuvre, un mendiant même. Des femmes, il y en avait deux enceintes.

On s'arrêta à l'idée de jugement; on fit siéger dans une salle du palais les administrateurs provisoires de la ville pour juger les prisonniers. C'est à eux que Jourdan envoyait ceux qu'on arrêtait encore, une femme, par exemple, qu'il sauva, à un coin d'une rue, de ceux qui voulaient la tuer.

Ces administrateurs étaient, outre le greffier Raphel, un prêtre de langue populacière, grand braillard de carrefour, Barbe Savournin de la Rocca, auquel on avait adjoint trois ou quatre pauvres diables, un boulanger, un charcutier, qui n'avaient osé refuser. Duprat était là, menaçant et sombre, pour les surveiller et voir comment ils marcheraient. La première personne qu'on leur amena, une femme, la Auberte, la femme d'un menuisier, fut interrogée doucement, et en l'envoyant en prison ils recommandèrent qu'on eût bien soin d'elle. Si la chose allait ainsi, Duprat et les autres, qui voyaient dans le massacre et la terreur la seule voie de salut, n'avaient rien à espérer. L'un d'eux, un moment après (il était 9 heures du soir), entre furieux, du sang au front, il frappe sur la table et crie : « Cette fois-ci, il ne faut pas qu'il s'en sauve un seul; le sang doit couler; mon ami Lescuyer est mort; toute cette canaille mourra, et si quelqu'un s'y oppose, nous ferons faire feu sur lui. . . » Les autres baissaient la tête. Les seuls Raphel et Jourdan répétèrent, lâchement, comme un chœur : « Oui, il nous faut venger la mort de notre ami Lescuyer. »

L'homme qui se lançait ainsi à travers le jugement et commandait le massacre n'était autre que Mainvielle.

Ce qui n'influa pas peu sur Duprat, Mainvielle et ceux qui résolurent le massacre, ce fut l'exemple de Nîmes. L'idée malheureuse et fausse que le massacre de 1790 y avait fondé la Révo-

lution était prêchée par des Nîmois dans une auberge, la nuit même du 16 octobre.

Effroyable génération de crimes, des Albigeois à la Saint-Barthélemi, et de là aux dragonnades, aux carnages des Cévennes. Nîmes se souvint des dragonnades. Avignon imita Nîmes. Paris imita Avignon.

Rien de plus imitateur, rien de moins original, on peut l'observer, que le crime.

Le lieu même où ce nouveau crime va s'exécuter dit ceci bien haut. On y voit le sang du 16 octobre, la trace des fureurs d'une nuit. *Mais* on y voit, lentement accumulée, aux chambres sépulcrales de l'inquisition, au savant bûcher intérieur (si habilement construit, pour étouffer les morts secrètes), on y voit la grasse suie que laissa la chair brûlée. Le mobilier de l'inquisition est là, heureusement conservé, la chaudière est prête encore, le four attend, dans lequel rougissait le fer des tortures, les souterrains, les oubliettes, les sombres passages cachés dans l'épaisseur des murs, ce qu'on a ailleurs caché et nié, tout cela se voit ici; on n'y a pas plaint la dépense, ni le soin ni l'art. La torture y est artiste. On voit bien que ce n'est point barbarie, fureur passagère; c'est une guerre systématique contre la pensée humaine, savamment organisée, triomphalement étalée.

Tout cela c'est le palais. Au dehors, tout est informe, c'est un monstrueux château fort. Une gigantesque tour, qui n'est ni bien carrée ni ronde, *Trouillas* ou la Glacière, s'allonge pour voir au loin. Babel affreuse que bâtit, dans son orgueil, le pape qui le premier, n'ayant ni sujet ni terre, se donna la triple couronne. *Trouillas*, c'est la *Tour du Pressoir;* peut-être dans l'origine fut-elle le pressoir féodal. Mais, de bonne heure, elle fut un pressoir d'hommes, une prison à presser la chair humaine. Au plus haut et au plus bas, comme dans tout ancien château fort, on mettait des prisonniers. L'ami de Pétrarque, le tribun de Rome, Rienzi, enfermé au sommet, parmi le sifflement de l'éternelle bise, put à loisir méditer sur sa folle confiance au pape. Le fond, l'abîme de

la tour, sans autre ouverture qu'une trappe à l'étage du milieu, fut-il un vaste cachot? un charnier? On doit le croire, c'est l'opinion du pays. Une tradition d'Avignon, que j'ai recueillie de la bouche des personnes âgées, dit que, quand on exhuma les victimes des fureurs révolutionnaires, on trouva plus bas encore quantité d'autres ossements jetés là par l'inquisition. La chose paraît bien vraisemblable, quand on sait que ses victimes ne pouvaient pas être enterrées. Les jeter aux champs, c'eût été les rendre aux mains pieuses des familles, leur sauver la partie du supplice qui effrayait le plus peut-être les faibles imaginations. Ne rentrer jamais dans la terre, ne reposer jamais au sein maternel de la nourrice commune, c'était, pour ainsi parler, la damnation du corps, ajoutée à celle de l'âme. Cette âme, non calmée au cercueil, errait, larve infortunée, pour l'épouvante des vivants; elle se traînait, le soir, et, dans l'ombre, venait avertir ses parents du redoublement de supplice attaché par la vengeance de l'Église à ceux qu'elle avait condamnés.

L'exemple le plus célèbre est celui de l'empereur Henri IV, qui, comme excommunié et souillant les éléments, ne put, à sa mort, rester ni sur terre ni dans la terre. Son corps gisait, longues années, caché, mais non inhumé, dans une profonde cave de Worms.

Tout grand centre d'inquisition devait avoir un tel charnier pour ceux que la sentence condamnait à rester sans sépulture. Lieu de mort, lieu de supplice. Le plus terrible, sans nul doute, pour les âmes de fer que rien ne pouvait dompter, qui riaient de la torture, c'était d'être jeté vivant dans la grande chambre des morts, d'y marcher sur les ossements, de voir, au faible jour qui pouvait pénétrer au fond de l'abîme, la grimace des squelettes, leur rire ironique. Du haut, on jetait un peu de pain à la bête, on l'observait vivante dans la terrible compagnie, on mesurait les degrés de son affaiblissement, l'alanguissement de sa fermeté, le point où le corps, sans défaillir tout à fait, a déjà paralysé l'âme. On pouvait alors le reprendre, idiot, et en tirer quelque signe qui le démentît

lui-même, le produire au jour, le lugubre oiseau de nuit, clignotant, ignoble, éteint, dire à la pensée humaine : « Voilà ton héros!... » De sorte qu'en ce duel barbare de la force contre une âme, le simple peuple pût croire que celle-ci était vaincue et que la force des tyrans était celle même de Dieu.

Voilà le lieu du massacre. Maintenant examinons ceux sur qui il va tomber.

Les soixante ou quatre-vingts qu'on allait tuer pêle-mêle n'étaient pas du même parti. Les quarante derniers arrêtés appartenaient presque tous au petit peuple papiste des confréries d'Avignon. C'étaient de pauvres gens, aveugles, qui, poussés par leurs meneurs, n'avaient su ce qu'ils faisaient. Peu, très peu avaient agi, la plupart crié. Quant aux trente arrêtés en août, ce n'étaient point des fanatiques, ni même, vraiment, des aristocrates. C'était, comme les Niel, le parti français, royaliste-constitutionnel, la nuance de Mulot.

Les Machiavels qui crurent frapper ici un grand coup de politique n'avaient pas la tête à eux. Ils prirent des mesures tout à fait contradictoires.

D'une part, voulant donner au massacre l'aspect d'une vengeance du peuple, d'une invasion fortuite, ils firent pratiquer un trou au mur des prisons, de manière que le concierge, les geôliers, pouvaient dire qu'ils n'avaient pas ouvert les portes. Elles furent ouvertes toutes grandes.

D'autre part, plusieurs des chefs vinrent expressément donner l'ordre du massacre.

L'un d'eux, le major Peytavin, se présentant dans la cour, avec le commis du journaliste Tournal, aux hommes qu'on avait rassemblés, leur dit : « Au nom de la loi, nous avons décidé d'être Français, nous le sommes; faites votre devoir. »

Ils avaient l'air hébété et semblaient ne pas comprendre. Le commis du journaliste, pour mieux expliquer la chose, leur crie aux oreilles : « Il nous faut les tuer tous; s'il s'en sauvait un seul, il servirait de témoin. »

Il n'y avait qu'une vingtaine d'hommes dans la cour, tous du petit peuple d'Avignon, un perruquier, un savetier, un cordonnier pour femmes, un jeune ouvrier menuisier, un maçon, etc. Sauf quelques-uns qui avaient servi quelques mois dans l'armée de Jourdan, ils n'avaient jamais eu d'armes dans les mains. Plusieurs se trouvaient là par hasard, en quelque sorte, parce qu'ils avaient aidé à amener des prisonniers. Ils étaient fort mal armés : tel avait une barre de fer, tel un sabre, un bâton durci au feu.

Pour mettre en mouvement cette belle troupe, il fallait des moyens extraordinaires. On en trouva un, exécrable. Le beau-frère de Duprat, l'apothicaire Mende, s'établit dans la cour avec des liqueurs préparées exprès. Quels furent ces horribles breuvages? On l'ignore; les effets ne furent que trop visibles. A mesure qu'ils burent, ils devinrent exaltés, furieux, ils se ruèrent à la sanglante besogne. Il y en eut pourtant qui, les premiers coups portés, défaillirent et se trouvèrent mal. Ils redescendaient dans la cour, et l'apothicaire leur versait une dose nouvelle d'ivresse et de fureur.

Personne ne les conduisit, ne les dirigea, ne les surveilla. Duprat, l'âme de l'entreprise, ne parut nulle part. Jourdan s'enferma chez lui, avec son énorme dogue qui ne le quittait jamais. Il était ivre tous les soirs, et, ce soir-là, il but encore plus qu'à l'ordinaire. Il voulut tout ignorer; seulement, à travers l'ivresse, il entendit (dit-il plus tard) *quelque tapage* aux prisons.

Le massacre, livré ainsi au hasard, à l'inexpérience de gens si mal armés et qui ne savaient pas tuer, fut infiniment plus cruel que s'il eût été fait par des bourreaux. Il n'eut pas lieu à une même place. Les uns furent tués à l'entrée même des prisons, d'autres dans une des cours, d'autres encore dans un escalier. Les portes étaient ouvertes. Il venait des gens de la ville, les uns pour réclamer tel ou tel, d'autres attirés par les cris, par une invincible curiosité; mais ils ne pouvaient rester, le cœur leur manquait; quelques-uns pourtant parvinrent à obtenir quelques prisonniers. Un de ces hommes, qui venait pour en sauver un, perdit la tête

dès qu'il vit le sang, et se mit, sans savoir pourquoi, à tuer avec les autres.

Il n'y eut aucune espèce d'ordre, tout fut laissé au caprice de ces brutes que l'on avait, par une effroyable ivresse, poussés au premier degré de l'aliénation d'esprit. Quelques soldats de Jourdan espéraient d'abord leur faire faire distinction entre les personnes arrêtées le jour même et les prisonniers du 21 août, qui, se trouvant enfermés depuis cette époque, n'avaient pu certainement tremper dans la mort de Lescuyer. Ils n'obtinrent rien : hommes, femmes, tout y passa pêle-mêle. Si la seule prison des hommes eût été envahie d'abord, on aurait plus aisément peut-être sauvé celle des femmes, les bourreaux étant lassés. Malheureusement plusieurs femmes, pour certaines haines locales, certains propos injurieux, paraissent avoir été les objets voulus, prémédités, du massacre.

Dès 9 heures et demie du soir, lorsqu'il n'y avait encore que très peu d'hommes tués, on vint à la prison des femmes; on en tira la dame Crouzet, femme d'un apothicaire, et, dans cette même cour, où le beau-frère de Duprat, l'apothicaire Mende, versait les liqueurs, elle fut barbarement assommée. C'était une toute jeune femme, des plus jolies d'Avignon, très vivante et très parlante, très attachée à la vie. Elle fit des supplications déchirantes, elle dit (ce qu'on voyait bien) qu'elle était enceinte, supplia pour son enfant; elle n'en fut pas moins frappée, égorgée, puis traînée à un escalier obscur, livrée à la curiosité infâme de ses bourreaux.

La petite couturière Marie Chabert, qui n'était pas moins jolie, avait inspiré à plusieurs le désir de la sauver; mais pas un n'osa. Elle avait pourtant réussi à se réfugier au bas d'un escalier obscur où elle s'était assise, enveloppée et cachée dans un grand manteau d'indienne. Un homme la désigna à un autre, qui la reconnut, tomba sur elle à coups de sabre et la massacra.

Une autre périt encore. Mais il semble que ces morts de femmes, cruellement pathétiques, ralentissaient les bras et troublaient les

cœurs. On n'en tua plus jusqu'à minuit. Les meurtriers, à cette heure, un peu moins ivres déjà, n'étaient guère en train de tuer, mais ils ne savaient pas trop où ils pouvaient s'arrêter; ils se défiaient les uns des autres. Mainvielle leur avait dit que, si quelqu'un voulait arrêter la chose, il fallait faire feu sur lui. Ils avaient parmi eux un enfant ivre, d'une férocité singulière, le fils de Lescuyer, âgé de quinze ou seize ans. Il mettait une horrible ostentation à venger son père, à en faire plus que les hommes.

A cette heure de minuit, où les femmes vivaient encore presque toutes, plusieurs des bourreaux cherchèrent Duprat et Jourdan. Ils étaient allés souper avec Mainvielle et Tournal le journaliste, à une auberge voisine, et mangeaient tranquillement le mets du pays, la soupe au fromage. Les bourreaux entrèrent, tout couverts de sang, contant à grand bruit leurs prouesses; il y en avait un qui montrait un fusil qu'il avait brisé en deux à force de frapper, disait-il, sur la tête des prisonniers. — L'un d'eux : « Il y en a beaucoup de tués! » — Un autre : « Ils sont tous expédiés. » — Un autre : « Il ne reste qu'une femme enceinte, c'est la Ratapiole..... » En réalité, il restait encore onze femmes et deux hommes, tous deux aimés, populaires, le prêtre Nolhac et le portefaix Rey. Le major Peytavin avait expressément demandé, obtenu des massacreurs la vie de Rey et celle de la Ratapiole; mais il voulait apparemment avoir l'assentiment des chefs, et il leur envoyait cet homme, qui n'osa parler de Rey, mais seulement de la femme. Duprat ne répondant rien, Jourdan comprit sa pensée et dit : « Il faut l'expédier. » Là-dessus, silence. Un autre s'avance, se hasarde à dire : « Et pourtant, elle est enceinte. — Enceinte ou non, dit Jourdan, il faut qu'elle y passe. »

Les meurtriers retournèrent, mais ils ne tuèrent ni Rey ni Nolhac. Ils se mirent à tuer des femmes. Trois furent d'abord prises au hasard, une blanchisseuse et deux ouvrières en soie. A mesure qu'elles passaient, elles donnaient leurs bijoux ou on les leur arrachait; ils étaient remis au geôlier. Une des ouvrières

opposa une résistance désespérée : « Personne, disaient-ils, ne fut plus dur à mourir. » Ils rentrèrent ensuite et appelèrent Mme Niel; elle était déjà avertie par les cris affreux qu'elle venait d'entendre. Malade, elle était sur son lit. L'un d'eux lui dit durement : « Levez-vous; vos amis sont morts, et votre fils, tous les prisonniers; c'est maintenant votre tour... Où sont vos bijoux? » Elle se leva, s'habilla, remit ses boucles d'oreilles, ses anneaux. Elle reconnut parmi eux un jeune menuisier, Belley, et le supplia, lui disant que, s'il voulait la sauver, elle lui ferait des rentes, à lui et aux autres. A quoi Belley répondit : « Je ne veux pas me faire pendre pour vous. » On la fit descendre à la cour et on lui porta un coup... « Va trouver ton abbé Mulot. — Seigneur! miséricorde, mon Dieu! » criait-elle. — Puis, tout à coup, elle vit un corps à la lueur des torches : « Ah! mon bel enfant! » C'était le corps de son fils. Elle fut tuée très cruellement.

Les femmes, pour la plupart, étaient jetées, râlantes et mourantes, sur l'escalier que j'ai dit. Mais tous les hommes, immédiatement traînés par les pieds, furent précipités, à mesure qu'on les tuait, au fond de la tour Trouillas. Plusieurs d'entre eux, blessés, meurtris par une chute de 60 pieds, y arrivaient encore vivants. Neuf femmes, précipitées à 4 heures par-dessus les hommes, durent les assommer dans leur chute.

Les cris entendus la nuit, les bruits qui se répandaient sur l'affreuse exécution, avaient glacé de stupeur. On commença à croire les meurtriers bien nombreux, puisqu'ils avaient osé cela; ils le devinrent en effet. Tous les soldats de Jourdan reparurent en foule. Une cérémonie lugubre, l'enterrement de Lescuyer, qui eut lieu dans l'après-midi, leur donna occasion de se montrer dans les rangs. Ce fut une armée entière qui traversa Avignon.

On fit parcourir au convôi une grande partie de la ville. Malgré l'état repoussant, impossible à regarder où se trouvait le cadavre, n'offrant qu'une masse sanglante, on l'enterra à visage découvert. L'abbé Savournin marchait à côté, avec toutes les contorsions d'un capucin frénétique, pleurant et criant vengeance. Mainvielle était

effrayant; sa douleur mélodramatique semblait mendier du sang. A chaque halte, il soulevait la tête du cadavre pour montrer ses lèvres hideusement découpées, puis s'échappait en sanglots et le laissait retomber.

Cette terrible fête de mort où figuraient, bien lavés, proprement vêtus de noir, les exécuteurs de la dernière nuit, semblait en promettre une autre. La ville était dans une affreuse prostration d'horreur et de peur, chacun s'attendait à tout, et disant : « N'est-ce pas moi? » On fut trop heureux quand on sut que le nouveau massacre se bornait aux quatre personnes qui vivaient encore aux prisons. Il y avait deux hommes et deux femmes. L'un, l'abbé Nolhac, était un prêtre estimé, charitable, chez qui beaucoup de personnes mettaient de l'argent en dépôt; c'est peut-être ce qui le perdit. L'autre était Rey, le portefaix, l'un de ceux qui avaient poussé au mouvement contre le pape. Il était d'une force et d'une adresse extraordinaires; seul et sans armes, il lutta contre six hommes armés; la lumière s'éteignit dans la lutte et les assassins faillirent se tuer eux-mêmes. Il échappa, se réfugia dans la conciergerie, où la lutte recommença; enfin il eut le ventre décousu d'un coup de sabre : il fut emporté à quatre et jeté vivant dans la tour; trois quarts d'heure après, il appelait encore tous ses meurtriers par leurs noms et demandait la charité d'une pierre ou d'un coup de fusil.

Deux femmes restaient seulement, la Auberte ou Mme Aubert et la Ratapiole. La première, femme d'un menuisier, avait eu chez elle pour apprenti l'un des meurtriers, le jeune Belley. Dès le commencement du massacre, elle l'avait prié de la sauver. La chose était bien difficile. La Auberte était la sœur d'un maçon du parti papiste qui s'était signalé en juin et que le parti français avait mis à mort. Belley se frappa le front de la main et se frappa deux ou trois fois la tête contre le mur. « J'ai sauvé votre mari, lui dit-il, mais vous, comment puis-je le faire?... Cachez-vous là (il la poussa au fond de la prison et derrière les bancs). Si vous passez cette nuit, vous serez sauvée. » Elle l'avait passée, cette pre-

mière nuit. Mais, dans celle du lundi, elle était encore en plus grand péril.

L'autre femme, la Ratapiole, tout au contraire de la Auberte, s'était montrée très ardente pour la Révolution; elle s'était fort remuée, en juin, de la langue et autrement. Au 16 octobre, elle avait été enlevée au hasard, dans cette aveugle razzia; elle n'avait pas d'autre crime, disait-elle, que de s'être moquée de Mme Mainvielle.

N'osant sauver les deux femmes et voulant à tout prix sauver l'aristocrate, Belley avait bien envie d'égorger la patriote.

Vers minuit, suivi de deux autres meurtriers, des plus féroces, il entre dans la prison et dit à la Ratapiole que le frère de M. Duprat est arrivé de Paris, qu'il est chez le général Jourdan, qu'il faut venir lui parler, qu'elle en sera quitte pour quelques excuses. La Ratapiole se mit à pleurer bien fort, à lui dire qu'elle était enceinte, qu'il eût pitié de son enfant. Ils insistaient pour l'emmener. Mais elle avait avec elle une petite fille de neuf ans, qui, le dimanche, quand on enleva sa mère de chez elle, se prit à ses jupes; on ne put jamais l'en détacher, il fallut les traîner ensemble. Cette petite, ici encore, se pendit à sa mère pour l'empêcher de marcher. Puis elle sauta sur Belley, l'embrassa; il la repoussa et la jeta à dix pas. Elle revint, d'un même bond, lui serra les bras au col : « Je veux que tu sauves maman. » Il commença d'être bien embarrassé. Les autres aussi perdaient contenance. « Et moi, dit naïvement Belley, qu'est-ce que je vais donc dire aux Mainvielle qui m'avaient tant recommandé de vous tuer? Nous serons obligés de dire que vous y avez passé avec les autres. »

Ces deux femmes et un vieux frère convers de quatre-vingt-dix ans qui se retrouva encore furent sauvés effectivement. Jourdan mit des sentinelles à la porte des prisons pour que personne ne pût y monter.

Cependant une odeur affreuse commençait à s'élever des profondeurs de la Glacière. Elle indiquait assez la décomposition rapide des tristes débris. Une seule des victimes respirait peut-être

encore, le portefaix Rey, qui fut si dur à mourir. Jourdan, le mardi 18, sans s'occuper d'éclaircir qui était mort ou en vie, fit jeter par le trou au fond de la tour, sur cette montagne de chair, plusieurs baquets de chaux vive.

On eut beau verser partout des torrents d'eau pour laver les traces; jamais on ne put faire disparaître l'horrible traînée de sang qui marque encore les arêtes du mur intérieur de la tour; chaque corps lancé par le trou avait frappé là et laissé sa trace, sa réclamation éternelle. Le sang resta pour témoigner. — Et, non loin, reste de même, dans ce lugubre palais, la trace des forfaits, plus anciens, que l'aveugle fureur révolutionnaire crut venger par un forfait : c'est la noire et dégoûtante suie du bûcher pyramidal que l'inquisition si longtemps engraissa de chair humaine.

Pourquoi me suis-je longuement arrêté, malgré l'horreur et le dégoût, sur cette abominable histoire? Hélas! je l'ai déjà dit, c'est qu'elle est un commencement. L'atrocité même du crime, l'ébranlement qu'en reçurent les imaginations, le rendirent contagieux. Les soixante victimes d'Avignon remuèrent tous les esprits, que les trois cents morts de Nîmes avaient laissés froids. Le théâtre solennel du crime, l'horreur de cette affreuse tour, cet abîme où tombaient pêle-mêle les morts et les vivants, leurs longues plaintes et la pluie de feu qui leur fut versée dessus, tout cela prêta à l'événement une exécrable poésie. Il entra dans les mémoires par la voie la plus sûre, la peur. Il y fut ineffaçable. La tour de la Glacière s'inscrivit au souvenir effrayé des hommes près de la tour d'Ugolin.

Qu'il y reste, ce fait maudit, pour être à jamais déploré. C'est la première de ces hécatombes humaines où tombèrent sans distinction les révolutionnaires modérés et les adversaires de la Révolution, les amis de la liberté pêle-mêle avec ses ennemis.

Le massacre du 16 octobre est le hideux original des massacres de septembre. Ceux-ci, qui, un an après, semblent sortis d'un élan de fureur toute spontanée, n'en furent pas moins, pour les Méridionaux, qui eurent tant de part à l'exécution, une imitation

en grand du carnage de la Glacière. Plusieurs des bourreaux disaient être venus exprès pour enseigner leur méthode aux massacreurs de Paris.

Les suites de ces événements ont été incalculables. Ils ont créé contre la France innocente une cruelle objection. La Révolution allait au monde, les bras ouverts, naïve, aimante et bienfaisante, désintéressée, vraiment fraternelle. Le monde se reculait, le monde la repoussait d'un mot, toujours Septembre et la Glacière.

Qu'on ne nous accuse donc pas d'avoir fait trop longue halte à ce tragique moment. Une sombre carrière commence d'ici; nous nous sommes assis un moment sur cette pierre de douleur qui marque l'effrayante entrée. Ceci est la porte d'enfer, la porte sanglante. La voilà maintenant ouverte, et le monde y passera.

IMPRIMERIE NATIONALE.

CHAPITRE IV.

DÉCRETS CONTRE LES ÉMIGRÉS ET LES PRÊTRES. – RÉSISTANCE DU ROI (NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1791).

Inertie calculée du pouvoir. — Débats sur les émigrés. — Début de Vergniaud et d'Isnard. — Vergniaud et M[lle] Candeille. — Décret contre les émigrés, 8 novembre 1791. — Veto du Roi, 12 novembre. — Décret contre les prêtres, 29 novembre. — Veto du Roi, 19 décembre. — La question de la guerre, novembre-décembre 1791.

On est étonné, effrayé presque, du peu de traces qu'on trouve dans les monuments contemporains de l'affreuse affaire d'Avignon. Visiblement il y a là-dessous, dans la presse et dans le public, un silence de stupeur. On se tait, on détourne la tête, plutôt que de regarder.

Qui accuser de ce désastre? On le savait trop. Ce n'étaient pas seulement les furieux qui firent les crimes. C'était aussi la fausse et perfide politique qui avait différé les mesures de pacification, de réunion à la France, c'étaient la cour et le ministère. La réunion à la France, qui devait tout arrêter, fut votée par l'Assemblée constituante le 14 septembre, et le ministère, pour nommer les nouveaux commissaires, attendit jusqu'en octobre. Ils n'arrivèrent à Avignon que vers le milieu de novembre, si longtemps après le crime!

Le retard était visiblement calculé par la cour dans l'idée et dans l'espoir d'une réaction papiste, qui ferait croire à l'Assemblée que le peuple d'Avignon ne voulait point être français.

Dans tous les malheurs de l'époque, on retrouve comme cause principale l'inertie calculée de la cour et du ministère.

Qui accuser encore des désastres de Saint-Domingue, sinon la réaction, et Malouet, et Barnave? Ne résultaient-ils pas de l'ajournement arbitraire des décrets libérateurs?

Mêmes retards dans l'organisation des volontaires qui allaient à la frontière.

Le 29 octobre, l'Assemblée manda le ministre Duportail et le somma de s'expliquer sur ce dernier point. Il répondit assez brusquement « qu'il avait donné des ordres ». Était-ce assez pour décharger sa responsabilité ? Ne devait-il pas encore surveiller l'exécution ? On allègue, en faveur de Louis XVI et de ses ministres, que, dans l'affaiblissement du pouvoir, dans le relâchement de tout lien hiérarchique, la volonté la plus sincère donnait peu de résultats. Il est bien permis de douter de cette bonne volonté, quand la simple acceptation des décrets les plus urgents, sans autre peine que de prendre la plume et signer *Louis,* entraînait de longs retards, souvent n'était décidée que par les plaintes menaçantes qui s'en faisaient dans l'Assemblée.

Le 2 novembre, sur des plaintes nouvelles, le jeune et ardent Ducos demanda, obtint que l'Assemblée déclarât qu'elle ne regardait pas les réponses du ministre comme suffisantes, et qu'elle voulait *que tous les huit jours il lui rendît compte.* L'administration de la guerre allait se trouver bientôt transportée du cabinet et du conseil dans les comités de l'Assemblée.

Les deux grandes discussions sur les émigrés et les prêtres se ressentirent fort de cet état de méfiance et d'irritation croissante. Le *crescendo* est curieux, facile à marquer.

Le 20 octobre, on l'a vu, Brissot se contentait encore d'une triple imposition sur les biens des émigrés. Le 25, Condorcet, plus sévère, voulait qu'on mît un séquestre universel sur leurs biens et qu'on exigeât d'eux le serment civique. Mais Vergniaud, Isnard, répondant mieux à la pensée du moment, déclarèrent ces mesures insuffisantes. Que signifiait en effet de demander un serment légal à des ennemis armés ?

Ce fut le premier jour où ces puissantes voix, organes magnifiques et terribles de l'indignation publique, commencèrent à maîtriser l'Assemblée. Elle retrouva dans Vergniaud les moments nobles et solennels de Mirabeau, la majesté de son tonnerre, sinon

les éclats de sa foudre. Mais, si l'accent de Vergniaud était moins âpre et moins vibrant, la dignité, l'harmonie de sa parole, exprimaient celles d'une âme bien autrement équilibrée et qui toujours habita les hautes et pures régions. Noble de nature, au-dessus de tout intérêt et de tout besoin, personne n'a plus que lui honoré la pauvreté. C'était un enfant de Limoges, très heureusement né, doux et un peu lent, qui fut distingué entre tous par le grand Turgot, alors intendant du Limousin, et envoyé par lui aux écoles de Bordeaux. Il justifia à merveille cette sorte de paternité. Au barreau, à l'Assemblée, parmi des crises si violentes, Vergniaud garda une âme profondément humaine. Il avait beau être orateur, il fut toujours homme; dans ses sublimes colères de tribune, on entend toujours quelque accent de nature ou de pitié. Au sein d'un parti violent, aigri, disputeur, il resta étranger à l'esprit de dispute qui rabaisse tout. On accusa son indécision, une sorte de mollesse et d'indolence dont son caractère n'était pas exempt. On disait que son âme semblait souvent errer ailleurs. Ce n'était pas sans raison. Cette âme, il faut l'avouer, dans le temps où la patrie l'eût réclamée tout entière, elle habitait dans une autre âme. Un cœur de femme, faible et charmant, tenait comme enfermé ce cœur de lion de Vergniaud. La voix et la harpe de Mlle Candeille, la belle, la bonne, l'adorable, l'avaient fasciné. Pauvre, il fut aimé, préféré de celle que la foule suivait. La vanité n'y eut point part, ni les succès de l'orateur, ni ceux de la jeune muse dont une pièce obtenait cent cinquante représentations. Ils furent liés d'un lien indissoluble par leur attribut commun, la bonté. Et ce lien fut si fort que Vergniaud le préféra à la vie. Il aima mieux mourir près d'elle que de s'en éloigner un instant. Lorsque la mort se présenta, il pouvait bien s'y soustraire; il semble avoir dit tranquillement : « Mourir tout à l'heure ? Volontiers. Mais je veux aimer encore. »

Ce doux sujet m'a mené un peu loin de la bataille; j'y reviens. La nécessité de proposer des mesures efficaces et fortes contre les émigrés dicta à Vergniaud un discours sévère, mais qui ne confirme pas moins ce que nous venons de dire du caractère profon-

dément humain du grand orateur. Dans cette dure circonstance où le Roi allait avoir à sanctionner une loi qui menaçait ses frères d'un châtiment capital, Vergniaud seul posa l'objection du cœur et de la nature. Il s'adressa au Roi lui-même et s'efforça de le transporter dans la région héroïque de ces antiques pères du peuple qui immolèrent la nature à la patrie. Il dit noblement : « Si le Roi a le chagrin de ne pas trouver en ses frères l'amour et l'obéissance, qu'ardent défenseur de la liberté, il s'adresse au cœur des Français, il y trouvera de quoi se dédommager de ses pertes. »

Ce discours, noblement équilibré de qualités si contraires, posant fortement la justice, mais nullement oublieux de l'humanité, laissa beaucoup d'admiration, peu d'entraînement. L'orateur établissait les principes. Quant au succès, insoucieux, dans la majesté du courage, il s'en remettait au destin. L'Assemblée salua son grand orateur, en le portant le lendemain à la présidence. Elle n'adopta pas ses conclusions sévères et donna la priorité au projet de Condorcet; projet faible, un peu ridicule, si l'on ose dire; il déférait le serment à des ennemis armés, s'en rapportait à leur parole, continuait le payement des pensions et traitements à ceux qui, sans respect du serment, n'hésitaient point de jurer. Au contraire, les gens d'honneur, qui aimeraient mieux sacrifier leurs traitements que leur conscience, Condorcet les punissait par le séquestre de leurs biens.

Il fut combattu (31 octobre) par un député provençal, Isnard, qui changea violemment les dispositions de l'Assemblée. Jamais on ne vit mieux à quel point la passion est contagieuse. Au premier mot, la salle entière vibra, sous une impression électrique; chacun se crut personnellement interpellé, sommé de répondre, quand ce député inconnu, débutant par l'autorité et presque la menace, lança cet appel à tous : « Je demande à l'Assemblée, à la France, à vous, Monsieur (désignant un interrupteur), s'il est quelqu'un qui, de bonne foi et dans l'aveu secret de sa conscience, veuille soutenir que les princes émigrés ne conspirent pas contre la patrie ? Je demande, en second lieu, s'il est quelqu'un dans cette

Assemblée qui ose soutenir que tout homme qui conspire ne doive pas être au plus tôt accusé, poursuivi et puni? S'il en est quelqu'un, qu'il se lève!... »

Vergniaud lui-même, qui présidait, fut si surpris de cette forme impérieuse et violente qu'il arrêta l'orateur et lui fit observer qu'il ne pouvait procéder ainsi par interrogation.

« Tant qu'on n'aura pas répondu, continua Isnard, je dirai que nous voilà placés *entre le devoir et la trahison,* entre le courage et la lâcheté, entre l'estime et le mépris... Nous reconnaissons bien tous qu'ils sont coupables; si nous ne les punissons pas, est-ce donc parce qu'ils sont princes?... Il est temps que le grand niveau de l'égalité passe enfin sur la France libre... C'est la longue impunité des grands criminels qui rend le peuple bourreau. Oui, la colère du peuple, comme celle de Dieu, n'est trop souvent que le supplément terrible du silence des lois... Si nous voulons être libres, il faut que la loi seule gouverne, que sa voix foudroyante retentisse également au palais, à la chaumière, qu'elle ne distingue ni rangs ni titres, inexorable comme la mort quand elle tombe sur sa proie... »

Un frisson passa sur la foule, et, après un court silence, s'éleva un applaudissement terrible. Une sombre ivresse de colère remplit l'Assemblée, les tribunes. Par un mouvement machinal, tous suivaient ce brûlant parleur, cette sauvage parole africaine; tous étaient devenus le même homme, emportés de son tourbillon et ne touchant plus la terre.

Il ajouta alors, avec une violence extraordinaire de voix et de gestes : « On vous a dit que l'indulgence est le devoir de la force, que certaines puissances désarment... Et moi, je dis qu'il faut veiller, que le despotisme et l'aristocratie n'ont ni mort ni sommeil, que, si les nations s'endorment un instant, elles se réveillent enchaînées... Le moins pardonnable des crimes est celui qui a pour but de ramener l'homme à l'esclavage; si le feu du ciel était au pouvoir des hommes, il faudrait en frapper ceux qui attentent à la liberté des peuples. »

Ce discours désordonné, comme une trombe du Midi, enleva tout sur son passage. Condorcet essaya de répondre et personne n'écouta. On décréta, séance tenante, pour première mesure : « Que si Louis-Stanislas-Xavier, prince français, ne rentrait pas dans deux mois, il abdiquait son droit à la régence. » — Le 8 novembre, décret général contre les émigrés, d'après Vergniaud et Isnard : « S'ils ne rentrent au 1er janvier, coupables de conjuration, poursuivis, punis de mort. — Les princes, les fonctionnaires, sont spécialement coupables. — Les revenus des contumaces perçus au profit de la nation, sauf les droits des femmes, des enfants, des créanciers. — Les officiers punis comme le soldat déserteur. — L'embauchement puni de mort. — Dans les quinze premiers jours de janvier, pourra être convoquée la haute cour nationale. »

On apprit le surlendemain la tentative de la contre-révolution à Caen, qui avait failli renouveler sur un curé constitutionnel l'horrible scène de Lescuyer, égorgé dans l'église d'Avignon. Ici, les nobles armés, avec leurs domestiques armés, étaient venus soutenir le curé réfractaire; ils avaient menacé la garde nationale, frappé, tiré sur elle, jusqu'à ce qu'elle les désarmât. Le plus grave, c'est que la commune et le district, pour prévenir le renouvellement de ces collisions, ayant voulu fermer l'église aux réfractaires jusqu'à la décision de l'Assemblée, les administrateurs du département refusèrent d'en signer l'ordre. Tel était le funeste esprit de ces administrations, leur connivence avec les factieux aristocrates, que partout elles paralysaient l'action des lois, les mesures les plus indispensables de police et de salut public. Cambon demanda que l'on convoquât immédiatement la haute cour nationale. On fit venir le lendemain le ministre Delessart, pour avoir des explications; on le soupçonnait à bon droit d'avoir contribué lui-même à troubler le Calvados, en travaillant contre l'évêque Fauchet et encourageant contre lui ces coupables administrateurs.

Pourquoi ce zèle du ministre contre les prêtres citoyens? Le Roi était reconnaissable ici, comme le centre et le chef de la résistance dévote. Ne l'était-il pas aussi de l'émigration armée? On le crut,

le 12 novembre, lorsqu'on apporta le veto qu'il opposait au dernier décret de l'Assemblée.

Il alléguait que les articles rigoureux de ce décret lui semblaient « ne pouvoir compatir avec les mœurs de la nation et les principes d'une constitution libre ». Il présentait les lettres qu'il avait lui-même écrites à ses frères et aux émigrés pour les décider à revenir. Il y disait, entre autres choses, « que l'émigration s'était ralentie », ce qui était visiblement faux; « que plusieurs émigrés étaient rentrés », ce qui n'était que trop vrai. En juin, M. de Lescure et autres Vendéens étaient rentrés avec l'espérance de commencer la guerre civile. Le Roi réclamait la confiance; et au même moment, son ministre confident, Bertrand de Molleville, était convaincu d'avoir caché l'émigration des officiers de marine. Bertrand affirmait hardiment qu'ils étaient tous à leur poste; et plus de cent étaient absents par congé, près de trois cents sans congé. La chose fut établie par le conseil général du Finistère.

Les frères du Roi répondirent bientôt à ses proclamations qu'elles n'étaient pas l'expression sincère de sa pensée. Monsieur, de plus, fit à l'Assemblée qui représentait la France une réponse dérisoire, une parodie indigne de la réquisition qui lui avait été faite de rentrer : « Gens de l'Assemblée française se disant nationale, la saine raison vous requiert, en vertu du titre I, chapitre 1, section 1, article 1, des lois du sens commun, de rentrer en vous-mêmes, » etc.

La question la plus personnelle au Roi, celle des prêtres, fut bientôt tranchée, et rien n'y contribua davantage qu'un discours d'Isnard, le formidable interprète du ressentiment national. Parleur violent plus que profond, il trouva cependant dans la passion même qui était en lui cette juste et profonde parole qui montrait la véritable portée de la question religieuse : « Il faut un dénouement à la Révolution française. »

Le dénouement politique est dans la question sociale; mais celle-ci elle-même n'a le sien, on le verra de plus en plus, que dans la question religieuse. Dieu seul sait trancher de tels nœuds. C'est

dans un changement profond des cœurs, des idées, des doctrines, dans le progrès des volontés, dans l'éducation douce et tendre qui ramène l'homme à sa meilleure nature, que se font les vrais changements. Des lois coactives y font peu. Si le vrai concile de l'époque, l'Assemblée, ne voulait pas toucher au dogme, elle pouvait du moins, dans une question de discipline, le mariage des prêtres, amener à la nature, à la douce humanité, à l'esprit nouveau, une grande partie de ses adversaires. Elle ne s'expliqua pas nettement sur cette question si grave, qui lui fut présentée le 19 octobre, et dès lors elle s'ôta la plus forte prise qu'elle eût eue sur le clergé.

Isnard avait droit d'invoquer la loi contre les factieux, contre le prêtre rebelle qui voulait du trouble et du sang; mais, dans son emportement, il semblait près de confondre le crime avec l'innocence. « S'il existe des plaintes, le prêtre rebelle doit sortir du royaume. *Il ne faut pas de preuves* contre lui, car vous ne le souffrez que par un excès d'indulgence. »

Terrible ivresse! qui lui faisait, au nom du droit, oublier le droit et le juste. Tous la gagnaient en l'écoutant. L'Assemblée parut tout obscure, les ténèbres s'épaissirent, quand ce furieux fanatique se mit à crier : « Les factieux, je les combattrai tous; je ne suis d'aucun parti. *Mon dieu, c'est la loi;* je n'en ai pas d'autre ! »

Isnard avait le tempérament d'un sombre et violent dévot. Il l'était alors à la Loi, à la Raison, qui elle-même est bien Dieu aussi. Tout à l'heure, sous l'impression de la Terreur, nous verrons le même homme, environné de la mort, s'affaisser au mysticisme, puis, farouche dans la réaction, furieux dans le repentir, attiser les flammes civiles par des paroles meurtrières qui ajoutèrent cruellement à toutes les fureurs du Midi.

L'Assemblée hésita à décréter l'impression de ce malencontreux discours et finalement la refusa. Mais, peu après, l'on put voir qu'elle en avait reçu l'esprit. Le 22 novembre, elle nomma quatre grands juges pour l'affaire de Caen; le 25, elle créa un comité de surveillance; les noms furent significatifs : d'abord Isnard et

Fauchet, Goupilleau (de la Vendée), Antonelle (des Bouches-du-Rhône), des Jacobins violents, Grangeneuve et Chabot, Bazire et Merlin, Lecointe, Thuriot, etc.

Ce choix fait pressentir assez le décret qu'on va porter (29 novembre 1791); décret violent, passionné, qui fut reçu comme un défi du parti qu'il voulait frapper et n'eut d'autre effet que celui d'un appel à la résistance.

Ses considérants, remarquables par un grand appareil logique, partent du *Contrat social,* « qui protège, mais qui lie tous les membres de l'État ». Le serment, *purement civique,* est la caution que tout citoyen doit donner de sa fidélité à la loi. — Si le ministre d'un culte refuse de reconnaître la loi (qui lui assure la liberté religieuse, sans autre condition que le respect pour l'ordre public), il annonce par ce refus même que son intention n'est pas de respecter la loi.

Le serment civique sera exigé sous le délai de huit jours. — Ceux qui refuseront seront tenus *suspects* de révolte et recommandés à la surveillance des autorités. — S'ils se trouvent dans une commune où il survient des troubles religieux, le directoire du département peut les éloigner de leur domicile ordinaire. — S'ils désobéissent, emprisonnés pour un an au plus. — S'ils provoquent la désobéissance, deux ans. — La commune où la force armée est obligée d'intervenir en supportera les frais. — Le magistrat qui refuse ou néglige de réprimer sera poursuivi. — Les églises ne serviront qu'au culte salarié par l'État. Celles qui n'y sont pas nécessaires pourront être achetées par un autre culte, mais non pour ceux qui refusent le serment. — Les municipalités enverront aux départements, et ceux-ci à l'Assemblée, les listes des prêtres qui ont juré et de ceux qui ont refusé, avec des observations sur leur coalition entre eux et avec les émigrés, de sorte que l'Assemblée avise aux moyens d'extirper la rébellion. — L'Assemblée regarde comme un bienfait les bons ouvrages qui peuvent éclairer les campagnes sur les questions prétendues religieuses; elle les fera imprimer et récompensera les auteurs.

Ce décret était fondé en droit *à l'égard des prêtres,* qui ne sont nullement des citoyens ordinaires, qui ont un privilège énorme et se trouvent bien plus responsables, exerçant une magistrature et la plus autorisée. Si vous dites qu'elle est antérieure, extérieure à l'action de l'État, voyez ce qui en résulte : c'est que cette autorité extérieure, placée aux fondements mêmes de la société, peut les ruiner à son aise et se trouver un matin avoir renversé l'État. Le partage entre l'État et le prêtre a ce résultat étrange; l'État dit à l'autre : « Prends l'âme, moi je garderai le corps, je gouvernerai ses mouvements; à toi la volonté, à moi l'action. » Division puérile, impossible : l'action dépend de celui dont dépend la volonté.

Le décret avait un grand défaut, c'était de faire porter justement la répression sur un point où tout le monde se ferait honneur de la mériter. Dans une question de conscience, elle portait une peine d'*argent!* Quel avantage elle donnait là à l'ennemi! Au défaut de fanatisme, l'honneur seul, l'honneur du gentilhomme, la noble folie de la vieille France, allait, à coup sûr, faire oublier toute considération de devoir public, d'amour de la paix. Ceux même qui, au nom du salut commun, du vrai christianisme, se seraient soumis, on les ramenait, par cette pénalité basse, à la question du point d'honneur et de la dignité personnelle.

Il ne fallait point de décret, point de mesure générale. Il fallait des hommes, — des hommes dans la main de l'Assemblée, agissant sous la direction vigoureuse de ses comités, mais d'une manière très diverse, selon l'état moral des provinces, qui différait infiniment.

Ces hommes ne se trouvaient guère, il est vrai, dans l'administration départementale, ni dans le pouvoir judiciaire, tous deux faibles, détendus, remis au hasard des élections, des influences locales. Spectacle étrange de ce grand corps de la France, non organisée encore, non centralisée. Le centre organique (je parle de l'Assemblée) pensait, voulait, menaçait; mais, du centre aux extrémités qui devaient exécuter, il n'y avait qu'un lien incertain et

infidèle; l'Assemblée, dans son décret, disait bien qu'elle voulait lever le glaive; pour lever, il faut une main; or elle n'en avait pas.

C'était le triste spectacle d'un pauvre paralytique qui crie, menace de sa chaise, sans pouvoir bouger de là. S'il sortait de son impuissance, ce ne pourrait être que par une étrange révolution, un terrible accès de fureur.

La force manquant, la fureur vint au secours. N'ayant ni administration ni tribunaux à elle, la Révolution agit par les clubs, par l'appel à la violence, et elle réussit à agir, — en brisant tout et se brisant.

Tel est le sort d'un État imprévoyant qui n'a su organiser ni l'action ni la répression. Celui qui, n'ayant ni le commencement ni la fin, n'ayant point l'initiation morale et religieuse, la laissant au prêtre, n'a pas non plus dans sa main ce qui corrige et remédie, le pouvoir judiciaire, un tel État, dis-je, est perdu. Malheur à ceux qui, comme l'Assemblée constituante, abdiquent le glaive de justice! Malheur à ceux qui, comme nous, par un respect superstitieux pour l'inamovibilité, le laissent à leurs ennemis! La Révolution, jugée chaque jour par la contre-révolution, périrait dans un temps donné.

Le décret fait, bon ou mauvais, il restait de le respecter. Peut-être eût-il fait peu de mal si on en eût modifié, ralenti l'application, spécialement dans l'Ouest. Mais il provoqua dans Paris une fatale résistance de la part de la cour et des constitutionnels. Ceux-ci, exclus de toute action, même indirecte, sur l'Assemblée, furent ravis de lui faire obstacle. Ils étaient réfugiés dans un corps et dans un club, le club des Feuillants, le corps du département de Paris. L'un prépara, l'autre signa une protestation adressée au Roi, où on le priait d'apposer son veto au décret relatif aux prêtres. Ne tenant nul compte des circonstances, restant dans les principes abstraits, paraissant croire qu'il s'agissait d'hommes inoffensifs et paisibles, faisant partout la confusion du prêtre et du simple citoyen, n'ayant pas l'air de soupçonner que le premier, investi d'une si dangereuse autorité, est plus responsable que l'autre, le

directoire de Paris invoquait le veto du Roi, comme si le Roi, à cette époque, eût été vraiment une force. Mettre le Roi devant les prêtres contre le courant qui venait, c'était vouloir que prêtres, Roi et directoire de Paris, tout fût brisé du même coup.

Les signataires de cet acte insensé étaient pourtant des gens d'esprit, des Talleyrand, des Baumetz, etc. Voilà à quoi l'esprit sert, l'habitude de saisir finement les petits rapports des choses, de regarder à la loupe, de manier avec dextérité le monde et l'intrigue. Il ne faut pas de finesse en Révolution. Le génie, pour embrasser les grandes masses, doit être grand, simple, grossier, si j'ose parler ainsi.

Une réponse, bien autrement spirituelle, aiguë et perçante (la pièce la plus française qui ait été écrite depuis la mort de Voltaire), leur fut lancée par Desmoulins, sous forme de pétition à l'Assemblée nationale. Lui-même l'apporta à la barre, et, se défiant de son organe embarrassé, il la fit lire par Fauchet. L'originalité de cette pièce, c'est que, dans une grande question politique et d'équité, le malicieux basochien n'attestait que le droit strict, le texte des lois, de ces mêmes lois que les membres du directoire avaient faites, comme membres de l'Assemblée constituante; il les battait de leurs armes, les perçait de leurs propres flèches. La loi contre ceux *qui avilissent les pouvoirs publics,* celle qui punit *les pétitions collectives,* il montrait parfaitement qu'ici elles tombaient d'aplomb sur leurs propres auteurs, qu'ils étaient coupables d'avoir tenté d'avilir le premier pouvoir, l'Assemblée, et concluait à ce que le directoire fût mis en accusation.

Il qualifiait la pétition du directoire comme « le premier feuillet d'un grand registre de contre-révolution, une souscription de guerre civile, envoyée à la signature de tous les fanatiques, de tous les idiots, de tous les esclaves permanents, de tous les ci-devant voleurs », etc.

Le plus grave en cette pièce, ce qui porta coup, ce fut la tranchante ironie par laquelle il arracha le voile de la situation, formula en pleine lumière ce qui nageait obscur dans tous les esprits;

formule d'une netteté terrible, qui frappait le Roi en l'innocentant; elle reste le jugement de l'histoire :

« Nous ne nous plaignons ni de la constitution qui a accordé le veto, ni du Roi qui en use, nous souvenant de la maxime d'un grand politique, de Machiavel :

« Si le prince doit renoncer à la souveraineté, la nation serait « trop injuste, trop cruelle, de trouver mauvais qu'il s'opposât con- « stamment à la volonté générale, parce qu'il est difficile et contre « nature de tomber volontairement de si haut. »

« Pénétrés de cette vérité, prenant exemple de Dieu même, *dont les commandements ne sont point impossibles,* nous n'exigerons jamais du ci-devant souverain un amour impossible de la souveraineté nationale, et nous ne trouvons point mauvais qu'il appose son veto, précisément aux meilleurs décrets. »

C'était toucher le fond du fond. L'Assemblée en fut frappée, reconnut son propre sentiment, adopta la pièce comme sienne, décréta l'insertion au procès-verbal et l'envoi du procès-verbal aux départements.

Le lendemain, les membres qui appartenaient aux Feuillants, étant arrivés de bonne heure, au nombre de deux cent soixante, firent une majorité contraire, annulèrent le décret de la veille, à la grande indignation des tribunes et du public. Dès lors, une guerre commença contre leur club; placé à la porte de l'Assemblée et dans ses bâtiments mêmes, l'affluence des deux foules devait y causer du tumulte, peut-être des collisions.

Cette lutte intérieure, qui ne laissait pas que d'agiter Paris, éclatait au moment même où l'autorité était désarmée, et par la retraite de Lafayette qui quittait le commandement, et par son échec aux élections municipales (17 novembre 1791). La Reine, nous l'avons dit, en haine de Lafayette, fit voter les royalistes pour le Jacobin Pétion, qui eut six mille sept cents voix contre les trois mille de son concurrent. La Reine avait dit : « Pétion est un sot, un homme incapable de faire ni bien ni mal. » Mais, derrière lui, venait Manuel, comme procureur de la commune,

derrière Manuel, son substitut, le formidable Danton. La Reine, en favorisant le succès de Pétion, ouvrit la porte à celui-ci.

La guerre intérieure, contre les prêtres et le Roi qui les défend, la guerre extérieure, contre les émigrés et les rois qui les protègent, se prononcent de plus en plus, non dans les actes encore, mais dans les paroles, les menaces, le bouillonnement visible des cœurs.

Le 22 novembre, l'Assemblée écouta un rapport de Koch sur l'état menaçant de l'Europe, sur les vexations dont les citoyens français de l'Alsace étaient l'objet de la part des émigrés et des princes qui toléraient leurs rassemblements. Ces vexations, dénoncées à M. de Montmorin, l'avaient médiocrement ému; il avait répondu en termes vagues et n'avait rien fait. L'Assemblée ne pouvait imiter cette indifférence. Le comité diplomatique demandait qu'on rappelât aux princes la constitution germanique, qui leur interdit tout ce qui peut entraîner l'Empire dans une guerre étrangère, et que le pouvoir exécutif prît des mesures pour les forcer à dissoudre ces rassemblements armés.

La question, resserrée par Koch, fut étendue par Isnard, replacée dans sa grandeur. C'était la question de la guerre. Il établit hardiment tout l'avantage qu'il y avait pour la France à forcer ses ennemis de se déclarer, et, s'il le fallait, à frapper les premiers coups.

« Élevons-nous dans cette circonstance à toute la hauteur de notre mission; parlons aux ministres, au Roi, à l'Europe, avec la fermeté qui nous convient. Disons à nos ministres que jusqu'ici la nation n'est pas très satisfaite de la conduite de chacun d'eux. Que désormais ils n'ont à choisir qu'entre la reconnaissance publique et la vengeance des lois, et que par le mot responsabilité nous entendons la mort. — Disons au Roi que son intérêt est de défendre la constitution; que sa couronne tient à ce palladium sacré; qu'il ne règne que par le peuple et pour le peuple; que la nation est son souverain, et qu'il est sujet de la loi. Disons à l'Europe que le peuple français, s'il tire l'épée, en jettera le fourreau; que si,

malgré sa puissance et son courage, il succombait en défendant la liberté, ses ennemis ne régneraient que sur des cadavres. Disons à l'Europe que si les cabinets engagent les rois dans une guerre contre les peuples, nous engagerons les peuples dans une guerre contre les rois. (On applaudit.) Disons-lui que tous les combats que se livreront les peuples par ordre des despotes... (Les applaudissements continuent.) N'applaudissez pas, n'applaudissez pas, respectez mon enthousiasme, c'est celui de la liberté.

« Disons-lui que tous les combats que se livrent les peuples par ordre des despotes ressemblent aux coups que deux amis, excités par un instigateur perfide, se portent dans l'obscurité; si la clarté du jour vient à paraître, ils jettent leurs armes, s'embrassent et châtient celui qui les trompait. De même, si, au moment que les armées ennemies lutteront avec les nôtres, le jour de la philosophie frappe leurs yeux, les peuples s'embrasseront, à la face des tyrans détrônés, de la terre consolée et du ciel satisfait. »

Cette puissante colère d'Isnard était véritablement divinatrice et prophétique. Tout ce qu'il disait, le 29 novembre, sur la perfidie des rois et le besoin de les prévenir, commença à éclater bien peu après. Le 3 décembre, Léopold écrivait à Vienne un acte, modéré dans la forme, mais qui, posant la question sur un point vraiment insoluble, annonçait assez l'intention de se ménager une querelle éternelle et la pensée ultérieure d'agir, quand il serait prêt.

Sa conduite était évidemment double. Comme Léopold et comme Autrichien, il était ami de la France; il réprimait les insultes faites dans ses États aux Français qui portaient la cocarde nationale. Mais, comme empereur, il empêchait les princes possessionnés en Alsace d'accepter les dédommagements que la France leur offrait; il rompait même et annulait les arrangements qu'ils avaient pu prendre déjà, voulait les forcer à obtenir leur réintégration entière, annonçant la résolution *de les soutenir et de leur donner secours*. Et le motif qu'il alléguait était de ceux qui rendent la guerre inévitable, fatale : la question même de la souveraineté.

Les terres en question, disait-il, n'étaient *pas tellement soumises à la souveraineté* du Roi qu'il pût en disposer en indemnisant les propriétaires. Donc il y voyait des enclaves purement germaniques de l'Empire au milieu de la France; la France sans le savoir avait l'Empire dans ses flancs, l'ennemi dans ses positions les plus dangereuses, derrière ses lignes les plus exposées. La question présentée ainsi, il était facile à prévoir qu'on ne voulait point la dénouer, mais la garder comme un *en-cas* de guerre et la trancher par l'épée.

Le 14 décembre, le Roi vint déclarer à l'Assemblée qu'il ne verrait qu'un ennemi dans l'électeur de Trèves, si, avant le 15 janvier, il n'avait dissipé les rassemblements armés. Il fut applaudi, mais sa popularité y gagna peu. Il ne s'expliquait pas sur l'étrange message de l'Empereur qui occupait les esprits. Il annonçait qu'il ne s'écarterait jamais de la constitution, mais à l'instant il l'appliquait de la manière la plus propre à soulever l'indignation publique, en apposant son veto au décret rendu contre les prêtres (19 décembre 1791). L'indignation publique se tourna contre les Feuillants, dont les chefs conseillaient la cour. Des scènes violentes eurent lieu à leur club, et l'Assemblée décida qu'aucun club ne pourrait se réunir dans les bâtiments où elle siégeait.

Le décret contre les prêtres, le veto du Roi, ce n'est pas moins que la guerre. C'est le point où la conscience rencontrant la conscience, le Roi se posant juste à l'encontre du peuple, l'un ou l'autre sera brisé.

Et sur cet orage bas, lourd, sombre, de la lutte intérieure, plane l'orage lumineux, grandiose, de la guerre européenne qui se prépare en même temps. Il détone de moment en moment, avec des éclats sublimes.

Il éclate, aux Jacobins, le 18 décembre, d'une manière originale, fantastique et sauvage, à laquelle cette société politique, mieux disciplinée qu'on ne croit, n'était guère habituée. Elle était présidée, ce jour-là, par le prophète de la guerre, le violent prédicateur de la croisade européenne; on voit que je parle d'Isnard.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Une scène infiniment touchante (que j'ai contée au long plus haut) venait d'avoir lieu; on avait, en présence d'un député des sociétés anglaises, intronisé dans la salle des drapeaux des nations libres, française, anglaise, américaine. Le député, accueilli comme on n'accueille qu'en France, entouré de jeunes et charmantes femmes qui apportaient en présent pour leurs frères anglais les produits de leur travail, venait de répondre avec l'embarras d'une vive émotion. Un autre présent fut apporté, celui d'un Suisse de Neufchâtel, de ce Virchaux qui, en juillet, écrivit, au Champ de Mars, la pétition pour la république. C'était une épée de Damas, qu'il offrait pour le premier général français qui vaincrait les ennemis de la liberté. Cette épée donnée par la Suisse, esclave encore et suppliante, à la Révolution française qui allait la délivrer, c'était un touchant symbole. Quarante Suisses, les pauvres Vaudois du régiment de Châteauvieux, étaient sur les galères de France, comme pour nous mieux rappeler le monde enchaîné qui espère en nous.

Isnard fut saisi d'un transport extraordinaire. Il embrassa cette épée, et, la brandissant bien haut, il parla mieux qu'Ézéchiel : « La voilà !... Elle sera victorieuse... La France poussera un grand cri, tous les peuples répondront. La terre se couvrira de combattants, et les ennemis de la liberté seront effacés de la liste des hommes ! »

CHAPITRE V.

SUITE DE LA QUESTION DE LA GUERRE.
Mme DE STAËL ET NARBONNE AU POUVOIR (DÉCEMBRE 1791-MARS 1792).

Opposition de Mme Roland et de Robespierre. — Il est pour la guerre au 28 novembre; depuis, pour la paix. — Mme de Staël fait M. de Narbonne ministre de la guerre, 7 décembre. — Vues diverses de la cour, des Feuillants, des Girondins. — La cour craignait la guerre. — Robespierre suppose qu'elle veut la guerre, qu'elle conspire avec les Feuillants et la Gironde. — Les Girondins ne peuvent répondre nettement à Robespierre. — Leur conduite double. — Impuissance de Narbonne, janvier 1791. — Vague et nullité des moyens que propose Robespierre. — L'Europe veut ajourner la guerre, la Gironde la décider. — Louvet contre Robespierre, Desmoulins contre Brissot. — Défiance et inertie des Jacobins. — La cour et les prêtres organisent la guerre intérieure. — La Gironde confie les armes au peuple. — Piques et bonnet rouge, janvier-février 1792. — La Gironde frappe la cour par l'accusation des ministres, 18 mars 1792. — La cour accepte le ministère girondin.

Au moment où Isnard brandit l'épée de la guerre, où toute la salle, illuminée par cette lueur d'acier, croulait presque d'applaudissements, Robespierre monta, d'un air sombre, à la tribune, et dit froidement, lentement : « Je supplie l'assemblée de supprimer ces mouvements d'éloquence matérielle, ils peuvent entraîner l'opinion, qui a besoin, en ce moment, d'être dirigée par l'exemple d'une discussion tranquille. »

Il descendit, et un froid pesant retomba sur l'assemblée. Le paralytique Couthon, se soulevant de sa place, demanda l'ordre du jour. La société était si docile, si parfaitement disciplinée, qu'au grand étonnement de la Gironde, elle vota l'ordre du jour.

C'était ce dernier parti qui, trois mois durant, avait presque toujours, par Brissot, Fauchet, Condorcet, Isnard, Grangeneuve, présidé les Jacobins. Sa chaleur et son élan avaient, en quelque sorte, ravi la société hors d'elle-même. En réalité, il lui était

extérieur et étranger, d'un génie essentiellement contraire; il n'y pouvait avoir racine.

La dissidence profonde éclata sur la question de la guerre. La Gironde voulait la guerre extérieure; les Jacobins, la guerre aux traîtres, aux ennemis du dedans. La Gironde voulait la propagande et la croisade; les Jacobins, l'épuration intérieure, la punition des mauvais citoyens, la compression des résistances par voie de terreur et d'inquisition.

Leur idéal, Robespierre, exprimait parfaitement leur pensée, quand il dit, ce même soir (18 décembre 1791) : « La défiance est au sentiment intime de la liberté ce que la jalousie est à l'amour. »

Nous avons perdu de vue, depuis quelque temps, ce sombre personnage. Membre de la Constituante, il se trouvait par cela même exclu de la Législative. Il venait de passer deux mois à Arras. Dans ce court voyage, le seul moment de rafraîchissement d'esprit qu'il ait eu avant la mort, Robespierre avait été vendre le foyer de sa famille. Il voulait, avant les grandes luttes qu'il prévoyait, ramasser son existence, la concentrer toute *chez lui;* chez lui, c'est-à-dire à Paris, rue Saint-Honoré, aux Jacobins, au sein de la société que nous avons vue, en septembre, réorganisée par lui, et dont, en décembre, nous le voyons toujours, en dépit de la Gironde, le dominateur.

Tout le voyage avait été un triomphe. Sorti de l'Assemblée constituante, presque sur les bras du peuple, Robespierre vit, de ville en ville, les sociétés patriotiques venir au-devant de lui. Son rôle, dans l'Assemblée, cette position de défenseur unique du principe abstrait de la démocratie, l'avait mis bien haut. Il apparaissait déjà, aux regards des plus pénétrants, comme le premier homme, le centre et le chef probable des associations jacobines qui couvraient la France. Mme Roland en avait jugé ainsi, et de son désert où elle était retournée, elle lui avait écrit (13 septembre) une lettre très digne, mais flatteuse et bien calculée. Nous ne voyons pas qu'il ait répondu à ces avances. Du Girondin au Jacobin, il y avait différence, non fortuite, mais naturelle,

innée, différence d'espèce, haine instinctive, comme du loup au chien. Mme Roland, en particulier, par ses qualités brillantes et viriles, effarouchait Robespierre. Tous deux avaient ce qui semblerait pouvoir rapprocher les hommes, et qui, au contraire, crée entre eux les plus vives antipathies : *avoir un même défaut.* Sous l'héroïsme de l'une, sous la persévérance admirable de l'autre, il y avait un défaut commun, disons-le, un ridicule. Tous deux, ils écrivaient toujours, *ils étaient nés scribes.* Préoccupés, on le verra, du style autant que des affaires, ils ont écrit la nuit, le jour, vivant, mourant; dans les plus terribles crises et presque sous le couteau, la plume et le style furent pour eux une pensée obstinée. Vrais fils du XVIIIe siècle, du siècle éminemment littéraire et *belléstriste,* pour dire comme les Allemands, ils gardèrent ce caractère dans les tragédies d'un autre âge. Mme Roland, d'un cœur tranquille, écrit, soigne, caresse ses admirables portraits, pendant que les crieurs publics lui chantent sous ses fenêtres : « La mort de la femme Roland. » Robespierre, la veille du 9 thermidor, entre la pensée de l'assassinat et celle de l'échafaud, arrondit sa période, moins soucieux de vivre, ce semble, que de rester bon écrivain.

Comme politiques et gens de lettres, dès cette époque, ils s'aimaient peu. Robespierre, d'ailleurs, avait un sens trop juste, une trop parfaite entente de l'unité de vie nécessaire aux grands travailleurs, pour se rapprocher aisément de cette femme, de cette reine. Près de Mme Roland, qu'eût été la vie d'un ami ? Ou l'obéissance ou l'orage. L'humble maison des Duplay lui allait bien mieux. Là il était roi lui-même, que dis-je ? dieu plutôt, l'objet d'une dévotion passionnée. Toutefois, revenant d'Arras, il ne put y rentrer encore; il ramenait sa sœur, la fière demoiselle Charlotte de Robespierre, qui n'était nullement d'humeur à céder son frère à personne. Il fallut qu'il s'établît avec elle, rue Saint-Florentin, au grand déplaisir de Mme Duplay, qui, dès lors, entra avec la sœur en état de guerre, attendant impatiemment le moment de reconquérir Robespierre, et rôdant autour, comme une lionne dont a volé les petits.

autre influence, il parvint à se persuader que cette grande chose était l'effet d'une intrigue.

Voici, en réalité, la part exacte que l'intrigue avait en ceci.

Mme de Staël, fille de Necker, née dans cette maison de sentimentalité, de rhétorique et d'emphase, de larmes faciles, avait de grands besoins de cœur, en proportion de son talent. Elle cherchait d'amour en amour, parmi les hommes du temps, à qui elle donnerait ce cœur; elle aurait voulu un héros; n'en trouvant pas, elle compta sur le souffle puissant, chaleureux, qui était en elle, et elle entreprit d'en faire un.

Elle trouva un joli homme, roué, brave, spirituel, M. de Narbonne. Qu'il y eût peu ou beaucoup d'étoffe, elle crut qu'elle suffirait, étant doublée de son cœur. Elle l'aimait surtout pour les dons héroïques qu'elle voulait mettre en lui. Elle l'aimait, il faut le dire aussi (car elle était une femme), pour son audace, sa fatuité. Il était fort mal avec la cour, mal avec bien des salons. C'était vraiment un grand seigneur, d'élégance et de bonne grâce, mais mal vu des siens, d'une consistance équivoque. Ce qui piquait beaucoup les femmes, c'est qu'on se disait à l'oreille qu'il était le fruit d'un inceste de Louis XV avec sa fille. La chose n'était pas invraisemblable. Lorsque le parti jésuite fit chasser Voltaire et les ministres voltairiens (les d'Argenson, Machault encore qui parlait trop des biens du clergé), il fallait trouver un moyen d'annuler la Pompadour, protectrice de ces novateurs. Une fille du Roi, vive et ardente, Polonaise comme sa mère, se dévoua, autre Judith, à l'œuvre héroïque, sanctifiée par le but. Elle était extraordinairement violente et passionnée, folle de musique où la dirigeait le peu scrupuleux Beaumarchais. Elle s'empara de son père et le gouverna quelque temps, au nez de la Pompadour. Il en serait résulté, selon la tradition, ce joli homme, spirituel, un peu effronté, qui apporta en naissant une aimable scélératesse à troubler toutes les femmes.

Mme de Staël avait une chose bien cruelle pour une femme : c'est qu'elle n'était pas belle. Elle avait les traits gros, et le nez surtout.

Elle avait la taille assez forte, la peau d'une qualité médiocrement attirante. Ses gestes étaient plutôt énergiques que gracieux; debout, les mains derrière le dos, devant une cheminée, elle dominait un salon, d'une attitude virile, d'une parole puissante, qui contrastait fort avec le ton de son sexe et parfois aurait fait douter un peu qu'elle fût une femme. Avec tout cela elle n'avait que vingt-cinq ans, elle avait de très beaux bras, un beau col à la Junon, de magnifiques cheveux noirs qui, tombant en grosses boucles, donnaient grand effet au buste, et même relativement faisaient paraître les traits plus délicats, moins hommasses. Mais ce qui la parait le plus, ce qui faisait tout oublier, c'étaient ses yeux, des yeux uniques, noirs et inondés de flammes, rayonnants de génie, de bonté et de toutes les passions. Son regard était un monde. On y lisait qu'elle était bonne et généreuse entre toutes. Il n'y avait pas un ennemi qui pût l'entendre un moment, sans dire en sortant, malgré lui : « Ô la bonne, la noble, l'excellente femme ! »

Retirons le mot de génie pourtant; réservons ce mot sacré. Mme de Staël avait, en réalité, un grand, un immense talent, et dont la source était au cœur. La naïveté profonde et la grande invention, ces deux traits saillants du génie, ne se trouvèrent jamais chez elle. Elle apporta, en naissant, un désaccord primitif d'éléments qui n'allait pas jusqu'au baroque, comme chez Necker, son père, mais qui neutralisa une bonne partie de ses forces, l'empêcha de s'élever et la retint dans l'emphase. Ces Necker étaient des Allemands établis en Suisse. C'étaient des bourgeois enrichis. Allemande, Suisse et bourgeoise, Mme de Staël avait quelque chose, non pas lourd, mais fort, mais épais, peu délicat. D'elle à Jean-Jacques, son maître, c'est la différence du fer à l'acier.

Justement parce qu'elle restait bourgeoise, malgré son talent, sa fortune, son noble entourage, Mme de Staël avait la faiblesse d'adorer les grands seigneurs. Elle ne donnait pas l'essor complet à son bon et excellent cœur, qui l'aurait mise entièrement du côté du peuple. Ses jugements, ses opinions, tenaient fort à ce travers. En tout, elle avait du faux. Elle admirait, entre tous, le peuple

qu'elle croyait éminemment aristocratique, l'Angleterre, révérant la noblesse anglaise, ignorant qu'elle est très récente, sachant mal cette histoire dont elle parlait sans cesse, ne soupçonnant nullement le mécanisme par lequel l'Angleterre, puisant incessamment d'en bas, fait toujours de la noblesse. Nul peuple ne sait mieux faire du vieux.

Il ne fallait pas moins que le grand rêveur, le grand fascinateur du monde, l'amour, pour faire accroire à cette femme passionnée qu'on pouvait mettre le jeune officier, le roué sans consistance, créature brillante et légère, à la tête d'un si grand mouvement. La gigantesque épée de la Révolution eût passé, comme gage d'amour, d'une femme à un jeune fat! Cela était déjà assez ridicule. Ce qui l'était encore plus, c'est que cette chose hasardée, elle prétendait la faire dans les limites prudentes d'une politique bâtarde, d'une liberté quasi anglaise, d'une association avec les Feuillants, un parti fini, avec Lafayette, à peu près fini. De sorte que la folie n'avait pas même ce qui fait réussir la folie parfois, d'être hardiment folle. Un homme d'esprit, qu'on a de nos jours ridiculement exagéré comme prudence et prévoyance, Talleyrand s'était aussi, à l'étourdie, embarqué dans cette sottise. A la légère, il se laissa envoyer en Angleterre par la petite coalition. Il fut à peine reçu; partout on lui tourna le dos.

Qui ne voyait derrière ce parti mixte, impuissant, venir l'ardente Gironde? Celle-ci n'avait pas eu la peine de rêver, d'inventer la guerre. Elle était fille de la guerre, c'est la guerre qui l'avait nommée. Elle arrivait bouillonnante, sur la vague belliqueuse du grand océan de la Révolution, impatient de déborder. M[me] de Staël avait son talent et son intrigue, son salon européen, et surtout anglais, les débris de la Constituante et feu M. de Lafayette. La Gironde avait l'élan, l'impulsion immense des six cent mille volontaires qui allaient se mettre en marche; elle avait ses machines populaires dont elle battait à la fois les Feuillants et les Jacobins; je parle surtout de la fabrication des piques, et du bonnet rouge, qu'elle inventa en décembre.

La Gironde laissait aller les Feuillants, Mme de Staël et Narbonne; elle les favorisait de ses vœux, trouvait très bon qu'ils travaillassent pour elle. Cette épée, une fois tirée, qui la manierait, sinon la Gironde? Elle comptait en faire double usage, contre le Roi, contre les rois, d'un revers abattre le trône, et la pointe, la porter à la gorge de l'ennemi du dehors, qui par derrière à ce moment verrait les peuples soulevés.

La cour avait une peur effroyable de la guerre, nous le savons maintenant de la manière la plus certaine. Et quand nous ne le saurions pas, l'effort ne serait pas grand pour en faire la conjecture, quand on voit la désorganisation croissante où elle laissait l'armée, non le personnel seulement qui était indiscipliné, mais le matériel même pour lequel l'Assemblée votait toujours en vain des fonds. On a vu comment, sous l'influence de la cour, la Constituante réduisit ses trois cent mille volontaires à moins de cent mille, dont le ministre déclara ne pouvoir armer que quarante-cinq mille, lesquels ne furent pas armés.

Ces faits étaient connus, palpables. Et cependant un témoin fort attentif, Robespierre, semble ne les avoir pas vus; encore moins la presse et les clubs, qui le suivirent en ceci. Tous, sur sa trace, se lancèrent à l'envi dans le champ des conjectures, des vagues accusations, sans daigner relever les faits qui se trouvaient sous leurs pieds.

Robespierre partait d'un point de départ excellent et judicieux; mais son imagination, sombre et systématique dans les déductions de la haine, en tirait un vaste ensemble de conjectures erronées.

Le point de départ très vrai, c'est que Narbonne et sa muse, les Feuillants, etc., ne pouvaient inspirer confiance, ni comme caractère ni comme parti, qu'il était très hasardeux de commettre à de telles mains la guerre de la liberté.

Robespierre n'en savait pas plus. Voici ce qu'il y ajoutait de conjectural :

« Il est bien vraisemblable qu'il y a un accord profond, un complot bien arrêté, entre la cour, d'une part, et, de l'autre, les

Feuillants, Staël, Narbonne et Lafayette. Ils veulent compromettre les armées de la France, les amener mal organisées devant les cent mille vieux soldats allemands qui bordent nos frontières, simuler quelque opération, se faire battre, ou bien encore, par quelque petit avantage arrangé et convenu, se porter pour nos sauveurs et revenir nous imposer leur constitution anglaise, pairie, aristocratie, » etc. — Cela était spécieux, et pourtant cela était faux, quant à l'accord avec la cour; Narbonne lui était imposé. Elle haïssait les Feuillants bien plus que les Jacobins; et pour Lafayette, bien loin de lui désirer un succès, elle venait de lui faire éprouver le plus humiliant échec aux élections de Paris.

« Il est bien vraisemblable encore, disait Robespierre, que Brissot et la Gironde s'entendent avec la cour, les Feuillants, Narbonne et Lafayette. Brissot n'attaque pas Narbonne, » etc. — Cela était faux encore. Brissot, qui, jusqu'au massacre du Champ de Mars, espérait dans Lafayette, Brissot ne le revit plus depuis cette époque, et, sans l'attaquer vivement, il lui fut hostile, appartenant sans retour au parti qui, malgré Lafayette, malgré les Feuillants, voulait renverser le trône.

Robespierre était à la fois trop méfiant et trop subtil pour trouver la vérité. Le réel (aujourd'hui évident, incontestable) était que la cour, les Feuillants, les Girondins, n'étaient nullement dans l'association intime qu'il supposait, que la cour haïssait Narbonne et frémissait de ce projet aventureux de la guerre où on voulait la lancer; elle pensait avec raison que, le lendemain, au premier échec, accusée de trahison, elle allait se trouver dans un péril épouvantable, que Narbonne et Lafayette ne tiendraient pas un moment, que la Gironde leur arracherait l'épée, à peine tirée, pour la tourner contre le Roi.

« Voyez-vous, disait Robespierre, que le plan de cette guerre perfide, par laquelle on veut nous livrer aux rois de l'Europe, sort justement de l'ambassade du roi qui serait le général de l'Europe contre nous, de l'ambassade de Suède. » C'était supposer que Mme de Staël était véritablement la femme de son mari, qu'elle

agissait pour M. de Staël et d'après les instructions de sa cour; supposition ridicule, quand on la voyait si publiquement éperdue d'amour pour Narbonne, impatiente de l'illustrer. La pauvre Corinne, hélas! avait vingt-cinq ans, elle était fort imprudente, passionnée, généreuse, à cent lieues de toute idée d'une trahison politique. Ceux qui savent la nature, et l'âge, et la passion, mieux que ne les savait le trop subtil logicien, comprendront parfaitement cette chose, fâcheuse, à coup sûr, immorale, mais enfin réelle : elle agissait pour son amant, nullement pour son mari. Elle avait hâte d'illustrer le premier dans la croisade révolutionnaire et s'inquiétait médiocrement si les coups ne tomberaient pas sur l'auguste maître de l'ambassadeur de Suède.

Le 12 décembre, le 2 janvier, le 12, et plus tard encore, Robespierre exposa, avec une autorité extraordinaire, le vaste système de défiance et d'accusation où il mêlait tous les partis; une foule de rapprochements, plus ou moins ingénieux, venaient étayer, d'une manière souvent heureuse, cet édifice d'erreur. Tout cela reçu à merveille des Jacobins, dont le génie propre était la défiance même, et qui écoutèrent, accueillirent avidement des pensées qui étaient les leurs, s'en pénétrèrent, en imbibèrent profondément leurs esprits.

Le moment y prêtait aussi : un Paris triste, trouble, sinistrement orageux, une misère profonde, sans espoir, sans fin ni terme. Un sombre hiver. Partout des ombres, des ténèbres, des brouillards. « Voyez-vous là-bas cette ombre qui file, cette figure fantastique, ce chevalier du poignard enveloppé d'un manteau?... Hier on a vu partir un fourgon des Tuileries... Il y a quelque chose là-dessous, » etc. Tout cela pris avec une crédulité extrême; l'ombre, on la voyait; le conte, on le croyait sans peine. Celui qui osait en douter était mal vu dans les groupes; on s'éloignait de lui, parfois on le menaçait.

Il faut voir comme la presse est ardente, aveugle et crédule. Rien d'absurde que n'admettent Fréron et Marat. « Pauvre peuple, dit celui-ci, te voilà trahi, livré par la guerre! lorsque, pour tout

terminer, des poignards, des bouts de corde, auraient été suffisants. »

Desmoulins, qui a tant d'esprit, n'en a plus la disposition. Il va, il vient, il croit, il doute, selon Danton, selon Robespierre; selon lui-même, jamais.

Le plus original, comme toujours, c'est Danton. Parlant devant les Jacobins, il craint de ne pas paraître partager toute leur défiance. Il craint, il le dit lui-même, qu'on ne l'accuse d'être contre le parti de l'énergie. Il tourne, se répand en vaines et retentissantes paroles, disant que, certes, il veut la guerre, mais qu'auparavant il veut que le Roi agisse contre les émigrés, etc.

Brissot répondit plusieurs fois aux arguments de Robespierre, sans jamais pouvoir ébranler l'autorité de celui-ci près des Jacobins. Outre leur infatuation, qui leur faisait d'avance prendre en mauvaise part ce qui lui était contraire, ils avaient une bonne raison de moins écouter Brissot. Robespierre disait toute sa pensée, Brissot la moitié de la sienne. Le premier montrait à merveille que la cour, les Feuillants, Narbonne, étaient trop suspects pour leur confier la guerre. Mais Brissot, se répandant en généralités que l'on ne contestait pas, ne disait pas, ne pouvait dire sa pensée intime, à savoir :

« Que la Gironde, maîtresse du mouvement qui montait, était sûre d'écarter Narbonne, de saisir l'épée elle-même, et, renversant l'ennemi du dedans, le Roi, de marcher avec unité contre l'ennemi du dehors. »

Ainsi la partie entre eux n'était pas égale, Brissot ne pouvant employer qu'une partie de ses moyens. Robespierre le serrait de près, disait, redisait ce mot, visiblement juste : « Le pouvoir exécutif est suspect, comment exécuterez-vous? Ce pouvoir est le danger, l'obstacle, et qu'en faites-vous? » — Brissot ne pouvait répondre sa pensée : « Nous le renversons. »

Cet état de ménagement, de réserve, de duplicité, faisait la faiblesse de la Gironde, d'ailleurs si forte en ce moment. Il y avait dans son fait, à l'égard du Roi, une sorte d'hypocrisie qui lui

faisait tort. Elle l'admettait, ce Roi, elle ne l'attaquait pas encore de front. Elle le sommait d'être Roi, d'agir comme un pouvoir constitué, mais, en même temps, par l'irritation de vexations successives, elle l'induisait en tentation, si je puis parler ainsi. Elle comptait le pousser jusqu'à ce qu'il fît quelque faute décisive, qui, le mettant en face du courroux de la nation, le ferait tomber en poudre.

Le 11 janvier, Narbonne, ayant, dans un voyage rapide, parcouru les frontières, vint rendre compte à l'Assemblée. Vrai compte de courtisan. Soit précipitation, soit ignorance, il fit un tableau splendide de notre situation militaire, donna des chiffres énormes de troupes, des exagérations de toute espèce, qui, plus tard, furent pulvérisées par un mémoire de Dumouriez. Cependant, dans le discours élégant et chaleureux de Narbonne, où Mme de Staël avait certainement mis la main, il disait plusieurs choses d'un grand sens, que personne alors, il est vrai, ne pouvait comprendre bien. Il dit qu'il y avait à faire une distinction essentielle entre les officiers; que plusieurs étaient réellement amis de la Révolution. Cela ne sera pas mis en doute par ceux qui savent que plusieurs des plus purs, des plus respectables amis de la liberté qui se soient trouvés dans l'armée, Desaix, La Tour d'Auvergne et d'autres, étaient des officiers nobles. L'ancien régime était loin d'encourager la noblesse de province; elle n'avait dans le service aucune chance d'avancement; tous les grades supérieurs appartenaient de droit à la noblesse d'antichambre, aux familles de la cour, aux colonels de l'Œil-de-Bœuf.

Narbonne dit encore une chose très belle, très juste, sortie probablement du noble cœur de son amie : « Une nation qui veut la liberté n'aurait pas le sentiment de sa force, si elle se livrait à des terreurs sur les intentions de quelques individus. *Quand la volonté générale est aussi fortement prononcée qu'elle l'est en France, en arrêter l'effet n'est au pouvoir de personne.* La confiance fût-elle même un acte de courage, il importerait au peuple, comme aux particuliers, de croire à la prudence de la hardiesse. »

Ce mot n'était pas juste seulement, il était profond. Non, personne ne pouvait arrêter un tel mouvement. Sous les plus indignes chefs, il eût eu son effet de même. Invincible par sa grandeur, il eût emporté les faibles ou les traîtres; toutes les mauvaises volontés, subjuguées, perdues, absorbées, auraient été forcées de suivre. Une nation tout entière se soulevait de ses profondeurs; elle allait, d'un bond immense, au-devant des nations, qui lui faisaient signe et qui l'appelaient. De tels phénomènes qui ont la fatalité des éléments, la force de la nature, sont à peine retardés par les petits accidents. Placez un homme ou plusieurs au point formidable où la nappe énorme du Niagara descend à l'abîme, qu'ils soient forts ou qu'ils soient faibles, qu'ils veuillent ou ne veuillent aller, qu'ils se raidissent ou non, ils descendront tout de même.

Le même soir, 11 janvier, Robespierre fit aux Jacobins un discours infiniment long, infiniment travaillé, sans rien ajouter d'essentiel à ce qu'il avait dit plusieurs fois de l'utilité de la défiance. La fin sur le ton sensible, lamentable et testamentaire, se posant toujours pour martyr et recommandant sa mémoire à la jeune génération, « doux et tendre espoir de l'humanité », qui, reconnaissante, dresserait des autels à la vertu. Il se fiait, disait-il, aux leçons de l'amour maternel; il espérait que ces enfants « fermeraient l'oreille aux chants empoisonnés de la volupté », et autres banalités morales, gauchement imitées de Rousseau. C'était le ton de l'époque, et l'effet était surtout excellent aux Jacobins. Dans les tribunes, pleines de femmes, ce n'était que bruit de mouchoirs, soupirs contenus, sanglots.

Mais enfin que voulait-il? Il ne le disait nullement. Que fallait-il faire, selon lui, de cette révolution lancée, de ce mouvement du peuple, de ces sympathies de l'Europe? — N'était-il pas à craindre que ce grand élan, arrêté, ne se tournât contre soi-même? Que le lion, n'ayant pas carrière, ne devînt furieux contre lui et ne se mît lui-même en pièces? — Et c'est ce qui arriva. Ce délai fatal changea la croisade en guerre défensive, atroce et

désespérée. Il nous valut Septembre, le changement universel de l'Europe contre nous, la haine et l'horreur du monde.

Bien tard, le 10 février, pressé tous les jours de sortir de ses déclamations négatives, de son panégyrique éternel de la défiance, Robespierre se hasarda (plus qu'il n'avait jamais fait) à indiquer quelques moyens pratiques. Ils sont curieux. Je les reproduis, dans leur naïve insignifiance. Le premier, c'est une fédération, sans idole, cette fois, Lafayette. Le second, c'est la vigilance : tenir les sections en permanence, rappeler les gardes françaises dispersés, transporter la haute cour d'Orléans à Paris, punir les traîtres. 3° Propager l'esprit public par l'éducation. 4° *Faire des décrets avantageux au peuple,* détourner « pour l'humanité épuisée et haletante » quelque parcelle des trésors absorbés par la cour, etc. — Voilà la recette, vague et faible, à coup sûr, et qui n'en fut pas moins violemment applaudie, admirée des Jacobins.

Une chose était évidente. L'Europe, en présence du Rhin frémissant, des Pays-Bas à peine contenus, de Liège, de la Savoie, du pays de Vaud qui s'élançaient vers la France, l'Europe, en ce moment, voulait ajourner la guerre, prendre un temps plus favorable. L'occasion pouvait lui être donnée par les excès de la Révolution, excès probables si l'on contenait fermée dans sa cuve cette vendange écumante qui cherchait à s'échapper.

Les princes, pour arrêter la France, essayaient et de l'intimidation et des mesures conciliantes. L'Empereur avait déclaré que l'électeur de Trèves, alarmé, lui demandait secours, et qu'il lui envoyait le général Bender, celui qui avait étouffé la Révolution des Pays-Bas. D'autre part, l'électeur offrait toute satisfaction, éloignant les émigrés et menaçant de la peine la plus grave, des travaux forcés, ceux qui recruteraient pour eux ou leur fourniraient des munitions (6 janvier 1792).

Néanmoins le 14 janvier, le comité diplomatique, par l'organe de Gensonné, conclut à ce que le Roi demandât à l'Empereur de déclarer nettement, *avant le 11 février,* s'il était pour ou contre nous; son silence serait considéré comme première hostilité.

IMPRIMERIE NATIONALE.

La cour, effrayée de voir poser si nettement la question de la guerre, fit dire immédiatement qu'elle recevait de Trèves l'assurance positive que la dispersion des émigrés avait eu lieu en effet. Elle fit savoir aussi que l'Empereur avait donné des ordres en ce sens au cardinal de Rohan, qui, de Kehl, inquiétait Strasbourg.

Tantôt, pour ralentir et faire réfléchir l'Assemblée, on venait lui dire que la frontière était menacée par les Espagnols, et qu'en marchant vers le Rhin on allait les avoir à dos. Tantôt un Feuillant (Ramond) faisait remarquer combien peu on devait se fier aux Anglais, qui, au moment de la guerre, pourraient tourner contre nous.

Le jour où Gensonné proposa de demander à l'Empereur une explication définitive, l'un des premiers Girondins, Guadet (de Saint-Émilion), brillant orateur, aux paroles ardentes, rapides, provocantes, entreprit de répondre une fois par une grande manifestation, solennelle et dramatique, à l'insinuation ordinaire de Robespierre contre la Gironde (qu'elle ne hasardait la guerre que pour compromettre la France en s'arrangeant avec les rois). Guadet, saisissant le mot de congrès qui avait été prononcé : « Quel est ce congrès, ce complot ?... Apprenons donc à tous ces princes que la nation maintiendra sa constitution tout entière ou qu'elle périra avec elle... Marquons une place aux traîtres, et que cette place soit l'échafaud !... Je propose de déclarer traître et infâme tout Français qui prendra part à un congrès pour modifier la constitution ou obtenir une médiation entre la France et les rebelles ! » — L'Assemblée se leva tout entière, avec un inexprimable enthousiasme, aux applaudissements des tribunes, et elle prêta ce serment.

Vergniaud, le surlendemain, dans un discours admirable, répondit aux partisans de la paix qui montraient facilement la France seule et sans alliés. Il avoua qu'en effet elle n'en avait d'autre que la justice éternelle, terminant par cette parole religieuse : « Une pensée échappe, dans ce moment, à mon cœur. Il me semble que les mânes des générations passées viennent se presser dans ce

temple pour vous conjurer, au nom des maux que l'esclavage leur fit éprouver, d'en préserver les générations futures dont les destinées sont entre vos mains. Exaucez cette prière; SOYEZ À L'AVENIR UNE NOUVELLE PROVIDENCE; associez-vous à la Justice éternelle qui protège les Français. En méritant le titre de bienfaiteurs de votre patrie, vous mériterez aussi celui de bienfaiteurs du genre humain. »

La sublime douceur de ces paroles contraste fort avec l'ardeur extrême de la lutte qui se poursuivait dans la presse et aux Jacobins. Elle s'était animée encore, sous l'action d'un jeune homme, d'une facilité singulière, sans adresse ni mesure, Louvet, auteur de *Faublas*. Plusieurs le disaient aussi le héros de son roman; et, en effet, ce belliqueux Louvet, l'ardent champion de la guerre, était un petit homme blond, d'une figure douce et jolie, qui sans doute, comme Faublas, eût pu passer pour une femme. Auteur d'un roman immoral, par contraste il fut en réalité le modèle du fidèle amour; sa Lodoïska, qu'il a rendue célèbre, lui sauva la vie en 1793, et plus tard Louvet mourut de chagrin pour quelques plaisanteries insultantes dont elle avait été l'objet.

Louvet, après mainte aventure, possédait en 1792 sa Lodoïska et vivait heureux. Il ne hasarda pas moins ce bonheur. Le courageux petit homme s'attaqua à Robespierre, d'une façon vive et provocante, toutefois respectueuse encore, et comme on attaque un grand citoyen. Celui-ci n'en fut pas moins aigri de se voir, aux Jacobins mêmes, en son royaume, discuté, contesté, contredit par le jeune auteur de *Faublas*, leste combattant, qui, multipliant les attaques, faisant assaut de partout, frappait cent fois Robespierre avant qu'il se fût tourné.

Il ne s'en prenait pas à Louvet, mais à Brissot. Et sa haine allait croissant. Brissot lui lançait Louvet. Et lui à Brissot il lança aux jambes un dogue, Camille Desmoulins.

On venait justement, aux Jacobins, d'obliger les deux adversaires, Robespierre et Brissot, de se rapprocher et de s'embrasser. Le vieux Dussault, qui provoqua cette fausse paix, pleurait de tendresse. Robespierre toutefois protesta qu'il continuerait la lutte,

« son opinion ne pouvant être subordonnée aux mouvements de sa sensibilité et de son affection pour M. Brissot ». Ce mot d'affection fait frémir.

Desmoulins avait eu le tort de défendre, comme avocat, je ne sais quel intrigant, suppôt d'une maison de jeu. Brissot, qui affectait le puritanisme plus qu'il n'avait droit de le faire, l'en avait aigrement repris. Le moment était excellent pour lancer le colérique écrivain contre son censeur imprudent. Desmoulins alla chercher dans la vie de Brissot et trouva sans peine. Celui-ci, avant la Révolution, toujours famélique, avait été aux gages des libellistes français d'Angleterre. Il avait eu, comme tous les gens de lettres de l'époque, quelque affaire d'indélicatesse; par exemple, il avait reçu des souscriptions pour une entreprise qui ne se fit pas, et il n'avait pu les rendre. Brissot fut toute sa vie, non pas pauvre, mais indigent. Sa toute-puissance politique en 1792 ne changea rien à cela. Dans cette année même où il disposait de tout, donnait les places les plus lucratives à qui il voulait, il n'avait qu'un vieil habit noir dont les coudes étaient usés; il logeait dans un grenier, sa femme blanchissait ses chemises. La pénurie absolue où il laissait sa famille fut pour lui, à ses derniers moments, le chagrin le plus amer.

Desmoulins reprit à sa manière le triste passé de Brissot. Aux choses vraies ou vraisemblables il en ajouta d'absurdes qui n'en eurent pas moins d'effet. Les insinuations perfides de Robespierre, timides, voilées à demi, délayées dans son langage ennuyeux et monotone, n'avaient pu porter un grand coup. Mais, reprises une fois par Desmoulins, ce fut un fer chaud dont Brissot se trouva marqué pour toujours, marqué pour la honte, marqué pour la mort. Il y eut, il est vrai, pour le cruel pamphlétaire, une dure expiation en 1793. Le jour où fut prononcée la condamnation de Brissot et de la Gironde, dans cette funeste nuit, au moment où le jury rentra avec la sentence de mort, Desmoulins était présent et s'arrachait les cheveux. « Hélas! criait-il, c'est moi, c'est mon *Brissot dévoilé*, mon *Histoire des Brissotins*, qui les a menés ici. »

Une main paraît partout dans ce meurtrier factum : celle de l'homme qui, à cette époque, gouvernait le mobile artiste et tournait sa plume en poignard, celle du *camarade de collège,* dont Desmoulins se vante tant, celle du grand citoyen « qui lui est cher et vénérable », enfin la main de Robespierre. On a retrouvé, minuté de cette même main, on possède encore le perfide et menteur rapport de Saint-Just qui perdit Danton. Nul doute que le plan du factum de Desmoulins contre Brissot n'ait été de même fourni par Robespierre, tout au moins l'indication précise des principaux chefs d'accusation. Le plus atroce se retrouve reproduit au premier numéro du journal que Robespierre publia bien peu après. On croit rêver en lisant, tant l'imputation est invraisemblable, absurde.

Savez-vous pourquoi Brissot, en juillet 1791, proposait la république ? C'était, selon Robespierre et Desmoulins, pour préparer le massacre du Champ de Mars ! — Tout ce que faisait Brissot, c'était pour dégoûter d'avance le peuple de la liberté, pour lui faire regretter la servitude, « pour faire avorter la liberté de l'univers par son empressement d'en faire accoucher la France avant terme ».

Voilà le texte commun du maître et de l'écolier. Puis celui-ci brode. Il s'abandonne à sa verve. Pourquoi Brissot a-t-il poussé à bout Barnave et Lameth ? Pour les jeter dans les bras de la cour, fortifier celle-ci et perdre la Révolution. Pourquoi a-t-il précipité l'affranchissement des noirs ? Pour incendier Saint-Domingue et faire calomnier la Révolution. Pourquoi encore, en ce moment, reproche-t-il à Desmoulins d'avoir défendu les maisons de jeu ? Pour effaroucher les joueurs, multiplier les ennemis de la Révolution et perdre la liberté.

L'écolier ne vaut pas le maître. Desmoulins n'a pas encore le maniement de la calomnie comme Robespierre. Il ne la laisse pas, comme lui, indécise et nuageuse, délayée dans une parole vague et fade où l'on voit tout ce qu'on veut. Il y met trop de talent, d'esprit, et de netteté, de lumière. Il pousse à l'extrême, il enfle,

grossit, exagère à pleine bouche, et il devient ridicule; par exemple, quand il compare Charles IX et Lafayette.

Robespierre restait absorbé dans cette lutte personnelle. Il retenait les Jacobins et les rendait ridicules, ne voulant rien, ne faisant rien que parler, accuser, trembler, dire toujours : « Prenons garde à nous, n'avançons pas, ne compromettons rien... Abstenons-nous, contentons-nous de bien surveiller l'ennemi... » Une maladie du temps, c'était d'attribuer tout aux Jacobins, comme auparavant la mode était d'attribuer tout au duc d'Orléans. Cette grande société d'inquisition et de parlage était comme une ombre sinistre, debout sur la France, que l'on regardait toujours, où l'on croyait toujours voir le point de départ de tout mouvement. Cela était faux, à coup sûr, pour le moment où nous sommes. Les Jacobins, retardés par leur caractère intrinsèque (méfiance et négation), retardés par l'intérêt des Jacobins acquéreurs de biens nationaux qui craignaient beaucoup la guerre, les Jacobins ne faisaient rien.

Rester inertes, lorsque le monde marchait, que les événements se précipitaient, c'eût été pour baisser bien vite. Mais le préjugé du temps, les accusations continuelles qui rendaient les Jacobins responsables de tout ce qu'ils ne faisaient point, contribuaient à les relever. Un article ingénieux, éloquent, d'André Chénier, où, pénétrant le génie inquisitorial de la société, il marquait avec précision leur principe fondamental (le devoir de la délation) et disait que c'étaient des moines, fit sensation dans le public et les montra plus redoutables encore qu'on ne l'avait pensé. Ce qui releva bien autrement encore leur importance, c'est que l'empereur Léopold, dans les actes publics qui furent communiqués à l'Assemblée (19 février 1792), désigna « cette secte pernicieuse » comme le principal ennemi de la royauté et de tout ordre public. L'accusation de l'étranger attacha singulièrement la France aux sociétés jacobines : la foule s'y précipita.

L'Europe regardait la France. L'impératrice de Russie s'était hâtée de traiter avec la Turquie et l'avait fait sans marchander, à

des conditions modérées, étant préoccupée évidemment d'une affaire plus grave encore. Quelle ? L'anéantissement des révolutions de Pologne et de France, il était facile de le deviner.

Le 7 février avait été signé à Berlin un traité d'alliance offensive et défensive entre l'Autriche et la Prusse. Ces puissances toutefois ne devaient agir que quand la guerre civile aurait éclaté ici.

Elle devenait vraisemblable et commençait déjà dans les affaires religieuses. Les prêtres qui se mariaient étaient cruellement poursuivis. L'Assemblée n'avait passé à l'ordre du jour sur le mariage des prêtres qu'en disant que : « La chose n'ayant rien de contraire aux lois, il était superflu de statuer expressément là-dessus. »

C'était une approbation muette, indirecte. Deux curés en jugèrent ainsi, se marièrent, et l'on vit le peuple ameuté, l'on vit les magistrats municipaux, à la tête du peuple, les chasser violemment, ignominieusement de leur cure. En revanche, les patriotes de je ne sais quel endroit, furieux d'un enterrement accompli par un réfractaire, voulaient déterrer le mort pour le faire bénir au nom de la loi.

Dans Paris, la lutte semblait imminente, le sang bien près de couler. La cour avait trouvé moyen de se créer une armée. Je parle de la garde constitutionnelle du Roi qu'avait autorisée l'Assemblée constituante, mais qu'on avait rendue très nombreuse et redoutable. Elle devait être de dix-huit cents hommes, et elle fut de près de six mille. L'Assemblée avait donné au Roi maison civile, maison militaire ; la dernière seulement fut organisée. C'était une arme sur laquelle la Reine se jeta avidement. « Votre Majesté, lui disait Barnave, est comme le jeune Achille qui se dévoila lui-même, quand on offrit à son choix l'épée et les joyaux de femmes ; il se saisit de l'épée. »

Ce n'était pas une garde de parade comme on se l'était figuré. Elle fut recrutée soigneusement, homme à homme, dans deux classes des plus dangereuses : d'une part, des gentilshommes de province, braves et fanatiques comme Henri de la Rochejaquelein ;

d'autre part, des maîtres d'escrime, des ferrailleurs éprouvés, des hommes d'audace et d'aventure; il suffit de nommer Murat.

Ce petit nombre, avec les Suisses et une partie dévouée de la garde nationale, c'était en réalité une force bien plus sérieuse que les multitudes indisciplinées des faubourgs et de Paris. Celles-ci commençaient à s'armer. La Gironde, par tous les moyens de souscriptions et de presse, encourageait partout la fabrication des piques. Elle voulait armer tout le peuple.

Quelques fautes que ce parti doive commettre plus tard, rendons-lui ce qu'il mérite. Il posa, dans cette crise, le principe révolutionnaire avec infiniment de générosité et de grandeur. D'une part (dans une lettre touchante de Pétion), il faisait sortir l'espoir de la Révolution d'une conciliation amicale entre la bourgeoisie et le peuple, entre les pauvres et les riches. Et cette conciliation il la fondait sur une confiance immense, mettant les armes aux mains des pauvres.

Les armes pour tous, l'instruction pour tous; enfin, au profit de tous, un système fraternel de secours publics. Nulle part cette fraternité n'a été exposée avec un plus tendre respect du pauvre que dans l'adresse à la France, rédigée par Condorcet (16 février 1792).

L'égalité, fondée ainsi, devait être montrée et rendue visible par l'adoption, sinon d'un même costume, ce qui est impraticable, mais au moins d'un signe commun. On adopta le bonnet rouge, universellement porté alors par les plus pauvres paysans. On préférait la couleur rouge à toute autre, comme plus gaie, plus éclatante, plus agréable à la foule. Personne alors n'avait l'idée que ce rouge fût celui du sang[1].

Ce fut une femme, une mère, qui, dans ce danger public du dehors et du dedans, écrivit (31 janvier 1792) au club de

[1] Ceci en décembre et janvier (voir les articles de Brissot qui donnèrent l'élan).

Ce bonnet rouge n'est donc pas, comme on l'a dit, emprunté aux galériens, aux soldats de Châteauvieux, dont l'opinion ne s'occupe que longtemps après, en avril.

l'Évêché qu'il fallait ouvrir une souscription pour la fabrication des piques et l'armement universel du peuple. Les assistants émus donnèrent immédiatement tout ce qu'ils pouvaient. La presse girondine répandit, poussa la chose. Les Jacobins, peu favorables à la guerre et mortifiés sans doute d'avoir été prévenus, goûtèrent peu les piques, peu le bonnet rouge; ils gardèrent un profond silence. Le 7 février seulement, un ardent Savoyard, Doppet, leur présenta un serrurier qui venait faire hommage des piques qu'il avait forgées. On nomma des commissaires pour le perfectionnement de cette arme.

L'élan du faubourg Saint-Antoine, qui déjà s'était si bien servi des piques en 1789, fut extraordinaire. Son fameux orateur, Gonchon, vint au club de l'Évêché offrir les flammes tricolores qui devaient décorer les piques. « Elles feront le tour du monde, dit Gonchon, nos piques et nos flammes ! Elles nous suffiront pour renverser tous les trônes. La cocarde tricolore est partie du bonnet de laine, elle ira jusqu'au turban. »

Le Roi exprimant ses inquiétudes sur cet armement général, la municipalité n'osa point y mettre obstacle. Seulement elle ordonna à ceux qui s'armaient de piques d'en faire leur déclaration à leur section et de n'obéir qu'aux officiers de la garde nationale ou de la ligne. Ainsi ils ne formaient point corps, n'avaient point d'officiers à eux.

Le Roi et les Jacobins, quelque peu amis qu'ils fussent des piques, furent bien forcés de s'y faire. La députation de Marseille, à sa tête Barbaroux, une belle jeune figure héroïque, vint déplorer, au sein du club, la lenteur avec laquelle on donnait des armes. « On craint d'armer le peuple, dit-il, parce qu'on veut encore l'opprimer. Malheur aux tyrans ! le jour n'est pas loin où la France entière va se soulever, hérissée de piques !... »

Elles demandaient à entrer, les piques, à ce moment même; et l'on disait aux porteurs que le règlement défendait les armes. « Qu'elles entrent, dit Manuel, mais pour être déposées à côté du président. » (*Oui ! Oui ! — Non ! Non !*) — Mais alors Danton, par

un mouvement noble et généreux : « Est-ce que vous ne voyez pas à la voûte que les drapeaux qui y sont suspendus sont armés de piques? Et qui songe à y trouver à redire? Mettons plutôt désormais une pique à chaque drapeau! et que ce soit l'alliance éternelle des piques et des baïonnettes! » Tonnerre d'applaudissements. Les piques obtiennent l'entrée.

C'était la folie du jour, l'universel engouement, touchant, ridicule. Au faubourg Saint-Antoine, la femme d'un tambour étant accouchée d'une fille, l'enfant fut tenue sur les fonts par un vainqueur de la Bastille, Thuriot, baptisée par un vainqueur, Fauchet. Un drapeau de la Bastille était sur les fonts avec un bonnet de liberté. L'orgue jouait le *Ça ira!* Le père fit, pour la petite, le serment civique. Elle fut baptisée d'un nom, nouveau au calendrier : Pétion-Nationale-Pique.

La guerre devenait certaine. Le souverain qui y était le plus contraire, Léopold, mourut subitement le 1er mars. Et la Gironde renversa le ministre par lequel la cour, d'accord avec Léopold, avait réussi jusque-là à entraver le mouvement.

Le 18 mars, Brissot accusa solennellement, pièces en main, le ministre Delessart d'avoir constamment éludé l'exécution des volontés de l'Assemblée, d'avoir lâchement négocié la paix près de l'Empereur, qui lui-même en avait besoin, qui alors n'était pas prêt et devait craindre la guerre.

Cette démarche, imprévue, hardie, était un coup sur le Roi même. Il était trop visible que Delessart n'avait désobéi à l'Assemblée que pour obéir au Roi.

C'était un coup indirect, mais bien frappé, sur Robespierre. Toutes les pièces qu'on lut pour attaquer Delessart prouvaient, contre l'opinion de Robespierre, que la cour n'avait nullement voulu la guerre, que, loin de là, à tout prix, elle voulait l'éviter.

La France était comme un homme lié des deux mains; la gauche liée par la cour, la droite par Robespierre et la fraction jacobine qui représentait réellement le génie des Jacobins.

Retard fatal d'un mouvement inévitablement lancé. Le mouve-

ment ne s'arrêtait pas, mais il devenait une agitation sur place, un tournoiement convulsif de la France sur elle-même; elle semblait près de se briser.

Les Girondins, dans cet acte décisif qui n'était rien autre chose qu'un coup frappé sur l'obstacle, sur l'entrave qui retenait tout, reproduisaient à la lettre l'idée de Sieyès, au moment de 1789 : « Coupons le câble, il est temps. »

L'union des Tuileries et de Vienne, la parfaite identité d'esprit et d'intention entre la cour et l'ennemi avait apparu trop clairement dans l'acte de Léopold, où il semblait si bien instruit de notre état intérieur, de la situation des partis, de l'importance des clubs, etc. On avait, assez maladroitement, fait parler l'Empereur, comme un Feuillant, comme Duport ou Lameth. Rien d'étonnant. L'acte de Vienne avait été fait précisément sur les notes fournies par eux à la Reine. C'étaient eux qui la conseillaient. Pour Barnave, dès la fin de décembre, il avait quitté Paris.

La Reine, c'était le lien entre les Feuillants et l'Autriche, le fatal obstacle qui arrêtait tout.

Le but ainsi marqué, la Gironde remit le glaive national aux puissantes mains de Vergniaud.

Il résuma l'accusation de Brissot, comme lui montra, en toutes choses, l'inertie calculée de la cour, puis ajouta un fait terrible, que Brissot n'avait pas dit : « Ici ce n'est plus moi que vous allez entendre, c'est une voix plaintive qui sort de l'épouvantable glacière d'Avignon. Elle vous crie : « Le décret de réunion à la France « a été rendu en septembre. S'il fût arrivé sur-le-champ, il eût ap- « porté la paix. En devenant Français, peut-être nous aurions ab- « juré la haine, nous serions devenus frères. Le ministre a gardé « deux mois le décret... C'est notre sang, ce sont nos cadavres « qui l'accusent aujourd'hui. »

Puis, rappelant la fameuse apostrophe de Mirabeau (Je vois d'ici la fenêtre, etc.) : « Et moi aussi, je puis le dire, de cette tribune on voit le palais où se trame la contre-révolution, où l'on prépare les manœuvres qui doivent nous livrer à l'Autriche... Le

jour est venu où vous pouvez mettre un terme à tant d'audace et confondre les conspirateurs. L'épouvante et la terreur sont souvent sorties de ce palais, dans les temps antiques, au nom du despotisme; qu'elles y rentrent aujourd'hui, au nom de la loi... »

Un frémissement immense suivit le geste admirable par lequel le grand orateur renvoya visiblement l'épouvante au palais de la royauté. Nulle parole de Mirabeau n'avait eu un plus grand effet. C'est qu'ici l'homme était digne de la magistrature terrible qu'il exerçait à la tribune; le caractère était au niveau du génie même. C'était la voix de l'honneur.

« ...Qu'elles y pénètrent les cœurs, ajouta-t-il. Qu'ils sachent bien, ceux qui l'habitent, que la constitution ne rend inviolable que le Roi. La loi atteindra les coupables, sans faire nulle distinction. Point de tête criminelle que son glaive ne puisse toucher. »

Ce formidable discours, celui de Brissot, étaient, il faut le dire, des actes de grand courage. Si la Gironde menaçait par les piques et les faubourgs, il faut dire aussi que la vie des Girondins, au milieu des cinq ou six mille bretailleurs et coupe-jarrets de la nouvelle garde, bien autrement militaire que la tourbe des faubourgs, n'était guère en sûreté. On les voyait, armés de poignards et de pistolets, suivre les séances, remplir les tribunes, les couloirs; le jour n'était pas bien loin où le poignard royaliste devait frapper Saint-Fargeau.

La parole brisa ici l'épée, le poignard. L'épouvante, comme dit Vergniaud, rentra dans les Tuileries. Delessart fut abandonné. Narbonne ne put se soutenir. Ayant entrepris d'accuser la garde nationale de Marseille qui avait désarmé, à Aix, un régiment suisse, Narbonne fut hué, tomba.

La cour se laissa imposer le ministère de la Gironde (fin de mars 1792).

CHAPITRE VI.

(SUITE.) — MINISTÈRE GIRONDIN, DÉCLARATION DE GUERRE (MARS-AVRIL 1792).

Ministère mixte de Roland et de Dumouriez. — Caractère double de Dumouriez. — Robespierre contre la Gironde. — Lutte de Robespierre et de Brissot. — Domination de Robespierre aux Jacobins. — Sa puissance sur les femmes. — Comment il exploite le serment religieux. — Critique de Robespierre par ses propres amis. — Il est ennemi des philosophes. — La philosophie défendue par Brissot. — Robespierre étranger à l'instinct populaire. — Il ne comprend pas le mouvement national de la guerre. — Grand cœur de la France en 1792. — Comme elle réhabilite les soldats de Châteauvieux, 30 avril 1792. — Haine des princes allemands pour la France. — Dureté bigote de François II. — Il menace la France. — Déclaration de guerre à l'Autriche, 20 avril 1792.

Le choix était difficile. Si Brissot et les chefs de la Gironde se nommaient eux-mêmes, ils quittaient le grand poste, le vrai poste de la puissance, je parle de la tribune et de la direction de l'Assemblée. C'était contre eux, dès ce moment, que la tribune eût agi, eux qu'elle eût battus en brèche. D'autre part, s'ils choisissaient des hommes inférieurs et violents, ils faisaient plaisir à la cour, dont la meilleure chance était de voir la Révolution, ridicule ou furieuse, dégoûter, rebuter la France. Brissot, avec beaucoup de sens, prit, non en haut ni en bas, mais des hommes jusque-là peu en lumière, des hommes spéciaux surtout : le Génevois Clavières pour les finances, Dumouriez pour les affaires étrangères, pour l'intérieur Roland. Les deux premiers étaient des gens capables, de hardis faiseurs de projets, déjà avancés dans la vie, retardés par l'injustice de l'ancien régime, caractères au reste équivoques, incertains encore, et qui se jugeraient à l'épreuve. Pour Roland, il était jugé; personne ne connaissait mieux le royaume, qu'il étudiait depuis quarante ans et comme inspecteur officiel et comme observateur philosophe. Il suffisait de le voir un

moment au visage pour reconnaître le plus honnête homme de France, austère, chagrin, il est vrai, comme devait être un vieillard, citoyen sous la monarchie, qui toute sa vie avait souffert de l'ajournement de la liberté.

M. et Mme Roland étaient revenus en décembre au petit appartement de la rue Guénégaud, et, dans ce nouveau séjour à Paris, ils prenaient moins de part à la vie publique. Pétion, jusque-là le centre de leurs relations, était maintenant à l'Hôtel de Ville, tout absorbé par sa mairie. Le 21 mars, au soir, Brissot vint les trouver et leur proposer le ministère. Déjà ils avaient été pressentis là-dessus, et, malgré son âge, Roland, actif, ardent encore, avait cru qu'en un tel moment le devoir lui commandait d'accepter.

Le 23, à 11 heures du soir, Brissot leur amena le ministre des affaires étrangères, Dumouriez, qui sortait du conseil et venait apprendre à Roland sa nomination. Dumouriez les étonna, en assurant « que le Roi était sincèrement disposé à soutenir la constitution ». Ils regardèrent attentivement l'homme qui parlait ainsi.

C'était un homme assez petit, qui avait cinquante-six ans, mais qui paraissait avoir dix ans de moins, leste, dispos et nerveux. Sa tête, fort spirituelle, où brillaient des yeux pleins de feu, révélait sa véritable origine, la Provence, d'où venait sa famille, quoiqu'il fût né en Picardie. Son visage avait les teintes brunes d'un militaire éprouvé, non sans nobles cicatrices. Et, en effet, Dumouriez, hussard à vingt ans, s'était fait sabrer, tailler en pièces, en se défendant à pied contre cinq ou six cavaliers, ne voulant pour rien se rendre. Il n'en avait pas moins langui dans les grades inférieurs; gentilhomme, il n'était pas de la noblesse de cour, la seule qui fût favorisée. Il se jeta dans les voies obliques, dans la diplomatie spéciale que Louis XV entretenait à l'insu de ses ministres, diplomatie secrète, médiocrement honorable, qui avait certaine teinte d'espionnage. Sous Louis XVI, Dumouriez se releva fort, en se consacrant à un noble et grand projet dont il fut le premier agent : la fondation de Cherbourg.

Personne n'avait plus d'esprit, plus de connaissances dans les

genres les plus différents, plus d'habiletés diverses. A quoi les appliquerait-il? Le sort en devait décider. Dumouriez n'avait nul principe. Si brave et si militaire, il avait pourtant, à un degré singulièrement faible, le sentiment de l'honneur. Il faut l'en croire dans ses Mémoires. Il affirme, sans embarras, sans honte et sans vanterie, simplement et comme un homme étranger à toute notion morale, qu'il présenta au ministre Choiseul deux projets relativement aux Corses, un projet pour les délivrer, un autre pour les asservir. Le dernier fut préféré, et Dumouriez se battit bravement dans ce dernier but. En 1789, de même. « J'avais envoyé, dit-il, un projet excellent pour empêcher qu'on ne prît jamais la Bastille; mais il arriva trop tard. »

En 1792, porté au ministère par les ennemis du Roi, il se trouva tout de suite favorable au Roi et secrètement pour lui. Ce n'était pas seulement habitudes monarchiques, indifférence aux principes; c'était aussi, il faut le dire, générosité. Le Roi, la Reine, enfermés dans cette prison des Tuileries, étaient en danger, malheureux. Dumouriez, généralement peu touché des idées, l'était beaucoup plus des personnes. Il était humain et sensible à la pitié. Il faut lire dans ses Mémoires la touchante scène où, trouvant la Reine d'avance irritée contre lui, il la ramena moins encore par sa fermeté que par son attendrissement.

N'oublions pas toutefois, en lisant ces piquants, ces admirables Mémoires, qu'ils sont quelque peu suspects. Ils ont été écrits par lui lorsque, réfugié en terre étrangère, au milieu des émigrés, parmi ceux qu'il venait de battre, il avait besoin de montrer combien le ministre jacobin avait été respectueux, sensible pour les royales infortunes. Tout cela lui servit fort à ramener l'opinion : celle du public, jamais; mais celle des gouvernements, qui virent bien tout le parti qu'on pouvait tirer d'un tel homme. Ils le virent trop bien, s'il est vrai que ce fut le vieux Dumouriez, à soixante-dix ans, qui rédigea pour les Anglais les plans de la résistance espagnole, prêta sa vive lumière à leurs généraux et posa la fatale borne où vint se briser l'Empire.

Revenons au petit salon de la rue Guénégaud, à la première entrevue de Dumouriez et des Roland. Madame n'eut aucune prévention favorable; elle lui trouva l'œil faux. Cet œil, ombragé d'épais sourcils noirs qui déjà blanchissaient un peu, était héroïque et devenait doux; mais le politique immoral, le sceptique, le cynique, n'y perçaient que trop. Dumouriez avait toujours aimé les femmes, longtemps de cœur, avec une persévérance rare et romanesque. A son âge, il aimait encore, sans beaucoup de choix, il est vrai; une femme d'esprit surtout, fort aristocrate, la sœur du fameux Rivarol. Au premier coup d'œil sur le vieux mari et sur Mme Roland, il eut l'idée audacieuse qu'il pourrait à la royaliste adjoindre la républicaine. Sa légèreté déplut, certains mots spécialement où perçait le mauvais ton de la société qu'il fréquentait. Mme Roland fut grave et polie, le tint toujours à distance. Il sentit qu'elle le jugeait et ne l'en aima pas mieux.

Le véritable Dumouriez, courtisan et démagogue, recherchant le Roi, le peuple, apparut dès le lendemain. Il fit entendre au Roi qu'il fallait, à tout prix, gagner, flatter les Jacobins. Il y alla de ce pas, mit le bonnet rouge, ne marchanda pas; sachant à quels robustes amours-propres il avait affaire, il n'hésita pas à se mettre comme en tutelle en leurs mains, leur demanda leurs conseils, les pria de ne pas l'épargner, de bien lui dire ses vérités. Accueilli par une réponse arrogante de Robespierre, qui parla avec dédain des « hochets ministériels », et dit qu'il attendrait que le ministre eût suffisamment prouvé, etc., Dumouriez, sans se déconcerter, courut à lui, avec une effusion admirablement jouée, et se jeta dans ses bras. Toute la salle fut émue, et les tribunes pleuraient.

L'homme de France qui fut le plus cruellement blessé du ministère girondin ne fut pas le Roi : ce fut Robespierre. On va voir à quel degré d'envenimement il parvint dans ces deux mois, se retournant dans son fiel, se répandant en vagues et ténébreuses dénonciations, sans jamais les appuyer d'un seul fait, d'une seule preuve.

Il était blessé à l'âme, et pour la seconde fois. La première, on s'en souvient, seul dans la Constituante, objet de risée d'abord,

puis de haine, enfin de terreur, il s'était cru, par son triomphe populaire, non seulement le vainqueur, mais l'héritier de l'Assemblée. Il partageait l'opinion de la cour, de tout le public, qui supposait que tous les talents étaient dans la Constituante, que la Législative serait faible et pâle. Et voilà que cette France inépuisable venait de lancer une légion d'hommes ardents et énergiques, dont plusieurs égalaient, tout au moins, leurs devanciers; génération éminemment jeune, toute fraîche d'impression, tout entière de passion. De sorte qu'au moment où Robespierre croyait avoir gravi le faîte, un mont nouveau, pour ainsi dire, se trouvait dressé devant lui. Il ne se découragea pas et recommença l'escalade avec une force de persévérance que personne n'eût eue peut-être. Malheureusement cette passion, qui faisait sa force, creusa aussi dans son cœur des abîmes de haine inconnus.

Il n'était que trop facile d'attaquer les Girondins. Nul parti plus léger en paroles, nul, dans les actes, plus inquiet, plus remuant, plus prompt à se compromettre. Aucun d'eux n'avait de génie, à moins qu'on n'applique ce mot aux facultés oratoires, vraiment sublimes, de Vergniaud. L'homme actif du parti, Brissot, était un personnage fort aisément attaquable. Sans parler des précédents assez tristes de sa vie d'homme de lettres, comme politique, il fatiguait le public et l'opinion de l'excès de son activité. Brissot allait, Brissot venait, Brissot écrivait, parlait, faisait donner toutes les places; toujours et dans tout, Brissot. Il n'était pas incapable des grandes choses, mais il se mêlait aussi volontiers d'une infinité de petites. Désintéressé pour lui-même, il était insatiable pour son parti, avait l'ardeur et l'intrigue d'un capucin pour son couvent. *Brissoter* devint un proverbe. Il allait tout droit devant lui, la tête basse, coudes serrés, dans son vieil habit, dévot à sa coterie, à son idée, prêt à lui sacrifier tout. Et, avec cela, léger pourtant, s'évaporant en choses imprudentes; aimant peu, ne haïssant point, n'ayant rien de ce fiel amer qui caractérise les vrais moines, les inquisiteurs de l'époque; je parle des Jacobins, du grand Jacobin Robespierre.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Celui-ci devait absorber Brissot dans un temps donné.

Toutefois, au premier moment, Brissot et les Girondins n'ayant encore rien fait, l'attaque n'avait pas prise. Nul fait. Au défaut, Robespierre trouve un roman, et, sous forme plus ou moins voilée, l'exposa, le développa, en nourrit les Jacobins pendant plusieurs mois. Le roman n'est rien autre chose qu'une profonde, mystérieuse alliance entre Lafayette et la Gironde. Les Mémoires de Lafayette nous ont appris suffisamment que cette entente n'avait jamais existé que dans l'esprit de Robespierre. Loin de là, on voit que Lafayette, indulgent pour tous les partis, et qui en général ne haïssait guère, haït pourtant les Girondins. Dans ce livre, partout si froid, il ne s'émeut qu'à leur nom; il parle de tous, de Roland, de Brissot, avec une antipathie profonde, sous forme aristocratique. En face de la Gironde, il redevient un grand seigneur méprisant, un véritable marquis.

Le plus curieux, c'est que, pour rendre le roman plus grave, pour faire peur et noircir les ombres, Robespierre fait un Lafayette purement de fantaisie; forte et dangereuse tête sur laquelle la cour « a de grands desseins ». Il se garde bien de voir que Lafayette est fini; qu'à Paris, dans la bourgeoisie, dans la garde nationale, où les Fayettistes étaient restés plus nombreux que partout en France, il n'a pu, aux élections, réunir que trois mille voix contre les sept mille de son adversaire.

Brissot lui répondit avec un vigoureux bon sens et comme eût répondu l'histoire : « Quoi! Lafayette, un Cromwell? Vous ne connaissez donc point ni votre siècle ni la France? Cromwell avait du caractère, et Lafayette n'en a pas... En eût-il, la race des Brutus est-elle finie? La nation serait-elle assez lâche pour laisser la vie à l'usurpateur?... Cromwell lui-même, s'il revenait, que pourrait-il faire ici? Il allait à la puissance par deux avenues terribles qui n'existent plus : l'ignorance et le fanatisme. »

Sans contester ce qu'il y eut de beau et de noble dans Lafayette, il suffit de regarder un moment le front fuyant, la tête mince de l'honnête général, cette face un peu moutonnière, pour sentir

tout ce qu'il y avait de ridicule à placer dans ce personnage un Bonaparte ou un Cromwell.

L'imagination maladive, la crédulité de la peur était le propre caractère de l'infiniment défiante société jacobine. Robespierre, jouant sur cette corde, était sûr de bien jouer. Il suffisait de montrer toujours de loin, dans le brouillard, je ne sais quoi d'un vague effrayant. Lisez tous ses discours d'avril et de mai. Il va soulever « le voile qui couvre d'affreux complots ». Il démasquera les traitres, non pas aujourd'hui encore, c'est trop tôt, mais prochainement. Il a dans la main des secrets terribles qu'il pourrait bien révéler... Le jour viendra où il dévoilera un système de conspiration..... Toute l'assistance, impatiente, est suspendue à ses lèvres, se croyant toujours au moment de voir le pâle et mystérieux orateur éclater enfin, et, d'un jour vengeur, illuminer les ténèbres où les traitres s'enveloppent.

De temps à autre, des enfants perdus lancent quelque dénonciation, un morceau pour faire attendre, que happe la foule béante. C'est Simon (du Rhin) qui dénonce les Feuillants de son pays. C'est l'ex-capucin Chabot, obscène, ignoblement farceur, qui accuse le public des plans de Mme Canon (il raille ainsi, à sa manière, la trop belliqueuse Mme de Staël). Chabot déclare hardiment que Narbonne sera *protecteur;* Fauchet y travaille. Et c'est encore Chabot, qui, sans s'inquiéter de se contredire, veut que le même Fauchet appelle à la dictature précisément les Girondins qui viennent de chasser Narbonne et de s'y substituer.

Nous entrons dans une ère nouvelle, où la calomnie va marcher avec une force, une audace, j'allais dire une grandeur, dont nulle époque n'a montré l'équivalent. Elle triomphe, elle est chez elle; elle marche, comme vertu civique. Jamais des faits, jamais des preuves; les dires vagues d'un ennemi, c'est toujours assez pour satisfaire des imaginations haineuses qui ont besoin de haïr encore plus. Le tort de ceux qu'on attaque, c'est de poursuivre incessamment ces fantômes qui reculent. Dans l'ardente poursuite des ombres, ils leur prêtent du corps, pour ainsi parler, les font passer

pour réelles. C'est ainsi que les Girondins, impatients, inquiets dans leur provocante insistance, occupaient sans cesse le public de Robespierre et du secret de Robespierre qu'il ne voulait pas lâcher, le sommaient de s'expliquer, allaient ainsi le grandissant, le désignant de plus en plus pour chef à toutes les haines, à toutes les jalousies, à tous les mécontentements. Ils lui reprochent de devenir l'idole du peuple et, par cet imprudent aveu, augmentent l'idolâtrie. Lui, il ne donne aucune prise, ne faisant rien en réalité et ne disant rien au fond. Il va toujours reculant, et, reculant, il grandit. Par exemple, quand Guadet, avec un mélange de haine et de respect, dit qu'un tel homme, par amour pour la liberté, devrait s'imposer l'ostracisme, il lui donna une belle prise : « Ah! que l'égalité soit affermie, que les intrigants disparaissent, moi-même je fuirai la tribune... Heureux de la félicité de mes concitoyens, je passerai des jours paisibles dans les délices d'une sainte et douce intimité... » Et ailleurs : « Si l'on m'impose le silence, je quitterai cette société, pour m'enfermer dans la retraite. » *Voix glapissantes de femmes :* « Nous vous suivrons! nous vous suivrons! » — Et les mêmes voix aux adversaires : « Scélérats! coquins! »

Robespierre était né prêtre; les femmes l'aimaient comme tel. Ses banalités morales, qui tenaient fort du sermon, leur allaient parfaitement; elles se croyaient à l'église. Elles aiment les apparences austères, soit que, si souvent victimes de la légèreté des hommes, elles se serrent volontiers près de ceux qui les rassurent; soit que, sans s'en rendre compte, elles supposent instinctivement que l'homme austère, en général, est celui qui gardera le mieux son cœur pour une personne aimée.

Pour elles, le cœur est tout. C'est à tort qu'on croit, dans le monde, qu'elles ont besoin d'être amusées. La rhétorique sentimentale de Robespierre avait beau être ennuyeuse, il lui suffisait de dire : « Les charmes de la vertu, les douces leçons de l'amour maternel, une sainte et douce intimité, la sensibilité de mon cœur, » et autres phrases pareilles, les femmes étaient touchées. Ajoutez

que, parmi ces généralités monotones, il y avait toujours une partie individuelle, plus sentimentale encore, sur lui-même ordinairement et sur ses mérites, sur les travaux de sa pénible carrière, sur ses souffrances personnelles; tout cela, à chaque discours, et si régulièrement qu'on attendait ce passage et tenait les mouchoirs prêts. Puis, l'émotion commencée, arrivait le morceau connu, sauf telle ou telle variante, sur les dangers qu'il courait, la haine de ses ennemis, les larmes dont on arroserait un jour la cendre des martyrs de la liberté..... Mais, arrivé là, c'était trop, le cœur déboudait, elles ne se contenaient plus et s'échappaient en sanglots.

Robespierre s'aidait fort en cela de sa pâle et triste mine, qui plaidait pour lui d'avance près des cœurs sensibles. Avec ses lambeaux de l'*Émile* ou du *Contrat social,* il avait l'air à la tribune d'un triste bâtard de Rousseau, conçu dans un mauvais jour. Ses yeux clignotants, mobiles, parcouraient sans cesse toute l'étendue de la salle, plongeaient aux points mal éclairés, fréquemment se relevaient vers les tribunes des femmes. A cet effet, il manœuvrait avec sérieux, dextérité, deux paires de lunettes, l'une pour voir de près ou lire, l'autre pour distinguer au loin, comme pour chercher quelque personne. Chacune se disait : « C'est moi. »

Il y avait une difficulté; c'est que, sur tel point capital, Robespierre ne pouvait gagner les femmes, sans risquer de choquer les hommes. Les hommes étaient philosophes, les femmes étaient religieuses. Il s'agissait pour lui de trouver, dans ce qu'un moderne a très justement appelé « la finesse aiguë de sa tactique », la mesure exacte et précise où il pourrait, sans encombre, mêler au jargon politique le jargon religieux.

Aussi longtemps qu'il avait pu (jusqu'en mai 1791), nous l'avons vu, il avait habilement ménagé les prêtres et parfois parlé pour eux. Aujourd'hui, les prêtres s'étant portés pour ennemis de la Révolution, il ne s'agissait plus de s'appuyer d'eux; il s'agissait, pour l'orateur jacobin, d'en prendre la position, de se faire prêtre lui-même. Cela était hasardeux et ne pouvait se faire que sous

l'habit philosophique, avec les formules de Rousseau, en suivant de près, copiant, adaptant à la circonstance l'évangile philosophique de l'époque, le *Vicaire savoyard,* que l'ennemi n'attaquerait pas sans péril, et derrière lequel, après tout, Robespierre était toujours à même de trouver sa sûreté. Si la chose réussissait, c'était un vrai coup de maître; enlever les femmes et les dévotes, pour qui avait les Jacobins, c'était concentrer deux forces jusque-là peu conciliables; c'était, au moyen des premières, aller jusqu'au lieu où la Révolution pénétrait si peu encore, au sein des familles, au foyer.

Voici donc ce que Robespierre hasarda aux Jacobins. Dans une adresse sentimentale, nuancée de mysticisme philosophique, il dit entre autres choses : « Qu'il avait été permis à l'homme le plus ferme de désespérer du salut public, *lorsque la Providence,* qui veille sur nous beaucoup mieux que notre propre sagesse, *en frappant Léopold,* a déconcerté les projets de nos ennemis. »

Cette forme et autres semblables, peu attaquables en elles-mêmes, mesurées, timides, recevaient beaucoup de clarté de la conduite générale de Robespierre; elles annonçaient assez que, du pharisaïsme moral, il passerait, au besoin, à l'hypocrisie religieuse. Les indiscrétions de Camille Desmoulins, son enfant perdu, aidaient à comprendre. On le vit, bien peu après, lui voltairien, lui sceptique, approuver les processions dans les rues, reprocher au magistrat de les empêcher, faisant entendre, avec une ironie machiavélique, qu'il fallait amuser le peuple : « Mon cher Manuel, disait Desmoulins, les rois sont mûrs, il est vrai; le bon Dieu ne l'est pas encore. »

La pensée, mieux voilée, de Robespierre était néanmoins transparente. L'intention politique n'était pas méconnaissable dans ces paroles religieuses. Ce grand nom de la Providence, exploité ainsi, faisait mal. Ce miel de religion dans une bouche si amère, c'était chose intolérable.

Combien plus pour les hommes d'alors, nourris de la philosophie du siècle, plus que jamais en lutte avec les prêtres, et qui

malheureusement ne voyaient que les prêtres dans la religion ! Le Girondin Guadet, mêlant un éloge à l'attaque, dit qu'il s'étonnait de voir « qu'un homme qui avait, avec tant de courage, travaillé à tirer le peuple de l'esclavage du despotisme, concourût à le ramener sous l'esclavage de la superstition ».

L'étourdi donna à Robespierre la prise qu'il attendait. Ce fut un heureux appel qui tira de sa mémoire un de ces morceaux, parfois excellents, habilement travaillés, qui tenaient longtemps la lampe allumée passé minuit, aux mansardes de Duplay. Tout n'était pas habileté, il faut l'avouer aussi; il y avait, dans cette éloquente réponse, quelque chose d'un sentiment vrai. Nul doute que Robespierre, à son époque de solitude et de souffrance, n'ait pu être refoulé vers Dieu, qu'il n'ait relu volontiers les consolantes pages du *Vicaire savoyard.* Seulement ici il répondit à ce que Guadet ne disait pas. Il répondit sur l'existence de Dieu en général, dont on n'avait pas parlé, et non sur ce que Guadet appelait superstitieux : la croyance à une intervention spéciale de Dieu dans telles affaires particulières, la croyance à l'action personnelle de Dieu, hors du cours des lois du monde, la foi aux coups d'État de Dieu, laquelle ruine toute prévoyance, et toute philosophie, et toute vraie religion, — celle-ci nous enseignant qu'il est de la majesté divine de vouloir obéir régulièrement aux lois qu'elle a faites elle-même.

Robespierre, sans bien répondre et se jetant à côté, n'en fut pas moins très habile, vraiment éloquent. Il eut un touchant retour sur l'époque où il s'était vu seul au milieu d'une assemblée hostile et sur le secours qu'il avait tiré du sentiment religieux.

Puis, portant à la Gironde, aux prétentions philosophiques de ses adversaires, un coup très adroit, les élevant pour les abattre, attestant *le patriotisme et la gloire* du jeune Guadet (encore inconnu), il ajouta : « Sans doute *tous ceux qui étaient au-dessus du peuple* renonceraient volontiers pour cet avantage à toute idée de la divinité; mais ce n'est pas faire injure au peuple ni aux sociétés auxquelles on envoie cette adresse que de leur parler de la

protection de Dieu, qui, selon mon sentiment, sert si heureusement la Révolution. » Ainsi il faisait habilement appel à l'envie; avec toutes les ressources de son talent académique, il travaillait à se faire peuple, et, mettant perfidement ses ennemis au-dessus du peuple, il leur brisait sur la tête le niveau de l'égalité.

Cette hypocrisie visible, cette dénonciation sans preuve, cette personnalité assommante, cet intarissable *moi* qui se retrouvait partout dans ses paroles de plomb, étaient bien capables de refroidir, à la longue, les plus chauds amis de Robespierre. Ce n'était pas seulement l'effet laborieux de cette mâchoire pesante, qui mâchait et remâchait éternellement la même chose; c'était aussi je ne sais quoi de discordant et de faux, qui, malgré le soin, le poli, tout l'effort académique, de temps à autre grinçait. Il n'y avait qu'un petit noyau, une toute petite église, des Jacobins les plus bornés, qui ne voulût voir ni entendre. Les autres haussaient les épaules. Il faut lire, dans un des journaux les plus favorables à Robespierre, les *Révolutions de Paris*, la respectueuse mais sévère critique qu'on n'hésite pas de lui adresser... « Quoi! lui dit le journaliste entre autres choses judicieuses, vous nous dites que vous tenez dans les mains le fil d'une grande conspiration, il ne s'agit de rien moins que d'une guerre civile, et vous parlez toujours de vous, des petites provocations de vos ennemis! Les patriotes qui vous estiment, qui vous aimeraient, si votre orgueil n'opposait une barrière entre eux et vous, ne peuvent s'empêcher de dire : « Quel dommage qu'il « n'ait pas cette bonhomie antique, compagne ordinaire du génie « et des vertus! » (N° 147, avril 1792.)

Le journaliste touche ici un point juste, vrai, profond. Et ce trait n'est pas tellement particulier au caractère de Robespierre qu'il ne s'applique aussi à bien d'autres personnages de l'époque, en des degrés différents. Avec moins de génie que plusieurs autres, moins de cœur et de bonté, Robespierre représente la suite, la continuité de la Révolution, la persévérance passionnée des Jacobins. S'il a été la plus forte personnification de la société jacobine, c'est moins encore par l'éclat du talent que comme moyenne com-

plète, équilibrée, des qualités et défauts communs à la société, communs même à une grande partie des hommes politiques d'alors qui ne furent pas Jacobins.

Le fond, pour le formuler nettement, avec quelque dureté, et en se réservant d'en rabattre plus ou moins selon les individus, c'est qu'il leur manquait deux choses : par en haut, *la science et la philosophie;* par en bas, *l'instinct* populaire. La philosophie qu'ils attestaient sans cesse, le peuple dont ils parlaient toujours, leur étaient fort étrangers. Ils vivaient dans une certaine moyenne, au-dessous de la première, au-dessus de l'autre. Cette moyenne était l'éloquence et la rhétorique, la stratégie révolutionnaire, la tactique des assemblées. Rien n'éloigne davantage de la haute vie de lumière qui est dans la philosophie, de la féconde et chaleureuse vie qui est dans l'instinct du peuple.

Le grand fleuve du XVIII[e] siècle, coulant à pleins bords par Voltaire et Diderot, par Montesquieu et Buffon, s'arrête en quelque sorte, se fixe en plusieurs de ses résultats, se cristallise en Rousseau. Cette fixité de Rousseau est un secours et un obstacle. Ses disciples ne reçoivent plus la matière fluide et féconde; ils la prennent de lui, en cristaux, si j'ose dire, sous formes arrêtées, inflexibles, rebelles aux modifications. Hors ces formes, au-dessus, au-dessous, ils ne connaissent rien et ne peuvent rien.

Un signe qui les condamne, c'est, en admettant le dernier résultat du XVIII[e] siècle, d'en rejeter la grande tradition qui amena ce résultat, de ne pas voir, entre autres choses, que Voltaire n'est point opposé à Rousseau, mais son correspondant symétrique, naturel et nécessaire, que, sans ces deux voix qui alternent et se répondent, il n'y eût pas eu de chœur. Pauvres musiciens, ignorants de l'harmonie, qui croient accorder la lyre en ne gardant qu'une corde. L'unité de ton, la *monotonie* au sens propre, cette chose antilittéraire, antiphilosophique, propre à stériliser l'esprit, fut pourtant, il faut l'avouer, pour Robespierre, un très bon moyen politique. Il toucha toujours même corde, frappa à la même place. Ayant affaire à un public ému d'avance, avide, infatigable et que

rien ne rebutait, sa monotonie le rendit très fort. Il en usa, en toutes choses, non dans la parole seulement, mais dans la vie, la démarche, le costume, de sorte qu'en cet homme identique, en cet invariable habit, en cette coiffure toujours la même, en ce gilet proverbial, on lut toujours les mêmes idées, on trouva la même formule, ou plutôt que la personne tout entière apparut comme une formule qui parlait et qui marchait.

Ce fut un moment solennel, digne de l'attention des penseurs, celui où, par la voix de Brissot, la philosophie du XVIIIe siècle demanda compte à cette formule masquée sous un homme, à ce faux Rousseau, du vivant esprit qui avait fait, et ce siècle, et cette Révolution, et Rousseau avec ses imitateurs. Le dernier des philosophes était Condorcet; son nom fut l'occasion, la prise par où Brissot saisit Robespierre, l'attaqua, le secoua. Reprenons d'un peu plus haut et voyons avec quel à-propos Condorcet fut amené dans ce discours très habile, de manière à tomber d'aplomb sur le maigre Jacobin du poids du grand siècle, du poids de la science et de la tradition, du poids de l'humanité.

Après s'être moqué du danger d'un Lafayette *protecteur* à la Cromwell : « Je mourrai, dit Brissot, en combattant les protecteurs et les *tribuns*. Les tribuns sont les plus dangereux. Ce sont des hommes qui flattent le peuple pour le subjuguer, qui rendent la vertu suspecte, parce qu'elle ne veut pas s'avilir. Rappelez-vous ce qu'étaient Aristide et Phocion; ils n'assiégeaient pas toujours la tribune, mais ils étaient à leur poste. Ils ne dédaignaient aucun emploi (*Robespierre refusait celui d'accusateur public*) quand il était donné par le peuple. Ils parlaient peu, faisaient beaucoup; ils ne flattaient pas le peuple, ils l'aimaient. Ils dénonçaient, mais avec preuves. Ils étaient justes et philosophes. Phocion n'en fut pas moins victime d'un flatteur du peuple... Ah ! ce trait me rappelle l'horrible calomnie élevée contre M. de Condorcet. C'est au moment où ce respectable patriote, luttant contre la maladie, se livre à des travaux immenses, où il termine le plan d'instruction publique, apprend aux puissances étrangères à respecter le peuple

libre, s'épuise en calculs infinis pour régler les finances de l'Empire, c'est alors que vous calomniez ce grand homme! Qui êtes-vous pour avoir ce droit? Qu'avez-vous fait? Où sont vos travaux? Où sont vos écrits? Pouvez-vous citer, comme lui, trente ans d'assauts livrés, avec nos illustres philosophes, au trône, à la superstition? Ah! si leur brûlant génie ne leur eût révélé le mystère de la liberté qui fit leur grandeur, croyez-vous que la tribune retentirait aujourd'hui de vos discours sur la liberté? Ce sont vos maîtres, et vous les calomniez pendant qu'ils servent le peuple! Le monument le plus ferme de votre Révolution, c'est la philosophie. Voyez celles qui ont manqué, elles n'étaient pas fondées sur la philosophie. Le patriote est philosophe. On l'accuse d'être froid, même d'être ennemi du peuple, parce qu'il travaille pour lui en silence... Prenez garde, vous suivez vous-même les impulsions de la cour. Que veut-elle? Faire rétrograder les lumières du peuple. Que veulent les philosophes? Que le peuple s'éclaire, qu'il se passe également de protecteurs et de tribuns. »

A cette foudroyante attaque Guadet en ajouta une, plus directe encore, sommant Robespierre de dévoiler donc enfin ce plan de guerre civile, de conspiration dont il ne cessait de parler. Robespierre, visiblement blessé à l'endroit vulnérable, la dénonciation sans preuve, allait s'enchevêtrer dans un tissu de rapprochements qui ne pouvaient rien prouver que sa faiblesse et sa défaite. Bazire lui rendit le service de l'empêcher de parler; il vint à point au secours, l'engagea à réserver sa réponse pour les journaux. La Gironde insistant, exigeant qu'il s'expliquât, il s'en tira par la plus triste reculade; il dit que, pour le moment, il ne voulait que dévoiler les manœuvres qui tendaient à faire de la société des Jacobins un instrument d'intrigues et d'ambition : « Et *c'est ce que j'appelle un plan de guerre civile.* » Les amis de Robespierre, atterrés de voir qu'il ne trouvait pas autre chose, s'en allèrent en masse, afin que, la société n'étant plus en nombre, il fallût lever la séance. Un homme de Robespierre, Simon, pour couvrir la retraite, se mit à crier encore quelques mots sur les troubles de l'Alsace,

en jetant la faute sur les Girondins, lançant ainsi, dans la fuite, deux ou trois bons coups de dents à cette meute acharnée.

Brissot accusait très justement Robespierre d'hostilité à la philosophie. Robespierre lui-même, bien mieux encore, s'accusa et se convainquit d'ignorer l'instinct du peuple. Il était tout *belllétriste* (pardonnez ce mot allemand), toute culture et tout art, à cent lieues de la nature, de l'instinct, de l'inspiration. La bonhomie, comme le dit très bien le journaliste cité plus haut, je ne sais quoi de naïf et de profond qui fait comprendre les masses, lui manquaient totalement.

Les piques données à tout le peuple, *l'égalité dans l'armement,* le bonnet de laine rouge du paysan de France adopté par tous, comme *égalité de costume*, ces deux choses, éminemment révolutionnaires, si avidement saisies par le peuple, furent repoussées de Robespierre, peu goûtées des Jacobins. Puis, par la force des choses, il leur fallut reculer devant l'unanimité du peuple.

Même opposition sur la grande question de la déclaration de guerre. On peut dire qu'en cette affaire (mars-avril 1792), Robespierre allait d'un côté et toute la France de l'autre. — De quel côté le bons sens? Le temps a jugé, la lumière s'est faite, — c'est la France qui eut raison.

Le 26 mars 1792, l'avis suivant fut donné aux Jacobins :

« En dépouillant les registres des départements, on trouve inscrits déjà plus de SIX CENT MILLE citoyens pour marcher à l'ennemi. »

A Paris, dans le Jura et ailleurs, les femmes déclaraient que les hommes pouvaient partir; qu'elles s'armeraient de piques, qu'elles suffiraient bien au service intérieur. Elles avaient si vivement senti pour leur famille et leurs enfants le bienfait de la Révolution qu'au prix des plus grands sacrifices elles brûlaient de la défendre.

Il y eut, dès ce moment, et dans toute cette année sacrée de 1792, des scènes véritablement admirables et héroïques dans le

sein de chaque famille. Un frère partant, tous les autres, en bas âge, voulaient partir et juraient qu'ils étaient hommes [1]. La jeune fille ordonnait à son amant de s'armer, fixait les noces à la victoire. La jeune femme, tout en larmes et les bras chargés de petits enfants, menait son époux elle-même et lui disait : « Va, ne regarde pas si je pleure, sauve-nous, sauve la France, la liberté, l'avenir et les enfants de tes enfants. »

Guerre sublime! guerre pacifique, pour fonder la paix éternelle! guerre pleine de foi et d'amour, inspirée de cette pensée, si attendrissante et si vraie alors : que le monde en ce moment avait même cœur et voulait la même chose; qu'il s'agissait d'écarter, le fer à la main, les barrières de tyrannie qui nous séparent barbarement; que ces barrières abaissées, il n'y avait plus d'ennemis, que ceux qu'on croyait les nôtres allaient se jeter dans nos bras!

La beauté de ce moment, c'est que l'âme de la France y fut tout assise en la foi, qu'elle tourna le dos au raisonnement, aux petits calculs, qu'elle laissa les raisonneurs, Robespierre, Lafayette et autres, se traîner, à plat ventre, dans la logique et la prose, s'enquérir inquiètement du possible et du raisonnable.

Oui, la guerre était absurde, dans les seules données qu'on avait alors. Pour la faire, il fallait une foi immense, croire à la force contagieuse du principe proclamé par la France, à la victoire infaillible de l'équité; — croire aussi que, dans l'immensité d'un mouvement où la nation tout entière se précipitait, tous les obstacles intérieurs, les petites malveillances, les essais de trahison, se trouvaient neutralisés, et qu'il n'y avait pas de cœur d'homme, tant dur et perfide fût-il, qui ne se changeât devant ce spectacle unique de la rencontre des peuples, courant l'un à l'autre en frères et pleurant dans l'émotion du premier embrassement.

[1] On peut citer mille exemples. J'en donnerai un seul, celui des trois frères Levavasseur, de Rouen.

Les deux plus jeunes partirent, parce que l'aîné partait..... Ils sont devenus tous trois généraux..... Le plus jeune de ces hommes héroïques a survécu.

Oh! le grand cœur de la France, en 1792! quand reviendra-t-il jamais? Quelle tendresse pour le monde, quel bonheur de le délivrer! quelle ardeur de sacrifice! et comme tous les biens de la terre pesaient peu en ce moment!

Ce bon cœur éclata de la manière la plus touchante dans la délivrance des Vaudois du régiment de Châteauvieux, que décréta l'Assemblée. C'était une tache infamante pour l'honneur de la nation qu'elle se constituât geôlier et bourreau pour la tyrannie des Suisses, qu'elle se chargeât de tenir aux galères quarante infortunés Français, d'un pays français de cœur et de langue sous le bâton allemand. On se rappelle ce jugement féroce des officiers suisses, à Nancy, qui battirent à mort, rouèrent ou pendirent des soldats qui, s'étant réfugiés en quelque sorte au foyer de la France, réclamaient, comme leur droit, l'exécution des lois de l'Assemblée; quarante, par grâce singulière, ne furent pas mis à la potence; on les envoya à Brest ramer pour le Roi. Cette rigueur ne suffit pas. Sur des prétextes futiles, pour avoir chanté *Ça ira!* ou bu le 14 juillet, les magnifiques seigneurs enlevaient leurs sujets vaudois et les jetaient dans les caves de l'affreux château de Chillon, au-dessous du niveau du lac, avec les rats et les serpents.

Le 30 septembre 1791, sur l'amphithéâtre solennel qui domine le lac et Lausanne, qui regarde la Savoie et toute la chaîne des Alpes, un tribunal fut dressé, où siégèrent, bouffis d'insolence, les députés de l'Ours de Berne. Là, parmi les insultes et les risées des soldats, les magistrats humiliés du pays de Vaud, de Lausanne, Vevey, Clarens, vinrent faire amende honorable et reçurent, tête basse, les menaces et les affronts. Et pourquoi cette fureur? Il faut le dire, la vraie raison, c'est que ces Vaudois sont la France. C'était une petite France, impuissante et désarmée, que l'insolence allemande faisait paraître à ses genoux.

Et elle n'avait pas tort, peut-être, d'être irritée. Qui, plus que la France vaudoise, a contribué à la Révolution? N'est-ce pas de cette population énergique et simple, de ces lieux sublimes, que partit l'inspiration de Rousseau, ce puissant élan de cœur qui a

emporté le monde? Ah! ces lieux sont coupables à jamais devant les ennemis de la liberté!

Quand l'Assemblée brisa les fers des soldats de Châteauvieux, il y eut, indépendamment du vif esprit de parti, un élan singulier de générosité, de délicatesse, dans toute la nation, pour réparer, par l'accueil le plus touchant, ce grand tort national. Les gardes nationaux de Brest firent tout exprès, à pied, le voyage de Paris pour accompagner les victimes; en leur ôtant la casaque de galériens, ils leur donnèrent leurs propres habits, en sorte que, sur la route, ils avaient l'air tous ensemble d'être également des Bretons. On allait au-devant d'eux, des villes et villages; les hommes leur donnaient des poignées de main, les femmes les bénissaient, les enfants touchaient leurs habits. Partout on leur demandait pardon, au nom de la France.

Ce fait national est sacré. Il doit rester indépendant de la violente polémique qui éclata à ce sujet, de la fureur éloquente des Feuillants, des philippiques d'André Chénier, Roucher et Dupont (de Nemours), — d'autre part, des déclamations de Collot pour les soldats de Châteauvieux, de l'empressement de Tallien et autres intrigants à s'emparer de l'événement, à tourner le bon cœur du peuple au profit de l'esprit de parti.

Les Feuillants envisageaient le triomphe populaire des soldats de Châteauvieux comme une insulte aux gardes nationaux tués en combattant contre eux dans la triste affaire de Nancy. Il n'y avait pas d'opposition entre les uns et les autres. Ils avaient tous combattu pour l'ordre ou la liberté. Le régiment de Châteauvieux, pillé par des officiers qui ne daignaient rendre compte, avait invoqué les lois de la France; il avait raison. Les gardes nationaux, sommés légalement, par les municipalités, d'aller, de combattre, allèrent, combattirent; ils avaient raison. Il fallait pleurer les uns et les autres; on le reconnut noblement à la fête qu'on donna aux soldats délivrés; on y porta deux cercueils.

L'imprudente fureur des Feuillants fut vraiment coupable. Il ne tint pas à Chénier, à Dupont, qu'on ne s'égorgeât dans Paris.

D'avance ils remplirent les journaux des prophéties les plus sinistres; ils dirent, répétèrent, expliquèrent aux gardes nationaux de Paris, qui n'y songeaient pas, que c'étaient eux qu'on insultait. Le directoire de Paris, les La Rochefoucauld, Talleyrand et autres, montra une peur ridicule, malveillante, de cette fête populaire. Pétion comprit bien mieux qu'on n'empêche point ces grands mouvements, qu'il faut les laisser aller, s'y associer plutôt pour les régulariser. Seulement il défendit d'une manière absolue qu'on portât des armes, prohibant également et les piques et les fusils.

Le 30 avril 1792, les soldats de Châteauvieux, arrivés de Brest à Paris, avec leurs braves amis les Bretons, et un grand concours de peuple ravi de les voir, se présentent aux portes de l'Assemblée, demandent à la remercier et lui présenter leurs hommages. Vive discussion au dedans. Les Feuillants, imprudemment, veulent encore se mettre au-devant du mouvement populaire. On réclame au nom de la discipline violée, au nom de la politique et des ménagements dus aux gouvernements de la Suisse avec lesquels on doit vouloir rester en bonne intelligence. Le jeune député Gouvion, frère d'un garde national tué à Nancy, déclare qu'on ne peut le forcer à accueillir, à voir en face les meurtriers de son frère. Il sort. L'Assemblée, après deux épreuves douteuses, décide qu'ils seront admis. Leur défenseur officieux, Collot, exprime leur reconnaissance. Les tribunes les applaudissent. Une foule de gardes nationaux sans armes, des Parisiens, des Bretons, des Suisses, puis une foule mêlée, hommes et femmes, portant des drapeaux, défilent joyeusement. Gonchon, le Cicéron ordinaire du faubourg Saint-Antoine, dit, en son nom, qu'on y fabrique dix mille piques pour la défense de l'Assemblée et des lois. « Nous en dirions davantage; mais déjà nous avons tant crié : « Vive la constitution! « vive l'Assemblée nationale! » que nous en sommes enroués!... » On applaudit et l'on rit.

La fête qui suivit bientôt fut intitulée du beau nom : Fête de la liberté. Au souffle de guerre qui la vivifiait, on sentait qu'il

s'agissait, cette fois, du triomphe anticipé des libertés du monde, et qu'ici la Suisse française, fêtée en ces pauvres soldats, était l'heureuse avant-garde de la délivrance universelle. La statue de la Liberté était traînée sur un char terminé en proue de galère. Les chaînes brisées des victimes étaient portées, chose touchante, par nos femmes et par nos filles. Ces vierges, en blanches robes, touchaient sans hésitation le fer rouillé des galères, purifié par leur main. Au Gros-Caillou, au Champ de Mars, les rondes commencèrent, égayées de chants civiques. Ces danses joyeuses participaient de l'ardeur des fêtes antiques, où l'esclave pour la première fois s'enivrait de la liberté. Les frères embrassaient les frères, et, selon l'humeur française, la fraternité pour les sœurs était encore bien plus tendre.

Nul surveillant, nul désordre, point d'armes et nul excès; une allégresse, une paix, une effusion extraordinaires. Chacun, dans sa délivrance, sentait déjà celle du monde; tous les cœurs s'ouvraient à l'espoir que c'était le commencement du salut des nations.

Et c'était justement de même que les rois, de leur côté, envisageaient cette guerre. On peut en juger par l'ordre que donna le roi de Prusse de désarmer les paysans de ses provinces du Rhin. Il ne voyait dans ses sujets que les secrets alliés, les amis de la France, les hôtes de nos soldats, impatients de recevoir les apôtres de la liberté.

Le général probable de la coalition, Gustave III, était mort, assassiné par les siens (17 mars 1792). On ne manqua pas d'imputer sa mort aux partisans enthousiastes que la Révolution avait en Suède. Lui-même, en ses derniers moments, il avait toujours devant les yeux cette France qu'il allait combattre, et peut-être ne l'eût-il combattue que pour être loué d'elle, tant il dépendait de l'opinion du public français et des journaux de Paris! Tout près de la mort, il disait : « Je voudrais bien savoir ce que va en dire Brissot. »

L'émigration avait gagné à la mort de Léopold, à l'avènement

IMPRIMERIE NATIONALE.

de François II, fanatique ennemi de la Révolution. Notre ambassadeur à Vienne, Noailles, était à peu près prisonnier dans son palais. Celui que nous envoyâmes à Berlin, Ségur, fut un objet de risée; on fit courir le bruit qu'il était venu pour gagner de manière ou d'autre, par amour ou par argent, les maîtresses du roi de Prusse. Dans une audience publique, le roi lui tourna le dos et, s'adressant à l'envoyé de Coblentz, lui demanda comment se portait le comte d'Artois.

Nulle figure ne caractérise mieux peut-être la contre-révolution que le nouvel empereur, François II, dont le long règne commence. Borné, faible et violent, mal mêlé de deux natures, Allemand, né à Florence, faux Italien, faux Allemand, c'était l'honnête homme des prêtres, un dévot machiavélique, dont l'âme, dure et bigote, n'en était pas moins facile au crime politique. C'est le François qui accepta des mains de son ennemi Venise, son alliée; le François qui, par sa fille, commença la ruine de son gendre; puis, une fois en Russie, l'attaqua par derrière, consomma sa ruine. Voyez-le dans les nombreux tableaux de Versailles où il est représenté. Est-il sûr que ce soit un homme? Il va raide et sur des ressorts, comme la statue du Commandeur ou le spectre de Banquo. Pour moi, ce qui me fait peur, c'est que ce masque est frais et rose, dans sa fixité effrayante. Un tel être, visiblement, n'aura jamais de remords, il fait le crime en conscience. Le bigotisme impitoyable est lisiblement écrit sur cette face pétrifiée. Ce n'est pas un homme, ce n'est pas un masque, c'est un mur de pierre du Spielberg. Moins fixe et muet le cachot où, pour briser le cœur des héros de l'Italie, il les forçait, par la faim, de tricoter comme des femmes. Et cela « dans l'intérêt de leur amélioration, pour le remède de leur âme ». C'est la réponse invariable qu'il donnait à la sœur d'un des captifs, qui, tous les ans, faisant en vain le long voyage de Vienne, venait pleurer à ses pieds.

Voilà l'ennemi de la France. En avril, il charge Hohenlohe, son général, de s'entendre avec celui de l'armée de Prusse, le duc

de Brunswick. Par son ordre, son ministre, le comte de Cobentzel, associé au vieux Kaunitz, écrit une note courte, sèche et dure, où, sans calculer ni la situation ni la mesure du possible, il dénonce à la France l'ultimatum de l'Autriche : 1° satisfaire les princes allemands possessionnés dans le royaume, autrement dit reconnaître la suzeraineté impériale au milieu de nos départements, subir l'Empire en France même; 2° rendre Avignon, le grand passage du Rhône, de sorte que la Provence soit de nouveau démembrée comme autrefois; 3° rétablir la monarchie sur le pied du 23 juin 1789 et de la déclaration de Louis XVI, ainsi rétablir, comme *ordres*, la noblesse et le clergé.

« En vérité, dit Dumouriez, quand le cabinet de Vienne aurait dormi trente-trois mois, depuis la séance de juin 1789, sans avoir encore appris la prise de la Bastille ni tout ce qui avait suivi, il n'aurait pas fait des propositions plus étranges, plus incohérentes avec la marche invincible qu'avait prise la Révolution. »

Et cette note n'était pas seulement celle de l'inepte et bigote Autriche; elle exprimait en même temps la pensée du gouvernement qui se croyait à l'avant-garde du progrès de l'Allemagne, du gouvernement philosophe et libéral qui avait encouragé la résistance turque et la révolution polonaise, en même temps qu'il écrasait les libertés de la Hollande. Au fond, âpre, avide, inquiet, sans souci d'aucun principe, ce gouvernement prussien, s'exagérant beaucoup sa force, se croyait en mesure de pêcher partout en eau trouble et portait à l'étourdie ses mains crochues de tous côtés.

Les troupes de la coalition s'approchent peu à peu de la France. Au centre, les Prussiens qui s'échelonnent dans la Westphalie, vers le Rhin. Aux deux ailes, les Autrichiens; d'une part, ils vont augmentant leurs troupes des Pays-Bas; de l'autre, ils se font appeler par l'évêque de Bâle, traversent le canton et vont mettre garnison dans le pays de Porentruy, occupant ainsi déjà une des portes de la France et pouvant, dès qu'ils voudront, envahir la Franche-Comté.

Le 20 avril 1792, le Roi et le ministre entrent dans l'Assemblée nationale. Dumouriez, dans un long et lumineux rapport, démontre la nécessité où la France est de se regarder comme *en état de guerre* avec l'Autriche.

Le Roi déclare « qu'il adopte cette détermination, conforme au vœu de l'Assemblée et de plusieurs citoyens de divers départements ». Il propose formellement la guerre.

Le même jour, à 5 heures, dans la séance du soir, la discussion est prise immédiatement. L'unanimité, sur cette grande question, était presque acquise d'avance. Ce fut un Feuillant, Pastoret, qui, le premier, voyant monter ce flot invincible, s'y associa habilement et proposa le décret de déclaration de guerre. Un autre Feuillant, Becquey, essaya d'arrêter l'élan en inquiétant l'Assemblée par le tableau de l'Europe, lui montrant l'Europe peu sûre, l'Espagne menaçant par derrière, la sédition au dedans, l'armée indisciplinée, les finances en mauvais ordre. Ce dernier mot donna à Cambon l'heureuse occasion d'un mot qui éloigna toute crainte : « Nos finances, Monsieur, vous ne les connaissez pas; nous avons de l'argent plus qu'il n'en faut. » Et déjà il avait dit, le 24 février : « La France a plus de numéraire effectif en caisse qu'aucune puissance de l'Europe. » En réalité, sur les 1,500 millions de biens nationaux, vendus jusqu'au 1er octobre 1791, le trésor avait reçu déjà près de 500 millions. De novembre 1791 en avril 1792, la vente, quoique un peu ralentie, avait été de 360 millions, et il en restait à vendre pour une somme équivalente.

Guadet ajouta, au mot de Cambon, que nulle puissance en ce monde ne pouvait présenter une masse comparable à nos quatre millions de gardes nationaux armés; que nulle n'aurait pu, d'un mot, en lever déjà cent mille, ainsi que nous l'avions fait. Les registres d'inscriptions des départements donnaient, en mars, l'étonnant résultat de six cent mille volontaires qui demandaient à partir.

C'était la voix de France, on ne pouvait la méconnaître. En vain le Feuillant Becquey insista, fit observer que, dans le fait,

on allait déclarer la guerre non à l'Autriche, mais au monde, jeter le gant à tous les rois. En vain le Jacobin Bazire, organe en ceci du pur parti jacobin, s'étonna de voir une démarche si grave décidée si légèrement. Il essaya de reprendre le texte ordinaire de Robespierre, le danger de la trahison. A peine fut-il applaudi de deux ou trois membres et d'autant des gens des tribunes. Personne ne l'écoutait. L'enthousiasme entraînait tout. Il éclata à ce mot du député Mailhe : « Si votre humanité souffre à décréter en ce moment la mort de plusieurs milliers d'hommes, songez aussi qu'en même temps vous décrétez la liberté du monde. »

Aubert Dubayet, une figure éminemment noble et militaire, se leva, prit la parole, saisit vivement l'Assemblée : « Quoi ! l'étranger a l'audace de prétendre nous donner un gouvernement ! Votons la guerre. Dussions-nous tous périr, le dernier de nous prononcerait le décret. . . . . Ne craignez rien. Dès que vous aurez décrété la guerre, tous seront bien obligés de se décider, les partis rentreront dans le néant. Les feux de la discorde s'éteindront aux feux du canon et devant les baïonnettes. »

« Oui, votons, dit le vaillant Merlin (de Thionville), votons la guerre aux rois et la paix aux nations. »

L'Assemblée se leva tout entière; il n'y eut que sept membres qui restèrent assis. Parmi un tonnerre d'applaudissements, elle vota la guerre à l'Autriche.

Condorcet lut une belle et humaine déclaration de principes que la France faisait au monde. Elle ne voulait nulle conquête, elle n'attaquait la liberté d'aucun peuple. Ce mot passa dans le décret.

Orateur généralement froid, Condorcet, animé ici par la grandeur des circonstances, eut un mouvement très beau au sujet du reproche de faction que les rois faisaient à la France : « Et qu'est-ce donc qu'une faction qu'on accuse d'avoir conspiré pour la liberté universelle ?. . . C'est l'humanité tout entière qu'ils appellent une faction. »

Vergniaud proposait encore une grande réunion fraternelle, à

l'instar des fédérations de 1790, où tous jureraient de mourir ensemble sous les ruines de l'Empire plutôt que de sacrifier la moindre des conquêtes de la liberté. Ainsi la France, attendant la mort ou la victoire, serait venue une dernière fois, tout entière, se serrer la main. « Moments augustes ! dit-il, quel est le cœur glacé qui n'y palpite, l'âme froide qui, parmi l'acclamation de la joie de tout un peuple, ne s'élève jusqu'au ciel, qui ne se sente grandir par l'enthousiasme au-dessus de l'humanité ? » — Cette belle et religieuse proposition ne fut point votée. Elle n'allait pas à l'impatience guerrière de l'Assemblée, qui brûlait d'aller en avant.

CHAPITRE VII.

RENVOI DU MINISTÈRE GIRONDIN (MAI-JUIN 1792).

Comment le Roi voulait qu'on fit la guerre à la France. — Inconséquence de Dumouriez qui veut la Révolution en Belgique pour la comprimer en France. — La guerre commence par un revers, 28-29 avril 1792. — Robespierre triomphe, aux Jacobins, de Brissot et des partisans de la guerre, 30 avril. — Brissot accuse le comité autrichien, 23 mai 1792. — La Gironde fait licencier la garde du Roi, 29 mai. — La Gironde accusée par Robespierre. — Elle fait décréter un camp de vingt mille hommes à Paris et des mesures contre les prêtres réfractaires, 27 mai. — Violences des royalistes et des Feuillants. — Lettre de Roland au Roi, 12 juin. — Les ministres girondins sont renvoyés, 13 juin.

Le Roi, que les Jacobins accusaient de vouloir la guerre, avait tout fait pour l'éviter. Les meilleures chances qu'elle lui présentât étaient très mauvaises. Une victoire de Lafayette ou quelque autre général n'aurait relevé le trône que pour le mettre en tutelle. Une défaite exaspérait Paris, faisait accuser le Roi, lançait l'émeute aux Tuileries. Et si, par impossible, il n'en était pas ainsi, qui triomphait? qui revenait? Monsieur et l'émigration, le futur régent de France, celui près duquel la Russie avait déjà des envoyés. La Reine en particulier avait tout à craindre; elle savait parfaitement qu'elle était haïe, chansonnée à Coblentz, que Monsieur était son ennemi, et le comte d'Artois dans la main de son ennemi, Calonne. Si les princes revenaient vainqueurs, le résultat eût bien pu être, non pas de délivrer la Reine, mais tout au contraire de lui faire son procès et de l'enfermer; souvent on en avait parlé. Monsieur aurait satisfait ainsi sa vieille haine personnelle et celle de la nation.

Donc, quoique Louis XVI eût toujours à Vienne son agent, Breteuil, et que la Reine correspondît toujours avec Bruxelles, avec le vieil ambassadeur de famille, M. Mercy d'Argenteau, ils crurent devoir envoyer un agent spécial au cabinet autrichien pour

s'entendre avec lui sur la manière dont il convenait qu'il fît la guerre à la France. Il s'agissait d'obtenir que l'Autriche n'agît point à part, ce qui eût confirmé l'accusation ordinaire contre une reine autrichienne, mais que l'Autriche et la Prusse, de concert avec les autres puissances, par un manifeste commun, dirigé contre la secte antisociale, au nom de la société, de l'Europe, établissent qu'elles faisaient *la guerre aux Jacobins,* et non à la nation, déclarant à l'Assemblée, à toutes les autorités, qu'on les rendait responsables de tout attentat contre la famille royale, offrant de traiter, mais seulement avec le Roi. Il fallait surtout recommander aux émigrés, de la part du Roi, de s'en remettre à lui et aux cours intervenantes, de paraître comme parties dans le débat et non comme arbitres, de ne point devenir, par l'irritation que causerait leur présence, l'occasion de la guerre civile.

Ces instructions, rédigées sans doute par les Feuillants, que la cour consultait encore, furent confiées à un jeune Génevois, Mallet du Pan, dévoué au Roi, zélé, plein de talent et d'esprit. Il parla avec beaucoup d'âme, avec la chaleur et le cœur d'un homme attendri sur les malheurs de la famille royale, et il gagna son procès. Il obtint des négociateurs réunis d'Autriche et de Prusse cette chose qui semblait difficile, que les émigrés, ceux qui avaient sacrifié leur patrie, leur fortune et leur existence à la cause royale ne fussent point employés pour elle; du moins, qu'ils fussent divisés en plusieurs corps, employés à part, et, chose intolérable à cette orgueilleuse noblesse, placés en seconde ligne. C'était une solennelle déclaration de défiance que le Roi semblait faire à ses plus ardents serviteurs. Il se fiait aux Allemands, Autrichiens et Prussiens, non aux Français de sa noblesse. Cela était-il politique? L'invasion, ayant les émigrés pour avant-garde, aurait paru française encore, et la France aurait pu se dire, après tout, qu'elle était vaincue par la France. Ces Français, même aristocrates, s'ils restaient ensemble, s'ils constituaient une armée au sein de l'armée ennemie, la surveillaient, cette armée, et lui rendaient difficile de garder ce qu'elle prendrait. L'étranger devait entrer volontiers

dans les vues de Louis XVI, diviser l'émigration; elle était pour lui, dans l'invasion, un embarras, un témoin, un compagnon incommode. Au contraire, dans le plan qu'on offrait au nom du Roi, la France noble étant écartée et la France populaire n'étant pas organisée, l'étranger était à l'aise; nul grand obstacle probable; le royaume lui était ouvert à discrétion.

Quel était le plan de la guerre, dans la pensée de celui qui la préparait, Dumouriez? C'était, par la Révolution, de conquérir ou délivrer un pays déjà en révolution, les Pays-Bas autrichiens, réduits à peine par l'Empereur, mal contenus, frémissants. Dumouriez employait deux vieux généraux aux deux ailes de la bataille, Luckner à garder la Franche-Comté, Rochambeau à garder la Flandre. Ces corps secondaires devaient inquiéter Luxembourg, y porter toute l'attention. Mais tout à coup Lafayette, qui avait l'armée du centre, descendant vivement la Meuse, poussant de Givet à Namur, s'appuyant bientôt d'un corps que Rochambeau enverrait de Flandre sous le général Biron, enlèverait Namur, atteindrait Bruxelles, où la Révolution belge accueillerait à bras ouverts son libérateur.

Dumouriez a raison de dire que, dans son plan, Lafayette avait le beau rôle; il était l'avant-garde de l'invasion, il en avait la première gloire, les premiers résultats, immenses et faciles; dans la situation où semblait la Belgique, il avait l'insigne bonheur de conquérir un pays qui voulait être conquis. Les résultats à l'intérieur pouvaient être décisifs. Le général des Feuillants, l'homme qui, le 17 juillet, avait exécuté leurs ordres et cru un moment restaurer le trône à coups de fusil, avec quelle autorité ne parlerait-il pas de Bruxelles à Paris, commandant aux factions l'ordre et le silence, au nom de la victoire? Les Jacobins atterrés, à qui s'adresseraient-ils, pour ne pas périr, sinon au ministre habile, hardi, qui, sous le bonnet rouge, leur aurait porté ce coup? Feuillants, Jacobins, le peuple et le Roi, tous balancés les uns par les autres, se trouveraient, en réalité, dans la main de Dumouriez.

Ce plan était ingénieux. Dumouriez, porté au pouvoir par la

Gironde, par son triomphe sur le Roi, employait le pouvoir qu'elle venait de lui donner au profit du Roi et des Feuillants contre la Gironde et les Jacobins; toutefois, non pas tellement sans doute qu'il voulût laisser écraser les Jacobins par les Feuillants; à ce moment, selon toute apparence, il se fût refait Jacobin, assez pour neutraliser tout et dominer les partis.

Dans ses Mémoires, pleins d'esprit, d'artifices, de réticences et de mensonges, il y a toutefois ce naïf aveu, ce trait de lumière : qu'il n'osait, par-devant le public et l'opinion, nommer le Feuillant Lafayette général en chef, mais qu'en réalité, une fois en pays ennemi, se trouvant supérieur en grade aux officiers généraux que Rochambeau lui prêtait, Lafayette commandait seul, seul prenait Namur et Bruxelles.

Ajoutons la conclusion que Dumouriez se garde bien de donner, mais qui n'est pas moins certaine : que la victoire d'un Feuillant était infailliblement en France la victoire du parti feuillant, avec lequel Dumouriez (en évitant toutefois les relations personnelles) conspirait dans un même but.

A ce plan si bien conçu il manqua deux choses.

La première, un général. Lafayette, partisan de la guerre défensive, ainsi que Rochambeau, n'était nullement, malgré son incontestable courage, l'homme d'audace et d'aventure qui se serait lancé dans le pays ennemi. Il amena, à grand'peine, dix mille hommes à Givet, par une marche rapide. Mais là il sentit qu'il avait peu de monde pour une si grande entreprise et ne bougea plus.

L'autre difficulté, c'est que ni Lafayette ni Dumouriez (avec tout son jacobinisme et son bonnet rouge) n'étaient vraiment disposés à remuer la Belgique d'une propagande hardie. Il fallait l'encourager, l'animer, la soulever, la plonger profondément dans la Révolution. Qui eût fait cela, s'il vous plaît, et qui en avait besoin? Ceux précisément qui, en France, voulaient arrêter la Révolution? La duplicité de Dumouriez, son immoralité, rendaient son génie impuissant. La condition première de son plan, c'était

d'agir franchement aux Pays-Bas, de leur inspirer d'avance une foi forte dans la sincérité de la France, de porter bien haut dans cette guerre le drapeau de la liberté. Loin de là, ce fut une guerre politique, préparée, menée par un homme sans foi, qui pourtant n'avait de chance sérieuse de succès que dans la foi. Il exploitait un principe, pour que ce principe triomphant aux Pays-Bas lui servît à neutraliser le même principe en France.

Et à qui remettait-il le drapeau de la Révolution? A celui qui, au Champ de Mars, l'avait abattu de l'autel de la Patrie, traîné dans le sang. Ce drapeau où la Gironde voyait d'avance celui de la république, il était confié par un royaliste à un royaliste, par un intrigant à un incertain, par l'homme faux à l'homme vague, pour revenir ici comme drapeau de la royauté. Bizarre, immorale conception, qui, si elle eût pu réussir, eût fait le succès, non de Dumouriez, non de Lafayette, mais de la contre-révolution et des ennemis de la France.

On put, dès l'entrée en campagne, se convaincre du danger énorme qu'il y avait à administrer la guerre par les partisans de la paix. Dumouriez, le ministre dirigeant, qui gouvernait le ministère de la guerre par son homme, le faible de Grave, avait, par égard pour la cour, gardé tout l'ancien personnel de cette administration. Ces employés de l'ancien régime ne pouvaient montrer grand zèle pour le succès de la croisade révolutionnaire, qui, dans la réalité, se faisait contre leurs principes. Leur mauvaise volonté, leur empressement à s'excuser sur la désorganisation des services, à l'augmenter au besoin, leur mauvaise humeur, leur négligence, tout cela éclata sur le terrain, au moment le plus dangereux. Les infortunés volontaires de la garde nationale, qui, au fort de l'hiver même, étaient venus, pleins d'ardeur, couvrir la frontière, étaient délaissés sans secours de l'administration. A qui la faute? Aux finances? Non; l'impôt se recouvrait; les millions de liste civile arrivaient toujours à point pour solder les journalistes de la contre-révolution, les Suleau et les Royou. Ces volontaires restaient sans fusils. Il leur arriva, pendant deux ou trois jours, au moment

d'entrer en campagne, de ne point avoir de vivres. La ligne n'était pas mieux. A toute réclamation, refus, dédains insolents. Les munitionnaires, employés, étaient amis de l'ennemi; tous les commis de la guerre étaient pour la paix *quand même*. Le vieux maréchal Rochambeau ne voulait de guerre que défensive. Il était mortifié de voir Dumouriez adresser les ordres tout droit à ses lieutenants. Les embarras qu'éprouvait le mouvement d'invasion ne lui déplaisaient nullement. Il hochait la tête, haussait les épaules, ne présageait rien de bon.

Dumouriez, tout en faisant de la chevalerie avec la Reine et le Roi, comme on voit dans ses Mémoires, n'en était pas moins lié en dessous avec la maison d'Orléans. Il lui fallait absolument un roi, une cour, les facilités de gaspillages que donne seule la monarchie. Il voyait dans le jeune duc de Chartres comme un *en-cas* monarchique, si Louis XVI tombait. Il employait volontiers des officiers généraux du parti de cette maison, comme Biron et Valence. Cette fois, le mouvement du Nord devait commencer par Biron, qui devait, en terre ennemie, rejoindre l'armée de Lafayette. Le 28 avril, au soir, Biron s'empara de Quiévrain et marcha sur Mons. Le 29, au matin, Théobald Dillon se porta de Lille à Tournai. Des deux côtés, même aventure. La cavalerie, généralement aristocrate, spécialement les dragons, à Tournai devant l'ennemi, à Mons sans même voir l'ennemi, se met à crier : « Sauve qui peut! nous sommes trahis! » Elle passe sur le corps des fantassins volontaires; ceux-ci, débandés, démoralisés, se mettent à fuir à toutes jambes. Rentrés à Lille et furieux, ils s'en prennent à leurs chefs, qui, disent-ils, voulaient les livrer. Ils massacrent Dillon dans une grange. La populace de Lille se met aussi de la partie et pend plusieurs prisonniers.

Trois ou quatre cents hommes périrent. Échec petit en lui-même, grave au commencement d'une guerre, mais qui eut l'heureux effet d'enfler au dernier point de confiance et de sottise l'orgueil de nos ennemis. Les fameux tacticiens de Prusse prirent de plus en plus confiance dans le soldat automate, de plus en plus mépri-

sèrent le soldat d'inspiration. Aux officiers qui achetaient des chevaux pour la campagne Brunswick disait : « Messieurs, ne vous mettez pas tant en frais; tout ceci ne sera qu'une promenade militaire. » La promenade, il voulait la faire à l'allemande, lente, agréable et méthodique. En vain M. de Bouillé, qui connaissait bien autrement le terrain et la situation, lui disait qu'on manquerait tout si l'on ne faisait une pointe hardie, rapide, en Champagne, tout droit sur Paris. Brunswick était moins pressé. Le romanesque ministère de Mme de Staël lui avait fait, dit-on, l'étrange proposition de le faire, s'il voulait, roi de France. Il paraît n'avoir pas pris la chose au sérieux. Et toutefois, telle est la faiblesse des hommes, toute ridicule que fût cette idée, elle lui troublait l'esprit. Il voulait voir ce que deviendrait cette grande affaire de France, pas tout à fait mûre encore ni suffisamment embrouillée.

Dumouriez, avec l'intrépidité d'effronterie qui brille partout dans ses Mémoires, fait entendre que la Gironde, qui avait poussé à la guerre d'un effort désespéré, fut précisément l'auteur de l'échec. S'il ne dit la chose tout à fait ainsi, il la pose implicitement dans ces deux assertions : 1° il y eut complot; 2° la Gironde y avait intérêt. Ce dernier point est vraiment contestable, inadmissible. Les avocats de la guerre, qui tant de fois avaient juré le succès et la victoire, recevaient d'aplomb sur la joue le coup du premier revers.

Il y parut le soir du 30 avril, au moment où se répandit dans Paris la lettre qui annonçait le désastre du 28. Brissot, qui jusque-là luttait aux Jacobins contre Robespierre, fut décidément écrasé par lui.

Une paix fort équivoque avait été ménagée entre eux par l'intermédiaire de Pétion. Robespierre, le soir du 30, croyant les Girondins à bas par l'effet de la grande nouvelle, les attaque avec une fureur, une clameur, une gesticulation qui ne lui étaient pas naturelles. Il prétendit qu'ils avaient, dans leurs journaux, falsifié le compte rendu des derniers débats terminés par la pacification. Il leur reprocha surtout d'avoir dit que Marat le proposait pour

tribun. En réalité, Marat n'avait dit expressément rien de tel. Seulement, dans tel numéro, il demandait un tribun; dans tel autre, il louait Robespierre et montrait en lui le plus digne (après lui-même sans doute). Les Girondins en tiraient la conclusion que tout le monde y voyait : que Marat désignait implicitement pour tribun ou Robespierre ou Marat.

Les tribunes, fortement chauffées, ce soir-là pleines de femmes fanatiques, pesaient sur les Jacobins, intervenaient par moments avec des cris passionnés. Des Cordeliers très ardents, Legendre, Merlin, Fréron, Tallien, étaient venus pour entraîner la masse des indécis. Brissot et Guadet, à cette heure, ne pouvaient quitter l'Assemblée. Le Girondin Lasource, qui présidait les Jacobins, fut obligé aussi, pour aller à l'Assemblée, de céder le fauteuil à Dufourny, un homme de Robespierre. Sous l'influence d'un concours si heureux de circonstances, la chose fut emportée. La société déclara « qu'elle démentait *les diffamations, les calomnies* de Brissot et Guadet contre Robespierre ». (30 avril 1792.)

Celui-ci enfonça le coup par des moyens bien étranges, pour un homme qui naturellement aimait le pouvoir. Il se lança dans son journal en pleine arnarchie, louant les soldats au moment où ils venaient de fuir en massacrant leurs chefs, s'opposant aux mesures sévères que l'Assemblée prenait pour assurer la discipline. Il demandait qu'on réunît les soldats licenciés, qu'on en formât une armée; selon lui, ils n'étaient pas moins de soixante mille, et à cette armée, si nombreuse, il proposait froidement de donner une double solde. Comme règle, en général, il posait l'indépendance absolue du soldat à l'égard de l'officier, sauf deux moments, l'exercice et le combat.

Cette tendance désorganisatrice, remarquable dans Robespierre, éclata le 20 mai, aux Jacobins, lorsqu'il combattit et fit rejeter une proposition girondine que les plus violents Cordeliers, par exemple, Tallien, avaient appuyée, et qui, dans cette extrême crise, au début d'une guerre si mal commencée, était véritablement de salut public. Le secrétaire de Brissot, Méchin, proposait aux Jacobins

d'accélérer par leur influence le payement des contributions, dont la régularité était si importante en un tel moment, d'écrire à ce sujet aux sociétés affiliées, et, pour que la société mère prêchât elle-même d'exemple, de ne donner les cartes du prochain trimestre qu'aux membres qui prouveraient qu'ils avaient payé l'impôt. Robespierre fit une objection vraiment surprenante : « Une quittance d'imposition est-elle un garant de patriotisme ?... Un homme, gorgé du sang de la nation, viendra apporter sa quittance, etc... Il me semblerait meilleur citoyen, celui qui, pauvre, mais honnête homme, gagnerait sa vie sans pouvoir payer ses contributions, que celui qui, gorgé peut-être de richesses, ferait des présents puisés à une source corrompue, » etc. — Puis, après cette lâche flatterie au populaire, cet encouragement à l'égoïsme, à la désorganisation en présence de l'ennemi, il revenait à son texte éternel, se lamentait sur lui-même, pour mieux frapper sur les autres : « Perfides intrigants, vous vous acharnez à ma perte, mais je vous déclare *que plus vous m'avez isolé des hommes, plus vous m'avez privé de communication avec eux...* »

Cette citation textuelle des *Rêveries* de Rousseau était prodigieusement ridicule, au moment où il se retrouvait plus que jamais entouré des Jacobins, qui, pour lui, le 30 avril, avaient définitivement rompu avec la Gironde. Tallien même, qui, le 30, avait aidé au succès de Robespierre, ne put s'empêcher ici d'éprouver un mouvement d'indignation et de mépris pour ce bavardage hypocrite. — Son maître, Danton, moins jeune et plus politique, en effaça l'impression par un éloge enthousiaste des vertus de Robespierre. Il allait avoir besoin de se lier étroitement avec lui. Dumouriez, de plus en plus suspecté des Girondins, comme intrigue et comme argent, avait fait tâter Danton. — Pour les perdre et sauver la cour, pour fermer la voie à la république, il ne voyait nul moyen qu'une conjuration monstrueuse des extrémités contre le milieu, de l'intérêt royaliste avec l'intérêt jacobin. La Gironde, placée entre, devait périr étouffée.

La Gironde battait de l'aile. Elle avait reçu deux coups : à la

dans les promenades publiques, comme s'ils avaient dit tout haut : « Nous sommes les conspirateurs. » Ils entassaient à plaisir la haine, la colère et l'irritation.

Ce fut la voix même de Paris qui parla, le 22 mai, dans une lettre de son maire, Pétion, au commandant de la garde nationale. Il exprimait la crainte générale du départ du Roi et l'invitait, sans détour, à observer, surveiller, multiplier les patrouilles *dans les environs* (sans doute des Tuileries). — Le Roi s'en plaignit amèrement le lendemain, dans une lettre que le directoire du département fit afficher dans Paris. Pétion ne désavoua rien et répliqua avec force. Cette étrange guerre de paroles entre le Roi et le maire semblait l'annonce d'une guerre réelle et en actes.

Toutes sortes de dénonciations arrivaient à l'Assemblée. Des faits, en eux-mêmes insignifiants, ajoutaient aux alarmes. C'était une masse de papiers qu'on avait brûlés à Sèvres (un libelle contre la Reine). C'était Sombreuil, le gouverneur des Invalides, qui leur avait ordonné de céder la nuit leurs postes aux troupes de garde nationale *ou de la garde du Roi,* qui pouvaient se présenter. — Le 28 mai, Carnot proposa et l'Assemblée décréta que, pendant le danger public, elle restait en permanence, et elle y resta en effet quatre jours et quatre nuits. — Le 29, Pétion, dans un rapport à l'Assemblée sur la situation de Paris, parmi des choses rassurantes, dit celle-ci, effrayante : « Que la tranquillité actuelle ressemblait au silence qui succède aux coups de la foudre. » Tout le monde se tenait pour dit que le coup pourtant n'était pas encore tombé.

C'est l'Assemblée qui le porta. Le 29, passant outre sur la peur des assassinats, elle se fit faire par Bazire un rapport accusateur contre la garde du Roi, rapport plein de faits terribles. Il y avait, entre autres, celui de la joie impie, barbare, qui avait éclaté dans ce corps pour l'échec de Mons, l'espoir que Valenciennes était pris par les Allemands, et que, sous quinze jours, l'étranger serait à Paris. Une déposition remarquable est celle d'un cavalier, le fameux Murat, qui, sortant de cette garde et donnant

sa démission, déclare qu'on a voulu le gagner à prix d'argent et l'envoyer à Coblentz.

Le même jour, 29 mai, dans la séance du soir, Guadet, Vergniaud, à coups pressés, frappèrent et refrappèrent l'enclume. On croyait que l'affaire traînerait, elle fut brusquée. L'Assemblée décréta le licenciement immédiat, ordonna que les postes des Tuileries fussent remis à la garde nationale, ajoutant que ce décret se passerait de sanction. Une addition spéciale fut faite pour arrêter le commandant de la garde du Roi, le duc de Brissac, qui, dit-on, la fanatisait par ses violentes paroles. Cette sévérité pour Brissac s'explique peut-être en partie par l'insolence d'un député, le colonel Jaucourt, qui, pendant qu'on décrétait, alla menacer Chabot, sur son banc, de lui donner cent coups de bâton. L'Assemblée crut devoir imposer aux militaires, leur faire sentir sur eux la pesante main de la loi.

L'attitude menaçante du peuple et des sections, qui vinrent à la barre demander de se constituer en permanence, donna beaucoup à réfléchir aux capitans du royalisme. Point ne soufflèrent contre le décret. Ils quittèrent leurs postes, mirent bas l'habit bleu; mais ce ne fut point du tout pour abandonner la partie; plusieurs d'entre eux prirent l'habit rouge et continuèrent de se promener dans Paris, armés jusqu'aux dents, sous l'uniforme des Suisses.

Au moment où la Gironde frappait ainsi la royauté, elle était elle-même frappée violemment aux Jacobins. Robespierre y faisait un effort désespéré pour lui ôter ce qu'elle gagnait de popularité par le licenciement de la garde du Roi. Il prononça, le 27, une solennelle accusation contre Brissot, Condorcet, Guadet, Gensonné, etc. Il les accusa de donner les places. Il les accusa d'abandonner partout la cause des patriotes, celle des soldats licenciés, celle des massacreurs d'Avignon, etc. Il les accusa d'être d'accord avec les Feuillants, avec Narbonne, Lafayette et la cour. Le tout assaisonné de cette meurtrière, perfide, pateline accusation : « Vous connaissez cet art des tyrans de provoquer un peuple, *toujours juste*

fut pour, Robespierre contre. On soutint que Simoneau était un accapareur, qu'il avait mérité de périr. Cette fête *de la Loi,* comme on l'appela, fut mise en opposition avec la *fête de la Liberté,* célébrée en avril pour les soldats de Châteauvieux; reproduite et ressassée dans toutes les accusations, on en fit un crime horrible dont on accablait la Gironde.

Le ministère mixte, fourni par la Gironde et Dumouriez, s'était désorganisé par suite de l'échec de Flandre, qui retombait sur Dumouriez et lui coûta un homme à lui, le ministre de la guerre, qu'il ne put couvrir assez. Il dut accepter à sa place un ministre tout girondin, le colonel Servan, militaire philosophe, ex-gouverneur des pages, écrivain sage, estimé, l'homme même de Mme Roland, et qui ne bougeait de chez elle. Le public, voulant absolument qu'elle eût un amant, lui donnait Servan à cette heure; et il en fut toujours de même de tous les hommes qui reçurent l'impulsion du cœur viril et politique de cette femme, nous pourrions dire : de ce vrai chef de parti. Elle mérita ce nom au moment dont nous racontons l'histoire. Elle marqua non plus par le style, la forme éloquente, mais par l'initiative. Elle eut celle des deux mesures qui devaient briser le trône.

Le conseil, neutralisé par Dumouriez, n'avançait à rien et ne faisait rien. L'Assemblée, sauf la mesure du licenciement de la garde, allait (qu'on me passe une expression d'alors), allait *brissotant* et ne faisait guère. Et la guerre avait commencé, et commencé par un honteux revers, commencé par dévoiler la pitoyable désorganisation de l'intérieur, la guerre restant administrée par les employés de l'ancien régime, par les ennemis de la guerre. Pourquoi l'ennemi n'avançait-il pas, et qui l'empêchait? On ne pouvait le deviner. L'ennemi? Il était à Paris. Cette garde licenciée pour avoir changé d'habit, elle était là, tout armée, en mesure de frapper un coup; tout au moins elle pouvait, l'étranger entrant en France, s'acheminant vers Paris, lui donner la main d'ici, l'attendre et l'aider, de sorte qu'au jour décisif nos défenseurs verraient l'ennemi devant et derrière, ne verraient rien qu'ennemis.

Une lettre, une feuille de papier brisa tout ceci. Servan, sous l'inspiration audacieuse de Mme Roland et sous sa dictée peut-être, oubliant qu'il était ministre et ne se souvenant que des dangers de la patrie, écrivit à l'Assemblée pour lui proposer d'établir ici, à l'occasion du 14 juillet, un camp de vingt mille volontaires. On connaissait leur enthousiasme, leur patriotisme. Cette petite armée d'ardents citoyens, planant sur Paris, neutralisait les forces irrégulières et secrètes qu'y tenait la cour. C'était une menace suspendue sur elle, une épée nue sur la tête des restaurateurs intrigants ou chevaleresques de la royauté, des Dumouriez et des Lafayette.

C'est ici qu'on voit éclater tout l'absurde de la calomnie tant répétée par Robespierre sur la prétendue alliance de Lafayette et des Girondins. De qui part la proposition qui devait rendre impossibles les réactions royalistes et militaires de Lafayette? De qui? De Mme Roland, c'est-à-dire incontestablement du vrai génie de la Gironde.

Dumouriez se sentit frappé à ce coup imprévu, et il avoue qu'au premier conseil, son émotion fut si vive, et la dispute si âcre, que, sans la présence du Roi, le conseil aurait fini d'une manière sanglante. — « Eh bien, dit Clavières (le ministre girondin des finances), si Servan, pour tout arranger, retirait sa motion? » — L'effet eût été terrible pour le Roi et pour Dumouriez. Celui-ci sentit le piège, rejeta l'offre avec fureur, disant qu'en reculant ainsi, on rendrait l'Assemblée plus ardente pour le décret, qu'on ameuterait le peuple, qu'au lieu de vingt mille hommes, il en viendrait quarante mille, sans décret, pour renverser tout; qu'il savait bien le moyen de prévenir le danger. Son moyen, c'était peu à peu d'en débarrasser Paris, sous prétexte des besoins de la guerre, de les faire filer à Soissons.

Robespierre n'était guère plus content du décret que Dumouriez. La grande et confiante initiative que la Gironde prenait, d'appeler ici sans crainte cette élite ardente de la France armée, lui perçait le cœur. Sa crainte, son fiel et son envie se dégorgèrent

longuement, et dans son journal, et aux Jacobins. Mais, par là, il donnait occasion aux enfants perdus de la Gironde, tels que Girey-Dupré, Louvet, de faire remarquer le singulier accord qui se trouvait toujours depuis quelque temps entre les opinions de Robespierre et celles de la cour, sur la guerre, par exemple, et sur le camp de vingt mille hommes. De là ils insinuaient malignement, perfidement, que ce Caton n'était pas net, que, sous terre peut-être, et par des voies mystérieuses, il pourrait bien exister quelque secret passage des Tuileries aux Jacobins, que le comité autrichien pouvait bien avoir un organe dans la trois fois sainte tribune de la rue Saint-Honoré.

La question des vingt mille hommes était toute de circonstance, accidentelle, extérieure. La question intérieure, supérieure, était celle du clergé.

En attendant la Vendée, le clergé faisait déjà à la Révolution une guerre qui suffisait pour la faire mourir de faim. Il ajoutait au *credo* un nouvel article : « Qui paye l'impôt est damné. » Nul point de foi ne trouvait le paysan plus crédule; avec ce simple mot, habilement répandu, le prêtre, sans bouger, paralysait l'action du gouvernement, tranchait le nerf de la guerre, livrait la France à l'ennemi.

Rien n'égalait leur audace. En pleine Révolution, la vieille juridiction ecclésiastique réclamait son indépendance, agissait en souverain. Un prêtre du faubourg Saint-Antoine s'était marié; nulle loi n'y était contraire, l'Assemblée l'avait reconnu. Il n'en fut pas moins dénoncé et poursuivi par ses supérieurs ecclésiastiques.

La force de la contre-révolution, on ne saurait trop le dire, était dans les prêtres. Dire qu'on pouvait tourner l'obstacle, c'est n'avoir aucune notion de la situation. Le clergé s'était mis partout en travers de la Révolution, pour lui barrer le passage; elle arrivait avec la force d'une impulsion immense, d'une vitesse accumulée par l'obstacle et par les siècles, elle allait toucher cette barre, la briser ou se briser.

Le plus doux, le plus humain des hommes de la Gironde,

Vergniaud, demanda un décret pour la déportation des prêtres rebelles. Roland présenta (dès avril) les arrêtés déjà portés contre eux par quarante-deux départements. Le 27 mai, le décret fut porté d'urgence : « La déportation aura lieu dans un mois, hors du royaume, si elle est demandée par vingt citoyens actifs, approuvée par le district, prononcée par le département. Le déporté aura 3 livres par jour, comme frais de route, jusqu'à la frontière. »

La sanction de ce décret était la vraie pierre de touche qui allait juger le Roi.

S'il accordait la sanction, son appui moral était manifestement ôté à cette grande conspiration du clergé qui couvrait la France. S'il la refusait, il restait le centre d'action, le chef, le véritable général de la contre-révolution.

Ce n'était pas, comme on l'a tant dit, une simple question de conscience, celle d'un individu, sans responsabilité, qui eût à se consulter, lui tout seul, entre soi et soi. C'était le premier magistrat du peuple qui restait ou cessait d'être le chef d'une conspiration permanente contre le peuple. Si sa conscience lui commandait la ruine et la mort du peuple, son devoir était d'abdiquer.

Les Feuillants, devenus tous royalistes et dévoyés du bon sens par l'excès de l'irritation, ne contribuèrent pas peu à encourager sa résistance insensée. Ils défendaient le fanatisme au nom de la philosophie; c'était, disaient-ils, affaire de tolérance, de liberté religieuse, — tolérance des conspirateurs et liberté des assassins. — Le sang coulait déjà dans plusieurs provinces, spécialement en Alsace. Simon (de Strasbourg) affirma que déjà plus de cinquante prêtres constitutionnels avaient été égorgés, soixante de leurs maisons saccagées, leurs champs dévastés, etc.

Le refus obstiné du Roi d'abandonner le clergé ennemi de la constitution, l'encouragement tacite qu'il donnait aux prêtres rebelles de résister, de persécuter les prêtres soumis, équivalait à un persévérant appel à la guerre civile. On pouvait dire qu'elle avait son drapeau sur les Tuileries, visible à toute la France.

Le Roi, tout captif qu'il était, voyait encore autour de lui de grandes forces matérielles. Il croyait avoir deux armées : les *Royalistes,* concentrés à Paris, où il y avait, disait-on, jusqu'à douze mille chevaliers de Saint-Louis; plus, la garde constitutionnelle, qui, toute licenciée qu'elle était, touchait paisiblement sa solde, se tenait prête à agir. L'autre armée, c'étaient les *Feuillants,* très nombreux dans la garde nationale, et qui avaient tous les officiers, beaucoup de soldats dans le camp de Lafayette. Il suffisait, disait-on, que le Roi fît un signe, et Lafayette arrivait.

L'insolence des Fayettistes et la vive opposition de ce parti et de la Gironde, qu'on accusait tant d'être unis, éclatèrent dans une visite que deux aides de camp de Lafayette firent à Roland, sans à-propos, sans prétexte vraisemblable, comme s'ils n'eussent voulu voir le ministre que pour chercher une occasion de querelle. Ils lui dirent ce qu'ils avaient dit déjà dans les cafés et partout, qu'il fallait augmenter les troupes, que *les soldats étaient des lâches,* etc. Roland prit mal ce dernier mot, défendit l'armée, l'honneur de la nation, dit qu'il fallait accuser l'officier plus que le soldat; il écrivit à Lafayette les propos déplacés de ses aides de camp. Lafayette répondit en vrai marquis de l'ancien régime, qu'ils n'avaient pu se confier à un homme « que personne ne connaissait, dont la nomination, insérée dans la *Gazette,* avait révélé l'existence »; qu'il ne croyait pas un mot du récit; *qu'il haïssait les factions, méprisait leurs chefs.*

Un tel langage adressé à un ministre ne devait pas compter comme insulte individuelle; c'était un défi au ministère, au gouvernement, au parti gouvernant, à la Gironde, une déclaration de guerre. On pouvait conjecturer que celui qui tenait un si superbe langage à l'homme de l'Assemblée, ce César allait, d'un jour à l'autre, passer le Rubicon. Les Feuillants, avant la bataille, agissaient déjà en vainqueurs. L'un d'eux, un représentant, au milieu des Tuileries, tomba à coups de bâton sur le Jacobin Grangeneuve, qui était faible et petit, peu capable de se défendre, et resta évanoui pendant trois quarts d'heure. Ce furieux frappait

toujours, quand Saint-Huruge et Barbaroux se jetèrent sur lui et, à leur tour, faillirent l'étrangler.

En attendant, les Feuillants, les royalistes de Paris, venaient de faire une commande de six mille armes blanches, qui fut surprise par le juge de paix de la section de Bondy.

De partout menaçait l'orage. Et la Gironde, qui semblait mener le vaisseau de la France, n'en avait pas le gouvernail. Elle avait l'air toute-puissante et ne pouvait rien, et elle excitait l'envie, au moyen de laquelle Robespierre la démolissait chaque jour.

Roland, ministre républicain d'un roi qui se sentait chaque jour plus déplacé aux Tuileries, n'avait mis le pied dans ce lieu fatal qu'à la condition positive qu'un secrétaire, nommé *ad hoc* expressément, écrirait chaque jour tout au long les délibérations, les avis, pour qu'il en restât témoignage, et qu'en cas de perfidie, on pût, dans chaque mesure, diviser et distinguer, faire la part précise de responsabilité qui revenait à chacun.

La promesse ne fut pas tenue; le Roi ne le voulut point. Roland alors adopta deux moyens qui le couvraient. Convaincu que la publicité est l'âme d'un État libre, il publia chaque jour dans un journal, le *Thermomètre*, tout ce qui pouvait se donner utilement des décisions du conseil; d'autre part, il minuta, par la plume de sa femme, une lettre franche, vive et forte, pour donner au Roi, et plus tard peut-être au public, si le Roi se moquait de lui.

Cette lettre n'était point confidentielle; elle ne promettait nullement le secret, quoi qu'on ait dit. Elle s'adressait visiblement à la France autant qu'au Roi, et disait, en propres termes, que Roland n'avait recouru à ce moyen qu'au défaut du secrétaire et du registre qui eussent pu témoigner pour lui.

Elle fut remise par Roland le 10 juin, le même jour où la cour faisait jouer contre l'Assemblée une nouvelle machine, une pétition menaçante, où l'on disait perfidement, au nom de huit mille prétendus gardes nationaux, que l'appel des vingt mille fédérés des départements était un outrage à la garde nationale de Paris.

Le 11 ou 12, le Roi ne parlant pas de la lettre, Roland prit le parti de la lire tout haut en conseil. Cette pièce, vraiment éloquente, est la suprême protestation d'une loyauté républicaine, qui pourtant montre encore au Roi la dernière porte de salut. Il y a des paroles dures, de nobles et tendres aussi, celle-ci qui est sublime : « Non, la patrie n'est pas un mot : c'est un être auquel on a fait des sacrifices, à qui l'on s'attache chaque jour par les sollicitudes qu'il cause, qu'on a créé par de grands efforts, qui s'élève au milieu des inquiétudes et qu'on aime autant par ce qu'il coûte que par ce qu'on en espère..... » Suivent de graves avertissements, de trop véridiques prophéties sur les chances terribles de la résistance, qui forcera la Révolution de s'achever dans le sang.

Cette lettre eut le meilleur succès que pût espérer l'auteur. Elle le fit renvoyer. La Reine, guidée par les Feuillants, crut pouvoir chasser du ministère la Gironde, le parti qui dirigeait l'Assemblée, ce qui n'allait pas à moins que de se passer de l'Assemblée et de gouverner sans elle. Étrange audace qui s'appuyait sur une supposition fort légère, à savoir, qu'on pourrait amener à un traité Dumouriez et les Feuillants, concilier les deux généraux ennemis de la Gironde, Dumouriez et Lafayette, et de ces deux épées briser la plume des avocats.

Le difficile était de décider Dumouriez à rester, en renvoyant Roland, Servan et Clavières, à rester pour porter seul l'indignation du public et de l'Assemblée. On y parvint au moyen d'un mensonge et d'une ruse puérile. Le Roi trompa le ministre; le simple et le bonhomme attrapa l'homme d'intrigues ; il fit entendre à Dumouriez qu'il pourrait sanctionner le décret des vingt mille hommes, et l'autre contre les prêtres, lorsqu'on l'aurait débarrassé des ministres girondins. Dumouriez, sur cette parole, fit la vilaine besogne de renvoyer ses collègues. Le jour même, ils furent remerciés de l'Assemblée, qui déclara qu'ils avaient bien mérité de la patrie. Il essaya de se relever par un coup d'audace; il vint à ce moment même présenter à cette Assemblée irritée et frémissante un remarquable mémoire sur l'état réel de nos forces militaires.

Ce mémoire était dirigé en bonne partie contre Servan, le dernier ministre. Cependant, Servan n'ayant été qu'une quinzaine au pouvoir, c'était bien plus sur de Grave, bien plus encore sur Narbonne, son prédécesseur, que les reproches tombaient.

Le courage de Dumouriez, sa bonne contenance, le relevaient fort. Néanmoins il n'avait qu'un seul moyen de durer, c'était d'obtenir du Roi la sanction des décrets. Il s'était terriblement compromis, perdu presque, sur cette espérance. Mais justement parce que la cour en jugeait ainsi, elle ne s'inquiétait plus de le ménager. Les Feuillants venaient dire, sans détour, à Dumouriez, qu'il n'avait plus qu'une ressource, se jeter dans leurs bras, qu'il devait contresigner le refus de sanction, qu'à ce prix on le réconcilierait avec Lafayette, qui arrivait à Paris tout exprès pour le poursuivre. On le croyait ainsi pris sans remise, lié au fond du filet. Le Roi lui parla du ton impératif et majestueux du roi d'avant 1789, lui ordonnant, à lui et à ses collègues, d'apposer leurs seings au veto. — Le surlendemain, Dumouriez et ses collègues donnèrent leurs démissions. — Le Roi était très agité. « J'accepte, dit-il d'un air sombre. » Sa duplicité n'avait eu aucun résultat. L'intrigant le plus intrépide ne pouvait même lui rester. La cour se trouvait à nu, démasquée devant le peuple.

CHAPITRE VIII.

LE 20 JUIN. — LES TUILERIES ENVAHIES, LE ROI MENACÉ.

Danger de l'anarchie. — Danger d'un coup d'État. — Lafayette écrit au Roi de résister, 16 juin 1792. — Indécision, variation de l'Assemblée. — Qui prépara le 20 juin ? — Part que Danton put y avoir. — Discours d'un homme du peuple. — Robespierre contraire au mouvement. — Conciliabule chez Santerre. — L'Assemblée paraît autoriser le mouvement. — Marche inoffensive du peuple. — Les meneurs lui font forcer les portes du château. — Le Roi surpris et menacé. — Sa foi et son courage. — Comment il amuse le peuple. — Courageuse fierté de la Reine. — Pétion aux Tuileries. — Dernière résistance du Roi. — Le peuple se lasse et s'écoule.

Les deux forces ennemies, la Révolution et la cour, se trouvaient placées en face, prêtes à se heurter, et front contre front.

Le Roi, en usant du veto, son arme constitutionnelle, en acceptant la démission des ministres de la majorité, avait fait sortir le gouvernement des mains de l'Assemblée. L'Assemblée était le seul pouvoir reconnu en France; ce qu'on pouvait lui ôter ne retournait point au Roi. Ceci était seulement l'anéantissement du pouvoir et l'entrée dans l'anarchie.

Elle éclatait de toutes parts dans la nullité, l'inertie des autorités, même les plus populaires et sorties de l'élection. Un état de division, de dispersion effrayante commençait sur tous les points. Nulle action du centre aux extrémités qui ralliât les parties au tout. Et, dans chaque partie même, la division allait se subdivisant. Le gouvernement révolutionnaire qui va commencer, et qu'on appelle souvent l'avènement de l'anarchie, se trouva tout au contraire le moyen, violent, affreux, mais enfin le seul moyen que la France eût d'y échapper.

Cette dissolution avait lieu en présence du péril qui eût demandé la concentration la plus forte, devant une de ces crises où

tout être, en danger de mort, se resserre et se ramasse, cherche sa plus forte unité.

L'ennemi était là en face et déjà vainqueur; il semblait ne daigner entrer. Il croyait n'en avoir que faire dans le pitoyable état de la France. Il restait sur la frontière, à regarder avec mépris une nation abandonnée pour se dévorer elle-même.

Une chose était évidente. La cour allait frapper un coup. L'affaire de Nancy et du Champ de Mars allait recommencer en grand. Cette fois, les royalistes semblaient près de donner la main aux Feuillants, aux royalistes constitutionnels. Ils commençaient à regretter la faute énorme et monstrueuse qu'ils firent, à la fin de 1791, de sacrifier les Feuillants et Lafayette, d'aider les Jacobins eux-mêmes, de fortifier contre leurs amis leurs ennemis acharnés; royalistes et royalistes constitutionnels, s'ils s'entendaient un moment, c'était un parti immense, assez fort pour vaincre? On ne sait, mais, à coup sûr, assez fort pour commencer sur toute la France une effroyable guerre civile.

Les premières mesures à prendre eussent été terribles. La suspension du droit de réunion, la suppression des clubs, sans l'aveu de l'Assemblée, sur l'ordre d'une autorité inférieure; — la compression de l'Assemblée par une force militaire, par l'insurrection d'une armée.

La tentative n'était pas impossible, à y bien regarder; seulement elle eût demandé une décision très vive, un acte fort et d'ensemble. La grande force militaire de Paris, les soixante mille baïonnettes de la garde nationale, était extrêmement divisée, une bonne moitié inerte; même dans la partie active, il y avait beaucoup d'irrésolution. Cela étant, la cour avait certainement la force, ayant les cinq ou six mille batailleurs, bretteurs, gentilshommes, de la garde constitutionnelle, qu'elle n'avait pas réellement licenciée, et d'autre part la garde suisse, troupe d'élite et dévouée, composée de trois bataillons de seize cents hommes chacun. C'était peu pour contenir Paris, assez pour un coup de terreur, pour s'emparer par exemple au même jour, à la même heure, des canons

des sections, fermer les Jacobins, enlever tous les meneurs, rallier tout ce qu'il y avait de royalistes dans la garde nationale, recevoir dans Paris la cavalerie de Lafayette, qui, en trois jours, viendrait des Ardennes à marches forcées.

La difficulté réelle, c'était l'absence de décision, le défaut d'unité d'esprit. Les royalistes auraient frappé, sans hésitation, un coup sec et meurtrier; les Feuillants, les Fayettistes, auraient frappé à moitié, craignant, derrière l'anarchie, de tuer la liberté. La cour, qui connaissait bien les scrupules de ce parti, hésitait à l'employer. Elle le laissait parler, le montrait comme épouvantail, elle ne désirait pas bien sincèrement qu'il agît. Triompher par Lafayette, c'eût été pour la Reine la défaite la plus amère. Elle aurait pensé alors que la Révolution modérée eût eu chance de durée, tandis qu'elle aimait bien mieux croire que les Jacobins, après tout, avaient, par leur fureur même, le mérite de lasser la France, de pousser la Révolution à son terme, d'épuiser la fatalité.

Le 12 juin, le directoire de Paris commença l'attaque par une lettre à Roland, ministre de l'intérieur. Il invoquait les lois qui pouvaient autoriser à fermer les Jacobins.

Le 16 juin, au camp de Maubeuge, Lafayette, instruit du renvoi des trois ministres girondins et du maintien de Dumouriez, fit la démarche décisive d'écrire à l'Assemblée une lettre sévère, violente et menaçante, celle que César eût pu écrire au sénat de Rome, en revenant de Pharsale. C'était d'abord une reproduction de la lettre du directoire de Paris contre les Jacobins. Puis des conseils à l'Assemblée, ou plutôt des conditions, posées l'épée à la main, la recommandation de respecter la royauté, la liberté religieuse, etc.; une comparaison étrange entre Paris et l'armée, l'un si fol, l'autre si sage : « Ici les lois sont respectées, la propriété sacrée; ici l'on ne connaît ni calomnie ni factions, » etc. Un mot, très grave et coupable, pour augmenter les mécontentements de l'armée, aiguiser l'épée de la révolte : « Le courageux et persévérant patriotisme d'une armée, *sacrifiée* peut-être à des combinaisons contre son chef. »

Et de peur que cette lettre ne fût pas assez claire, il en envoyait une au Roi pour l'encourager à la résistance contre l'Assemblée : « *Persistez, Sire,* fort de l'autorité que la volonté nationale vous a déléguée... Vous trouverez tous les bons Français rangés autour de votre trône, » etc.

Rien n'égale la stupéfaction de l'Assemblée à la lecture de cette pièce surprenante. Mais l'effet fut encore plus inattendu.

L'Assemblée marchait jusqu'ici sous le drapeau de la Gironde. L'audace de Lafayette changea cela tout à coup. Après un moment de silence, des applaudissements s'élèvent, bien plus nombreux qu'on ne l'eût attendu des deux cent cinquante Feuillants; une grande masse d'indécis se trouvait avoir tourné. Il y parut bien au vote. Une majorité énorme ordonna l'*impression.*

Restait la seconde question, à voter l'*envoi aux départements.* Si la chose allait de même, la Gironde était perdue, l'Assemblée était fayettiste, la France était aux Feuillants.

Visiblement le parti qui écartait la question par l'ordre du jour était en minorité.

Vergniaud obtint de parler, posa très bien la question. Il ne s'agissait pas de conseils adressés à l'Assemblée, sous forme de pétition, par un simple citoyen, mais par un général d'armée à la tête de ses troupes. Les conseils d'un général, qu'est-ce, si ce ne sont des lois qu'il impose ?

Cette judicieuse parole ne produisait pas d'effet.

Admirez l'esprit des assemblées. Ce fut par une surprise, un prétexte pris au hasard, une assertion évidemment non fondée, que Guadet rendit les esprits flottants et commença à relancer l'opinion de l'autre côté : « Le lettre est-elle vraiment de M. de Lafayette ? Non, cela est impossible. Si c'est bien sa signature, c'est qu'il l'a envoyée en blanc et qu'on l'a remplie ici. Il parle, le 16 juin, de la démission de M. Dumouriez, qui n'avait pas eu lieu et qu'il ne pouvait connaître. »

Cela arrêta l'Assemblée. Or il n'y a pas un mot dans la lettre de Lafayette qui indique qu'il connaît la démission de Dumouriez.

Alors Guadet, rompant les chiens, détournant l'attention, jette un mot provocant qui engage le débat, ajourne le vote, fait gagner du temps : « Lorsque Cromwell osait parler ainsi... » (*Grands cris :* « Monsieur, c'est abominable! ») etc.

Le tumulte va croissant. La première impression se dissipe; l'Assemblée, sans s'en apercevoir, redevient ce qu'elle était. Elle vote, sous l'influence de la Gironde, que la lettre sera renvoyée à l'examen de la commission des douze, et, sur la question décisive de l'envoi aux départements, *qu'il n'y a lieu à délibérer.*

La Gironde, qui avait vu de si près le précipice, avertie, non rassurée, consentit dès lors, tout l'indique, à l'idée d'un nouveau 6 octobre, qui fut le 20 juin.

Le 20 juin, le 10 août, furent des remèdes extrêmes sans lesquels la France périssait à coup sûr.

Le 20 juin la sauva de Lafayette et des Feuillants, qui, aveugles et dupes, allaient frapper la Révolution qu'ils aimaient, relever, sans le vouloir, le pouvoir absolu.

Le 10 août, en brisant le trône, ôta à l'invasion le poste qu'elle tenait au milieu de nous, son fort des Tuileries qu'elle occupait déjà. Si elle le gardait, toute résistance nationale devenait impossible.

Le 20 juin avertit l'incorrigible roi de l'ancien régime, le roi des prêtres.

Le 10 août renversa l'ami de l'étranger, l'ami de l'ennemi.

Ce ne sont point là des actes accidentels, artificiels, simple résultat des machinations d'un parti. Dès le commencement de ce livre, en marquant le premier élan de la guerre, nous avons vu venir de loin ces deux grands coups de la guerre intérieure, qui délient le bras de la France, lui permettent de faire face à l'ennemi du dehors, à l'Europe conjurée. L'heure venue, le bon sens du peuple, l'instinct du salut, la nécessité de la situation, décidèrent tout à coup l'événement.

La part des influences individuelles ne fut pas très grande au 20 juin. Elle le fut toutefois, nous le croyons, plus qu'au 10 août.

IMPRIMERIE NATIONALE

Dans le premier ébranlement, les hommes purent influer encore. Mais, l'élan une fois donné, le *crescendo* terrible de la colère nationale ayant pris son cours nécessaire, le 10 août arriva, fatal, rapide, en ligne droite, lancé comme un boulet.

Il ne faut pas s'exagérer la faible part qu'aurait pu avoir au 20 juin le duc d'Orléans. Son homme, Sillery, en fut-il? On l'a dit, et, je crois, à tort. Son argent y eut-il part? Cela n'est pas invraisemblable. Il venait d'essayer de se rapprocher de la cour, et il avait été repoussé, insulté. Quelque argent put être donné par Santerre et autres meneurs, en boissons et en vivres, dans les cabarets, qui furent, comme toujours, les foyers de l'insurrection.

On a encore imaginé de faire venir aux conciliabules préparatoires de l'insurrection Marat et Robespierre. Mais d'abord jamais ces deux hommes n'agirent ensemble (sauf au 31 mai). Marat estimait, méprisait Robespierre, comme un parleur, un pauvre homme de bien, nullement à cette hauteur d'audace qui caractérise le grand homme d'État, n'entendant rien aux grands remèdes, la corde et le poignard.

Marat n'agit pas au 20 juin. On n'y voit pas la main sanglante. Robespierre, loin d'agir, y fut tout à fait opposé, il n'aimait pas ces grands mouvements. M. de Robespierre était homme d'une pièce, il ne fallait pas le sortir de sa tactique jacobine ni de ses habitudes. Soigné, coiffé, poudré, il n'eût point compromis dans ces bagarres, ni même dans la rude société de l'émeute, l'économie de sa personne.

Ni la Gironde ni les Jacobins n'agirent.

La première aida de ses vœux; Pétion de sa connivence, et encore bien moins qu'on a dit.

Les Jacobins étaient fort divisés. La grande majorité était, comme Robespierre, contraire au mouvement.

Cette division des Jacobins y était peut-être le plus grand obstacle. Le mouvement naturel et spontané du peuple en était compromis; il devait hésiter devant l'incertitude de la grande société, devant l'énorme autorité de Robespierre. C'est là que se plaçait la

nécessité de l'intervention individuelle, de l'art et du génie, pour que le mouvement n'avortât pas parmi de tels obstacles, pour qu'il eût son cours naturel, pour que l'âme du peuple ne restât pas muette et comprimée par son respect pour ses faux sages.

On se rappelle la belle parole de Vergniaud : « La terreur est souvent sortie de ce palais funeste; qu'elle y rentre, au nom de la loi!... » Cela fut dit par Vergniaud; mais si quelqu'un le fit, du moins contribua à le faire, ce fut, je crois, Danton. Cet homme eut, entre tous, de la Révolution, le vrai génie pratique, la force et la substance, ce qui la caractérise fondamentalement, quoi? L'action, comme dit un ancien; quoi encore? L'action. Et l'action, pour troisième élément.

Nous l'avons vu jusqu'ici se ménager habilement, faire aux moments douteux ce tour de force de paraître le plus énergique, sans prendre aucune téméraire initiative. Dans les clubs, par-devant la tactique et la méfiance jacobine, et même aux Cordeliers, où il était chez lui, Danton hasardait peu, il n'avait pas confiance entière, il contenait la meilleure partie de son audace; il n'y avait pas là assez d'espace, il ne respirait pas suffisamment; les voûtes les plus vastes ne contenaient point sa voix, l'air manquait à sa vaste poitrine. Il lui fallait ce club, cette salle, cette voûte, qui, de la barrière du Trône, s'étend jusqu'à la Grève, de là aux Tuileries, et, pour soutenir sa voix, le canon, le tocsin.

La Reine, chose piquante, avait mis Danton à l'Hôtel de Ville. Ce fut elle, on l'a vu, qui, en haine de Lafayette, fit voter les royalistes, aux élections municipales, pour Pétion, dont le succès entraîna celui de Manuel et de Danton. Danton, devenu substitut du procureur de la commune, se trouva recevoir, pour ainsi dire, des mains du royalisme, les armes dont il devait percer la royauté. La commune de Paris fut dès lors la machine, la pièce d'artillerie dont il joua sans se montrer encore. Il avait dans le grand conseil de la commune, dans le conseil municipal, une minorité très ardente, dont il pouvait s'aider.

On ne pouvait attendre les vingt mille fédérés du 14 juillet.

Le péril était imminent. L'épée de Lafayette était suspendue sur Paris, qui de plus avait dans les reins le poignard royaliste. Chaque jour, aux Jacobins, on bavardait sur les personnes; on oubliait les choses et les réalités. Robespierre, d'un torrent d'eau tiède, détrempait les résolutions. Sa manie était d'empêcher l'arrivée des vingt mille, de pousser l'Assemblée à révoquer son décret, ce qui était remettre l'épée dans le fourreau.

De combattre Robespierre aux Jacobins il n'y fallait songer. Danton y eût échoué. Il fallait le neutraliser indirectement. Il fallait ébranler la société, la faire sortir de la prudence bourgeoise, la remuer de la voix tonnante du peuple, de sorte que, si la cour et les Feuillants tentaient un coup d'État avec l'épée de Lafayette, on pût y répondre à l'instant par un grand mouvement de Paris, sans que les Jacobins y contredisent. Contre le général, contre l'armée qu'il entraînerait peut-être, il fallait l'armée populaire.

Danton, en qui était une vie si puissante, à qui vibrait toute vie, eut toujours sous la main un vaste clavier d'hommes dont il pouvait jouer, des gens de lettres, des hommes d'exécution, des fanatiques, des intrigants, parfois des héros même, la gamme immense et variée des bonnes et mauvaises passions. Comme le fondeur intrépide qui, pour liquéfier le métal en fusion, y jetait pêle-mêle ses plats et ses assiettes, les vases ignobles et sales, qui, fondus d'un sublime jet, n'en firent pas moins un Dieu; de même le grand artiste de la Révolution prenait de toutes parts les éléments purs et impurs, les bons et les méchants, les vertus et les vices, et, les jetant ensemble aux matrices profondes, il en faisait surgir la statue de la Liberté.

Il avait sous la main le Voltaire de la Révolution, Camille Desmoulins, et il ne s'en servit pas. Il gouvernait encore un artiste admirable, l'auteur du *Philinte,* Fabre d'Églantine, et il ne s'en servit pas. Il aimait mieux lancer des agents anonymes. Tout inconnu alors avait sur tout homme connu un avantage; il s'appelait : Le peuple.

La scène qui va suivre fut-elle arrangée par Danton pour en-

traîner les Jacobins, ou bien fut-elle un fait tout spontané, une inspiration vraiment populaire? Je n'essayerai pas de le décider.

Le 4 juin, le jour où les Feuillants avaient osé demander la mise en accusation de Pétion, un homme en veste, du faubourg Saint-Antoine, se présente aux Jacobins, et il enlève l'assemblée d'un discours admirable. Non de ces fades bavardages comme la société en entendait toujours. Un discours rude, hardi, profondément calculé, prodigieusement audacieux. La simplicité du génie est là, on ne peut le méconnaître.

Cet inconnu, fort de son habit d'ouvrier et de ses mains calleuses, parla, comme le paysan du Danube, au sénat jacobin, lui dit ses vérités. Pour faire passer la chose, il frappait aussi tout autour, sur tout homme et sur tout parti, Feuillants, Gironde, etc. J'abrège ses paroles. « Vous le voyez, dit-il, je suis un homme en veste; eh bien, je trouverais encore bien deux mille hommes... Je vous dirai, Messieurs, que vous vous occupez trop de personnalités. Toujours on vous voit agités pour des débats d'amour-propre, tandis que la patrie appellerait vos soins... Dimanche j'irai moi-même présenter pétition à l'Assemblée nationale. Et si je ne trouve pas de Jacobins pour venir avec moi, je la lirai moi-même..... Nous ne sommes point sans sentiments, Messieurs, quoique nous soyons sans-culottes... Nous vous dirons, d'après J.-J. Rousseau : « La souveraineté du peuple est inaliénable. » Tant que les représentants feront leur devoir, nous les soutiendrons; s'ils y manquent, nous verrons ce que nous avons à faire... Et moi aussi, Messieurs, je suis membre du souverain ! » (Vifs applaudissements.)

Ainsi fut posé, au sein même des Amis de la constitution, le droit de la briser, l'imprescriptible droit du peuple de reprendre, au besoin, la souveraineté par l'insurrection.

Ce n'était nullement là la tradition jacobine. Le 13 juin, le jour où sortirent du ministère Roland et les Girondins, Robespierre craignit un mouvement, parla longtemps le soir pour obtenir que l'on s'occupât moins du ministère renvoyé. Il dit qu'il fallait se

garder « des insurrections partielles qui ne font qu'énerver la chose publique ».

« Rallions-nous autour de la constitution... L'Assemblée n'a nulle mesure à prendre que de soutenir la constitution... Si nous y touchions, d'autres viendraient, disant : « Nous avons autant de « raisons pour modifier la constitution... »

Jamais il ne fut plus assommant, plus étranger à la situation. Dans ce danger terrible, du dehors, du dedans, lorsque la France périssait justement de l'usage que le Roi faisait de la constitution, la prêcher, la recommander, tranchons le mot, c'était une ineptie.

Cette nullité, dans un moment si solennel, eût tué, enterré Robespierre, s'il ne se fût trouvé le chef et l'espérance d'une coterie serrée, déterminée à l'appuyer *quand même,* s'il n'eût été accepté de longue date comme pédagogue et maître d'école, régent des Jacobins.

Danton a dit sur lui un mot bas, mais très grave, et qui caractérise vigoureusement son incapacité en toute chose pratique d'immédiate exécution : « Ce b.....-là n'est pas capable seulement de cuire un œuf ! »

Robespierre finit tristement, par cette parole, en vérité, trop prudente, qui devait le couvrir, le sauver, quoi qu'il arrivât : « Je prends acte de ce que je me suis opposé à toutes les mesures contraires à la constitution. »

Danton se garda bien de répondre à cette homélie. Il demanda que la discussion fût remise au lendemain : « Demain, dit-il, je m'engage à porter la terreur dans une cour perverse. » Le lendemain, il se contenta de reproduire à peu près ce qui avait été déjà dit par un de ses hommes, Lacroix : qu'il fallait destituer les généraux, renouveler les corps électoraux, vendre les biens des émigrés, intéresser les masses à la Révolution, en rejetant presque tout impôt sur les riches. Il dit qu'il fallait que la Reine fût répudiée, renvoyée avec égard et sûreté. Il dit : « Qu'une loi de Rome, rendue après Tarquin, permettait de tuer, sans jugement, tout homme qui seulement parlait contre les lois. » Et autres choses vagues et vio-

lentes qui pouvaient occuper la scène, donner pâture aux Jacobins, sans dévoiler nul projet actuel.

Dès le 14 cependant, Legendre, homme de passion naïve, sincère et colérique, que Danton tirait comme il voulait, était allé au faubourg Saint-Antoine s'aboucher avec l'homme influent du faubourg, le brasseur Santerre. Celui-ci, de race flamande, grand, gros et lourd, une espèce de Goliath, avait, sans esprit, sans talent (il y parut dans la Vendée), ce qui remue les masses, les apparences du courage, du bon cœur et de la bonhomie. Il était riche, donnait infiniment, du sien sans doute, mais aussi, on peut le croire sans peine, l'argent que les partis, orléaniste ou autre, voulaient distribuer. Commandant du bataillon des Quinze-Vingts, il pouvait entraîner le faubourg : on l'aimait. Il donnait des poignées de main à tout venant, et quelles poignées de main! Tout gros brasseur qu'il était, officier supérieur avec de grosses épaulettes, allant, venant par le faubourg sur son grand cheval, il n'en était pas plus fier pour cela envers le pauvre monde. Avec cela, un fameux patriote, et d'une voix qu'on eût entendue de la barrière du Trône à la porte Saint-Antoine.

L'honorable brasseur avait presque toujours avec lui, nourrissait et désaltérait bon nombre de pauvres diables, vainqueurs de la Bastille, d'autres moins honorables, des braillards de carrefours, par lesquels il brassait l'émeute, un jeune bijoutier fainéant par exemple, qui, à force de parlage, de criaillerie, d'audace, devint général pour le malheur de la république, l'inepte général Rossignol, connu dans la Vendée par ses sottises, et comme persécuteur de Marceau et de Kléber.

Voilà les habitués de Santerre. Voyons ceux qui se joignaient à eux, ceux qui, du 14 au 20, se réunissaient là dans son arrière-boutique, amenés du faubourg Saint-Germain par Legendre, ou d'autres quartiers. Les Cordeliers étaient le plus grand nombre.

Il y avait d'abord des têtes de colonne, des hommes singuliers qu'on voyait infailliblement partout où il y avait du bruit, qui marquaient ou par la puissance de la voix ou par quelque défaut

physique, par tel ridicule même, qui amusait la foule et servait de drapeau.

Il y avait d'abord un hurleur admirable, Saint-Huruge, un mari célèbre, enfermé avant 1789 par les puissants amis de sa femme, et qui allait criant qu'il vengerait ses malheurs domestiques jusqu'à l'extinction de la monarchie. Grand et gros, armé d'un énorme bâton, aux émeutes souvent déguisé en fort de la Halle, M. de Saint-Huruge effrayait la canaille même.

Il y avait ensuite un bossu terrible (ils ont toujours marqué dans la Révolution), l'avocat de Marat, Cuirette-Verrières. Nous avons vu à cheval, le 6 octobre, le 16 juillet, ce polichinelle sanguinaire. Verrières, intrépide parleur, ne fut démonté qu'une fois; ce fut dans une cause où l'on imagina de faire plaider contre lui un avocat non moins bossu.

Un petit homme, Mouchet, tout noir de peau, boiteux, bancroche, espèce de Diable boiteux, d'une amusante activité, sans être du complot, se remua beaucoup au 20 juin. Il était juge de paix dans le Marais, officier municipal, drapé de son écharpe. Le chef naturel du quartier eût été le héros du club des Minimes, la doublure de Danton, ce petit furieux Tallien. Mais Danton aurait trop paru.

Un baragouineur spirituel, Anglo-Italien, Rotondo, le dos sensible encore des coups de bâton qu'il avait reçus en juillet 1791, comptait bien se venger en juin 1792.

Et avec ces parleurs il y avait un homme qui ne parlait pas, qui tuait, l'Auvergnat Fournier, dit l'Américain.

Le meneur du faubourg Saint-Marceau, qui venait la nuit chez Santerre, était un M. Alexandre, commandant de la garde nationale. De là venait encore un homme d'exécution, élégant et fat, qui, n'ayant réussi à rien par en haut, se jetait en bas dans le peuple, le Polonais Lazouski. Il était capitaine des canonniers de Saint-Marcel.

Je croirais volontiers que du faubourg Saint-Jacques venait chez Santerre un artiste, extraordinairement chaleureux et pas-

sionné, Sergent, qui eut la gloire d'être beau-frère d'un de nos héros les plus purs, Marceau, — et qui eut aussi le malheur, l'infamie (non méritée, je crois), d'avoir organisé le massacre de Septembre.

Le 16, l'affaire fut lancée par le Polonais Lazouski. Il était membre du conseil général de la commune. Il annonça au conseil que, le mercredi 20 juin, les deux faubourgs présenteraient des pétitions à l'Assemblée et au Roi, et planteraient sur la terrasse des Feuillants l'arbre de la liberté en mémoire du Jeu de paume et du 20 juin 1789. Le conseil refusant l'autorisation, les pétitionnaires déclarèrent qu'ils passeraient outre, que l'Assemblée recevait bien les pétitionnaires de l'autre parti (et en réalité, le 19 même, elle reçut tout un bataillon), qu'elle ne pouvait manquer de les bien recevoir aussi.

On disait que le Roi recevrait la pétition présentée seulement par vingt personnes. Chabot vint le soir aux sections du faubourg Saint-Antoine et leur dit « que l'Assemblée les attendait demain sans faute et les bras ouverts ».

En réalité, l'Assemblée avait, ce soir même, accueilli une foudroyante adresse des Marseillais : « Sur le réveil du peuple, ce lion généreux, qui allait enfin sortir de son repos. » Elle avait ordonné que cette adresse fût envoyée aux départements, et par cette faveur elle semblait autoriser le mouvement du lendemain.

Tout le peuple se faisait une fête d'y aller. Quelques-uns, plus prudents, disaient : « Mais si l'on tire sur nous? » — Les autres s'en moquaient : « Et pourquoi ? disaient-ils; Pétion sera là. »

Le directoire de Paris (La Rochefoucauld, Talleyrand, Rœderer, etc.) défendait le rassemblement, s'adressait pour l'empêcher à la garde nationale..Pétion, mieux instruit, savait que la garde nationale elle-même ferait dans les faubourgs une bonne partie du rassemblement. L'empêcher, c'était chose impossible, mais on pouvait le régulariser, le rendre pacifique, en appelant sous les armes la garde nationale tout entière et la faisant marcher dans le mouvement même. C'est ce que proposèrent, le 19 à minuit,

les administrateurs de police. Le directoire, convoqué à l'instant, refusa, ne voulant à aucun prix légitimer un rassemblement illégal. Mais il n'avait aucune force pour faire respecter ce refus.

Plusieurs sections n'en tinrent compte et autorisèrent les commandants de bataillons à conduire l'attroupement. D'autre part, le commandant général réunit et plaça plusieurs bataillons au Carrousel et dans les Tuileries. En sorte que la garde nationale était en danger de heurter la garde nationale et de renouveler l'affreuse affaire du Champ de Mars. C'est ce que redoutait Pétion, ce qu'il voulut éviter à tout prix.

Il fait clair de bonne heure en juin. Dès 5 heures du matin, les rassemblements étaient considérables aux deux faubourgs. Les municipaux, en écharpe, les haranguaient en vain. Cette foule, mal armée, de sabres, de piques ou de bâtons, mêlée d'hommes, d'enfants et de femmes, n'était nullement hostile ni violente. C'est le témoignage exprès d'une foule de témoins. Généralement ils avaient pris des armes et des canons par prudence et pour leur sûreté, de peur, disaient-ils, qu'on ne tirât sur eux. Ils craignaient qu'il n'y eût quelque piège aux Tuileries, quelque embuscade démasquée tout à coup de cet antre de la royauté. « Nous ne voulons faire de mal à personne, disaient-ils aux municipaux, nous ne faisons pas une émeute. Nous voulons seulement, comme les autres ont fait, présenter une pétition. On les a bien reçus; nous, pourquoi nous exclure?... » Puis tous, hommes et femmes, ils les entouraient en cercle et leur disaient cordialement : « Eh bien, Messieurs, venez donc avec nous, mettez-vous à notre tête! »

La colonne principale, partie des Quinze-Vingts, avec le peuplier que l'on devait planter, avait en tête une troupe d'invalides, pour chef Santerre, et un fort de la Halle (on sait que c'était Saint-Huruge).

Arrivés à la place Vendôme, et traversant la rue Saint-Honoré, ils se trouvèrent en face d'un poste de gardes nationaux qui leur ferma le passage des Feuillants, l'accès de l'Assemblée. Le torrent,

grossi sur la route, était alors d'environ dix mille hommes; il eût pu emporter le poste; mais il y avait généralement dans la foule un esprit de douceur et de modération. Ils n'essayèrent point de lutter, abandonnèrent le projet de planter leur arbre sur la terrasse, se détournèrent dans la cour voisine des Capucins et s'amusèrent à le planter.

Cependant leurs commissaires réclamaient de l'Assemblée la faveur de défiler devant elle. Ils assuraient qu'ils déposeraient leur pétition sur le bureau et n'approcheraient pas même des Tuileries. Vergniaud, en demandant leur admission, voulait qu'à tout hasard, on envoyât au Roi soixante députés. La précaution était fort sage. Chose étrange, ce fut un Feuillant qui s'y opposa, disant que cette précaution serait injurieuse pour le peuple de Paris.

Cependant la musique qui les précède fait entendre le *Ça ira,* ils entrent. Leur orateur lit à la barre la menaçante pétition : elle contenait telle parole violente qui sentait le sang, celle-ci, par exemple, à l'adresse de l'Assemblée même : « La patrie, la seule divinité qu'il nous soit permis d'adorer, trouverait-elle jusque dans son temple des réfractaires à son culte?... Qu'ils se nomment, les amis du pouvoir arbitraire! Le véritable souverain, le peuple, est là pour les juger. — Nous nous plaignons, Messieurs, de l'inaction de nos armées (*ceci contre Lafayette*). Pénétrez-en la cause; si elle dérive du pouvoir exécutif, qu'il soit anéanti! — Nous nous plaignons des lenteurs de la haute cour nationale... Veut-on forcer le peuple à reprendre le glaive? » Ils demandaient ensuite à rester en armes « jusqu'à ce que la constitution fût exécutée ».

L'attitude du peuple, au nom duquel on venait de lire cette adresse violente, y répondait peu; il était bruyant, mais joyeux, bien plutôt que menaçant. Le temps était admirable, un de ces jours où le ciel, par l'éclat de la lumière, la douceur de la température, donne espoir à tous et semble se charger de consoler les plus profondes misères. Celle de Paris allait croissant; malgré

le bon marché du pain, tout travail ayant cessé, tout commerce ou à peu près; il y avait nombre de personnes littéralement affamées. Tout cela cependant, ouvriers sans ouvrage, pauvres ménages dénués, mères chargées d'enfants, cette masse immense d'infortunes s'était soulevée avant jour de la paille ou du grabat, avait quitté les greniers des faubourgs, sur le vague espoir de trouver dans cette journée quelque remède à leurs maux. Sans bien connaître à fond la situation, ils savaient en général que l'obstacle à tout changement était le veto du Roi, sa volonté négative, sans doute inspirée de la Reine. Il fallait vaincre cet obstacle, amener à la raison M. et Mme Veto. Comment et par quels moyens? Ils n'y avaient pas trop pensé; sauf un assez petit nombre de meneurs, la foule n'avait nulle intention de forcer l'entrée du château.

Que voulaient-ils vraiment? Aller. Ils voulaient marcher ensemble, crier ensemble, oublier un jour leurs misères, faire ensemble par ce beau temps une grande promenade civique. La faveur seule d'être admis dans l'Assemblée était pour eux une fête. L'Église commençant d'apparaître ce qu'elle était, l'ennemie du peuple, à quelle église donc, à quel autel, ces infortunés auraient-ils eu recours? N'était-ce pas au temple de la Loi, à l'Assemblée nationale? Ils y allaient en pèlerinage, comme faisait le moyen âge aux sanctuaires fameux, dans les grandes calamités.

Ils arrivèrent assez tard, et déjà beaucoup d'entre eux, levés dès 3 ou 4 heures du matin, debout tout le jour, obligés pour se soutenir de demander quelque force au vin frelaté de Paris, se trouvaient à l'Assemblée dans un état peu digne d'elle. Plusieurs dansaient en passant, criaient: « Vivent les patriotes! vivent les sans-culottes! à bas le veto! » Dans cette foule chantante et dansante, il y avait, contraste cruel! des faces hâves et décharnées, vraies figures du désespoir, des infortunés qui, malgré l'excès des privations, s'étaient efforcés de se traîner là, des femmes pâles et peut-être à jeun, menant des enfants maladifs. Ils semblaient n'être venus que pour montrer à l'Assemblée à quelles extrêmes misères elle avait à remédier. Le petit moment de bonheur, de confiance,

de consolation, qu'ils avaient en traversant ce lieu d'espérance, ils le marquaient par quelque cri joyeux, sauvagement joyeux, ou par un triste sourire, s'ils ne pouvaient crier. Cette joie eût été effrayante, si elle n'eût été douloureuse.

Rien n'ayant été prévu pour l'écoulement de cette grande foule, il y avait au dehors un engorgement, un étouffement prodigieux. On avait fermé la grille des Tuileries, et derrière se trouvait un bataillon de garde nationale avec trois pièces de canon. La file arrêtée, sans issue, heurtait violemment cette grille; et derrière, toujours et toujours, la foule allait s'accumulant. Pendant qu'on court au château demander qu'on ouvre, la grille est forcée. La foule suit la terrasse des Feuillants. Mais, au lieu de sortir du côté où est maintenant la rue de Rivoli, elle force l'entrée du jardin, et, passant pacifiquement devant la haie des gardes nationaux rangés le long du château, elle va ressortir du côté du quai pour entrer dans le Carrousel. Les guichets étaient gardés; la multitude est repoussée, elle s'irrite, une collision paraît imminente. Deux officiers municipaux, le Diable boiteux Mouchet et un autre, essayent d'apaiser la foule en laissant passer une première bande qui se présentait. D'autres municipaux, plus favorables encore au mouvement, laissent passer le reste. Les voilà dans le Carrousel. A la porte de la cour royale, un municipal les harangue : « C'est le domicile du Roi; vous n'y pouvez entrer en armes. Il veut bien recevoir votre pétition, mais seulement par vingt députés... — Il a raison, » disaient ceux qui pouvaient entendre. Mais ceux qui étaient derrière n'entendaient pas et poussaient de toutes leurs forces.

Cette foule avait à craindre derrière elle les canons de la garde nationale. Mais le commandant de cette artillerie n'était plus obéi de ses canonniers. Comme il voulait les emmener : « Nous ne partirons pas, dit le lieutenant; le Carrousel est forcé, il faut que le château le soit... A moi! canonniers, dit-il, en montrant de la main les fenêtres du Roi, à moi! droit à l'ennemi! » Dès ce moment, les canons sont braqués sur le château.

Il était 4 heures. La foule restait là, dans le Carrousel, immobile, inoffensive, ne sachant ce qu'elle ferait. Mais voilà Santerre et Saint-Huruge qui, le défilé fini, arrivent de l'Assemblée : « Pourquoi n'entrez-vous pas? » crient-ils à la foule. Tous alors, d'ensemble, poussent sur la porte; on la frappe à coups redoublés; elle est tout ébranlée, elle tremble. On allait tirer dedans un coup de canon. Deux municipaux, voulant éviter une résistance inutile, ordonnèrent ou du moins permirent qu'on relevât la bascule qui tenait les deux battants. La foule se précipita.

Santerre, Legendre et Saint-Huruge étaient à la tête. Derrière eux venait un canon. Au pavillon de l'horloge, au bas même de l'escalier, un groupe de gardes nationaux et de citoyens firent face courageusement, s'en prenant au seul Santerre : « Vous êtes un scélérat, vous égarez ces braves gens; toute la faute est à vous... » Santerre regarda Legendre, qui l'encouragea des yeux. Alors, se tournant vers sa troupe, il dit ironiquement : « Dressez procès-verbal du refus que je fais de marcher à votre tête dans les appartements du Roi. » Sans s'arrêter davantage, la foule renversa tout, et tel fut son élan que, malgré sa pesanteur, le canon qu'on traînait se trouva en un moment monté au haut de l'escalier.

Le château ne présentait aucune défense. Les Suisses étaient à Courbevoie. La garde constitutionnelle, toujours payée et subsistant malgré le décret de licenciement, n'avait pas été convoquée. Deux cents gentilshommes au plus s'étaient rendus au château, n'osant même montrer d'armes, les cachant sous leurs habits. Évidemment le Roi avait cru ce que Pétion disait et croyait lui-même, ce que l'un des Girondins, Lasource, avait de nouveau, une heure ou deux auparavant, affirmé dans l'Assemblée, ce que l'orateur du rassemblement avait expressément promis : Que l'on n'irait pas au château, ou, tout au plus, qu'on n'y enverrait la pétition que par une députation de vingt commissaires.

Quant aux gardes nationaux, ils n'avaient nulle envie de renouveler l'affreuse affaire du Champ de Mars, pour une royauté qu'ils croyaient, tout comme en jugeait le peuple, traîtresse et perfide.

Ceux qui couvraient le château, vers le jardin, obtempérèrent sans difficulté aux prières de la foule, qui, en passant, leur demandait d'ôter aux fusils les baïonnettes. Ceux qui occupaient les postes de l'intérieur s'écoulèrent tranquillement.

Au même moment, les gendarmes, postés dans le Carrousel, mettaient leurs chapeaux à la pointe de leurs sabres et criaient : « Vive la nation! »

Voilà donc la foule maîtresse. Elle est arrivée, avec son canon, au haut du grand escalier. Là des officiers municipaux en écharpe demandent aux envahisseurs ce qu'ils comptent faire de cette artillerie. Croient-ils, par une telle violence, obtenir quelque chose du Roi? — Cette observation les frappe : « C'est vrai, disent-ils la plupart, c'est vrai; nous avons eu tort; nous en sommes vraiment fâchés. » Et ils retournèrent la pièce, voulant la descendre. Malheureusement voilà l'essieu accroché dans une porte. On ne peut plus avancer ni reculer. Le municipal bancroche, le petit Mouchet, s'entremet, donne des ordres. Les sapeurs taillent, coupent le chambranle de la porte, dégagent la pièce, qui est descendue. Telle était la confusion que ceux d'en bas qui n'avaient pas vu monter le canon croyaient qu'on l'avait trouvé dans les appartements et criaient qu'on avait voulu mitrailler le peuple.

La colonne pénètre sans obstacle jusqu'à l'Œil-de-Bœuf, qui était fermé. Il fallait l'ouvrir en hâte, plutôt que de le laisser forcer. Un officier supérieur de la garde nationale pénétra par une autre entrée, avertit la famille royale, pria le Roi de se montrer. Le Roi y consentit sans peine et se présenta. Sa sœur, Madame Élisabeth, ne voulut point le quitter.

Au moment où cette foule armée remplit tout l'appartement, le Roi s'écria : « A moi, quatre grenadiers! » Il y en avait heureusement quelques-uns, qui, du dedans, avaient pénétré. C'étaient des gardes nationaux, des marchands du quartier Saint-Denis, bonnes gens qui se montrèrent très bien. Ils se jetèrent devant le Roi, en tirant leurs sabres; mais il les fit rengainer.

Un témoin oculaire, M. Perron, dit qu'en général le peuple ne

témoignait aucune malveillance. On distinguait cependant, parmi les cris confus, des injonctions menaçantes : « A bas le veto! Rappelez les ministres! »

La foule s'ouvre et laisse arriver Legendre; le bruit cesse; le boucher, d'une voix émue et colérique, s'adressant au Roi : « Monsieur!... » A ce mot, qui est déjà une sorte de déchéance, le Roi fait un mouvement de surprise... « Oui, Monsieur, reprend fermement Legendre; écoutez-nous, vous êtes fait pour nous écouter... Vous êtes un perfide; vous nous avez toujours trompés; vous nous trompez encore... Mais prenez garde à vous; la mesure est à son comble; le peuple est las de se voir votre jouet. » — Puis il lut une pétition violente, au nom du peuple souverain. — Le Roi parut impassible et répondit : « Je suis votre roi. Je ferai ce que m'ordonnent de faire les lois et la constitution. »

Ce dernier mot était pour lui le grand cheval de bataille. Il avait vu parfaitement que cette constitution de 1791, qui permet au Roi d'arrêter toute la machine politique, était un brevet d'inertie, qui lui donnait moyen de lier la France, d'attendre les secours imprévus qui viendraient des circonstances intérieures ou extérieures, des excès des anarchistes ou de l'invasion étrangère. — Dès lors, Louis XVI, tenant bien la constitution, l'apprenant par cœur, la portant toujours en poche, la citant à ses ministres, avait dominé ses scrupules et jouait au jeu dangereux de tuer la Révolution par la constitution.

La foule comprenait très bien que le Roi ne ferait rien, et elle entrait en fureur. Plusieurs, de colère ou d'ivresse, faisaient mine de se jeter sur lui. Ils le menaçaient de loin avec des sabres et des épées. Voulaient-ils le tuer? La chose eût été bien facile; le Roi avait peu de monde autour de lui, et plusieurs des assaillants, ayant des pistolets, pouvaient l'atteindre à distance. — Il est trop évident que personne, au 20 juin, n'avait encore cette pensée. On ne l'eut pas même au 10 août.

Je sais bien que, longtemps après, le colérique Legendre, poussé par Boissy d'Anglas, l'homme de la réaction, qui lui de-

mandait si vraiment on avait voulu tuer le Roi au 20 juin, répliqua avec violence : « Oui, Monsieur, nous l'aurions voulu. » Pour moi, ceci ne prouve rien. Toute la suite montre que beaucoup de ceux qui prirent le rôle de la fureur, comme Danton, comme Legendre, se sont vantés, par bravade, d'une infinité de crimes et de violences auxquels ils n'ont jamais songé.

Ce qu'on voulait, c'était d'épouvanter, de convertir le Roi par la terreur. Un homme portait au bout d'une pique un cœur de veau, avec cette inscription : Cœur d'aristocrate. Sur une autre enseigne qu'on portait, on voyait une reine pendue.

Le plus grand danger pour le Roi, c'est qu'il risquait d'être étouffé. On l'avait fait monter sur une banquette près de la fenêtre. Il s'y tint près de deux heures avec beaucoup de fermeté, une insensibilité complète aux menaces, une parfaite indifférence à son propre sort. Le sentiment qu'il avait de souffrir pour la religion lui donnait un calme admirable. Un officier lui ayant dit : « Sire, ne craignez rien, » le Roi prit sa main avec force, la mit sur son cœur et dit ce qu'auraient dit les premiers martyrs : « Je n'ai pas peur; j'ai reçu les sacrements; qu'on fasse de moi ce qu'on voudra. »

Ce moment de foi héroïque relève infiniment Louis XVI dans l'histoire. Ce qui lui fait un peu tort, c'est qu'à ce moment même (force vraiment singulière de l'éducation et de la nature!) les habitudes de duplicité royale reparurent en plusieurs choses. A tous ceux qui l'apostrophaient il répondait : « Qu'il ne s'était jamais écarté de la constitution, » se réfugiant dans la littéralité judaïque d'un acte dont il faussait l'esprit. Bien plus, un des assistants lui présentant de loin, au moyen d'un bâton, le bonnet de l'égalité, le Roi, sans hésitation, étendit la main pour le prendre. Puis, apercevant une femme qui tenait une épée ornée de fleurs et d'une cocarde tricolore, le Roi demanda la cocarde et l'attacha au bonnet rouge... Cela toucha fort le peuple. Ils crièrent de toutes leurs forces : « Vive le Roi! vive la nation! » Et le Roi, avec les autres, criait : « Vive la nation! » et levait son bonnet en l'air.

IMPRIMERIE NATIONALE.

— Il amusait ainsi la foule et refusait obstinément la sanction des décrets.

L'Assemblée avait enfin appris la situation du Roi. Elle s'en émouvait lentement, jugeant apparemment que la leçon avait besoin d'être forte pour produire impression. Cependant le refus du Roi pouvait lasser à la longue, exaspérer quelques furieux, amener une scène tragique. Les premiers qui le sentirent, et dont le cœur fut ému, furent les deux grands orateurs de l'Assemblée, Vergniaud et Isnard. Sans attendre pour savoir quelles mesures seraient votées, ils coururent d'eux-mêmes au château et percèrent la foule à grand'peine. Isnard se fit élever sur les épaules de deux gardes nationaux et dit à la foule que si elle obtenait sur-le-champ ce qu'elle demandait, on le croirait arraché par la violence, qu'elle aurait satisfaction, qu'il en répondait sur sa tête. Mais ni Isnard ni Vergniaud ne firent la moindre impression. Les cris recommençaient toujours : « A bas le veto! Rappelez les ministres! » Les deux orateurs restèrent du moins, se firent les gardes du Roi, le couvrirent de leur popularité et, au besoin, de leurs corps.

La foule cependant avait pénétré dans les appartements, observant curieusement ces lieux si nouveaux pour elle, épiloguant parfois en paroles grossières plus qu'hostiles ou violentes. A la chambre du lit, par exemple, ils disaient tous : « Le gros Veto a un bon lit, meilleur, ma foi, que le nôtre. »

La Reine était restée dans la chambre du conseil, réfugiée dans l'embrasure d'une fenêtre, protégée par une table massive qu'on avait roulée devant elle. Le ministre de la guerre, Lajard, avait réuni dans la salle une vingtaine de grenadiers. Elle avait près d'elle sa fille et Mme de Lamballe avec quelques autres dames; devant elle, assis sur la table, le petit dauphin. C'était la meilleure défense contre la foule qui passait. Presque tous éprouvaient un respect inattendu, plusieurs même un subit changement de cœur, en présence de cette mère, de cette reine, vraiment fière et digne. Parmi les femmes les plus violentes, une fille s'arrête un moment et vomit mille imprécations. La Reine, sans s'étonner, lui demande

si elle lui a fait quelque tort personnel : « Aucun, dit-elle, mais c'est vous qui perdez la nation. — On vous a trompée, dit la Reine. J'ai épousé le Roi de France, je suis la mère du dauphin, je suis Française, je ne reverrai jamais mon pays. Je ne puis être heureuse ou malheureuse qu'en France; j'étais heureuse quand vous m'aimiez. » — Voilà la fille qui pleure : « Ah! Madame, pardonnez-moi, je ne vous connaissais pas, je vois que vous êtes bonne. »

On avait affublé le pauvre petit dauphin d'un énorme bonnet rouge qui l'accablait de chaleur. Santerre lui-même, en passant, fut touché et le lui ôta : « Ne voyez-vous pas, dit-il, que l'enfant étouffe sous ce bonnet? »

Enfin arriva Pétion, il était 6 heures. « Sire, dit-il, je viens d'apprendre à l'instant... — Cela est bien étonnant, dit le Roi, il y a deux heures que cela dure. » — En réalité, on ne pouvait accuser le maire du retard. Il est constaté authentiquement qu'il n'était guère averti que depuis une heure, qu'à l'instant même il était monté en voiture avec Sergent et autres municipaux; mais que, dans les cours, dans les escaliers, les appartements, il n'avait pu pénétrer qu'en jetant sur son chemin une succession de harangues. Il fallut les derniers efforts pour l'insérer et le lancer dans la masse compacte qui environnait le Roi.

Arrivé enfin, « fort entrepris et fort essoufflé », dit un témoin oculaire, on le hissa dans un fauteuil sur les épaules des grenadiers. Il parla avec sa placidité naturelle, toutefois assez nettement : « Citoyens, vous avez présenté votre pétition, vous ne pouvez aller plus loin. Le Roi ne peut ni ne doit répondre à une pétition présentée à main armée. Il verra, dans le calme, ce qu'il a à faire. Vous serez imités des départements, et le Roi ne pourra se dispenser d'acquiescer au vœu du peuple. » (*Applaudissements de la foule.*)

Un grand blond de vingt-cinq ans s'avance alors furieux et crie à tue-tête : « Sire, sire, au nom de cent mille âmes qui sont là, le rappel des ministres patriotes et la sanction des décrets! ou

13.

vous périrez! » — A quoi le Roi répondait froidement : « Vous vous écartez de la loi; adressez-vous aux magistrats du peuple. »

Pétion ne disait rien. Un des municipaux le pressa de renvoyer le peuple, ajoutant que sa conduite serait jugée par l'événement. Il se décida alors : « Retirez-vous, citoyens, si vous ne voulez compromettre vos magistrats... Le peuple a fait ce qu'il devait faire. Vous avez agi avec la fierté et la dignité d'hommes libres. Mais c'est assez, retirez-vous. » — Et le Roi ajouta avec un sérieux comique et beaucoup de présence d'esprit : « J'ai fait ouvrir les appartements; le peuple, défilant du côté de la galerie, aura le plaisir de les voir. »

La curiosité entraina beaucoup de gens. La salle se vidait déjà lorsque arriva une députation de vingt-quatre représentants. Le Roi leur dit : « Je remercie l'Assemblée; je suis tranquille au milieu des Français. » Et, répétant le geste qu'il avait fait d'abord, il prit la main d'un garde national, la mit sur son cœur et dit : « Vous le voyez, je suis tranquille. »

Alors, entouré de députés, de gardes nationaux, protégé par leur commandant, il se dirigea brusquement vers une porte dérobée, tout près de la cheminée, s'y jeta. Elle fut sur-le-champ refermée sur lui.

Un peu après, la Reine montrait à la députation l'état effroyable de l'appartement, les portes brisées. Elle s'aperçut qu'un député, l'ardent Merlin (de Thionville), avait les larmes aux yeux. Il s'en excusa vivement : « Je pleure, oui, Madame, je pleure, mais sur les malheurs d'une femme sensible et belle, d'une mère... Ce n'est pas sur la Reine. Je hais les reines et les rois... Telle est ma religion. »

Le Roi, rentré dans ses appartements, gardait, sans s'en apercevoir, le bonnet rouge qu'il avait pris. Ce bonnet, trop petit pour entrer dans sa tête, était resté sur ses cheveux. On le lui fit remarquer et rien ne lui fut plus sensible; il le jeta violemment à ses pieds, s'indignant, dans cette journée, où du reste il fut héroïque, de retrouver sur lui ce signe de duplicité.

CHAPITRE IX.

IMMINENCE DE L'INSURRECTION (JUILLET-AOÛT 1792).

Le 20 juin et le 10 août commencent la guerre. — Les volontaires de 1792. — La *Marseillaise*, mars 1792. — Un autel de la Patrie dans chaque commune. — Lafayette se déclare pour la cour contre la Gironde. — Lafayette arrive à Paris, se présente à la barre de l'Assemblée, 27 juin 1792. — Lafayette n'est soutenu ni de la cour ni de Paris. — Danger de la France au dehors et au dedans, juin-juillet 1792. — Discussion sur le danger de la patrie, juillet 1792. — Discours de Vergniaud contre le Roi. — Lamourette essaye une conciliation, 6 juillet 1792. — Fête du 14 juillet 1792. — Déclaration du danger de la patrie, 22 juillet 1792. — Impuissance de l'Assemblée, des Jacobins, de Robespierre, de Pétion. — Conduite mesurée de Danton. — La France ne fut sauvée que par la France. — Manifeste du duc de Brunswick. — L'insurrection de Paris est préparée publiquement. — Accueil fait aux fédérés des départements, juillet 1792. — Arrivée des Marseillais, fin juillet 1792. — Pétion accuse le Roi devant l'Assemblée, 3 août 1792. — La Gironde hésite devant l'insurrection.

Le peuple s'écoula fort triste des Tuileries. Ils disaient tous : « Nous n'avons rien obtenu... Il faudra bien revenir. »

Les royalistes étaient ravis, bien plus encore qu'indignés. Ce dernier affront fait au Roi leur donnait espoir; il leur semblait que la Révolution avait touché enfin le fond de l'abîme, que, de ce jour, la royauté ne pouvait que remonter.

En réalité, l'événement avait eu deux effets graves. Bien des cœurs s'émouvaient, en France, en Europe, à cette image tragique du royal *Ecce homo,* montré sous le bonnet rouge, ferme pourtant sous les outrages, disant : « Je suis votre roi. »

Voilà pour le sentiment. Mais les choses étaient les mêmes. Le combat des deux idées s'était précisé nettement. La masse révolutionnaire, venant heurter aux Tuileries, avait compté n'y trouver que l'idole du despotisme, et elle se trouvait avoir rencontré la vieille foi du moyen âge, entière et vivante encore, et, même sous le visage prosaïque de Louis XVI, belle de la poésie des martyrs.

Grand spectacle! où disparaissent les hommes... Restent en présence deux idées, deux fois, deux religions!... Chose inouïe, effrayante, comme si, en plein midi, nous voyions deux soleils au ciel!

Tous deux bénis ou blasphémés! mais les nier? Qui le pouvait? Le soleil de la Révolution, née d'hier, déjà immense, inondait les yeux de lumière, les âmes de chaleur et d'espoir; toujours grandissant, d'heure en heure, il montrait déjà que bientôt son rival du moyen âge irait pâlissant dans les profondeurs obscures.

Il était dur, faux, injuste de reconnaître la foi dans le refus de Louis XVI et de ne point la reconnaître dans la demande du peuple. Il ne faut pas envisager le 20 juin comme une émeute, un simple accès de colère. Le peuple de Paris y fut l'organe violent, mais le légitime organe du sentiment de la France. Il fut comme l'avant-garde du mouvement général qui l'emportait vers la guerre. — La guerre intérieure d'abord, pour faire face ensuite à l'autre. — Le coup de hache frappé aux portes de la chambre du Roi, ce coup déjà, il faut le dire, fut frappé sur l'ennemi.

Détournez les yeux de Paris et contemplez, je vous prie, si votre regard peut l'embrasser, l'immense, l'inconcevable grandeur du mouvement. Six cent mille volontaires inscrits veulent marcher à la frontière. Il ne manque que des fusils, des souliers, du pain. Les cadres sont tout préparés; les fédérations pacifiques de 1790 sont les bataillons frémissants de 1792. Les mêmes chefs souvent y commandent; ceux qui menèrent le peuple aux fêtes vont le guider aux combats. Pour ne citer qu'un exemple, prenons ce fils de l'amour, le bâtard Championnet, chef de la première fédération du Midi, celle de l'Étoile près Valence. Le voilà maintenant qui entraîne ses fédérés : *6e bataillon de la Drôme.*

De même, tout à l'heure, dans l'Hérault. Les fédérés de Montpellier vont nous donner ce corps fameux, l'immortelle, l'invincible *32e demi-brigade.*

Ces innombrables volontaires ont gardé tous un caractère de l'époque vraiment unique qui les enfanta à la gloire. Et mainte-

nant, où qu'ils soient, dans la mort ou dans la vie, morts immortels, savants illustres, vieux et glorieux soldats, ils restent tous marqués d'un signe qui les met à part dans l'histoire. Ce signe, cette formule, ce mot qui fit trembler toute la terre n'est autre que leur simple nom : *Volontaires de 1792.*

Leurs maîtres, qui les instruisirent et disciplinèrent leur enthousiasme, qui marchèrent devant eux comme une colonne de feu, c'étaient les sous-officiers ou soldats de l'ancienne armée, que la Révolution venait de jeter en avant, ses fils qui n'étaient rien sans elle, qui par elle avaient déjà gagné leur plus grande bataille, la victoire de la liberté. Génération admirable, qui vit en un même rayon la liberté et la gloire, et vola le feu du ciel.

C'était le jeune, l'héroïque, le sublime Hoche, qui devait vivre si peu, celui que personne ne put voir sans l'adorer. — C'était la pureté même, cette noble figure virginale et guerrière, Marceau pleuré de l'ennemi. — C'était l'ouragan des batailles, le colérique Kléber, qui, sous cet aspect terrible, eut le cœur humain et bon, qui, dans ses notes secrètes, plaint la nuit les campagnes vendéennes qu'il lui faut ravager le jour. — C'était l'homme de sacrifice, qui voulut toujours le devoir, et la gloire pour lui jamais, qui la donna souvent aux autres, et même aux dépens de sa vie, un juste, un héros, un saint, l'irréprochable Desaix.

Et puis, après ces héros, arrivent les ambitieux, les avides, les politiques, les redoutés capitaines, qui plus tard ont cherché fortune avec ou contre César. L'épée la plus acérée, l'âpre Piémontais, Masséna, avec son profil de loup. Des rois ou gens propres à l'être, des Bernadotte et des Soult. Le grand sabre de Murat.

Et puis une glorieuse foule, où chaque homme en d'autres pays, d'autres temps, eût illustré un empire. En France, il y en a tout un peuple. Je les nommerai sans ordre et j'en omettrai encore plus : Kellermann, Joubert, Jourdan, Ney, Augereau, Oudinot, Victor, Lefebvre, Mortier, Gouvion-Saint-Cyr, Moncey, Davoust, Macdonald, Clarke, Sérurier, Pérignon, etc. Tels furent les officiers, les maîtres et les instructeurs des légions de 1792.

Grands maîtres, qui enseignaient d'exemple. Il ne faudrait pas croire néanmoins que ces rudes et vaillants soldats, comme beaucoup de ceux-ci, les Augereau, les Lefebvre, représentassent l'esprit, le grand souffle du moment sacré. Ah ! ce qui le rendait sublime, c'est qu'à proprement parler, ce moment n'était pas militaire. Il fut héroïque. Par-dessus l'élan de la guerre, sa fureur et sa violence, planait toujours la grande pensée, vraiment sainte, de la Révolution, l'affranchissement du monde.

En récompense, il fut donné à la grande âme de la France, en son moment désintéressé et sacré, de trouver un chant, — un chant qui, répété de proche en proche, a gagné toute la terre. Cela est divin et rare d'ajouter un chant éternel à la voix des nations.

Il fut trouvé à Strasbourg, à deux pas de l'ennemi. Le nom que lui donna l'auteur est le *Chant de l'armée du Rhin.* Trouvé en mars ou avril, au premier moment de la guerre, il ne lui fallut pas deux mois pour pénétrer toute la France. Il alla frapper au fond du Midi, comme par un violent écho, et Marseille répondit au Rhin. Sublime destinée de ce chant ! il est chanté des Marseillais à l'assaut des Tuileries, il brise le trône au 10 août. On l'appelle la *Marseillaise.* Il est chanté à Valmy, affermit nos lignes flottantes, effraye l'aigle noir de Prusse. Et c'est encore avec ce chant que nos jeunes soldats novices gravirent le coteau de Jemmapes, franchirent les redoutes autrichiennes, frappèrent les vieilles bandes hongroises, endurcies aux guerres des Turcs. Le fer ni le feu n'y pouvaient; il fallut, pour briser leur courage, le chant de la liberté.

De toutes nos provinces, nous l'avons dit, celle qui ressentit peut-être le plus vivement le bonheur de la délivrance en 1789, ce fut celle où étaient les derniers serfs, la triste Franche-Comté. Un jeune noble franc-comtois, né à Lons-le-Saulnier, Rouget de l'Isle, trouva le chant de la France. Rouget de l'Isle était officier de génie à vingt ans. Il était alors à Strasbourg, plongé dans l'atmosphère brûlante des bataillons de volontaires qui s'y rendaient de tous côtés. Il faut voir cette ville, en ces moments, son bouil-

lonnant foyer de guerre, de jeunesse, de joie, de plaisir, de banquets, de bals, de revues, au pied de la flèche sublime qui se mire au noble Rhin; les instruments militaires, les chants d'amour ou d'adieux, les amis qui se retrouvent, se quittent, s'embrassent aux places publiques. Les femmes prient aux églises, les cloches pleurent, et le canon tonne, comme une voix solennelle de la France à l'Allemagne.

Ce ne fut pas, comme on l'a dit, dans un repas de famille que fut trouvé le chant sacré. Ce fut dans une foule émue. Les volontaires partaient le lendemain. Le maire de Strasbourg, Dietrich, les invita à un banquet où les officiers de la garnison vinrent fraterniser avec eux et leur serrer la main. Les demoiselles Dietrich, nombre de jeunes demoiselles, nobles et douces filles d'Alsace, ornaient ce repas d'adieu de leurs grâces et de leurs larmes. Tout le monde était ému; on voyait devant soi commencer la longue carrière de la guerre de la liberté, qui, trente ans durant, a noyé de sang l'Europe. Ceux qui siégeaient au repas n'en voyaient pas tant sans doute. Ils ignoraient que, dans peu, ils auraient tous disparu, l'aimable Dietrich entre autres, qui les recevait si bien, et que toutes ces filles charmantes dans un an seraient en deuil. Plus d'un, dans la joie du banquet, rêvait, sous l'impression de vagues pressentiments, comme quand on est assis, au moment de s'embarquer, au bord de la grande mer. Mais les cœurs étaient bien haut, pleins d'élan et de sacrifice, et tous acceptaient l'orage. Cet élan commun qui soulevait toute poitrine d'un égal mouvement aurait eu besoin d'un rythme, d'un chant qui soulageât les cœurs. Le chant de la Révolution, colérique en 1792, le *Ça ira* n'allait plus à la douce et fraternelle émotion qui animait les convives. L'un d'eux la traduisit : *Allons !*

Et, ce mot dit, tout fut trouvé. Rouget de l'Isle, c'était lui, se précipita de la salle, et il écrivit tout, musique et paroles. Il rentra en chantant la strophe : *Allons, enfants de la patrie!* Ce fut comme un éclair du ciel. Tout le monde fut saisi, ravi, tous reconnurent ce chant, entendu pour la première fois. Tous le

savaient, tous le chantèrent, tout Strasbourg, toute la France. Le monde, tant qu'il y aura un monde, le chantera à jamais.

Si ce n'était qu'un chant de guerre, il n'aurait pas été adopté des nations. C'est un chant de fraternité; ce sont des bataillons de frères qui, pour la sainte défense du foyer, de la patrie, vont ensemble d'un même cœur. C'est un chant qui, dans la guerre, conserve un esprit de paix. Qui ne connaît la strophe sainte : *Épargnez ces tristes victimes!*

Telle était bien alors l'âme de la France, émue de l'imminent combat, violente contre l'obstacle, mais toute magnanime encore, d'une jeune et naïve grandeur; dans l'accès de la colère même, au-dessus de la colère.

L'Assemblée exprima, dans sa vérité, ce moment sacré de la France, en ordonnant (6 juillet) que dans chaque commune serait élevé un autel de la Patrie. Là on apporterait les enfants, on inscrirait les naissances. Là viendraient les jeunes époux s'unir dans la foi nouvelle. Là on écrirait encore ceux qui ont payé leur dette à la vie.

Ces grands actes de la vie humaine, naissances, mariages et morts, ces actes, toujours religieux autant que légaux, en quelque lieu qu'ils soient consacrés, se trouvaient ainsi transportés de la vieille Église au nouvel autel de la loi. La solennelle question de la vie moderne, ajournée jusqu'ici par la timidité de nos assemblées, était enfin abordée simplement, courageusement. Plus de compromis bâtard, plus de mélange hétérogène du passé et du présent.

Lafayette et les Feuillants s'obstinaient à placer leur espoir dans ce mélange. Ils étaient, en réalité, la pierre d'achoppement de la Révolution. Chose étrange et bien propre à faire soupçonner Lafayette, si les prisons de l'Autriche ne l'avaient justifié, il voulait, lui républicain, lui ami de Washington, faire graviter le mouvement révolutionnaire autour d'un roi, d'une cour incorrigibles. Comment qualifier cet aveuglement?

Un dernier appel lui avait été adressé par les Girondins, dans ce grand danger de la France, une sommation suprême de se rallier aux principes qui, au fond, étaient les siens. Servan était encore ministre de la guerre; ce fut lui, ou plutôt sans doute ce fut M[me] Roland, toute-puissante sur ce ministre, qui envoya Rœderer au général, pour savoir si décidément il se déclarerait pour la Gironde ou pour la cour. Il choisit ce dernier parti, soit par antipathie personnelle pour les Roland, soit qu'il crût que la Gironde serait entraînée bientôt, absorbée par les Jacobins. Et cela se trouva vrai : pourquoi? La raison la plus forte peut-être qu'on peut en trouver, c'est justement parce que Lafayette en jugea ainsi. Cela arrive souvent : la prophétie même, la croyance en la prophétie la rend véridique et produit l'événement. Si Lafayette se fût décidé pour la Gironde, si au parti de l'élan il eût joint les forces du parti modéré, il est douteux qu'on eût eu besoin du parti de la terreur.

La cour n'ignorait nullement tout ceci. Sans vouloir employer Lafayette ni dépendre de lui, elle se sentait comme adossée à son armée des Ardennes et sa confiance en augmentait. On voyait bien que l'Assemblée était flottante et vacillante, fort inquiète de l'effet que la violence du 20 juin allait produire sur les esprits. Cette crainte parut le 21; elle décida par un décret qu'aucune réunion de citoyens armés ne pourrait désormais se présenter à sa barre, ni devant aucune autorité constituée; s'écartant de la conduite qu'elle avait tenue jusque-là, rétractant l'encouragement qu'elle avait donné au 20 juin par l'accueil fait aux pétitions qui annonçaient le mouvement.

L'Assemblée reculait ainsi; la cour avançait. Le 21, au matin, Pétion s'étant présenté aux Tuileries avec Sergent et autres municipaux, il reçut une avanie; les gardes nationaux du bataillon des Filles-Saint-Thomas l'accablèrent d'injures et de menaces; l'un d'eux porta la main sur Sergent, malgré son écharpe, et le souffleta si rudement qu'il tomba à la renverse. Des députés, Duhem et autres, ne furent guère mieux traités, au jardin des Tuileries,

par des chevaliers de Saint-Louis ou des gardes constitutionnels. Un homme y fut arrêté pour avoir crié : « Vive la nation ! »

Ce n'est pas tout, on crut pouvoir, dans cet affaiblissement moral de l'Assemblée, la surprendre et lui escamoter la loi martiale, comme on avait fait à la Constituante, en juillet 1791. Un petit rassemblement fut formé, poussé jusqu'au Louvre; puis l'avis donné brusquement à l'Assemblée, pour mieux faire impression. Mais Pétion, averti, vint au moment même, déclara que l'alarme n'était pas fondée, que l'ordre régnait partout.

De l'Assemblée Pétion retourna aux Tuileries. On y était de fort mauvaise humeur, n'ayant pu, comme on le croyait, emporter la loi martiale. Le maire ayant commencé d'un ton respectueux et ferme, le Roi, sans autre précaution oratoire, lui dit sèchement : « Taisez-vous ! » et il lui tourna le dos.

Le 22, au matin, parurent une lettre du Roi à l'Assemblée, une proclamation royale à la nation. On y faisait parler Louis XVI du ton qu'il eût pu prendre s'il eût eu une armée dans Paris. Il annonçait qu'il avait « des devoirs *sévères* à remplir, qu'il ne les sacrifierait point », etc.

Ce ton menaçant annonçait qu'on se croyait fort. On comptait sur l'indignation des royalistes et des constitutionnels. Le directoire du département, son président, le duc de la Rochefoucauld, répondait de ces derniers. Le 27 juin, au soir, Lafayette, au grand étonnement de tout le monde, arrive à Paris, descend chez La Rochefoucauld. Le 28, il se présente à la barre de l'Assemblée et y prononce un discours audacieusement ridicule. Lui soldat sous le drapeau, lié par la discipline, lui général dépendant du ministre de la guerre, il vient régenter l'Assemblée nationale. Il n'a pas craint, dit-il, de venir seul, « de sortir de cet honorable rempart que l'affection des troupes forme autour de lui ». — Il a pris avec ses compagnons d'armes « l'engagement d'exprimer seul un sentiment commun ». — Il supplie l'Assemblée de poursuivre les auteurs du 20 juin « et de détruire *une secte* », etc. Il parlait des Jacobins précisément dans les termes qu'avait employés Léopold.

Guadet demanda si la guerre était finie, pour qu'un général quittât ainsi son armée, si l'armée avait délibéré pour donner ses pouvoirs à M. de Lafayette; il demanda s'il avait un congé du ministre, proposa d'interroger celui-ci à ce sujet et de faire faire un rapport sur le danger d'accorder aux généraux le droit de pétition.

Le Feuillant Ramond, au contraire, demanda une enquête sur la désorganisation que venait d'accuser Lafayette. La motion de Guadet fut écartée par une majorité de cent voix (trois cent trente-neuf contre deux cent trente-quatre).

Cette majorité considérable en faveur de Lafayette fut une chose grave et décisive dans l'histoire de la Révolution. Elle se retrouva la même et plus forte au 8 août. Elle prouva que l'Assemblée n'aurait jamais l'énergie suffisante pour abattre le grand obstacle qui neutralisait à l'intérieur les forces de la France, et, désarmée, discordante, la livrait à l'ennemi. Cet obstacle, la royauté, Lafayette venait le défendre... Innocenter ce défenseur du trône, c'était couvrir le trône et maintenir la France impuissante par lui, au moment de l'invasion. L'Assemblée ne sauvant pas la nation, celle-ci avisera à se sauver elle-même.

Rien n'était plus imprudent que la démarche de Lafayette. La cour, qu'il venait de défendre, ne voulait pas de lui. Une seule voix était pour lui dans la famille royale, celle de Madame Élisabeth, qui sentit sa chevalerie; mais la Reine était contre, et elle dit que, plutôt que d'être sauvé par lui, il valait mieux périr. Elle ne s'en tint pas à ceci. Une revue devait avoir lieu, où Lafayette eût harangué la garde nationale, remonté son esprit. La Reine fit avertir, la nuit, Santerre et Pétion, et celui-ci, une heure avant le jour, contremanda la revue. Lafayette alors réunit chez lui plusieurs officiers influents de la garde nationale, leur demanda s'ils voulaient avec lui marcher contre les Jacobins. Lui-même ne rapporte pas ce fait dans ses Mémoires; mais il est affirmé par son ami Toulongeon. On promit de se réunir le soir aux Champs-Élysées; cent hommes à peine s'y trouvèrent. On s'ajourna au lendemain pour agir, si l'on était trois cents, et l'on ne se trouva pas

trente. Lafayette vit le Roi, qui le remercia, sans profiter de ses offres. Il partit le lendemain.

Comment expliquer l'inaction des Feuillants, des gardes nationaux? Par la peur? Cependant beaucoup, que l'on peut citer, ont depuis marqué glorieusement dans les guerres de la Révolution et de l'Empire. Non, ce qui contribua le plus à les paralyser, c'est qu'ils craignaient de ne rien faire qu'au profit des royalistes. Ils se défiaient plus que jamais du Roi, ils se fiaient de moins en moins au bon sens de Lafayette. Le projet que celui-ci avoue justifie bien cette défiance. Il aurait mené le Roi à Compiègne, et là, le Roi, mieux entouré, devenu tout à coup ami de la Révolution, en aurait pris l'avant-garde, eût au besoin commandé l'armée, marché à l'ennemi. — Supposition étrange! l'ennemi, dans la pensée de la cour, c'était justement le sauveur. La Reine eût mené le Roi à la frontière, mais bien pour la franchir et le placer dans les rangs autrichiens.

L'indécision des Feuillants, leur répugnance à suivre Lafayette dans ces voies insensées montre qu'il leur restait plus de raison et de patriotisme qu'on ne le supposait. Nous allons tout à l'heure les voir à l'Assemblée applaudir le discours redoutable où Vergniaud foudroya le trône, au nom de la France en danger.

Ce danger était trop visible, au dehors, au dedans. L'accord de tous les rois apparaissait contre la Révolution. A Ratisbonne, le conseil des ambassadeurs refusa unanimement d'admettre le ministre de France. L'Angleterre, *notre amie,* préparait un grand armement. Les princes de l'Empire, qui jusque-là se disaient neutres, recevaient l'ennemi dans leurs places et s'approchaient de nos frontières. Le duc de Bade avait mis les Autrichiens dans Kehl. On parlait d'un complot pour leur livrer Strasbourg. L'Alsace criait pour obtenir des armes; on n'en envoyait point. Les officiers abandonnaient cette terre condamnée, passaient à l'autre rive. Le commandant de l'artillerie du Rhin déserta, emmenant plusieurs de ses meilleurs soldats.

En Flandre, c'était bien pis. Le vieux soudard Luckner, igno-

rant, abruti, était le général de la Révolution. Il avait quarante mille hommes, contre deux cent mille qui arrivaient. Les corps de volontaires montraient, il est vrai, le plus brûlant enthousiasme. On ne contenait leur fougue qu'en les menaçant de les renvoyer chez eux. Mais tout cela était sans habitude militaire, fort peu discipliné. Luckner n'avança que pour reculer. Il prit Courtrai et deux autres places; il réussit assez pour compromettre les infortunés amis de la France; puis il lui fallut se retirer devant des forces supérieures. Un de ses officiers, en se dégageant, laissa, pour mémoire du passage des nôtres, un cruel incendie où disparurent les faubourgs de Courtrai.

Voilà les nouvelles douloureuses qui venaient frapper Paris coup sur coup. Et le péril était peut-être plus grand à l'intérieur. Deux choses y éclataient, qui sont précisément la mort du corps politique. Le centre n'agissait plus, ne voulait plus agir. Non seulement on n'envoyait aux armées ni armes ni approvisionnements, mais les lois mêmes de l'Assemblée on ne les expédiait point aux départements, on n'en instruisait point la France. D'autre part, les extrémités, laissées à elles-mêmes, voulaient et agissaient à part. Les Bouches-du-Rhône, par exemple, s'avisèrent de retenir, de lever des contributions, sous prétexte de les envoyer à l'armée des Alpes, qui couvrait la Provence.

Rien n'empêchait le royalisme de profiter de cette désorganisation. Dans les montagnes les plus inaccessibles du Languedoc, dans ce pays de pierre, l'Ardèche, sans voies ni routes, voici qu'apparaît un *lieutenant général des princes, gouverneur du bas Languedoc et des Cévennes.* Il a, dit-il, fait vérifier ses pouvoirs par la noblesse du pays, pour gouverner pendant la captivité du Roi. Il ordonne à toutes les anciennes autorités de reprendre leurs places, d'arrêter les nouveaux fonctionnaires, tous les membres des clubs. Il arme les paysans, assiège Jalès et autres châteaux.

On regarde au Midi. Et derrière l'Ouest commence à prendre feu. Un paysan, Allan Redeler, publie, à l'issue de la messe, que les amis du Roi auront à se rendre en armes près d'une chapelle

voisine. Cinq cents y vont du premier coup. Le tocsin sonne de village en village. L'incendie gagnait la Bretagne, si Quimper, sans perdre un moment, n'eût arboré le drapeau rouge, marché avec du canon, écrasé ce premier essai de guerre civile. Le paysan rentra, mais sombre, implacable, altéré de combat, d'embuscades nocturnes, de coups fourrés, de sang. La chouannerie fut dès lors dans les cœurs.

En général, dans le royaume, les directoires de départements étaient Feuillants ou Fayettistes, convertis à la royauté. Les municipalités, plus révolutionnaires, soutenaient contre les directoires, avec l'aide des clubs, une lutte sans fin, qui mettait partout l'anarchie. Le directoire de la Seine-Inférieure, celui de la Somme, se signalèrent par la véhémence de leurs adresses contre-révolutionnaires, après le 20 juin. Le ministre fit imprimer à l'imprimerie royale, publier à grand nombre l'adresse de la Somme, outrageuse pour l'Assemblée.

La grandeur du danger eut un effet singulier, imprévu, qui, pour ne pas durer, n'en prêta pas moins une force d'unité terrible à la Révolution... Dès le 28, Brissot, qui n'allait plus aux Jacobins, s'y rendit, se porta pour accusateur de Lafayette, demanda l'union, l'oubli. L'homme de la presse, Brissot, l'homme des Jacobins, Robespierre, rapprochés un moment, se dirent des paroles de paix.

Le 30 juin, Jean Debry, au nom de la commission des douze, fit à l'Assemblée un rapport « sur les mesures à prendre *en cas du danger de la patrie* », et posa spécialement le cas *où ce danger viendrait* précisément *du pouvoir exécutif,* dont la mission est de le repousser.

La question était ainsi jetée dans les esprits, lorsque toute la France fut avertie par le rapport, et que dans toutes les villes et dans tous les villages commença à sonner ce mot : *Danger de la patrie;* alors, pour la seconde fois, la cause nationale contre la royauté fut remise aux pures et nobles mains de Vergniaud. Son discours, d'une ampleur de style, d'un développement grandiose, avec beau-

coup de redondances, étonne à la lecture. Le procédé est tout autre que celui de Mirabeau; chaque chose ici a moins de trait et de saillie, tout est subordonné au mouvement général, à un immense *crescendo* qui, en allant, emporte tout. C'est comme ces grands fleuves de l'Amérique, larges de plusieurs lieues, qui, à les voir, ont presque l'air d'une mer calme d'eau douce; mettez-y votre barque, elle va comme une flèche; on mesure avec terreur la rapidité du courant; elle va emportée, nul moyen d'arrêter, elle glisse, elle file, elle irait à l'abîme, aux cataractes écumantes où la masse des eaux se brise du poids d'une mer.

L'idée même du discours, c'est la réponse au mot que le Roi disait, répétait le 20 juin : « Je ne me suis pas écarté de la constitution... » etc. Le caractère sublime de ce discours, qui le met hors du temps, au-dessus de la circonstance même, c'est qu'il est la loyale réclamation de l'honneur contre la littéralité perfide qui s'affermit dans la fausse conscience, pour tuer, exterminer l'esprit.

La confiance s'éveilla en tout homme de tout parti, lorsque Vergniaud, lui faisant appel dans une hypothèse éloquente qui malheureusement se rapprochait trop des réalités, prononça ces fortes paroles :

« Si tel était le résultat de la conduite dont je viens de tracer le tableau, que la France nageât dans le sang, que l'étranger y dominât, que la constitution fût ébranlée, que la contre-révolution fût là et que le Roi vous dît pour sa justification :

« Il est vrai que les ennemis qui déchirent la France prétendent « n'agir que pour relever ma puissance qu'ils supposent anéantie, « venger ma dignité qu'ils supposent flétrie, me rendre mes droits « royaux qu'ils supposent compromis ou perdus; mais j'ai prouvé « que je n'étais pas leur complice; j'ai obéi à la constitution, qui « m'ordonne de m'opposer par un acte formel à leurs entreprises, « puisque j'ai mis des armées en campagne. Il est vrai que ces armées étaient trop faibles; mais la constitution ne désigne pas le « degré de force que je devais leur donner; il est vrai que je les

« ai rassemblées trop tard; mais la constitution ne désigne pas le « temps auquel je devais les rassembler; il est vrai que des camps de « réserve auraient pu les soutenir; mais la constitution ne m'oblige « pas à former des camps de réserve; il est vrai que lorsque les « généraux s'avançaient en vainqueurs sur le territoire ennemi, je « leur ai ordonné de s'arrêter; mais la constitution ne me prescrit « pas de remporter des victoires; elle me défend même les con- « quêtes; il est vrai qu'on a tenté de désorganiser les armées par « des démissions combinées d'officiers et par des intrigues, et que « je n'ai fait aucun effort pour arrêter le cours de ces démissions « ou de ces intrigues; mais la constitution n'a pas prévu ce que « j'aurais à faire sur un pareil délit; il est vrai que mes ministres « ont continuellement trompé l'Assemblée nationale sur le nombre, « la disposition des troupes et les approvisionnements; que j'ai « gardé le plus longtemps que j'ai pu ceux qui entravaient la marche « du gouvernement constitutionnel, le moins possible ceux qui s'ef- « forçaient de lui donner du ressort; mais la constitution ne fait « dépendre leur nomination que de ma volonté, et nulle part elle « n'ordonne que j'accorde ma confiance aux patriotes et que je « chasse les contre-révolutionnaires; il est vrai que l'Assemblée « nationale a rendu des décrets utiles ou même nécessaires, et « que j'ai refusé de les sanctionner; mais j'en avais le droit; il est « sacré : car je le tiens de la constitution; il est vrai enfin que la « contre-révolution se fait, que le despotisme va remettre entre « mes mains son sceptre de fer, que je vous en écraserai, que vous « allez ramper, que je vous punirai d'avoir eu l'insolence de vouloir « être libres; mais j'ai fait tout ce que la constitution me prescrit; « il n'est émané de moi aucun acte que la constitution condamne; « il n'est donc pas permis de douter de ma fidélité pour elle, de « mon zèle pour sa défense. » (Vifs applaudissements.)

« Si, dis-je, il était possible que dans les calamités d'une guerre funeste, dans les désordres d'un bouleversement contre-révolutionnaire, le Roi des Français leur tînt ce langage dérisoire; s'il était possible qu'il leur parlât de son amour pour la constitution

avec une ironie aussi insultante, ne seraient-ils pas en droit de lui répondre :

« Ô roi, qui sans doute avez cru, avec le tyran Lysandre, que « la vérité ne valait pas mieux que le mensonge, et qu'il fallait « amuser les hommes par des serments, comme on amuse les en- « fants avec des osselets; qui n'avez feint d'aimer les lois que pour « conserver la puissance qui vous servirait à les braver; la constitu- « tion, que pour qu'elle ne vous précipitât pas du trône, où vous « aviez besoin de rester pour la détruire; la nation, que pour as- « surer le succès de vos perfidies, en lui inspirant de la confiance, « pensez-vous nous abuser aujourd'hui avec d'hypocrites protesta- « tions?... Pensez-vous nous donner le change sur la cause de « nos malheurs par l'artifice de vos excuses et l'audace de vos so- « phismes? Était-ce nous défendre que d'opposer aux soldats étran- « gers des forces dont l'infériorité ne laissait pas même d'incertitude « sur leur défaite? Était-ce nous défendre que d'écarter les projets « tendant à fortifier l'intérieur du royaume, ou de faire des pré- « paratifs de résistance pour l'époque où nous serions déjà devenus « la proie des tyrans? Était-ce nous défendre que de ne pas ré- « primer un général qui violait la constitution, et d'enchaîner le « courage de ceux qui la servaient? Était-ce nous défendre que de « paralyser sans cesse le gouvernement par la désorganisation con- « tinuelle du ministère? La constitution vous laissa-t-elle le choix « des ministres pour notre bonheur ou notre ruine? Vous fit-elle « chef de l'armée pour notre gloire ou notre honte? Vous donna- « t-elle enfin le droit de sanction, une liste civile et tant de grandes « prérogatives, pour perdre constitutionnellement la constitution « et l'Empire? Non, non, homme que la générosité des Français « n'a pu émouvoir, homme que le seul amour du despotisme a pu « rendre sensible, vous n'avez pas rempli le vœu de la constitu- « tion! Elle est peut être renversée; mais vous ne recueillerez « pas le fruit de votre parjure! Vous ne vous êtes point opposé par « un acte formel aux victoires qui se remportaient en votre nom « sur la liberté, mais vous ne recueillerez point le fruit de ces

« indignes triomphes ! Vous n'êtes plus rien pour cette constitu-« tion que vous avez si indignement violée, pour ce peuple que « vous avez si lâchement trahi ! » (Applaudissements réitérés.)

L'effet fut celui d'une trombe. Le mouvement, longtemps, habilement balancé, augmenté, croissant de force et de vitesse, de plus en plus grand et terrible, devint inéluctable. Personne n'y échappa. L'Assemblée tout entière passa au puissant tourbillon, elle en fut enlevée. Feuillants et Fayettistes, royalistes constitutionnels, de toute nuance, ils se trouvèrent d'accord avec leurs ennemis, et tous ensemble poussèrent des cris d'enthousiasme. Telle est donc la tyrannie de l'éloquence, qu'on ne puisse y échapper ! Ou plutôt devons-nous croire que tous, Français au fond, oublièrent le discours, et l'homme, et le parti, leur propre opinion, et, dans cette voix solennelle, reconnurent, malgré eux, la voix de la patrie ?

Mais lorsqu'un député, Torné, proposa nettement à l'Assemblée, ce qui était pourtant la conclusion logique, qu'elle saisît le pouvoir et gouvernât la France par ses commissions; lorsque le positif, le froid, le vaste esprit de Condorcet conduisit la pensée sur tous les moyens pratiques que l'Assemblée devait adopter, dans son nouveau métier de Roi : alors elle sentit quelque terreur, recula sur elle-même. Elle eut un dernier regard, un regret, sur l'accord des pouvoirs, qui, si le Roi y eût mis un peu de bonne foi, eût empêché la guerre civile.

C'était le 6 juillet. Le nouvel évêque de Lyon, Lamourette, profitant d'une belle parole que Carnot avait dite sur l'accord et la paix, dit qu'il fallait à tout prix s'accorder, que les deux moitiés de l'Assemblée devaient se rassurer l'une l'autre sur les deux objets de leurs craintes; qu'il suffisait que le président dît cette seule parole : « Que ceux qui abjurent et exècrent également *la république, — et les deux chambres,* — se lèvent en même temps. »

L'Assemblée fut émue, et elle se leva tout entière.

Chose étrange et peu explicable ! Que voulait donc cette Gironde, qui, jusqu'ici, sous l'inspiration de Mme Roland, battait le

trône en brèche? Sans doute ils cédèrent à l'émotion universelle. Elle n'était pas en désaccord avec leur pensée intérieure. Depuis l'effet immense du discours de Vergniaud, qui avait si profondément remué la France, ils sentaient tout trembler, ils commençaient à craindre de trop bien réussir, de n'abattre le trône que pour asseoir sur ses débris le trône de l'anarchie, la royauté des clubs.

Quoi qu'il en soit, la scène fut bizarre autant qu'imprévue. D'un même élan, le côté droit, le côté gauche, se mêlèrent, s'embrassèrent; les rangs supérieurs descendirent, la Montagne se jeta dans la Plaine. On vit siéger ensemble Feuillants et Jacobins, Merlin près de Jaucourt et Gensonné près de Vaublanc. Ces effusions naïves ne doivent pas surprendre. La France est un pays où le bon cœur éclate par accès, dans les plus violentes discordes. Ne vit-on pas, une heure avant la meurtrière bataille d'Azincourt, nos chevaliers, nos barons, divisés par tant de haines, se demander pardon et s'embrasser? Ici, de même, à la veille de la sanglante bataille de la Révolution, ceux-ci un moment s'attendrirent, dirent adieu à la paix, donnèrent à la nature, à l'humanité, aux plus regrettables sentiments de l'âme, ce dernier embrassement.

Cela changea bien vite et se refroidit fort quand une lettre de Pétion apprit à l'Assemblée qu'il était suspendu par arrêté du directoire de Paris, et que le directoire ordonnait des poursuites pour l'affaire du 20 juin. On commença à voir que la scène arrangée habilement par Lamourette n'était qu'une ruse de guerre, un moyen d'entraver l'Assemblée et de lui faire ajourner la grande mesure populaire qu'on redoutait : la déclaration du danger de la patrie.

Et la suspension fut confirmée, publiée par une proclamation du Roi, qu'il envoya à l'Assemblée.

Cependant la population s'émouvait pour son maire, les pétitions pleuvaient en sa faveur; il en vint une « au nom des quarante mille ouvriers en bâtiments de Paris ». Pétion vint lui-même à la barre et dit, pour justification principale, celle-ci qui est grave :

A aucun prix, et quoi qu'il arrivât, il n'avait voulu hasarder de faire couler le sang. — Le 13, l'Assemblée leva la suspension pour le maire, la maintint encore, chose remarquable, pour le procureur de la Commune, Manuel, qui, selon toute apparence, sous la direction de Danton, avait eu une part fort directe à l'organisation du mouvement.

La fête anniversaire du 14 juillet ne fut rien autre chose que le triomphe de Pétion sur le Roi. Les hommes armés de piques avaient tous écrit au chapeau, avec de la craie : « Vive Pétion ! » Tout se passa paisiblement, néanmoins dans une émotion visible; c'était un calme frémissant, comme une halte avant un combat. Parmi les symboles ordinaires qui figuraient dans la pompe solennelle, tels que la Loi, la Liberté, etc., des hommes en noir, couronnés de cyprès, portaient aussi une chose mystérieuse et redoutable, qu'on voyait briller sous un crêpe : c'était le glaive de la loi. Voilé encore, il allait déchirer sa fragile enveloppe et devenir le fer de la Terreur.

Le Roi allait comme traîné et semblait la victime. Victime moins de la Révolution que de ses convictions obstinées. Il allait, odieux de son double veto, rêveur, mélancolique, dans l'attente d'un assassinat, consolé de sa mort, inquiet pour les siens. Pour la première fois, à leur prière, il portait un plastron caché. « Sa figure, dit un écrivain royaliste, était celle d'un débiteur que l'on mène en prison. » Il ne se laissa pas toutefois traîner jusqu'à la fin. Quand on l'invita à mettre le feu à l'arbre où pendaient les insignes féodaux, il dit que la chose était superflue et protesta ainsi en quelque sorte, dans ce dernier jour de la royauté, pour l'ancien régime expirant.

La royauté, manifestement, était finie. Le ministère avait donné sa démission le 9 juillet, le directoire de Paris donna la sienne le 20. Toute autorité disparut. L'État fut sans gouvernement, la capitale sans administrateurs, l'armée sans généraux.

Restait l'Assemblée, hésitante et flottante. Restait la nation, émue, indignée des obstacles, ignorant les remèdes, s'ignorant

elle-même, se cherchant à tâtons, se sentant forte, attestant l'Assemblée, ne demandant qu'un signe.

Ce signe était : la *Déclaration du danger de la patrie.*

Qu'était-il en lui-même ? Robespierre le dit parfaitement : un aveu que l'autorité faisait de son impuissance, de l'état effrayant de crise où elle avait laissé venir les choses, un appel à la nation d'y suppléer, de se sauver elle-même.

Cette déclaration, demandée le 30 juin, formulée le 4 juillet, votée le 11, ne fut promulguée que le dimanche 22 juillet. On venait de recevoir les plus alarmantes nouvelles de l'Est. Le directoire de Paris, à la veille de sa démission, s'opposait au recrutement; il en fut positivement accusé par deux excellents citoyens, Cambon et Carnot. Du 11 au 22, on ne put obtenir du pouvoir exécutif l'autorisation nécessaire pour proclamer le danger de la patrie.

L'âme de la France était si émue en ce moment, les poitrines si pleines, si près d'éclater, que tous hésitaient à lever la bannière de l'enthousiasme. On craignait que l'ivresse ne tournât à la fureur.

Il fallut pourtant accorder enfin le signal désiré à l'impatience du peuple. Le dimanche 22 juillet, la proclamation fut faite sur les places de Paris. Elle se répéta sur toutes les places de France.

Le décret de l'Assemblée portait que, la proclamation faite, les conseils de départements, de districts, de communes, se constitueraient en surveillance permanente; que tous les gardes nationaux seraient désormais en activité; que tout citoyen déclarerait ce qu'il avait d'armes; que l'Assemblée fixerait le nombre d'hommes à fournir par chaque département; que le département, le district, en feraient la répartition; que, trois jours après, les hommes de chaque canton choisiraient entre eux ceux que le canton devait fournir; que ceux qui auraient obtenu cet honneur se rendraient, sous trois jours, au chef-lieu du district, où on leur donnerait la solde, la poudre et les balles. Nulle obligation d'uniforme; ils pouvaient, dans leurs habits de travail, aller au combat.

La proclamation fut faite à Paris avec une solennité austère, digne de la situation. Le génie de la Révolution, on le sent ici, était vraiment dans la Commune. Danton y influait déjà par Manuel, procureur de la Commune, par les officiers municipaux et le conseil général. Son souffle semble avoir animé l'auteur du programme, Sergent, artiste médiocre en lui-même, mais possédé, en ce moment, d'un vertige sublime; il ne l'a que trop fait passer dans les grandes et terribles fêtes qui précédèrent ou suivirent le 10 août. On dirait qu'en ceci Sergent fut l'artiste de Danton, comme plus tard David fut celui de Robespierre. Sergent, inférieur comme artiste, nous paraît avoir été plus puissamment inspiré que David pour la mise en scène de ces représentations populaires. Elles eurent un effet véritablement effrayant. L'une d'elles, la fête funèbre, donnée après le 10 août, jeta dans la population une telle impression de furieuse douleur que peut-être on doit la considérer comme une des causes du massacre qui suivit.

Le dimanche 22 juillet, à 6 heures du matin, les canons placés au pont Neuf commencèrent à tirer et continuèrent, d'heure en heure, jusqu'à 7 heures du soir. Un canon de l'Arsenal répondait et faisait écho.

Toute la garde nationale, en ses six légions, réunie sous ses drapeaux, s'assembla autour de l'Hôtel de Ville; et l'on y organisa les deux cortèges qui devaient porter dans Paris la proclamation. Chacun avait en tête un détachement de cavalerie avec trompettes, tambours, musique et six pièces de canon. Quatre huissiers à cheval portaient quatre enseignes : Liberté, Égalité, Constitution, Patrie. Douze officiers municipaux, en écharpes, et derrière un garde national à cheval portant une grande bannière tricolore, où étaient ces mots : « Citoyens! la patrie est en danger. » — Puis venaient encore six pièces de canon et un détachement de garde nationale. La marche était fermée par la cavalerie.

La proclamation se fit sur les places et sur les ponts. A chaque halte, on commandait le silence en agitant les banderoles tricolores et par un roulement de tambours. Un officier municipal s'avançait,

et, d'une voix grave, lisait l'acte du corps législatif et disait : « La patrie est en danger. »

Cette solennité était comme la voix de la nation, son appel à elle-même. A elle maintenant de voir ce qu'elle avait à faire, ce qu'elle avait dans le cœur de dévouement et de sacrifice, de voir qui voulait combattre, défendre cet immense patrimoine de liberté conquis hier, qui voulait sauver la France et l'espérance du monde.

Des amphithéâtres avaient été dressés sur toutes les grandes places, comme au parvis Notre-Dame, pour recevoir les enrôlements. Des tentes étaient placées sous des banderoles tricolores et des couronnes de chêne; sur le devant une table simplement jetée sur deux caisses de tambour. Des municipaux, avec six notables, siégeaient pour écrire et donner aux enrôlés leurs certificats; à droite, à gauche, les drapeaux gardés par les hommes de leurs bataillons.

L'amphithéâtre était isolé et défendu par un grand cercle de citoyens armés et deux pièces de canon. La musique était au centre et faisait entendre des hymnes guerriers et patriotiques.

On avait bien fait d'entourer ainsi les amphithéâtres. La foule s'y précipitait. Le cercle des factionnaires suffisait à peine à la repousser. Tous voulaient arriver ensemble et être inscrits d'une fois. On les contenait, on les écartait, pour régler l'inscription; quelques-uns seulement passaient, qui gravissaient impatients les escaliers, se pressaient aux balustrades; à mesure, d'autres venaient, les inscrits redescendaient et allaient gaiement s'asseoir dans le grand cercle de la place, chantant avec la musique et caressant les canons.

Un journaliste se plaint de n'avoir pas vu *plus de piques*, autrement dit plus d'hommes de la classe inférieure. Tout était mêlé ici; il n'y avait ni haut ni bas, ni supérieurs ni inférieurs; c'étaient des hommes, voilà tout, c'était la France entière qui se précipitait aux combats.

Il en venait de tout petits, qui tâchaient de prouver qu'ils avaient

seize ans et qu'ils avaient droit de partir. L'Assemblée, par grâce, avait abaissé jusqu'à cet âge la faculté de s'enrôler.

Il y avait des hommes mûrs, des hommes déjà grisonnants, qui ne voulaient pour rien au monde laisser une telle occasion et, plus lestes que les jeunes, partaient devant pour la frontière. On vit des choses étranges. Au fond de la basse Bretagne, le bonhomme Latour d'Auvergne, très mûr d'âge, déjà retiré, laisse un matin les belles antiquités celtiques qui faisaient tout son bonheur, s'en va embrasser son maître, un vieux savant celtomane, part sans autre viatique que sa chère grammaire bretonne qu'il portait sur sa poitrine et qui lui sauva des balles. Il entra, lui aussi, dans ces bandes, enrôlé de cinquante ans, et se mit héroïquement à former cette jeunesse.

Personne ne voyait ces choses sans émotion. La jeune audace de ces enfants, le dévouement de ces hommes qui laissaient là tout, sacrifiaient tout, tiraient les larmes des yeux. Tels pleuraient, se désespéraient de ne pouvoir partir aussi. Les partants chantaient et dansaient, lorsque les municipaux les menaient le soir à l'Hôtel de Ville. Ils disaient à la foule émue : « Chantez donc aussi, vous autres! criez : « Vive la nation! »

L'élan fut tel, la fermentation si grande, les cœurs et les imaginations si puissamment ébranlés, que ceux même qui venaient de décréter la Déclaration du danger de la patrie ne furent pas sans inquiétude; ils s'effrayèrent de leur ouvrage. Brissot avertit le peuple « que la cour voulait une émeute, qu'elle ne cherchait qu'un prétexte pour l'éloignement du Roi ».

Non, il ne fallait pas d'émeute, mais une grande et générale insurrection était devenue nécessaire, ou la France périssait.

L'Assemblée était impuissante. Elle n'osait se décider à condamner Lafayette, l'appui de la royauté.

Les Jacobins étaient impuissants. Leur oracle, Robespierre, prouvait à merveille que l'Assemblée ne faisait rien, que la Gironde attendait que Louis XVI, aux abois, lui rendît le ministère. Mais, quand on lui demandait quel remède il indiquait lui-même,

il ne savait rien dire autre chose, sinon qu'il fallait convoquer les assemblées primaires, qui éliraient des électeurs, et ceux-ci éliraient une Convention, pour que, par cette assemblée, légalement autorisée, on pût réformer la constitution. Cette constitution améliorée ne manquerait pas sans doute d'affaiblir et désarmer le pouvoir exécutif.

Une médecine tellement expectante eût eu l'effet naturel de laisser mourir le malade. Avant que les assemblées primaires fussent seulement convoquées, les Prussiens et les Autrichiens, donnant la main à Louis XVI, pouvaient arriver à Paris.

L'impuissance de la Gironde et de l'Assemblée, de Robespierre et des Jacobins, se retrouverait-elle la même dans la Commune de Paris? Ce n'était que trop vraisemblable. Son chef, Pétion, était homme de mots et de discours, nullement d'action. Sorti de la noble Constituante, d'une assemblée essentiellement parleuse, académique, il en gardait le caractère. La place aussi de maire de Paris, cette place qui appelle sans cesse à représenter, semblait toujours paralyser celui qui la remplissait. Pétion n'était guère moins que Bailly, son prédécesseur, majestueux, froid et vide, une cérémonie vivante. Vain comme lui et plus avide encore de popularité, tous ses discours se résument à peu près par les mots qu'il dit au 20 juin et qu'il répétait toujours : « Peuple, tu as été sublime... Peuple, tu as assez fait, tu as mérité le repos... Peuple, retourne à tes foyers. »

Nulle force individuelle n'aurait jamais mis cette idole en mouvement. Pour la soulever de son inertie, la lancer dans l'accusation du Roi, comme on va voir tout à l'heure, il ne fallait pas moins qu'une de ces grandes marées de l'océan populaire qui le fait sortir de son lit par un mouvement invincible, emporte tout sur sa vague, les pierres même inertes et pesantes.

Répétons-le, nul en particulier ne peut se vanter du 10 août, ni l'Assemblée, ni les Jacobins, ni la Commune. Le 10 août, comme le 14 juillet et le 6 octobre, est un grand acte du peuple.

Acte d'énergie, de dévouement, de courage désespéré, partant

moins général que les deux précédents; — mais, si l'on considère le sentiment universel d'indignation qui l'inspira, on peut le nommer ainsi : c'est un grand acte du peuple.

Des millions d'hommes voulurent; vingt mille hommes exécutèrent.

L'individu fit peu ou rien. Il est juste néanmoins de remarquer que personne n'observa mieux le mouvement, ne s'y associa plus habilement que Danton.

Le 13 juillet, aux Jacobins, il proposa que les fédérés, venus des départements, fissent le lendemain, à la fête du 14, un serment supplémentaire, celui de rester à Paris, tant que la patrie serait en danger : « Et s'ils disaient, les fédérés, ce que pense toute la France, que le danger de la patrie *ne vient que du pouvoir exécutif,* qui leur ôterait donc le droit d'examiner cette question? »

Le 17, le procureur de la Commune, Manuel (sans aucun doute, sous l'influence de Danton), demanda, obtint que les sections, désormais en permanence, eussent à l'Hôtel de Ville un bureau central de correspondance, au moyen duquel elles s'entendraient entre elles d'une manière sûre et prompte. Mesure grave, qui créait l'unité, non plus fictive, mais réelle, active, de ce grand peuple de Paris.

Le 27, les Cordeliers, sous la présidence de Danton, décident que « la Constituante ayant remis le dépôt de la *constitution* à tous les Français, tous, dans le danger de la *constitution,* citoyens *passifs* aussi bien qu'actifs, sont admis, par la *constitution* même, à délibérer, à s'armer pour la défendre; que la section du Théâtre-Français les appelle à elle », etc. L'arrêté est signé de Danton et des secrétaires Momoro et Chaumette.

Ainsi, à ce moment suprême, la fameuse section des Cordeliers et Danton lui-même s'efforçaient de retenir encore sur l'insurrection un manteau de légalité; ils *attestaient la constitution,* au moment où le salut de la France obligeait de la briser.

La France fut sauvée par la France, par des masses inconnues.

L'impulsion fut donnée par l'étranger même, par ses menaces

insolentes. Nous lui devons ce magnifique élan de colère nationale, d'où sortit la délivrance.

Le 26 juillet partit de Coblentz le manifeste, outrageusement impérieux, du général de la coalition, du duc de Brunswick. Ce prince, homme judicieux, le trouvait lui-même absurde; mais les rois lui imposèrent cette œuvre insensée de l'émigration. On y annonçait une guerre étrange, nouvelle, toute contraire au droit des nations policées. Tout Français était coupable; toute ville ou village qui résisterait devrait être *démoli, brûlé*. Quant à la ville de Paris, elle devait redouter des sévérités terribles : « Leurs Majestés rendant responsables de tous les événements sur leur tête, pour être jugés militairement, sans espoir de pardon, tous les membres de l'Assemblée, du département, du district, de la municipalité, les juges de paix, *les gardes nationaux et tous autres*... S'il était fait la moindre violence au Roi, on en tirerait une vengeance à jamais mémorable, en livrant Paris à une exécution militaire et une subversion totale, » etc.

Ce manifeste du 26 fut (chose bizarre!) le 28 connu à Paris; on eût dit qu'il venait des Tuileries et non de Coblentz. Il tomba comme sur la poudre tombe une étincelle. La section de Mauconseil sortit du vague terrain constitutionnel, déclara : 1° *qu'il était impossible de sauver la liberté par la constitution;* 2° qu'elle abjurait son serment et ne reconnaissait plus Louis pour Roi; 3° que, le dimanche 5 août, elle se transporterait à l'Assemblée et lui demanderait si elle voulait enfin sauver la patrie, *se réservant,* sur la réponse, de prendre *telle détermination ultérieure qu'il appartiendrait,* et jurant de s'ensevelir, s'il le fallait, sous les ruines de la liberté.

Cette déclaration fut signée de six cents noms, entièrement inconnus.

Jamais insurrection ne fut plus clairement, plus nettement annoncée. Ceux qui, après la victoire, la réclamèrent comme leur et comme préparée par eux furent bien obligés, pour faire croire qu'ils avaient tout fait, de supposer des mystères dans l'ombre

desquels ils auraient agi. Tout indique, quoi qu'ils aient dit, que ces petits mystères ne firent rien ou pas grand'chose. Ce fut une conspiration immense, universelle, nationale, menée à grand bruit sur la place, en plein soleil. Un de ceux qui tâchèrent *après* de se donner l'honneur de la chose avait bien mieux dit *avant :* « Nous sommes, en ce moment, un million de factieux. »

Sur quarante-huit sections, quarante-sept avaient voté la déchéance de Louis XVI.

Pour la prononcer sans risque de collision, il fallait désarmer la cour. La Gironde et les Jacobins étaient d'accord là-dessus. Le Girondin Fauchet, le Jacobin Choudieu, demandèrent, obtinrent de l'Assemblée que les troupes de ligne fussent envoyées à la frontière. L'Assemblée, sous cette double influence, ordonna le licenciement de l'état-major de la garde nationale. C'était briser, dans Paris, l'épée de Lafayette, émoussée déjà, mais qui lui restait encore.

La cour perdait ainsi ses défenses et ses barrières. On alla encore plus loin; on lui contesta les Suisses; on remarqua qu'alors même, ils avaient leur chef, leur colonel général à Coblentz; c'était le comte d'Artois, et tel de leurs officiers était payé à Coblentz de l'argent de la nation.

Pendant qu'on s'efforçait de désarmer la royauté, arrivait chaque jour dans Paris l'armée de la Révolution. Je parle des différents corps fédérés des départements. Ces fédérés n'étaient point des hommes quelconques, des volontaires pris au hasard; c'étaient ceux qui s'étaient présentés à l'élection pour combattre les premiers, ceux qui se destinaient aux armes, ceux qu'on avait élus sous l'influence des sociétés populaires, comme les plus ardents patriotes et les plus fermes soldats.

Les fédérés tombèrent dans la fermentation de Paris, comme un surcroît d'ardent levain. Reçus chez les particuliers ou concentrés dans les casernes, inactifs et dévorés du besoin de l'action, ils allaient partout, se montraient partout, se multipliaient. Tout neufs et non fatigués, ravis de se voir enfin (la plupart pour la

première fois) sur le terrain des révolutions, au cratère même du volcan, ces terribles voyageurs appelaient, hâtaient l'éruption. Ils prirent deux résolutions qui leur donnèrent une grande force : celle de s'unir et faire corps, ils se créèrent un comité central aux Jacobins; — et celle de rester à Paris. Le 17 juillet, ils avaient adressé à l'Assemblée une audacieuse adresse : « Vous avez déclaré le danger de la patrie; mais ne la mettez-vous pas en danger vous-mêmes, en prolongeant l'impunité des traîtres?..... Poursuivez Lafayette, suspendez le pouvoir exécutif, destituez les directoires de départements, renouvelez le pouvoir judiciaire. »

L'indignation de l'Assemblée fut presque unanime; elle passa à l'ordre du jour. Les fédérés, étonnés de ce mauvais accueil, écrivirent aux départements : « Vous ne nous reverrez plus ou vous nous verrez libres... Nous allons combattre pour la liberté, pour la vie... Si nous succombons, vous nuos vengerez, et la liberté renaîtra de ses cendres. »

Mieux reçus des Jacobins, ils étaient aussi fort encouragés par la Commune de Paris. Le procureur de la Commune, Manuel, professa aux Jacobins cette doctrine nouvelle : que les fédérés, élus des départements, en étaient les représentants légitimes. Pétion, qui était là, appuyait cette doctrine de sa présence, de la puissante autorité du premier magistrat de Paris. Paris même, en sa personne, semblait adopter ces envoyés de la France, les encourager au combat.

Le 25 juillet, un festin civique fut donné aux fédérés sur l'emplacement des ruines de la Bastille, et la même nuit, du 25 au 26, un *directoire d'insurrection* s'assembla au *Soleil-d'Or,* petit cabaret voisin. Il y avait cinq membres du comité des fédérés, de plus les deux chefs des faubourgs, Santerre et Alexandre, trois hommes d'exécution, Fournier, dit l'Américain, Westermann et Lazouski, le Jacobin Antoine, les journalistes Carra et Gorsas, enfants perdus de la Gironde. Fournier apporta un drapeau rouge, avec cette inscription dictée par Carra : « Loi martiale du peuple souverain contre la rébellion du pouvoir exécutif. » On devait s'emparer de

l'Hôtel de Ville et des Tuileries, enlever le Roi sans lui faire de mal et le mettre à Vincennes. Le secret, confié à trop de personnes, était connu de la cour. Le commandant de la garde nationale alla trouver Pétion et lui dit qu'il avait mis le château en état de défense. Pétion alla la nuit même dissoudre les convives attardés du festin civique, qui croyaient combattre au jour. On se décida à attendre les fédérés de Marseille.

Barbaroux, leur compatriote, avait écrit à Marseille d'envoyer à Paris « cinq cents hommes qui sussent mourir ». Rebecqui, autre Marseillais, avait été les recruter, les choisir lui-même. Il ne faut pas oublier que, depuis deux ou trois ans, la guerre, sous diverses formes, existait dans le Midi. Les émeutes de Montauban, de Toulouse, le meurtrier combat de Nîmes en 1790, la guerre civile d'Avignon en 1790 et 1791, les affaires d'Arles, d'Aix, la dernière surtout où les gardes nationales avaient désarmé un régiment suisse, tout cela avait exalté dans ces contrées l'orgueil militaire, l'amour des combats, la furie de la Révolution. Rebecqui et ses Marseillais étaient alliés et amis du parti français d'Avignon; ils en considéraient les crimes comme d'excusables représailles. Les cinq cents hommes de Marseille, qui n'étaient point du tout exclusivement Marseillais, étaient déjà, quoique jeunes, de vieux batailleurs de la guerre civile, faits au sang, très endurcis; les uns, rudes hommes du peuple, comme sont les marins ou paysans de Provence, population âpre, sans peur ni pitié; d'autres, bien plus dangereux, des jeunes gens de plus haute classe, alors dans leur premier accès de fureur et de fanatisme, étranges créatures, troubles et orageuses dès la naissance, vouées au vertige, telles qu'on n'en voit guère de pareilles que sous ce violent climat. Furieux d'avance et sans sujet, qu'il vienne un sujet de fureur, vous retrouverez des Mainvielle, que rien ne fera reculer, non pas même la Glacière.

Une chose, si l'on peut dire, les soutenait dans leurs colères et les rendait prêts à tout : c'est qu'ils se sentaient une foi. La foi révolutionnaire, formulée par un homme du Nord dans la *Mar-*

seillaise, avait confirmé le cœur du Midi. Tous maintenant, ceux même qui ignoraient le plus les lois de la Révolution, ses réformes et ses bienfaits, tous savaient, par une chanson, pourquoi ils devaient dès lors combattre, tuer, mourir. La petite bande des Marseillais, traversant villes et villages, exalta, effraya la France par son ardeur frénétique à chanter le chant nouveau. Dans leurs bouches, il prenait un accent très contraire à l'inspiration primitive, accent farouche et de meurtre; ce chant généreux, héroïque, devenait un chant de colère; bientôt il allait s'associer aux hurlements de la Terreur.

Barbaroux et Rebecqui allèrent recevoir les Marseillais à Charenton. Le premier, jeune, enthousiaste, généreux, lié d'une part aux Girondins par l'amitié des Roland, d'autre part fort intime avec ces hommes violents du Midi, rêvait une grandiose et pacifique insurrection, une redoutable fête, où quarante mille Parisiens, accueillant les Marseillais, et, pour ainsi parler, les prenant dans leurs bras, emporteraient d'un élan, sans avoir besoin de combat, l'Hôtel de Ville, les Tuileries, entraîneraient l'Assemblée, fonderaient la république. « Cette insurrection pour la liberté eût été majestueuse comme elle, sainte comme les droits qu'elle devait assurer, digne de servir d'exemple aux peuples; pour briser leurs fers, il leur suffit de se montrer aux tyrans. »

Santerre promit les quarante mille hommes, et il en amena deux cents. Il n'avait aucune hâte de donner aux Marseillais l'honneur d'un si grand mouvement.

Barbaroux put voir bientôt combien ce plan romanesque d'une insurrection innocente, généreuse et pacifique, exécutée par des mains furieuses et déjà sanglantes, avait peu de vraisemblance. Dès le lendemain, aux Champs-Élysées, les Marseillais, invités à un festin, se trouvèrent à deux pas des grenadiers des Filles-Saint-Thomas, et il y eut immédiatement une collision sanglante. Qui commença? On ne le sait. Les Marseillais, chargeant d'ensemble, eurent un avantage facile; leurs adversaires furent mis en fuite. Le pont-levis des Tuileries s'abaissa pour les recevoir, se releva

pour arrêter les Marseillais qui s'élançaient à leur poursuite. Plusieurs des blessés, reçus aux Tuileries, furent consolés et pansés par les dames de la cour.

La petite armée fédérée, cinq cents Marseillais et trois cents Bretons, etc., en tout cinq mille hommes, était au complet dans Paris, l'insurrection était imminente. Tout le monde s'y attendait. Un muet tocsin sonnait dans les oreilles et dans les cœurs. Le 3 août, il retentit dans l'Assemblée même. Pétion, à la tête de la Commune, se présente à la barre. Spectacle étrange, le froid, le flegmatique Pétion, ayant derrière lui ses dogues, les Danton et les Sergent, qui le poussaient par derrière, débitant de sa voix glacée un brûlant appel aux armes.

« La Commune vous dénonce le pouvoir exécutif. . . . . Pour guérir les maux de la France, *il faut les attaquer dans leur source* et ne pas perdre un moment. » — Suivent les crimes de Louis XVI, ses *projets sanguinaires contre Paris,* les bienfaits de la nation envers lui, son ingratitude, le détail des entraves qu'il met à la défense nationale, l'insolence des autorités départementales qui se font arbitres entre l'Assemblée et le Roi et voudraient mettre la France en république fédérative . . . « Nous aurions désiré pouvoir demander seulement la suspension momentanée de Louis XVI; la constitution s'y oppose. Il invoque sans cesse la constitution; nous l'invoquons à notre tour et *nous demandons la déchéance* . . . Il est douteux que la nation puisse se fier à la dynastie; nous demandons des ministres nommés hors de l'Assemblée, par le scrutin des hommes libres, en attendant que la volonté du peuple, notre souverain et le vôtre, soit légalement prononcée en Convention nationale. »

Il y eut un grand silence. La pétition fut renvoyée à un comité. La question de la déchéance fut ajournée au jeudi 9 août. Ceci n'était plus une furie de populace, une bravade de fédérés. C'était la grande Commune qui prenait l'avant-garde, sommait l'Assemblée de la suivre. C'était le roi de Paris qui venait dénoncer le Roi. Dans l'état de misère, de sourde fureur où était la population,

on pouvait craindre que la péroraison d'une telle harangue ne fût l'assaut des Tuileries, que les mots ne fussent des actes, que la cause de la liberté, au lieu de se décider par les batailles du Rhin, ne fût remise au hasard d'une émeute de Paris.

La séance du soir fut courte. On rentra chez soi, on consulta les siens. C'est dans ces grandes circonstances que les hommes, incertains, flottants, suivent, sans bien s'en rendre compte, l'influence de leurs entourages, de leurs affections. Quand la lumière de l'esprit vacille, on cherche celle du cœur. Il serait intéressant de savoir, en cette occasion, quelle fut la table du soir pour les grands chefs d'opinion, ce que fut ce soir Robespierre à la table des Duplay, Vergniaud chez Mme Roland ou Mlle Candeille. Autant qu'on peut conjecturer, soit par crainte pour la liberté qui pouvait périr en une heure, soit par instinct d'humanité, au moment de voir le sang couler, tous furent incertains ou reculèrent à l'apparition prochaine du terrible événement.

Robespierre ne dit rien le soir aux Jacobins, et très probablement s'abstint d'y aller, pour n'exprimer nulle opinion sur les mesures immédiates qu'il convenait de prendre. Il laissa passer le jour, ordinairement décisif dans les révolutions de Paris, le dimanche (5 août). Il se tut le 3, il se tut le 4 et ne recouvra la parole qu'après que ce jour fut passé, le lundi 6 août.

Pour la Gironde et les amis des Roland, qui étaient dans l'action même, ils ne s'abstinrent pas, mais se divisèrent. La Gironde proprement dite, sa pensée, Brissot, sa parole, Vergniaud, redoutaient l'insurrection. Les amis des Girondins, le jeune Marseillais Barbaroux, l'appelaient et la préparaient. Rien n'indique de quel côté pencha Mme Roland.

On ne peut ici accuser personne. Il y avait lieu vraiment d'hésiter et de réfléchir. Il y avait à parier que la cour aurait le dessus, si l'on hasardait le combat. La Gironde avait provoqué, ordonné l'organisation de l'armée des piques, mais elle commençait à peine. Rien n'était moins discipliné, moins exercé, moins imposant que les bandes des faubourgs. Les fédérés mêmes, quoique braves,

étaient-ils de vrais soldats? Pour l'armée des baïonnettes, la garde nationale, il était infiniment probable qu'une grande partie ne ferait rien, et qu'une autre, très nombreuse, serait contre l'insurrection.

L'attaque des Tuileries n'était point chose facile. Le château, du côté du Carrousel surtout, était un fort redoutable. Il n'y avait pas de grille comme aujourd'hui, point de grand espace libre; mais trois petites cours contre le château, fermées de murs, dont les jours donnaient sur le Carrousel et permettaient de tirer fort à l'aise sur les assaillants. Ceux-ci parvenaient-ils à pénétrer, ils étaient perdus, ce semble; ces trois cours étaient trois piéges, justement comme cette cour du château du Caire où le pacha fit si commodément fusiller les Mameluks. Une fois là, on devait être criblé des fenêtres, foudroyé de tous côtés.

La garnison était très sûre. Elle devait, outre les gardes nationaux les plus dévoués, compter les bataillons suisses, cette milice brave et fidèle, compter les restes de la garde constitutionnelle (nous l'avons vu, des Murat, des La Rochejacquelein), compter *la noblesse française,* ainsi se nommaient eux-mêmes les gentilshommes qui s'engageaient à défendre le château. D'Hervilly, leur chef, était une épée connue; il avait formé, recruté un petit corps redoutable, composé uniquement de maîtres d'armes qu'il éprouvait lui-même et de spadassins.

Oui, il y avait lieu de songer. Si l'insurrection venait se faire prendre, écraser au traquenard des Tuileries, l'Assemblée elle-même était frappée à mort et perdait la force légale, qui jusqu'ici était dans ses mains. Si elle pouvait, de cette force, vaincre sans combat, pousser le Roi de proche en proche à remettre le pouvoir aux ministres patriotes, pourquoi livrer la grande cause au hasard d'un petit combat, aux chances d'une surprise, d'une panique peut-être, d'un irréparable revers?

Telles furent les pensées de la Gironde. L'ambition y fut pour quelque chose sans doute. Mais, l'ambition même à part, il faut reconnaître qu'il y avait bien lieu d'hésiter. Disons aussi qu'à cette

grande époque, à ce rare moment de patriotisme enthousiaste, l'égoïsme et l'intérêt personnel, sans disparaître entièrement, furent tout à fait secondaires dans les résolutions des hommes. Il faut rendre cette justice alors aux hommes de tout parti.

Le 26 juillet, Brissot avait avoué le motif, fort sérieux, qui, au moment de briser le trône, faisait hésiter la Gironde; il était fondé dans la vieille superstition, absurde, mais trop réelle, et qu'on ne pouvait méconnaître : « Les hommes attachent au mot de *Roi* une vertu magique *qui préserve leur propriété.* »

A cette idée ajoutez un sentiment, naturel à l'aspect de la fureur qu'on voyait gronder dans le peuple : la crainte d'une grande et terrible effusion de sang humain, qui renouvelât la Glacière, calomniât la liberté, déshonorât la France. On apprit qu'à Marseille un contre-révolutionnaire avait été égorgé par le peuple. A Toulon, chose déplorable, fatale aux amis de la liberté, c'était la loi elle-même, je veux dire ses principaux organes, sur lesquels on avait porté le couteau. Le procureur général syndic (nous dirions préfet) du département, quatre administrateurs, l'accusateur public, un membre du district, d'autres citoyens encore, avaient été massacrés. Si de telles choses arrivaient si loin, contre des magistrats secondaires dont la responsabilité ne pouvait être bien grande, que serait-ce contre le Roi? Que serait-ce ici, à Paris, où depuis si longtemps les Marat et les Fréron demandaient des têtes, du sang, des supplices atroces, des mutilations, des bûchers?...

Un fait révélé plus tard montre assez combien ceux même qui se mettaient en avant, Pétion et autres, étaient effrayés sur le caractère de meurtrière violence qu'allait prendre la Révolution. Duval d'Esprémesnil, celui qui l'avait jadis commencée dans le Parlement, mais depuis fol et furieux dans le sens contraire, ayant parlé indiscrètement pour la cour dans le jardin des Tuileries, fut reconnu, poursuivi de la foule, frappé, maltraité; bientôt tous ses vêtements leur restaient aux mains ou tombaient sur lui en lambeaux sanglants. Il traversa, vivant encore, le Palais-Royal,

se jeta heureusement dans la Trésorerie, qui était en face. On ferma les portes. La foule rugissait autour, allait les forcer. La pauvre petite femme de Duval (il venait de se marier) parvint à traverser tout, voulant mourir avec lui. On alla chercher bien vite le maire de Paris. Pétion vint en effet, entra, vit sur un matelas un spectre pâle et sanglant. C'était Duval, qui lui dit : « Et moi aussi, Pétion, j'ai été l'idole du peuple... » Il n'avait pas fini ces mots que, soit l'excès de la chaleur, soit terreur et pressentiment trop vrai de sa destinée prochaine, Pétion s'évanouit.

Oui, il y avait lieu de songer, à la veille du 10 août. Ce n'était pas seulement la Gironde qui hésitait, c'étaient d'excellents citoyens, Cambon par exemple, qui ne tinrent à la Gironde que fort indirectement, qui n'en eurent nullement l'esprit et ne connurent d'autre sentiment que l'intérêt de la France. Le 4 août, Cambon obtint que l'Assemblée demandât à sa commission des douze un rapport « pour rappeler le peuple aux vrais principes de la constitution ». Cette commission y travailla immédiatement, et Vergniaud vint, en son nom, séance tenante, proposer d'annuler l'acte insurrectionnel de la section de Mauconseil, ce qui fut à l'instant décrété sans discussion.

Et pourtant, nous le savons bien mieux aujourd'hui, Vergniaud et Cambon avaient tort. L'insurrection seule, la plus prompte insurrection, pouvait encore sauver la France. Il n'y avait pas un jour à perdre. La royauté toujours aux Tuileries, servant de point de ralliement aux nobles et aux prêtres par tout le royaume, c'était le plus formidable auxiliaire des armées de la coalition. La Reine attendait, appelait ces armées, la nuit et le jour. Elle avouait à ses femmes ses vœux et son espérance. « Une nuit, dit Mme Campan, que la lune éclairait sa chambre, elle la contempla et me dit que, dans un mois, elle ne verrait pas cette lune, sans être dégagée de ses chaînes. Elle me confia que tout marchait à la fois pour la délivrer. Elle m'apprit *que le siège de Lille allait se faire*, qu'on leur faisait craindre que, malgré le commandant militaire, l'autorité civile ne voulût défendre la ville. *Elle avait l'itiné-*

raire des princes et des Prussiens; tel jour, ils devaient être à Verdun, et tel jour, à un autre endroit. Qu'arriverait-il à Paris? Le Roi n'était pas poltron, mais il avait peu d'énergie. « Je monterais bien à « cheval, disait-elle encore, mais alors j'anéantirais le Roi... »

Tout le monde voyait aux portes de la France deux armées disciplinées, redoutables par leurs précédents : la prussienne, pleine de la tradition du grand Frédéric; l'autrichienne et hongroise, illustre par les succès de la guerre des Turcs. Ces deux armées avaient de plus cette grave particularité, qu'elles venaient, presque sans coup férir, d'étouffer déjà deux révolutions, celles de Hollande et de Belgique. Nul politique, nul militaire ne pouvait croire à une résistance sérieuse de la part de nos armées désorganisées, des masses indisciplinées qui venaient derrière, de nos généraux suspects, d'une cour qui appelait l'ennemi. Un miracle seul pouvait sauver la France, et peu de gens l'attendaient.

Mme Roland avoue sans détour qu'elle comptait peu sur la défense du Nord, qu'elle examinait avec Barbaroux et Servan les chances de sauver la liberté dans le Midi, d'y fonder une république. « Nous prenions, dit-elle, des cartes géographiques, nous tracions la ligne de démarcation. — Si nos Marseillais ne réussissent pas, disait Barbaroux, ce sera notre ressource. »

Ceci n'était pas particulier aux Girondins. Marat, la veille du 10 août, demanda à l'un d'entre eux de le sauver à Marseille et se tint prêt à partir sous l'habit d'un charbonnier.

Vergniaud affirme que Robespierre avait la même intention, et que c'était aussi à Marseille qu'il voulait se retirer. Quoiqu'on soit porté à douter de l'affirmation d'un ennemi sur un ennemi, j'avoue que le témoignage d'un tel homme, loyal, plein de cœur et d'honneur, me semble avoir beaucoup de poids.

Deux hommes seuls, parmi ceux qui influaient, paraissent avoir été immuablement opposés à l'idée de quitter Paris, les deux qui avaient du génie, Vergniaud et Danton. La chose est à peu près certaine pour Danton. Celui qui, après le 10 août, quand l'ennemi approchait, ne sourcilla pas et s'obstina à faire face, celui-là,

avant le 10, dans un péril moins imminent, ne faiblit pas à coup sûr.

Pour Vergniaud, la chose est certaine. Il donna son avis en présence d'environ deux cents députés. Contre l'opinion de la plupart de ses amis, il dit : « *Que c'était à Paris qu'il fallait assurer le triomphe de la liberté ou périr avec elle;* que, si l'Assemblée sortait de Paris, ce ne pouvait être que comme Thémistocle, avec tous les citoyens, en ne laissant que des cendres, ne fuyant un moment devant l'ennemi que pour lui creuser son tombeau. »

Vergniaud et Danton jugèrent justement comme Richelieu, quand la reine Henriette lui faisait demander si elle pouvait se réfugier en France. Il écrivit à la marge de la lettre : — « Faut-il dire à la reine d'Angleterre que qui quitte sa place la perd? » — Et Louis XI disait : « Si je perds le royaume et que je me sauve avec Paris, je me sauve la couronne sur la tête. »

Comme allait-on s'y prendre pour résister dans Paris? La première chose était d'en être maître. Or Paris n'avait point Paris, tant que l'ami des Prussiens était dans les Tuileries. C'est par les Tuileries qu'il fallait commencer la guerre.

Obtiendrait-on d'un peuple, peu aguerri jusque-là, un moment de colère généreuse, un violent accès d'héroïsme qui fît cette folie sublime? Cela était fort douteux. Ce peuple semblait trop misérable, abattu peut-être sous la pesanteur des maux. Le Girondin Grangeneuve, dans l'ardeur de son fanatisme, demanda cette grâce au capucin Chabot, qu'il lui brûlât la cervelle, le soir, au coin d'une rue, pour voir si cet assassinat, dont on eût certainement accusé la cour, ne déciderait pas le mouvement. Le capucin, peu scrupuleux, s'était chargé de l'affaire, mais, au moment, il eut peur, et Grangeneuve se promena toute la nuit, attendant en vain la mort et désolé de ne pouvoir l'obtenir.

CHAPITRE X.

LA VEILLE ET LA NUIT DU 10 AOÛT.

Combien l'histoire du 10 août a été altérée. — Le 10 août était prévu. — Plusieurs réclament l'initiative du 10 août. — L'Assemblée déclare qu'il n'y a pas lieu d'accuser Lafayette, 8 août. — On n'espère plus que l'Assemblée puisse sauver la patrie, 8 août. — Préparatifs du combat, 9 août. — Les chances de la cour étaient très fortes. — Le tocsin, la nuit du 10 août.

Je ne connais aucun événement des temps anciens ni modernes qui ait été plus complètement défiguré que le 10 août, plus altéré dans ses circonstances essentielles, plus chargé et obscurci d'accessoires légendaires ou mensongers.

Tous les partis, à l'envi, semblent avoir conspiré ici pour exterminer l'histoire, la rendre impossible, l'enterrer, l'enfouir, de façon qu'on ne la trouve même plus.

Plusieurs alluvions de mensonges, d'une étonnante épaisseur, ont passé dessus. Si vous avez vu les bords de la Loire, après les débordements des dernières années, comme la terre a été retournée ou ensevelie, les étonnants entassements de limon, de sable, de cailloux, sous lesquels des champs entiers ont disparu, vous aurez quelque faible idée de l'état où est restée l'histoire du 10 août.

Le pis, c'est que de grands artistes, ne voyant en toutes ces traditions, vraies ou fausses, que des objets d'art, s'en sont emparés, leur ont fait l'honneur de les adopter, les ont employées habilement, magnifiquement, consacrées d'un style éternel. En sorte que les mensonges, qui jusque-là restaient incohérents, ridicules, faciles à détruire, ont pris, sous ces habiles mains, une consistance déplorable et participent désormais à l'immortalité des œuvres du génie qui malheureusement les reçut.

Il ne faudrait pas moins d'un livre pour discuter une à une

toutes ces fausses traditions. Nous laissons ce soin à d'autres. Pour nous, qu'il nous suffise ici de donner seulement deux sortes de faits, les uns prouvés par des actes authentiques, les autres vus ou accomplis par des témoins irrécusables, dont plusieurs vivent encore. Nous les avons préférés sans difficulté aux historiens connus ou auteurs de Mémoires, pour la raison, grave et décisive, qu'aucun ou presque aucun de ceux-ci (ni Barbaroux, ni Weber, ni Peltier, etc.) n'ont pris part à la bataille et ne l'ont pas même vue.

La bataille du 10 août semble un de ces loyaux combats où les deux partis, de longue date, ont soin de s'avertir d'avance. La population de Paris, d'une part, et la cour, de l'autre, donnèrent la plus grande publicité aux préparatifs.

Il n'y eut aucune surprise. On se tromperait entièrement, si l'on supposait le Roi investi à l'improviste. Avec une Commune discordante, un maire comme Pétion, avec la désorganisation absolue où étaient tous les pouvoirs, avec la force militaire que le Roi avait dans sa main, il était plus libre de fuir qu'il ne l'avait jamais été. Les masses, on va le voir, se rassemblèrent à grand'peine, et tard, et très lentement. Le 10 août, à 6 heures du matin, le Roi était parfaitement libre encore de s'en aller, lui et les siens, en se plaçant au centre d'un carré de Suisses et de gentilshommes. A 2 lieues, il montait à cheval et passait en Normandie, à Gaillon, où on l'attendait. Il hésita, et la Reine ne se souciait point de fuir, se croyant sûre cette fois d'écraser la Révolution dans la cour des Tuileries.

Dès le 3 août, le faubourg de Paris le plus misérable, celui qui souffrait le plus de cette halte cruelle dans la faim, sans paix ni guerre, Saint-Marceau prit son parti; il envoya à la section des Quinze-Vingts, invitant ses frères du faubourg Saint-Antoine à marcher avec lui en armes. Ceux-ci répondirent qu'ils iraient. — Premier avertissement.

Autre le 4. L'Assemblée ayant condamné la déclaration insur-

rectionnelle de la section de Mauconseil, la Commune se refusa à publier le décret.

Voilà des actes publics, et certes assez clairs. En même temps, nombre de particuliers voulaient agir, se remuaient, conspiraient en plein vent. Beaucoup réclament ici la grande initiative, prétendent avoir fait le 10 août.

« C'est moi, » dit plusieurs fois Danton. Sans doute, il y contribua, mais bien moins par son action immédiate que par l'élan qu'il donna ou augmenta, longtemps d'avance, par son influence sur la Commune, sur Manuel, sur Sergent et autres, peut-être sur Pétion même.

« C'est moi, dit Thuriot (le 17 mai 1793), qui, avant le 10 août, ai marqué, préparé l'instant où il fallait exterminer les conspirateurs. »

« C'est moi, dit encore Carra, qui, réuni au directoire insurrectionnel, le 4 août, au *Cadran-Bleu,* écrivis le plan de l'insurrection. Nous nous rendîmes de là chez Antoine, rue Saint-Honoré, vis-à-vis l'Assomption, dans la maison où demeure Robespierre. Son hôtesse fut si effrayée qu'elle vint demander à Antoine s'il voulait faire égorger Robespierre. A quoi Antoine répondit : « Si quel-« qu'un doit être égorgé, ce sera nous; pour Robespierre, qu'il se « cache. »

Barbaroux, tout en avouant que le 10 août fut l'effet d'un mouvement irrégulier que préparèrent une foule d'hommes, se donne pourtant bonne part dans la direction du mouvement. Lui aussi, il a tracé le plan de l'insurrection. Cette pièce importante, qui eût pu tout révéler, il avoue qu'il la laissa dans la poche d'un vêtement d'été, et qu'avec ce vêtement, le plan, pendant plusieurs jours, alla chez la blanchisseuse.

Robespierre, on vient de le voir, ne se pressait pas d'agir. Il n'avait nullement conseillé le mouvement, mais il le veillait de près et, sans s'y mêler en rien, se tenait prêt à profiter. Il fit dire à Barbaroux, par un abbé en guenilles (depuis l'un des juges de 1793), que Panis l'attendait à la mairie avec Sergent et Fréron.

Ces deux derniers étaient sous l'influence de Danton. Mais Panis était un homme de Robespierre. Ils avertirent Barbaroux qu'il fallait décider les Marseillais à quitter leur caserne, trop éloignée, pour s'établir aux Cordeliers. Placés là, tout près du pont Neuf, ils étaient bien plus à même d'agir sur les Tuileries, de prendre l'avant-garde du mouvement, de lui donner un élan, une impulsion résolue, que les bandes peu disciplinées des faubourgs n'avaient nullement. L'avantage était visible pour le succès de l'affaire. Seulement il y avait ceci à considérer : Danton régnait aux Cordeliers; allait-il être le moteur essentiel, l'agent principal? Ce fut sans doute une inquiétude pour Robespierre. Il sortit de sa réserve et fit prier Barbaroux et Rebecqui de passer chez lui.

La chambre de Robespierre, ornée par Mme Duplay, était une vraie chapelle, qui reproduisait sur les murs, sur les meubles, l'image d'un seul et unique dieu, Robespierre, toujours Robespierre. Peint à droite sur la muraille, à gauche il était gravé. Son buste était au fond, son bas-relief vis-à-vis. De plus, il y avait sur les tables, en gravures, une demi-douzaine de petits Robespierre. De quelque côté qu'il se tournât, il ne pouvait éviter de voir son image. On parla des Marseillais et de la Révolution. Robespierre se vanta d'en avoir hâté le cours et, plus que personne, amené la crise où l'on arrivait. Mais n'allait-elle pas s'arrêter, cette Révolution, si l'on ne prenait un homme très populaire pour en diriger le mouvement?... « Non, dit brutalement Rebecqui, pas de dictateur, pas plus que de Roi. » Ils sortirent bientôt, mais Panis, qui les avait amenés, ne les lâcha pas : « Vous avez mal saisi la chose, dit-il. Il s'agissait uniquement d'une autorité d'un moment. Si l'on suivait cette idée, nul plus digne que Robespierre. »

Tout le monde, d'après la vieille routine, croyait que le mouvement aurait lieu un dimanche, le 5 ou le 12. Donc, le samedi 4 au soir, deux jeunes Marseillais vont à la mairie. Ils trouvent au bureau Sergent et Panis. Ces jeunes gens étaient admirables d'élan, de courage, d'impatience et de douleur. Ils voyaient venir le jour du combat et n'avaient rien dans les mains pour le soutenir. L'un

d'eux criait : « De la poudre ! des cartouches ! ou je me brûle la cervelle ! . . . . . » Il tenait un pistolet et l'approchait de son front.

Sergent, homme tout spontané, qui avait le cœur d'un artiste, d'un Français, sentit que c'était là peut-être le vrai cri de la patrie. Pour réponse, il se mit à pleurer; son émotion entraîna Panis. Ils jouèrent leur tête sur ce coup de dé, signèrent l'ordre (qui eût été celui de leur mort, si la France n'eût vaincu), l'ordre de délivrer les cartouches aux Marseillais.

La cour ne s'endormait pas. Dans la nuit du 4 au 5, elle fit silencieusement venir de Courbevoie aux Tuileries les fidèles et redoutables bataillons des Suisses. On en avait envoyé quelques compagnies à Gaillon, où le Roi devait chercher un asile.

Ce bruit de fuite remplissait tout Paris, le lundi 6. Les fédérés disaient qu'ils voulaient cerner le château. Ils n'étaient que cinq ou six mille. Mais la section des Quinze-Vingts déclara qu'elle aussi elle marcherait aux Tuileries. Tout ce qui lui manquait pour cela, c'était son chef ordinaire. Santerre avait été consigné chez lui par le commandant de la garde nationale; il en profita, et tel fut son respect pour la discipline qu'il garda à la lettre la consigne, dans ce jour qui semblait devoir être celui du combat.

Il était impossible de voir ce que voulait l'Assemblée. Le 6, elle accueillit une pétition foudroyante des fédérés, qui la menaçait elle-même; elle admit les pétitionnaires aux honneurs de la séance. Le 8, elle déclara qu'il n'y avait point lieu à l'accusation de Lafayette. Le rapport de Jean Debry, le violent commentaire qu'y joignit Brissot, ne servirent de rien. La démarche, certainement illégale, audacieuse, du général, près de l'Assemblée, ce précédent qui contenait en puissance le 18 brumaire, fut innocentée. Quatre cent six voix contre deux cent vingt-quatre en jugèrent ainsi. Ce qui les excuse un peu, c'est peut-être la tentation naturelle de résistance que donnaient aux députés les cris, les menaces dont ils étaient environnés. A la sortie, plusieurs d'entre eux furent frappés; quelques-uns faillirent périr; réfugiés dans un

corps de garde, ils n'échappèrent que par une prompte et secrète évasion à la vengeance du peuple.

Ils se plaignirent en vain dans la séance du 9. Les autorités vinrent avouer qu'elles avaient peu de moyens pour réprimer les désordres. Rœderer, procureur du département, accusa le maire de ne point venir se concerter sur les mesures à prendre. Il avertit que les Quinze-Vingts parlaient de sonner le tocsin, de soulever le peuple en masse, si l'on ne prononçait la déchéance du Roi. Puis le maire vint à son tour parler des gardes de réserve qu'il plaçait dans les Tuileries, faisant entendre en même temps qu'il ne fallait pas y compter beaucoup, « que toute la force armée était devenue délibérante, et qu'elle se trouvait, comme tous les citoyens, divisée d'opinion ».

Un député feuillant demandant que les fédérés quittassent Paris et qu'on demandât au maire *s'il pouvait assurer le salut public,* — « Non, dit le Girondin Guadet, demandez-le plutôt au Roi. » — Et le Jacobin Choudieu ajouta que c'était à l'Assemblée même qu'il fallait adresser la question. « Les dangers de la patrie, dit-il, sont dans votre faiblesse, dont vous avez donné hier, au sujet de Lafayette, le honteux exemple. Il se trouve ici des hommes qui n'ont pas le courage d'avoir une opinion. Ceux qui ont craint hier un général, une armée, ceux-là n'oseront jamais toucher au foyer des conspirations, qui est aux marches du trône. Envoyez-moi à l'Abbaye, si vous voulez, mais déclarez que vous êtes incapables de sauver la patrie. »

C'était la pensée même de Paris. Les quarante-huit sections s'assemblèrent dans la soirée. Elles nommèrent des commissaires pour remplacer le conseil général de la Commune et les investirent de pouvoirs illimités, absolus, pour sauver la chose publique. L'ancien conseil siégeait à l'Hôtel de Ville; les membres du nouveau, envoyés par les sections, s'y joignirent dans la nuit, à mesure qu'ils étaient nommés, et le remplacèrent au jour.

La cour ne pouvait l'ignorer. Mais elle se croyait très forte. D'abord elle venait d'avoir, par le vote en faveur de Lafayette, la

majorité dans l'Assemblée, quatre cents voix contre deux cents. Elle n'avait pas à craindre d'être frappée par l'arme des lois. L'attente des armées étrangères et la presque certitude que la France serait écrasée avaient étonnamment réchauffé le zèle de ses partisans. Jamais, dit un contemporain, la cour n'avait été plus nombreuse, plus brillante peut-être, que dans les jours qui précédèrent immédiatement le 10 août. Les Suisses et les gentilshommes dont elle était entourée lui assuraient un noyau très sûr de force militaire, auquel le commandant général de la garde nationale, très royaliste, Mandat, pouvait joindre à volonté ses bataillons les plus zélés. Légalement, il ne pouvait agir que par l'autorisation du maire. On a beaucoup discuté s'il l'avait ou s'il ne l'avait pas. Il a affirmé lui-même, et il est très vraisemblable, que, plusieurs jours auparavant, il avait tiré du maire une telle quelle autorisation; les circonstances n'étant nullement favorables à l'insurrection, l'autorisation alors était de peu de conséquence. Au 10 août, cette autorisation surannée ne pouvait servir; Mandat y suppléa par une réquisition au département de Paris.

Pendant la journée du 9, on avait coupé la galerie du Louvre pour interdire de ce côté l'entrée du château. On avait fait entrer très publiquement, par les cours, d'épais madriers de chêne, pour obstruer, blinder les fenêtres, sauf les jours qu'on réservait pour foudroyer l'ennemi.

Dès minuit, le tocsin sonna aux Cordeliers où étaient Danton et les Marseillais, puis dans tout Paris. Mais l'effet en fut petit; les faubourgs s'ébranlèrent lentement, difficilement; le vendredi n'est pas un jour favorable. Les meneurs disaient eux-mêmes, en langage significatif : « que le tocsin *ne rendait pas* ».

Pétion avait été mandé aux Tuileries, sous un prétexte, et il n'osa refuser. Une tête si chère au peuple, étant retenue comme otage, ôtait bien des chances à l'insurrection.

Santerre, dit-on, trouvait tout cela de mauvais signe et ne voulait pas marcher. Marcher sans le fameux brasseur, c'est ce que le faubourg ne faisait pas aisément. Aussi se fit-il attendre à peu

près une heure. Il laissa aller devant l'avant-garde des ardents, qui, comme on verra, se firent écraser; puis il laissa encore aller les Marseillais devant, qui furent un moment seuls et faillirent périr de même.

Eussent-elles été meilleures, ces bandes, les dispositions du commandant général Mandat semblaient infaillibles, si peu qu'elles fussent obéies. Un corps à l'Hôtel de Ville, un autre au pont Neuf, devaient laisser passer les deux faubourgs, puis les prendre par derrière, pendant que les Suisses les chargeraient par devant. Si les choses se passaient ainsi, les faubourgs ne devaient pas seulement être vaincus, mais exterminés.

Et même, après la défection des deux corps, plusieurs croient que l'insurrection eût encore été vaincue, si le Roi seulement était resté aux Tuileries. Les Suisses, les braves gentilshommes qui étaient avec lui, n'auraient pas livré leur vie, de désespoir, comme ils firent. La résistance eût été terrible, longue et dès lors victorieuse. Le peuple comptait peu de vrais soldats, et il se serait rebuté.

Tout le monde le pensait ainsi. Les meneurs des Marseillais, Barbaroux entre autres, qui, dirigeant les mouvements et leur imprimant l'ensemble, ne purent combattre de leurs personnes et n'avaient pas la ressource de se faire tuer à coups de fusil, n'étaient pas moins prêts à mourir. Barbaroux prit sur lui du poison, afin de pouvoir toujours rester maître de lui-même et ne pas tomber entre les mains de la cour, à qui, selon toute apparence, allait revenir la victoire.

La Révolution, à bien regarder, malgré le grand nombre de ceux qui combattaient pour elle, avait des chances inférieures. La force militaire était de l'autre côté. Ce qu'elle avait, c'était la force morale, la colère et l'indignation, l'enthousiasme, la foi.

Quelles étaient les pensées de cette grande population, l'émotion, la terrible inquiétude des femmes et des familles, quand on entendit sonner le tocsin, nous le savons par un témoignage bien touchant, celui de la jeune femme de Camille Desmoulins, la

belle, l'infortunée Lucile [1]. Nous reproduisons, sans y changer un mot, cette page naïve :

« Le 8 août, je suis revenue de la campagne; déjà tous les esprits fermentaient bien fort; j'eus des Marseillais à dîner, nous nous amusâmes assez. Après le dîner, nous fûmes chez M. Danton. La mère pleurait, elle était on ne peut plus triste; son petit avait l'air hébété. Danton était résolu; moi, je riais comme une folle. Ils craignaient que l'affaire n'eût pas lieu; quoique je n'en fusse pas du tout sûre, je leur disais, comme si je le savais bien, je leur disais qu'elle aurait lieu. « Mais peut-on rire ainsi ? » me disait Mme Danton. — « Hélas ! lui dis-je, cela me présage que je verserai « bien des larmes ce soir. » — Il faisait beau; nous fîmes quelques tours dans la rue; il y avait assez de monde. Plusieurs sans-culottes passèrent en criant : « Vive la nation ! » Puis des troupes à cheval, enfin des troupes immenses. La peur me prit; je dis à Mme Danton : « Allons-nous-en. » Elle rit de ma peur; mais, à force de lui en dire, elle eut peur aussi. Je dis à sa mère : « Adieu, « vous ne tarderez pas à entendre sonner le tocsin... » Arrivée chez elle, je vis que chacun s'armait. Camille, mon cher Camille, arriva avec un fusil. Ô Dieu ! je m'enfonçai dans l'alcôve, je me cachai avec mes deux mains et me mis à pleurer. Cependant, ne

[1] Une précieuse miniature de Lucile existe dans la collection du regrettable colonel Maurin que nous venons de perdre. Cette collection, que l'État devrait acquérir, sera peut-être vendue en détail. Je prie, dans ce cas, l'acquéreur de la miniature de la donner au Musée (en attendant le Musée révolutionnaire qu'on devrait former). Cette chose appartient à la France, moins encore comme objet d'art que pour sa valeur historique. Lucile, dans ce portrait, est une jolie femme d'une classe peu élevée (Lucile Duplessis-Laridon). Jolie ? Oui, mais surtout mutine, un petit Desmoulins en femme. Son charmant petit visage, ému, orageux, fantasque, a le souffle de *la France libre*. Le génie a passé là, on le sent, l'amour d'un homme de génie. Elle l'aima, jusqu'à vouloir mourir avec lui. — Et pourtant eut-il tout entier, sans réserve, ce cœur si dévoué ? Qui l'affirmerait ? Elle était ardemment aimée d'un homme bien inférieur. Elle est bien trouble, en ce portrait; la vie est là bien entamée, le teint est obscur, peu net..... Pauvre Lucile, j'en ai peur, tu as trop bu à cette coupe, la Révolution est en toi. Je crois te sentir ici dans un nœud inextricable. Hélas ! comme il va être, ce nœud, par la mort, vivement coupé !

IMPRIMERIE NATIONALE.

voulant pas montrer tant de faiblesse et dire tout haut à Camille que je ne voulais pas qu'il se mêlât dans tout cela, je guettai le moment où je pouvais lui parler sans être entendue et lui dis toutes mes craintes. Il me rassura en me disant qu'il ne quitterait pas Danton. J'ai su depuis qu'il s'était exposé. Fréron avait l'air déterminé à périr. « Je suis las de la vie, disait-il, je ne cherche « qu'à mourir. » — Chaque patrouille qui venait, je croyais les voir pour la dernière fois. J'allai me fourrer dans le salon qui était sans lumière, pour ne point voir tous ces apprêts... Nos patriotes partirent; je fus m'asseoir près d'un lit, accablée, anéantie, m'assoupissant parfois; et, lorsque je voulais parler, je déraisonnais. Danton vint se coucher, il n'avait pas l'air fort empressé, il ne sortit presque point. Minuit approchait; on vint le chercher plusieurs fois; enfin il partit pour la Commune. Le tocsin des Cordeliers sonna, il sonna longtemps. Seule, baignée de larmes, à genoux sur la fenêtre, cachée dans mon mouchoir, j'écoutais le son de cette fatale cloche... Danton revint. On vint plusieurs fois nous donner de bonnes et de mauvaises nouvelles; je crus m'apercevoir que leur projet était d'aller aux Tuileries; je le leur dis en sanglotant. Je crus que j'allais m'évanouir. Mme Robert demandait son mari à tout le monde. « S'il périt, me dit-elle, je ne lui survi- « vrai pas. Mais ce Danton, lui, ce point de ralliement! si mon « mari périt, je suis femme à le poignarder... » Camille revint à 1 heure; il s'endormit sur mon épaule... Mme Danton semblait se préparer à la mort de son mari. Le matin, on tira le canon. Elle écoute, pâlit, se laisse aller et s'évanouit...

« Qu'allons-nous devenir, ô mon pauvre Camille? Je n'ai plus la force de respirer... Mon Dieu! s'il est vrai que tu existes, sauve donc des hommes qui sont dignes de toi... Nous voulons être libres; ô Dieu, qu'il en coûte!... »

LIVRE VII.

CHAPITRE PREMIER.

LE 10 AOÛT.

La pensée du 10 août. — Les vainqueurs du 10 août. — Les sections nomment des commissaires et les envoient à l'Hôtel de Ville. — Précautions militaires de la cour, qui retient Pétion aux Tuileries. — Pétion délivré. — La nouvelle Commune prépare la voie à l'insurrection. — État intérieur du château. — Les nobles, les Suisses, la garde nationale. — Défiance témoignée à la garde nationale. — Le Roi essaye de passer la revue. — Le Roi universellement abandonné. — La Commune arrête le commandant de la garde nationale. — Mandat est tué. — Le Roi quitte le château avec la Reine. — L'avant-garde de l'insurrection se présente aux Tuileries; elle est surprise, égorgée, dispersée. — La cour espérait-elle frapper un coup sur l'Assemblée ? — L'insurrection attaque les Tuileries. — Le Roi fait dire de cesser le feu lorsqu'il n'a plus d'espoir. — Défense obstinée des Suisses, leur belle retraite. — La garde nationale tout entière se déclare pour l'insurrection. — Massacre des Suisses. — Clémence et modération de plusieurs des vainqueurs du 10 août.

La nuit du 10 août fut très belle, doucement éclairée de la lune, paisible jusqu'à minuit et même un peu au delà. A cette heure, il n'y avait encore personne ou presque personne dans les rues. Le faubourg Saint-Antoine, en particulier, était silencieux. La population dormait, en attendant le combat.

Et pourtant le bruit avait couru dans la soirée qu'une colonne envoyée des Tuileries allait marcher vers l'Hôtel de Ville. On craignait une surprise. De fortes patrouilles de garde nationale allaient et venaient dans le faubourg. Toutes les fenêtres étaient illuminées. Tant de lumières pour une si belle nuit, ces lumières solitaires pour n'éclairer personne, c'était d'un effet étrange et

sinistre. On sentait assez que ce n'était pas là l'illumination d'une fête.

Quelle était la pensée forte et calme sur laquelle dormait le peuple et qui servit d'oreiller à tant d'hommes dont cette nuit fut la dernière? Un des combattants du 10 août, qui vit encore, me l'a expliquée nettement : « On voulait en finir avec les ennemis publics; on ne parlait ni de république ni de royauté; *on parlait de l'étranger,* du comité autrichien qui allait nous l'amener. Un riche boulanger du Marais, qui était mon voisin, me dit sous le feu le plus vif, dans la cour des Tuileries : « C'est grand péché « pourtant de tuer ainsi des chrétiens; mais, enfin, c'est autant de « moins pour ouvrir la porte à l'Autriche! »

Le 10 août, répétons-le, fut un grand acte de la France. Elle périssait, sans nul doute, si elle n'eût pris les Tuileries.

La chose était fort difficile. Elle ne fut nullement exécutée, comme on l'a dit, *par un ramas de populace,* mais véritablement par le peuple, je veux dire par une masse mêlée d'hommes de toute classe; militaires et non militaires, ouvriers et bourgeois, Parisiens et provinciaux. Plusieurs quartiers de Paris envoyèrent, sans exception, tout ce qu'ils avaient d'hommes qui pussent combattre; dans la section des Minimes, par exemple, sur mille hommes inscrits, six cents se présentèrent, proportion considérable, lorsqu'on savait très bien qu'il s'agissait non de parade, mais d'une affaire sérieuse. Les hommes à piques composaient à peu près seuls les premières bandes qui parurent de bonne heure devant le château; mais l'armée réelle de l'insurrection, qui s'en empara, en avait peu en comparaison : elle était surtout armée de fusils. Sa colonne principale, qui, entre 7 ou 8 heures, se rassembla, s'échelonna de la Bastille à la Grève, comptait quatre-vingts ou cent compagnies, chacune de cent hommes armés régulièrement; c'étaient environ huit ou dix mille gardes nationaux. Il y avait deux ou trois mille hommes armés de piques, alignés entre les bataillons de ces dix mille baïonnettes. C'est ce que nous ont affirmé les témoins et acteurs encore vivants du 10 août. Pour

l'avant-garde qui affronta le premier péril, força l'entrée du château, fit enfin la très rude et périlleuse exécution, elle se composait, on le sait, de cinq cents fédérés marseillais, levés et choisis avec soin parmi d'anciens militaires, de trois cents fédérés bretons, l'honneur et la bravoure même, dont beaucoup avaient servi. Et ce qu'on n'a dit nulle part, mais qui est plus que vraisemblable, ces braves durent être appuyés d'autres braves, bien plus animés encore, de la masse des gardes françaises, devenus sous Lafayette garde nationale soldée, puis licenciés récemment avec autant d'imprudence que d'ingratitude. Nous y reviendrons.

Tout cela fut enlevé d'un même mouvement d'indignation, de patriotisme. Il n'y eut aucun préparatif, aucun chef, quoi qu'on ait dit[1]. Bien loin qu'aucun individu eût assez d'influence en ce moment pour soulever le peuple, les clubs mêmes y firent très peu. Ils étaient moins fréquentés au mois d'août qu'à aucune autre époque de l'année. On se lassait aussi de leur parlage éternel; on sentait qu'il fallait des actes. Leurs plus grands orateurs parlaient dans le désert.

Ce qui brusqua l'insurrection et la fit éclater à un jour peu ordinaire, un vendredi, c'est que les Marseillais, sans ressource à Paris, voulaient combattre ou partir. Le tocsin paraît avoir sonné d'abord aux Cordeliers, où ils logeaient. Le faubourg Saint-Antoine répondit, et tout le reste de la ville. Les sections, on l'a vu, étaient d'accord; quarante-sept sur quarante-huit avaient voté la

[1] Il faut le répéter. Il n'y eut aucun auteur du 10 août, nul, que l'indignation publique, l'irritation d'une longue misère, le sentiment que l'étranger approchait et que la France était trahie. Nul homme alors, ni Danton, ni Santerre, ni personne, n'avait assez d'ascendant pour décider un tel mouvement. Il n'y eut aucun général de l'insurrection.

Les seuls qui aient vu le Prussien Westermann en tête de la colonne, ce sont ceux qui n'y étaient pas. Il n'y eut rien de préparé. Excepté les cinq cents fédérés marseillais qui se firent livrer des cartouches, les assaillants n'avaient presque aucune munition; ils furent tout d'abord réduits à celles qu'ils trouvèrent dans le Carrousel sur les cadavres des Suisses. Quelques gardes nationaux avaient par bonheur gardé celles que Lafayette fit distribuer un an auparavant au Champ de Mars, le 17 juillet 1791.

déchéance du Roi. Le 9 août, avant minuit, elles avaient fait l'acte décisif de nommer chacune trois commissaires, *pour se réunir à la Commune, sauver la Patrie*. Tel fut le pouvoir général et vague qui leur fut donné. Ces commissaires furent pour la plupart des hommes obscurs, inconnus ou du moins fort secondaires. Ni Marat ni Robespierre ne fut nommé, ni aucun des grands chefs d'opinion. Pour Danton, il était déjà, ainsi que Manuel, dans l'ancienne municipalité. Ces commissaires s'en allèrent un à un à l'Hôtel de Ville, sans armes; on les laissa entrer. Ils trouvèrent l'ancien conseil de la Commune en permanence, mais fort peu nombreux, toujours décroissant de nombre. Sous l'Hôtel de Ville, à l'arcade Saint-Jean, principale issue de la rue Saint-Antoine qui débouchait dans la Grève, une force considérable avait été postée par le commandant général de la garde nationale, Mandat, zélé Fayettiste, royaliste constitutionnel. Cette force lui répondait de l'Hôtel de Ville, gardait le passage; elle avait pour instruction, si le faubourg descendait, de le laisser passer et le prendre en queue. Mandat avait de plus mis de l'artillerie au pont Neuf, de sorte que si le faubourg poussait jusque-là, il y était foudroyé et ne pouvait opérer sa jonction avec les Cordeliers et le faubourg Saint-Marceau.

Tout ceci n'était pas fort encourageant pour les commissaires des sections envoyés à l'Hôtel de Ville. Comment remplaceraient-ils l'ancienne Commune royaliste et se constitueraient-ils souveraine autorité de Paris? C'était toute la question. Le tocsin sonnait de tous côtés sans produire de grands résultats. L'armée de la cour était debout dès longtemps et l'arme au bras; l'armée de l'insurrection était dans son lit; il n'y avait pas quinze cents personnes rassemblées autour des Quinze-Vingts. Seulement, en regardant dans les longues et profondes impasses qui s'ouvrent sur les rues du faubourg Saint-Antoine, on commençait à voir s'agiter les lumières, les hommes aller et venir. Quelques-uns des plus diligents étaient sur leurs portes, tout prêts, armés, et attendaient les autres. Beaucoup étaient paresseux; ils entendaient bien sonner,

mais ne n'était pas l'usage de commencer l'émeute en pleine nuit; il y avait là-dessus une tradition établie.

Ce retard était effrayant. Plusieurs des commissaires de sections, réunis à l'Hôtel de Ville, en étaient à regretter qu'on eût fait sonner le tocsin. L'ancienne Commune s'était écoulée ou à peu près. Mais, pour constituer la nouvelle, les commissaires ne se voyaient pas suffisamment appuyés. Ce qui ajoutait à leur embarras, c'est que la cour avait en ce moment un grand otage dans les mains, le maire populaire de Paris, Pétion. Elle avait aussi Rœderer, procureur-syndic du département. Elle pouvait, au besoin, faire parler les deux premières autorités de la ville, le département, la mairie. Pétion, mandé vers 11 heures au château, n'avait osé refuser de s'y rendre. Sa première conduite dans les jours précédents avait été fort étrange. Le 4, on l'a vu, il avait dénoncé la guerre à la royauté. Le 8, il avait paru s'intéresser encore à cette royauté, avait averti le département qu'il ne pouvait répondre de la sûreté du château. Le 9, il avait demandé qu'un camp fût établi au Carrousel, *pour protéger les Tuileries*. Ce camp de gardes nationaux, en couvrant la place, l'eût-il défendue? ou, tout au contraire, rendu la défense impossible? C'est ce qu'on ne peut pas trop dire. Le château n'eût tiré de ses fenêtres qu'en tirant sur ses défenseurs. Le 9 encore, Pétion, soit pour endormir la cour, soit par lassitude, par conviction que le mouvement n'aurait pas lieu, demanda au département la somme de 20,000 francs pour renvoyer les Marseillais, qui, dans leur découragement, voulaient s'éloigner de Paris.

Pétion entra donc, bon gré mal gré, dans la fosse aux lions. Jamais le château n'avait eu un aspect si sombre. Sans parler d'une masse de troupes de toutes armes, de l'artillerie formidable qui remplissait les cours, il lui fallut passer à travers une haie d'officiers français ou suisses, qui le regardaient d'un œil peu amical. Pour les gardes nationaux, leur attitude n'était nullement plus rassurante; ceux qui s'y trouvaient étaient pris uniquement dans les plus violents royalistes des bataillons connus pour leur

royalisme, des Filles-Saint-Thomas, des Petits-Pères et de la Butte-des-Moulins. Les noms de traître et de Judas se disaient très haut autour du maire de Paris. Il montra son flegme ordinaire. Il arriva sans encombre aux appartements du Roi, tout remplis de monde et sombres, à ce même appartement où, le soir du 21 juin, Louis XVI lui avait parlé si durement; le même dialogue, s'il se fût reproduit la nuit du 10 août, eût été pour Pétion un arrêt de mort. Il y avait là beaucoup de gentilshommes à visage pâle, que la vue seule du maire de Paris agitait d'une sorte de tremblement nerveux. Mandat, le commandant de la garde nationale, sans trop calculer s'il ne risquait pas de faire poignarder Pétion, lui fit subir cette espèce d'interrogatoire : « Pourquoi les administrateurs de la police de la ville avaient distribué des cartouches aux Marseillais? Pourquoi lui, Mandat, pour chacun de ses gardes nationaux, n'avait reçu que trois cartouches?... » — La cour, fort défiante pour la garde nationale, n'avait pas exigé qu'elle fût mieux pourvue de munitions. En revanche, chacun de ses Suisses avait quarante coups à tirer.

Pétion, sans s'étonner, répondit avec l'air froid qui lui était ordinaire : « Vous avez demandé de la poudre; mais vous n'étiez pas en règle pour en avoir. » La réponse n'était pas trop bonne; c'était le maire lui-même, Pétion, qui devait faire décider la chose par la municipalité, donner pouvoir au commandant; si celui-ci n'était pas en règle, c'est que le maire ne l'y mettait pas.

L'entretien prenait une fâcheuse tournure; tout le monde était ému, excepté le Roi peut-être, qui quittait son confesseur, venait de mettre ordre à sa conscience et ne s'inquiétait pas beaucoup de ce qui pourrait arriver. Pétion n'était pas bien. L'appartement était petit, la foule trop serrée, l'air raréfié. « Il fait étouffant ici, dit-il, je descends pour prendre l'air. » Sans que personne osât l'en empêcher, il descendit au jardin.

Sa promenade fut longue, beaucoup plus qu'il n'eût voulu. Le jardin était fermé très exactement. Pétion n'était pas gardé, mais suivi et serré de près. Les gardes nationaux royalistes, qui allaient

et venaient, ne lui épargnaient pas les injures et les menaces. Il prit un moment le bras de Rœderer, procureur-syndic du département. Un moment, il s'assit en causant sur la terrasse qui longe le palais. La lune éclairait le jardin; mais cette terrasse, étant dans l'ombre que les bâtiments projetaient, avait été éclairée par une ligne de lampions. Les grenadiers des Filles-Saint-Thomas les renversèrent et les éteignirent. Plusieurs disaient : « Nous le tenons; sa tête répondra de tout. » D'autres, plus jeunes ou plus exaltés par le vin et le péril, ne semblaient pas trop bien comprendre combien il importait de ménager une tête si précieuse. De moment en moment, le ministre de la justice venait lui dire : « Montez, Monsieur, ne vous en allez pas sans avoir parlé au Roi; le Roi veut absolument vous parler. » A quoi il répondait flegmatiquement : « C'est bon; » et il gagnait ainsi du temps.

On ne pouvait rien faire à l'Hôtel de Ville qu'on n'eût repris Pétion. On imagina d'envoyer demander à l'Assemblée qu'elle le réclamât. Quelques députés, au bruit du tocsin, s'étaient rassemblés, toutefois en petit nombre; ils ne décrétèrent pas moins, comme Assemblée nationale, que le maire devait paraître à la barre. Pétion, sommé au nom du Roi de rester, au nom de l'Assemblée de partir, opta de bon cœur pour l'Assemblée, ne fit que la traverser, retourna à pied chez lui. Cependant sa voiture restait, comme pour le représenter, dans la cour des Tuileries; jusqu'à 4 heures, on eut au château la simplicité de croire qu'il allait revenir d'un moment à l'autre et se replacer dans la main de ses ennemis.

Les amis de Pétion le reçurent joyeusement, mais le consignèrent, fermèrent les portes sur lui, jugeant avec raison que, dans ce moment d'action, l'idole populaire n'était bonne à nulle autre chose. L'ayant maintenant en sûreté, ils étaient libres d'agir. Les commissaires des sections remplacèrent l'ancienne Commune au nom du peuple, maintinrent à leur poste le procureur de la Commune Manuel et son substitut Danton, et firent donner par le premier l'ordre d'éloigner du pont Neuf l'artillerie qu'y avait

placée le commandant de la garde nationale. Ils rétablirent ainsi la communication des deux rives, ouvrirent le passage au faubourg Saint-Marceau, aux Cordeliers, aux Marseillais.

C'était en réalité l'acte décisif de l'insurrection. Danton, qui jusque-là était à l'Hôtel de Ville, revint tranquillement chez lui, rassura sa femme [1]. Le sort en était jeté et le dé lancé. Le reste était du destin.

L'intérieur du château, à cet instant, offrait un spectacle comique et terrible. Ce n'était qu'indécision, faiblesse, ignorance. La seule autorité populaire qui fût au château était Rœderer, procureur-syndic du département. Un des ministres lui dit : « Est-ce que la constitution ne nous permettrait pas de faire proclamer la loi martiale? » Le procureur tira la constitution de sa poche et chercha en vain l'article. Mais, quand on l'eût proclamée, cette loi, qui l'aurait exécutée?

Lorsqu'on apprit que Manuel avait donné ordre de désarmer le pont Neuf, c'est-à-dire d'assurer le passage à l'insurrection, ni les ministres ni Rœderer ne voulurent prendre sur eux de donner un ordre contraire. Rœderer dit qu'il ne pouvait rien faire sans savoir si Manuel n'avait pas agi avec l'autorisation de la municipalité; qu'il fallait, pour en délibérer, faire venir tous les membres du département aux Tuileries (chose difficile à cette heure). Le département envoya seulement deux de ses membres; Rœderer les voulait tous. Pour cela, il fallait un ordre du Roi. Le Roi dit que constitutionnellement il ne pouvait rien ordonner que par un ministre. Le ministre n'était pas là; on remit la chose au moment où il serait revenu.

Il était environ 4 heures. On entendit dans la cour un bruit de

[1] Quelle part Danton eut-il à ce premier acte de l'insurrection?... On l'ignore; il ne présidait pas ce jour-là le club des Cordeliers. Ses ennemis ont assuré que le grand agitateur avait reçu, la veille même, 50,000 francs de la cour, qu'il l'avait ainsi endormie par la confiance; que Madame Élisabeth disait : « Nous ne craignons rien, nous avons Danton. » — La chose n'est pas impossible; cependant on n'en a jamais donné la moindre preuve... Il n'y a aucun homme révolutionnaire dont on n'ait dit de telles choses.

voiture; on entr'ouvrit un contrevent; c'était la voiture du maire, qui, lasse de l'attendre, s'en allait à vide. Le jour commençait à luire; Madame Élisabeth s'approcha de la fenêtre et dit à la Reine : « Ma sœur, venez donc voir le lever de l'aurore. » La Reine y alla; le jour était déjà splendide, mais le ciel d'un rouge de sang.

Regardons, puisqu'il fait jour, l'état de la place, calculons ses forces. Elles étaient encore formidables, moindres qu'à minuit, il est vrai; une partie des gardes nationaux s'étaient écoulés.

Le nerf de la garnison, c'étaient treize cent trente Suisses, soldats excellents, braves et disciplinés, obéissants jusqu'à la mort. Ce nombre est celui qu'accuse dans son livre le commandant suisse Pfyffer. Mais il y faut ajouter un nombre assez considérable de gardes constitutionnels licenciés qui avaient pris l'habit rouge des Suisses et vinrent combattre sous ce déguisement. Leurs corps morts, après le combat, se distinguèrent facilement à la finesse du linge, à l'élégance de la coiffure; les vrais Suisses avaient les cheveux tout simplement coupés en rond; leurs chemises étaient grossières. La présence de ces faux Suisses dans les rangs des vrais étonna sans doute ceux-ci et ne laissa pas de les inquiéter. Ils durent mieux voir qu'il s'agissait de guerre civile, de querelles entre Français, où les étrangers ne pouvaient se mêler qu'avec précaution. Le vieux colonel suisse, Affry, s'abstint positivement et ne voulut pas tirer. Les autres promirent seulement de faire ce que ferait la garde nationale, pas davantage, ni moins.

Celle-ci, à plus forte raison, avait l'esprit traversé des mêmes pensées. Quoiqu'elle fût toute tirée des trois bataillons royalistes et encore soigneusement triée dans ces bataillons, quoique nul garde national n'eût répondu au suprême appel de cette nuit sans avoir une opinion décidée pour le Roi, ces défenseurs bourgeois du château ne voyaient pas sans jalousie les nobles cavaliers qu'on avait appelés à partager le péril, et à qui, sans nul doute, la cour eût attribué tout l'honneur de la défense. Ces gentilshommes étaient généralement les mêmes *chevaliers du poignard* que la garde nationale, sous le règne de Lafayette, avait chassés du château,

en avril 1790. Ils n'acceptèrent pas moins le péril et vinrent défendre le Roi au 10 août 1792. Péril réel, en plus d'un sens. Ils n'arrivaient au château qu'à travers une population très hostile, en simple habit noir, sans armes ostensibles, avec des poignards ou des pistolets. Et là ils trouvaient la malveillance, la jalousie naturelle des gardes nationaux. Il y avait lieu d'hésiter; mais on leur avait envoyé des cartes d'entrée personnelles, à domicile. Six cents répondirent à l'appel, auxquels il fallait ajouter l'honorable domesticité des châteaux royaux, d'anciens serviteurs, qui ne manquèrent pas au jour de péril. Le tout formait une cour fort sérieuse, sans ordre, sans étiquette, mais vraiment imposante et militaire. Ces gens en noir, tous officiers ou chevaliers de Saint-Louis, portaient le costume civil, et, par un contraste étrange, c'étaient des marchands, des employés, des fournisseurs qui, comme gardes nationaux, étaient en soldats. Sur l'aspect de ces figures bourgeoises, les gens d'épée crurent qu'ils ne feraient pas mal de les remonter un peu. Ils leur frappaient sur l'épaule : « Allons, Messieurs de la garde nationale, c'est le moment de montrer du courage. — Du courage? soyez tranquilles, répliqua un capitaine de la garde nationale, nous en montrerons, croyez-le, mais non à côté de vous. »

En réalité, on ne témoignait pas beaucoup de confiance à la garde nationale. Les nobles occupaient les appartements les plus intérieurs, les postes de confiance. Les Suisses avaient chacun quarante cartouches, les gardes nationaux trois. L'artillerie surtout de la garde nationale fut l'objet d'une défiance excessive, ce qui fit, comme il arrive, qu'elle la mérita de plus en plus. On plaça derrière les canonniers de chaque pièce des pelotons de Suisses ou de grenadiers des Filles-Saint-Thomas, qui les surveillaient, le sabre nu, et se tenaient prêts à tomber sur eux. Ces canonniers se voyaient d'ailleurs placés juste sous les balcons dont le feu plongeait sur eux. Plusieurs fois ils essayèrent d'écarter la batterie; autant de fois l'état-major les remit au point où il pouvait toujours les écraser à plaisir.

Qui commandait dans le château? Les gardes nationaux ne connaissaient d'autre chef que Mandat. La Commune le fit appeler. Son instinct lui disait de ne pas s'y rendre. Au second appel, il hésita, consulta autour de lui. Les ministres l'engageaient à ne point obéir. Le constitutionnel Rœderer lui dit qu'aux termes de la loi, le commandant de la garde nationale était aux ordres de la municipalité. Dès lors, il ne résista plus. Il lui parut qu'en effet, il lui fallait éclaircir l'affaire des canons du pont Neuf, et sans doute aussi s'assurer du poste qu'il avait mis à la Grève pour attaquer, écraser le faubourg à son passage. Donc il se raisonna lui-même, étouffa ses pressentiments, fit un effort et partit.

Son départ ébranlait la défense du château. Il laissait le commandement à un officier fort peu rassuré. La Reine, qui n'était pas non plus sans pressentiments, prit Rœderer à part et lui demanda ce qu'il pensait qu'il y eût à faire.

Et, justement pendant ce temps, les conseillers de la Reine avaient fait, à l'insu des ministres, la chose la plus imprudente. A cette garde nationale flottante et de mauvaise humeur, qui se demandait pourquoi elle allait combattre et si elle n'était pas folle de tirer avec les gentilshommes sur la garde nationale, ils imaginèrent de montrer ce qui devait la mieux convaincre qu'elle avait raison d'hésiter. Pour confirmer tout le monde dans la conviction que la royauté était impossible, il ne fallait qu'une chose, c'était de montrer le Roi.

Ce pauvre homme, lourd et mou, n'avait pu, même en cette nuit suprême de la monarchie, veiller jusqu'au bout; il avait dormi une heure et venait de se lever. On le voyait à sa coiffure, aplatie et défrisée d'un côté. On put juger alors du danger de ces modes perfides en révolution. Qui est sûr, en de telles crises, d'avoir là, à point nommé, le valet de chambre coiffeur?... Tel il était, et tel les maladroits le firent descendre, le montrèrent, le promenèrent. Pour comble de mauvais augure, il était en violet; cette couleur est le deuil des rois; ici, c'était le deuil de la royauté. Il y avait pourtant, même en ceci, quelque chose qui pouvait

toucher. Mais on eut encore le tact de rendre une scène tragique parfaitement ridicule. Aux pieds de ce Roi défrisé, le vieux maréchal de Mailly se jette à genoux, tire l'épée et, au nom des gentilshommes qui l'entourent, jure de vaincre ou mourir pour le petit-fils de Henri IV. L'effet fut grotesque et dépassa tout ce que la caricature a représenté des voltigeurs de 1815. Le Roi, gras et pâle, promenant un regard morne qui ne regardait personne, apparut, au milieu de ces nobles, ce qu'il était réellement, l'ombre et le néant du passé.

Par un mouvement naturel, tout ce qu'il y avait de gardes nationaux et d'hommes de toute sorte, se rejetant violemment de ce néant à la réalité vivante, crièrent : « Vive la nation! »

Décidément la nation ne voulait pas s'égorger elle-même; ce massacre impie était impossible. Aux réquisitions des officiers municipaux les gardes nationaux avaient répondu : « Pouvons-nous tirer sur nos frères? » La vue du Roi et des nobles acheva de les décider. Ce fut une désertion universelle. Les canonniers auraient voulu non seulement partir eux-mêmes, mais emmener leurs canons. Ne le pouvant sous le feu des balcons qui les menaçaient, ils rendirent du moins les pièces inutiles en y enfonçant de force un boulet sans charge de poudre; il eût fallu pour le retirer une opération longue et difficile, impossible au moment où le combat allait commencer.

Le Roi remonta essoufflé, échauffé du mouvement qu'il s'était donné, rentra dans la chambre à coucher, s'assit et se reposa. La Reine pleurait, sans mot dire; mais elle se remit très vite, reparut avec le dauphin, courageuse et l'air dégagé, les yeux secs, rouges, il est vrai, jusqu'au milieu des joues. La foule des assistants se trouvait réunie surtout dans la salle du billard, beaucoup montés sur les banquettes, pour voir ce qui allait se passer. M. d'Hervilly, l'épée nue, dit d'une voix haute : « Huissier, qu'on ouvre les portes à la noblesse de France. » L'effet du coup de théâtre que ces mots faisaient attendre fut très médiocre. Deux cents personnes entrèrent dans cette salle, d'autres se mirent en ligne dans les pièces

précédentes. Une bonne partie de cette noblesse se composait de bourgeois. Beaucoup d'entre eux étaient ridiculement armés et en plaisantaient eux-mêmes. Un page et un écuyer du Roi, par exemple, portaient sur l'épaule, en guise de mousquet, une paire de pincettes qu'ils venaient de se partager. La plupart néanmoins avaient des armes moins innocentes, des poignards et des pistolets, des couteaux de chasse. Plusieurs avaient des espingoles.

Ils se rangèrent en bataille dans les appartements. Ce qui restait de garde nationale pour défendre le château crut que c'était surtout contre elle que cette noblesse, si brusquement appelée, faisait cette manœuvre. Le commandant des gardes nationaux avait été demander des ordres et n'en avait point reçu. On avait profité de ce moment d'absence pour lui diviser sa troupe, en mettant vingt hommes à un autre poste. La garde nationale, manifestement en suspicion, ne s'obstina plus à défendre ceux qui ne voulaient point être défendus par elle; elle acheva de s'écouler, sauf un nombre imperceptible. De ceux-ci était Weber, le frère de lait de la Reine; éperdu de douleur et d'inquiétude pour elle, il retourna, rentra aux appartements, la trouva en larmes : « Mais, Weber, que faites-vous? dit-elle; vous ne pouvez rester ici... Vous êtes ici le seul de la garde nationale. »

L'abandon des Tuileries était bien plus grand encore que ne le pensait la Reine. Le château était déjà seul et comme une île dans Paris. Toute la ville était ou hostile ou dans une neutralité moins que sympathique. La révolution venait de s'accomplir à l'Hôtel de Ville; le premier sang était versé, celui de Mandat, commandant général de la garde nationale.

Mandat, arrivé à la Grève, l'avait trouvée toute changée. Une foule immense remplissait tout l'Hôtel de Ville, toute la place. Le poste qu'il avait mis à l'arcade Saint-Jean en avait été écarté. Avancer était périlleux, retourner était impossible. Il suivit la fatalité, monta et se trouva en face de la nouvelle Commune, en présence de l'insurrection qu'il avait promis d'écraser. Tombé au piège de ceux contre qui il avait dressé ses pièges, interrogé en

vertu de quel ordre il avait doublé la garde du château, il allégua un ordre du maire (ordre déjà ancien et sans rapport avec la journée du 10); puis il convint qu'il n'avait à présenter nul autre acte qu'une réquisition adressée par lui au département. Enfin, ne sachant plus que dire, il prétendit qu'un commandant avait droit de prendre des précautions *subites pour un événement imprévu.* On lui rappela qu'il avait dit au château, en parlant de Pétion : « Sa tête nous répond du moindre mouvement. » Celle de Mandat ne tenait guère. Ce qui décida son sort, c'est qu'on jeta sur le bureau l'ordre même qu'il avait donné au commandant du poste de l'arcade Saint-Jean, de faire feu sur les colonnes du peuple *en l'attaquant par derrière.* Un hourra universel s'éleva contre lui, on lui mit la main au collet, on le traîna à la prison de la ville; mais quelqu'un observa qu'il y serait tué sur l'heure. On essaya de le transférer à l'Abbaye.

Il y avait jusque-là, ce semble, hésitation parmi les chefs, incertitude sur les dispositions réelles du peuple, crainte et tâtonnement. Le tocsin leur avait paru d'abord si peu réussir qu'un moment ils eurent l'idée de le suspendre; peut-être l'eussent-ils fait, s'ils l'eussent pu; mais le contre-ordre eût été long à répandre dans Paris, et les cloches étaient lancées. Vers 6 heures, lorsque Mandat parut à l'Hôtel de Ville et fut arrêté, la Commune essaya de justifier cet acte. Elle envoya à l'Assemblée nationale accuser Mandat, assurer que, lui seul, avait fait sonner le tocsin, que c'était pour cette cause qu'on l'avait réprimandé. Un accident rompit ces ménagements politiques. Les violents ne permirent pas que Mandat parvînt vivant à l'Abbaye. A la sortie même de l'Hôtel de Ville, ils lui cassèrent la tête d'un coup de pistolet. La Commune, perdant ainsi son plus précieux otage, ne pouvait plus reculer; elle fut, décidément et sans retour, jetée dans l'insurrection, et donna l'ordre de battre la générale.

Il était 7 heures du matin, et déjà, de la Bastille jusqu'à l'église de Saint-Paul, dans cette partie ouverte et large de la rue Saint-Antoine, il y avait, nous l'avons dit, quatre-vingts ou cent divi-

sions, chacune de cent hommes, armés de fusils, environ huit ou dix mille gardes nationaux. Leur empressement avait été extraordinaire, ce qu'on n'eût guère supposé d'après les lenteurs de la nuit. La masse, grossie dans la rue Saint-Antoine par chaque rue latérale qui avait fourni des affluents à ce fleuve, passa sans difficulté la fatale arcade Saint-Jean, où Mandat s'était flatté de l'anéantir. Elle resta une heure à la Grève, sans pouvoir obtenir d'ordre; les uns disaient que la Commune espérait encore quelque concession de la cour, les autres que le faubourg Saint-Marceau traînait, qu'on craignait qu'il ne pût faire à temps sa jonction au pont Neuf.

A 8 heures et demie, un millier d'hommes à piques perdirent patience et prirent leur parti. Ils percèrent les rangs de la garde nationale, disant qu'ils se passeraient d'elle. Ils étaient fort mal armés; ils n'avaient pas entre eux tous une douzaine de fusils; beaucoup n'avaient pas même de piques, mais des broches, ou tout simplement des outils de leur état. Quelques fédérés, Marseillais ou autres, qui étaient des soldats aguerris, ne purent voir ces gens s'en aller seuls, avec si peu de chance; ils essayèrent de les diriger et hasardèrent d'aller à leur tête essuyer le premier feu.

La famille royale venait de quitter les Tuileries. Le procureur-syndic, Rœderer, avait lui-même joint sa voix à celle des zélés serviteurs qui voulaient à tout prix mettre le Roi hors de péril. Des deux côtés on parlementait. Un jeune homme, pâle et mince, introduit comme député des assaillants, avait tiré de Rœderer l'autorisation d'introduire vingt députés dans le château. En attendant, plusieurs, sans autre façon, chevauchaient sur la muraille et causaient familièrement avec les quelques gardes nationaux qui étaient encore dans les cours.

Rœderer crut le danger très imminent. Il amusa le jeune parlementaire de l'offre d'introduire les députés de l'insurrection, courut à toutes jambes au château, traversa rapidement la foule qui remplissait les salles : « Sire, dit-il au Roi, Votre Majesté n'a pas cinq minutes à perdre; il n'y a de sûreté pour elle que dans

IMPRIMERIE NATIONALE.

l'Assemblée nationale. » Un administrateur du département (marchand de dentelles de la Reine, zélé constitutionnel) parlait aussi dans ce sens : « Taisez-vous, Monsieur Gerdret, lui dit la Reine; quand on a fait le mal, on n'a pas droit de parler... Il ne vous appartient pas, Monsieur, d'élever ici la voix. » Puis, se tournant vers Rœderer : « Mais enfin nous avons des forces..... — Madame, tout Paris marche... Sire, ce n'est plus une prière que nous venons vous faire... Nous n'avons qu'un parti à prendre... Nous vous demandons la permission de vous entraîner. » Le Roi leva la tête, regarda fixement Rœderer, puis, se tournant vers la Reine, il dit : « Marchons, » et se leva.

Le Roi, adressant ce mot à la Reine, trancha une question délicate, qui autrement se fût agitée. Irait-il seul à l'Assemblée? ou bien y serait-il accompagné d'une épouse si impopulaire? C'était peut-être en ce moment la question décisive de la monarchie. M. de Lally-Tollendal, dans les prétendus Mémoires de Weber, avoue ce qu'ont dissimulé tous les autres historiens, à savoir que, selon le bruit public, le département et la municipalité devaient engager le Roi à quitter seul les Tuileries et se placer seul dans l'Assemblée nationale.

Ce projet laissait à la royauté quelque chance de salut. La Reine, il est vrai, restait en péril; elle risquait moins d'être tuée peut-être que d'être prise et jugée (ce qu'elle craignait bien plus), d'avoir un procès scandaleux qui l'aurait mise, déshonorée, dégradée, au fond d'un couvent.

Rœderer, obligé d'emmener la Reine avec le Roi, insista du moins pour n'emmener personne de la cour. Mais la Reine voulut être suivie de Mme de Lamballe et de Mme de Tourzel, gouvernante des enfants. Les autres dames restèrent terrifiées, inconsolables, d'être abandonnées.

« Lorsque nous fûmes au bas de l'escalier, dit Rœderer, le Roi me dit : « Que vont devenir toutes les personnes qui sont restées « là-haut? — Sire, elles sont en habit de ville. Elles quitteront leur « épée et vous suivront par le jardin. — C'est vrai, dit le Roi...

« Mais pourtant il n'y a pas un grand monde au Carrousel. — Ah!
« Sire, douze pièces de canon, un peuple immense qui arrive... »

Ce dernier regret, ce petit mot de sensibilité, cette hésitation, ce fut tout ce que Louis XVI donna à ses défenseurs. Il se laissa entraîner et les abandonna à la mort.

Un officier suisse, d'Affry, a déclaré que la Reine lui avait ordonné de faire tirer les Suisses. Un autre, le colonel Pfyffer, dans son livre publié en 1821, dit que le vieux maréchal de Noailles annonça que le Roi lui laissait le commandement et qu'on ne devait pas se laisser forcer. — La Reine ne doutait pas que la défense ne fût victorieuse; elle dit en partant à ses femmes qu'elle laissait : « Nous allons revenir. »

Ceux qui restaient se trouvèrent très diversement affectés du départ du Roi. Un officier suisse dit tristement à Rœderer : « Monsieur, croyez-vous donc sauver le Roi, en le menant à l'Assemblée? » Quelques-uns se désespérèrent d'être ainsi abandonnés; plusieurs arrachèrent leurs croix de Saint-Louis, brisèrent leurs épées.

D'autres, par une disposition contraire, n'ayant plus rien à ménager, plus de Roi, de femmes ni d'enfants à protéger, eurent comme une joie furieuse du combat à mort qu'ils allaient livrer. Ils versèrent aux Suisses l'eau-de-vie à pleins verres, et, sans s'amuser à défendre la longue ligne de murailles qui régnait entre la cour et le Carrousel, ils ordonnèrent au concierge de lever les barres de la porte royale. Il les leva en effet, se sauva à toutes jambes. La foule, qui frappait à cette porte, s'y précipita avec une confiance aveugle, s'élança par l'étroite cour, sans remarquer ni les fenêtres de face toutes hérissées de fusils, ni les baraques latérales qui fermaient la cour de droite et de gauche et la regardaient d'un œil louche.

Ceux qui entrèrent étaient ces impatients dont nous avons parlé, ces hommes à piques qui étaient partis en avant, et qui, sur la route, avaient augmenté jusqu'au nombre de deux ou trois mille. Ils arrivèrent, sans s'arrêter, tout courants, au vestibule.

Là enfin ils regardèrent. Ce vestibule du palais, bien plus vaste qu'aujourd'hui, était vraiment imposant. Le grand escalier qui montait majestueusement à la chapelle, puis en retour aux appartements, était, sur chaque marche, chargé d'une ligne de Suisses. Immobiles, silencieux, du haut en bas de l'escalier, ils couchaient en joue la foule des assaillants. Quelles étaient les dispositions de ces Suisses? Bien diverses, difficiles à dire. Beaucoup, sans nul doute, désiraient de ne pas tirer. Un grand nombre de ces soldats étaient du canton de Fribourg, quelques-uns Vaudois sans doute, c'est-à-dire Français, Français de langue, Français de caractère. Nul doute qu'il ne leur semblât odieux, impie de tirer sur leur vraie patrie, la France.

Un moment avant l'irruption, des canonniers de la garde nationale étaient venus trouver ces pauvres Suisses, qui, avec beaucoup de larmes, s'étaient jetés dans leurs bras. Deux même n'hésitèrent pas à laisser là le château et suivre nos canonniers. Ils étaient sous le balcon d'où les voyaient leurs officiers. Ils furent tirés, et avec une si remarquable justesse, que les deux Suisses tombèrent, sans que les Français eussent été touchés.

Forte leçon pour les autres. La discipline aussi sans doute, l'honneur du drapeau, le serment, les retenaient immobiles. La foule des assaillants, voyant ces hommes de pierre, n'eut aucune peur, mais se mit à rire. Elle leur lança des brocards, mais les Suisses ne riaient pas. On aurait pu douter qu'ils fussent vraiment en vie. Le gamin s'enhardit vite, et tout le peuple parisien est gamin sous ce rapport. Ceux-ci, avec douze mauvais fusils, des piques et des broches, n'étaient point pour engager le combat avec cette troupe de Suisses armés jusqu'aux dents. Ils savaient que plusieurs Suisses avaient essayé de passer du côté de la garde nationale; ils résolurent d'aider à leur bonne volonté. Quelques-uns qui avaient des crocs au bout d'un bâton s'avisèrent de jeter aux soldats cette espèce de hameçon, d'en accrocher un, puis deux, par leurs uniformes; il les tiraient à eux avec de grands éclats de rire. La pêche aux Suisses réussit. Cinq se laissèrent

prendre ainsi sans faire résistance [1]. Les officiers commencèrent à craindre une sorte de connivence entre les attaqués et les attaquants, et ils ordonnèrent le feu.

On vit alors toute la force de la discipline. Ils tirèrent sans hésiter. L'effet de ces feux, étagés du haut en bas de l'escalier et qui plongeaient tous ensemble et presque à bout portant sur une même masse vivante, fut épouvantable. Il n'y eut jamais dans un lieu si étroit un si terrible carnage. Tout coup fut mortel. La masse chancela tout entière et s'affaissa sur elle-même. Nul de ceux qui entrèrent sous le vestibule n'en sortit. Les seuls récits que nous ayons sont ceux des royalistes qui étaient sur l'escalier. Deux heures après, un des assaillants, qui traversa le vestibule et vit cette montagne de morts, dit qu'on était suffoqué de l'odeur de boucherie et qu'on ne respirait pas.

Il ne faut pas demander si ceux qui étaient dans la cour s'enfuirent à toutes jambes. Ils ne purent le faire si vite qu'ils ne fussent criblés au passage du feu des baraques qui serraient la cour de droite et de gauche; elles étaient pleines de soldats. Ce fut, à la lettre, la chasse à l'affût; les chasseurs avaient le gibier au bout du fusil et pouvaient choisir. Trois ou quatre cents hommes périrent dans ce fatal défilé, sans riposter d'un seul coup.

Deux sorties se firent à la fois de ce palais meurtrier, une des Suisses au centre, sous le pavillon de l'Horloge, une autre des gentilshommes qui s'élancèrent du pavillon de Flore, poussèrent toute la déroute loin du quai, vers les petites rues du Louvre et la rue Saint-Honoré. Les Suisses, se formant en bataille dans le Carrousel et faisant feu de toutes parts, criblèrent la queue des fuyards, et toute la place fut encore semée de cadavres.

Le château se crut vainqueur, s'imagina avoir écrasé l'armée de l'insurrection; mais c'était seulement l'avant-garde. Au milieu même du feu, pendant que les Suisses tiraient encore sur la foule

[1] A qui persuadera-t-on que les assaillants, si intéressés à encourager la défection, aient sur-le-champ massacré, comme le prétend Peltier, les Suisses qui s'étaient laissé prendre?

entassée au passage étroit des rues, M. d'Hervilly se jette à eux, sans chapeau, sans armes : « Ce n'est pas cela, dit-il, il faut vous porter à l'Assemblée, près du Roi. » Le vieux Vioménil criait : « Allez, braves Suisses, allez; sauvez le Roi; vos ancêtres l'ont sauvé plus d'une fois. »

Rœderer pensa alors (plusieurs des acteurs du 10 août pensent encore aujourd'hui) que ce moment était prévu, et que la cour avait, dans cette espérance, voulu le combat. L'insurrection écrasée ou du moins découragée par la vigueur du premier coup, la garnison se repliait sur l'Assemblée nationale; on la proclamait dissoute; le Roi, enveloppé de troupes, sortait de Paris, fuyait à Rouen, où l'on attendait, se retrouvait Roi. Jamais la Reine, je le pense, si elle ne se fût crue bien sûre de son fait, n'eût laissé aux Tuileries tant de serviteurs dévoués. Elle attendait, dans l'Assemblée, pâle et palpitante, le succès de ce violent coup de Jarnac frappé sur la Révolution. L'Assemblée elle-même, un moment, se crut à sa dernière heure, au moment d'être massacrée, tout au moins prisonnière du Roi qu'elle avait sauvé dans son sein.

Et cependant, bien loin que la contre-révolution eût vaincu, la Révolution marchait. La jonction de Saint-Antoine et de Saint-Marceau s'était faite au pont Neuf. On pouvait, du pavillon de Flore, voir au levant, déjà au quai du Louvre, l'armée vengeresse du peuple, la forêt de ses baïonnettes, flamboyante des feux du matin.

Il y avait eu bien des lenteurs; l'armée, peu formée aux manœuvres, avait perdu du temps, surtout à s'allonger en colonnes, sur ces quais alors très étroits. Les cinq cents Marseillais, les trois cents Bretons et les autres fédérés, une troupe très militaire, avaient le poste d'honneur; ils allaient les premiers au feu; ils devaient entrer au Carrousel par les guichets voisins du pont Royal. Le Marais et autres sections de la rive droite devaient pénétrer par le Louvre; Saint-Marceau et la rive gauche se chargeaient du pont Royal, du quai des Tuileries, du quai de la Concorde et de la place, de sorte que le château fût entre deux feux. Saint-Antoine

avait deux petits canons, Saint-Marceau autant, c'était toute l'artillerie.

Si la masse des fuyards avait été rejetée vers le quai, elle eût pu jeter du trouble, du découragement dans les colonnes qui venaient; mais elle fut, comme on l'a vu, rejetée vers la rue Saint-Honoré et les petites rues du Louvre. Les Marseillais et le faubourg Saint-Antoine ne virent rien de ce spectacle affligeant; ils arrivèrent frais, confiants, la tête haute. Ils savaient en général qu'on avait attiré, massacré leurs frères; ils doublèrent le pas, furieux. Les sections du Marais, arrivées au Carrousel par les petites rues du Louvre, virent nombre de blessés; mais ces blessés, pleins d'enthousiasme, de haine et de colère, demandaient vengeance pour la perfidie des Suisses : « Nous avions encore, dirent-ils, la bouche à leur joue qu'ils ont versé notre sang. »

Les Marseillais passèrent les guichets du quai, virent les Suisses en bataille sur le Carrousel, s'ouvrirent brusquement, démasquèrent leurs petits canons et tirèrent à brûle-pourpoint deux coups à mitraille. Les soldats rentrèrent sans attendre un second coup, laissant leurs blessés et sans doute un peu surpris de trouver vivante à ce point l'insurrection qu'ils croyaient avoir tuée. Les fédérés et Saint-Antoine avancèrent au pas de charge et remplirent deux des trois cours : la cour Royale ou du centre, et celle des Princes, voisine du pavillon de Flore et du quai. Les sections venues par le Louvre avaient rempli le Carrousel, bien moins grand à cette époque; elles poussaient les premiers venus et, tant qu'elles pouvaient, fonçaient dans les cours. L'immense et sombre façade, par ses cent fenêtres, scintillait d'éclairs. Outre tous les feux de face, les gentilshommes, à l'affût aux fenêtres du pavillon de Flore et de la grande galerie du Louvre, tiraient sur le flanc. Derrière le pavillon de l'Horloge, sous le réseau de feux croisés qui retardaient les assaillants, restèrent fermes les grenadiers suisses, qui répondaient par des salves aux tirailleurs de l'insurrection. Le temps était calme, la fumée fort épaisse; il n'y avait pas un souffle d'air pour la dissiper; on tirait comme dans la nuit ;

chose contraire aux assaillants; ils distinguaient peu les fenêtres, leurs coups allaient frapper les murs. Au contraire, leurs ennemis, visant des murailles vivantes, je veux dire des masses d'hommes, n'avaient que faire de tirer juste; chaque coup tuait ou blessait. Las de recevoir sans donner, des fédérés, au milieu d'une grêle de balles, mirent en batterie, à la grande porte, une pièce de quatre, dont deux boulets persuadèrent aux Suisses de quitter la cour. Ils rentrèrent au vestibule, en bon ordre, et, de temps à autre, ils en sortaient par pelotons pour tirer encore.

Au moment où les fédérés passèrent du Carrousel dans la cour, les baraques alignées parallèlement au château firent feu sur eux par derrière, ne doutant pas d'obtenir le même succès qu'elles avaient eu une heure plus tôt. Mais, dès la première décharge, les Marseillais se jetèrent avec furie sur les ouvertures des baraques, et, ne pouvant les forcer, ils y lancèrent des gargousses d'artillerie dont l'explosion fit sauter les toits, renversa les murs, incendia tout. Le feu courut en un clin d'œil d'un bout à l'autre, enveloppa toute la ligne, et tout disparut dans des tourbillons de flamme et de fumée, scène effroyable dont les assaillants eux-mêmes détournèrent les yeux avec horreur.

Est-ce alors, ou beaucoup plus tôt, qu'un capitaine suisse, Turler, vint demander au Roi s'il fallait déposer les armes? Grave question historique qui, résolue dans un sens ou dans l'autre, doit modifier nos idées sur le caractère de Louis XVI.

Selon une tradition royaliste, les Suisses, un moment vainqueurs, allaient marcher sur l'Assemblée, un député les arrêta, les somma de poser les armes, et le capitaine, s'adressant au Roi, n'en tira nulle réponse, sinon qu'il fallait les rendre à la garde nationale.

Selon une version plus sûre, puisqu'elle est constatée par le procès-verbal de l'Assemblée, *ce fut après que le Roi eut entendu le rapport* du procureur général Rœderer annonçant à l'Assemblée *que le château était forcé,* ce fut alors, et même après une vive terreur panique répandue dans l'Assemblée, que le Roi avertit

le président *qu'il venait de faire donner ordre aux Suisses de ne point tirer.*

Ceci éclaircit la question qu'on a essayé d'obscurcir. Le Roi voulut éviter une plus longue effusion du sang, *lorsqu'il sut que le château était forcé,* lorsqu'il n'eut plus d'espoir. Cet ordre pouvait avoir le double avantage de diminuer l'exaspération des vainqueurs et de couvrir l'honneur des vaincus, de sorte que ceux-ci pussent dire, comme ils n'ont pas manqué de le faire, que l'ordre du Roi avait pu seul leur arracher la victoire.

A cette heure, le château était forcé; les Suisses, qui avaient défendu pied à pied l'escalier, la chapelle, les galeries, étaient partout enfoncés, poursuivis, mis à mort. Les plus heureux étaient les gentilshommes qui, maîtres de la grande galerie du Louvre, avaient toujours une issue prête pour échapper. Ils s'y jetèrent et trouvèrent à l'extrémité l'escalier de Catherine de Médicis, qui les mit dans un lieu désert. Tous ou presque tous échappèrent; on n'en vit point parmi les morts. Les corps qui portaient du linge fin portaient aussi l'habit rouge; c'étaient les faux Suisses, anciens gardes constitutionnels, et non pas les gentilshommes.

Les habits rouges étaient fort nombreux, bien au delà des treize cent trente véritables Suisses qu'accuse leur capitaine. Suisses ou non, tous furent admirables. Ils se retirèrent lentement par le jardin, attendant, ralliant leurs camarades avec le sang-froid et l'aplomb de vieilles troupes manœuvrant comme à la parade, serrant tranquillement leurs rangs, à mesure que la fusillade les éclaircissait. Ils firent dix haltes peut-être dans la traversée du jardin (dit un témoin oculaire[1]) pour repousser les assaillants, chaque fois avec des feux de file parfaitement exécutés. Une chose dut les étonner fort, ce fut la prodigieuse multitude de gardes nationaux qui remplissait le jardin et allait toujours croissant.

[1] Ce témoin, qui observa avec tant de sang-froid, est M. Moreau de Jonnès. Je dois plusieurs détails très importants à son récit du 10 août, encore inédit, qu'il a bien voulu me communiquer. Je rappellerai, entre autres, la curieuse anecdote contée à la page 244 de ce volume.

A 8 heures, avant le combat, il y avait eu à la Grève huit ou dix mille gardes nationaux armés de fusils; entre midi et 1 heure, immédiatement après le combat, le même témoin en vit aux Tuileries jusqu'à trente ou quarante mille. En faisant la part, ordinairement nombreuse, des hommes qui volent toujours au secours de la victoire, il reste néanmoins bien évident que le 10 août fut fait ou consenti, ratifié en quelque sorte par l'ensemble de la population, non par une partie du peuple, et nullement la partie infime, comme on l'a tant répété. Il y avait un grand nombre d'hommes en uniforme parmi ceux qui prirent le château. Ces uniformes mêmes causèrent une fatale méprise. Les fédérés bretons, portant des habits rouges, furent pris par les officiers du château pour des Suisses qui auraient passé à l'ennemi, et tirés de préférence; huit tombèrent du premier coup.

L'effrayante unanimité de la garde nationale, qui, de moment en moment, se manifestait aux Suisses, acheva de les briser. Arrivés près du grand bassin, vers la place de Louis XV, leurs rangs flottèrent, ils commencèrent à se débander; la mortelle pensée du salut individuel, qui perd presque toujours les hommes, entra visiblement en eux. Ils virent ou crurent voir que leur courage, leur discipline admirable, les avait perdus, en ralentissant leur retraite. Quelques centaines se lancèrent, comme des cerfs furieux, sous le couvert des grands arbres, renversèrent les tirailleurs ennemis, gagnèrent la porte qui est en face de la rue Saint-Florentin : trois cents environ échappèrent; un groupe, serré de trop près, se jeta dans l'hôtel de la marine; ils y furent cherchés, égorgés. Ceux qui restèrent mieux ensemble essayèrent, des Tuileries, de passer aux Champs-Élysées; mais à peine eurent-ils posé le pied sur la place qu'un bataillon de Saint-Marceau, qui avait deux pièces en batterie à la descente du pont, leur tira un coup à mitraille, un seul coup, qui en mit trente-quatre sur le carreau. Les autres, dispersés par cette terrible exécution, jetèrent leurs fusils, mirent le sabre à la main, arme inutile contre les piques de leurs ennemis acharnés. Une trentaine tinrent un instant près de la

statue de Louis XV (où est maintenant l'obélisque), au pied de ce triste monument de la monarchie, si peu digne de leur dévouement et de leur fidélité.

Quelques-uns, qui eurent le bonheur de gagner les Champs-Élysées, furent cachés par de braves gens qui les travestirent et les firent évader le soir. En général, dans cette journée sanglante, il n'y eut point de milieu : les vaincus trouvèrent ou la mort, ou l'hospitalité la plus dévouée, généreuse jusqu'à l'héroïsme, et qui, au besoin, pour les sauver, elle-même affronta la mort. Et cela à part de toute opinion politique; de violents révolutionnaires se conduisirent en ceci tout comme les royalistes.

Au château même, la foule, horriblement irritée par ses pertes énormes et par ce qu'elle croyait de la perfidie des Suisses, ne se montra pas aussi aveuglément barbare qu'on eût pu le supposer. Les dames de la Reine, qu'on haïssait infiniment plus qu'aucun homme, comme *les conseillères, les confidentes de l'Autrichienne,* n'éprouvèrent nulle indignité. La princesse de Tarente avait fait ouvrir les portes et recommanda aux premiers qui entrèrent une très jeune demoiselle, Pauline de Tourzel. Quelques femmes, Mme Campan entre autres, furent un moment saisies, menacées de la mort. Elles n'en eurent que la peur; on les lâcha avec ce mot : « Coquines, la nation vous fait grâce. » Les vainqueurs les escortèrent eux-mêmes pour les faire échapper et les aidèrent à se déguiser pour échapper aux bandes de poissardes qui criaient derrière elles qu'on aurait dû les tuer.

Un des assaillants, M. Singier (depuis connu et estimé comme directeur de théâtre), a conté qu'entrant dans la chambre de la Reine, il vit la foule qui brisait les meubles et les jetait par les fenêtres; un magnifique clavecin, orné de peintures précieuses, allait avoir le même sort. Singier ne perd pas de temps; il se met à en jouer, en chantant la *Marseillaise*. Voilà tous ces hommes furieux, sanglants, qui oublient leur fureur au moment même; ils font chorus, se rangent autour du clavecin, se mettent à danser en rond et répètent l'hymne national.

Non, cette foule, si mêlée, des vainqueurs du 10 août, n'était pas, comme on l'a tant dit, une bande de brigands, de barbares. C'était le peuple tout entier; toute condition, toute nature et tout caractère se rencontraient là, sans nul doute. Les passions les plus furieuses s'y trouvèrent; mais les basses, les ignobles, rien n'indique qu'en ce moment d'exaltation héroïque elles se soient montrées chez personne. Il y eut beaucoup d'actes magnanimes. Et le mot touchant du boulanger que nous avons rapporté au commencement de ce chapitre montre assez que le péril, qui rend si souvent féroces les hommes qui l'affrontent pour la première fois, n'avait nullement éteint dans le cœur des assaillants les sentiments d'humanité.

Une scène extraordinaire, pathétique au plus haut degré, eut lieu dans l'Assemblée nationale. Qu'elle passe à la postérité, pour témoigner à jamais de la magnanimité du 10 août, du noble génie de la France, qu'elle conserva encore dans les fureurs de la victoire.

Un groupe de vainqueurs se jeta dans l'Assemblée, pêle-mêle avec des Suisses. L'un d'eux porta la parole : « Couverts de sang et de poussière, le cœur navré de douleur, nous venons déposer dans votre sein notre indignation. Depuis longtemps une cour perfide a préparé la catastrophe. Nous n'avons pénétré dans ce palais qu'en marchant sur nos frères massacrés. Nous avons fait prisonniers ces malheureux instruments de la trahison; plusieurs ont mis bas les armes : nous n'emploierons contre eux que celles de la générosité. Nous les traiterons en frères (il se jette dans les bras d'un Suisse, et, dans l'excès de l'émotion, il s'évanouit; des députés lui portent secours. Alors, reprenant la parole) : Il me faut une vengeance. Je prie l'Assemblée de me laisser emmener ce malheureux; je veux le loger et le nourrir. »

CHAPITRE II.

LE 10 AOÛT DANS L'ASSEMBLÉE.
LUTTE DE L'ASSEMBLÉE ET DE LA COMMUNE (FIN D'AOÛT).

Des vainqueurs du 10 août, fédérés, gardes françaises, etc. — Théroigne de Méricourt. — Meurtre de Suleau. — Impuissance de l'Assemblée. — Inertie des Girondins pendant la nuit du 10 août. — Situation de l'Assemblée dans la matinée du 10 août. — Le Roi se réfugie dans le sein de l'Assemblée. — Deux paniques dans l'Assemblée. — Le Roi, n'ayant plus d'espoir, fait cesser le feu. — L'Assemblée conserve à la royauté une chance de résurrection. — L'Assemblée s'annule elle-même. — Désespoir des familles des victimes du 10 août. — Défiance et fureur du peuple. — La Commune organe de cette fureur. — Sentiments contradictoires du peuple, sensible et furieux. — Danger de la situation. — Le Roi, prisonnier, est enfermé au Temple. — La Commune exige la création d'un tribunal extraordinaire. — Influence de Marat sur la Commune. — Création du tribunal extraordinaire, 17 août 1792. — Danger de la France; Longwy assiégé, 20 août. — Menaces de Lafayette, sa fuite. — Fermeté magnanime de Danton. — Premiers mouvements de la Vendée. — Le nouveau tribunal accusé de fonctionner lentement. — Nouvelle de la prise de Longwy. — Fête des morts du 10 août.

Il n'est pas facile de sonder le profond volcan de fureur d'où éclata le 10 août, de dire comment les colères de toutes sortes s'étaient entassées, accumulées, mutuellement échauffées d'une fermentation si terrible. Si nous ne pouvons les retrouver dans leur force et leur violence, énumérons du moins, analysons les éléments divers qui, mêlés, formèrent la lave brûlante.

La souffrance du peuple, sa douloureuse misère en fut le plus faible élément. Et pourtant cette misère était extrême. Toute ressource était consumée depuis longtemps; quoique le pain fût à bas prix, le travail manquait entièrement, il n'y avait pas moyen d'aller chez le boulanger. La mort au grabat, dans un grenier ignoré ou dans la rue au coin des bornes, c'était la dernière perspective. Ces pauvres gens, presque sans armes et nullement

aguerris alors, ne firent pas grand'chose au 10 août; seulement ils allèrent des premiers aux Tuileries; c'est sur eux que tomba la première, la meurtrière fusillade. S'il n'y avait eu que ceux-là, le château n'eût pas été pris.

Il y avait un autre élément, auquel la cour ne pensait pas, un élément très militaire, qui agit certainement d'une manière bien autrement efficace.

On a confondu tous les vainqueurs sous le nom de Marseillais; on a cru du moins qu'ils étaient presque tous fédérés des départements, Marseillais, Bretons et autres. Mais avec ceux-ci marchaient des hommes non moins aguerris, aussi furieux tout au moins, de plus ulcérés d'une blessure récente. Quels? Les fils aînés de la liberté, les anciens gardes françaises. Il y avait parmi eux des jeunes gens d'une audace, d'une ambition extraordinaires, dont plusieurs sont devenus illustres. Les gardes françaises, un moment, s'étaient laissé amortir par Lafayette; ils avaient formé le noyau, le nerf de la garde nationale soldée. La conduite très diverse de ce corps au massacre du Champ de Mars (une partie tira, une partie refusa) donna beaucoup à penser. En janvier, le ministre de la guerre, Narbonne, obtint qu'ils fussent assimilés aux troupes de ligne, cessassent de recevoir haute paye, ne fussent plus une troupe privilégiée. La plupart n'acceptèrent pas ce changement, restèrent ici à battre le pavé, attendant les événements, se mêlant aux groupes, soufflant la guerre et le combat, donnant leur assurance au peuple, lui communiquant l'esprit militaire. Une lettre écrite un an après par un de ces gardes françaises (depuis le général Hoche), adressée par lui à un journaliste, lettre fière, amère, irritée, peint à merveille cette jeunesse, l'esprit superbe qui était en elle, sa violente indignation contre tout obstacle. On dirait que la même plume écrivit en janvier 1792 l'éloquent *Adieu des gardes françaises aux sections de Paris*. Ces philippiques militaires sont pleines du génie colérique qui frappa le coup du 10 août.

Le matin, un de ces gardes françaises était sur la terrasse des

Feuillants avec la fameuse amazone liégeoise, Théroigne de Méricourt. Elle était armée et allait combattre; elle y alla en effet et s'y distingua jusqu'à mériter une couronne que lui décernèrent les vainqueurs. Il n'était encore que 7 ou 8 heures, une heure avant le combat. On amène sur la terrasse une fausse patrouille qu'on vient de saisir. C'étaient onze royalistes, armés d'espingoles, qui venaient de reconnaître les Champs-Élysées et tous les entours des Tuileries. Il se trouvait parmi eux plusieurs hommes très connus, très odieux, de violents écrivains royalistes désignés depuis longtemps à la haine publique, entre autres un abbé Boujon, auteur dramatique, et le journaliste Suleau, un jeune homme audacieux, l'un des plus furieux agents de l'aristocratie. Suleau et Théroigne se trouvèrent en face, la fureur et la fureur.

Suleau était personnellement haï de Théroigne, non seulement pour les plaisanteries dont il l'avait criblée dans les *Actes des apôtres*, mais pour avoir publié à Bruxelles un des journaux qui écrasèrent la révolution des Pays-Bas et de Liège, le *Tocsin des rois*. L'infortunée ville de Liège, unanimement française, et qui, tout entière, jusqu'au dernier homme, vota sa réunion à la France, avait été libre deux ans, et elle venait de retomber sous l'ignoble tyrannie d'un prêtre par la violence de l'Autriche. Théroigne, à ce moment décisif, n'avait pas manqué à sa patrie. Mais elle fut suivie de Paris à Liège, arrêtée en arrivant par les Autrichiens, spécialement comme coupable de l'attentat du 6 octobre contre la Reine de France, sœur de l'Autrichien Léopold. Menée à Vienne et relâchée à la longue, faute de preuves, elle revenait exaspérée, accusant surtout les agents de la Reine qui l'auraient suivie, livrée. Elle écrivait son aventure, allait l'imprimer, et déjà elle en avait lu quelques pages aux Jacobins. Le violent génie du 10 août était dans Théroigne. C'était une femme audacieuse, galante, mais non pas *une fille,* comme l'ont dit les royalistes; elle n'était nullement dégradée. Ses passions les plus connues furent justement pour des hommes fort étrangers à l'amour; la première pour un castrat italien qui la ruina; plus tard pour l'abstrait, le sec, le froid Sieyès,

pour le mathématicien Romme, Jacobin austère, gouverneur du jeune prince Strogonoff; Romme ne se faisait nullement scrupule de mener son élève chez la belle et éloquente Liégeoise. Le très honnête Pétion était ami de Théroigne. Toujours, quelque irrégulière que pût être sa vie personnelle, elle visa dans ses amitiés au plus haut, au plus austère, au plus pur; elle voulait dans les hommes ce qu'elle avait elle-même, le courage et la sincérité. Un de ses biographes les plus hostiles avoue qu'elle exprimait le plus profond dégoût pour l'immoralité de Mirabeau, pour son masque de Janus. Et elle ne montra pas moins d'antipathie pour celui de Robespierre, elle détestait son pharisaïsme. Cette franchise imprudente, qui la mena bientôt à la plus terrible aventure, avait éclaté en avril 1792. A cette époque où Robespierre se répandait en calomnies, en dénonciations sans preuves, elle dit fièrement, dans un café, « qu'elle lui retirait son estime ». La chose, contée le soir ironiquement par Collot d'Herbois aux Jacobins, jeta l'amazone dans un amusant accès de fureur. Elle était dans une tribune, au milieu des dévotes de Robespierre. Malgré les efforts qu'on faisait pour la retenir, elle sauta par-dessus la barrière qui séparait les tribunes de la salle, perça cette foule ennemie, demanda en vain la parole; on se boucha les oreilles, craignant d'ouïr quelque blasphème contre le dieu du temple; la pauvre Théroigne fut brutalement chassée, sans être entendue.

Cette insulte en présageait une autre, plus cruelle, dont elle fut frappée à mort. Après le 10 août et le 2 septembre, Théroigne (qu'on a mêlée sans la moindre preuve, et contre toute vraisemblance, à ce dernier événement) prit parti, avec sa violence ordinaire, pour le parti qui flétrissait les assassins de septembre. Elle était encore fort populaire, aimée, admirée de la foule pour son courage et sa beauté. Les montagnards imaginèrent un moyen de lui ôter ce prestige, de l'avilir par une des plus lâches violences qu'un homme puisse exercer sur une femme. Elle se promenait presque seule sur la terrasse des Feuillants; ils formèrent un groupe autour d'elle, le fermèrent tout à coup sur elle, la saisirent, lui levèrent

les jupes, et nue, sous les risées de la foule, la fouettèrent comme un enfant. Ses prières, ses cris, ses hurlements de désespoir, ne firent qu'augmenter les rires de cette foule cynique et cruelle. Lâchée enfin, l'infortunée continua ses hurlements; tuée par cette injure barbare dans sa dignité et dans son courage, elle avait perdu l'esprit. De 1793 jusqu'en 1817, pendant cette longue période de vingt-quatre années (toute une moitié de sa vie!), elle resta folle furieuse, hurlant comme au premier jour. C'était un spectacle à briser le cœur, de voir cette femme héroïque et charmante, tombée plus bas que la bête, heurtant ses barreaux, se déchirant elle-même et mangeant ses excréments. Les royalistes se sont complu à voir là une vengeance de Dieu sur celle dont la beauté fatale enivra la Révolution dans ses premiers jours; ils ont su un gré infini à la brutalité montagnarde de l'avoir brisée ainsi. Royalistes et Robespierristes, encore aujourd'hui, s'accordent à merveille, après l'avoir avilie vivante, pour avilir sa mémoire.

J'ai voulu donner d'ensemble cette destinée tragique. Voyons l'acte violent, coupable, par lequel Théroigne la mérita peut-être, au 10 août, cette destinée. Elle avait devant elle ce Suleau tant détesté, celui qu'elle envisageait comme le plus mortel ennemi de la Révolution, et en France, et aux Pays-Bas. C'était un homme dangereux, non par sa plume seulement, mais par son courage, par ses relations infiniment étendues, dans sa province et ailleurs. Montlosier conte que Suleau, dans un danger, lui disait :

« J'enverrai, au besoin, toute ma Picardie à votre secours. » Suleau, prodigieusement actif, se multipliait; on le rencontrait souvent déguisé. Lafayette, dès 1790, dit qu'on le trouva ainsi, sortant le soir de l'hôtel de l'archevêque de Bordeaux. Déguisé cette fois encore, armé, le matin même du 10 août, au moment de la plus violente fureur populaire, quand la foule, ivre d'avance du combat qu'elle allait livrer, ne cherchait qu'un ennemi, Suleau pris, dès lors était mort.

Desmoulins, Picard comme lui et son camarade au collège de Louis-le-Grand, avait eu comme une seconde vue de l'événement;

IMPRIMERIE NATIONALE.

il avait offert à Suleau de le cacher chez lui. Mais celui-ci croyait vaincre. Il tomba au piège avant le combat.

S'il périssait, du moins ce n'était pas Théroigne qui pouvait le mettre à mort. Les plaisanteries mêmes qu'il avait lancées contre elle auraient dû le protéger. Au point de vue chevaleresque, elle devait le défendre; au point de vue qui dominait alors, l'imitation farouche des républicains de l'antiquité, elle devait frapper l'ennemi public, quoiqu'il fût son ennemi. Un commissaire, monté sur un tréteau, essayait de calmer la foule; Théroigne le renversa, le remplaça, parla contre Suleau. Deux cents hommes de garde nationale défendaient les prisonniers; on obtint de la section un ordre de cesser toute résistance. Appelés un à un, ils furent égorgés par la foule. Suleau montra, dit-on, beaucoup de courage, arracha un sabre aux égorgeurs, essaya de se faire jour. Pour mieux orner le récit, on suppose que la virago (petite et fort délicate, malgré son ardente énergie) aurait sabré de sa main cet homme de grande taille, d'une vigueur et d'une force décuplées par le désespoir. D'autres disent que ce fut le garde française qui donnait le bras à Théroigne qui porta le premier coup.

Ce massacre, exécuté à la place Vendôme, devant la porte des Feuillants et comme sous les yeux de l'Assemblée, constata d'une manière terrible l'impuissance de celle-ci. Par deux fois elle déclara les prisonniers sous la sauvegarde de la loi, et l'on n'en tint compte. Un fatal précédent s'établit, un préjugé effroyable, à savoir, que le passant, le premier venu, pouvait, en dépit des autorités nommées par le peuple, représenter le peuple souverain en sa fonction la plus délicate, la justice. Cette justice de combat, faite au moment de la bataille par l'ennemi sur l'ennemi, va se reproduire dans un mois, aux jours de septembre, sur des prisonniers désarmés.

L'Assemblée était en cause non moins que la royauté. La majorité, qui venait d'innocenter Lafayette, avait par cela même dans l'esprit du peuple perdu l'Assemblée elle-même. Les Girondins, il est vrai, par l'organe de Brissot, avaient attaqué le général et

pouvaient se laver les mains de l'étrange absolution. Mais il était trop manifeste qu'ils croyaient encore pouvoir se servir de la royauté; ennemis ou non de Lafayette, ils lui ressemblaient en ceci : républicains de principes comme lui, mais, comme lui, royalistes de politique, de situation, ils n'en différaient guère que sur la longueur du sursis qu'ils auraient accordé à l'institution royale. Rien n'indique qu'ils aient eu avec la cour le moindre rapport direct. La fameuse consultation donnée, dit-on, au Roi par Vergniaud et copiée docilement par tous les historiens n'est qu'une fiction maladroite. Quelque étourdis qu'aient pu être les Girondins, jamais ils n'auraient donné un tel acte écrit contre eux-mêmes. Et à qui ? A cette cour qui, dans les élections et partout, leur préférait sans difficulté les plus violents Jacobins. C'est une chose très certaine que nous avons affirmée et que nous répéterons : jusqu'au 10 août, la cour, en toute occasion, ne vit nul ennemi plus dangereux que les Girondins. Elle se serait fiée à Danton bien plus qu'à Vergniaud. Vergniaud, Brissot, Roland, Guadet, furent pour elle l'objet d'une haine bien autrement profonde. Ils lui semblaient près du pouvoir et capables de le garder. Elle eût préféré cent fois le triomphe passager des violents à la victoire des modérés, qui, dans un délai fort court, pouvait fonder la république.

Les Girondins ne parurent pas à l'Assemblée dans la nuit du 10 août. Elle avait commencé à se réunir vers minuit et demi, au bruit du tocsin. Les quelques députés qui vinrent étaient des Feuillants, et ils vinrent pour sauver la royauté; on le voit au choix de leur président; ce fut le Feuillant Pastoret. Ledit Pastoret s'éclipsa : ils prirent alors un député inconnu pour les présider. Où donc étaient Brissot, Vergniaud, la pensée de la Gironde, sa grande, sa puissante voix ? Où étaient-ils ? Que pensaient-ils ?

Ils attendaient et se réservaient. — Chose peu étonnante, au reste, quand on voit l'hésitation des acteurs connus de tous les partis. Robespierre s'abstint dans cette nuit, tout aussi bien que Vergniaud.

Évidemment les Girondins se réservaient le rôle de médiateurs;

ils attendaient que la cour éperdue, au bruit de la fusillade, vînt se jeter dans leurs bras.

La très peu nombreuse Assemblée qui siégea la nuit, dans l'absence des grands chefs d'opinions, montra beaucoup de prudence. Elle évita, par-dessus tout, le piège qu'on lui tendait en l'appelant au château. Quelques membres proposèrent que le Roi vînt plutôt se réunir à l'Assemblée. La discussion, souvent interrompue, traîna jusqu'au matin; les Girondins, rougissant à la longue de leur absence dans un tel moment, apparurent enfin; à 7 heures, Vergniaud occupa le fauteuil.

Et ce fut pour être obligé de saluer la formidable puissance qui s'était formée cette nuit, puissance inconnue, mystérieuse, au matin lancée du volcan, comme pour écraser l'Assemblée : la Commune du 10 août.

Un substitut du procureur de la Commune (ne serait-ce pas Danton? il avait alors ce titre) entra avec deux officiers municipaux et notifia, sans préface, à l'Assemblée nationale, que le peuple souverain, réuni en sections, avait nommé des commissaires, *qu'ils exerçaient tous les pouvoirs,* et que, pour leur coup d'essai, ils avaient pris un arrêté pour suspendre le conseil général de la Commune.

Un membre de l'Assemblée proposa d'annuler tout, les commissaires et l'arrêté. Mais, à l'instant, un autre membre dit prudemment qu'insinuation valait mieux que violence, qu'en ce danger, il était imprudent d'écarter des hommes utiles, qu'en tout cas, il fallait attendre des éclaircissements ultérieurs. — L'Assemblée résolut d'attendre, ce qui était le plus facile. Entre la victoire du royalisme et celle de l'anarchie, entre le château et la Commune, menacée également des deux parts d'être dévorée, elle ménagea l'inconnu et garda devant le sphinx un silence de terreur.

Et à ce moment même où elle n'osait plus agir ni prendre parti, par une contradiction étrange, la circonstance venait en quelque sorte réclamer d'elle la force qu'elle n'avait plus.

C'est à ce moment qu'on lui demanda de protéger Suleau et

les autres prisonniers; elle essaya de le faire et vit son autorité méconnue (8 heures). A ce moment encore on lui annonça que le Roi voulait se retirer dans son sein. Elle répondit froidement « que la constitution lui en laissait la faculté ». On demandait que la garde du Roi pût entrer; on craignait qu'elle ne fût massacrée, si elle restait aux portes. Mais l'Assemblée, en la recevant, avait à craindre de faire de sa propre salle un champ de bataille; elle s'attacha à la lettre de la loi, qui lui défendait de délibérer au milieu des baïonnettes; elle fit semblant de croire que cette garde venait là pour protéger l'Assemblée et déclara « qu'elle ne voulait de garde que l'amour du peuple ».

Nous n'avons point raconté dans le chapitre précédent, où nous expliquions la bataille, le voyage du Roi pour aller à l'Assemblée. Ce voyage n'était pas long; mais on pouvait le croire infiniment dangereux dans l'état d'irritation où était la foule; à tort : il n'eut d'autre résultat que de prouver que la vie du Roi ni même celle de la Reine n'étaient nullement en péril.

Au départ, le Roi probablement n'était pas sans inquiétude. Il ôta son chapeau où était un plumet blanc et s'en mit un qu'il prit à un garde national. Les Tuileries étaient solitaires et silencieuses, déjà jonchées de feuilles sèches, bien avant le temps ordinaire; le Roi en fit la remarque : « Elles tombent cette année de bonne heure. » Manuel avait imprimé que la royauté n'irait que jusqu'à la chute des feuilles.

A mesure qu'on approchait de la terrasse des Feuillants, on apercevait une foule d'hommes et de femmes fort animés. A 25 pas environ de la terrasse, une députation de l'Assemblée vint recevoir le Roi; les députés l'environnèrent; mais cette escorte ne suffisait pas pour tenir en respect quelques-uns des plus violents. Un homme, du haut de la terrasse, brandissait une perche de 8 ou 10 pieds : « Non! non! criait-il, ils n'entreront pas, ils sont cause de tous nos malheurs... Il faut que cela finisse! A bas! à bas! » Rœderer harangua la foule; et quant à l'homme à la perche qui ne voulait pas se taire, il la lui arracha des mains et la jeta au

jardin, sans autre cérémonie; l'homme resta stupéfait et ne dit plus rien.

Après un moment d'embarras causé par l'encombrement, la famille royale arrivant au passage même qui menait à l'Assemblée, un garde national provençal dit au Roi, avec l'accent original du Midi : « Sire, n'ayez pas peur, nous sommes de bonnes gens; mais nous ne voulons pas qu'on nous trahisse davantage. Soyez un bon citoyen, Sire... Et surtout n'oubliez pas de chasser vos calotins du château... »

Un autre garde national (quelques-uns disent que c'était l'homme même à la longue perche, qui semblait si furieux) s'émut de voir le dauphin, pressé de la foule, à ce passage si étroit; il le prit dans ses bras et l'alla poser sur le bureau des secrétaires. Tout le monde applaudissait.

Le Roi et la famille royale s'étaient assis sur les sièges peu élevés qu'occupaient ordinairement les ministres. Il dit à l'Assemblée : « Je suis venu ici pour éviter un grand crime... » — Parole injuste et dure que rien ne justifiait. La foule avait envahi, le 20 juin, les Tuileries, sans péril pour Louis XVI, et le 10 août même, rien n'annonce que personne en ait voulu à ses jours ni même à ceux de la Reine.

Le président Vergniaud ayant répondu que l'Assemblée « avait juré de mourir en soutenant les droits du peuple et les autorités constituées », le Roi monta et vint s'asseoir à côté de lui. Mais un membre fit observer que la constitution défendait de délibérer en présence du Roi. L'Assemblée désigna alors la loge du logographe, qui n'était séparée de la salle que par une grille en fer et se trouvait au niveau des rangs élevés de l'Assemblée. Le Roi y passa avec sa famille; il s'y plaça sur le devant, indifférent, impassible; la Reine, un peu sur le côté, pouvait cacher à cette place la terrible anxiété où la mettait le combat. On entendait à ce moment la meurtrière fusillade qui jeta d'abord par terre tant d'hommes du peuple et fit croire aux gentilshommes qu'il ne s'agissait plus que de marcher sur l'Assemblée, de la disperser, d'emmener le Roi.

La Reine ne disait pas un mot, ses lèvres étaient serrées, dit un témoin oculaire (M. David, depuis consul et député); ses yeux étaient ardents et secs, ses joues enflammées, ses mains fermées sur ses genoux. Elle combattait du cœur, et nul sans doute de ceux qui se faisaient tuer au château ne porta dans la bataille une passion plus acharnée.

De cette loge, de cette salle du Manège, fort légèrement construite, on entendait tous les bruits. A la première fusillade succéda un grand silence; puis à 9 heures, 9 heures et demie, les quelques coups de canon tirés par les Marseillais, toutes les vitres vibrèrent. Quelques-uns crurent que des boulets passaient pardessus la salle. L'Assemblée était très digne, dans une calme et ferme attitude. Elle la conserva, malgré deux paniques. Un moment, la fusillade, très rapprochée, fit croire aux tribunes que les Suisses étaient vainqueurs, qu'ils venaient envahir la salle et disperser l'Assemblée. Tous les assistants criaient aux députés : « Voilà les Suisses, nous ne vous quittons pas; nous périrons avec vous. » Un officier de la garde nationale était à la barre et disait : « Nous sommes forcés. » Députés, tribunes, assistants, gardes nationaux, tous, jusqu'aux jeunes secrétaires placés à côté du Roi, se levèrent d'un mouvement héroïque et jurèrent de mourir pour la liberté... Contre qui un tel serment, sinon contre le Roi même, qu'alors on croyait vainqueur? Jamais son isolement ne ressortit davantage. La situation à ce moment se révélait tout entière : d'un côté, l'Assemblée, le peuple, d'autre part, le Roi... En face, la France et l'ennemi.

Une autre panique eut lieu, mais dans l'autre sens. Ce fut la victoire du peuple, les craintes de l'Assemblée pour la sûreté du Roi. On eut un moment l'idée que les vainqueurs, dans leur furie, pourraient venir frapper en lui le chef de ces Suisses, de ces nobles, qui avaient fait un si grand carnage du peuple. On arracha la grille qui séparait de la salle la loge du logographe, afin que la famille royale pût, au besoin, se réfugier dans le sanctuaire national. Plusieurs députés y travaillèrent : le Roi s'y

employa lui-même avec sa force peu commune et son bras de serrurier.

Le procureur du département, Rœderer, vint annoncer bientôt que le château était forcé. — Une décharge de canon se fit entendre peu après; c'était le faubourg Saint-Marceau qui, du pont de la Concorde, tirait sur les Suisses fugitifs. — *Et c'est alors seulement,* tard, trop tard en vérité, que le Roi, ayant perdu toute espérance, fit savoir au président qu'il avait donné aux Suisses l'ordre de ne point tirer et d'aller à leurs casernes.

Quoique l'Assemblée eût manifesté si vivement la crainte que le Roi ne vainquît, la victoire de l'insurrection, accomplie sans elle, parut l'abattre et l'annuler. Elle transférait en réalité le pouvoir de fait à une puissance nouvelle, la Commune, à qui l'on faisait honneur de la victoire. Quand on proposa à l'Assemblée de nommer un commandant de la garde nationale, elle renvoya ce choix à la toute-puissante Commune. Puis, des combattants apportant des bijoux pris aux Tuileries, l'Assemblée déclina cette responsabilité, sous le prétexte qu'elle n'avait aucun lieu où les garder. Elle les envoya encore à la Commune.

L'Assemblée semblait avoir le sentiment que le peuple se défiait d'elle. Par deux fois, suivant l'élan du dehors, et voulant rassurer la foule, les députés se levèrent et répétèrent le serment : « Vivre libre ou mourir. » Ils y joignirent une adresse, mais fort générale et vague, où l'on conseillait au peuple *de respecter les Droits de l'homme.*

Guadet était au fauteuil et répondait comme il pouvait aux députations diverses qui se succédaient à la barre. C'était une section qui venait sommer l'Assemblée de jurer qu'elle sauverait l'Empire; l'Assemblée jurait. C'était la Commune qui venait signifier qu'elle avait donné le commandement à Santerre et présentait son vœu pour la déchéance du Roi. Puis un groupe d'inconnus venait déclarer qu'il fallait faire justice de la grande trahison : « Le feu est aux Tuileries, disaient-ils, et nous ne l'arrêterons qu'après que la vengeance du peuple sera satisfaite... Il nous

faut la déchéance. » Ils le firent comme ils le disaient, repoussant les pompiers à coups de fusil. 900 toises de bâtiments étaient en feu.

L'Assemblée se sentait glisser sur la pente. Elle voulut enrayer. Enrayer ! mais avec quoi ? Avec la royauté même. Pour arrêter sa chute, elle prit justement le poids fatal qui devait la précipiter.

Vergniaud rentra, l'air abattu, pour donner à l'Assemblée l'avis de la commission extraordinaire qu'elle avait créée exprès. Le grand orateur souffrait de ne reconnaître la confiance du Roi réfugié dans l'Assemblée que par une mesure rigoureuse. La chose semblait dure, inhospitalière. « Je m'en rapporte, dit-il, à la douleur dont vous êtes pénétrés, pour juger s'il importe au salut de la patrie que vous adoptiez cette mesure sur-le-champ. Je demande la suspension du pouvoir exécutif, un décret pour la nomination du gouverneur du prince royal. Une Convention prononcera sur les mesures ultérieures... Le Roi sera logé au Luxembourg. Les ministres seront nommés par l'Assemblée nationale. »

A ce moment même, le peuple revint obstiné, frappa à la porte. « La déchéance ! la déchéance ! » c'était encore le cri de nouveaux pétitionnaires.

A quoi Vergniaud répondit que l'Assemblée avait fait tout ce que ses pouvoirs lui permettaient de faire, que c'était à la Convention de prononcer sur la déchéance.

Ils s'en allèrent en silence, mais non satisfaits. L'Assemblée, tout en disant qu'elle ne décidait rien, n'allait-elle pas préjuger audacieusement l'avenir, par la nomination d'un gouverneur de l'héritier du trône, lorsqu'il restait incertain s'il y aurait un trône encore ?

Loger le Roi au Luxembourg ! au lieu de Paris d'où il est le plus facile d'échapper dans la campagne !..... Qui ne sait que le Luxembourg est assis sur les catacombes, et que, par vingt souterrains, il pouvait remettre la royauté sur le chemin de Varennes ? C'est ce qu'une section vint très justement représenter à l'Assemblée.

Celle-ci, quoi qu'elle pût faire, n'allait plus pouvoir marcher qu'à la suite de la Commune. Aux ministres girondins qu'elle rétablit elle ajouta comme ministre de la justice l'homme de la Commune, Danton. Elle vota que les communes auraient droit de faire partout des visites domiciliaires pour savoir si les suspects n'avaient pas des armes cachées. C'était armer la nouvelle puissance, dont on se défiait tant tout à l'heure, d'une inquisition sans bornes.

Il était 3 heures de nuit. En cette séance de vingt-sept heures, l'Assemblée vaincue, près de la royauté vaincue, en réalité avait abdiqué.

Cette éclipse du premier pouvoir de l'État, du seul, après tout, qui fût reconnu de la France, était effrayante dans la situation. Le combat n'avait pas fini; il durait encore dans les cœurs, ils restaient gonflés de vengeance. Le soir du 10, on avait en hâte jeté au cimetière de la Madeleine les cadavres des sept cents Suisses qui avaient été tués. Mais le nombre des morts était bien plus grand du côté des insurgés. Les Suisses généralement avaient tiré derrière de bonnes murailles; les autres n'avaient eu que leurs poitrines pour parer les coups; onze cents insurgés avaient péri; beaucoup d'entre eux, gens mariés, pauvres pères de famille, que les extrêmes misères avaient poussés au combat, qui, entre une femme désespérée et des enfants affamés, avaient préféré la mort. Des tombereaux les ramassaient, les ramenaient dans leurs quartiers, et là on les étalait pour les reconnaître. Chaque fois qu'une de ces lugubres voitures, couverte, mais reconnaissable à la longue traînée de sang qu'elle laissait derrière elle, chaque fois qu'elle entrait au faubourg, la foule l'entourait, muette, haletante, la foule des femmes qui attendaient dans une horrible anxiété. Et puis à mesure éclataient, avec une étrange variété d'incidents les plus pathétiques, les sanglots du désespoir. Nulle scène de ce genre n'avait lieu sans jeter dans l'âme des spectateurs un nouveau levain de vengeance; des jeunes gens reprenaient la pique, rentraient dans Paris pour tuer... Qui tuer, où et comment? C'était

toute la question. Ils allaient à l'Abbaye, où étaient les officiers suisses. Ils allaient à l'Assemblée nationale, où cent cinquante soldats suisses avaient trouvé un asile. On avait beau leur expliquer que ces soldats avaient tiré malgré eux, que d'autres avaient tiré en l'air, que d'autres enfin, ceux par exemple qu'on amena de Versailles, étaient même absents à l'heure du combat. Ils venaient aveugles et sourds, l'oreille pleine de sanglots des veuves, les yeux pleins de la rouge vision de tombereaux combles de sang. Ils ne voulaient que du sang et heurtaient leurs têtes aux portes.

La Commune, sortie de la fureur du 10 août, n'était pas pour s'opposer à ces mouvements de vengeance. Elle prit, le matin du 11, une mesure vraiment sinistre. La prison de l'Abbaye, qui renfermait les officiers suisses, était fortement menacée, entourée de rassemblements; malgré l'Assemblée nationale, qui, pour sauver les soldats, les envoyait au palais Bourbon, la Commune décida qu'ils iraient à l'Abbaye. Et cela fut fait.

Il y avait dans cette Commune des éléments très divers. Une partie, la meilleure, étaient des hommes simples, grossiers, naïvement colériques, qui n'étaient pas incapables de sentiments généreux; malheureusement ils suivirent jusqu'au bout la pensée brutale et stupide : *En finir avec l'ennemi.* Mais le meurtre ne finit rien. Les autres étaient des fanatiques, fanatiques d'abstractions, géomètres politiques, prêts à rogner par le fer ce qui dépassait la ligne précise du contour qu'ils s'étaient tracé au compas. Enfin, et c'était le pire élément, il y avait des bavards, des harangueurs étourdiment sanguinaires (de ce genre était Tallien), il y avait de méchants petits scribes, natures basses et aigres, irrémédiablement mauvaises, sans mélange et sans retour, parce qu'elles étaient légères, sèches, vides, de nulle consistance. Ces fouines, à museau pointu, propre à tremper dans le sang, se caractérisent par deux noms : l'un, Chaumette, étudiant en médecine et journaliste; l'autre, Hébert, vendeur de contremarques à la porte des spectacles, qui rimait des chansonnettes, avant de devenir horriblement célèbre sous le nom de père Duchêne.

Ces scribes furent tout d'abord la cheville ouvrière de la Commune. Du 11 août au 2 septembre, elle appela dans son sein le scribe des scribes, le fol des fols, Marat, Robespierre. Tous deux sortirent de leurs trous et siégèrent à la Commune.

Le matin du 11, la Commune envoya à l'Assemblée deux de ses membres lettrés, Hébert et Léonard Bourdon, un régent, pédant furieux, qui fonda une pension selon les institutions de Lycurgue. En allant, ils ne purent se dispenser de monter chez le maire, Pétion, qui était encore au lit. Ils trouvèrent là Brissot, qui vint à eux, tout ému : « Quelle est donc cette fureur? dit-il. Quoi! les massacres ne finiront pas? » Pétion parla dans le même sens. Hébert et Bourdon haussèrent les épaules et s'en allèrent sans rien dire. Ils ont depuis accusé cette faiblesse de Pétion et de Brissot, cette sensibilité coupable, pour les conduire à la mort.

La Commune, sans doute sur leur avis, sentant combien Pétion pouvait être embarrassant dans les grandes mesures de haute politique qu'elle se proposait de prendre, fit savoir à l'Assemblée que, dans sa tendre inquiétude pour la vie si précieuse de ce bon maire de Paris, de ce père du peuple, etc., dans la crainte qu'il ne tombât sous le poignard royaliste, elle avait mis à ses côtés deux agents pour le suivre partout, sans le perdre de vue, et le garder jour et nuit.

Cette violence hypocrite contrastait avec la sensibilité naïvement exaltée que montrait partout le peuple. Malheureusement sa sensibilité se trahissait par deux effets tout contraires.

Les uns, émus de pitié pour les familles en deuil, pour ce grand désastre privé et public, voulaient justice et vengeance, une punition exemplaire; si la loi ne la faisait pas, ils allaient la faire eux-mêmes.

Les autres, émus d'intérêt pour des hommes désarmés, qui, fussent-ils coupables, ne devaient, après tout, être frappés que par la loi, voulaient à tout prix sauver leurs ennemis, sauver l'humanité, l'honneur de la France.

Ces mouvements contradictoires de sensibilité, ici humaine, là

furieuse, se trouvèrent plus d'une fois, chose bizarre, dans les mêmes personnes. Les tribunes de l'Assemblée étaient pleines d'hommes hors d'eux-mêmes, qui étaient venus tout exprès pour obtenir des lois de sang. Les Suisses étaient là tremblants daus les bâtiments des Feuillants, et la foule aux tribunes, aux cours, dans les rues voisines, attendant sa proie. Un député fit remarquer que ces infortunés Suisses n'avaient pas mangé depuis trente heures; les tribunes furent émues. Un brave homme vint à la barre et dit qu'il priait les tribunes de l'aider à sauver les Suisses, de venir avec lui pour faire entendre raison à la foule du dehors. Tous le suivirent; ils arrachèrent des mains du peuple plusieurs Suisses qu'il tenait déjà, rentrèrent avec ces malheureux; ce fut la scène la plus extraordinaire et la plus attendrissante; les victimes se jetèrent dans les bras de ceux qui naguère demandaient leur mort et qui les avaient délivrées; les Suisses levaient les mains au ciel, faisaient serment à la cause du peuple et se donnaient à la France.

Le ministre de la justice, Danton, se montra très digne de sa position nouvelle, en se portant pour défenseur des droits de l'humanité. Il exprima devant l'Assemblée nationale une pensée de sévérité magnanime qui était au cœur des vrais vainqueurs du 10 août : « Où commence l'action de la justice, là doivent cesser les vengeances populaires. Je prends, devant l'Assemblée nationale, l'engagement de protéger les hommes qui sont dans son enceinte; je marcherai à leur tête et je réponds d'eux. »

La justice, c'était en effet le seul remède à la vengeance. Il y avait là toute une population exaspérée de ses pertes. Si la robe de César, montrée aux Romains, fut un signal de massacre, qu'était-ce de la robe du peuple, de la chemise sanglante des victimes du 10 août, partout reproduite et multipliée, partout étalée aux yeux indignés, avec la légende terrible de la trahison des Suisses, et ce mot des honnêtes fédérés bretons qui courait partout : « Nous avions encore la bouche à leur joue... ils nous ont assassinés!... »

Ceux que l'on accusait ainsi étaient-ils regardés du peuple comme des prisonniers ordinaires ou comme des criminels? Après la victoire, après la bataille, le danger passé, le vainqueur prend pour les prisonniers un sentiment de clémence; mais la bataille durait. Le grand parti royaliste, quelque coup qu'il eût reçu, restait tout entier. Aux royalistes purs il fallait joindre la masse des royalistes constitutionnels, les vingt mille bourgeois qui avaient signé la protestation contre le 20 juin et s'étaient ainsi compromis pour le Roi sans retour. Personne, même après le 10 août, ne voyait bien nettement à qui, en dernier lieu, resterait l'avantage. Le 10, beaucoup avaient eu peur de ne pas être vus avec les vainqueurs. Le 11, beaucoup avaient peur d'être obligés de garder le Roi. Santerre, le nouveau commandant de la garde nationale, ne trouvait nulle obéissance; deux adjudants refusèrent positivement d'aller garder le Roi aux Feuillants. Santerre fut obligé d'avouer à la Commune « que la diversité des opinions faisait qu'il avait peu de force ». Et en même temps un député, Thuriot, vint déclarer qu'il avait connaissance d'un projet pour enlever la famille royale.

La Commune, par l'organe de son procureur, Manuel, déclara à l'Assemblée que si l'on mettait le Roi au Luxembourg ou, comme on voulait encore, au ministère de la justice, elle n'en répondait plus. L'Assemblée lui donna le soin de choisir le lieu, et elle choisit le Temple, donjon isolé, vieille tour, dont on refit le fossé. Cette tour, basse, forte, sombre, lugubre, était l'ancien trésor de l'ordre des Templiers. C'était, depuis longtemps, un lieu délabré, à peu près abandonné. Lieu marqué d'une bizarre fatalité historique. La royauté y brisa le moyen âge par la main de Philippe le Bel. Et elle-même y revint brisée avec Louis XVI. Cette laide tour, dont on ne savait guère le sens ni l'ancienne destination, se trouvait là tout étrange, comme un hibou au grand soleil, dans un quartier fort populeux. C'était, comme aujourd'hui du reste, un quartier d'industrie pauvre, de commerce misérable, de revendeurs, de brocanteurs, de petits métiers exercés par des

fabricants ouvriers eux-mêmes. L'enclos du Temple s'était d'autant plus aisément peuplé de ces petites industries qu'il recevait les ouvriers sans patente, non autorisés, qui, sous l'abri de l'antique privilège du lieu, vendaient librement aux pauvres du mauvais, du vieux, tellement quellement rajusté. Cet enclos, par un effet de ce triste privilège, avait aussi servi d'asile aux banqueroutiers effrontés, qui, selon la loi énergique du moyen âge, payaient leurs dettes sans argent, *en prenant le bonnet vert et frappant du cul sur la pierre.* Chute rapide et cruelle. Louis XVI, encore Roi le 10, s'il demeurait au Luxembourg, résidence ordinaire des princes, — prisonnier avoué le 11, s'il était mis sous la clef du ministère de la justice, — semblait au Temple le captif de la faillite royale et le banqueroutier de la monarchie.

Louis XVI était un otage; sa vie importait à la France. Il semblait en sûreté. Tous alors, même les plus violents, auraient défendu une tête si précieuse. La vengeance populaire, arrêtée de ce côté, se retournait d'autant plus furieuse contre les autres prisonniers. Le seul moyen peut-être qui restât de les soustraire à un massacre indistinct, c'était de les présenter comme prisonniers de guerre, de les soumettre à un jugement militaire qui frapperait uniquement ceux qui avaient commandé, sauverait la foule de ceux qui n'avaient fait qu'obéir. Un ancien militaire, le député Lacroix, proposa à l'Assemblée de faire nommer, par le commandant de la garde nationale, une cour martiale qui jugerait sans désemparer les Suisses, officiers et soldats. La part principale que les fédérés, Marseillais, Bretons, presque tous anciens soldats, avaient eue à la victoire, aurait, sans nul doute, obligé de prendre les juges surtout parmi eux. Ces militaires se seraient montrés plus indulgents, pour un délit militaire, que des juges populaires, tirés d'une foule ivre de vengeance. Ceci n'est point une supposition, mais une induction légitime. La plupart des fédérés de Marseille, loin de partager la fureur commune, déclarèrent qu'ils ne considéraient plus les vaincus comme ennemis, demandèrent à l'Assemblée la permission d'escorter les Suisses et de leur faire

un rempart de leur corps. Soldats, ils comprenaient bien mieux la vraie position du soldat, l'inexorable nécessité de la discipline qui avait pesé sur ces Suisses et les avait rendus coupables malgré eux.

Lacroix, qui donna ce conseil, violent en apparence, humain en réalité, de faire juger immédiatement les vaincus par une cour martiale, était un homme trop secondaire pour que nous ne cherchions pas plus haut à qui appartient l'initiative réelle de cette grande mesure. Lacroix était alors dans les rangs de la Gironde, mais déjà, et de plus en plus, uni d'esprit à Danton. Ce qu'ils avaient de commun, c'était la facilité de caractère, l'amour de la vie, du plaisir; tous deux étaient des hommes d'énergie, et, sous des formes âpres, violentes, nullement ennemis de l'humanité. Je ne crois pas que la proposition ait été inspirée par les Girondins, qui n'aimaient point les formes militaires. Les montagnards, en général, ne les aimaient pas davantage, Robespierre pas plus que Brissot. Je serais porté à croire que Lacroix exprimait la pensée de Danton.

Ce qui ferait supposer que cette mesure eût épargné le sang, c'est que la Commune la repoussa. Placée au centre même de la fermentation populaire, loin de calmer l'esprit de vengeance, elle allait toujours l'irritant. Elle n'osait dire nettement qu'elle craignait de trouver les fédérés militaires trop généreux pour les vaincus; le 13, elle demanda seulement qu'au lieu de cour martiale, on créât un tribunal, *formé en partie de fédérés, en partie de sectionnaires parisiens.* — Le 15, elle s'enhardit, ne parla plus de fédérés, demanda que le jugement se fît *par des commissaires pris dans chaque section.* Ceux qu'on choisissait dans un tel moment ne pouvaient guère manquer d'être les plus violents des sections, et probablement les membres mêmes de la Commune. En d'autres termes, la Commune priait l'Assemblée de charger la Commune même de juger à mort tous ceux qu'on avait arrêtés et ceux qu'on arrêterait. Quelle limite dans cette route? On ne pouvait le prévoir. Dès le 12, une bande de pétitionnaires était venue sur les bancs

mêmes de l'Assemblée nationale désigner un député comme traître et demander qu'on le mît en accusation.

Rien n'étonne de la Commune, quand on sait l'étrange oracle qu'elle commençait à consulter. Le 10 au soir, une troupe effroyable de gens ivres et de polissons avaient, à grand bruit, apporté à l'Hôtel de Ville l'homme des ténèbres, l'exhumé, le ressuscité, le martyr et le prophète, *le divin* Marat. C'était le vainqueur du 10 août, disaient-ils. Ils l'avaient promené triomphalement dans Paris, sans que sa modestie y fît résistance. Ils l'apportèrent sur les bras, couronné de lauriers, et le jetèrent là, au milieu du grand conseil de la Commune. Plusieurs rirent; beaucoup frémirent; tous furent entraînés. Lui seul il n'avait aucun doute, ni hésitation ni scrupule. La terrible sécurité d'un fol qui ne sait rien, ni des obstacles du monde, ni de ceux de la conscience, reluisait en sa personne. Son front jaune, son vaste *rictus* de crapaud souriait effroyablement sous sa couronne de laurier. Dès ce jour, il fut assidu à la Commune, quoiqu'il n'en fût pas membre, y parla toujours plus haut. Les politiques eurent à songer s'ils suivraient jusqu'au bout un aliéné. Mais comment, devant cette foule furieuse, oser contredire Marat? Danton ne l'eût pas osé; seulement il venait peu à la Commune. Robespierre, qui y siégeait, l'osait encore moins. La chose lui dut coûter. La Commune prit plusieurs décisions vraiment étonnantes, celle-ci entre autres, évidemment dictée par Marat : « Que désormais les presses des empoisonneurs royalistes seraient confisquées, adjugées aux imprimeurs patriotes. » Avant même que ce bel arrêt fût rendu, Marat l'avait exécuté. Il avait été tout droit à l'imprimerie royale, déclarant que les presses et les caractères de cet établissement appartenaient au premier, au plus grand des journalistes, et, ne s'en tenant point aux paroles, il avait, par droit de conquête, pris telle presse et tel caractère, emporté le tout chez lui.

L'Assemblée avait donc à décider si elle remettrait à cette Commune, ainsi gouvernée, le glaive de la justice nationale. . . . . Quelle serait cette justice? Les uns voulaient un tribunal vengeur,

rapide, expéditif. Marat préférait un massacre. Cette idée, loin de rien coûter à sa philanthropie, en était, disait-il, le signe : « On me conteste, disait-il, le titre de philanthrope... Ah! quelle injustice! Qui ne voit que je veux couper un petit nombre de têtes pour en sauver un grand nombre?... » Il variait sur ce petit nombre; dans les derniers temps de sa vie, il s'était arrêté, je ne sais pourquoi, au chiffre minime, en vérité, de deux cent soixante treize mille!

Le tribunal de vengeance pouvait éviter le massacre. La Commune, par la voix de Robespierre, en demanda à l'Assemblée la création immédiate. Présentée avec des formes adoucies, des ménagements insidieux, mêlés de menaces, la proposition fut reçue dans un grand silence. Un seul député (Chabot) se leva pour l'appuyer. Et pourtant elle passa. On espéra éluder la proposition dans l'application; on la décréta en principe.

Dès ce moment, d'heure en heure, des pétitions menaçantes vinrent exiger l'exécution du décret rendu. En une soirée, trois députations de la Commune se succédèrent à la barre. La troisième alla jusqu'à dire : « Si vous ne décidez rien, nous allons attendre. »

Le 17, une nouvelle députation vint dire : « Le peuple est las de n'être pas vengé; craignez qu'il ne se fasse justice. Ce soir, à minuit, le tocsin sonnera. Il faut un tribunal criminel aux Tuileries, un juge par chaque section. Louis XVI et Antoinette voulaient du sang; qu'ils voient couler celui de leurs satellites. »

A cette violence brutale, le Jacobin Choudieu, Thuriot, ami de Danton, répondirent par les plus nobles paroles. Le premier dit : « Ceux qui viennent crier ici ne sont pas les amis du peuple; ce sont ses flatteurs... On veut une inquisition; j'y résisterai jusqu'à la mort... »

Et Thuriot, un mot sublime : « La Révolution n'est pas seulement à la France; nous en sommes comptables à l'humanité. »

A ce moment entrent les sectionnaires que la Commune chargeait de former les jurys. L'un d'eux : « Vous êtes comme dans les

ténèbres sur ce qui se passe. Si, avant deux ou trois heures, le directeur du jury n'est pas nommé, si les jurés ne sont pas en état d'agir, de grands malheurs se promèneront dans Paris. »

L'Assemblée obéit sur l'heure. Elle vota la création d'un tribunal extraordinaire. Toutefois avec une précaution, l'élection à deux degrés, comme pour les députés; le peuple nommait un électeur par section et ces électeurs nommaient les juges.

Les noirs nuages du dehors, l'orage de la frontière, couvraient, il faut le dire, l'intérieur comme d'un voile noir; de moins en moins on distinguait l'image de la justice. Des lettres arrivaient, comme autant de cris des villes frontières, comme les coups du canon d'alarme que tirait de moment en moment le vaisseau national qui semblait sombrer sous voiles. C'était Thionville, c'était Sarrelouis, qui criaient à l'Assemblée. La première disait qu'abandonnée de la France, elle se ferait sauter avant que d'ouvrir ses portes. Les Prussiens étaient partis de Coblentz le 30 juillet, avec un corps magnifique de cavalerie d'émigrés, quatre-vingt-dix escadrons. Le 18 août, les Prussiens opérèrent leur jonction avec le général autrichien Clairfayt. L'armée combinée, forte de cent mille hommes, investit Longwy le 20 août.

Et quelle défense à l'intérieur? Merlin (de Thionville) dit dans l'Assemblée qu'au comité de surveillance il y avait quatre cents lettres, *prouvant que le plan et l'époque de l'invasion étaient dès longtemps connus à Paris*. En réalité, la Reine et beaucoup de royalistes avaient l'itinéraire de l'ennemi, le regardaient marcher sur la carte et le suivaient jour par jour.

Lafayette semblait ne voir d'ennemis que les Jacobins. Par une adresse, il appelait son armée à rétablir la constitution, défaire le 10 août, rétablir le Roi. Ceci équivalait à mettre l'étranger à Paris. Il n'y a aucun exemple d'une telle infatuation. Heureusement il ne trouva aucun appui dans son armée. Il passa les troupes en revue, n'entendit nul autre cri que : « Vive la nation! » Il se vit seul et n'eut d'autres ressources que de passer la frontière. Les Autrichiens lui rendirent le service essentiel de l'arrêter, et par là ils le

réhabilitèrent. Sans cette captivité il était perdu; une ombre très fâcheuse serait restée sur sa mémoire.

Le 18, l'Assemblée l'avait décrété d'accusation. Le commandement de l'Est fut donné à Dumouriez, et dans le Nord Luckner fut remplacé par Kellermann.

Le même jour, le 18, le tribunal extraordinaire était déjà organisé. Danton saisit l'occasion et crut couper court aux vengeances. Dans une adresse admirable où l'on croit sentir, avec le grand cœur de Danton, le talent de ses secrétaires, Camille Desmoulins, Fabre d'Églantine, il posa le droit révolutionnaire, le droit du 10 août, frappa la royauté sans retour, établissant qu'elle avait trahi jusqu'à ses propres amis. Mais, en même temps, sous les termes de la Terreur même, il posait, pour l'ordre nouveau, les bases de la justice.

Ce discours, tout à la fois inspiré et calculé, faisait la part aux deux puissances, l'une, la Commune de Paris, « sanctionnée par l'Assemblée nationale »; l'autre, l'Assemblée elle-même; Danton la relevait généreusement : « Félicitons-la, disait-il, de ses décrets libérateurs. »

Par un remarquable esprit de prévoyance, il signalait de loin le mal social, bien autrement profond, que couvrait l'agitation révolutionnaire; aux premiers grondements souterrains, que personne n'entendait bien encore, ce pénétrant génie devinait, signalait le volcan. Chose étonnante! dans ce discours prophétique, Danton s'occupe de Babeuf, le voit en esprit; celui qui ne doit se montrer que quand tous les grands hommes de la Révolution seront couchés dans la terre, il le voit et le condamne, laissant à la société, pour se défendre un jour, l'autorité de son nom : « Toutes mes pensées, dit-il, n'ont eu pour objet que la liberté politique et individuelle, le maintien des lois, la tranquillité publique, l'unité des quatre-vingt-trois départements, la splendeur de l'État, la prospérité du peuple français, et non l'*égalité impossible des biens*, mais une égalité de droits et de bonheur. »

Au total, dans cette adresse, habilement violente, parmi la

foudre et les éclairs du 10 août, Danton proclamait tout ce que la situation pouvait comporter de raison et de justice. Il constatait l'union des pouvoirs publics, la sienne même avec la Gironde; il disait qu'il n'adressait aux tribunaux d'autres reproches que ceux que le ministre de l'intérieur, Roland, adressait aux corps administratifs. Il s'associait à la passion populaire, de manière à la calmer, demandait aux tribunaux la sévérité, qui seule, dans un tel moment, pouvait amener dans les cœurs une réaction de la clémence. L'adresse finissait par cette grave parole : « Que la justice des tribunaux commence, la justice du peuple cessera. »

L'Assemblée parut un moment animée de cet esprit. Tout était sauvé, si elle prenait d'une main ferme, comme Danton le demandait, le drapeau de la Révolution, le portait devant le peuple. Elle frappa deux grands coups révolutionnaires : *sur les nobles,* la séquestration des biens des émigrés, qui entraient en armes en France; *sur les prêtres* non assermentés, l'expulsion sous quinze jours. Cette dernière mesure ne semblait pas trop violente, quand on apprenait que la Vendée, que les Deux-Sèvres, incendiées de leurs prédications, venaient de prendre les armes. L'indignation monta à ce point que Vergniaud, l'homme humain entre tous, proposa de déporter les réfractaires à la Guyane.

Ces sévérités ne suffisaient pas à la Commune. Les supplices qui commencèrent ne la calmèrent même pas. Le tribunal extraordinaire, sans sursis et sans appel, créé le 18, jugea le 19 et le 20; le 21 au soir, un royaliste fut guillotiné sur la place du Carrousel. L'exécution aux flambeaux, devant la noire façade du palais, encore tachée du massacre, fut du plus sinistre effet. Le bourreau lui-même, tout habitué qu'il fût à de tels spectacles, n'y résista pas. Au moment où il tenait la tête du supplicié et la montrait au peuple du haut de l'échafaud, lui-même tomba à la renverse. On courut à lui, il était mort.

Cette scène terrible, l'exécution de Laporte, le fidèle confident de Louis XVI, remuèrent profondément. Laporte avait été le principal agent des corruptions de la cour, il n'avait qu'une excuse,

d'avoir obéi. Avec cela, comme homme privé, il était estimé, aimé. Sa tête blanche ne tomba pas sans laisser quelque pitié. La *Chronique de Paris,* journal de Condorcet, essaya, à cette occasion, d'adoucir les cœurs.

Il semble que la Commune eût pu être assez contente du nouveau tribunal qu'elle avait demandé, créé, choisi. Il ne donnait guère moins d'une tête par jour. On gémissait pourtant de sa lenteur, et il crut devoir s'en justifier. Dans une précieuse brochure, les membres du tribunal expliquent l'énorme travail qu'ils se sont imposé pour obtenir d'aussi satisfaisants résultats. En conscience, disent-ils, on ne peut aller plus vite. La brochure est signée de noms qui, seuls, parlent assez haut, entre autres de Fouquier-Tinville.

Mais le juge le plus âpre n'était pas ce qu'on voulait; on désirait un massacre. Le 23 au soir, une députation de la Commune, suivie d'une tourbe de peuple, vint, vers minuit, dans l'Assemblée nationale et dit ces paroles furieuses : « Que les prisonniers d'Orléans devaient être amenés pour subir leur supplice. » Ils ne disaient pas : *pour être jugés,* semblant considérer cette formalité comme absolument superflue. Ils ajoutaient cette menace : « Vous nous avez entendus et vous savez que l'insurrection est un devoir sacré. »

Le président de l'Assemblée, Lacroix, fut très beau en ce moment. Devant cette foule furieuse ou ivre qui envahissait la salle, à cette heure sombre de la nuit, il parla avec la vigueur d'un ami de Danton. Lacroix était un ancien militaire, de forme athlétique, d'une stature colossale; il dit avec une majesté calme : « Nous avons fait notre devoir... Si notre mort est une dernière preuve pour en persuader le peuple, il peut disposer de notre vie..... Dites-le à nos commettants. » Les plus violents Jacobins, Choudieu et Bazire, parurent eux-mêmes indignés de ces menaces; ils demandèrent, obtinrent l'ordre du jour.

Le 25 au soir, on guillotinait, au Carrousel, un pamphlétaire royaliste; aux Tuileries, on s'occupait des apprêts d'une fête na-

tionale, celle des morts du 10 août. Le bruit se répand dans l'Assemblée, dans Paris, que la place de Longwy s'est rendue aux Prussiens. Les volontaires des Ardennes et de la Côte-d'Or s'étaient montrés admirablement. Mais la malveillance avait annulé, caché tous les moyens de défense. Le commandant, au moment de l'attaque, était devenu introuvable. L'Assemblée reçut et lut la lettre même par laquelle les émigrés avaient décidé sa défection. La ville fut occupée par les étrangers « au nom de S. M. le Roi de France ». La trahison était flagrante. On décréta à l'instant que tout citoyen qui, dans une place assiégée, parlerait de se rendre, serait puni de mort. Trente mille hommes durent être immédiatement levés dans Paris et dans les départements voisins. La fête n'en eut pas moins lieu le dimanche 27; mais cette fête des morts, pour un peuple qui se sentait trahi et vendu, se trouva en réalité la fête de la vengeance.

L'ordonnateur de la fête était Sergent, l'un des administrateurs de la Commune, homme de beaucoup de cœur, d'une sensibilité ardente, mais comme sont souvent les femmes, sensible jusqu'à la fureur. Graveur et dessinateur médiocre, il trouva ici, dans son fanatisme, une véritable inspiration. Jamais fête ne fut plus propre à remplir les âmes de deuil et de vengeance, d'une douleur meurtrière. Une pyramide avait été élevée sur le grand bassin des Tuileries, couverte de serge noire, d'inscriptions qui rappelaient les massacres qu'on reprochait aux royalistes : massacres de Nancy, de Nîmes, de Montauban, du Champ de Mars, etc. Cette pyramide de mort, élevée dans le jardin, avait son véritable pendant au Carrousel, l'instrument même de mort, la guillotine. Et toutes deux fonctionnaient de même : l'une tuait, l'autre semblait inviter à tuer.

A travers des nuages de parfums, les victimes du 10 août, les veuves et les orphelines, en robes blanches à ceintures noires, portaient dans une arche la pétition du 17 juillet 1791, qui dès lors avait en vain demandé la république. Puis venaient d'énormes sarcophages noirs, qui semblaient contenir, porter des

montagnes de chair humaine. Puis des bannières de vengeance qui demandaient mort pour mort. Ensuite venait la Loi, colossale, armée de son glaive, et derrière, les juges, tous les tribunaux, en tête le tribunal du 17 août. Derrière ce tribunal marchait celle qui l'avait créé, la redoutable Commune, avec la statue de la Liberté. Enfin l'Assemblée nationale, portant les couronnes civiques pour honorer, consoler les morts. Les chants sévères de Chénier, la musique, âpre et terrible, de Gossec, la nuit qui venait et qui apportait son deuil, l'encens qui montait, comme pour porter au ciel la voix de la vengeance, tout remplit les cœurs d'une ivresse de mort ou de pressentiments sombres.

Ce fut bien pis le lendemain. Les deux statues de la Liberté, de la Loi, ces figures adorées du peuple, qui le dimanche étaient des dieux, furent dépouillées de leurs atours, tristement exposées aux regards dans les parties les moins honorables qu'avaient voilées les draperies, non sans quelques risées imprudentes des spectateurs royalistes. La foule devint furieuse, elle courut à l'Assemblée, demandant vengeance, soutenant que ce déshonneur était une conspiration; que des ouvriers perfides avaient honteusement dénudé ses divinités, pour les livrer au mépris des aristocrates. Elle s'empara des statues, les habilla décemment, les traîna, en réparation, sur la place de Louis XV, et là leur rendit un culte plein de frénésie.

CHAPITRE III.

L'INVASION. — TERREUR ET FUREUR DU PEUPLE (FIN D'AOÛT).

Terreur de Paris à la nouvelle de l'invasion, août-septembre 1792. — Attente d'un jugement solennel de la Révolution par les rois. — La France se voit surprise et trahie. — Combien le Roi prisonnier était encore formidable. — Héroïque élan de la France entière. — Nos ennemis, dans ce tableau immense, n'ont voulu voir qu'un point, une tache sanglante. — La France entière se donna à la patrie. — Dévouement, déchirement des femmes, des mères. — Danton fut alors la voix de la France. — Il demande les visites domiciliaires. — Lutte de l'Assemblée et de la Commune. — Violence de la Commune. — L'Assemblée essaye de la briser. — La Commune veut se maintenir par tous les moyens. — Dispositions au massacre, fin d'août 1792.

La trahison de Longwy, celle de Verdun, qu'on apprit bientôt après, remplirent Paris d'une sombre impression de vertige et de terreur. Il n'y avait plus rien de sûr. Il était trop visible que l'étranger avait des intelligences partout. Il avançait avec une sécurité, une confiance significative, comme en un pays à lui. Qui l'arrêterait jusqu'à Paris? Rien apparemment. Ici même, quelle résistance possible, au milieu de tant de traîtres? Ces traîtres, comment les distinguer? Chacun regardait son voisin; sur les places et dans les rues, le passant jetait au passant un regard défiant, inquiet, tous s'imaginaient voir en tous les amis de l'ennemi.

Nul doute qu'un bon nombre de mauvais Français ne l'attendissent, ne l'appelassent, ne se réjouissent de son approche, ne savourassent en espérance la défaite de la liberté et l'humiliation de leur pays. Dans une lettre trouvée le 10 août aux Tuileries (et que possèdent nos Archives), on annonçait avec bonheur que les tribunaux arrivaient derrière les armées, que les parlementaires émigrés instruisaient, chemin faisant, dans le camp du roi de Prusse, le procès de la Révolution, préparaient les potences dues aux Jacobins. Déjà, sans doute, afin de pourvoir ces tribunaux,

la cavalerie autrichienne, aux environs de Sarrelouis, enlevait le maires patriotes, les républicains connus. Souvent, pour aller plus vite, les hulans coupaient les oreilles aux officiers municipaux qu'ils pouvaient prendre et les leur clouaient au front.

Ce dernier détail fut annoncé dans le Bulletin officiel de la guerre; il n'était pas invraisemblable, d'après les terribles menaces que le duc de Brunswick lui-même lançait aux pays envahis, aux places assiégées, d'après la sommation, par exemple, qu'il fit à celle de Verdun. La main des émigrés n'était pas méconnaissable; on retrouvait leur esprit dans ces paroles furieuses qu'un ennemi ordinaire n'eût pas prononcées. Bouillé déjà, dans sa fameuse lettre de juin 1791, menaçait de ne pas laisser pierre sur pierre dans Paris.

Paris se sentait en péril; c'était sur lui certainement qu'on voulait faire un grand exemple. Chacun commençait à faire son examen de conscience, et il n'était personne qui eût lieu de se rassurer. Lafayette, l'imprudent défenseur du Roi, qui, ce semble, avait suffisamment lavé par le sang du Champ de Mars, par sa démarche près de l'Assemblée, ses hardiesses révolutionnaires, Lafayette n'était-il pas enfermé dans un cachot? Qu'arriverait-il aux trente mille, bien autrement coupables, qui avaient été prendre le Roi à Versailles, aux vingt mille qui avaient envahi le château le 20 juin, qui l'avaient forcé le 10 août? Tous, à coup sûr, criminels de lèse-majesté au premier chef. Les femmes, dans chaque famille, commençaient à s'inquiéter fort; elles ne dormaient plus guère, et leurs imaginations, pleines de trouble, ne sachant à quoi se prendre, enfantaient de terribles songes.

Les mêmes craintes, les mêmes calamités, ramènent les mêmes terreurs. Ces pauvres esprits effrayés deviennent poètes, par leur faiblesse même, de grands et sombres poètes légendaires, comme ceux du moyen âge. La philosophie n'y fait rien. A la fin du XVIII[e] siècle, après Voltaire, après tout un siècle douteur, l'imagination est la même; et comment? La peur est la même. Comme au temps des invasions barbares, comme au temps des guerres an-

glaises[1], c'est le *fléau de Dieu* qui approche, c'est le Jugement dernier.

Or voici comment ce jugement aura lieu (nous suivons ici la pensée populaire, telle que les journaux la recueillent alors). Dans une grande plaine déserte, probablement dans la plaine Saint-Denis, toute la population sera amenée, chassée par troupeaux aux pieds des rois alliés. La terre préalablement aura été dévastée, les villes incendiées... « Car, ont dit les souverains, les déserts valent mieux que des peuples révoltés. » Peu leur importe s'il restera un royaume à Louis XVI, s'il vit ou s'il meurt; son péril ne les arrêtera pas. Là donc, par-devant ces vainqueurs impitoyables, un triage se fera des bons, des mauvais, les uns à la droite, les autres à la gauche... Quels mauvais? Les révolutionnaires sans doute, ils périront d'abord; on les guillotinera. Les rois appliqueront à la Révolution le supplice qu'elle a inventé..... « Déjà, au fond de leurs hôtels, au sein de leurs orgies secrètes, les aristocrates savourent ce spectacle en espérance; ils font mettre parmi les plats de petites guillotines pour décapiter à plaisir l'effigie des patriotes. »

Mais si ce grand jugement doit frapper tous les révolutionnaires, que restera-t-il? Qui n'a participé de manière ou d'autre à la Révolution?... Tous périront, et en France, et par toute la terre; le jugement sera universel. Nul pays, c'est chose convenue entre les rois, ne servira d'asile aux proscrits. Ceux même qui déjà ont passé dans les contrées étrangères seront poursuivis. Nul ne restera sur le globe de cette race condamnée, sauf peut-être tout au plus les femmes qu'on réservera pour l'outrage et le plaisir du vainqueur.

Hélas! ce ne sont pas seulement les hommes qui périront, mais la pensée de la France. Nous avions cru follement que la justice était juste, que le droit était le droit. Mais l'autorité qui arrive,

[1] Il est curieux d'observer combien l'imagination populaire se retrouve la même dans les dangers publics. (Consulter notre *Histoire de France*, au temps de Charles VI, année 1413, t. IV, p. 239.)

souveraine et sans appel, va changer ceci. Elle ne vient pas pour vaincre seulement, mais pour juger, pour condamner la Justice. Celle-ci sera abolie, et la Raison interdite, comme aliénée et folle. Les juges arrivent dans l'armée des barbares, et avec eux les sophistes pour confondre la pauvre Révolution, l'embarrasser, la bafouer, de sorte qu'elle reste balbutiante, rougissante, comme un enfant intimidé qui ne sait plus ce qu'il dit. Voici venir dans l'armée du roi de Prusse le grand Méphistophélès de l'Allemagne, le docteur de l'ironie, pour tuer par le ridicule ceux que n'aura tués l'épée. Gœthe ne voudrait pour rien au monde perdre une telle occasion d'observer les désappointements de l'enthousiasme et les déceptions de la foi.

Dure et cruelle surprise, vraiment pitoyable! Ce peuple croit, prêche, enseigne; il travaille pour le monde, il parle pour le salut du monde..... Et le monde, son disciple, tourne l'épée contre lui.

Figurez-vous un pauvre homme qui s'éveille effaré, qui s'est cru parmi des amis et qui ne voit qu'ennemis. « Mes armes! où sont mes armes? — Mais tu n'en as pas, pauvre fol! Nous te les avons enlevées. »

Voilà l'image de la France. Elle s'éveillait et elle était surprise. C'était comme une grande chasse du monde contre elle, et elle était le gibier. L'Espagne et la Sardaigne, par derrière, lui tenaient serré le filet; par devant, la Prusse et l'Autriche lui montraient l'épieu; la Russie poussait, l'Angleterre riait... Elle reculait au gîte... et le gîte était trahi!

Le gîte était tout ouvert, sans mur ni défense. Depuis que nous avions épousé une Autrichienne, nous avions sagement laissé, sur la frontière la plus exposée, toutes nos murailles par terre. Bonne et crédule nation! confiante pour Louis XVI, elle avait cru qu'il voudrait sérieusement arrêter les armées des rois, ses libérateurs; confiante dans ses ministres, soi-disant révolutionnaires, elle avait cru les paroles agréables de Narbonne. « J'ai vu tout, » avait-il dit. Il avait vu des armes, et il n'y en avait pas; des munitions,

il n'y en avait pas; des armées, elles étaient nulles, désorganisées, moralement anéanties. Un homme peu sûr, Dumouriez, le seul qui n'eût pas reculé devant cette situation désespérée, se trouva un moment n'avoir que quinze ou vingt mille hommes contre cent mille vieux soldats.

Et le danger extérieur n'était pas encore le plus grand. Les Prussiens étaient des ennemis moins terribles que les prêtres; l'armée qui venait à l'Est était peu en comparaison de la grande conspiration ecclésiastique pour armer les paysans de l'Ouest. Paris était sous le coup de la trahison de Longwy, quand il apprit que les campagnes des Deux-Sèvres avaient pris les armes : c'était le commencement d'une longue traînée de poudre. Au moment même, elle éclate et le Morbihan prend feu. La démocratique Grenoble est elle-même le foyer d'un complot aristocratique. Les courriers venaient coup sur coup dans l'Assemblée nationale; elle n'avait pas le temps de se remettre d'une nouvelle qu'une autre arrivait plus terrible. On était sous l'impression de ces dangers de l'intérieur, quand on apprit que, du Nord, s'ébranlait l'arrière-garde de la grande invasion, un corps de trente mille Russes.

Tout cela, ce n'étaient pas des hasards, des faits isolés; c'étaient visiblement des parties d'un grand système, bien conçu, sûr de réussir, qui se dévoilait peu à peu. A quoi se fiait l'étranger, l'émigré, le prêtre, sinon à la trahison?

Et le point central, le nœud de la grande toile tissue par les traîtres, où le placer? Où se rattachait, pour employer l'énergique expression d'un auteur du moyen âge, le dangereux tissu de l'*universelle araignée?* Où, sinon aux Tuileries?

Et maintenant que les Tuileries étaient frappées par la foudre, le trône brisé, le Roi captif et jeté dans la poussière, autour même de la tour du Temple venait se renouer la toile en lambeau, le filet se reformait. A la nouvelle de Longwy livré, des rassemblements royalistes se montrèrent hardiment autour du Temple, s'unissant à la famille royale dans une joie commune et saluant ensemble le succès de l'étranger.

Le 10 août n'avait rien ôté aux forces de l'ennemi. Sept cents Suisses avaient péri; mais la masse des royalistes se tenait tapie en armes. Sans parler d'une partie fort considérable de la garde nationale, compromise à jamais pour la royauté, Paris était plein d'étrangers, de provinciaux, d'agents de l'ancien régime ou de l'étranger, de militaires sans uniformes, plus ou moins déguisés, de faux abbés, par exemple, dont la démarche guerrière, la figure martiale, démentaient trop leur habit. L'Angleterre même, notre amie, avait ici, dès cette époque, des agents innombrables, payés, non payés, beaucoup d'honorables espions qui venaient voir, étudier. Un de ces Anglais, qui vivait encore vers 1820, me l'a raconté lui-même. Le fils du célèbre Burke écrivait à Louis XVI un mot profondément vrai : « Ne vous souciez; toute l'Europe est pour vous, et l'Angleterre n'est pas contre vous. » Elle devenait favorable au Roi, à mesure que la royauté était l'ennemie de la France.

Ainsi Louis XVI, détrôné, déchu, au Temple même, était formidable. Il avait perdu les Tuileries et gardait l'Europe; il avait tous les rois pour alliés, la France était seule. Il avait tous les prêtres pour amis, défenseurs et avocats, chez toutes les nations; chaque jour on prêchait pour lui par toute la terre; on lui donnait le cœur des populations crédules, on lui faisait des soldats, et des ennemis mortels à la Révolution. Il y avait cent à parier contre un qu'il ne périrait pas (la tête d'un tel otage était trop précieuse), mais que la France périrait, ayant peu à peu contre elle non seulement les rois, mais les peuples, dont on pervertissait le sens.

L'histoire n'a gardé le souvenir d'aucun peuple qui soit entré si loin dans la mort. Quand la Hollande, voyant Louis XIV à ses portes, n'eut de ressources que de s'inonder, de se noyer elle-même, elle fut en moindre danger; elle avait l'Europe pour elle. Quand Athènes vit le trône de Xerxès sur le rocher de Salamine, perdit terre, se jeta à la nage, n'eut plus que l'eau pour patrie, elle fut en moindre danger; elle était toute sur sa flotte, puissante,

organisée, dans la main du grand Thémistocle, et elle n'avait pas la trahison dans son sein. La France était désorganisée et presque dissoute, trahie, livrée et vendue.

Et c'est justement à ce point où elle sentit sur elle la main de la mort que, par une violente et terrible contraction, elle suscita d'elle-même une puissance inattendue, fit sortir de soi une flamme que le monde n'avait vue jamais, devint comme un volcan de vie. Toute la terre de France devint lumineuse, et ce fut sur chaque point comme un jet brûlant d'héroïsme, qui perça et jaillit au ciel.

Spectacle vraiment prodigieux, dont la diversité immense défie toute description. De telles scènes échappent à l'art par leur excessive grandeur, par une multiplicité infinie d'incidents sublimes. Le premier mouvement est d'écrire, de communiquer à la mémoire ces héroïques efforts, ces élans divins de la volonté. Plus on les recueille, plus on en raconte, plus on en trouve à raconter. Le découragement vient alors; l'admiration, sans s'épuiser, se lasse et se tait. Laissons-les, ces grandes choses que nos pères ont faites ou voulues pour l'affranchissement du monde, laissons-les au dépôt sacré où rien ne se perd, la profonde mémoire du peuple, qui, jusque dans chaque village, garde son histoire héroïque; confions-les à la justice du Dieu de la liberté, dont la France fut le bras en ce grand jour, et qui récompensera ces choses (c'est notre foi) dans les mondes ultérieurs.

Qui croirait que, devant cette scène admirable, splendidement lumineuse, l'Europe ait fermé les yeux, qu'elle n'ait rien voulu voir de tant de choses qui honorent à jamais la nature humaine, et qu'elle ait réservé toute son attention pour un seul point, une tache noire de boue et de sang, le massacre des prisonniers de septembre?

Dieu nous garde de diminuer l'horreur que ce crime a laissée dans la mémoire! Personne, à coup sûr, ne l'a sentie plus que nous! Personne n'a pleuré peut-être plus sincèrement ces mille hommes qui périrent, qui presque tous avaient fait, par leur vie, beaucoup de mal à la France, mais qui lui firent par leur mort un

mal éternel. Ah! plût au ciel qu'ils vécussent ces nobles qui appelaient l'étranger, ces prêtres conspirateurs qui, par le Roi, par la Vendée, mettaient sous les pieds de la Révolution l'obstacle secret, perfide, où elle devait heurter, avec l'immense effusion de sang, qui n'est pas finie encore!... Les trois ou quatre cents ivrognes qui les massacrèrent ont fait, pour l'ancien régime et contre la liberté, plus que toutes les armées des rois, plus que l'Angleterre elle-même avec tous les milliards qui ont soldé ces armées. Ils ont élevé, ces idiots, la montagne de sang qui a isolé la France et qui, dans son isolement, l'a forcée de chercher son salut dans les moyens de la Terreur. Ce sang d'un millier de coupables, ce crime de quelques centaines d'hommes a caché aux yeux de l'Europe l'immensité de la scène héroïque qui nous méritait alors l'admiration du monde.

Revienne donc enfin la justice, après tant d'années! et que l'on avoue que chez toute nation, au fond de toute capitale, il y a toujours cette lie, toujours cette boue sanguinaire, l'élément lâche et stupide qui, dans les paniques surtout, comme fut le moment de septembre, devient très cruel. Même chose aurait eu lieu, et en Angleterre, et en Allemagne, chez tous les peuples de l'Europe; leur histoire n'est pas stérile en massacres. Mais ce que l'histoire d'aucun peuple ne présente à ce degré, c'est l'étonnante éruption d'héroïsme, l'immense élan de dévouement et de sacrifices que présenta alors la France.

Plus on sondera cette époque, plus on cherchera sérieusement ce qui fut vraiment le fond général de l'inspiration populaire, plus on trouvera, en réalité, que ce ne fut nullement la vengeance, mais le sentiment profond de la justice outragée, contre l'insolent défi des tyrans, la légitime indignation du droit éternel.

Ah! combien je voudrais pouvoir montrer la France dans ce grand et sublime jour! C'est bien peu de voir Paris. Que je voudrais qu'on pût voir les départements du Gard, de la Haute-Saône, d'autres encore, debout tout entiers en huit jours et lançant chacun une armée pour aller à l'ennemi!

Les offrandes particulières étaient innombrables, plusieurs excessives. Deux hommes, à eux seuls, arment, montent, équipent chacun un escadron de cavalerie. Plusieurs donnèrent, sans réserve, tout ce qu'ils avaient. On vit dans un village, non loin de Paris, quand la tribune fut dressée pour recevoir les enrôlements et les offrandes, le village se donner lui-même, apporter la somme énorme de près de 300,000 francs. Quand le paysan va jusqu'à donner son argent, son sang ne compte plus après; il le donne, il le prodigue. Des pères offraient tous leurs enfants, puis ils croyaient n'avoir pas fait assez encore, ils s'armaient, partaient eux-mêmes.

Les dons pleuvent à l'Assemblée au milieu même des scènes funèbres de septembre. Et pourquoi donc ces journées ne rappellent-elles qu'un seul fait, un fait local, celui du massacre? Pourquoi ne pas se souvenir qu'elles sont dignes par l'héroïque élan d'un grand peuple, de tant de millions d'hommes, par mille faits touchants, sublimes, de rester dans la mémoire?

Paris avait l'air d'une place forte. On se serait cru à Lille, à Strasbourg. Partout des consignes, des factionnaires, des précautions militaires, prématurées, à vrai dire; l'ennemi était encore à 50 ou 60 lieues. Ce qui était véritablement plus sérieux et touchant, c'était le sentiment de solidarité profonde, admirable, qui se révélait partout. Chacun s'adressait à tous, parlait, priait pour la patrie. Chacun se faisait recruteur, allait de maison en maison, offrait à celui qui pouvait partir des armes, un uniforme et ce qu'on avait. Tout le monde était orateur, prêchait, discourait, chantait des chants patriotiques. Qui n'était auteur en ce moment singulier, qui n'imprimait, qui n'affichait? Qui n'était acteur dans ce grand spectacle? Les scènes les plus naïves où tous figuraient se jouaient partout sur les places, sur les théâtres d'enrôlements, aux tribunes où l'on s'inscrivait; tout autour, c'étaient des chants, des cris, des larmes d'enthousiasme ou d'adieu. Et par-dessus tous ces bruits, une grande voix sonnait dans les cœurs, voix muette, d'autant plus profonde... la voix même de la France, éloquente en tous ses symboles, pathétique dans le plus tragique de tous, le

IMPRIMERIE NATIONALE

drapeau saint et terrible du *Danger de la Patrie,* appendu aux fenêtres de l'Hôtel de Ville. Drapeau immense qui flottait aux vents et semblait faire signe aux légions populaires de marcher en hâte des Pyrénées à l'Escaut, de la Seine au Rhin.

Pour savoir ce que c'était que ce moment de sacrifice, il faudrait, dans chaque chaumière, dans chaque misérable logis, voir l'arrachement des femmes, le déchirement des mères, à ce second accouchement plus cruel cent fois que celui où l'enfant fit son premier départ de leurs entrailles sanglantes. Il faudrait voir la vieille femme, les yeux secs et le cœur brisé, ramasser en hâte les quelques hardes qu'il emportera, les pauvres économies, les sols épargnés par le jeûne, ce qu'elle s'est volé à elle-même, pour son fils, pour ce jour des dernières douleurs.

Donner leurs enfants à cette guerre qui s'ouvrait avec si peu de chance, les immoler à cette situation extrême et désespérée, c'était plus que la plupart ne pouvaient faire. Elles succombaient à ces pensées ou bien, par une réaction naturelle, elles tombaient dans des accès de fureur. Elles ne ménageaient rien, ne craignaient rien. Aucune terreur n'a prise sur un tel état d'esprit; quelle terreur pour qui veut la mort?

On nous a raconté qu'un jour (sans doute en août ou septembre), une bande de ces femmes furieuses rencontrèrent Danton dans la rue, l'injurièrent comme elles auraient injurié la guerre elle-même, lui reprochant toute la Révolution, tout le sang qui serait versé et la mort de leurs enfants, le maudissant, priant Dieu que tout retombât sur sa tête. Lui, il ne s'étonna pas; et, quoiqu'il sentît tout autour de lui les ongles, il se retourna brusquement, regarda ces femmes, les prit en pitié; Danton avait beaucoup de cœur. Il monta sur une borne, et, pour les consoler, il commença par les injurier dans leur langue. Ses premières paroles furent violentes, burlesques, obscènes. Les voilà tout interdites. Sa fureur, vraie ou simulée, déconcerte leur fureur. Ce prodigieux orateur, instinctif et calculé, avait pour base populaire un tempérament sensuel et fort, tout fait pour l'amour physique, où dominait

la chair, le sang. Danton était d'abord, et avant tout, un mâle; il y avait en lui du lion et du dogue, beaucoup aussi du taureau. Son masque effrayait; la sublime laideur d'un visage bouleversé prêtait à sa parole brusque, dardée par accès, une sorte d'aiguillon sauvage. Les masses, qui aiment la force, sentaient devant lui ce que fait éprouver de crainte, de sympathie pourtant, tout être puissamment générateur. Et puis, sous ce masque violent, furieux, on sentait aussi un cœur; on finissait par se douter d'une chose, c'est que cet homme terrible, qui ne parlait que par menaces, cachait au fond un brave homme... Ces femmes ameutées autour de lui sentirent confusément tout cela; elles se laissèrent haranguer, dominer, maîtriser; il les mena où et comme il voulut. Il leur expliqua rudement à quoi sert la femme, à quoi sert l'amour, la génération, et qu'on n'enfante pas pour soi, mais pour la patrie... Et, arrivé là, il s'éleva tout à coup, ne parla plus pour personne, mais (il semblait) pour lui seul... Tout son cœur, dit-on, lui sortit de la poitrine, avec des paroles d'une tendresse violente pour la France... Et, sur ce visage étrange, brouillé de petite vérole et qui ressemblait aux scories du Vésuve ou de l'Etna, commencèrent à venir de grosses gouttes, et c'étaient des larmes... Ces femmes n'y purent tenir; elles pleurèrent la France au lieu de pleurer leurs enfants, et, sanglotantes, s'enfuirent, en se cachant le visage dans leur tablier.

Danton fut, il faut le dire, dans ce moment sublime et sinistre, la voix même de la Révolution et de la France; en lui elle trouva le cœur énergique, la poitrine profonde, l'attitude grandiose qui pouvait exprimer sa foi. Qu'on ne dise pas que la parole soit peu de chose en de tels moments. Parole et acte, c'est tout un. La puissante, l'énergique affirmation qui assure les cœurs, c'est une création d'actes; ce qu'elle dit, elle le produit. L'action est ici la servante de la parole; elle vient docilement derrière, comme au premier jour du monde : *Il dit, et le monde fut.*

La parole chez Danton, nous l'expliquerions si c'était ici le lieu de le dire, est tellement une action, tellement une chose héroïque

(sublime et pratique à la fois), qu'elle sort de toute classification littéraire. Lui seul alors ne dérive pas de Rousseau. Et sa parenté avec Diderot est tout extérieure; il est nerveux et positif, Diderot enflé et vague. Répétons-le, cette parole ne fut pas une parole, ce fut l'énergie de la France devenue visible, un cri du cœur de la patrie!

Le nom tragique de Danton, quelque souillé, défiguré qu'il ait été par lui-même ou par les partis, n'en restera pas moins au fond des chers souvenirs et des regrets de la France. Ah! comment s'arracha-t-elle celui qui avait formulé sa foi dans son plus terrible jour?... Lui-même se sentait sacré et ne voulut pas croire à la mort. On sait ses paroles quand on l'avertit du danger : « Moi, on ne me touche pas, *je suis l'Arche.* » Il l'avait été, en effet, en 1792; et comme l'Arche qui contenait la foi d'Israël, il avait alors marché devant nous...

Danton n'a jamais eu qu'un accusateur sérieux, c'est lui-même. On verra plus tard les motifs étranges qui ont pu lui faire revendiquer pour lui les crimes qu'il n'avait pas faits. Ces crimes sont incertains, improbables, quoi qu'ait dit la ligue des royalistes et Robespierristes, unis contre sa mémoire. Ce qui est plus sûr, c'est qu'il eut l'initiative de plusieurs des grandes et sages mesures qui sauvèrent la France; et ce qui ne l'est pas moins, c'est qu'il eut à la fin, avec son ami, le grand écrivain de l'époque, le pauvre Camille, l'initiative aussi des réclamations de l'humanité [1].

Le 28 août au soir, Danton se présenta dans l'Assemblée et réclama la grande et indispensable mesure des visites domiciliaires.

[1] Les faits eux-mêmes vont se charger de caractériser Danton, en divers sens, dans cette grande et terrible crise. Nous n'anticiperons pas. Qu'on nous permette seulement de donner ici, sur lui, le jugement d'un homme grave, qui est précisément le nôtre. Un jeune homme, qui venait d'Arcis-sur-Aube, pays de Danton, y avait entendu conter plusieurs faits honorables à sa mémoire; se trouvant à Paris, chez M. Royer-Collard, il se hasarda à dire devant l'orateur royaliste : « Il me semble pourtant que ce Danton eut une âme généreuse... — Monsieur, dites *magnanime,* » dit Royer-Collard. — (Je tiens ce mot de notre illustre Béranger.)

Dans un si extrême péril, lorsqu'une armée royaliste, on ne peut dire autrement, était dans Paris, nous périssions, sans nul doute, si nous ne leur faisions sentir fortement sur eux la main de la France. Il fallait que cette masse ennemie, très forte matériellement, devînt moralement faible, qu'elle fût paralysée, fascinée, que chacun tremblât, voyant sur sa tête la Révolution, l'œil ouvert et le bras levé. Il fallait que la Révolution sût tout, dans un tel moment, qu'elle pût dire : « Je sais les ressources, je sais les obstacles, je sais où et quels sont les hommes, et je sais où sont les armes. » — « Quand la patrie est en danger, dit très bien Danton, tout appartient à la patrie. » Et il ajoutait : « En autorisant les municipalités à prendre ce qui est nécessaire, nous nous engagerons à indemniser les possesseurs. » — « Chaque municipalité, dit-il encore à l'Assemblée, sera autorisée à prendre l'élite des hommes bien équipés qu'elle possède. » Et en même temps il proposa à la Commune d'enregistrer les citoyens nécessiteux qui pouvaient porter les armes et de leur fixer une solde. Il y avait un avantage, sans nul doute, et dans deux sens, à donner des cadres militaires à ces masses confuses dont une partie, s'écoulant vers l'armée, aurait allégé Paris.

Le 29, à 4 heures du soir, dans une belle journée d'août, la générale battit, chacun fut averti de rentrer chez soi à 6 heures précises, et Paris, tout à l'heure si animé, si populeux, en un moment se trouva comme désert. Toute boutique fermée, toute porte close. Les barrières étaient gardées, la rivière gardée. Les visites ne commencèrent qu'à 1 heure du matin. Chaque rue fut cernée, occupée de fortes patrouilles, chacune de soixante hommes; les commissaires de sections montaient dans chaque maison et à chaque étage frappaient : « Au nom de la loi!... » Ces voix, ces coups frappés aux portes, le bruit de celles des absents qu'on ouvrait de force, retentissaient dans la nuit d'une manière effrayante. On saisit deux mille fusils, on arrêta environ trois mille personnes, qui furent généralement relâchées le lendemain. L'effet voulu fut obtenu : les royalistes tremblèrent. Rien ne le prouve mieux que

le récit d'un des leurs, Peltier, écrivain menteur, s'il en fut, partout médiocre, mais ici sincère, éloquent, admirable de vérité et de peur. Tous les autres historiens l'ont fidèlement copié.

Cette visite ne fit, au reste, que régulariser par l'autorité publique ce que le peuple faisait déjà irrégulièrement de lui-même. Déjà, sur les bruits qui couraient que certains hôtels recélaient des dépôts d'armes, la foule les avait envahis; c'est ce qui eut lieu particulièrement pour la maison et les jardins de Beaumarchais, à la porte Saint-Antoine. Le peuple se les fit ouvrir, les visita soigneusement, sans rien toucher ni rien prendre. Beaumarchais le raconte lui-même : une femme seulement s'avisa de cueillir une fleur, et la foule voulait la jeter dans le bassin du jardin.

Il est superflu de dire que cette terrible mesure des visites domiciliaires fut très mal exécutée. L'opération, confiée à des mains ignorantes et maladroites, fut une œuvre de hasard, prodigieusement arbitraire; elle varia infiniment dans les résultats. Plusieurs des commissaires croyaient devoir arrêter tout ce qu'ils trouvaient de personnes ayant signé la pétition royaliste contre le 20 juin. Les signataires étaient vingt mille. La Commune se hâta de déclarer qu'il fallait les élargir, qu'il avait suffi de les désarmer.

Deux choses étaient à craindre :

Les visites domiciliaires ayant ouvert à la masse des sectionnaires armés les hôtels des riches, leur ayant révélé un monde inconnu d'opulence et de jouissances, attisé leur convoitise, donnaient aux pauvres non pas l'envie du pillage, mais un redoublement de haine, de sombre fureur; ils ne s'avouaient pas à eux-mêmes les sentiments divers qui les travaillaient, et croyaient ne haïr les riches que comme aristocrates, comme ennemis de la France. Grand péril pour l'ordre public. Si la terreur populaire n'avait circonscrit son objet, qui sait ce que seraient devenus les quartiers riches, spécialement les maisons des vendeurs d'argent, que la Commune avait très imprudemment déclarés dignes de mort?

Un autre danger non moins grave des visites domiciliaires, c'est

qu'elles changèrent en guerre ouverte la sourde hostilité qui existait depuis vingt jours entre l'Assemblée et la Commune.

Revenons sur ces vingt jours.

L'Assemblée, peu sûre d'elle-même, s'était généralement laissé traîner à la suite de la Commune, essayant de défaire ce que faisait celle-ci; puis, quand elle montrait les dents, l'Assemblée reculait avec maladresse. L'Assemblée eût dû suspendre le directoire du département, entièrement royaliste; la Commune le fit pour elle. Vite, alors, l'Assemblée décrète que les sections vont nommer de nouveaux administrateurs du département; elle ordonna par un décret que la police de sûreté, qui appartient aux communes, n'agira qu'avec l'autorisation des administrateurs du département, qui, eux-mêmes, n'autoriseront qu'avec le consentement d'un comité de l'Assemblée. Celle-ci serait restée ainsi le centre de la police du royaume, en eût conservé les fils dans la main.

Pour faire accepter doucement tout ceci de la redoutable Commune, l'Assemblée lui vota généreusement la somme énorme, monstrueuse, de près de 1 million par mois, pour la police de Paris. Mais ce don n'attendrit nullement la Commune, elle déclara qu'elle ne voulait point d'intermédiaire entre elle et l'Assemblée, qu'elle ne tolérerait pas un directoire de Paris, ajoutant cette menace : « Sinon, il faudra que le peuple s'arme encore de sa vengeance. » L'Assemblée avait honte de révoquer son décret; Lacroix trouva un moyen de reculer honorablement, on décida qu'il y aurait un directoire, mais qu'il ne dirigerait rien, se réduisant à surveiller les contributions.

La Commune, il faut le dire, avait placé sa dictature dans les mains les plus effrayantes, non dans celles des hommes du peuple, mais dans celles de misérables scribes, des Hébert et des Chaumette. Elle confia à ce dernier l'étrange pouvoir d'ouvrir et fermer les prisons, d'élargir et d'arrêter. Elle prit à ce sujet une autre décision, infiniment dangereuse, celle d'afficher aux portes de chaque prison les noms des prisonniers. Ces noms, lus et relus sans cesse du peuple, étaient pour lui une constante excitation,

un appel à la violence, comme une titillation de toutes les envies cruelles; ils devaient avoir cet effet de les rendre irrésistibles. Pour qui connaît la nature, une telle affiche était une fatalité de meurtre et de sang.

Ce n'est pas tout, l'étrange dictature, loin de s'inquiéter de la vie de tant de proscrits, ne craignit pas d'en faire d'autres, de dresser des tables. Elle fit imprimer les noms des électeurs aristocrates de la Sainte-Chapelle. Elle décida que les vendeurs d'argent *seraient punis de la peine capitale.* Rien ne l'arrêtait. Elle se mit à prononcer des jugements sur des individus dans un moment où son opinion exprimée équivalait à la mort. Je ne sais quel individu vient demander à la Commune de décider *que M. Duport a perdu la confiance de la nation.* Cette décision portée, on verra qu'il fallut à Danton les plus persévérants efforts pour empêcher que le célèbre député de la Constituante, ainsi désigné au massacre, ne fût immolé trois semaines après.

Non contente de fouler aux pieds toute liberté individuelle, elle porta, le 29 août, l'atteinte la plus directe à la liberté de la presse. Elle manda à sa barre, elle poursuivit dans Paris Girey-Dupré, jeune et hardi Girondin, pour un article de journal; elle alla jusqu'à faire investir le ministère de la guerre où Girey-Dupré s'était, disait-on, réfugié. L'Assemblée, à son tour, manda à sa barre le président de la Commune, Huguenin, qui ne daigna comparaître. Elle prit alors une résolution naturelle, mais fort périlleuse dans la situation, ce fut de briser la Commune.

Celle-ci se brisait elle-même par son furieux esprit de tyrannie anarchique. Chacun des membres de ce corps étrange affectait la dictature, agissait en maître et seul, sans se soucier d'aucune autorité antérieure, souvent sans consulter la Commune elle-même. Ce n'est pas tout; chacun de ces dictateurs croyait pouvoir déléguer sa dictature à ses amis. Les affaires les plus délicates, où la vie, la liberté, la fortune des hommes, étaient en jeu, se trouvaient tranchées par des inconnus, sans mandat, sans mission, par de zélés patriotes, dévoués, de bonne volonté, qui n'avaient nul autre

titre. Ils allaient chez les suspects (et tout riche était suspect), faisaient des saisies, des inventaires, prenaient des armes précieuses ou autres objets qui, disaient-ils, étaient d'utilité publique.

Un fait étonnant de ce genre fut révélé à l'Assemblée. Un quidam, se disant membre de la Commune, se fait ouvrir le Garde-Meuble, et, voyant un canon d'argent, donné jadis à Louis XIV, le trouve de bonne prise, le fait emporter. Cambon, l'austère gardien de la fortune publique, s'éleva avec indignation contre un tel désordre et fit venir à la barre l'homme qui faisait un tel usage de l'autorité de la Commune. L'homme vint, il ne nia point, ne s'excusa point, dit froidement qu'il avait pensé que cet objet courait quelque risque; que d'autres auraient bien pu le prendre; que, pour éviter ce malheur, il l'avait emporté chez lui.

L'Assemblée n'en voulut pas davantage. Un tel fait parlait assez haut. Une section, celle des Lombards, présidée par le jeune Louvet, avait déclaré que le conseil général de la Commune était coupable d'usurpation. Cambon demanda et fit décréter par l'Assemblée nationale que les membres de ce conseil représentassent les pouvoirs qu'ils tenaient du peuple : « S'ils ne le peuvent, dit-il, il faut les punir. » Le même jour, 30 août, à 5 heures du soir, l'Assemblée, sur la proposition de Guadet, décida que le président de la Commune, cet Huguenin qui dédaignait de comparaître, serait amené à la barre, et qu'une nouvelle Commune serait nommée par les sections dans les vingt-quatre heures. — Du reste, pour adoucir ce que la décision avait de trop rude, on décréta que l'ancienne avait bien mérité de la patrie. On la couronnait et on la chassait.

La Commune du 10 août s'obstinait à subsister; elle ne voulait être ni chassée ni couronnée. Son secrétaire, Tallien, à la section des Thermes, près des Cordeliers, demanda qu'on marchât en armes contre la section des Lombards, coupable de blâmer la Commune. Et ce qui parut effrayant, c'est que le prudent Robespierre parla dans le même sens, au sein même du conseil général, à l'Hôtel de Ville. Un homme de Robespierre, Lhuillier, à la

section de Mauconseil, ouvrit de même l'avis que le peuple se levât et soutînt par les armes la Commune contre l'Assemblée.

Il était évident que la Commune était résolue à se maintenir par tous les moyens. Tallien se chargea de terrifier l'Assemblée. La nuit même, il y alla avec une masse d'hommes à piques, rappela insolemment « que la Commune seule avait fait remonter l'Assemblée au rang de représentants d'un peuple libre », vanta les actes de la Commune, spécialement l'arrestation des prêtres perturbateurs : « Sous peu de jours, dit-il, le sol de la liberté sera *purgé de leur présence.* » Ce dernier mot, horriblement équivoque, soulevait un coin du voile. Les meneurs étaient décidés à garder la dictature, s'il le fallait, par un massacre. Tallien ne parlait que des prêtres; mais Marat, qui du moins eut toujours le mérite de la clarté, demandait dans ses affiches qu'on massacrât de préférence l'Assemblée nationale.

Il était 2 heures de nuit; la bande qui représentait le peuple et qui suivait Tallien demanda à défiler dans la salle, « pour voir, disaient-ils, les représentants de la Commune », affectant de croire qu'ils étaient en péril dans le sein de l'Assemblée. Celle-ci se montra très ferme, fit dire qu'on n'entrerait pas. « Alors donc, disait l'orateur de la bande, sur un ton niaisement féroce, alors nous ne sommes pas libres. » L'effet fut juste le contraire de celui qu'on avait cru. L'Assemblée se souleva, se montra prête à prendre des mesures sévères, hardies, et le procureur de la Commune, Manuel, crut prudent de calmer cette indignation en faisant arrêter le malencontreux orateur.

Le lendemain, Huguenin, président de la Commune, vint amuser l'Assemblée par un mot illusoire de réparation. Le but était probablement de couvrir ce que préparaient les meneurs. Convaincus fermement qu'eux seuls pouvaient sauver la patrie, ils voulaient assurer leur réélection par la terreur. Le massacre était dès lors résolu dans leur esprit.

Il n'était pas nécessaire d'ordonner, il suffisait de laisser Paris dans l'état de sourde fureur qui couvait au fond des masses. Cette

grande foule d'hommes qui, du matin au soir, les bras croisés, le ventre vide, battaient le pavé, souffraient infiniment, non de leur misère seulement, mais de leur inaction. Ce peuple n'avait rien à faire, demandait quelque chose à faire; il rôdait, sombre ouvrier, cherchant tout au moins quelque œuvre de ruine et de mort. Les spectacles qu'il avait sous les yeux n'étaient pas propres à le calmer. Aux Tuileries, on tenait exposé un simulacre de la cérémonie funèbre des morts du 10 août, qui toujours demandaient vengeance. La guillotine en permanence au Carrousel, c'était bien une distraction, les yeux étaient occupés, mais les mains restaient oisives. Elles s'étaient employées un moment à briser les statues des rois. Mais pourquoi briser des images? Pourquoi pas les réalités? Au lieu de punir des rois en peintures, n'aurait-on pas dû plutôt s'en prendre à celui qui était au Temple, à ses amis, aux aristocrates qui appelaient l'étranger? « Nous allons combattre les ennemis à la frontière, disaient-ils, et nous les laissons ici! »

L'attitude des royalistes était singulièrement provocante. On ne passait guère le long des murs des prisons sans les entendre chanter. Ceux de l'Abbaye insultaient les gens du quartier, à travers les grilles, avec des cris, des menaces, des signes outrageants. C'est ce qu'on lit dans l'enquête faite plus tard sur les massacres de septembre. Un jour, ceux de la Force essayèrent de mettre le feu à la prison, et il fallut appeler un renfort de garde nationale.

Riches pour la plupart et ménageant peu la dépense, les prisonniers passaient le temps en repas joyeux, buvaient au Roi, aux Prussiens, à la prochaine délivrance. Leurs maîtresses venaient les voir, manger avec eux. Les geôliers, devenus valets de chambre et commissionnaires, allaient et venaient pour leurs nobles maîtres, portaient, montraient, devant tout le monde, les vins fins, les mets délicats. L'or roulait à l'Abbaye. Les affamés de la rue regardaient et s'indignaient; ils demandaient d'où venait aux prisonniers ce pactole inépuisable; on supposait, et peut-être la supposition n'était pas tout à fait sans fondement, que l'énorme quantité de

faux assignats qui circulait dans Paris et désespérait le peuple se fabriquait dans les prisons. La Commune donna à ce bruit une nouvelle consistance en ordonnant une enquête. La foule avait grande envie de simplifier l'enquête en tuant tout, pêle-mêle, les aristocrates, les faussaires et faux monnayeurs, leur brisant sur la tête leur fausse planche aux assignats.

A cette tentation de meurtre une autre idée se joignit, idée barbare, enfantine, qu'on retrouve tant de fois aux premiers âges des peuples, dans la haute antiquité, l'idée d'une grande et radicale purgation morale, l'espoir d'assainir le monde par l'extermination absolue du mal.

La Commune, organe en ceci du sentiment populaire, déclara qu'elle arrêterait non les aristocrates seulement, mais les escrocs, les joueurs, les gens de mauvaise vie. Le massacre, chose peu remarquée, fut plus général au Châtelet, où étaient les voleurs, qu'à l'Abbaye et à la Force, où étaient les aristocrates. L'idée absolue d'une purgation morale donna à beaucoup d'entre eux une sérénité terrible de conscience, un scrupule effroyable de rien épargner. Un homme vint quelques jours après se confesser à Marat d'avoir eu la faiblesse d'épargner un aristocrate; il avait les larmes aux yeux. L'Ami du peuple lui parla avec bonté, lui donna l'absolution; mais cet homme ne se pardonnait pas à lui-même, il ne parvenait pas à se consoler.

CHAPITRE IV.

PRÉLUDES DU MASSACRE (1ER SEPTEMBRE 1792).

Nul homme, ni Danton, ni Robespierre, ne domina la situation. — Caractères divers de ceux qui voulaient le massacre. — Influence des Maratistes sur la Commune. — La Commune obstinée à ne point se dissoudre. — Préludes du massacre. — L'Assemblée, pour apaiser la Commune, révoque son décret. — Robespierre conseille à la Commune de remettre le pouvoir au peuple. — Du comité de surveillance, Sergent, Panis. — Panis, beau-frère de Santerre, ami commun de Robespierre et de Marat. — Il introduit Marat au comité de surveillance.

Dans ces profondes ténèbres que toutes choses contribuaient à épaissir, où l'idée de justice, bizarrement pervertie, aidait elle-même à obscurcir la dernière lueur du juste, la conscience publique se serait retrouvée peut-être, s'il y eût eu un homme assez fort pour garder au moins la sienne, tenir ferme et haut son cœur.

Il ne fallait pas marcher à l'encontre de la fureur populaire. Il fallait planer plus haut, faire voir au peuple dans ceux qui lui inspiraient confiance une sérénité héroïque qui l'assurât, l'affermît, l'élevât au-dessus des basses et cruelles pensées de la peur. Une chose manqua à la situation, la seule qui sauve les hommes quand l'idée s'obscurcit pour eux, un homme vraiment grand, un héros.

Robespierre avait autorité, Danton avait force. Aucun d'eux ne fut cet homme.

Ni l'un ni l'autre n'osa.

Le chef des Jacobins, avec sa gravité, sa ténacité, sa puissance morale, le chef des Cordeliers, avec son entraînante énergie et ses instincts magnanimes, n'eurent pourtant ni l'un ni l'autre une sublime faculté, la seule qui pût illuminer, transfigurer la sombre fureur du moment. Il leur manquait entièrement cette chose, commune depuis, rare alors bien plus qu'on ne croit. Pour chasser

des cœurs le démon du massacre, le faire rougir de lui-même, le renvoyer à ses ténèbres, il fallait avoir en soi le noble et serein génie des batailles, qui frappe sans peur ni colère et regarde en paix la mort.

Celui qui l'eût eu, ce génie, eût pris un drapeau, eût demandé à ces bandes si elles ne voulaient se battre qu'avec des gens désarmés; il eût déclaré infâme quiconque menaçait les prisons. Quoiqu'une grande partie du peuple approuvât l'idée du massacre, les massacreurs, on le verra, étaient peu nombreux. Et il n'était nullement nécessaire de les massacrer eux-mêmes pour les contenir. Il eût suffi, répétons-le, de n'avoir pas peur, de profiter de l'immense élan militaire qui dominait dans Paris, d'envelopper ce petit nombre dans la masse et le tourbillon qui se serait formé des volontaires vraiment soldats et de la partie patriote de la garde nationale. Il eût fallu que la bonne et saine partie du peuple, incomparablement plus nombreuse, fût rassurée, encouragée par des hommes d'un nom populaire. Qui n'eût suivi Robespierre et Danton, si tous deux, dans cette crise, rapprochés et ne faisant qu'un pour sauver l'honneur de la France, avaient proclamé que le drapeau de l'humanité était celui de la patrie?

Observons-les bien en face, ces deux chefs de l'opinion, dont l'autorité morale s'effaça, en présence du honteux événement.

Celle de Robespierre, il faut le dire, était quelque peu ébranlée. La France entière avait voulu la guerre; Robespierre avait conseillé la paix. La guerre au Roi, l'insurrection n'avait nullement été encouragée par lui; il avait protesté se renfermer dans les limites de la constitution. Le comité insurrectionnel du 15 août s'était un moment réuni dans la maison même où demeurait Robespierre, et il n'avait point paru. Nommé accusateur public près de la haute cour criminelle, il avait décliné ce triste et périlleux honneur, sous prétexte que les aristocrates, si longtemps dénoncés par lui, étaient ses ennemis personnels, et qu'à ce titre ils auraient droit de le récuser. Le *Moniteur* l'avait désigné comme le conseil de Danton au ministère de la justice; qu'y avait-il fait? Il siégeait

comme membre du conseil général de la Commune. Et là même, sauf un discours à l'Assemblée nationale, on ne voyait pas assez la trace de son activité.

Là pourtant il se trouvait sur le terrain des passions les plus brûlantes; là il n'y avait guère moyen de s'en tenir aux principes généraux, comme il avait fait à la Constituante, ni aux délations vagues, comme il faisait aux Jacobins. Pour la première fois de sa vie, il lui fallait agir, parler nettement ou bien s'annuler pour toujours. La Commune du 10 août, quelque violente qu'elle fût, comptait pourtant deux partis, les indulgents, les atroces. Se décider pour les premiers, c'était se mettre à la suite de Pétion et de Manuel, laisser à Danton l'avant-garde de la Révolution, probablement l'initiative de la violence. Danton paraissait peu à la Commune; nulle mesure atroce n'y fut conseillée par lui. Mais la Commune avait pour secrétaire un très ardent Dantoniste, qui disait et faisait croire qu'il avait le mot de Danton, je parle du jeune Tallien.

La concurrence de Danton, la crainte de le laisser grandir, pendant que lui diminuait, était sans nul doute la préoccupation de Robespierre. Il y avait là comme une impulsion fatale qui pouvait le mener à tout. Il trouvait, à la Commune et au dehors, parmi les plus avancés, une classe d'hommes spécialement qui l'embarrassait beaucoup, le mettant en demeure de se décider sur-le-champ. Ces exaltés, qui, directement ou indirectement (quelques-uns sans le savoir), poussaient au massacre, étaient, par un contraste étrange, ceux qu'on pouvait appeler *les artistes et hommes sensibles*. C'étaient des gens nés ivres, si je puis parler ainsi, rhéteurs larmoyants, tous avaient le don des larmes : Hébert pleurait, Collot pleurait, Panis pleurait, etc. Avec cela, comme la plupart étaient des auteurs de troisième ordre, des artistes médiocres, des acteurs sifflés, ils avaient, sous leur philanthropie, un fond général de rancune et d'envenimement qui, par moments, tournait à la rage. Le type du genre était Collot d'Herbois, acteur médiocre et fade écrivain, auteur moral et patriotique, homme sensible, s'il

en fut, toujours gris et souvent ivre, noyé de larmes et d'eau-de-vie. On sait son ivresse de Lyon, la poésie d'extermination qu'il chercha dans les mitraillades, jouissant (comme cet autre artiste, Néron) de la destruction d'une ville. Relégué à Sinamary, essayant d'augmenter la dose d'eau-de-vie et d'émotion, il finit dignement sa vie par une bouteille d'eau forte.

Tous n'étaient pas à ce niveau; mais tous, dans cette classe d'artistes, voulaient, selon le génie du drame, pousser la situation jusqu'où elle pouvait aller. Il leur fallait des crises rapides et pathétiques, surtout des changements à vue. La mort, sous ce dernier rapport, semble chose d'art et saisissante. La vie semble moins artiste, parce que les changements y sont lents et successifs. Il faut des yeux et du cœur pour voir et goûter les lentes transitions de la vie, de la nature qui enfante. Mais, pour la destruction, elle frappe l'homme le plus médiocre. Les faibles et mauvais dramaturges, les rhéteurs impuissants qui cherchent les grands effets, doivent se plaire aux destructions rapides. Ils se croient alors de grands magiciens, des dieux, quand ils défont l'œuvre de Dieu. Ils trouvent beau de pouvoir exterminer d'un mot ce qui coûta tant de temps, de supprimer d'un clin d'œil l'obstacle vivant, de voir leurs ennemis disparaître sous leur souffle. Ils savourent la poésie stupide et barbare du mot : « J'ai passé, ils n'étaient plus... »

Cette classe d'hommes, sans être positivement fous furieux comme Marat, participaient plus ou moins à son excentricité; ils se groupaient autour de lui. Ils faisaient tout l'embarras des deux politiques, de Danton et de Robespierre. Ces deux rivaux d'influence osèrent d'autant moins contredire les Maratistes que celui des deux qui eût hasardé un seul mot d'objection eût donné ce parti à son rival et se fût lui-même annulé, comme absorbé dans la Gironde.

Danton, ministre de la justice, avait dans ses fonctions un prétexte, plus ou moins spécieux, pour ne point paraître à la Commune dans cette terrible crise. On va voir comme il s'effaça avant, pendant le massacre.

Robespierre, membre de la Commune et sans autre fonction, y siégeait nécessairement. Il attendit assez tard, jusqu'au soir du 1er septembre, pour se décider, embrasser le parti des violents. Mais, le pas une fois fait, il répara le temps perdu, les atteignit, les dépassa.

Le grand jour du 1er septembre devait décider entre l'Assemblée et la Commune. L'Assemblée, le 30 août, avait décrété que, *dans les vingt-quatre heures*, les sections nommeraient un nouveau conseil général de la Commune. Les vingt-quatre heures couraient du moment où le décret fut rendu (4 heures de l'après-midi); il devait s'exécuter le lendemain à la même heure et dans la soirée. Mais la Commune pesait d'une telle terreur dans les sections que la plupart n'osèrent point exécuter le décret de l'Assemblée. Elles prétextèrent que le décret ne leur avait pas été notifié officiellement. Qu'arriverait-il le 1er septembre, si l'Assemblée confirmait son décret, si le combat s'engageait entre ceux qui obéiraient et ceux qui ne le voudraient pas? L'Assemblée, dans ce cas, aurait eu un malheur, c'eût été de voir les royalistes se joindre à elle, armer pour elle peut-être, la compromettre en attendant qu'ils pussent la renverser. Victorieuse, elle était perdue, et la France peut-être avec elle.

La Commune, tout indignes qu'étaient beaucoup de ses membres par leur tyrannie, leur férocité, avait pourtant ceci en sa faveur, que jamais les royalistes ne pouvaient pactiser avec elle; elle représentait le 10 août. Tout le monde reconnaissait, on exagérait même la part qu'elle avait prise à ce grand acte du peuple. Gloire ou crime, quelle que fût l'opinion des partis, c'est à la Commune qu'on attribuait le renversement de la royauté. Elle était, à coup sûr, une force antiroyaliste, la plus sûre contre les complots du dedans, la plus sûre contre l'étranger. Tout patriote devait bien y regarder, malgré les excès de la Commune, avant de se déclarer contre elle.

Elle avait foi en elle-même. Beaucoup de ses membres croyaient sincèrement qu'eux seuls pouvaient sauver la France. Ils voulaient

IMPRIMERIE NATIONALE.

garder à tout prix la dictature de salut public qu'ils se trouvaient avoir en main. D'autres, il faut le dire, n'étaient pas peu confirmés dans cette foi par leur instinct de tyrannie; ils étaient rois de Paris par la grâce du 10 août, et rois ils voulaient rester. Ils disposaient de fonds énormes, impôts municipaux, fonds des travaux publics, subsistances, etc. Ils allaient recevoir le monstrueux fonds de police, de 1 million par mois, qu'avait voté l'Assemblée. On ne volait pas beaucoup encore en 1792, avant la démoralisation qui suivit les massacres de septembre. Il y avait chez tous une certaine pureté de jeunesse et d'enthousiasme; la cupidité s'ajournait. Les plus purs toutefois maniaient volontiers l'argent; ils l'aimaient, tout au moins, comme puissance populaire.

Donc, pour tant de raisons diverses, la Commune était parfaitement décidée à ne pas permettre l'exécution du décret de l'Assemblée, à se maintenir par la force. La situation de Paris, orageuse au plus haut degré, ne pouvait guère manquer de fournir des prétextes, des nécessités de désobéir.

Le 31 août, un mouvement avait eu lieu autour de l'Abbaye. Un M. de Montmorin ayant été acquitté, la foule, qui le confondait avec le ministre de ce nom, menaça de forcer la prison et de se faire justice elle-même.

Le 1er septembre, une scène effroyable eut lieu à la place de Grève. Un voleur qu'on exposait, et qui sans doute était ivre, s'avisa de crier : « Vive le Roi! Vivent les Prussiens! et Mort à la nation! » Il fut à l'instant arraché du pilori, il allait être mis en pièces. Le procureur de la Commune, Manuel, se précipita, le reprit des mains du peuple, le sauva dans l'Hôtel de Ville. Mais il était lui-même dans un extrême péril; il lui fallut promettre qu'un jury populaire jugerait le coupable. Ce jury prononça la mort. L'autorité tint cette sentence pour bonne et valable; elle fut exécutée; l'homme périt le lendemain.

Ainsi tout marchait au massacre. Le même jour, 1er septembre, un gendarme apporta à la Commune une montre d'or qu'il avait prise au 10 août, demandant ce qu'il devait en faire. Le secrétaire

Tallien lui dit qu'il devait la garder. Grand encouragement au meurtre. Plusieurs furent bien tentés de conclure de ce précédent que les dépouilles des grands seigneurs, des riches qui étaient à l'Abbaye, appartiendraient à ceux qui pourraient délivrer la nation de ces ennemis publics.

La séance du conseil général de la Commune fut suspendue jusqu'à 5 heures du soir. L'Assemblée, très effrayée de l'événement que tout le monde voyait venir pour le lendemain dimanche, essaya, dans cet intervalle, un dernier moyen de le prévenir. Elle tâcha d'apaiser la Commune, rapporta le décret qui prescrivait à ses membres de justifier des pouvoirs qu'ils avaient reçus le 10 août.

« Ce n'est pas tout, dit un membre de l'Assemblée, vous avez décrété, il y a deux jours, que la *Commune* a bien mérité de la patrie; cette rédaction ne vaut rien; il faut un nouveau vote, où l'on dira expressément *les représentants de la Commune.* » En effet, tout en louant la Commune en général, on aurait bien pu plus tard rechercher, poursuivre tel ou tel de ses membres pour tant d'actes illégaux. La nouvelle rédaction leur assurait à chacun le bill d'indemnité le plus rassurant. L'Assemblée ne voulut pas chicaner dans un tel moment; elle vota ce qu'on voulait.

La séance de la Commune reprit à 5 heures du soir. Et d'abord il paraît que le décret pacifique de l'Assemblée n'y était pas connu encore. Robespierre y parla des nouvelles élections. Mais le décret ayant sans doute été connu pendant la séance, Robespierre, enhardi par les tergiversations de l'Assemblée, reprit la parole sur un ton très différent, avec une violence inattendue. Il parla longuement des manœuvres qu'on avait employées pour faire perdre au conseil général la confiance publique, et soutint que, tout digne que le conseil était de cette confiance, il devait se retirer, *employer le seul moyen qui restât de sauver le peuple : remettre au peuple le pouvoir.*

Remettre au peuple le pouvoir? Comment fallait-il entendre ce mot? Cela signifiait-il qu'il fallait laisser le peuple faire les

nouvelles élections, commencées selon le décret et sous l'influence de l'Assemblée? Nullement. Robespierre venait de faire le procès de l'Assemblée même, en énumérant les manœuvres dirigées contre la Commune. Il n'aurait pu, sans se contredire étrangement, proposer de laisser voter le peuple au gré d'une Assemblée suspecte. *Remettre au peuple le pouvoir* signifiait évidemment : déposer le pouvoir légal pour s'en rapporter à l'action révolutionnaire des masses, en appeler au peuple contre l'Assemblée.

Le nouveau conseil n'étant pas élu et l'ancien se retirant, Paris serait resté sans autorité. Si la Commune du 10 août, la grande autorité populaire, qui semblait avoir sauvé déjà une fois la patrie, déclarait elle-même qu'elle ne pouvait plus rien pour son salut, à qui remettait-elle le pouvoir? A nul autre qu'au désespoir, à la rage populaire. Disant qu'elle n'agirait pas, que c'était aux masses d'agir, elle agissait en réalité, et de la manière la plus terrible; c'était comme si elle eût retiré sa défense de la porte des prisons, l'eût ouverte toute grande... Le massacre était vraisemblable; mais l'excès même du désordre, l'effroi de Paris, eussent eu l'effet nécessaire de ramener la Commune. On allait venir à genoux la rechercher, la rappeler; elle rentrait en triomphe dans l'Hôtel de Ville. La nullité de l'Assemblée était définitivement constatée; la Commune de Paris, la grande puissance révolutionnaire, régnait seule et sauvait la France.

On connaît trop bien Robespierre pour croire que le premier jour il ait précisé ses accusations. Présentées d'abord sous des formes vagues, à travers des ombres terribles, elles n'en avaient que plus d'effet. Chacun comprit, sans nulle peine, ce que les amis de la Commune disaient depuis huit jours par tout Paris, ce que Robespierre articula le lendemain, 2 septembre, pendant le massacre : *Qu'un parti puissant offrait le trône au duc de Brunswick.* Nul autre parti, en ce moment, n'était puissant que la Gironde. La coupable folie d'offrir la France à l'étranger avait été celle du ministère de Narbonne. Il était horriblement calomnieux de l'imputer aux Girondins qui avaient chassé Narbonne. Les Girondins, c'était

leur gloire, avaient compris l'élan guerrier de la France, prêché, malgré Robespierre, la croisade de la liberté. Imputer aux apôtres de la guerre le projet de cette paix exécrable, dire que Vergniaud, que Roland, Mme Roland, les plus honnêtes gens de France, vendaient la France et la livraient, c'était tellement incroyable et si ridiculement absurde que, dans tout autre moment, cette calomnie eût retombé sur son auteur, il serait mort de son propre venin.

Une telle absurdité pouvait-elle être crue sincèrement d'un esprit aussi sérieux que celui de Robespierre? Cela étonne, et pourtant nous répondrons sans hésiter : Oui. Il était né si crédule pour tout ce que la haine et la peur pouvaient lui conseiller de croire, tellement fanatique de lui-même et prêt à adorer ses songes, qu'à chaque dénonciation qu'il lançait à ses ennemis, la conviction lui venait surabondamment. Plus il avançait dans ses assertions passionnées, se travaillait à leur donner des couleurs et des vraisemblances, et plus il se convainquait, devenait sincère. Le prodigieux respect qu'il avait pour sa parole finissait par lui faire penser que toute preuve était superflue. Ses discours auraient pu se résumer dans ces paroles : « Robespierre peut bien le jurer, car déjà Robespierre l'a dit. »

Dans l'état prodigieux de défiance où étaient les esprits, pleins de vertige et malades, les choses étaient crues justement en proportion du miraculeux, de l'absurde, dont elles saisissaient les esprits. Si du conseil général de telles accusations se répandaient dans la foule, elles pouvaient avoir des effets incalculables. Qui pouvait deviner si la masse furieuse, ivre et folle, n'allait pas forcer l'Assemblée, au lieu des prisons, chercher sur ses bancs, le poignard en main, ces traîtres, ces apostats, ces renégats de la liberté qu'on lui désignait, cent fois plus coupables que les prisonniers royalistes?

Le procureur de la Commune, Manuel, répondit à Robespierre. Il n'était pas homme à tenir contre une telle autorité, la première du temps. Manuel était un pauvre pédant, ex-régent ou

précepteur, homme de lettres ridicule, qui, pour son malheur, était arrivé, par la phrase et le bavardage, au fatal honneur qui lui mit la corde au col. Il essaya pourtant de lutter; son bon cœur et son humanité lui prêtèrent des forces. Tout en donnant d'emphatiques éloges à son redoutable adversaire, il rappela le serment des membres du conseil général : « De ne point abandonner leur poste que la patrie ne fût plus en danger. » La majorité pensa comme lui. A la veille du terrible événement qui se préparait et qui semblait infaillible, plusieurs voulaient l'accélérer par leur influence; d'autres, au contraire, pensaient que, s'ils ne pouvaient rien empêcher comme corps et autorité publique, ils pourraient du moins, avec leur titre et leur écharpe de membres de la Commune, sauver des individus.

Cette écharpe tutélaire, Manuel eut le bonheur d'en faire usage à l'heure même. Il se rappela qu'il avait en prison un ennemi personnel, Beaumarchais. Manuel était une des victimes littéraires que l'auteur de *Figaro* aimait à cribler de ses flèches; il l'avait percé, transpercé. Manuel court à l'Abbaye, se fait amener Beaumarchais. Celui-ci se trouble, s'excuse : « Il ne s'agit pas de cela, Monsieur, lui dit Manuel, vous êtes mon ennemi; si vous restez ici pour être égorgé demain, que pourra-t-on dire? Que j'ai voulu me venger?..... Sortez d'ici et sur l'heure. » Beaumarchais tomba dans ses bras. Il était sauvé. Manuel ne le fut pas moins, pour l'honneur et l'avenir.

Personne ne doutait du massacre. Robespierre, Tallien et autres firent réclamer aux prisons quelques prêtres, leurs anciens professeurs. Danton, Fabre d'Églantine, Fauchet, sauvèrent aussi quelques personnes.

Robespierre avait pris une responsabilité immense. Dans ce moment d'attente suprême, où la France roulait entre la vie et la mort, où elle cherchait une prise ferme qui l'assurât contre son propre vertige, Robespierre avait achevé de rendre tout incertain, flottant, toute autorité suspecte. Ce qui restait de force fut comme paralysé par cette puissance de mort. Le ministère et

l'Assemblée, blessés de son dard, gisaient inertes et ne pouvaient rien [1].

Le conseil général même, que Robespierre avait engagé à déclarer qu'il s'en remettait au peuple et qui ne l'avait pas fait, n'en était pas moins profondément ébranlé, et dans le doute sur ce qu'il lui convenait de faire. Voulait-il, ne voulait-il pas? Agirait-il, n'agirait-il pas? A peine le savait-il lui-même.

Et si le conseil général ne voulait rien, ne faisait rien, s'il se dispersait le dimanche ou s'assemblait en nombre insuffisant, minime, comme il arriva, qui resterait pour agir, sinon le *comité de surveillance?* Dans la grande assemblée du conseil général, quelque violent qu'il pût être, les hommes de sang néanmoins n'auraient jamais eu la majorité. Au contraire, dans le *comité de surveillance,* composé de quinze personnes, le seul dissentiment qui existât, c'est que les uns voulaient le massacre, les autres le permettaient.

Il y avait deux hommes principaux dans ce comité, Sergent et Panis. Sergent, artiste jusque-là estimable, laborieux et honnête, homme d'un cœur ardent, passionné, romanesque (qui aima jusqu'à la mort), a eu l'honneur de devenir beau-frère de l'illustre général Marceau. C'est lui qui, au péril de sa vie, quelques jours avant le 10 août, touché du désespoir et des larmes des Marseillais, se décida, avec Panis, à leur livrer les cartouches qui leur donnèrent la victoire. Sergent n'avait qu'antipathie (il l'affirme dans ses Notes, publiées par M. Noël Parfait) pour l'hypocrisie de Robespierre et les fureurs de Marat. Il assure qu'il fut étranger à l'affaire du 2 septembre. Il avait été l'ordonnateur de cette terrible fête des morts, qui, plus qu'aucune autre chose, exalta dans les masses l'idée de vengeance et de meurtre. Mais quand ce jour de meurtre vint, le cœur de Sergent n'y tint pas, et, quoiqu'il

[1] La Commune ne vota pas selon les conclusions de Robespierre; mais elle adopta son discours, en quelque sorte, l'imprima sur-le-champ et le répandit. Grave circonstance que ni Barrière ni Buchez n'ont conservée dans leurs extraits et qu'attestent les originaux. (Archives de la Seine. Procès-verbaux du conseil général, registre XXII, p. 4.)

partageât sans doute l'idée absurde du moment, que le massacre pouvait sauver la France, il s'éclipsa de Paris. Lui-même, dans ses Notes justificatives, fait cet aveu accablant : que le matin du 2 septembre, *il alla à la campagne* et ne revint que le soir.

Panis, ex-procureur, auteur de vers ridicules, petit esprit, dur et faux, était incapable d'avoir par lui-même aucune influence. Mais il était beau-frère du fameux brasseur du faubourg, Santerre, nouveau commandant de la garde nationale. Cette alliance et sa position au comité de surveillance le rendaient fort important. Il ordonnait au comité, et par son beau-frère il pouvait influer sur l'exécution, agir ou ne point agir. Quand même la majorité lui aurait été contraire, il était encore à même de ne point laisser exécuter par Santerre ce que la majorité aurait résolu.

Panis avait une chose que n'ont pas toujours les sots, il était docile. Il reconnaissait deux autorités, deux papes, Robespierre et Marat. Robespierre était son docteur, Marat son prophète. *Le divin Marat* lui semblait peut-être un peu excentrique; mais n'a-t-on pas pu en dire autant d'Isaïe et d'Ézéchiel, auxquels Panis le comparait? Quant à Robespierre, il était exactement la conscience de Panis. Chaque matin, on voyait celui-ci rue Saint-Honoré, à la porte de son directeur; il venait chez Robespierre demander, pour la journée, ce qu'il devait penser, faire et dire. C'est ce que témoigne Sergent, son collègue, qui ne le quitta presque pas, tant que dura le comité de surveillance. Panis était tellement dévot à Robespierre que, dans sa ferveur, il ne pouvait se contenir. C'est lui qui, avant le 10 août, menant Barbaroux et Rebecqui, deux indévots, chez le dieu, commit l'imprudence de dire : « Qu'il faudrait un dictateur, un homme comme Robespierre, » et reçut des Marseillais la violente réponse qu'on a vue plus haut.

Robespierre, servi, adulé, adoré de Panis, avait du faible pour lui. Panis lui était indispensable, comme beau-frère du gros homme qui gouvernait le faubourg et qui avait dans la main la force armée de Paris. Ce fut Panis, selon toute apparence, qui diminua l'éloignement naturel de Robespierre pour Marat. Le pre-

mier, homme politique, homme de raide attitude, mesuré, soigné, poudré, avait en dégoût la crasse de l'autre, sa personnalité tout à la fois triviale et sauvage, sa faconde platement dithyrambique. Marat, d'autre part, méprisait Robespierre, comme un politique timide, sans vues, sans audace. Ils s'étaient visités un jour, et Marat, voyant que Robespierre n'entrait pas entièrement dans ses idées de massacre, qu'il gardait encore quelque scrupule de légalité, avait levé les épaules.

La répugnance était réciproque. Celle de Robespierre pour Marat est probablement ce qui empêcha celui-ci, après l'ovation qu'on lui fit à la Commune, d'en devenir membre. Le 23 août, toutefois, la Commune décréta qu'une tribune serait érigée dans la salle pour un journaliste, pour M. Marat. Son influence allait croissant; dès lors, sans doute, Robespierre eût craint de s'y opposer; il recommanda Marat aux assemblées électorales. Ce fut l'homme de Robespierre, Panis, sa créature, son servile disciple, celui qui, encore une fois, ne passa jamais un jour sans le consulter, ce fut lui qui, le 2 septembre, établit au comité de surveillance (vrai directoire du massacre) l'exterminateur Marat.

Robespierre a dit hardiment qu'il n'avait rien fait au 2 septembre. En actes, rien, cela est vrai. Mais, en paroles, beaucoup, et, ce jour-là, les paroles étaient des actes. Le 3, l'affaire une fois lancée (plus sans doute qu'il ne voulait), il fit le plongeon et ne parut plus. — Mais, le 1er septembre, il avait couvert les violents de son autorité morale, conseillant à la Commune de se retirer, de s'en remettre à l'action du peuple. Le 2, son homme, Panis, intronisa à l'Hôtel de Ville le meurtre personnifié, l'homme qui, depuis trois ans, demandait le 2 septembre. Le 2 encore, Robespierre parla pendant le massacre, et nullement pour calmer, loin de là, d'une manière extrêmement irritante.

L'introduction de Marat fut très illégale, tout extraordinaire. Nul magistrat de la Ville, nul membre de la municipalité, spécialement du comité de surveillance, ne pouvait être pris hors du conseil général, hors de la grande Commune populaire des

commissaires de sections qui avaient fait le 10 août. Marat n'était point de ces commissaires; il ne pouvait être élu. Mais Panis, à la fois par Santerre et par Robespierre, pesait d'un tel ascendant sur la municipalité qu'elle l'autorisa à choisir trois membres qui complétassent le comité de surveillance. Panis, investi de ce singulier pouvoir d'élire à lui seul, n'osa pourtant l'exercer seul. Le matin du 2 septembre, il appela à son aide ses collègues Sergent, Duplain et Jourdeuil, et ils s'adjoignirent cinq personnes, Deforgues, Lenfant, Guermeur, Leclerc et Durfort. L'acte original, muni des quatre signatures, porte à la marge un renvoi[1], parafé confusément *par un seul* des quatre. Ce renvoi[2] n'est rien autre

[1] Cet acte, aussi irrégulier dans la forme que coupable dans le fond, est conservé, en original, aux archives de la Préfecture de police. L'arrêté de la municipalité, sur lequel il s'appuie, ne se trouve point au registre des Procès-verbaux de la Commune (Archives de la Préfecture de la Seine).

[2] Qu'il me soit permis de le dire, je marche seul dans ces sombres régions de septembre. Seul. Nul avant moi n'y a encore mis le pied. Je marche, comme Énée aux enfers, l'épée à la main, écartant les vaines ombres, me défendant contre les légions menteuses dont je suis environné. Je leur ai opposé à tous une inflexible critique, les contrôlant par diverses épreuves, auxquelles ils ne résistent point, spécialement par une très minutieuse chronologie des jours et des heures. C'est là surtout où je les prends. — Le premier de ces menteurs, tantôt par omission et tantôt par commission, c'est le *Moniteur,* toujours dans la main des puissants, toujours mutilé ou falsifié par eux dans les grandes crises. Qu'on en juge par l'importante séance du 1er septembre, où l'Assemblée rapporta son décret contre la Commune du 10 août. Le *Moniteur,* alors revu par les Girondins, ne dit pas un mot de cette concession humiliante de l'Assemblée : on la retrouve aux Archives nationales dans les Procès-verbaux manuscrits de l'Assemblée législative. Le 6 septembre, le même journal, sous l'influence de la nouvelle puissance, la Commune, donne un récit mensonger des commencements du massacre, récit équivoque, qui touche à l'éloge : « Le peuple prit alors la résolution *la plus hardie,* » etc. — J'apprécierai à la fin du volume les documents divers et les principaux narrateurs, celui surtout *que tous ont copié,* le libelliste Peltier, qui, dans l'année même (1792), débarquant à Londres, encore tout ému de peur et de rage, comptant bien la France morte, assassinée par l'Europe, a cru qu'on ne risquait guère à marcher sur un cadavre et cracher dessus. Les Anglais, pour qui l'auteur écrivait, ont couvert ce livre d'or, l'ont appris par cœur.

Toutes les presses de l'Europe ont été employées à répandre l'infâme lé-

chose que le nom d'un sixième membre ajouté ainsi après coup, et ce sixième est Marat.

gende. Circulant de bouche en bouche, elle a créé à son tour une fausse tradition orale. Plus d'un historien s'en va recueillant de la bouche des passants, comme chose de tradition, d'autorité populaire, ce qui primitivement n'a d'autre origine que ce bréviaire de mensonges.

CHAPITRE V.

LE 2 SEPTEMBRE.

Proposition conciliante du Dantoniste Thuriot. — Deux sections sur quarante-huit votèrent le massacre. — La Commune voulait le massacre et la dictature. — Courageux discours de Vergniaud. — On demande à l'Assemblée la dictature pour le ministère. — L'Assemblée se défie de Danton, qui néanmoins évite de se réunir à la Commune. — Le comité de surveillance livre vingt-quatre prisonniers à la mort. — Massacre de l'Abbaye. — Danton n'accepte point l'invitation de la Commune. — Quels furent les massacreurs de l'Abbaye. — Massacre des Carmes. — Impuissance des autorités. — L'hôtel de Roland est envahi. — Robespierre dénonce une grande conspiration. — Tentative des ministres pour calmer le peuple. — Intervention inutile de Manuel et des commissaires de l'Assemblée. — Massacre du Châtelet et de la Conciergerie. — Maillard organise un tribunal à l'Abbaye et sauve quarante-trois personnes. — Dévouement de Mlles Cazotte et de Sombreuil, de Geoffroy Saint-Hilaire.

Le dimanche 2 septembre, à l'ouverture de l'Assemblée, vers 9 heures du matin, le député Thuriot, ami de Danton, fit une proposition conciliatrice qui semblait pouvoir empêcher le malheur qu'on prévoyait.

Thuriot en plus d'une occasion avait défendu, justifié la Commune. Née du 10 août, la Commune lui semblait la Révolution elle-même; il pensait que la briser, c'était briser le 10 août. Mais, d'autre part, il n'en avait pas moins résisté avec une extrême véhémence aux injonctions insolentes que la Commune osait faire à l'Assemblée. Sa conduite, en tout ceci, semble avoir été l'expression hardie de la pensée plus contenue du politique Danton. Celui-ci, dans ses discours, dans ses circulaires, fondait l'espoir de la patrie sur l'accord de l'Assemblée et de la Commune. C'est lui, nous n'en doutons pas, qui chercha un expédient pour rétablir cet accord et qui le fit proposer à l'Assemblée par Thuriot.

La proposition était celle-ci : « Porter à trois cents membres le conseil général de la Commune, de manière à pouvoir *maintenir*

les anciens, créés le 10 août, et *recevoir les nouveaux,* élus en ce moment même par les sections qui obéissaient aux décrets de l'Assemblée. »

Cette proposition avait deux aspects tout à fait contraires.

D'une part, elle avait l'effet révolutionnaire de constituer sur une base fixe la représentation de Paris, d'exprimer par-devant la France l'importance réelle, l'autorité de la grande cité, qui, formée elle-même de tous les éléments de la France, en est la tête et le cerveau, et qui tant de fois eut l'initiative des pensées qui la sauvèrent.

D'autre part, dans la situation, la proposition avait un effet pratique qui rendait la crise bien moins dangereuse. Elle neutralisait la Commune en l'agrandissant; elle l'augmentait de nombre et en modifiait l'esprit; elle y introduisait, avec les élus des sections dociles à l'Assemblée, un élément tout nouveau. Si elle eût été votée le matin, elle donnait à ces sections un puissant encouragement, les tirait de leur stupeur; les nouveaux élus se rendant immédiatement à la Commune avec ce décret à la main, les Maratistes, selon toute apparence, auraient été paralysés.

Ce n'est pas tout. Un dernier article, bien propre à rappeler à elle-même la Commune du 10 août, avertissait simplement et sans phrase que les membres du conseil général n'étaient point inamovibles, *que les sections qui les nommaient avaient toujours droit de les rappeler et de les révoquer.* L'article, placé comme il était, semblait parler des nouveaux membres; il n'en posait pas moins la règle, l'imprescriptible droit du peuple, contre lequel apparemment les anciens membres eux-mêmes, dans la position royale qu'ils se faisaient, n'auraient pas osé réclamer. Ils avaient donc bien à songer; au moment où ils semblaient près de prendre la terrible initiative, la loi venait, en quelque sorte, leur mettre la main sur l'épaule et leur rappeler le grand juge, le peuple, qui pouvait toujours les juger.

Thuriot assaisonna cette proposition d'éloges de la Commune, de flatteries; il la justifia de maint et maint reproche. Il dit, sans

doute pour gagner les membres de la Commune même à l'acte qu'il proposait contre elle, *que cette augmentation de nombre permettrait de choisir dans son sein les agents dont pourrait avoir besoin le pouvoir exécutif.* Appel direct à l'intérêt; la Commune allait devenir une pépinière d'hommes d'État à qui le gouvernement confierait des missions honorables ou lucratives.

Il arriva à Thuriot ce qui arrive à ceux qui comptent trop sur la pénétration des Assemblées. Son profond maître, Danton, l'avait, ce jour, apparemment trop bien endoctriné, trop dressé à l'hypocrisie. L'Assemblée ne comprit pas. Thuriot avait tant loué la Commune que l'Assemblée crut la proposition favorable à la Commune; elle pensa que celle-ci, commençant à s'effrayer, lui faisait faire par Thuriot une ouverture de conciliation. Elle reçut la proposition très froidement, ne se douta nullement de l'avantage qu'il y avait à la voter sur l'heure. Elle demanda un rapport, attendit et ajourna. Le rapport vint vers midi, et peu favorable. Les Girondins, qui le firent, n'aimaient rien de ce qui venait des amis de Danton. Ils le croyaient l'homme de la Commune, comme il l'avait été au jour du 10 août; ils ne comprenaient rien aux ménagements de ce politique. Le projet leur déplaisait encore comme augmentant l'importance de Paris, régularisant et fondant cette puissance jusque-là irrégulière, constituant un corps redoutable avec lequel toute l'Assemblée serait forcée de compter. Ils auraient voulu d'ailleurs que la Commune fût entièrement renouvelée. Ils n'entraînèrent pas l'Assemblée, qui, comprenant à la longue l'utilité de la proposition, finit par voter contre les Girondins pour le Dantoniste Thuriot. Cela eut lieu vers 1 heure; mais alors il était trop tard, la tempête était déchaînée.

Revenons au matin, replaçons-nous dans la Commune.

Que voulait-elle? Que voulaient les quelques membres qui menaient le conseil général? Que voulait la majorité du comité de surveillance? Sauver la patrie sans doute, mais la sauver par les moyens que Marat conseillait depuis trois ans : le massacre et la dictature.

Le massacre n'était pas encore si facile à amener qu'on eût pu le croire, quelle que fût la terrible agitation du peuple, et ses paroles violentes. Dans la nuit et le matin, les furieux bavards qui prêchaient dès longtemps la théorie de Marat coururent les assemblées des sections à peu près désertes, réduites à des minorités imperceptibles qui décidaient pour le tout. Ils y demandèrent, obtinrent des arrestations individuelles qui valaient des arrêts de mort. Mais, quant aux mesures générales, il semble que leurs paroles n'aient pas trouvé assez d'écho. Il n'y eut que deux sections (celle du Luxembourg et la section Poissonnière) où la proposition d'un massacre des prisonniers ait été accueillie. *Deux sections sur quarante-huit* votèrent le massacre. La section Poissonnière prit l'arrêté suivant :

« La section, considérant les dangers imminents de la patrie et les manœuvres infernales des prêtres, arrête que tous les prêtres et personnes suspectes, enfermés dans les prisons de Paris, Orléans et autres, seront mis à mort. »

Quant à la dictature, elle était plus difficile encore à organiser que le massacre. Nul homme n'était assez accepté du peuple pour l'exercer seul. Il fallait un triumvirat. Marat le disait lui-même.

Le prophète Marat, que Panis venait d'introniser au comité de surveillance, ne laissait pas que d'effrayer parfois ses propres admirateurs. Mais son extrême véhémence semblait appuyée, autorisée par Robespierre, qui, la veille au soir, avait dit qu'il fallait remettre l'action au peuple. Marat était déjà au comité, Robespierre vint siéger au conseil général.

Le troisième triumvir, s'il fallait un triumvirat, ne pouvait être que Danton. Celui-ci était douteux. Il faisait, en toute occasion, l'éloge de la Commune, et son ami Thuriot l'avait fait aussi le jour même, tout en proposant un projet qui neutralisait la Commune. Était-il véritablement pour la Commune ou pour l'Assemblée? On ne le voyait pas bien. Depuis le 29, il ne venait plus à l'Hôtel de Ville. Aimerait-il mieux partager le nouveau pouvoir avec Marat et Robespierre, ou rester ministre de la justice, ministre

tout-puissant par suite de l'annihilation de l'Assemblée, recueillant les fruits du massacre sans y avoir participé, devenant enfin le seul homme de la situation entre la Commune ensanglantée et la Gironde humiliée? C'était là la question; la dernière opinion n'était pas sans vraisemblance. Danton était un politique plein d'audace, mais non moins de ruse.

Quoi qu'il en soit, la Commune étant assemblée le 2 au matin, sous la présidence de Huguenin, le procureur, Manuel, annonça le danger de Verdun, proposa que le soir même les citoyens enrôlés campassent au Champ de Mars et partissent immédiatement. Paris eût été délivré d'une masse dangereuse, qui, en attendant le départ, errait, s'enivrait et pouvait d'un moment à l'autre, au lieu d'une guerre lointaine, commencer ici de préférence une guerre lucrative à des ennemis riches et désarmés.

A cette sage proposition quelqu'un en ajouta une infiniment dangereuse, qui fut de même votée. On arrêta : « Que le canon d'alarme serait tiré à l'instant, le tocsin sonné et la générale battue. » L'effet pouvait être une horrible panique, dans une ville si émue, une panique meurtrière; rien de plus cruel que la peur.

Deux membres du conseil municipal furent chargés de prévenir l'Assemblée de ce qu'ordonnait la Commune. Ils furent accueillis par un discours singulièrement ferme de Vergniaud, d'une noble hardiesse, prononcé, comme il l'était, dans l'imminence d'un massacre et presque sous les poignards. Il félicita Paris de prendre courage, de déployer enfin l'énergie qu'on attendait; il lui conseilla de résister à ses terreurs paniques. Il demanda pourquoi l'on parlait tant, en agissant peu : « Pourquoi les retranchements du camp qui est sous les remparts de cette cité ne sont-ils pas plus avancés? Où sont les bêches, les pioches et tous les instruments qui ont élevé l'autel de la Fédération et nivelé le Champ de Mars?... Vous avez manifesté une grande ardeur pour les fêtes; sans doute vous n'en aurez pas moins pour les combats. Vous avez chanté, célébré la liberté; il faut la défendre. Nous n'avons plus à renverser des rois de bronze, mais des rois environnés d'armées

puissantes. Je demande que la Commune de Paris concerte avec le pouvoir exécutif les mesures qu'elle est dans l'intention de prendre. Je demande aussi que l'Assemblée nationale, qui dans ce moment-ci est plutôt un grand comité militaire qu'un corps législatif, envoie à l'instant, et chaque jour, douze commissaires au camp, non pour exhorter par de vains discours les citoyens à travailler, mais pour piocher eux-mêmes; car il n'est plus temps de discourir, il faut piocher la fosse de nos ennemis; ou chaque pas qu'ils font en avant pioche la nôtre. »

Ce discours, si hardi dans la circonstance, fut applaudi, non seulement de l'Assemblée, mais des tribunes, de cette population même dont il gourmandait sévèrement l'inaction.

Le grand orateur, on le voyait, voulait au torrent populaire qui tournait si terriblement sur lui-même donner un cours régulier, l'entraîner hors Paris à la suite des envoyés de l'Assemblée, perdre dans l'élan militaire la panique et la terreur.

Il entendait subordonner la Commune aux ministres, les ministres à l'Assemblée. Cette hiérarchie, qui était dans la loi même et dans la raison, aux temps ordinaires, pouvait-elle être obstinément maintenue dans un pareil jour? Ne fallait-il pas surseoir aux délibérations, aux paroles, lorsque les décisions diverses, selon l'occurrence des cas, auraient besoin d'être immédiates, rapides comme la pensée? On ne pouvait laisser flotter le pouvoir, dans la sphère supérieure, éloignée de l'action, aux mains molles et lentes d'une grave Assemblée qui parlait, parlait et perdait le temps. On ne pouvait le laisser à la discrétion de la Commune, aveugle et furieuse, dissoute d'ailleurs en réalité et qui n'était plus qu'un chaos sanglant sous le souffle de Marat. Le plus simple bon sens disait que le pouvoir laissé, en haut ou en bas, aux deux corps délibérants, l'Assemblée ou le conseil de la Commune, ne serait plus le pouvoir. Il fallait le fixer là où il pouvait être énergique, où le plaçait d'ailleurs la nature même des choses, aux mains des ministres; il fallait se fier à eux, dans cette grande circonstance, les prier, les sommer d'être forts; sinon tout allait périr.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Le ministère lui-même, malheureusement, n'avait aucune unité de pensées ni de volontés. Il eût fallu qu'il s'accordât, qu'il vînt unanimement demander la dictature, qu'il l'exerçât sous l'inspection des commissaires de l'Assemblée.

Le ministère avait deux têtes, Roland et Danton.

Danton vint, avant 2 heures, tâter une dernière fois les dispositions de l'Assemblée.

Il lui proposa de voter : « Que quiconque refuserait de servir de sa personne ou de remettre ses armes fût puni de mort. »

Et Lacroix (qui alors appartenait à la fois aux Girondins et à Danton) demanda de plus : « Qu'on punît de mort aussi ceux qui, *directement ou indirectement,* refuseraient d'exécuter *ou entraveraient, de quelque manière que ce fût,* les ordres donnés et les mesures prises par le pouvoir exécutif. »

L'Assemblée parut approuver; mais, au lieu de voter sur-le-champ, elle ajourna, elle ne voulut rien décider sans l'avis de sa commission extraordinaire (Vergniaud, Guadet, la Gironde). Elle chargea cette commission de rédiger les décrets, déjà très bien rédigés, et de lui présenter la rédaction à 6 heures du soir.

C'était un retard de quatre heures. Il a reculé peut-être d'un siècle les libertés de l'Europe.

Danton porta alors la peine de sa mauvaise réputation, de ses tristes précédents. L'Assemblée lui refusa les moyens de sauver l'État. Elle n'osa confier un tel pouvoir à un homme si suspect.

Deux choses le firent échouer : 1° Roland ne vint point, ne l'appuya point, Danton parut seul; il sembla qu'on demandait pour lui seul un pouvoir illimité. 2° Tout en demandant que l'Assemblée concourût avec les ministres *à diriger le mouvement du peuple,* il loua les mesures prises par la Commune; il dit ces paroles : « Le tocsin qu'on va sonner n'est point un signal d'alarme; c'est la charge sur les ennemis de la patrie. (Applaudissements.) Pour les vaincre, Messieurs, il nous faut de l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace, et la France est sauvée. »

L'Assemblée ne vit en Danton que l'homme de la Commune, et elle se garda bien de lui donner le pouvoir. S'il l'eût été véritablement, comme le croyait l'Assemblée, il se fût rendu à l'Hôtel de Ville, où on l'attendait; il alla au Champ de Mars. Une grande foule le suivait. Là, dans cette plaine immense, sous le ciel, parlant à toute une armée, il prêcha la croisade, comme aurait fait Pierre l'Ermite ou saint Bernard. Le canon tonnait au loin, le tocsin sonnait, et la voix puissante de Danton, qui dominait tout, semblait celle de la cité frémissante, celle de la France elle-même.

Le temps passait, il était plus de 2 heures.

En sortant du Champ de Mars, Danton n'alla pas davantage à la Commune. Il rentra chez lui. Alla-t-il au conseil des ministres? La chose est controversée. Visiblement il attendait que le danger forçât l'Assemblée à donner la dictature au ministère, au ministre populaire qui seul pouvait l'exercer. Il eût mieux aimé la tenir de l'Assemblée nationale, reconnue de la France entière; il hésitait à recevoir de la Commune de Paris un tiers de dictature en commun avec Robespierre et Marat.

Le conseil général de la Commune, ayant, comme on a vu, de bonne heure voté la proclamation, le canon et le tocsin (qui se firent entendre à 2 heures), suspendit sa séance jusqu'à 4 et se dispersa. Il ne resta que le comité de surveillance, c'est-à-dire Panis, Marat, quelques amis de Marat.

Le comité, de bonne heure, put avoir connaissance des propositions de massacre faites dans plusieurs sections et de la résolution que deux sections venaient de prendre. Il agit en conséquence; il ordonna ou permit la translation de vingt-quatre prisonniers de la mairie, où il siégeait (c'est aujourd'hui la préfecture de police), à la prison de l'Abbaye. De ces prisonniers, plusieurs portaient l'habit qui excitait le plus violemment la haine du peuple, l'habit de ceux qui organisaient la guerre civile du Midi et de la Vendée, l'habit ecclésiastique. Au moment où le canon se fit entendre, des hommes armés pénètrent dans la prison de la mairie; ils disent aux prisonniers qu'il faut aller à l'Abbaye. Cette invasion se fit non

par une masse du peuple, mais *par des soldats,* des fédérés de Marseille ou d'Avignon; ce qui semble indiquer que la chose ne fut point fortuite, mais autorisée; que le comité, par une autorisation au moins verbale, livra ses prisonniers à la mort.

On eût pu fort aisément les massacrer dans la prison; mais la chose n'eût pu être présentée comme un acte spontané du peuple. Il fallait qu'il y eût une apparence de hasard; s'ils avaient fait la route à pied, le hasard eût servi plus vite l'intention des massacreurs; mais ils demandèrent des fiacres. Les vingt-quatre prisonniers se placèrent dans six voitures; cela les protégeait un peu. Il fallait que les massacreurs trouvassent moyen ou d'irriter les prisonniers à force d'outrages, au point qu'ils perdissent patience, s'emportassent, oubliassent le soin de leur vie, parussent avoir provoqué, mérité leur malheur; ou bien encore il fallait irriter le peuple, soulever sa fureur contre les prisonniers; c'est ce qu'on essaya de faire d'abord. La procession lente de six fiacres eut tout le caractère d'une horrible exhibition... « Les voilà, criaient les massacreurs; les voilà, les traîtres! ceux qui ont livré Verdun; ceux qui allaient égorger vos femmes et vos enfants... Allons, aidez-nous, tuez-les. »

Cela ne réussissait point. La foule s'irritait, il est vrai, aboyait autour, mais n'agissait pas. On n'obtint aucun résultat le long du quai, ni dans la traversée du pont Neuf, ni dans toute la rue Dauphine. On arrivait au carrefour Buci, près de l'Abbaye, sans avoir pu lasser la patience des prisonniers, ni décider le peuple à mettre la main sur eux. On allait entrer à la prison, il n'y avait pas de temps à perdre; si on les tuait, arrivés, sans que la chose fût préparée par quelque démonstration quasi populaire, il allait devenir visible qu'ils périssaient par ordre et du fait de l'autorité. Au carrefour, où se trouvait dressé le théâtre des enrôlements, il y avait beaucoup d'encombrement, une grande foule. Là, les massacreurs, profitant de la confusion, prirent leur parti et commencèrent à lancer des coups de sabre et des coups de pique tout au travers des voitures. Un prisonnier qui avait une canne, soit instinct

de la défense, soit mépris pour ces misérables qui frappaient des gens désarmés, lança à l'un d'eux un coup de canne au visage. Il fournit ainsi le prétexte qu'on attendait. Plusieurs furent tués dans les voitures mêmes; les autres, comme on va le voir, en descendant à la cour de l'Abbaye. Ce premier massacre eut lieu, non dans la cour de la prison, mais dans celle de l'église (aujourd'hui la rue d'Erfurth), où l'on fit entrer les voitures.

Il n'était pas loin de 3 heures. A 4, le conseil général de la Commune rentra en séance, sous la présidence de Huguenin. Le comité de surveillance avait hâte de faire accepter, légaliser par le conseil général, l'effroyable initiative qu'il venait de prendre. Il l'obtint indirectement, et non sans adresse. Il demanda, obtint : *Qu'on protégeât les prisonniers..... détenus pour dettes, mois de nourrices et autres causes civiles.* Protéger seulement cette classe de prisonniers, c'était dire qu'on ne protégeait pas les prisonniers politiques, qu'on les abandonnait, qu'on les livrait à la mort, et que ceux qui étaient morts, on les jugeait bien tués.

Le coup de maître eût été d'avoir aussi pour le massacre une autorité individuelle, immense dans un tel moment, supérieure à celle d'aucun corps, l'autorité de Danton. De bonne heure la Commune lui avait écrit de venir à l'Hôtel de Ville; mais il ne paraissait pas. Ce fut un grand étonnement lorsque, vers 5 heures, le conseil général vit entrer le ministre de la guerre, le Girondin Servan, embarrassé, peu rassuré, qui venait demander ce qu'on lui voulait. Le quiproquo s'éclaircit. La lettre destinée au ministre de la justice avait été portée au ministre de la guerre. Le commis, disait-on, s'était trompé d'adresse. Il faut se rappeler que le secrétaire de la Commune, Tallien, était un ardent Dantoniste; il servit son maître, sans doute, comme il voulait être servi [1]. Entre Marat

[1] Une personne très digne de foi, qui était le soir du 1er septembre au club des Minimes, m'a raconté que la séance fut suspendue, parce que le président, Tallien, était demandé à la porte. Cette personne sortit et vit l'homme qui demandait Tallien, et qui (elle assure l'avoir reconnu) n'était autre que Danton. Si le ministre de la justice fit lui-mêms cette démarche, c'est qu'il voulut, sane

et Robespierre, Danton n'avait nulle hâte d'aller prendre le troisième rôle.

Il montra suffisamment qu'il ne regrettait pas l'erreur; elle pouvait être réparée en moins d'une demi-heure; il s'obstina à ne point être averti; il se tint éloigné de la Commune, comme s'il y eût eu 100 lieues de l'Hôtel de Ville au ministère de la justice. Il ne vint point le soir du 2, pas davantage le 3.

Le massacre continuait à l'Abbaye. Il est curieux de savoir quels étaient les massacreurs.

Les premiers, nous l'avons vu, avaient été des fédérés, Marseillais, Avignonais et autres du Midi, auxquels se joignirent, si l'on en croit la tradition, quelques garçons bouchers, quelques gens de rudes métiers, de jeunes garçons surtout, des gamins déjà robustes et en état de mal faire, des apprentis qu'on élève cruellement à force de coups, et qui, en de pareils jours, le rendent au premier venu; il y avait entre autres un petit perruquier qui tua plusieurs hommes de sa main.

Toutefois l'enquête qu'on fit plus tard contre les septembriseurs[1] ne mentionne ni l'une ni l'autre de ces deux classes, ni les soldats du Midi, ni la tourbe populaire, qui, sans doute, s'étant écoulée, ne pouvait plus se trouver. Elle désigne uniquement des gens établis sur lesquels on pouvait remettre la main, en tout cinquante-trois personnes du voisinage, presque tous marchands de la rue Sainte-Marguerite et des rues voisines. Ils sont de toutes professions, horloger, limonadier, charcutier, fruitier, savetier, layetier, boulanger, etc. Il n'y a qu'un seul boucher établi. Il y a plusieurs tailleurs, dont deux Allemands ou peut-être Alsaciens.

Si l'on en croit cette enquête, ces gens se seraient vantés non

lettre ni intermédiaire, faire connaître ses intentions au jeune secrétaire de la Commune.

Du reste, on sait que Danton *n'écrivait jamais.*

[1] Je dois la communication de cette pièce importante et de plusieurs autres à l'obligeance de M. Labat, archiviste de la Préfecture de police, que je ne puis trop remercier.

seulement d'avoir tué un grand nombre de prisonniers, mais d'avoir exercé sur les cadavres des atrocités effroyables.

Ces marchands des environs de l'Abbaye, voisins des Cordeliers, de Marat, et sans doute ses lecteurs habituels, étaient-ils une élite de Maratistes que la Commune appela pour compromettre la garde nationale dans le massacre, le couvrir de l'uniforme bourgeois, empêcher que la grande masse de la garde nationale n'intervînt pour arrêter l'effusion du sang? Cela n'est pas invraisemblable.

Cependant il n'est pas absolument nécessaire de recourir à cette hypothèse. Ils déclarèrent eux-mêmes, dans l'enquête, que les prisonniers les insultaient, les provoquaient tous les jours à travers les grilles, qu'ils les menaçaient de l'arrivée des Prussiens et des punitions qui les attendaient.

La plus cruelle, déjà on la ressentait : c'était la cessation absolue du commerce, les faillites, la fermeture des boutiques, la ruine et la faim, la mort de Paris. L'ouvrier supporte souvent mieux la faim que le boutiquier la faillite. Cela tient à bien des causes, à une surtout dont il faut tenir compte; c'est qu'en France la faillite n'est pas un simple malheur (comme en Angleterre et en Amérique), mais la perte de l'honneur. *Faire honneur à ses affaires* est un proverbe français et qui n'existe qu'en France. Le boutiquier en faillite, ici, devient très féroce.

Ces gens-là avaient attendu trois ans que la Révolution prît fin, ils avaient cru un moment que le Roi la finirait en s'appuyant sur Lafayette. Qui l'en avait empêché, sinon les gens de cour, les prêtres qu'on tenait dans l'Abbaye? « Ils nous ont perdus et se sont perdus, disaient ces marchands furieux; qu'ils meurent maintenant! »

Nul doute aussi que la panique n'ait été pour beaucoup dans leur fureur. Le tocsin leur troubla l'esprit; le canon que l'on tirait leur produisit l'effet de celui des Prussiens. Ruinés, désespérés, ivres de rage et de peur, ils se jetèrent sur l'ennemi, sur celui du moins qui se trouvait à leur portée, désarmé, peu difficile à vaincre, et qu'ils pouvaient tuer à leur aise, presque sans sortir de chez eux.

Les vingt-quatre prisonniers ne furent pas longs à tuer; ils ne firent que mettre en goût. Il y avait parmi eux des prêtres. Le massacre commença sur les autres prêtres qui se trouvaient à l'Abbaye, dont ils occupaient le cloître. Mais on se souvint que le plus grand nombre étaient aux Carmes, rue de Vaugirard; plusieurs y coururent, laissèrent l'Abbaye.

Il y avait aux Carmes un poste de seize gardes nationaux : huit étaient absents; mais des huit présents, le sergent était un homme d'une résolution peu commune [1], petit, carré de taille, roux, extrêmement fort et sanguin. La grande porte était fermée, il se mit sur la petite, la remplit pour ainsi dire de ses larges épaules et les arrêta tout court.

Cette foule n'était pas imposante; il y avait beaucoup d'aboyeurs, de gamins et de femmes, mais seulement vingt hommes armés; et encore leur chef, un savetier, borgne et boiteux, portant son tablier de cuir sur un méchant pantalon rayé de siamoise, n'avait pour arme qu'une lame liée au bout d'un bâton. Les autres, au premier coup d'œil [2], semblaient être des porteurs d'eau ivres. Derrière venaient les curieux qui se succédèrent tout le jour à ce beau spectacle. Le plus connu était un acteur, bavard, ridicule, joli garçon de mœurs bizarres et qui pouvait passer pour femme. Cette fois, il faisait le brave et croyait être homme.

L'homme roux, jetant sur la bande un œil de mépris, leur dit qu'il resterait là et qu'on ne passerait pas, à moins qu'il ne fût relevé par l'officier même qui l'y avait mis. On alla chercher un ordre de la section qu'il ne voulut pas reconnaître, puis un ordre du chef de bataillon dont il ne tint compte. Il ne quitta la place qu'après qu'on eut trouvé, amené son capitaine, un peintre en bâtiment de la rue voisine, qui releva le poste.

[1] Cet homme intrépide vit encore (1847). C'est le père de M. Poret, professeur de philosophie, l'un de nos amis les plus chers.

Nous sommes heureux de rendre ici ce témoignage au vénérable vieillard.

[2] Je dois plusieurs détails qui suivent à un autre témoin oculaire, M. Villiers, dont j'ai souvent consulté utilement les ouvrages, les notes manuscrites et l'admirable mémoire, si présente dans son grand âge de plus de quatre-vingt-dix ans.

Les meurtriers entrèrent en criant : « Où est l'archevêque d'Arles ? » Ce mot d'Arles était significatif; il suffisait pour rappeler le plus furieux fanatisme contre-révolutionnaire, l'association trop connue sous le nom de la *Chiffonne*, le dangereux foyer de la guerre civile pour tout le Midi. Et tel évêché, tel évêque; celui d'Arles était l'homme de la résistance, une tête dure, qui, aux Carmes mêmes, confirma dans ses compagnons de captivité l'esprit obstinément étroit qui leur faisait voir la ruine de la religion dans une question tout extérieure et de discipline. Il avait avec lui deux évêques, grands seigneurs, qui, par leur nom, leur fortune, imposaient à ces pauvres prêtres, les dominaient, les enfonçaient dans leur triste point d'honneur.

Le prêtre le plus connu, après l'archevêque d'Arles, était le confesseur de Louis XVI, le père Hébert, qui, au 20 juin, au 10 août, eut dans ses mains la conscience du Roi, l'affermit dans son obstination et lui donna l'absolution peu d'instants avant le carnage. Ces prêtres, qui perdirent le Roi et se perdirent, étaient-ils sincères? Nous le croyons volontiers. Une ombre reste cependant sur eux et nous porterait à douter si ces martyrs ont été des saints; c'est l'encouragement qu'ils donnèrent à Louis XVI dans la duplicité funeste qui lui fit sans cesse attester la constitution contre la constitution, pour la ruiner par elle-même, en invoquant la lettre stricte, pour en mieux annuler l'esprit.

Paris montra pour leur sort la plus profonde indifférence. Il y avait au Théâtre-Français (Odéon) un rassemblement de volontaires et gardes nationaux qui s'étaient réunis au bruit du tocsin. Il y en avait trois cents qui faisaient l'exercice dans le jardin du Luxembourg. S'ils avaient reçu de Santerre le moindre signal, ils auraient été aux Carmes, à l'Abbaye, et, sans la moindre difficulté, auraient empêché le massacre. N'ayant aucun ordre, ils ne bougèrent pas.

Le conseil général de la Commune, rentré en séance à 4 heures, reçut, comme on a vu, plusieurs avis du massacre et ne s'émut pas beaucoup. Il était en ce moment la seule autorité réelle de

Paris, et il envoya demander au pouvoir législatif, à l'Assemblée, ce qu'il fallait faire. En même temps, comme pour démentir ce semblant d'humanité, il autorisa les sections « à empêcher l'*émigration* par la rivière ». Il appelait *émigration* la fuite trop naturelle de ceux qu'on massacrait au hasard et sans jugement.

Le maire de Paris était annulé depuis longtemps. La Commune avait usurpé, une à une, toutes ses fonctions; elle le faisait en quelque sorte garder à vue. Pétion ne logeait pas même à l'Hôtel de Ville, mais à la mairie (c'est aujourd'hui, nous l'avons dit, la préfecture de police, au quai des Orfèvres), sous l'œil hostile, inquiet du comité de surveillance, qui siégeait dans le même hôtel, en maître absolu, entouré de ses agents. Pétion, le 2 et le 3, écrivit à Santerre, commandant de la garde nationale, lequel ne répondit pas. Et comment aurait-il répondu? C'était Panis, le beau-frère de Santerre, qui venait d'introniser Marat au comité de surveillance, Marat, le massacre même.

Les autorités de Paris ne pouvant rien ou ne voulant rien, il restait à savoir ce que pourraient les ministres.

Les ministres girondins avaient été atteints la veille, percés, et de part en part, des traits mortels de Robespierre. Les meneurs de l'Assemblée, ces traîtres, ces amis de Brunswick qui lui faisaient offrir le trône, où fallait-il les chercher?... Robespierre avait-il nommé Roland et les autres, on ne le sait; mais il est sûr qu'il les désignait si bien que tout le monde les nommait. Le 2, le 3 et le 4, toute la question débattue dans la Commune était de savoir si elle allait lancer un mandat d'amener contre le ministre de l'intérieur, l'envoyer à l'Abbaye. Un fonctionnaire, ainsi dénoncé et suspecté, eût été annulé par cela seul, quand même la constitution de 1791 lui aurait permis d'agir; mais cette constitution, combinée pour énerver le pouvoir central au profit de celui des communes, ne permettait au ministre d'agir que par l'intermédiaire même de la Commune de Paris, qu'il s'agissait de réprimer.

Pour mieux paralyser Roland, le 2 septembre, à 6 heures, pendant le massacre, deux cents hommes entourèrent tumultueu-

sement le ministère de l'intérieur, criant, demandant des armes. Que voulait-on? Isoler M. et Mme Roland, terrifier leurs amis, faire comprendre que les soutenir en toute mesure de vigueur, c'était les faire massacrer.

Les deux cents criaient à la trahison, brandissaient des sabres. Roland était absent. Mme Roland ne s'effraya pas; elle leur dit froidement qu'il n'y avait jamais eu d'armes au ministère de l'intérieur, qu'ils pouvaient visiter l'hôtel, que, s'ils voulaient voir Roland, ils devaient aller à la Marine, où le conseil des ministres était assemblé. Ils ne voulurent se retirer qu'en emmenant comme otage un employé du secrétariat[1].

Quant au ministre de la justice, Danton, on a vu qu'il s'obstinait à ignorer que la Commune l'invitât à se rendre dans son sein; il gardait une position expectante, équivoque, entre la Commune et l'Assemblée. Robespierre, le 2 septembre, renouvelant dans le conseil général ses accusations de la veille et les précisant, dit qu'il y avait une grande conspiration *pour donner le trône au duc de Brunswick*. Billaud-Varennes appuya. Le conseil général applaudit. Tout le monde comprit que les conspirateurs étaient les ministres mêmes, que le pouvoir exécutif voulait livrer la France. Le bruit s'en répandit dans Paris à l'instant. On dit, on répéta, on crut *que la Commune déclarait le pouvoir exécutif déchu de la confiance nationale*. Le peu de pouvoir moral que conservait le ministère fut anéanti.

Une section (l'île Saint-Louis) eut néanmoins le courage de s'informer exactement de ce qu'il en fallait croire. Soit par un mouvement spontané, soit qu'elle y fût poussée par les ministres,

[1] Un employé, dit Roland lui-même (lettre du 13 septembre), et non un valet de chambre, comme le dit Mme Roland dans ses *Mémoires*. Écrits sur des souvenirs, ils sont ici fort inexacts. Elle croit que le massacre commença à 5 heures. Elle dit que Danton alla, le 2, au comité de surveillance pour l'empêcher de lancer un mandat d'amener contre Roland; elle suppose qu'il vit ensuite Pétion, etc. Tout cela eut lieu le 4, lorsque déjà la réaction commençait, et Pétion, à qui Danton vint se vanter, sourit de cette intervention tardive; il n'eût pas souri le 2, à coup sûr.

elle envoya demander à l'Assemblée s'il était bien sûr que la Commune en eût décidé ainsi. L'Assemblée répondit négativement, et cette négation n'eut aucun effet sur l'opinion. Les ministres restèrent brisés.

Il semble pourtant qu'au soir ils aient essayé de reprendre force; ils firent agir Pétion. L'inerte, l'immobile maire de Paris reprit tout à coup mouvement. Il invita les présidents de toutes les sections à se réunir chez lui pour entendre, disait-il, un rapport du ministre de la guerre sur les préparatifs du départ des volontaires. Cette assemblée étant réunie et formant une sorte de corps qu'on pouvait en quelque sorte opposer au conseil général de la Commune, on lui proposa, on lui fit voter une mesure très hardie, dont l'effet eût été de neutraliser en grande partie la Commune en l'égalant ou la dépassant dans l'élan révolutionnaire. On décida qu'indépendamment de la solde, *on assurerait aux volontaires un fonds pour subvenir aux besoins de leurs familles;* — de plus, qu'on porterait à *soixante mille* les trente mille hommes demandés par l'Assemblée à la ville de Paris et aux départements limitrophes, *en complétant par la voie du sort* ce que l'enrôlement volontaire n'aurait pas donné; — troisièmement, qu'on créerait une commission de surveillance pour l'emploi des armes (elles étaient en effet odieusement gaspillées, souvent volées et vendues), et que l'on fondrait des balles en employant même le plomb des cercueils.

Cette proposition était triplement révolutionnaire. Elle faisait par la simple autorité de Paris trois choses que l'Assemblée seule semblait avoir le droit de faire : elle frappait un impôt (durable et considérable); elle changeait le mode de recrutement, en rendait les résultats certains, précis, efficaces; elle doublait le nombre d'hommes demandé par une loi. Si Pétion réunit chez lui les commissaires de sections pour leur faire voter une telle mesure, tellement extralégale, c'est qu'il y était certainement autorisé par le conseil des ministres. Le ministre de la guerre était présent à cette réunion.

C'était la plus sage mesure qu'on pût prendre dans la situation.

Elle pouvait calmer les cœurs et elle augmentait l'élan militaire. Qu'est-ce qui troublait ceux qui partaient? Ce n'était pas le départ même, c'était généralement l'abandon, le dénuement où ils laissaient leurs familles. Eh bien, la patrie était là, qui les recevait et les adoptait; dans le déchirement du départ, cette femme éplorée, ces enfants, ils ne sortaient des bras d'un père que pour tomber aux bonnes mains maternelles de la France. Qui ne serait parti alors d'un cœur héroïque et paisible, dans la sérénité courageuse où l'homme embrasse d'avance volontiers la vie, volontiers la mort?

Cette mesure prise le 1er septembre eût eu d'excellents effets. Le 2, elle était tardive. Elle ne fut connue que le 3, fut à peine remarquée.

Le 2 au soir, pendant qu'on discute ainsi chez Pétion les moyens possibles de calmer le peuple, le massacre continue aux Carmes et à l'Abbaye. Aux Carmes, on avait tué d'abord les évêques et vingt-trois prêtres, réfugiés dans la petite chapelle qui est au fond du jardin. D'autres, qui fuyaient par tout le jardin ou tâchaient de passer par-dessus les murs, étaient poursuivis, tirés, avec des risées cruelles. A l'Abbaye, on massacrait une trentaine de Suisses et autant de gardes du Roi. Nul moyen de les sauver. Manuel, qui était fort aimé, vint de la Commune, prêcha, fit les derniers efforts, et il eut la douleur de voir le peu que sert l'amour du peuple. Il ne s'en fallut guère que les furieux ne missent la main sur lui. L'Assemblée avait envoyé aussi plusieurs de ses membres les plus populaires : le bon vieux Dusaulx, dont la noble figure militaire, les beaux cheveux blancs, pouvaient rappeler au peuple son temps d'héroïque pureté, la prise de la Bastille; Isnard aussi, l'orateur de la guerre, aux brûlantes paroles. On leur avait adjoint un héros de la populace, violent, grivois, fait pour répondre aux mauvaises passions, pour les modérer peut-être en les partageant; je parle du capucin Chabot.

Tout cela fut inutile. La foule était sourde et aveugle; elle buvait de plus en plus, de moins en moins comprenait. La nuit venait;

les sombres cours de l'Abbaye devenaient plus sombres. Les torches qu'on allumait faisaient paraître plus obscur ce qu'elles n'éclairaient pas de leurs funèbres lueurs. Les députés, au milieu de ce tumulte effroyable, n'étaient nullement en sûreté. Chabot tremblait de tous ses membres. Il a assuré plus tard qu'il croyait avoir passé sous une voûte de dix mille sabres. Tout menteur qu'il fût d'habitude, je crois volontiers qu'il n'a pas menti. L'éblouissement de la peur lui aura multiplié à l'infini les objets. Du reste, il suffit de voir le lieu de la scène, les cours de l'Abbaye, le parvis de l'église, la rue Sainte-Marguerite, pour comprendre que quelques centaines d'hommes remplissent surabondamment ce lieu très étroit, resserré de tous côtés.

Ce qui commençait à donner un caractère terrible au massacre, c'est que, par cela même que la scène était resserrée, les spectateurs mêlés à l'action, touchant presque le sang et les morts, étaient comme enveloppés du tourbillon magnétique qui emportait les massacreurs. Ils buvaient avec les bourreaux et le devenaient. L'effet horriblement fantastique de cette scène de nuit, ces cris, ces lumières sinistres, les avaient fascinés d'abord, fixés à la même place. Puis le vertige venait, la tête achevait de se prendre, les jambes et les bras suivaient; ils se mettaient en mouvement, entraient dans cet affreux sabbat et faisaient comme les autres.

Dès qu'une fois ils avaient tué, ils ne se connaissaient plus et voulaient toujours tuer. Un même mot revenait sans cesse dans les bouches hébétées : « Aujourd'hui il faut en finir. » Et par là ils n'entendaient pas seulement tuer les aristocrates, mais en finir avec tout ce qu'il y avait de mauvais, purger Paris, n'y rien laisser au départ qui pût être dangereux, tuer les voleurs, les faux monnayeurs, les fabricateurs d'assignats, tuer les joueurs et les escrocs, tuer même les filles publiques... Où s'arrêterait le meurtre sur cette pente effroyable? Comment borner cette fureur d'épuration absolue? Qu'arriverait-il, et qui serait sûr de rester en vie, si, pardessus l'ivresse de l'eau-de-vie et l'ivresse de la mort, une autre agissait encore, l'ivresse de la justice, d'une fausse et barbare jus-

tice, qui ne mesurait plus rien, d'une justice à l'envers, qui punissait les simples délits par des crimes?

Dans cette disposition d'esprit effroyable, beaucoup trouvèrent que l'Abbaye était un champ trop étroit; ils coururent au Châtelet. Le Châtelet n'était point une prison politique; il recevait des voleurs et des condamnés à la détention pour des fautes moins graves. Ces prisonniers, entendant dire la veille que les prisons seraient bientôt vidées, croyant trouver leur liberté dans la confusion publique, pensant qu'à l'approche de l'ennemi les royalistes pourraient bien leur ouvrir la porte, avaient, le 1er septembre, fait leurs préparatifs de départ; plusieurs, le paquet sous le bras, se promenaient dans les cours. Ils sortirent, mais autrement. Une trombe effroyable arrive à 7 heures du soir de l'Abbaye au Châtelet; un massacre indistinct commence à coups de sabre, à coups de fusil. Nulle part ils ne furent plus impitoyables. Sur près de deux cents prisonniers, il n'y en eut guère plus de quarante épargnés. Ceux-ci obtinrent, dit-on, la vie en jurant qu'à la vérité ils avaient volé, mais qu'ils avaient toujours eu la délicatesse de ne voler que les voleurs, les riches et les aristocrates.

Le Châtelet était d'un côté du pont au Change; la Conciergerie est de l'autre. Là se trouvaient, entre autres prisonniers, huit officiers suisses. Au moment même, l'un d'eux, le major Bachmann, était jugé par le tribunal extraordinaire; seul, de tous, il fut épargné, réservé pour l'échafaud. Le massacre des Suisses et des autres prisonniers eut lieu tout près du tribunal, et l'audience fut à chaque instant interrompue par des cris. Rien, dans ces jours effroyables, ne fut plus hideux que ce rapprochement, ce mélange de la justice régulière et de la justice sommaire, ce spectacle de voir les juges tremblants sur leurs sièges continuer au tribunal des formalités inutiles, presser un vain simulacre de procès, lorsque l'accusé ne gardait nulle chance que d'être massacré le jour ou guillotiné le lendemain[1].

[1] Nous rapportons ceci d'après la tradition. Il ne reste, je crois, aucune trace authentique du massacre de la Conciergerie.

Tant qu'on tua ainsi des voleurs, des Suisses ou des prêtres, les massacreurs frappaient sans hésitation. La première difficulté vint, à l'Abbaye, de ce que plusieurs des prêtres qui vivaient encore déclarèrent qu'ils voulaient bien mourir, mais qu'ils demandaient le temps de se confesser. La demande parut juste; on leur accorda quelques heures.

Il restait à ce moment moins de monde à l'Abbaye. Outre le détachement envoyé de bonne heure aux Carmes, beaucoup, comme on vient de voir, travaillaient au Châtelet. On essaya (probablement vers 7 heures du soir) d'organiser un tribunal à l'Abbaye, de sorte qu'on ne tuât plus indistinctement et qu'on épargnât quelques personnes. Ce tribunal eut en effet le bonheur de sauver un grand nombre d'individus. Faisons connaître l'homme qui forma le tribunal et le présida.

Il y avait au faubourg Saint-Antoine un personnage bizarre, dont nous avons déjà parlé, le fameux huissier Maillard. C'était un sombre et violent fanatique sous formes très froides, d'un courage et d'un sang-froid rares et singuliers. A la prise de la Bastille, lorsque, le pont-levis étant rompu, on y substitua une planche, le premier qui passa tomba dans le fossé de 30 pieds de profondeur et se tua sur le coup. Maillard passa le second, et sans hésitation, sans vertige, il atteignit l'autre bord. On l'a revu au 5 octobre, comme il faisait la conduite des femmes, ne permettant sur la route ni pillage ni désordre; tant qu'il fut à la tête de cette foule, il n'y eut aucune violence. Son originalité, c'était, dans les plus tumultueux mouvements, de conserver des formes régulières et quasi légales. Le peuple l'aimait et le craignait. Il avait près de 6 pieds; sa taille, son habit noir, honnête, râpé et propre, sa figure solennelle, colossale, lugubre, imposaient à tous.

Maillard voulait le massacre, sans nul doute; mais, homme d'ordre avant tout, il tenait également à deux choses : 1° à ce que les aristocrates fussent tués; 2° à ce qu'ils fussent tués légalement, avec quelques formes, sur l'arrêt bien constaté du peuple, seul juge infaillible.

Il procéda avec méthode, se fit apporter l'écrou de la prison et, sur l'écrou, fit les appels, de sorte que tous comparussent à leur tour. Il se composa un jury, et il le prit non parmi les ouvriers, mais parmi des gens établis, des pères de famille du voisinage, des petits marchands. Ces bourgeois se trouvèrent, par la grâce de Maillard, avec l'approbation de la foule, composer le formidable tribunal populaire qui d'un signe donnait la vie ou la mort. Pâles et muets, ils siégèrent là la nuit et les jours suivants, jugeant par signes, opinant par des mouvements de tête. Plusieurs, quand ils voyaient la foule un peu favorable à tel prisonnier, hasardaient parfois un mot d'indulgence.

Avant la création de ce tribunal, un seul homme avait été épargné, l'abbé Sicard, instituteur des sourds-muets, réclamé d'ailleurs par l'Assemblée nationale. Depuis que Maillard siégea avec son jury, il y eut distinction; il y eut des coupables et des innocents; beaucoup de gens échappèrent. Maillard consultait la foule, mais, en réalité, son autorité était telle qu'il imposait ses jugements. Ils étaient respectés, quels qu'ils fussent, lors même qu'ils absolvaient. Quand le noir fantôme se levait, mettait la main sur la tête du prisonnier, le proclamait innocent, personne n'osait dire : « Non. » Ces absolutions, solennellement prononcées, étaient généralement accueillies des meurtriers avec des clameurs de joie. Plusieurs, par une étrange réaction de sensibilité, versaient des larmes et se jetaient dans les bras de celui qu'un moment auparavant ils auraient égorgé. Ce n'était pas une petite épreuve que de recevoir ces poignées de main sanglantes, d'être serré sur la poitrine de ces meurtriers sensibles. Ils ne s'en tenaient pas là. Ils reconduisaient « ce brave homme, ce bon citoyen, ce bon patriote ». Ils le montraient avec bonheur, avec enthousiasme, le recommandaient à la pitié du peuple. S'ils ne le connaissaient point, n'avaient rien à dire de lui, leur imagination exaltée suppléait et lui composait sa légende; ils la contaient, chemin faisant, et, chose étrange, à mesure qu'ils l'improvisaient et la faisaient croire aux passants, ils la croyaient aussi eux-mêmes. « Citoyens, disaient-ils,

IMPRIMERIE NATIONALE.

vous voyez bien ce patriote, eh bien, on l'avait enfermé pour avoir trop bien parlé de la nation... » — « Voyez ce malheureux, criait un autre, ses parents l'avaient fait mettre aux oubliettes pour s'emparer de son bien. » — « En même temps, dit celui auquel nous empruntons ces détails, les passants se pressaient pour me voir autour du fiacre où j'étais, m'embrassaient par les portières... »

Ceux qui reconduisaient un prisonnier se faisaient scrupule d'en rien recevoir, se contentant d'accepter tout au plus un verre de vin des amis ou des parents chez qui ils le ramenaient. Ils disaient qu'ils étaient assez payés de voir une telle scène de joie et souvent pleuraient de bonheur.

Il y avait, au moins dans ces commencements du massacre, un désintéressement très réel. Des sommes considérables en louis d'or, qu'on trouva à l'Abbaye sur les premières victimes, furent immédiatement portées à la Commune. Il en fut de même aux Carmes. Le savetier qui y était entré le premier et s'était fait capitaine eut un soin scrupuleux de tout ce qu'on prit. Un témoin oculaire, qui me l'a conté, le vit le soir entrer avec sa bande dans l'église de Saint-Sulpice, apporter dans son tablier de cuir sanglant une masse d'or et de bijoux, des anneaux épiscopaux, des bagues de grande valeur. Il remit fidèlement le tout, par-devant témoins, à l'autorité.

Le lendemain encore, dans la journée du 3, il y eut un remarquable exemple de ce désintéressement. Ils avisèrent que le massacre des voleurs du Châtelet était incomplet s'ils n'y joignaient celui d'une soixantaine de forçats qui étaient aux Bernardins, attendant le départ de la chaîne. Ils allèrent les égorger, jetèrent dans la rue les dépouilles, avec défense d'y toucher. Un porteur d'eau qui passait regarda par terre un habit avec curiosité et le releva pour mieux voir; il fut tué à l'instant.

Cette justice de hasard, troublée tantôt par la fureur, tantôt par la pitié, par le désintéressement même et le sentiment de l'honneur, frappa plus d'un républicain, en sauvant des royalistes. Au Châtelet, d'Esprémesnil se fit passer pour massacreur, tant le

désordre était grand. Ce qui étonne davantage, c'est qu'il y eut des royalistes épargnés pour cela seul qu'ils s'avouaient courageusement royalistes, alléguant qu'ils l'avaient été de cœur et de sentiments, sans avoir aucun acte à se reprocher. C'est ainsi qu'échappa un journaliste très aristocrate, l'un des rédacteurs des *Actes des apôtres,* Journiac de Saint-Méard. Il avait intéressé un de ses gardes, Provençal comme lui, qui lui procura une bouteille de vin; il la but d'un trait, parla avec une assurance qui charma le tribunal. Maillard proclama que la justice du peuple *punissait les actes et non les pensées.* Il le renvoya absous.

On voit par ce seul fait l'audace extraordinaire du juge de l'Abbaye. Il mit parfois à une rude épreuve l'obéissance des meurtriers. Quelquefois ils s'indignèrent, réclamèrent, entrèrent dans le tribunal, le sabre à la main. Une fois devant Maillard, ils étaient intimidés et ils s'en allaient.

Il y avait à l'Abbaye une fille charmante, Mlle Cazotte, qui s'y était enfermée avec son père. Cazotte, le spirituel visionnaire, auteur d'opéras comiques, n'en était pas moins très aristocrate; il y avait contre lui et ses fils des preuves écrites très graves(1). Il n'y avait pas beaucoup de chances qu'on pût le sauver. Maillard accorda à la jeune demoiselle la faveur d'assister au jugement et au massacre, de circuler librement. Cette fille courageuse en profita pour capter la faveur des meurtriers; elle les gagna, les charma, conquit leur cœur, et quand son père parut, il ne se trouva plus personne qui voulût le tuer(2).

(1) Le dossier que nous possédons aux Archives nationales témoigne de la légèreté des conspirateurs royalistes. L'un des complices de Cazotte lui envoie, pour l'encourager, les prophéties de Nostradamus.

(2) Les dévouements de Mlles Cazotte et de Sombreuil étaient toutefois commandés par le devoir et la nature. D'autres, plus spontanés encore, furent, en ce sens, plus admirables. L'horloger Monnot sauva l'abbé Sicard au péril de sa vie. Geoffroy Saint-Hilaire, non content d'avoir obtenu la liberté de son professeur Haüy, conçut l'audacieux projet de sauver ses maîtres, les professeurs de Navarre, enfermés à Saint-Firmin. Ce jeune homme de vingt ans, le 2 septembre, à 2 heures, au moment même où le tocsin sonnait, pénètre

Cela eut lieu le 4 septembre. Il y avait trois jours que Maillard siégeait immuable, condamnait et absolvait. Il avait sauvé quarante-deux personnes. La quarante-troisième était difficile, impossible à sauver, ce semble. C'était M. de Sombreuil, connu comme ennemi déclaré de la Révolution. Ses fils étaient à ce moment dans l'armée ennemie, et l'un d'eux se battit si bien contre la France qu'il fut décoré par le roi de Prusse. La seule chance de Sombreuil, c'est que sa fille s'était enfermée avec lui.

Quand il parut au tribunal, ce royaliste acharné, ce coupable, cet aristocrate, et qu'on vit pourtant un vieux militaire qui à d'autres époques avait bravement servi la France, Maillard fit effort sur lui-même et dit une noble parole : « Innocent ou coupable, je crois qu'il serait indigne du peuple de tremper ses mains dans le sang de ce vieillard. »

Mlle de Sombreuil, forte de ce mot, saisit intrépidement son père et le mena dans la cour, l'embrassant et l'enveloppant. Elle était si belle ainsi et si pathétique qu'il n'y eut qu'un cri d'admiration. Quelques-uns pourtant, après tant de sang versé pour ce qu'ils croyaient la justice, se faisaient scrupule de suivre leur cœur, de céder à la pitié, d'épargner le plus coupable. On a dit, sans aucune preuve, mais non pas sans vraisemblance, que, pour donner à Mlle de Sombreuil la vie de son père, ils exigèrent

intrépidement à la prison avec la carte et les insignes d'un commissaire. Les prisonniers n'osèrent le suivre, soit qu'ils doutassent du succès, soit qu'ils craignissent de compromettre ceux qui n'auraient pu s'évader. La nuit vint, et dans cette nuit de terreur, l'humanité fut plus forte dans ce cœur vraiment héroïque. Il prit une échelle, l'appuya au mur de Saint-Firmin, à deux pas des sentinelles, et, dans cet extrême péril, attendit huit heures que les prisonniers échappassent. Douze prêtres furent sauvés par lui. L'un d'eux tomba et se blessa; Geoffroy Saint-Hilaire le prit dans ses bras, le porta dans un chantier voisin. Et il revint encore à l'échelle; mais le jour venait, il fut aperçu des sentinelles et reçut dans son habit un coup de fusil.

A celui qui avait montré une si courageuse sympathie pour la vie humaine, Dieu accorda pour récompense de pénétrer le mystère de la vie, d'en comprendre les transformations, comme nul ne le fit jamais. Cet héroïsme de tendresse lui révéla la nature, il y pénétra par le cœur.

qu'elle jurât la Révolution, abjurât l'aristocratie et qu'en haine des aristocrates, elle goûtât de leur sang.

Que Mlle de Sombreuil ait ainsi racheté son père, cela n'est pas impossible. Mais on ne lui aurait pas même offert ce traité, ni déféré le serment, si le juge de l'Abbaye n'eût lui-même fait appel à la générosité du peuple, et si la parole de vie ne s'était trouvée dans la bouche de la Mort.

Ce fut le dernier acte du massacre. Maillard s'en alla de l'Abbaye, emportant la vie de quarante-trois personnes qu'il avait sauvées, et l'exécration de l'avenir [1].

[1] Le registre de l'Abbaye, tout taché de sang, garde sur les marges ce nom détesté, ordinairement au bas de cette note : *tué par le jugement du peuple* ou *absous par le peuple. Maillard.* Son écriture est très belle, très grande, monumentale, noble, posée, celle d'un homme qui se possède entièrement, qui n'a ni trouble ni peur, une parfaite sécurité d'âme et de conscience. — Maillard ne reparait plus dans toute la Révolution : il resta comme enterré dans le sang. — La belle parole qu'il prononça pour sauver Sombreuil ne peut être révoquée en doute; nous l'avons retrouvée dans le journal le plus contraire aux hommes de septembre, dans le journal de Brissot, le *Patriote français.* — Une personne très versée dans l'histoire de la Révolution, et qui connaît parfaitement les hommes et les caractères de ce temps, me disait qu'elle supposait que Maillard avait été envoyé par Danton pour organiser un tribunal modèle qu'on pût imiter aux autres prisons, de manière à sauver une partie des prisonniers. Cela se peut. Toutefois il me paraît aussi vraisemblable que l'intrépide huissier agit de lui-même et spontanément.

CHAPITRE VI.

(SUITE.) — LE 3 ET LE 4 SEPTEMBRE.

Terreur universelle dans la nuit du 2 au 3. — Inertie calculée de Danton. — Progrès de la barbarie aux 2, 3 et 4 septembre. — A l'Abbaye, le massacre devient un spectacle, 3 septembre 1792. — Tentative sur l'hospice des femmes. — Danger des femmes à la Force. — Massacre de la Force, 3 septembre 1792. — Mort de Mme de Lamballe. — La tête de Mme de Lamballe portée au Temple, 3 septembre 1792. — Les ministres demandent en vain que l'Assemblée appelle la garde nationale aux armes. — Lettre de Roland à l'Assemblée. — Circulaire de Marat au nom de la Commune pour conseiller le massacre aux départements. — Massacre des femmes et des enfants à la Salpêtrière et à Bicêtre, 4 septembre 1792.

Personne, dans la nuit du 3 au 4 septembre, ne se rendait encore bien compte de la portée et du caractère du terrible événement. Au voile de la nuit le vertige et la terreur ajoutaient un double voile. Tant d'hommes, qui depuis moururent si bien sur l'échafaud ou dans les batailles, se troublèrent cette nuit et eurent peur. Étrange puissance de l'imagination, des illusions nocturnes, des ténèbres... Ce n'était pourtant que la mort.

On ne se doutait nullement du petit nombre des acteurs de la tragédie. Le grand nombre des spectateurs, des curieux, trompait partout là-dessus. Les massacreurs, en commençant, n'étaient pas cinquante; et, quelques recrues qu'ils fissent, ils n'allèrent jamais qu'à trois ou quatre cents. L'Abbaye fut comme leur quartier général; ils y *travaillèrent* trois jours, et c'est de là que la plupart allèrent aux diverses prisons, le 2 aux Carmes, au Châtelet, à la Conciergerie, le 3 à la Force, aux Bernardins, à Saint-Firmin. Le 4, ils sortirent en grand nombre de Paris et firent l'expédition de la Salpêtrière, le sac de Bicêtre.

Mais les imaginations ne calculèrent pas ainsi; Chabot, présent

à l'Abbaye, avait cru voir dix mille sabres. Les absents en virent cent mille.

La contagion des fureurs populaires est parfois si grande et si rapide qu'on pouvait croire en effet que la première étincelle ferait un grand embrasement. La masse des volontaires, dont personne ne savait le nombre, n'allait-elle pas se mettre en mouvement, livrer bataille aux prisons, puis à l'Assemblée peut-être, puis, d'hôtel en hôtel, aux aristocrates?... On ne pouvait le deviner. S'il en était ainsi, que faire? Quelle force leur opposer? A moins qu'on n'appelât au secours les royalistes, autrement dit l'ennemi, à moins qu'on n'ouvrît le Temple, qu'on ne défît le 10 août.

A 1 heure du matin (le 3), des commissaires de la Commune vinrent donner des nouvelles du massacre aux quelques députés qui, à cette heure avancée de la nuit, représentaient seuls l'Assemblée nationale. Ils firent entendre que tout était fini, parlèrent du massacre comme d'un fait accompli. L'un d'eux, Truchon, exposa avec douleur les faibles résultats que son intervention avait produits à la Force. Mais Tallien et un autre ne firent pas difficulté d'exprimer une sorte d'approbation *de la juste vengeance du peuple,* qui d'ailleurs n'était tombée que *sur des scélérats reconnus;* ils parlèrent du désintéressement des massacreurs et de la belle organisation du tribunal de l'Abbaye. — Tout cela écouté dans un morne silence.

Toute puissance publique se trouvait paralysée. Les ministres, généralement, ne voyaient rien à faire que de quitter Paris.

Et toute puissance morale semblait anéantie de même. Robespierre était caché. Il avait quitté, cette nuit, la maison des Duplay et s'était réfugié chez un de ses fervents disciples, qui venait d'arriver à Paris, qui alors n'était pas connu, qui depuis le fut trop, Saint-Just. Robespierre, assure-t-on, ne se coucha même pas.

Si l'on en croyait Thuriot, ami, il est vrai, de Danton, celui-ci eût été le seul, dans cette terrible nuit, qui restât debout et ferme, « qui fût décidé à *sauver l'État* ».

Le violent et colérique Thuriot avait dit une belle parole, en s'opposant, dans l'Assemblée, aux exigences meurtrières de la Commune : « La Révolution n'est pas à la France; nous en sommes comptables à l'humanité. » On a droit de supposer qu'il demanda compte à Danton du sang qui était versé.

Sauver l'État, ce mot comprenait deux choses : rester à Paris quand même, y rester jusqu'à la mort et y faire rester les autres; — d'autre part, conserver ou rétablir l'unité des pouvoirs publics, éviter une collision entre les deux pouvoirs qui restaient, l'Assemblée et la Commune.

Lever la main sur la Commune, dans cette crise désespérée, briser le dernier pouvoir qui eût force encore, c'était une opération terrible, où la France agonisante pouvait expirer. D'autre part, laisser faire la Commune, se soumettre, fermer les yeux sur le massacre, c'était s'avilir par cette tolérance forcée, laisser dire qu'on avait peur, qu'on était faible, lâche, infâme et le laquais de Marat.

Restait un troisième parti, celui de l'orgueil, de dire que le massacre était bien, que la Commune avait raison, — ou même de faire entendre qu'on avait voulu le massacre, qu'on l'avait ordonné, que la Commune ne faisait qu'obéir. Ce troisième parti, horriblement effronté, avait ceci de tentant qu'en le prenant, Danton se mettait à l'avant-garde des violents, se subordonnait Marat, écartait les vagues dénonciations dans lesquelles on essayait de l'envelopper.

Il y avait, je l'ai dit, du lion dans cet homme, mais du dogue aussi, du renard aussi. Et celui-ci, à tout prix, conserva la peau du lion.

Que dit-il, la nuit du 2 ? Je ne peux pas croire qu'il ait déjà accepté la pleine responsabilité du crime. Le succès était encore trop obscur. Nous verrons par quels degrés Danton en vint à l'adopter, à le revendiquer.

Les choses furent ainsi laissées à la fatalité, au hasard, au terrible *crescendo* que le crime en liberté suit inévitablement.

Dès la nuit du 3 au 4, on put s'apercevoir que le massacre irait changeant de caractère, qu'il ne garderait pas l'aspect d'une justice populaire, sauvage, mais désintéressée, qu'on croyait lui donner d'abord.

Les massacreurs, nous l'avons vu, étaient mêlés d'éléments divers, qui, le premier jour, indistincts et contenus l'un par l'autre, éclatèrent ensuite; le pire alla l'emportant. Il y avait des gens payés; il y avait des gens ivres et des fanatiques; il y avait des brigands; ceux-ci peu à peu surgirent.

Sauf les cinquante et quelques bourgeois qui tuèrent à l'Abbaye et sans doute s'en éloignèrent peu, les autres (en tout deux ou trois cents) allèrent de prison en prison, s'enivrant, s'ensanglantant, se salissant de plus en plus, parcourant en trois jours une longue vie de scélératesse. Le massacre, qui, le 2, fut pour beaucoup un effort, devint, le 3, une jouissance. Peu à peu le vol s'y mêla. On commença de tuer des femmes. Le 4, il y eut des viols, on tua même des enfants.

Le commencement fut modeste. Dans la soirée du 2 ou la nuit du 2 au 3, plusieurs de ceux qui tuaient à l'Abbaye, n'ayant ni bas ni souliers, regardèrent avec envie les chaussures des aristocrates. Ils ne voulurent pas les prendre sans y être autorisés; ils montèrent à la section dont le bureau siégeait à l'Abbaye même, demandèrent la permission de mettre à leurs pieds les souliers des morts. La chose ayant été obtenue facilement, l'appétit leur vint, et ils demandèrent davantage : des bons de vin à prendre chez les marchands pour soutenir les travailleurs et les animer à la besogne.

Les choses n'en restèrent pas là. A mesure qu'on s'étourdit, plusieurs se hasardèrent à voler des nippes. Un de ceux qui *travaillèrent* la nuit, le plus ardemment, dans ce sens, était un fripier du quai du Louvre, nommé Laforêt. Son horrible femme tuait aussi et volait effrontément; c'étaient des pillards connus. Plus tard, au 31 mai, Laforêt se plaignit amèrement de ce qu'il n'y avait pas de pillage dans les maisons : « Dans un jour comme

celui-ci, disait-il, j'aurais dû avoir au moins cinquante maisons pour ma part. »

Soit que Maillard ait trouvé que ces voleurs lui gâtaient son massacre et qu'il ait fait avertir la Commune, soit que, d'elle-même, elle ait voulu conserver une sorte de pureté à cette belle justice populaire, un de ses membres arriva vers minuit et demi à l'Abbaye, un homme de figure douce, en habit puce et petite perruque. C'était Billaud-Varennes. Il n'essaya pas d'arrêter le massacre; l'exemple de Manuel, Dusaulx et des autres députés avertissait assez que la chose était impossible. Il insista seulement pour qu'on sauvât les dépouilles. Toutefois, comme toute peine mérite une récompense, il promit aux *ouvriers* un salaire régulier. Cette mesure très odieuse et qui impliquait une approbation n'en eut pas moins un bon effet; du moment qu'ils furent payés régulièrement, ils travaillèrent beaucoup moins, se donnèrent du bon temps et se ralentirent.

Une grande partie des massacreurs s'étaient écoulés au Châtelet, à la Force. La tuerie de l'Abbaye devint affaire de plaisir, de récréation, un spectacle. On entassa des hardes au milieu de la cour, en une sorte de matelas. La victime, lancée de la porte dans cette sorte d'arène, et passant de sabre en sabre, par les lances ou par les piques, venait, après quelques tours, tomber à ce matelas, trempé et retrempé de sang. Les assistants s'intéressaient à la manière dont chacun courait, criait et tombait, au courage, à la lâcheté qu'avait montrés tel ou tel, et jugeaient en connaisseurs. Les femmes surtout y prenaient grand plaisir; leurs premières répugnances une fois surmontées, elles devenaient des spectatrices terribles, insatiables, comme furieuses de plaisir et de curiosité. Les massacreurs, charmés de l'intérêt qu'on prenait à leurs travaux, avaient établi des bancs autour de la cour, bien éclairée de lampions; des bancs, mais non indistincts pour les spectateurs des deux sexes; il y avait bancs pour les messieurs et bancs pour les dames, dans l'intérêt de l'ordre et de la moralité.

Deux spectateurs étonnaient fort et faisaient partie du spectacle:

c'étaient deux Anglais; l'un gras, l'autre maigre, en longues redingotes qui leur tombaient aux talons. Ils se tenaient debout, l'un à droite et l'autre à gauche, bouteilles et verres à la main; ils avaient pris la fonction de rafraîchir les travailleurs, et, pour les rafraîchir, ils leur versaient toute la nuit le vin et l'eau-de-vie. On a dit que c'étaient des agents du gouvernement anglais. Selon une conjecture plus probable encore (que fortifie un ouvrage publié à Londres par l'un des deux Anglais, ce semble), ils n'étaient rien de plus que des voyageurs curieux, des excentriques, cherchant les émotions violentes, radicaux prononcés du reste, et ne regrettant en la chose qu'un seul point, qu'elle n'eût pas lieu à Londres.

Le massacre, devenant pour les uns une occasion de vol, un spectacle pour les autres, s'enlaidissait fort. Plusieurs, on le voyait trop, jouissaient à tuer. Cette tendance monstrueuse commença à se révéler, la nuit même, dans le supplice recherché qu'on fit subir à une femme. C'était une bouquetière bien connue du Palais-Royal.

Le plaisir abominable qu'on avait pris à faire souffrir une femme semble avoir sali les esprits, corrompu le massacre même. Vers le matin, une masse d'hommes se rendirent au grand hospice des femmes, à la Salpêtrière. Il y en avait là de tout âge et de toute classe, de vieilles et infirmes, de petites et toutes jeunes, enfin des filles publiques. Celles-ci, nous l'avons dit, étaient toutes, à tort ou à droit, suspectes de royalisme. Néanmoins cette fureur patriotique, qui s'attaquait à des filles la plupart jeunes et jolies, était-elle un pur fanatisme? Ou bien la pensée du viol avait-elle commencé à flotter dans les esprits?..... Quoi qu'il en soit, ils trouvèrent là une masse de garde nationale, et comme ils étaient peu nombreux encore, ils ajournèrent l'expédition.

Le 3 fut marqué surtout par le massacre de la Force; il y avait beaucoup de femmes à cette prison et fort en danger. La Commune, dans la nuit même, y avait envoyé pour en retirer du moins celles qui n'y étaient que pour dettes. Il était minuit et

demi, et les massacreurs étaient déjà aux portes, peu nombreux, à la vérité. C'était une chose honteuse de voir une cinquantaine d'hommes, nullement appuyés du peuple, qui parlaient au nom du peuple et faisaient reculer ses représentants véritables, les membres de la Commune. Ces magistrats populaires ne furent nullement respectés; on leva les sabres sur eux. Cependant ils emmenèrent non seulement les prisonniers pour dettes, mais Mme de Tourzel, gouvernante du dauphin, sa jeune fille Pauline, trois femmes de chambre de la Reine et celle de Mme de Lamballe. Quant à cette princesse, l'amie personnelle de la Reine, tellement désignée à la haine publique, on n'osa point l'emmener.

La Commune n'avait plus aucune raison de désirer qu'on tuât. Le massacre de quatre prisons avait produit, et au delà, l'effet de terreur qui la maintenait au pouvoir. Elle tenait terrassée l'Assemblée, la presse et Paris. Le matin du 3, à 7 heures, pour porter plus directement encore ce coup de terreur, elle envoya deux de ses commissaires chez l'homme le plus considérable de la presse, Brissot, sous prétexte de chercher dans ses papiers les preuves de la grande trahison, des rapports avec Brunswick, que Robespierre avait dénoncés le 1er et le 2 septembre. On savait qu'on ne trouverait rien, et l'on ne trouva rien en effet; on ne voulait que faire peur, terrifier l'Assemblée, la briser sans la briser, tuer la presse et la faire taire. Ces deux effets furent produits. Nul journaliste ne pouvait se croire en sûreté, lorsque Brissot, un membre si considérable de l'Assemblée, était recherché, menacé chez lui. L'effrayante stupeur qui régna le 2 est visible dans les journaux qui furent rédigés dans la journée et parurent le lendemain, le surlendemain encore et les jours suivants. C'est là qu'il faut étudier ce phénomène physiologique, affreux, humiliant, la peur. Ces journalistes, plus tard, sont morts héroïquement; pas un n'a montré de faiblesse. Eh bien, faut-il l'avouer? Effet vraiment étonnant de cette fantasmagorie nocturne, de ce rêve épouvantable, de ces ruisseaux de sang qu'on se représentait coulant à la lueur des torches de l'Abbaye..., le 3, ils furent comme glacés; ils n'osèrent

pas même se taire; ils bégayèrent dans leurs journaux, équivoquèrent, louèrent presque *la terrible justice du peuple.*

Deux membres de la Commune présidèrent au massacre de la Force (Hébert, Lhuillier, Chépy? on varie sur quelques noms). S'ils voulaient sauver des victimes, leur tâche semblait plus facile que celle des juges de l'Abbaye. La Force contenait moins de prisonniers politiques. Les massacreurs étaient moins nombreux, les spectateurs moins animés. La population du quartier regardait froidement et ne prenait nulle part à la chose. En récompense, les juges étaient loin d'avoir l'autorité de Maillard; ils ne dominèrent pas les massacreurs, mais furent dominés par eux, furent plutôt leurs instruments et sauvèrent peu de personnes.

« Laisser faire, laisser tuer, » c'était, ce semble, le 3 au matin, la pensée de la Commune. Elle reçut à cette heure quelques hommes des Quinze-Vingts, qui, parlant comme s'ils avaient pouvoir de leur section, demandaient non seulement *la mort des conspirateurs,* mais aussi *l'emprisonnement des femmes des émigrés.* L'emprisonnement, dans un tel jour, ressemblait beaucoup à la mort. La Commune n'osa dire : « Non, » et répondit lâchement : « Que les sections pouvaient prendre dans leur sagesse les mesures qu'elles jugeraient indispensables. »

Manuel et Pétion, qui se rendirent à la Force pour essayer d'intervenir, virent avec horreur leurs collègues de la Commune siéger en écharpe et légaliser la tuerie. Manuel voulut sauver du moins la dernière femme qui restât à la Force, Mme de Lamballe, et ne se retira que lorsqu'il crut avoir assuré son salut. Déjà, la veille, à la Commune, il avait eu le bonheur de sauver Mme de Staël. Son titre d'ambassadrice de Suède ne suffisait pas à la protéger; Manuel réussit en montrant qu'elle était enceinte.

Pour revenir à la Force, Pétion harangua les massacreurs, s'en fit écouter; il parla très sagement et crut les avoir convertis à l'humanité, à la philosophie; il parvint même à les faire partir, les fit sortir par une porte. Lui parti, ils rentrèrent par l'autre et continuèrent de plus belle.

Le quartier Saint-Antoine et le faubourg restaient étrangers à l'affaire. Un moment pourtant on put croire qu'ils sortiraient de leur inaction, que la masse honnête se déciderait à chasser les assassins. Quelques hommes allèrent chercher un canon à la section (je parle d'après un témoin oculaire) et se mirent à le traîner vers la Force. Parvenus bien près de l'église, ils virent qu'on ne les suivait pas et laissèrent là leur canon.

Les massacreurs continuèrent. La victime qu'ils attendaient, désiraient, était Mme de Lamballe. Ils avaient bien voulu épargner deux ou trois valets de chambre du Roi, du dauphin, reconnaissant que le dévouement obligé d'un serviteur ne peut être un crime; mais Mme de Lamballe, ils la considéraient comme la principale *conseillère de l'Autrichienne,* sa confidente, son amie, et quelque chose de plus. Une curiosité obscène et féroce se mêlait à la haine que son nom seul excitait et faisait désirer sa mort.

Ils se trompaient certainement pour l'influence qu'ils lui supposaient sur la Reine. Le contraire était plus vrai. Si la Reine était légère, elle n'était pas docile; elle avait des qualités mâles et fortes, dominatrices, un caractère intrépide. Mme de Lamballe était, au sens propre, une femme. Son portrait, plus que féminin[1], est celui d'une mignonne petite fille savoyarde; on sait qu'elle était, en effet, de ce pays. La tête est fort petite, sauf l'énorme et ridicule échafaudage de cheveux, comme on les portait alors; les traits aussi sont trop petits, plus mignons que beaux; la bouche est jolie, mais serrée, avec le fixe sourire du Savoyard et du courtisan. Cette bouche ne dit pas grand'chose; on sait en effet que la gentille princesse avait peu de conversation, nulle idée; elle était peu amusante. Le portrait qui répond très bien à l'histoire est celui d'une personne agréable et médiocre, née pour dépendre et obéir, pour souffrir et pour mourir (ce faible col élancé ne fait que trop penser, hélas! à la catastrophe). Mais ce

[1] Voir au Musée de Versailles. Les autres portraits sont ridicules, de méprisables mensonges, comme les Mémoires français et anglais qu'on a mis sous son nom.

que le portrait ne dit pas assez, c'est qu'elle était faite aussi pour aimer. Il y parut à la mort.

La Reine l'aimait assez, mais elle fut pour elle, comme pour tous, légère, inégale. Elle se jeta d'abord à elle avec tout l'emportement de son caractère. La pauvre jeune étrangère, malheureuse par son mari qui la délaissait et mourut bientôt, fut reconnaissante, se donna de cœur, tout entière et pour toujours. Bien ou mal traitée, elle resta tendre et fidèle, avec la constance de son pays. Cette femme jeune et jolie était toute à deux personnes, au vieux duc de Penthièvre, son beau-père, qui voyait en elle une fille, et à la Reine, qui l'oubliait pour Mme de Polignac. La Reine n'avait aucun besoin de la bien traiter; elle était sûre de son dévouement aveugle, en toute chose, honorable ou non; elle s'en servait sans façon pour toute affaire et toute intrigue, la compromettait de toute manière, en usait et abusait. Qu'on en juge par un fait : ce fut Mme de Lamballe qu'elle envoya à la Salpêtrière pour offrir de l'argent à Mme de Lamotte, récemment fouettée et marquée; la Reine apparemment craignait qu'elle ne publiât des mémoires sur la vilaine affaire du collier. Le trop docile instrument de Marie-Antoinette reçut de la supérieure de l'hospice cette foudroyante parole : « Elle est condamnée, Madame, mais pas à vous voir. »

La Reine, en 1790 et 1791, se servit de Mme de Lamballe d'une manière moins honteuse, mais très périlleuse, et la mit sur le chemin de la mort. Elle prit son salon pour recevoir; elle traita chez elle ou par elle avec les hommes importants de l'Assemblée qu'elle essayait de corrompre, elle fit venir là les journalistes royalistes, les hommes les plus haïs, les plus compromettants. Elle donna ainsi à son amie une importance politique qu'autrement son caractère, sa faiblesse, son défaut absolu de capacité, ne lui auraient donnée nullement. Le peuple commença à considérer cette petite femme comme un grand chef de parti. La seule chose bien certaine, c'est qu'elle avait, en tout, le secret de Marie-Antoinette, qu'elle la savait tout entière, la Reine n'ayant jamais

daigné se cacher en rien pour une amie si dépendante, si faible, et qui l'aimait *quand même,* comme un chien aime son maître.

Cette malheureuse femme était à l'abri, en sûreté, quand elle apprit le danger de la Reine. Sans réflexion, sans volonté, son instinct la ramena pour mourir, si elle mourait. Elle fut avec elle au 10 août, avec elle au Temple. On ne lui permit pas d'y rester; on l'arracha de Marie-Antoinette et on la mit à la Force. Elle commença à sentir alors que son dévouement l'avait menée bien loin, jusqu'à une épreuve que sa faiblesse ne pouvait porter. Elle était malade de peur. Dans la nuit du 2 au 3, elle avait vu partir Mme de Tourzel, et elle, elle était restée. Cela lui annonçait son sort. Elle entendait des bruits terribles, écoutait, s'enfonçait dans son lit, comme fait un enfant qui a peur. Vers 8 heures, deux gardes nationaux entrent brusquement : « Levez-vous, Madame, il faut aller à l'Abbaye. — Mais, Messieurs, prison pour prison, j'aime bien autant celle-ci; laissez-moi. » Ils insistent. Elle les prie de sortir un moment, afin qu'elle puisse s'habiller. Elle en vient à bout enfin; mais elle ne peut marcher; tremblante, elle prend le bras d'un des gardes nationaux, elle descend, elle arrive à ce tribunal d'enfer. Elle voit les juges, les armes, la mine sèche d'Hébert et des autres, des hommes ivres, et du sang aux mains. Elle tombe, s'évanouit. Elle revient, et c'est pour s'évanouir encore. Elle ne savait pas que beaucoup de gens désiraient passionnément la sauver. Les juges lui étaient favorables; dans ceux même qui la rudoyaient, jusque dans les massacreurs, on lui avait fait des amis. Tout ce qu'il eût fallu, c'eût été qu'elle pût parler un peu[1], qu'on tirât de sa bouche un mot qu'on pût interpréter pour motiver son salut. On dit qu'elle répondit assez bien sur le 10 août; mais quand on lui demanda de jurer haine à la royauté, haine au Roi, *haine à la Reine!* son cœur se serra tellement qu'elle ne put

[1] Peltier ne manque pas de lui faire une suite de belles réponses héroïques, du vrai Corneille. Rien de plus invraisemblable d'après tout ce que nous savons de cette femme faible et timide, incapable évidemment de soutenir un pareil rôle.

plus parler; elle perdit contenance, mit ses deux mains devant ses yeux, se détourna vers la porte. Au moment où elle la franchit, elle y trouva un certain Truchon, membre, je crois, de la Commune, qui s'empara d'elle, et, d'autre part, un massacreur, le grand Nicolas, la saisit aussi. Tous deux et d'autres encore avaient promis de la sauver. On dit même que plusieurs de ses gens s'étaient mêlés aux égorgeurs et l'attendaient dans la rue. « Crie : « Vive la nation ! » disaient-ils, et tu n'auras pas de mal. »

A ce moment, elle aperçut au coin de la petite rue Saint-Antoine quelque chose d'effroyable, une masse molle et sanglante, sur laquelle un des massacreurs marchait des deux pieds avec ses souliers ferrés.

C'était un tas de corps tout nus, tout blancs, dépouillés, qu'on avait amoncelés. C'est là-dessus qu'il fallait mettre la main et prêter serment : cette épreuve fut trop forte. Elle se détourna et poussa ce cri : « Fi ! l'horreur ! »

Il y avait, sans nul doute, dans les meurtriers, de furieux fanatiques qui, après avoir tant tué d'inconnus, d'innocents, s'indignaient de voir celle-ci, la plus coupable, à leur sens, l'amie et la confidente de la Reine, qui allait être épargnée. Pourquoi? Parce qu'elle était princesse, qu'elle était très riche et qu'il y avait beaucoup à gagner sans doute à la tirer de là. On assure qu'en effet des sommes considérables avaient été distribuées entre ceux qui se faisaient fort de la sauver du massacre.

La lutte, selon toute apparence, se trouvait engagée pour elle entre les mercenaires et les fanatiques. L'un des plus enragés, un petit perruquier, Charlat, tambour dans les volontaires, marche à elle et, de sa pique, lui fait sauter son bonnet; ses beaux cheveux se déroulent et tombent de tous côtés. La main maladroite ou ivre qui lui avait fait cet outrage tremblait, et la pique lui avait effleuré le front; elle saignait. La vue du sang eut son effet ordinaire : plusieurs se jetèrent sur elle; l'un d'eux vint par derrière et lui lança une bûche; elle tomba et à l'instant fut percée de plusieurs coups. Elle expirait à peine que les assistants, par une

IMPRIMERIE NATIONALE.

indigne curiosité, qui fut peut-être la cause principale de sa mort, se jetèrent dessus pour la voir. Les observateurs obscènes se mêlaient aux meurtriers, croyant surprendre sur elle quelque honteux mystère qui confirmât les bruits qui avaient couru. On arracha tout, et robe, et chemise; et nue, comme Dieu l'avait faite, elle fut étalée au coin d'une borne, à l'entrée de la rue Saint-Antoine. Son pauvre corps, très conservé relativement (elle n'était plus très jeune), témoignait plutôt pour elle; sa petite tête d'enfant, plus touchante dans la mort, disait trop son innocence ou du moins faisait bien voir qu'elle n'avait pu guère faillir que par obéissance ou faiblesse d'amitié.

Ce lamentable objet resta de 8 heures à midi sur le pavé inondé de sang. Ce sang, qui coulait par fontaines de ses nombreuses blessures, venait de moment en moment la couvrir, la voiler aux yeux. Un homme s'établit auprès pour étancher le flot; il montrait le corps à la foule : « Voyez-vous comme elle était blanche ! Voyez-vous la belle peau ! » Il faut remarquer que ce dernier caractère, bien loin d'exciter la pitié, animait la haine, étant considéré comme un signe aristocratique. Ce fut un de ceux qui, dans le massacre, aidait le plus les meurtriers dans leurs étranges jugements sur ceux qu'ils allaient tuer. Ce mot : *Monsieur de la peau fine*, était un arrêt de mort.

Cependant, soit pour augmenter la honte et l'outrage, soit de peur que l'assistance ne s'attendrît à la longue, les meurtriers se mirent à défigurer le corps. Un nommé Grison lui coupa la tête; un autre eut l'indignité de la mutiler au lieu même que tous doivent respecter (puisque nous en sortons tous).

Hâtons-nous de dire que, de ces deux brigands, l'un fut plus tard guillotiné, comme chef d'une bande de voleurs; l'autre, Charlat, fut massacré à l'armée par ses camarades, qui ne voulurent pas souffrir parmi eux cet homme infâme.

Ce fut une scène effroyable de les voir partir de la Force, emportant au bout des piques, dans cette large et triomphale rue Saint-Antoine, leurs hideux trophées. Une foule immense les sui-

vait, muette d'étonnement. Sauf quelques enfants et quelques gens ivres qui criaient, tous les autres étaient pénétrés d'horreur. Une femme, pour échapper à cette vue, se jette chez un perruquier; et voilà la tête coupée qui arrive à la boutique, qui entre... Cette femme, foudroyée de peur, tombe à la renverse, heureusement de manière qu'elle tombe dans l'arrière-boutique. Les assassins jettent la tête sur le comptoir, disent au perruquier qu'il faut la friser; ils la menaient, disaient-ils, voir sa maîtresse au Temple; il n'eût pas été décent qu'elle se présentât ainsi. Leur caprice était, en effet, d'exercer sur la Reine ce supplice atroce et infâme de la forcer de voir le cœur, la tête et les parties honteuses de M[me] de Lamballe, — ce cœur qui l'avait tant aimée!

On craignait extrêmement pour le Temple. L'intention des meurtriers, manifestée de bonne heure, fit craindre à la Commune deux choses, en effet, très funestes : ou que le Roi et sa famille, des otages si précieux, ne fussent égorgés, ou que l'Assemblée, pour les protéger, n'autorisât une prise d'armes qui eût fourni aux royalistes un prétexte de se relever. La Commune envoya à l'Assemblée, envoya au Temple. Les commissaires prirent un moyen ingénieux de garantir le Temple, en évitant toute chance de collision; ce fut d'entourer le mur d'un simple ruban tricolore... Quelque affreux que fût ce moment, ils savaient parfaitement que la grande masse du peuple respecterait le ruban et le ferait respecter; plusieurs, en effet, dit-on, le baisèrent avec enthousiasme. Il n'était nullement à craindre que les égorgeurs hasardassent de le forcer; ils ne le voulaient pas eux-mêmes; ils demandaient seulement à circuler sous les fenêtres de la famille royale, à se faire voir de la Reine. On n'osa les refuser; on invita même le Roi à se mettre à la fenêtre au moment où la tête livide, avec tous ses longs cheveux, venait branlante sur la pique et s'exhaussait à la hauteur des croisées. Un des commissaires, par humanité, se jeta devant le Roi, mais il ne put l'empêcher de voir et de reconnaître..... Le Roi arrêta la Reine qui s'élançait et lui épargna l'épouvantable vision.

La promenade continua par tout Paris sans que nul y mît obstacle. On porta la tête au Palais-Royal, et le duc d'Orléans, qui était à table, fut obligé de se lever, de venir au balcon, de saluer les assassins. C'était une amie de la Reine, une ennemie par conséquent, qu'il voyait dans Mme de Lamballe. Il y vit aussi l'avenir et ce que lui-même il devait bientôt attendre; il rentra terrifié. Sa maîtresse, Mme de Buffon, s'écriait, joignant les mains : « Mon Dieu! on portera aussi bientôt ma tête dans les rues. »

Ce triomphe de l'abomination, l'infâme insolence d'un si petit nombre de brigands qui forçait tout un peuple à salir ainsi ses yeux produisit une violente réaction de la conscience publique. Le voile pesant de terreur qui enveloppait Paris sembla un moment se lever. Les ministres de la guerre et de l'intérieur vinrent demander à l'Assemblée des mesures d'ordre et de paix, non pas au nom de l'humanité (personne n'osait plus prononcer ce nom), mais au nom de la défense. L'ennemi avançait, il venait de prendre Verdun. Cet événement, nié, affirmé, nié encore, fut annoncé cette fois d'une manière officielle. L'ennemi avançait, marchait vers Paris, et il allait le trouver dans l'état d'extrême faiblesse qui suit une orgie sanglante, dans l'ignoble lendemain d'un jour d'ivresse furieuse, hébété de peur, soûl de sang.

Les ministres eurent raison d'affirmer que les excès commis dans Paris étaient une faiblesse et non une force, qu'ils étaient un obstacle, une entrave à la défense; ils demandèrent que l'Assemblée restât complète toute la nuit et qu'*elle mît la garde nationale sous les armes.* Ils ne firent nulle mention de la Commune, ni du commandant de la garde nationale Santerre; il semblait difficile, en effet, de demander la fin du massacre à ceux qui l'avaient commencé.

L'Assemblée ne fit point ce que demandaient les ministres Roland et Servan; elle n'agit point elle-même, n'appela point la garde nationale, mais, constitutionnellement, agit par la Commune, par le commandant Santerre. Or c'était ne point agir.

Elle ne voyait que deux ministres, les deux Girondins; elle ne

voyait point Danton; toujours absent de la Commune, il l'était de l'Assemblée. Celle-ci craignit sans doute de créer une division dans le pouvoir exécutif; elle se contenta de déclarer la Commune et le commandant responsables de ce qui se ferait; elle leur ordonna, ainsi qu'aux présidents des sections de Paris, de venir jurer à la barre qu'ils pourvoiraient à la sûreté publique.

Vaine mesure, timide, insuffisante! Un serment, des paroles! A quoi le ministre Roland ajouta d'autres paroles, une longue lettre que sans doute sa femme avait écrite et qu'il fit lire à l'Assemblée. Elle était plus courageuse qu'habile; elle menaçait Paris. Dans ce moment où la défense demandait la plus forte unité, où il fallait éviter tout ce qui ébranlait la foi dans cette unité, elle parlait de séparation. Elle disait que déjà, sans le 10 août, « le Midi, plein de feu, d'énergie, de courage, était prêt à se séparer pour assurer son indépendance; et que s'il n'y avait point de liberté à Paris, les sages et les timides se réuniraient pour établir ailleurs le siège de la Convention ». La lettre ne portait que trop l'empreinte des conversations de Barbaroux et de Mme Roland. Il y avait imprudence à provoquer ainsi l'amour-propre de Paris, injustice à lui reprocher les excès dont il souffrait plus que personne, excès d'ailleurs commis par un si petit nombre, par des hommes qui, la plupart, n'étaient nullement Parisiens.

« Hier, disait encore la lettre, fut un jour sur les événements duquel il faut peut-être laisser un voile; je sais que le peuple, terrible dans sa vengeance, y porte encore une sorte de justice... » Faible, trop faible condamnation de tant d'attentats, qui loue encore en blâmant!... Il faut songer néanmoins que ceci fut écrit le 3 septembre; que Roland, que Mme Roland, étaient tous deux sous le poignard et désignés entre tous dès le 1er septembre au soir, depuis les accusations de Robespierre. Mme Roland, très intrépide et sans nulle crainte de la mort, en avait une autre, qu'elle avoue, malheureusement trop naturelle; elle connaissait ses adversaires, leur lâche férocité; elle savait que, dans le désordre du moment, on pouvait lui arranger le hasard apparent d'un mortel

outrage, d'une invasion nocturne, où celle qu'on savait plus qu'un homme serait traitée comme une femme. L'aventure subie en plein jour par une autre femme, dont nous avons parlé, montre assez ce que pouvait oser la nuit le cynisme calculé des Maratistes et Robespierristes. Celle qui fut outragée n'avait rien fait autre chose que parler mal de Robespierre. Mme Roland, bien plus en péril, voulait rester, à tout événement, du moins maîtresse de sa vie; elle tenait toujours des pistolets sous l'oreiller.

Ce qui releva les courages, dans l'Assemblée nationale, non moins que la lettre de Roland, ce fut de voir un individu isolé venir dire à l'Assemblée que, pour sa part, il la remerciait du décret qu'elle avait porté. Et, en même temps, il dit ce qu'il venait d'entendre : qu'on engageait la foule à piller les fabricants : « Moi, je ne suis pas suspect, dit-il, je suis volontaire et je pars demain. » C'était un de ces canonniers des sections parisiennes qui s'étaient montrés si bien le 10 août. Son opinion était certainement celle de Paris, et il n'y avait nul doute qu'elle ne fût celle de l'armée.

La réaction de l'humanité semblait devoir se faire sentir partout, même au sein de la Commune. Le conseil général, assemblé le soir et la nuit, flottait, avec des alternatives brusques, violentes, de l'humanité à la cruauté, de Manuel à Marat.

Le premier sembla l'emporter un moment. Il obtint une mesure générale qui semblait un désaveu du massacre. Le conseil général, sur sa proposition, arrêta qu'il serait fait une proclamation « sur la nécessité de s'en remettre à la loi de la punition des coupables ». Ce qui ne fut pas moins grave en ce sens, c'est qu'un citoyen ayant dit qu'il se chargeait de loger et nourrir un pauvre prisonnier échappé au carnage de la Force, il fut couvert d'applaudissements et de bénédictions.

Avec cela, cette Assemblée était tellement flottante qu'un journaliste royaliste, Duplain, lui ayant été amené, elle l'envoya à l'Abbaye, autrement dit à la mort. Billaud-Varennes lui-même avait ouvert un avis plus doux. Les Maratistes se soulevèrent et

emportèrent dans le conseil cette décision atroce, qui lui faisait endosser la responsabilité des assassinats.

C'était le soir du 3 septembre (à 8 ou 9 heures). De l'imprimerie de Marat partait pour toute la France, en quatre-vingt-trois paquets, une effroyable circulaire qu'il avait seul rédigée et qu'il avait signée intrépidement de tous les noms des membres du comité de surveillance. Il y dénonçait la versatilité de l'Assemblée, qui avait loué, cassé, rétabli la Commune; il y glorifiait le massacre et recommandait de l'imiter.

Marat envoya sa circulaire au ministère de la justice, avec invitation de la faire parvenir sous le couvert du ministère. Grande épreuve pour Danton. Il n'allait pas à la Commune. Eh bien, c'était la Commune qui semblait venir à lui et qui le sommait de se décider.

La plus simple prudence imposait à tout homme qui connaissait Marat de savoir positivement si cet acte, imprimé chez lui par ses ouvriers et ses presses, émanait effectivement du comité de surveillance. Les signatures imprimées de ses membres étaient-elles des signatures vraies? Enfin, en supposant que la circulaire émanât réellement de ce comité, pouvait-il faire un acte si grave, adresser à la France ces terribles et meurtrières paroles, sans y être autorisé par le conseil général de la Commune? Voilà ce que Danton devait examiner; il n'osa le faire. Disons-le (c'est la parole la plus dure pour un homme qui, toute sa vie, eut l'ostentation de l'audace), il eut peur devant Marat.

Peur de rester en arrière, peur de céder à Marat et à Robespierre la position d'avant-garde, peur de paraître avoir peur.

Faut-il supposer aussi qu'il était parvenu à se faire croire à lui-même que cette barbare exécution était un moyen d'aguerrir le peuple, de lui donner le courage du désespoir, de lui ôter tout moyen de reculer? qu'il le crût, le 2, lorsqu'on massacrait les prisonniers politiques? qu'il le crût, le 3, le 4, lorsqu'on massacrait des prisonniers de toute classe?... Il accepta jusqu'au bout l'horrible solidarité. Misérable victime, dirai-je, de l'orgueil et de

l'ambition? ou d'un faux patriotisme, qui lui fit voir dans ces crimes insensés le salut de la France?

Et cependant, quelque horrible système qu'on voulût se faire de l'utilité d'un massacre politique, il devenait évident que celui-ci n'avait plus ce caractère. Le 4 septembre, il y eut très peu de meurtres politiques; un seul est bien constaté : celui d'un certain Guyet, que le comité de surveillance envoya à l'Abbaye et qui fut tué à l'instant.

Le 4 mit le comble à l'horreur.

Déjà, depuis trente-six heures, des bandes sorties de Paris allaient menacer Bicêtre. Ceux qui avaient massacré des voleurs au Châtelet, des forçats aux Bernardins, croyaient continuer leur œuvre. On leur remontrait en vain que l'énorme, l'immense château de Bicêtre, qui contenait des milliers d'hommes, logeait, outre les criminels, un grand nombre d'innocents, de bons pauvres, de vieillards, de malades de toutes sortes. Il y avait aussi en reclusion, sous divers titres, des infortunés depuis longtemps jetés là par l'arbitraire de l'ancien régime, comme fous ou autrement, et qu'on n'élargissait point, justement parce qu'on ne savait plus pourquoi ils étaient entrés. Latude y avait été longtemps. C'est de Bicêtre qu'il sortit par l'héroïsme de Mme Legros (voir notre premier volume).

Il est impossible de dire ce que souffraient, à Bicêtre, les prisonniers, les malades, les mendiants : couchés jusqu'à sept dans un lit, mangés de vermine, nourris de pain de son moisi, entassés dans des lieux humides, souvent dans des caves, au moindre prétexte éreintés de coups, ils enviaient le bagne comme un paradis.

Nulle occasion de battre n'était négligée à Bicêtre. Qui croirait qu'on y conservât en 1792 l'usage barbare de fouetter les jeunes gens qui venaient se faire soigner de maladies vénériennes?... Cruauté ecclésiastique, renouvelée du moyen âge. Le pécheur, en arrivant, devait expier, se dépouiller, s'humilier, se soumettre au châtiment puéril qui avilit l'homme, lui ôte toute fierté d'homme.

Une cinquantaine d'enfants étaient à la *Correction* et traités

plus cruellement encore, battus tous les jours. La plupart n'étaient là que pour des délits bien légers; plusieurs n'avaient d'autres crimes que d'avoir des parents très durs, une mauvaise belle-mère, que sais-je? D'autres, qui étaient orphelins, apprentis, petits domestiques, avaient été jetés là sur un simple mot de leurs maîtres. On préférait ces orphelins pour le service domestique, parce qu'on les traitait absolument comme on voulait. Un grand seigneur, qui ne trouvait pas son jockey assez docile, le brisait d'un mot : « Bicêtre. » Aux colonies, dans les plantations, on entend les coups, les cris et les fouets; le maître participe au supplice par la peine de l'entendre. Les voluptueux hôtels de Paris n'entendaient rien de semblable. Le maître épargnait ses mains et sa sensibilité; il envoyait l'enfant à la *Correction*. Ce qu'il y endurait de la part de ces démons, les murs seuls l'ont su. Si l'on daignait le retirer, il revenait dompté, tremblant, le cœur bas, menteur et flatteur, prêt à tous les caprices honteux.

S'il était un lieu que la Révolution dût épargner, c'était ce lieu de pitié. Qu'était-ce que Bicêtre, que la Salpêtrière, ce grand Bicêtre des femmes, sinon le véritable enfer de l'ancien régime, où l'on pouvait mieux le prendre en horreur, y trouvant réuni tout ce qu'il avait de barbarie, de hontes et d'abus? Qui aurait cru que ces fous furieux qui massacraient en septembre iraient se ruer sur ceux que l'ancien régime avait déjà si cruellement torturés, que ces victimes infortunées trouveraient dans leurs pères ou leurs frères, vainqueurs par la Révolution, non pas des libérateurs, mais des assassins?

Rien ne fait mieux sentir l'aveuglement, l'imbécillité qui présida aux massacres. Tels de ceux qui tuèrent au hasard dans ces deux hospices pouvaient avoir leur père à Bicêtre parmi les mendiants, leur mère à la Salpêtrière : c'était le pauvre qui tuait le pauvre, le peuple qui égorgeait le peuple... Il n'y a nul autre exemple d'une rage si insensée.

Les premières bandes qui menacèrent Bicêtre étaient peu nombreuses. Les malades et les prisonniers se mirent en défense. De

là le bruit calomnieux, propre à les faire égorger, qu'ils étaient en pleine révolte. Les massacreurs menèrent des canons pour les forcer. Une partie n'alla pas jusqu'à Bicêtre; ils s'arrêtèrent devant la Salpêtrière, eurent l'horrible fantaisie d'entrer à l'hospice des femmes. Une force militaire considérable les arrêta le premier jour; mais le lendemain, 4 septembre, ils forcèrent les portes et commencèrent par tuer cinq ou six vieilles femmes, sans nulle raison ni prétexte, sinon qu'elles étaient vieilles. Puis ils se jetèrent sur les jeunes, les filles publiques, en tuèrent trente [1], dont ils jouirent, avant ou après la mort. Et ce ne fut pas assez; ils allèrent aux dortoirs des petites orphelines, en violèrent plusieurs, dit-on, en emmenèrent même pour s'en amuser ailleurs.

Ces effroyables sauvages ne quittèrent la Salpêtrière que pour aller aider au massacre de Bicêtre. On y tua cent soixante-six personnes, sans distinction de classes, des pauvres, des fous, deux chapelains, l'économe, des commis aux écritures. L'immensité du local donnait aux victimes bien des moyens de lutter, d'ajourner du moins leur mort. Les moyens les plus barbares y furent employés, le fer, le feu, les noyades, jusqu'à la mitraille.

On a retrouvé (en 1840) au funèbre écrou de Bicêtre (voir le livre de M. Maurice) le fait le plus exécrable des massacres de septembre, enfoui, ignoré jusqu'ici : c'est que, non contents des orphelines de la Salpêtrière, ils pénétrèrent aussi à la *Correction* de Bicêtre, où étaient cinquante-cinq petits garçons. Ces enfants étaient, nous l'avons dit, la plupart bien peu coupables : plusieurs n'avaient été mis là que pour dompter leur caractère par les mauvais traitements. Couverts de coups, de cicatrices, continuellement fouettés, aux moindres causes et sans cause, ils auraient brisé les cœurs les plus durs. Il fallait les tirer de là, leur rendre l'air et le soleil, les panser et les soigner, les remettre aux mains des femmes, leur donner des mères. Leur mal et leur vice, à la plupart, te-

[1] Ceci d'après la tradition..... Tallien, très bien instruit, comme secrétaire de la Commune, soutient dans son apologie que, dans tous les massacres, *il ne périt qu'une femme*, Mme de Lamballe.

naient à cela, qu'ils n'avaient pas eu de mères. Septembre, pour mère et nourrice, leur donna la mort, — affranchit leur jeune âme de ce pauvre petit corps, qui avait déjà tant souffert. Il y en eut trente-trois de tués. Plusieurs de ceux qui échappèrent furent enlevés par les volontaires qui dirent qu'ils les feraient soldats. Les massacreurs étaient parvenus à un état de vertige, d'horrible éblouissement, et comme de fureur hydrophobique, qui leur laissait à peine distinguer ce qu'ils frappaient. Ils dirent cependant une chose qui fait sentir combien ils étaient coupables. Ils virent bien, malgré leur égarement, que ces jeunes vies, commencées à peine, ne se résignaient nullement, reculaient devant la mort avec une indomptable horreur, s'obstinaient à vivre : « Nous aimerions vraiment tout autant tuer des hommes : ces petits-là sont encore plus difficiles à achever. »

CHAPITRE VII.

ÉTAT DE PARIS APRÈS LE MASSACRE. — FIN DE LA LEGISLATIVE (3-20 SEPTEMBRE 1792).

Prostration morale après le massacre. — Le peuple et l'armée en eurent horreur. — Opinion de Marat et Danton sur le massacre. — L'Assemblée jure de combattre les rois et la royauté, 4 septembre 1792. — Cambon attaque la Commune. — Réaction de l'humanité. — Cependant le massacre continue, 5-6 septembre. — Craintes de la Commune. — Les Maratistes essayent d'étendre le massacre à toute la France. — Les prisonniers d'Orléans massacrés à Versailles, 9 septembre. — Danton sauve Adrien Duport malgré la Commune. — Lutte de Danton et Marat. — Élections sous l'influence des massacres. — Fédération de garantie mutuelle. — Vols et pillages. — Meurtres et craintes de massacre. — Craintes de l'Assemblée, 17 septembre. — Discours de Vergniaud et dévouement solennel pour l'Assemblée nationale. — Sa clôture, 20 septembre.

L'effet immédiat du massacre, pour la plus grande partie de la population de Paris, fut la sensation infiniment cruelle que connaissent trop bien ceux qui ont eu de graves lésions de cœur, quand, pendant quelques minutes, il a battu, battu vite, avec une horrible accélération, et que tout à coup le battement s'arrête court... Un mortel silence se fait dans tout l'organisme... Puis l'étouffement, les spasmes, l'obscurcissement complet, l'abandon de l'être....., tout au plus ce cri intérieur, cette voix muette : « Ô mort ! »

Pour les pauvres et faibles personnes, trop âgées déjà, brisées d'années ou de malheurs, l'accès fut suivi d'une cessation absolue d'idées, d'un anéantissement de la personnalité, bien près de l'idiotisme. Celles qui surmontaient la peur et se hasardaient à sortir revenaient dans les églises abandonnées depuis longtemps, se remettaient à prier machinalement; on les voyait marmotter et branler leurs têtes vides où les yeux étaient éteints. D'autres restaient enfermées, s'abîmaient dans la rêverie d'un étrange mysti-

cisme, disant, comme plus tard Saint-Martin, que ceci était apparemment une scène du Jugement dernier, un acte de la terrible comédie de l'Apocalypse. Il y avait des têtes où tout cela se mêlait confusément; la religion et la Révolution, Marat, l'Antéchrist, tout se brouillait pour ces pauvres esprits, complètement obscurcis; plus ils tâchaient de réfléchir, de songer, de distinguer, plus ils s'y perdaient. Tels, pour ne point s'égarer, adoptaient une idée fixe, répétaient un même mot, le redisaient tout le jour.

Dans un grenier de la rue Montmartre (qu'on me permette de conter ce petit fait qui fera juger des autres), au septième étage, vivait une pauvre vieille, que les voisins, des croisées opposées, voyaient toujours à genoux. Elle avait sur sa cheminée deux chandelles allumées et deux petits bustes de plâtre, devant lesquels elle disait continuellement des oraisons. Les curieux l'écoutèrent à travers la porte : elle disait cette litanie, sans varier, du matin au soir : « Dieu sauve Manuel et Pétion! Dieu sauve Manuel et Pétion! » Les deux magistrats populaires, qui, malgré leur impuissance, avaient du moins, dans le massacre, montré de l'humanité, étaient devenus les deux saints de la vieille, elle honorait leurs images et priait pour eux. Dans le naufrage des anciennes idées religieuses, et lorsque la foi nouvelle se trouvait si cruellement compromise en son berceau, l'humanité restait encore, et l'horreur du sang humain, pour religion unique du pauvre cœur abandonné. Faible, vieille, indigente, dans sa solitude pleine d'effroi, elle tâchait de se rassurer, de se reprendre à l'espoir, en nommant deux amis de l'humanité. Fil fragile, misérable appui! Des deux patrons de la vieille, l'un, au bout d'un an, devait périr sur l'échafaud; l'autre, un peu plus tard, devait se retrouver mort de faim et de misère, et dévoré par les chiens.

Un signe infiniment grave, déplorable, de l'état singulier où se trouvaient les esprits, c'est que, dans cette ville immense, où la misère était excessive depuis longtemps, personne ne voulait travailler. La Commune, à aucun prix, ne trouvait des ouvriers pour les travaux de terrassement du camp qu'on faisait à Montmartre.

Elle offrait 2 francs par jour (qui en valaient 3 d'aujourd'hui), et il ne venait personne. Elle alla jusqu'à mettre en réquisition les ouvriers en bâtiment, en leur offrant la journée très élevée qu'ils gagnent dans leur industrie; et elle n'eut personne encore. On essaya enfin de la corvée et de faire travailler tour à tour les sections.

Personne ou presque personne ne répondait aux appels de la garde nationale. On complétait avec peine la garde de l'Assemblée, celle des précieux dépôts, du Garde-Meuble par exemple, qui se trouva, une nuit, on va le voir, à peu près abandonné.

La solitude était aux clubs. Beaucoup de leurs membres s'étaient absentés, le dégoût gagnait les autres. Cela est très sensible dans les procès-verbaux des Jacobins; l'absence de tous les orateurs ordinaires y fait apparaître, en première ligne, des gens parfaitement inconnus.

Ceux qui ont dit que le crime était un moyen de force, un cordial puissant pour faire un héros du lâche, ceux-là ont ignoré l'histoire, calomnié la nature humaine. Qu'ils sachent, ces ignorants coupables qui jasent si légèrement sur ces terribles sujets, qu'ils sachent la profonde énervation qui suit de tels actes. Ah! si le lendemain des plaisirs vulgaires (quand l'homme, par exemple, a jeté la vie au vent, l'amour aux voluptés basses), s'il rentre chez lui hébété et triste, n'osant se regarder lui-même, combien plus celui qui a cherché un exécrable plaisir dans la mort et la douleur! L'acte le plus contre nature, qui est certainement le meurtre, brise cruellement la nature dans celui qui le commet; le meurtrier voit, *après*, que lui-même il s'est tué; il s'inspire le dégoût que l'on a pour un cadavre, éprouve une horrible nausée, voudrait se vomir lui-même.

Les historiens ont adopté une opinion à la légère, c'est que le massacre avait été le point de départ de la victoire, qu'après un tel crime, ayant creusé derrière soi un tel abîme, le peuple avait senti qu'il fallait vaincre ou mourir, qu'enfin les massacreurs de septembre avaient entraîné l'armée, formé l'avant-garde de Valmy

et de Jemmapes. Triste aveu, véritablement, s'il fallait y croire, et fait pour humilier ! L'ennemi n'a pas mieux demandé d'adopter cette opinion, de croire ces étranges Français qui prétendent que la France vainquit par l'énergie du crime. Nous montrerons tout à l'heure que le contraire est exact. Des trois ou quatre cents hommes qui firent le massacre, et dont beaucoup sont connus, peu, très peu, étaient militaires. Ceux qui partirent furent reçus de l'armée avec horreur et dégoût; Charlat, entre autres, qui se vantait insolemment de son crime, fut sabré par ses camarades.

Nous avons établi d'après d'irrécusables documents, et sur l'unanime affirmation des témoins oculaires qui vivent encore, l'*infiniment petit* nombre des massacreurs. Ils étaient *au plus quatre cents.*

Le nombre des morts (en comptant même les douteux) est de neuf cent soixante-six.

Le faubourg Saint-Antoine, en particulier, qui avait fait le 10 août, fut complètement étranger au 2 septembre. Son célèbre orateur, Gonchon (honnête homme et qui mourut pauvre), a pu dire six mois après (22 avril 1793), sans crainte d'être démenti : « Le faubourg ne recèle que des hommes paisibles. La journée du 2 septembre n'a pas trouvé de complices chez nous. »

Ce qui n'est pas moins curieux, c'est le jugement que les hommes qu'on accusait d'y avoir trempé les mains ont porté sur l'événement :

« Événement désastreux, » dit Marat, en octobre 1792 (n° 12 de son journal).

« Journées sanglantes, dit Danton, sur lesquelles tout bon citoyen a gémi » (9 mars 1793).

« Douloureux souvenir, » dit Tallien (dans son apologie, publiée deux mois après les massacres de septembre).

Oui *désastreux,* oui *douloureux,* dignes *qu'on en gémisse* à jamais !...

Toutefois ces regrets tardifs ne guérissaient pas l'incurable plaie faite à l'honneur, faite au sentiment de la France... La vitalité

nationale, surtout à Paris, en semblait atteinte; une sorte de paralysie, de mort, semblait rester dans les cœurs.

Il s'agissait de savoir d'où la vie recommencerait. On pouvait douter qu'elle revînt de l'Assemblée législative. Vivait-elle? On ne l'avait guère vu, dans ces effroyables jours. Énervée de longue date par ses tergiversations, elle était mourante, non, morte, achevée, — exterminée par la calomnie.

Elle semblait atteinte et convaincue de deux crimes parfaitement opposés : faire un roi et refaire un roi, rétablir Louis XVI et faire roi Brunswick. Un mot simple eût répondu, et personne n'osait le dire : *cette Assemblée, accusée de trahir, venait de s'en ôter les moyens;* elle se brisait elle-même, convoquant sous quelques jours la Convention qui la remplaçait. Représentants et ministres, tous allaient être annulés tout à l'heure devant cette Assemblée souveraine.

Le matin du 4 septembre, Guadet apportait, au nom de la commission extraordinaire (créée dans l'Assemblée depuis le 10 août), une adresse où les représentants, repoussant les bruits injurieux qu'on faisait courir, juraient *de combattre de toutes leurs forces les rois et la royauté.*

Chabot eut vent de la chose et il enleva à la Gironde cette initiative. Dès l'ouverture de la séance, il proposa de faire un serment de haine à la royauté.

« Plus de roi! » ce fut le cri, le serment de l'Assemblée tout entière, soulevée à sa parole.

Alors un militaire se lève, Aubert-Dubayet, et d'une voix forte et guerrière : « Jamais de capitulation!... jamais de roi étranger! »

Et le jeune Girondin Henri Larivière : « Non, ni étranger ni français!... Aucun roi ne souillera plus le sol de la liberté! »

On fut surpris d'entendre Thuriot arrêter ce mouvement : « Messieurs, dit-il, soyons prudents, n'anticipons pas sur ce que pourra prononcer la Convention... »

A quoi Fauchet, usant du droit que semblait lui donner sa

noble initiative (son journal avait le premier proposé la république), Fauchet, d'un grand élan du cœur : « Non, que la Convention décide ce qu'elle voudra; si elle rétablit le Roi, nous pourrons encore rester libres et fuir une terre d'esclaves qui reprendrait un tyran. »

Pour concilier toute chose, l'adresse réserva le droit de la Convention; le serment fut *individuel,* chaque député s'engagea pour lui.

La commission extraordinaire, par l'organe de Vergniaud, dit alors qu'accusée dans le sein de la Commune, elle demandait à finir, à déposer ses pouvoirs. L'Assemblée ne le voulut pas. Un mouvement héroïque échappa alors à Cambon (qu'on songe qu'à cette heure on massacrait à Bicêtre, et encore à la Force, à l'Abbaye). Il s'indigna de la timidité de la commission : « Quoi! dit-il, vous venez de jurer la guerre aux rois et à la royauté, et déjà vous courbez la tête sous je ne sais quelle tyrannie!... Si nous voulons que la Commune gouverne, soumettons-nous tranquillement. J'ai parfois combattu la commission; aujourd'hui je la défends... Je vois des hommes qui prennent le masque du patriotisme pour asservir la patrie. Que veulent ces agitateurs? Être nommés à la Convention? nous remplacer?... Eh bien! qu'ils reçoivent de moi cette leçon... » Il continua, courageusement, par une prophétie funèbre des révolutions, dans lesquelles, les intrigants se chassant les uns les autres, la France finirait par s'ouvrir à l'étranger.

Ce grand homme, qu'on ne connaît guère que comme le sévère et irréprochable financier de la république, eut alors, et souvent depuis, dans les crises les plus orageuses, une rare originalité : l'héroïsme du bon sens, que rien ne faisait reculer. Il passa, toute la Révolution, ferme et seul, et respecté. Il n'aimait pas la Gironde, il la défendit; il n'aimait pas Robespierre, il le soutint au besoin. Et le jour où Robespierre, dans un dernier accès de rage dénonciatrice, alla jusqu'à toucher la probité de Cambon, il tomba frappé lui-même.

Cambon avait brisé la glace, il avait nommé de son nom la

IMPRIMERIE NATIONALE.

victoire de la Commune : *une tyrannie,* une résurrection de la royauté sous un autre nom. Le revirement fut très fort. Il arriva ce qu'on voit dans ces moments où personne n'ose parler : dès qu'un parle, tous se mettent à parler courageusement.

Les commissaires de l'Assemblée, envoyés par elle dans les sections, y furent reçus, contre toute attente, avec bonheur, avec transport. C'est que la foule était revenue aux assemblées des sections; désertes le 2 et le 3, elles furent nombreuses le 4; chacun eut hâte de se presser autour des commissaires, de se rassurer, de croire qu'il y avait une France, une patrie, une humanité encore, un monde des vivants. Le peuple, en quelque sorte, se leva de ses profondeurs, sortit des ténèbres de la mort, pour embrasser, en ses représentants, l'image sacrée de la Loi. Les calomniateurs de l'Assemblée croyaient n'avoir plus qu'à se cacher; ils s'excusaient à grand'peine. A la section du Luxembourg, l'un d'eux, alléguant qu'il avait suivi l'autorité de Robespierre, on n'opina pas moins qu'il méritait d'être chassé de sa section. A la section des Postes, Cambon fut reçu comme un dieu sauveur. Les femmes et les enfants qui travaillaient aux tentes, aux équipements militaires, l'entourèrent, lui et ses collègues, dans un véritable délire. Tous, dans la section, hommes et femmes, voulaient se jeter dans ses bras, le serraient et l'embrassaient. Et quand il lut le décret qui annonçait que l'Assemblée allait faire sa clôture, mettre un terme à ses travaux, se dissoudre, les visages étaient inondés de larmes.

Toutes choses semblaient changées dès le soir du 4. Des officiers municipaux vinrent à l'Assemblée présenter l'abbé Sicard, sauvé de l'Abbaye (ils le faisaient entendre ainsi) par leur courageuse humanité. Un membre de la Commune, le même qui était venu à l'Assemblée avec Tallien dans la nuit du 2 au 3, et qui avait loué alors la belle justice populaire, vint le 5 avec un Anglais qu'il avait, dit-il, sauvé du massacre. Ce qui ne fut pas moins caractéristique, ce fut l'humanité subite, les sentiments généreux qu'afficha Santerre. Durement averti, le 4, par le ministre de l'intérieur, il s'excusa *sur l'inertie de la garde nationale* et dit que,

si elle persistait, *son corps servirait de bouclier aux victimes.* — Cette inertie, en vérité, il ne pouvait guère l'accuser, n'ayant fait aucun appel, aucun effort, ordonné aucune prise d'armes. Et comment eût-il donné un tel ordre, lorsque son beau-frère Panis faisait asseoir au comité dirigeant Marat, l'apôtre du massacre?... Ce fut un spectacle étrange de voir Santerre, brusquement converti, prêcher, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, la foule qui remplissait les tribunes, expliquer les avantages de l'ordre, le danger qu'il y aurait à croire trop légèrement des accusations peu sûres, à tuer avant de s'éclairer.

La Commune, privée si longtemps de la présence de Danton, le vit avec étonnement venir enfin le 4 au soir; il venait protéger Roland, qui, à cette heure, certainement, n'avait plus besoin de protection. Il demanda qu'on révoquât cet étrange mandat d'amener qu'on avait minuté le 2 contre le ministre de l'intérieur, et qu'on tenait toujours suspendu comme un glaive sur sa tête, sans oser le laisser tomber.

Le vent n'était plus au massacre, chacun en avait horreur. Et pourtant il continuait. On vit alors combien lentement les âmes, une fois brisées, reprennent courage et force. Une étrange léthargie, une paralysie inexplicable enchaînait les masses. Il y avait encore une cinquantaine d'hommes à l'Abbaye, autant au moins à la Force, qui tuaient paisiblement. Personne n'osait les déranger. Ils ne tuaient pas beaucoup, ceux de l'Abbaye ayant fait place nette, n'ayant plus d'autres victimes que celles que le comité de surveillance eut soin de leur envoyer. Quant à la Force, les magistrats ne se permettaient pas de troubler ces meurtriers dans l'exercice de leurs fonctions; seulement on se hasardait à leur voler des prisonniers, qu'on cachait dans l'église voisine.

L'habitude était venue, les meurtriers ne voulaient plus, ne pouvaient plus faire autre chose. C'était une profession. Ils paraissaient se regarder eux-mêmes comme de vrais fonctionnaires chargés d'exécuter la justice du peuple souverain. La Commune déclara, le 4, qu'elle était affligée des excès de la Force et de

l'Abbaye, elle y envoya; mais, en même temps, elle refusa de sauver les infortunés de Bicêtre en leur permettant de s'enrôler. Le conseil général, devenu très peu nombreux, n'avait plus que les violents. Il invita les sections à compléter le nombre de leurs commissaires. Ainsi les élections municipales eurent lieu en pleine terreur, pendant le massacre. Celles de la Convention se firent sous la même influence. Le premier élu de Paris, le 5 septembre, fut Robespierre.

Rien n'indiquait que la Commune voulût sérieusement arrêter l'effusion du sang. On lui proposa, le 4 et le 6, d'amnistier une classe d'hommes qui restaient dans des transes mortelles, les vingt ou trente mille signataires des pétitions fayettistes et constitutionnelles en faveur du Roi. Un grand nombre de volontaires qui partaient pour les armées avaient fait généreusement le serment d'oublier l'erreur de leurs frères. La Commune repoussa violemment la proposition de voter l'oubli.

Le 4, la commission extraordinaire de l'Assemblée avait proposé à Danton un moyen très simple de changer d'un coup toute la situation, c'était d'arrêter Marat. Remède radical, héroïque. Seulement il risquait de produire une violente réaction. Arrêter Marat, c'était exécuter le décret d'accusation que le parti fayettiste, *royaliste* constitutionnel, avait fait lancer contre lui. C'était se faire accuser de complicité avec Lafayette, c'était relever l'espérance des royalistes, commencer un mouvement qui pouvait mener infiniment loin. Le vent va vite, en ces moments; la tempête une fois déchaînée en sens inverse, les royalistes constitutionnels triomphaient dès le premier jour, dans huit jours les royalistes purs, huit jours après les Prussiens. — Danton répondit que, plutôt que de faire arrêter Marat, il donnerait sa démission.

Brissot, à son tour, alla chez Danton, le pressa vivement d'agir. « Comment, lui dit-il, empêcher que des innocents ne périssent avec les autres ?... — Il n'y en a pas un, » dit Danton.

L'autorité se retirant ainsi d'une manière absolue, la situation ne pouvait changer que par une manifestation vigoureuse de l'in-

dignation du peuple. Elle n'osa se produire le 5 et n'éclata que le 6. Ce jour même, il y avait eu encore des meurtres. Pétion s'était rendu dans le conseil général, et s'élevait contre les agitateurs qui demandaient de nouvelles victimes. Des applaudissements confus éclatèrent, puis des voix distinctes exprimant l'assentiment le plus décidé, enfin des cris de fureur contre les buveurs de sang : « Nous les poursuivrons ! nous les arrêterons ! » Ce fut le mot unanime qui sortit de cette tempête, la vraie voix du peuple enfin qui se déclarait. Pétion se mit en marche, entraîna en vainqueur la Commune humiliée, alla s'emparer de la Force et ferma ses portes sanglantes (6 septembre).

Ces voix de l'indignation semblaient devoir faire rentrer dans la terre les sanguinaires idiots qui avaient cru sauver la France en la déshonorant. Dès le 5, un membre du conseil s'était répandu en plaintes amères contre Panis, celui qui furtivement avait introduit Marat au comité de surveillance. Panis vint répondre le 6 au soir; on ne sait ce qu'il put dire, mais le conseil se déclara satisfait. Son apologie avait été précédée d'une étrange dissertation de Sergent, *sur la sensibilité du peuple, sa bonté, sa justice,* etc. Ce bavardage fait horreur, quand on le voit en intermède entre le massacre de Paris et le massacre de Versailles que la Commune préparait, *voulait* expressément.

Voulait, on peut l'affirmer; autrement elle n'eût pas mis une obstination féroce à violer par trois fois les décrets de l'Assemblée. L'Assemblée avait ordonné que les prisonniers d'Orléans y restassent, puis qu'ils allassent à Blois, enfin à Saumur. La Commune, opposant hardiment ses décrets à ceux des représentants de la France, ordonna qu'on amenât les prisonniers à Paris, autrement dit à la mort, qu'on recommençât le massacre.

Les meneurs de la Commune avaient besoin d'un nouveau coup de terreur, non plus pour sauver la France (comme ils avaient tant répété), mais pour se sauver eux-mêmes. Le 7, le conseil général, pressé de nouveau, avait été obligé de nommer une commission pour examiner les plaintes qu'on faisait contre Panis. La

malédiction publique commençait à peser lourdement sur la tête de ces hommes, et, dans leur effroi, ils se ralliaient de plus en plus à Marat, à l'idée d'extermination.

Dans le changement universel des esprits, il y avait un homme qui ne changeait point. Marat seul montrait une remarquable constance d'opinion; les principes chez lui passaient avant tout, je veux dire un seul principe, et très simple : massacrer. Non content des prisonniers envoyés aux prisons pendant l'exécution même, il continuait de les peupler, dans l'espoir qu'un jour ou l'autre on les viderait en une fois. Il affichait tous les jours que le salut public voulait qu'on massacrât au plus vite l'Assemblée nationale.

Son rêve le plus doux eût été une Saint-Barthélemi générale dans toute la France. Pour lui, c'était peu de Paris[1]. Il avait obtenu que le comité de surveillance enverrait des commissaires pour aider à la chose, avec ce titre nouveau : *commissaires des administrateurs du salut public.* L'un des moyens de salut que ces commissaires proposaient à Meaux, c'était de fondre un canon de la dimension précise de la tête de Louis XVI, afin qu'au premier pas qu'oseraient faire les Prussiens, on leur envoyât ladite tête au lieu de boulet.

La circulaire où Marat recommandait le massacre, au nom de la Commune, et qu'il avait fait passer sous le couvert du ministère de la justice (grâce à la lâcheté de Danton), cette circulaire faisait son chemin de département en département. L'exemple de Paris, toujours si puissant, l'autorité respectée de la glorieuse Commune, faisaient grande impression. Dans chaque ville, il y avait toujours une poignée de hurleurs, d'aboyeurs, de violents (ou qui faisaient semblant de l'être), un bon nombre aussi d'imitateurs imbéciles,

[1] Pétion, s'enhardissant, quelques jours après septembre, ne fit pas difficulté de dire dans le conseil général que Marat était un fou. Panis se leva indigné et dit que ce prétendu fou, véritablement, était un prophète, qu'il avait dit et fait des choses incroyables, qu'on ne pouvait retrouver que dans l'Ancien Testament. Sommé d'expliquer ces choses, Panis dit que Marat en avait fait autant qu'Ézéchiel, qu'enfermé au fond de sa cave, «il était resté, comme le prophète biblique, six semaines sur une fesse sans se retourner».

qui s'assemblaient sur la place et disaient : « Et nous donc, est-ce que nous ne ferons pas aussi quelque chose *de hardi?*... » La faiblesse des journaux parisiens, qui n'osaient blâmer le massacre, ne contribuait pas peu à tromper les provinciaux. Que dire, quand on lit dans le pâle et froid *Moniteur* ces paroles honteuses : « Que le peuple avait formé la résolution *la plus hardie* et la plus terrible. » Et qui donc en France consent à paraître *moins hardi?*

A Reims, à Meaux, à Lyon, on fit consciencieusement ce qu'on pouvait pour ne pas être trop au-dessous de Paris. On tua nombre de prisonniers, des prêtres, des nobles et aussi quelques voleurs; une trentaine de personnes environ perdirent la vie.

Nuls prisonniers n'avaient plus à craindre que ceux d'Orléans; ils étaient quarante environ, attendant le jugement de la haute cour qui y siégeait. La plupart étaient des hommes qui avaient marqué d'une manière très odieuse contre la Révolution. Il y avait entre autres le ministre Delessart, instrument connu des intrigues de la cour, de ses négociations avec l'ennemi. Il y avait M. de Brissac, commandant de cette garde constitutionnelle, si parfaitement recrutée parmi les gentilshommes de province les plus fanatiques, les bourgeois les plus rétrogrades, les maîtres d'armes, les coupe-jarrets ramassés dans les tripots. M. de Brissac avait des qualités aimables, il était l'ami personnel de Louis XVI; on le citait à la cour comme un parfait modèle du chevalier français, ce qui ne l'empêchait pas d'être amant de la du Barry. On le trouva caché chez elle, au pavillon de Luciennes.

L'expédition d'Orléans fut confiée à deux hommes cruellement fanatiques, Lazouski et Fournier, dit l'Américain. Celui-ci était si ardent pour la chose qu'il fit les frais nécessaires, avec l'aide d'un bijoutier et de quelques autres. Il avança une vingtaine de mille francs qui lui furent plus tard remboursés par la Commune. Lazouski était deux fois furieux, doublement exaspéré, de rage polonaise et française. Il faut songer qu'à ce moment (dans l'été de 1792), les trois meurtriers de la Pologne consommaient sur elle l'œuvre exécrable, hypocrite, du démembrement. Lazouski se

vengeait ici des crimes de Pétersbourg. Il massacrait des royalistes, ne pouvant massacrer des rois.

Dans le désir passionné qu'elle avait d'éviter l'effusion du sang, l'Assemblée s'humilia encore. Elle composa tacitement avec la Commune. Il fut entendu que les prisonniers n'arriveraient pas à Paris, mais resteraient à Versailles. Roland y fit tout préparer. On envoya au-devant, pour les protéger, une masse de garde nationale.

Versailles même n'était guère moins dangereux que Paris. On l'a vu au 6 octobre. Nulle part l'ancien régime n'était plus haï. Il y avait de plus alors, dans cette ville, cinq ou six mille volontaires, non armés, non habillés, qui attendaient pour partir, désœuvrés, ennuyés et mécontents, errant dans les rues et les cabarets. Il ne faut pas demander si la nouvelle de l'arrivée des prisonniers d'Orléans les mit en émoi. Il y avait à parier que s'ils arrivaient à Versailles, ils périraient jusqu'au dernier.

On assure qu'un magistrat de Versailles, voyant le péril, alla à Paris, courut chez Danton. Il en fut reçu fort mal. Danton ne pouvait donner ordre au cortège de rebrousser chemin, sans trancher le grand litige, se déclarer pour l'Assemblée contre la Commune. La Commune venait de remporter une victoire; Marat avait été nommé le jour même député de Paris. Danton, grondant, dit d'abord ces mots, à voix basse, comme un dogue : « Ces hommes-là sont bien coupables. — D'accord, mais le moment presse... — Ces hommes-là sont bien coupables ! — Enfin que voulez-vous faire ? — Eh ! Monsieur, s'écria alors Danton d'une voix tonnante, *ne voyez-vous donc pas que, si j'avais quelque chose à vous répondre, cela serait fait depuis longtemps ?*... Que vous importent ces prisonniers ? Remplissez vos fonctions. Mêlez-vous de vos affaires. »

La chose alla comme on pouvait le prévoir. L'escorte, rangée devant et derrière, ne protégea pas les flancs du cortège. A la grille de l'Orangerie, une troupe confuse entoura les charrettes et sauta dedans. Un jardinier que M. de Brissac avait jadis renvoyé lui dit : « Me reconnais-tu ? » (Nous tenons ce détail d'un témoin oculaire.) Il le prit au jabot et lui cassa sur la tête un pot au lait

en grès qu'il tenait à la main. Ce fut le commencement du massacre. Le maire de Versailles fit des efforts incroyables pour sauver les prisonniers; il se mit lui-même en péril. Tout cela inutilement. Une fois échauffés par le sang, ils coururent à la prison et y tuèrent encore une douzaine de personnes.

Lazouski et Fournier revinrent paisiblement à Paris avec leurs chariots vides, et n'y trouvèrent pas l'accueil qu'ils s'étaient flattés de recevoir. Leurs hommes, inquiets de ne plus revoir Paris aussi *énergique* qu'ils l'avaient laissé, essayèrent de se rassurer par quelque signe approbatif du ministre patriote. Ils allèrent sous les fenêtres du ministère de la justice et crièrent : « Danton ! Danton ! » Il répondit à cet appel, et, paraissant au balcon, le misérable esclave, habitué à couvrir la faiblesse des actes sous l'orgueil de la parole, leur dit (du moins on l'assure) : « Celui qui vous remercie, ce n'est pas le ministre de la justice, c'est le ministre de la Révolution. »

Danton se voyait alors dans une dangereuse crise où il allait se trouver en face de la redoutable Commune, en opposition avec elle; le masque qu'il avait pris risquait fort d'être arraché. Il disputait à la Commune la vie d'un prisonnier, bien plus important pour lui que tous ceux qui avaient péri à Versailles, le célèbre constituant Adrien Duport. La cour, on se le rappelle, l'avait consulté, ainsi que Barnave et Lameth. Dans le manifeste même de Léopold, dans le portrait peu flatté que l'Empereur y faisait des Jacobins, on avait cru reconnaître la plume trop habile du fameux triumvirat.

Ces coupables intelligences avec l'ennemi n'étaient que trop vraisemblables, mais enfin nullement prouvées. Ce qui l'était mieux, ce qui était certain, acquis à l'histoire, c'étaient les services immenses qu'Adrien Duport avait rendus, sous la Constituante, à la France, à la Révolution. La vie d'un tel homme, en vérité, était sacrée. La Révolution ne pouvait y toucher que d'une main parricide. Danton voulait le sauver à tout prix, et en cela il acquittait la dette de la patrie, disons mieux, celle de l'humanité

entière. Qui ne se souvenait pas des paroles touchantes de Duport dans son discours contre la peine de mort : « Rendons l'homme respectable à l'homme... »

Tout cela était déjà oublié. Et il y avait à peine un an, tellement, de 1791 à 1792, le temps avait marché vite! Mais Danton se souvenait. Il voulait sauver Duport à tout prix.

Danton pouvait bien avoir aussi quelque raison personnelle de craindre qu'un homme qui savait tant de choses ne fût jugé, interrogé, qu'il ne fît sa confession publique. Dans la primitive organisation des Jacobins, et plus tard, peut-être même dans quelqu'une de ses intrigues avec la cour, Duport avait très probablement employé Danton. Intérêt? générosité? ces deux motifs plutôt ensemble, lui faisaient désirer passionnément de sauver Duport.

Celui-ci était justement un de ceux que le comité de surveillance avait eu soin de faire chercher, au moment des visites domiciliaires, dès le 28 août. Il n'était pourtant nullement compromis pour les derniers événements. Il y avait six mois et plus que la cour ne se servait plus de Duport ni des constitutionnels; elle ne daignait plus les tromper; elle ne mettait plus d'espoir que dans l'appui de l'étranger. Duport, resté à Paris, dans sa maison du Marais, ne se mêlait plus de rien que de remplir ses fonctions comme président du tribunal criminel; c'était un magistrat, un bourgeois inoffensif, un garde national; il avait monté sa garde la nuit du 10 août, était resté à son poste et n'avait point été au château. Aux jours de septembre, il était chez lui à la campagne près Nemours; le 4, comme il revenait de la promenade avec sa femme, il fut arrêté par le maire de l'endroit, assisté d'une trentaine de gardes nationaux.

L'illustre légiste dit à ce maire de village que son autorisation d'un comité de police de Paris ne valait rien hors de Paris. Mais la population fort agitée, les menaces des volontaires qui se trouvaient là, obligèrent le maire de le conduire aux prisons de Melun. S'il eût été mené de là à Paris, il périssait certainement; on y tua encore le 5 et même le 6. Danton, heureusement averti à temps,

ordonna à la municipalité de Melun de le garder en prison, quelque ordre qu'elle reçût d'ailleurs. De surcroît, et dans la crainte que son message n'arrivât et n'eût point d'effet, il donnait ordre aux autorités de chaque localité, sur la route, d'arrêter cet important prisonnier, à quelque point du voyage qu'il fût parvenu.

Cependant les zélés de Melun ne perdaient pas de temps. Ils laissèrent croire à Duport qu'ils allaient réclamer auprès de l'Assemblée nationale contre l'illégalité de son arrestation, et en réalité ils allèrent demander au comité de surveillance un nouvel ordre pour le tirer de la prison de Melun et l'amener à Paris. Cet ordre arrive à Melun, et voilà la municipalité de cette ville entre le comité de surveillance qui ordonne de livrer et le ministre de la justice qui ordonne de garder. Dans le doute, elle croit plus sage de ne rien faire, de laisser les choses dans l'état même où elles sont; elle garde le prisonnier.

Danton avait très bien prévu le conflit. Le lendemain même du jour où il envoya à Melun, il se munit d'un décret de l'Assemblée (8 septembre) qui chargeait le pouvoir exécutif (c'est-à-dire Danton) de statuer sur la légalité de l'arrestation de Duport. Par cet acte vigoureux, Danton arrachait à la Commune sa victime; c'était la première fois qu'il était courageux contre elle, qu'il osait s'élever contre, démentait sa fausse unanimité avec les hommes de sang.

Duport resta à Melun; mais Danton n'osa pas pousser plus loin son avantage. Il pria le comité de surveillance de communiquer les pièces aux tribunaux. Le comité répondit durement qu'il n'avait que faire de pièces pour arrêter un tel homme, que d'ailleurs on avait saisi sur Duport des lettres singulièrement suspectes. Le comité se sentait fort. Les massacres s'étaient traduits immédiatement en élections favorables à la Commune. Dans les jours de terreur, où les assemblées électorales étaient peu nombreuses, les violents avaient beau jeu. Le 5, ils élurent Robespierre, et Marat le 8. Deux jours après le massacre de Versailles, le 11, furent élus Panis et Sergent.

Marat crut pouvoir alors pousser Danton à bout, le mettre en demeure de prendre un parti plus net qu'il n'avait fait jusqu'ici. Il le tenait cruellement par l'affaire de Duport. Le 13, il publia, avec les lettres de Danton et du comité, celles qu'on avait saisies sur Duport, lettres énigmatiques, d'autant plus propres à piquer la curiosité. Ces lettres, publiées d'abord dans l'*Ami du peuple*, passèrent dans les autres journaux; tous saisirent cette occasion de perdre Danton, de le montrer en connivence avec un conspirateur royaliste. Marat le crut frappé à mort. Il lui écrivit alors une lettre injurieuse, outrageante, où il lui annonçait que, de journaux en placards, en affiches, il allait le traîner dans la boue.

Le lion, furieux, sentit sa chaîne, se sentit tiré par le chien... Il ne rugit même pas. Il céda à la circonstance, dévora son cœur, courut à la mairie. Dans le même hôtel, siégeaient l'innocent maire de Paris, Pétion, et la dictature du massacre, le comité de surveillance, Marat et les Maratistes. Danton n'alla pas tout droit chez celui qu'il voulait voir, mais d'abord chez Pétion. Il tonna, gesticula, déclama sur la lettre insolente que Marat avait osé lui écrire. — « Eh bien, lui dit Pétion, descendons au comité, vous vous expliquerez ensemble. » — Ils descendent. En présence de Marat, l'orgueil reprit à Danton, il le traita durement. Marat ne démentit rien, soutint ce qu'il avait dit, ajoutant qu'au reste, dans une telle situation, on devait tout oublier. Et alors il lui prit un mouvement de sensibilité, comme il en avait souvent, il déchira la lettre qui avait blessé Danton et se jeta dans ses bras. Danton endura le baiser, sauf à se laver ensuite.

Il ne se sentait pas moins la chaîne rivée au col. Marat le tenait par Duport. Si Danton défendait Duport, il était perdu, mordu à mort par Marat. Si Danton livrait Duport, il était perdu, très probablement. Duport eût parlé, sans doute, avant de mourir, emporté avec lui Danton.

Celui-ci devait attendre, gagner du temps. Les Maratistes pouvaient périr par leurs excès. Ce qui semblait devoir briser, en très peu de temps, cette tyrannie anarchique, ce n'était pas seulement

l'horreur du sang, mais la crainte du pillage. Les vols se multipliaient. Ceux qui se croyaient maîtres de la vie des hommes semblaient se croire, à plus forte raison, maîtres de leurs biens.

Si Marat ne conseillait pas le partage des propriétés, son ami Chabot assurait que c'est qu'il ne croyait pas les hommes assez vertueux encore. Beaucoup n'en jugeaient pas ainsi; ils se croyaient suffisamment vertueux pour commencer; ils essayaient de se faire le partage de leurs propres mains; d'abord celui des bijoux, des montres, en plein jour, sur les boulevards. Si l'homme dépouillé criait, les voleurs criaient bien plus haut : « A l'aristocrate ! » La foule passait tête basse, à ce cri si redouté, et n'osait intervenir.

Paris retombait à l'état sauvage.

Et, comme il arrive en un tel état, les individus, n'espérant rien de la protection de la loi, essayèrent de l'association pour se protéger eux-mêmes. Les vieilles fraternités barbares, les essais antiques et grossiers de solidarité, de protection mutuelle, trouvèrent des imitateurs à Paris, à la fin du XVIIIe siècle. Ce fut l'Abbaye, la section sanglante, frémissante encore du massacre, qui proposa aux autres sections *une confédération entre tous les citoyens, pour se garantir mutuellement les biens et la vie.* On devait se faire reconnaître, en portant toujours sur soi une carte de la section. Chacun avait ainsi sa section pour garantie, était protégé par elle. Il y avait lieu d'espérer qu'on ne verrait plus un inconnu, un quidam en écharpe, frapper à la porte *au nom de la loi,* la briser, si l'on n'ouvrait, prendre un citoyen chez lui, l'emmener, le jeter dans les prisons toutes teintes encore de sang. Puis, quand on voulait remonter à la source, on ne trouvait rien. On s'informait à la Commune. Mais elle n'en savait rien. Au comité de surveillance et de police? Lui-même n'en savait rien. On finissait par découvrir que c'était *un* de ses membres, *un seul* très souvent, et le plus souvent Marat, qui, pour tous, sans les prévenir, avait signé de leurs noms, lancé le mandat d'amener, autorisé le quidam.

Les autorités de Paris ne se contentaient plus de régner dans cette ville. Elles étendaient leur royauté à 30 et 40 lieues.

Elles donnaient aux gens qu'il leur plaisait d'appeler *administrateurs du salut public* des pouvoirs ainsi conçus : « Nous autorisons le citoyen tel à se transporter dans telle ville pour s'emparer des personnes suspectes et des effets précieux. » Des villes, ces commissaires, dans leur esprit de conquête, circulaient dans les campagnes, allaient aux châteaux voisins, prenaient, emportaient l'argenterie.

L'occasion était belle pour frapper la Commune. Des mesures furent prises par l'Assemblée, et cette fois avec une redoutable unanimité, qui montrait assez que les Dantonistes agissaient ici avec la Gironde.

L'Assemblée porta un décret *qui défendait d'obéir aux commissaires d'une municipalité hors de son territoire.*

Un coup non moins grave fut frappé sur la Commune, sur tout ce peuple d'agents qu'elle se créait à plaisir, déléguant sa tyrannie au premier qu'il lui plaisait de ceindre de sa terrible écharpe. Sur le rapport du Dantoniste Thuriot, l'Assemblée décréta que *quiconque prendrait indûment l'écharpe municipale serait puni de mort.*

Nous ne doutons point que Danton n'ait parlé encore ici par l'organe de Thuriot, pris sa revanche du baiser de Marat.

On affectait de dire, pour faire passer ce violent décret, que tous ces gens en écharpe, qui, sans droit ni autorité, mettaient les scellés, faisaient des saisies, emportaient, n'étaient autres que des filous. Les municipaux eux-mêmes avaient-ils les mains bien nettes ? On était tenté d'en douter. Leur autorité illimitée, la disposition absolue qu'ils s'attribuaient de toute chose, les mettaient sur une pente bien glissante. Il était à craindre que ces Brutus, inflexibles à la nature, invincibles à la pitié, vrais stoïciens pour autrui, ne le fussent moins pour eux-mêmes. Dans le vertige du moment, dans le maniement confus, indistinct, de tant d'affaires et de tant d'objets, la passion dominante (car enfin chacun en a une, tel les femmes, tel l'argent) n'allait-elle pas revenir ?

On raconte que le comité de surveillance, qui avait entre les mains les dépouilles des morts de septembre, une grande masse

de bijoux, eut l'idée, dans un besoin public, d'en faire de l'argent. C'était peut-être un peu bien tôt (quelques jours après le massacre); à peine avait-on eu le temps de laver la trace; ces bijoux sentaient le sang. Des anneaux faussés par le sabre qui avait tranché les doigts, des boucles d'oreilles arrachées avec des morceaux d'oreilles, c'étaient véritablement des choses trop tristes, qu'il ne fallait pas montrer; mieux eût valu enfouir ces lugubres dépouilles marquées de signes de mort, et qui ne pouvaient porter bonheur à personne. Les membres du comité en firent une vente publique aux enchères; mais, quelque publique qu'elle fût, elle n'en était pas moins suspecte; qui eût osé enchérir sur eux, s'il leur plaisait de dire qu'ils achetaient tel objet? C'est précisément ce qui arriva. Sergent, en sa qualité d'artiste, regardait, maniait insatiablement un camée de prix en agate. « Ce n'était pas, dit-il dans ses justifications, un camée antique. » Peu importe; qu'il fût antique ou moderne, il en tomba amoureux. Personne n'osa enchérir, Sergent l'eut au prix d'estimation. Le paya-t-il? C'est là que commence la dispute. Sergent, dans ses Notes, dit oui, l'enquête conservée à la préfecture de police semblerait dire non. On serait tenté de croire que l'artiste nécessiteux qui recevait une indemnité légère pour son traitement de roi de France (un membre de ce comité souverain n'était guère moins en vérité) agit ici royalement, se réserva de payer à son loisir et provisoirement s'adjugea l'objet qui avait fixé son caprice. Nul doute qu'il n'eût pu prendre des choses bien plus précieuses. Quoi qu'il en soit, Sergent, dans sa longue vie, très honnête, a traîné ceci misérablement, en parlant sans cesse, en écrivant sans cesse, se tenant au plus grand passage des étrangers de l'Europe, les arrêtant pour ainsi dire, les forçant d'entendre son apologie. Jusqu'à la mort, il fut comme poursuivi par ce funèbre bijou, qui semble l'avoir tenté perfidement pour marquer chacun de ses jours du souvenir de septembre.

Chacun, en réalité, à ce moment, agissait en roi. Des caves ayant été découvertes sous les décombres du Carrousel, avec des

tonneaux d'huile et de vin, les passants, comme peuple souverain, héritiers naturels du Roi, décidèrent que l'huile et le vin leur appartenaient. Ils burent le vin et vendirent l'huile, et cela naïvement, en plein jour, sans embarras ni scrupule.

Ce n'est pas tout. On se rappelle qu'un membre de la Commune avait, au mois d'août, cru devoir enlever du Garde-Meuble un petit canon d'argent. L'événement attira l'attention de quelques individus sur le dépôt précieux. Ils remarquèrent qu'il était à peine gardé; on ne pouvait ni réunir ni maintenir au complet un poste assez nombreux de garde nationale. Dans le pillage universel qu'on voyait partout, ils s'adjugèrent la meilleure part, les diamants de la couronne. Ils emportèrent entre autres le *Régent*, et, en attendant qu'ils pussent s'en défaire, ils le cachèrent sous une poutre d'une maison de la Cité.

L'audace d'un tel vol ne révélait que trop l'anéantissement des pouvoirs publics. Le ministre de l'intérieur venait uniformément avouer à l'Assemblée, chaque matin, qu'il ne pouvait rien et qu'il n'était rien, que l'autorité n'était plus.

La conscience publique flottait, ébranlée par le massacre; beaucoup d'hommes trouvaient problématique le droit du prochain à la vie. Un prêtre, le supérieur de Sainte-Barbe, avait obtenu, le 10, un passeport de Roland, *à titre d'humanité :* ce fut l'apostille du ministre. Au moment de partir, il coucha chez un de ses parents, par qui il fut *septembrisé*. La chose fut révélée par une fille chez qui, le soir même, coucha l'assassin.

Des bruits effrayants couraient; les prisons, remplies de nouveau et combles, s'attendaient à voir recommencer un égorgement général. Les prisonniers de Sainte-Pélagie, dans l'agonie de la peur, écrivirent une pétition à l'Assemblée pour ne pas être massacrés, du moins avant jugement.

L'Assemblée avait elle-même à craindre autant que personne. Marat demandait chaque jour qu'on égorgeât ces traîtres, ces royalistes, ces partisans de Brunswick. Massacrer la Législative, c'était son texte ordinaire. Le plus étrange, ce qu'on n'eût vraiment ja-

mais deviné, c'est qu'il semblait vouloir déjà égorger la Convention qui n'existait pas encore. Il recommandait au peuple de bien l'entourer, « d'ôter à ses membres le talisman de l'inviolabilité, afin de pouvoir les livrer à la justice populaire... Il importe, disait-il, que la Convention soit sans cesse sous les yeux du peuple et qu'il puisse la lapider... »

Égorger l'ancienne Assemblée, menacer de mort l'autre qui venait, c'était l'infaillible moyen d'empêcher tout rétablissement de l'ordre, toute résurrection de la puissance publique.

Il se trouva heureusement des députés énergiques qui, peu soucieux de vivre ou mourir, insistèrent avec indignation pour sauver du moins leur honneur, pour repousser l'infâme nom de traître qu'on prodiguait si hardiment aux membres de l'Assemblée. Aubert-Dubayet somma la commission chargée d'examiner les papiers saisis au 10 août de dire s'il en était qui inculpassent véritablement quelqu'un des représentants. L'irréprochable Gohier, membre de cette commission, répondit : *Que ces papiers, examinés en présence des commissaires de la Commune, n'avaient rien présenté qui pût porter le moindre soupçon sur aucun des membres de l'Assemblée législative.*

Cambon s'exprima alors avec l'indignation profonde de la vertu outragée : « On dit, on affiche que quatre cents députés sont des traîtres, et nous resterions ici à nous le dire à l'oreille!... Non, non, *mourons s'il le faut, mais que la France soit sauvée!*... La souveraineté est usurpée... Par qui? Par trente ou quarante personnes que soudoie la nation..... *Que tous les citoyens s'arment! Requérons la force armée!*... Elle écrasera ces gens de boue qui vendent la liberté pour de l'or... Je demande que les autorités comparaissent à la barre, que l'Assemblée leur dise l'état de Paris et leur rappelle leur serment. »

Cette violente sortie, où l'homme le plus considéré pour la probité semblait faire appel aux armes contre la Commune, était moins terrible encore en elle-même que par l'occasion qui l'avait amenée; l'occasion n'était pas moins que le vol du Garde-Meuble.

IMPRIMERIE NATIONALE.

L'affaire du canon d'argent, celle de l'argenterie enlevée, celle de l'agate de Sergent, un grand nombre de saisies illégales d'objets précieux, l'absence d'ordre aussi et de comptabilité, ne rendaient que trop vraisemblable cette accusation (en réalité injuste).

Ce jour même, 17 septembre, Danton crut la Commune assez affaiblie et devint audacieux. Sans s'inquiéter de ce que dirait le comité de surveillance ni des aboiements de Marat, il renvoya l'affaire de Duport, non au tribunal extraordinaire, comme il l'avait dit lui-même, mais tout simplement au tribunal de Melun, et le chargea de statuer sur la légalité de l'arrestation de Duport. Ce tribunal ne perdit pas une minute, et le 17, au reçu du courrier, il déclara l'arrestation illégale, élargit le prisonnier [1].

Danton profita encore du moment pour faire une chose humaine. Il fit abréger, pour tous les détenus qui avaient échappé au massacre, le temps de leur détention.

Une chose montra combien, en si peu de jours, la situation avait changé : une commune de Franche-Comté ne craignit pas d'arrêter deux de ces terribles *commissaires du salut public*. La commune de Champlitte, au nom de l'égalité, déclara ne point obéir à la Commune de Paris. — Cet exemple fut imité dans un grand nombre de villes.

Le conseil général de la Commune comprit qu'il était grand temps de sacrifier son comité de surveillance. Le 18 au soir, il se souleva violemment contre ce comité, rejeta sur lui la responsabilité de tout ce qui s'était fait, le cassa et rappela que nulle personne étrangère au conseil général ne pouvait faire partie du comité de surveillance. Ceci contre Marat, introduit subrepticement, contre Panis, le coupable introducteur de Marat.

La folle et furieuse audace des Maratistes était tellement connue qu'on ne pouvait croire qu'ils reçussent ce coup sans répondre par un crime, par quelque nouvelle tentative de massacre. Ces craintes

[1] Je dois la communication des nombreuses pièces qui éclaircissent cette affaire à l'obligeance de M. Danton, l'un de nos professeurs de philosophie les plus distingués, aujourd'hui inspecteur de l'Université.

furent augmentées plutôt que diminuées, lorsque, le 19, le conseil général déclara qu'il était prêt à mourir pour la sûreté publique. Le même jour, l'Assemblée, dans une adresse, proclama, pour l'effroi de la France, le bruit qui courait : qu'au jour où l'Assemblée cesserait ses fonctions, *les représentants du peuple seraient massacrés.* Elle sanctionna des mesures de sûreté pour la ville de Paris, spécialement cette fédération de défense mutuelle dont la section de l'Abbaye avait donné l'exemple, et l'obligation pour tous les citoyens de porter toujours sur eux une carte de sûreté.

Avec toutes ces précautions, personne n'était rassuré. Personne ne se persuadait que la France franchît sans quelque nouveau choc affreux ce redoutable passage de la Législative à la Convention. Ceux qui, pour se maintenir, avaient saisi une fois le poignard du 2 septembre, hésiteraient-ils à le reprendre ? On ne le pensait nullement. Un grand nombre de députés croyaient avoir très peu à vivre. La plupart pensaient du moins qu'un nouveau massacre des prisons était imminent. Vergniaud trouva dans cette attente, effrayante pour les cœurs vulgaires, une inspiration sublime, une parole sacrée que répéteront les siècles.

D'autres ont usurpé ce mot, qui n'avaient pas droit de le dire. Ils ont dit, d'après Vergniaud : « *Périsse ma mémoire* pour le salut de la France ! » Pour qu'on immole sa mémoire, il faut d'abord qu'elle soit pure. Pure doit être la victime, pour être acceptée de Dieu.

Vergniaud, après avoir parlé de la tyrannie de la Commune et montré la France perdue si cette royauté nouvelle n'était renversée : « Ils ont des poignards, je le sais... Mais qu'importe la vie aux représentants du peuple, lorsqu'il s'agit de son salut ?... Quand Guillaume Tell ajusta la flèche pour abattre la pomme fatale sur la tête de son fils, il dit : « Périssent mon nom et ma mémoire, pourvu « que la Suisse soit libre !... » Et nous aussi, nous dirons : « Périsse « l'Assemblée nationale, pourvu que la France soit libre ! Qu'elle « périsse, si elle épargne une tache au nom français ! si sa vigueur « apprend à l'Europe que, malgré les calomnies, il y a ici quelque

« respect de l'humanité et quelque vertu publique!... Oui, péris« sons, et sur nos cendres, puissent nos successeurs, plus heureux, « assurer le bonheur de la France et fonder la liberté! »

Toute l'Assemblée se leva, tout le peuple des tribunes. Cette génération héroïque se sacrifia, en ce moment, pour celles qui devaient venir. Tous répétèrent d'un seul cri : « Oui! oui, périssons, s'il le faut... et périsse notre mémoire! »

Le peuple qui disait ceci méritait de ne pas périr. — Et au moment même il était sauvé. La France gagna, trois jours après, la bataille de Valmy.

CHAPITRE VIII.

BATAILLE DE VALMY (20 SEPTEMBRE 1792).

Élan de la guerre. — Mort héroïque de Beaurepaire, 1er septembre. — Offrandes patriotiques. — Admirable accord des partis. — Dumouriez soutenu des Girondins, des Jacobins, de Danton. — Dévouement unanime de tous. — Immoralité profonde des puissances envahissantes. — Doute et incertitude des Allemands. — Gœthe et *Faust*. — Indécision du duc de Brunswick. — Les Prussiens parlent de restaurer le clergé et de faire rendre les biens nationaux. — Pureté héroïque de notre armée; comment elle reçoit les septembriseurs. — Dumouriez se laisse tourner. — Unanimité pour le soutenir. — État formidable des campagnes de l'Est. — Dumouriez et Kellerman à Valmy, 20 septembre. — Fermeté de la jeune armée sous le feu. — Les Prussiens avancent deux fois et se retirent.

Le grand orateur avait été, en ce moment sublime, le pontife de la Révolution. Il avait trouvé, donné la formule religieuse du dévouement héroïque. Ainsi, dans les vieilles batailles de Rome, quand la victoire balançait, quand les légions chancelaient, le pontife, en blancs habits, s'avançait au front de l'armée et prononçait les paroles du rite sacré; un homme se présentait, Décius ou Curtius, qui répétait mot pour mot et se donnait pour le peuple. Ici, Vergniaud fut le pontife; mais ce ne fut pas un homme qui répéta la formule, ce fut tout le peuple même. La France fut Décius.

Non, l'anarchie de Paris ne devait tromper personne sur le caractère de ce moment. Cette mort était une vie. L'éloignement qu'on reprochait à la population pour les travaux intérieurs tenait à son élan de guerre. Elle sentait très bien d'instinct que la bataille du monde ne se livrerait pas ici.

La défense est à la main, et elle n'est pas au cœur. Préparer la défense à Paris, c'est toujours le plus triste augure. Qu'on sache bien que le jour où le pesant matérialisme de la royauté a fortifié

Paris, il l'a énervé. Le jour où vous le voudrez imprenable, vous abattrez ses remparts.

La défensive ne va pas à la France. La France n'est pas un bouclier. La France est une épée vivante. Elle se portait elle-même à la gorge de l'ennemi.

Chaque jour, dix-huit cents volontaires partaient de Paris, et cela jusqu'à vingt mille. Il y en aurait eu bien d'autres, si on ne les eût retenus. L'Assemblée fut obligée d'attacher à leurs ateliers les typographes qui imprimaient ses séances. Il lui fallut décréter que telles classes d'ouvriers, de serruriers, par exemple, utiles pour faire des armes, ne devaient pas partir eux-mêmes. Il ne serait plus resté personne pour en forger.

Les églises présentaient un spectacle extraordinaire, tel que, depuis plusieurs siècles, elles n'en offraient plus. Elles avaient repris le caractère municipal et politique qu'elles eurent au moyen âge. Les assemblées des sections qui s'y tenaient rappelaient celles des anciennes communes de France ou des municipes italiens, qui s'assemblaient dans les églises. La cloche, ce grand instrument populaire dont le clergé s'est donné le monopole, était redevenue ce qu'elle fut alors, la grande voix de la cité, — l'appel au peuple. Les églises du moyen âge avaient parfois reçu les foires, les réunions commerciales. En 1792, elles offrirent un spectacle analogue (mais moins mercantile, plus touchant), les réunions d'industrie patriotique, qui travaillaient pour le salut commun. On y avait rassemblé des milliers de femmes pour préparer les tentes, les habits, les équipements militaires. Elles travaillaient et elles étaient heureuses, sentant que, dans ce travail, elles couvraient, habillaient leurs pères ou leurs fils. A l'entrée de cette rude campagne d'hiver qui se préparait pour tant d'hommes jusque-là fixés au foyer, elles réchauffaient d'avance ce pauvre abri du soldat de leur souffle et de leur cœur.

Près de ces ateliers de femmes, les églises mêmes offraient des scènes mystérieuses et terribles, de nombreuses exhumations. Il avait été décidé qu'on emploierait pour l'armée le cuivre et le

plomb des cercueils. — Pourquoi non? Et comment a-t-on si cruellement injurié les hommes de 1792, pour ce remuement des tombeaux? Quoi donc! la France des vivants, si près de périr, n'avait pas droit de demander secours à la France des morts et d'en obtenir des armes? S'il faut, pour juger un tel acte, savoir la pensée des morts mêmes, l'historien répondra, sans hésiter, au nom de nos pères dont on ouvrit les tombeaux, qu'ils les auraient donnés pour sauver leurs petits-fils. — Ah! si les meilleurs de ces morts avaient été interrogés, si l'on avait pu savoir là-dessus l'avis d'un Vauban, d'un Colbert, d'un Catinat, d'un chancelier L'Hôpital, de tous ces grands citoyens, si l'on eût consulté l'oracle de celle qui mérite un tombeau? non, un autel, la Pucelle d'Orléans... toute cette vieille France héroïque aurait répondu : « N'hésitez pas, ouvrez, fouillez, prenez nos cercueils, ce n'est pas assez, nos ossements. Tout ce qui reste de nous, portez-le sans hésiter, au-devant de l'ennemi. »

Un sentiment tout semblable fit vibrer la France en ce qu'elle eut de plus profond, quand un cercueil, en effet, la traversa, rapporté de la frontière, celui de l'immortel Beaurepaire, qui, non pas par des paroles, mais d'un acte et d'un seul coup, lui dit ce qu'elle devait faire en sa grande circonstance.

Beaurepaire, ancien officier des carabiniers, avait formé, commandé, depuis 1789, l'intrépide bataillon des volontaires de Maine-et-Loire. Au moment de l'invasion, ces braves eurent peur de n'arriver pas assez vite. Ils ne s'amusèrent pas à parler en route, traversèrent toute la France au pas de charge et se jetèrent dans Verdun. Ils avaient un pressentiment qu'au milieu des trahisons dont ils étaient environnés, ils devaient périr. Ils chargèrent un député patriote de faire leurs adieux à leurs familles, de les consoler et de dire *qu'ils étaient morts.* — Beaurepaire venait de se marier, il quittait sa jeune femme, il n'en fut pas moins ferme. Le commandant de Verdun assemblant un conseil de guerre pour être autorisé à rendre la place, Beaurepaire résista à tous les arguments de la lâcheté. Voyant enfin qu'il ne gagnait rien sur ces nobles officiers dont le cœur, tout royaliste, était déjà dans l'autre

camp : « Messieurs, dit-il, j'ai juré de ne me rendre que mort... Survivez à votre honte... Je suis fidèle à mon serment; voici mon dernier mot, je meurs... » Il se fit sauter la cervelle.

La France se reconnut, frémit d'admiration. Elle se mit la main sur le cœur et y sentit monter la foi. La patrie ne flotta plus aux regards, incertaine et vague, on la vit réelle, vivante. On ne doute guère des dieux à qui l'on sacrifie ainsi.

C'était avec un véritable sentiment religieux que des milliers d'hommes, à peine armés, mal équipés encore, demandaient à traverser l'Assemblée nationale. Leurs paroles, souvent emphatiques et déclamatoires, qui témoignent de leur impuissance pour exprimer ce qu'ils sentaient, n'en sont pas moins empreintes du sentiment très vif de foi qui remplissait leur cœur. Ce n'est pas dans les discours préparés de leurs orateurs qu'il faut chercher ces sentiments, mais dans les cris, les exclamations qui s'échappent de leur poitrine. « Nous venons comme à l'église, » disait l'un. — Et un autre : « Pères de la patrie, nous voici ! vous bénirez vos enfants. »

Le sacrifice fut, dans ces jours, véritablement universel, immense et sans bornes. Plusieurs centaines de mille donnèrent leur corps et leur vie, d'autres leur fortune, tous leurs cœurs, d'un même élan...

Dans les colonnes interminables de ces dons infinis d'un peuple, relevons telle ligne, au hasard.

De pauvres femmes de la Halle apportent 4,000 francs, le produit apparemment de quelques grossiers joyaux, leur anneau de mariage ?...

Plusieurs femmes des départements, spécialement du Jura, avaient dit que, tous les hommes partant, elles pourraient monter la garde. C'est aussi ce qu'offrit, dans l'Assemblée nationale, une mercière de la rue Saint-Martin, qui vint avec son enfant. La mère donne sa croix d'or, un cœur en or et son dé d'argent. L'enfant, une petite fille, donne ce qu'elle a, une petite timbale d'argent et une pièce de 15 sols. Ce dé, l'instrument du travail pour

la pauvre veuve, la petite pièce qui fait toute la fortune de l'enfant! Ah! trésor!... Et comment la France, avec cela, n'aurait-elle pas vaincu?... Dieu te le rende au ciel, enfant! C'est avec ton dé de travail et ta petite pièce d'argent que la France va lever des armées, gagner des batailles, briser les rois à Jemmapes... Trésor sans fond... On puisera, et il en restera toujours. Et plus il viendra d'ennemis, plus on trouvera encore... Il y en aura, au bout de deux ans, pour solder nos douze armées.

Nul parti, il faut le dire, ne fut indigne de la France dans ce moment sacré. Disons mieux, s'il y avait de violents dissentiments sur la question intérieure, sur la question de la défense il n'y eut point de parti. Le peuple fut admirable, et nos chefs furent admirables.

Remercions à la fois la Gironde, les Jacobins et Danton.

Le salut de la France tint certainement à un acte très beau d'accord, d'unanimité, de sacrifice mutuel, que firent à ce moment ces ennemis acharnés. Tous, ils s'accordèrent pour confier la défense nationale à un homme que la plupart d'entre eux haïssaient et détestaient.

Les Girondins haïssaient Dumouriez, et non sans cause. Eux, ils l'avaient fait arriver au ministère; lui, il les en avait chassés avec autant de duplicité que d'ingratitude. Ils l'allèrent chercher à l'armée du Nord, dans la petite position où il était tombé, et le nommèrent général en chef.

Les Jacobins n'aimaient nullement Dumouriez; ils voyaient bien son double jeu. Ils jugèrent néanmoins que cet homme voudrait, avant tout, la gloire, qu'il voudrait vaincre. Ce fut l'avis d'un jeune homme très influent parmi eux, Couthon, ami de Robespierre; ils approuvèrent et soutinrent sa nomination au poste de général en chef.

Danton fit plus. Il dirigea Dumouriez. Il lui envoya successivement sa pensée, Fabre d'Églantine, son bras, Westermann, l'un des combattants du 10 août. Il l'enveloppa, ce spirituel intrigant

de l'ancien régime, du grand souffle révolutionnaire, qui autrement lui eût manqué.

Il y eut ainsi parfaite unanimité sur le choix de l'homme. Et même unanimité pour concentrer toutes les forces dans sa main.

On écarta ou l'on subordonna les officiers généraux qui pouvaient prétendre à une part du commandement. On envoya le vieux Luckner à Châlons former des recrues. On ordonna à Dillon, plus élevé que Dumouriez dans la hiérarchie militaire, d'obéir à Dumouriez. Même ordre donné à Kellermann, qui gronda, mais obéit. Toutes les forces de la France et sa destinée furent remises à un officier peu connu, et qui jusque-là n'avait jamais commandé en chef. C'est ainsi que le génie souverain de la Révolution élevait qui lui plaisait. Pourquoi devinait-il si bien les hommes? C'est qu'il les faisait lui-même.

Cette fois, il fit un homme. Ce Dumouriez, qui avait traîné dans les grades inférieurs, dans une diplomatie qui touchait à l'espionnage, la Révolution le prend, l'adopte, elle l'élève au-dessus de lui-même et lui dit : « Sois mon épée. »

Cet homme, éminemment brave et spirituel, ne fut vraiment pas indigne de la circonstance. Il montra une activité, une intelligence extraordinaires; ses Mémoires en témoignent. Ce qu'on n'y voit point toutefois, c'est l'esprit de sacrifice, l'ardeur du dévouement qu'il trouva partout et rendit sa tâche aisée; c'est la forte résolution qui se trouva dans tous les cœurs de sauver la France à tout prix, en sacrifiant, non la vie seulement, non la fortune seulement, mais l'orgueil, la vanité, ce qu'on appelle l'honneur. Un seul fait pour faire comprendre. Le vaillant colonel Leveneur, qui s'est rendu célèbre pour avoir pris (à lui seul, on peut le dire) la citadelle de Namur, avait eu le malheur de suivre Lafayette dans sa fuite. Il se repentit, revint. Il ne rentra dans l'armée que comme soldat, et, sans murmure, il porta le sabre du simple hussard, jusqu'à ce que de nouveaux services lui eussent fait rendre son épée.

L'unité d'action était facile avec de tels hommes. Même les

bandes indisciplinées de volontaires qui arrivaient de Paris, une fois encadrées, contenues, Dumouriez l'avoue lui-même, elles devenaient excellentes, surmontaient les fatigues, les privations, mieux que les anciens soldats.

On voit bien dans ses Mémoires tout ce qu'il fit pour l'armée, mais pas assez comment cette armée fut soutenue... Il arrive à Dumouriez, comme à la plupart des militaires, de ne pas tenir assez compte des causes morales[1]. Il fait abstraction du grand et terrible effet que produisit sur l'armée allemande l'unanimité de la France. Il n'a pas l'air de voir tous ces camps de gardes nationaux qui hérissaient les collines de la Meurthe, des Vosges, de tant d'autres départements. Il ne voit pas, du Rhin à la Marne, le paysan armé et debout sur son sillon. Mais l'ennemi l'a bien vu, et voilà pourquoi il a si peu insisté, si peu combattu, si peu profité des fautes de Dumouriez.

Voilà le secret de toute cette campagne. Il ne faut pas le chercher exclusivement dans les opérations militaires. Ici, parmi un désordre immense, mais tout extérieur, il y avait une profonde unité de passion et de volonté. Et du côté des Allemands, avec toutes les apparences de l'ordre et de la discipline, il y avait division, hésitation, incertitude absolue sur les moyens et le but.

Pour juger le commencement de la guerre, il faut en voir déjà la fin. Il faut, pour mesurer la juste part d'estime que l'on doit à ces Croisés qui lèvent ici la bannière contre la Révolution, il faut, dis-je, savoir à quel prix ils s'arrangeront avec elle dans quelques

[1] C'est le défaut trop ordinaire des écrivains militaires, spécialement des généraux qui écrivent leur propre histoire. Ils font honneur de tout succès à leurs calculs, oublient les hommes sans le dévouement desquels ces calculs ne servaient à rien. — Le plus grand et le plus coupable, Napoléon, dans ses *Mémoires*, donne volontiers *le chiffre* des hommes, nullement *la qualité*, le personnel merveilleux, unique, invincible, dont il disposait. Il a l'air d'ignorer l'infaillible épée que sa mère, la Révolution, lui avait léguée en mourant. « J'avais tant d'hommes, tant sont morts, » voilà toute l'oraison funèbre. Quoi! c'est là tout, grand Empereur?... Pas un mot du cœur, pour tant de cœurs héroïques, qui ne vous distinguaient plus de la patrie et mouraient pour vous!

C'est la pensée que le sage Brunswick dut incessamment ruminer, et c'est à quoi se borna le succès de l'expédition.

Brunswick était déjà un homme d'âge; il était lui-même prince souverain; c'était un homme prodigieusement instruit, d'autant plus hésitant, sceptique. Qui sait beaucoup doute beaucoup. La seule chose à laquelle il crût, c'était le plaisir. Mais le plaisir, continué au delà de l'âge, énerve non seulement le corps, mais la faculté de vouloir. Le duc était resté brave, savant, spirituel, plein d'idées et d'expérience; il n'avait perdu qu'une chose, par quoi il était eunuque; quelle chose? La volonté.

Dans cette armée de rois, de princes, il y avait entre autres un prince souverain, le duc de Weimar, et avec lui, son ami, le prince de la pensée allemande, nous l'avons dit, le célèbre Gœthe. Il était venu voir la guerre, et chemin faisant, au fond d'un fourgon, il écrivait les premiers fragments du *Faust,* qu'il publia au retour. Ce courtisan assidu de l'opinion, qui l'exprima fidèlement, ne la devança jamais, disait alors, à sa manière, la décomposition, le doute, le découragement de l'Allemagne. Il lui poétisait, dans une œuvre sublime, son vide moral, sa vive agitation d'esprit. Elle en sortit glorieusement par des hommes de foi, par Schiller, par Fichte, surtout par Beethoven. Mais le temps n'était pas venu.

Nulle idée, nul principe ne dominait cette armée. Elle avançait lentement, comme il était naturel, n'ayant nulle raison d'avancer. Les émigrés étaient là, priant, suppliant, se mourant d'impatience. Brunswick songeait. Il pouvait prendre ce parti, il est vrai; mais cet autre parti valait bien autant, à moins que le troisième ne fût meilleur encore. Enfin, quand on s'était décidé, à la longue, à faire quelque chose, l'exécution commençait lentement par le sage Prussien Hohenlohe, ou l'Autrichien plus sage encore, Clairfayt. Il faut se rappeler qu'il n'y avait pas eu de guerre depuis trente ans. La guerre à coups de foudre du grand Frédéric était un peu oubliée. La sage tactique des généraux autrichiens était fort appréciée. Qu'avait-on besoin d'aller si vite, si l'on pouvait, sans remuer presque, atteindre les meilleurs résultats?

« Ne faut-il pas d'ailleurs, disait le duc de Brunswick à nos fougueux émigrés, que je laisse un peu de temps à ces royalistes dont vous me promettez les secours, pour se décider et se mettre en mouvement? Elles vont sans doute arriver, les députations d'un peuple heureux d'être délivré, qui viendra saluer, nourrir ses libérateurs. Je ne les vois pas encore. »

Et bien loin qu'il pût les voir, le paysan, sur toute la ligne, restait sournoisement immobile, cachait, serrait ses grains, les battait à la hâte et les emportait. Les Allemands s'étonnaient de trouver si peu de ressource. Ils prirent Longwy et Verdun, comme on a vu, mais par la trahison de quelques officiers royalistes, par l'effroi de quelques bourgeois qui craignirent le bombardement. Deux accidents, rien de plus. Les soldats des garnisons, les volontaires des Ardennes, ceux de Maine-et-Loire, forcés ainsi de se rendre, montrèrent la plus violente indignation. J'ai dit la mort de Beaurepaire. Le jeune officier qu'on força de porter au roi de Prusse la capitulation de Verdun n'obéit qu'en donnant les signes d'un véritable désespoir; son visage était inondé de larmes. Le roi demanda le nom du jeune homme, qui était Marceau.

Mézières, Sedan, Thionville, montraient bonne volonté de tenir mieux que Verdun. On assiégea Thionville, et avec des forces considérables (les assiégeants reçurent une fois un renfort de douze mille hommes). Le général français Wimpfen, qui était dedans, montra beaucoup de vigueur; sa défense était offensive : à chaque instant il allait, par des sorties audacieuses, faire visite à l'ennemi.

Brunswick, entré dans Verdun, s'y trouva si commodément qu'il y resta une semaine. Là, déjà, les émigrés qui entouraient le roi de Prusse commencèrent à lui rappeler les promesses qu'il avait faites. Ce prince avait dit, au départ, ces étranges paroles (Hardenberg les entendit) : Qu'il ne se mêlerait pas du gouvernement de la France, que seulement il rendrait au Roi l'autorité absolue. *Rendre au Roi la royauté, les prêtres aux églises, les propriétés aux propriétaires,* c'était toute son ambition. Et pour ces

bienfaits, que demandait-il à la France? Nulle cession de territoire, rien que les frais d'une guerre entreprise pour la sauver.

Ce petit mot *rendre les propriétés* contenait beaucoup. Le grand propriétaire était le clergé; il s'agissait de lui restituer un bien de 4 milliards, d'annuler les ventes qui s'en étaient faites pour 1 milliard dès janvier 1792, et qui depuis, en neuf mois, s'étaient énormément accrues. Que devenaient une infinité de contrats dont cette opération immense avait été l'occasion directe ou indirecte? Ce n'étaient pas seulement les acquéreurs qui étaient lésés, mais ceux qui leur prêtaient de l'argent, mais les sous-acquéreurs auxquels déjà ils avaient vendu, une foule d'autres personnes..... Un grand peuple, et véritablement attaché à la Révolution par un intérêt respectable. Ces propriétés détournées depuis plusieurs siècles du but des pieux fondateurs, la Révolution les avait rappelées à leur destination véritable, la vie et l'entretien du pauvre. Elles avaient passé *de la main morte* à la vivante, des paresseux aux travailleurs, des abbés libertins, des chanoines ventrus, des évêques fastueux, à l'honnête laboureur... Une France nouvelle s'était faite dans ce court espace de temps. Et ces ignorants qui amenaient l'étranger ne s'en doutaient pas. Ni les deux agents de Monsieur, ni M. de Caraman, secret agent de Louis XVI, qui étaient auprès du roi de Prusse, ne l'avertirent du danger qu'il y avait à toucher un point si grave.

Il était à peine à Verdun qu'il ordonna (ou qu'on ordonna en son nom) aux officiers municipaux de tous les villages de chasser les prêtres constitutionnels, de rétablir ceux qui n'avaient pas fait serment et de leur rendre les registres de l'état civil, enfin de restituer aux religieux *ce qui leur appartenait*. Il en fut de même sur la frontière du Nord. Dans tous les villages de la Flandre française où pénétraient momentanément les Autrichiens, leur premier soin était de rétablir les prêtres qui n'avaient pas fait serment.

Si Danton, si Dumouriez avaient eu l'honneur d'être admis au conseil du roi de Prusse, ils auraient sans aucun doute conseillé de telles mesures.

A ces mots significatifs de restauration des prêtres, de restitution, etc., le paysan dressa l'oreille et comprit que c'était toute la contre-révolution qui entrait en France, qu'une mutation immense et des choses et des personnes allait arriver.

Tous n'avaient pas de fusils, mais ceux qui en eurent en prirent. Qui avait une fourche prit la fourche, et qui une faux, une faux.

Un phénomène eut lieu sur la terre de France. Elle parut changée tout à coup au passage de l'étranger. Elle devint un désert. Les grains disparurent, et comme si un tourbillon les eût emportés, ils s'en allèrent à l'Ouest. Il ne resta sur la route qu'une chose pour l'ennemi, les raisins verts, la maladie et la mort.

Le ciel était d'intelligence. Une pluie constante, infatigable, tombait sur les Prussiens, les mouillait à fond, les suivait fidèlement, leur préparait la voie. Ils trouvèrent déjà des boues en Lorraine; vers Metz et Verdun, la terre commençait à se détremper; et enfin la Champagne leur apparut une véritable fondrière, où le pied, enfonçant dans un profond mortier de craie, semblait partout pris au piège.

Les souffrances étaient à peu près les mêmes dans les deux armées. La pluie, et peu de subsistance, mauvais pain, mauvaise bière. Mais la différence était grande dans la disposition morale. Le Français chantait, et il avait du vin au cœur; dans l'avoine ou le blé noir, il savourait joyeusement le pain de la liberté.

Ce hardi Gascon aussi [1], qui le menait au combat, avait dans l'œil et la parole une étincelle du Midi qui brillait dans ce temps sombre. Le regard de Dumouriez échauffait les cœurs. On savait que, hussard à vingt ans, il s'était fait tailler en pièces; eh bien, il en avait cinquante, et il ne s'en portait que mieux... Le général était gai, et l'armée l'était. Le corps qu'il avait commandé du côté des Flandres, et qui vint le retrouver, très hardi, très aguerri, n'avait guère passé de jours, dans ses premiers campements, sans donner des bals, et souvent on les donnait sur le terrain ennemi. Au bal et à la bataille, figuraient en première ligne deux jeunes

[1] Gascon de caractère, Provençal d'origine, né en Picardie.

IMPRIMERIE NATIONALE.

et jolis hussards, qui n'étaient rien moins que deux demoiselles, deux sœurs, parfaitement sages, si la chronique en est crue.

Cette armée était très pure des excès de l'intérieur. Elle les apprit avec horreur et donna une violente leçon à la populace armée, qu'on lui envoya de Châlons. C'était une tourbe de volontaires, moitié fanatiques et moitié brigands, qui, sur la lecture de la circulaire de Marat, l'avaient appliquée à l'instant, en tuant plusieurs personnes. Ils arrivaient, aboyant après Dumouriez, criant au traître, demandant sa tête. Ils furent tout étonnés du vide immense qui se fit autour d'eux. Personne ne leur parla. Le lendemain, revue du général. Ils se voient entre une cavalerie, très nombreuse et très hostile, prête à les sabrer, d'autre part une artillerie menaçante, qui les eût foudroyés au moindre signe. Dumouriez vint alors à eux avec ses hussards et leur dit : « Vous vous êtes déshonorés. Il y a parmi vous des scélérats qui vous poussent au crime; chassez-les vous-mêmes. A la première mutinerie, je vous ferai tailler en pièces. Je ne souffre ici ni assassins ni bourreaux... Si vous devenez comme ceux parmi lesquels vous avez l'honneur d'être admis, vous trouverez en moi un père. »

Ils ne soufflèrent mot et devinrent de très bons soldats. Ils prirent l'esprit général de l'armée. Cette armée était magnanime, vraiment héroïque de courage et d'humanité. On put l'observer, plus tard, dans la retraite des Prussiens. Quand les Français les virent affamés, malades, livides, se traînant à peine, ils les regardaient en pitié et ils les laissaient passer. Tous ceux qui venaient se rendre voyaient le camp français converti en hôpital allemand et trouvaient dans leurs ennemis des gardes-malades[1].

[1] Ce n'est pas la première fois que les Français ont soigné, nourri leurs ennemis. Cela se vit à la prise de la Rochelle (1627), et bien anciennement dans les guerres espagnoles du XIVe siècle. Un Anglais leur rend ce témoignage : « Lorsque le duc de Lancastre envahit la Castille et que ses soldats mouraient de faim, ils demandèrent un sauf-conduit et passèrent dans le camp des Castillans, où il y avait beaucoup de Français auxiliaires. Ceux-ci furent touchés de la misère des Anglais, ils les traitèrent avec humanité et ils les nourrirent de leurs propres vivres : *de suis victualibus refecerunt.* » (Walsingham, p. 342.)

L'armée française, d'abord très faible, était, en récompense, bien autrement leste et mobile que celle des Prussiens. Il s'agissait d'en réunir les corps dispersés, c'est ce que Dumouriez accomplit avec un coup d'œil, une audace, une vivacité admirables, saisissant tous les défilés de la forêt de l'Argonne, en présence de l'ennemi. L'Autrichien, ayant passé la Meuse, touchait déjà la forêt; il était parfaitement maître de l'interdire à Dumouriez. Celui-ci, par une fausse attaque, lui fit repasser la Meuse, lui escamota, pour ainsi dire, la position disputée, occupa les défilés à la barbe de l'Autrichien ébahi (7 septembre).

Lui seul, il l'assure, soutint, contre tous, qu'il fallait défendre cette ligne de l'Argonne, qui sépare le riche pays de Metz, Toul et Verdun, de la Champagne pouilleuse. On insistait en vain pour qu'il se retirât vers Châlons et qu'il défendît la ligne de la Marne. Il put mépriser les murmures; tout autre général eût été forcé d'y céder. Mais Dumouriez avait pour lui, près de lui, pendant la campagne, pour répondre de lui et le soutenir, Westermann, c'est-à-dire Danton.

Il eut seulement le tort d'écrire à Paris : « Que l'Argonne serait les Thermopyles de la France, qu'il les défendrait et serait plus heureux que Léonidas. » Le Léonidas français faillit périr comme l'autre. Il avoue lui-même, avec une franchise qui n'appartient qu'aux hommes supérieurs, qu'il garda mal un des passages de l'Argonne et qu'il se laissa tourner (13 septembre).

Deux de ses lieutenants étaient en pleine retraite, et il ne savait plus même où ils étaient. Il se vit un moment réduit à quinze mille hommes, perdu sans ressources, si les Autrichiens qui avaient forcé les défilés profitaient de leurs avantages. Ils perdirent encore du temps. Au milieu d'une nuit pluvieuse, Dumouriez, à petit bruit, exécuta sa retraite, et il fut suivi si lentement qu'il put et réunir ses troupes et faire venir de Rethel Beurnonville avec dix mille hommes. Cette retraite fut troublée deux fois par d'inexplicables paniques, où quinze cents hussards autrichiens, traînant après eux quelque artillerie volante, dissipèrent des corps

six fois plus considérables. Le pis, c'est que deux mille hommes, courant 30 ou 40 lieues, allaient publiant partout que l'armée était anéantie. Le bruit alla jusqu'à Paris, et l'on eut une vive alarme, jusqu'à ce que Dumouriez lui-même écrivît la chose, exactement comme elle était, à l'Assemblée nationale. L'Assemblée et les ministres, tous ici furent admirables. Malgré ce double accident, les ministres girondins, d'une part, et Danton, de l'autre, soutinrent unanimement Dumouriez. L'opinion resta énergique et ferme pour le général en retraite. Dumouriez tourné, l'armée poursuivie, s'arrêtèrent portés sur le cœur invincible de la France.

Il occupa le 17 septembre le camp de Sainte-Menehould, et devant lui les Prussiens vinrent occuper les collines opposées, ce qu'on appela le camp de la Lune. Ils étaient plus près de Paris, lui plus près de l'Allemagne. Lequel des deux tenait l'autre? On pouvait controverser. « Nous l'isolons de Paris, » disaient les Prussiens. En réalité, leur situation était très mauvaise. Leur lourde armée encombrée ne pouvait pas aisément poursuivre sa route, devant une armée leste, ardente, qui la serrait de près en queue. Elle ne pouvait pas se nourrir; ses convois ne lui venaient que du fond de l'Allemagne et restaient en route. La terre de France la rejetait, ne lui donnait rien pour vivre que la terre même. A eux de manger cette terre, de voir quel parti ils pourraient tirer de la craie. Leur armée, avec tous ses équipages royaux, n'en était pas moins désormais comme une procession lugubre qui laissait des hommes sur tous les chemins. Le découragement était extrême. Ils se voyaient engagés dans cette boueuse Champagne, sous une implacable pluie, tristes limaces qui traînaient, sans avancer presque, entre l'eau et l'eau.

Dumouriez, rejoint, le 19, par Kellermann, se trouva fort de soixante-seize mille hommes, plus nombreux que les Prussiens, qui n'en avaient que soixante-dix mille. Ceux-ci, enfoncés en France, ayant laissé de côté Thionville et d'autres places, apprenaient qu'au moment même une armée française était en pleine Allemagne. Custine marchait vers Spire, qu'il prit d'assaut le 19.

On l'appelait à Mayence, à Francfort. Une Allemagne révolutionnaire, une France, pour ainsi dire, se dressait inopinément pour donner la main à la France, de l'autre côté du Rhin.

Ici, la population courait au combat d'un tel élan que l'autorité commençait à s'en effrayer et la retenait en arrière. Des masses confuses, à peu près sans armes, se précipitaient vers un même point; on ne savait comment les loger ni les nourrir. Dans l'Est, spécialement en Lorraine, les collines, tous les postes dominants, étaient devenus autant de camps grossièrement fortifiés d'arbres abattus, à la manière de nos vieux camps du temps de César. Vercingétorix se serait cru, à cette vue, en pleine Gaule. Les Allemands avaient fort à songer, quand ils dépassaient, laissaient derrière eux ces camps populaires. Quel serait pour eux le retour? Qu'aurait été une déroute à travers ces masses hostiles, qui de toutes parts, comme les eaux, dans une grande fonte de neige, seraient descendues sur eux?... Ils devaient s'en apercevoir : ce n'était pas à une armée qu'ils avaient affaire, mais bien à la France. Ce corps de soixante-dix mille Allemands, qu'était-ce en comparaison? Il se perdait comme une mouche, dans cet effroyable océan de populations armées [1].

Telles étaient leurs pensées, sérieuses en vérité, lorsqu'ils virent s'accomplir, sans avoir pu l'empêcher, la jonction de Dumouriez et de Kellermann. Celui-ci, vieux soudard alsacien de la guerre de Sept ans, fort jaloux de Dumouriez, n'avait nullement suivi ses directions. Il s'était un peu éloigné de lui. Dans la vallée qui séparait les deux camps, le français et le prussien, il s'était posté en avant sur une espèce de promontoire, de mamelon avancé, où était le moulin de Valmy. Bonne position pour le combat,

[1] Dumouriez ménage habilement son coup de théâtre, supprime les grandes causes du succès, fait ressortir, exagère les plus petits obstacles, par exemple quelques *gentilshommes verriers*, ou partisans de Condé, qui se trouvaient dans la forêt de l'Argonne. — D'autre part, les *Mém. d'un homme d'État*, écrits pour la Prusse par le libraire Schœll sur les notes de Hardenberg, n'oublient rien pour embrouiller ici les choses et sauver l'honneur prussien.

détestable pour la retraite. Kellermann n'eût pu retourner qu'en faisant passer son armée sur un seul pont avec le plus grand péril. Il ne pouvait se replier sur la droite de Dumouriez qu'en traversant un marais où il se fût enfoncé; encore moins sur la gauche de Dumouriez, dont il était séparé par d'autres marais et par une vallée profonde. Donc, nulle retraite facile; mais, pour le combat, la position était d'autant plus belle et hardie. Les Prussiens ne pouvaient arriver à Kellermann qu'en recevant dans le flanc tous les feux de Dumouriez. Un beau lieu pour vaincre ou mourir. Cette armée enthousiaste, mais peu aguerrie encore, avait peut-être besoin qu'on lui fermât la retraite. Pour les Prussiens, d'autre part, c'était un grand enseignement et matière à réfléchir : ils durent comprendre que ceux qui s'étaient logés ainsi ne voulaient point reculer.

Nous supprimons d'un récit sérieux les circonstances épiques dont la plupart des narrateurs ont cru devoir orner ce grand fait national, assez beau pour se passer d'ornements. A plus forte raison, écarterons-nous les fictions maladroites par lesquelles on a voulu confisquer au profit de tel ou tel individu ce qui fut la gloire de tous.

Réservons seulement la part réelle qui revient à Dumouriez. Quoique Kellermann se fût placé lui-même autrement qu'il n'avait dit, quoiqu'il eût, contre son avis, pris pour camp ce poste avancé, Dumouriez mit un zèle extrême à le soutenir, de droite et de gauche. Toute petite passion, toute rivalité disparaissait dans une si grande circonstance. En eût-il été de même entre généraux de l'ancien régime? J'ai peine à le croire. Que de fois les rivalités, les intrigues des généraux courtisans, continuées sur le champ de bataille, ont amené nos défaites!

Non, le cœur avait grandi chez tous; ils furent au-dessus d'eux-mêmes. Dumouriez ne fut plus l'homme douteux, le personnage équivoque; il fut magnanime, désintéressé, héroïque; il travailla pour le salut de la France et la gloire de son collègue; il vint lui-même, plusieurs heures, dans ses lignes, partager avec lui le pé-

ril, l'encourager et l'aider. Et Kellermann ne fut point l'officier de cavalerie, le brave et médiocre général qu'il a été toute sa vie. Il fut un héros, ce jour-là, et à la hauteur du peuple; car c'était le peuple, vraiment, à Valmy, bien plus que l'armée. Kellermann s'est souvenu toujours avec attendrissement et regret du jour où il fut un homme, non simplement un soldat, du jour où son cœur vulgaire fut un moment visité du génie de la France. Il a demandé que ce cœur pût reposer à Valmy.

Les Prussiens ignoraient si parfaitement à qui ils avaient affaire qu'ils crurent avoir pris Dumouriez, lui avoir coupé le chemin. Ils s'imaginèrent que cette armée *de vagabonds, de tailleurs, de savetiers,* comme disaient les émigrés, avait hâte d'aller se cacher dans Châlons, dans Reims. Ils furent un peu étonnés quand ils les virent audacieusement postés à ce moulin de Valmy. Ils supposèrent du moins que ces gens-là, qui, la plupart, n'avaient jamais entendu le canon, s'étonneraient au concert nouveau de soixante bouches à feu. Soixante leur répondirent, et tout le jour, cette armée, composée en partie de gardes nationales, supporta une épreuve plus rude qu'aucun combat : l'immobilité sous le feu. On tirait dans le brouillard au matin et, plus tard, dans la fumée. La distance néanmoins était petite. On tirait dans une masse; peu importait de tirer juste. Cette masse vivante, d'une armée toute jeune, émue de son premier combat, d'une armée ardente et française, qui brûlait d'aller en avant, tenue là sous les boulets, les recevant par milliers, sans savoir si les siens portaient, elle subissait, cette armée, la plus grande épreuve peut-être. On a tort de rabaisser l'honneur de cette journée. Un combat d'attaque ou d'assaut aurait moins honoré la France.

Un moment, les obus des Prussiens, mieux dirigés, jetèrent de la confusion. Ils tombèrent sur deux caissons qui éclatèrent, tuèrent, blessèrent beaucoup de monde. Les conducteurs de chariots s'écartant à la hâte de l'explosion, quelques bataillons semblaient commencer à se troubler. Le malheur voulut encore qu'à ce moment un boulet vint tuer le cheval de Kellermann et le jeter par

terre. Il en remonta un autre avec beaucoup de sang-froid, raffermit les lignes flottantes.

Il était temps. Les Prussiens, laissant la cavalerie en bataille pour soutenir l'infanterie, formaient celle-ci en trois colonnes, qui marchaient vers le plateau de Valmy (vers 11 heures). Kellermann voit ce mouvement, forme aussi trois colonnes en face et fait dire sur toute la ligne : « Ne pas tirer, mais attendre et les recevoir à la baïonnette. »

Il y eut un moment de silence. La fumée se dissipait. Les Prussiens avaient descendu, ils franchissaient l'espace intermédiaire avec la gravité d'une vieille armée de Frédéric, et ils allaient monter aux Français. Brunswick dirigea sa lorgnette, et il vit un spectacle surprenant, extraordinaire. A l'exemple de Kellermann, tous les Français, ayant leurs chapeaux à la pointe des sabres, des épées, des baïonnettes, avaient poussé un grand cri... Ce cri de trente mille hommes remplissait toute la vallée : c'était comme un cri de joie, mais étonnamment prolongé; il ne dura guère moins d'un quart d'heure; fini, il recommençait toujours avec plus de force; la terre en tremblait... C'était : « Vive la nation! »

Les Prussiens montaient, fermes et sombres. Mais, tout ferme que fût chaque homme, les lignes flottaient, elles formaient par moments des vides, puis elles les remplissaient. C'est que de gauche elles recevaient une pluie de fer, qui leur venait de Dumouriez.

Brunswick arrêta ce massacre inutile et fit sonner le rappel.

Le spirituel et savant général avait très bien reconnu, dans l'armée qu'il avait en face, un phénomène qui ne s'était guère vu depuis les guerres de religion : *une armée de fanatiques,* et, s'il l'eût fallu, de martyrs. Il répéta au roi ce qu'il avait toujours soutenu, contrairement aux émigrés, que l'affaire était difficile, et qu'avec les belles chances que la Prusse avait en ce moment pour s'étendre dans le Nord, il était absolument inutile et imprudent de se compromettre avec ces gens-ci.

Le roi était extrêmement mécontent, mortifié. Vers 4 ou 5 heures, il se lassa de cette éternelle canonnade qui n'avait guère de résultat que d'aguerrir l'ennemi. Il ne consulta pas Brunswick, mais dit qu'on battît la charge. Lui-même, dit-on, approcha avec son état-major, pour reconnaître de plus près ces furieux, ces sauvages. Il poussa sa courageuse et docile infanterie sous le feu de la mitraille, vers le plateau de Valmy. Et, en avançant, il reconnut la ferme attitude de ceux qui l'attendaient là-haut. Ils s'étaient déjà habitués au tonnerre qu'ils entendaient depuis tant d'heures, et ils commençaient à s'en rire. Une sécurité visible régnait dans leurs lignes. Sur toute cette jeune armée planait quelque chose, comme une lueur héroïque, où le roi ne comprit rien (sinon le retour en Prusse).

Cette lueur était la Foi.

Et cette joyeuse armée qui d'en haut le regardait, c'était déjà l'armée de la RÉPUBLIQUE.

Fondée le 20 septembre à Valmy, par la victoire, elle fut, le 21, décrétée à Paris, au sein de la Convention.

LIVRE VIII.

CHAPITRE PREMIER.

LE MONDE SE DONNE À LA FRANCE. – LA VENDÉE CONTRE LA FRANCE (SEPTEMBRE-NOVEMBRE 1792).

Élan universel du monde vers la France. — Facile conquête de Nice. — La Savoie se donne à la France, fin de septembre. — Les populations du Rhin appellent la France. — Spire, Worms, Mayence, septembre-octobre. — Lille bombardée repousse les Autrichiens, 6 octobre. — La France conquérante malgré elle. — Les peuples délivrés veulent être Français. — La France ne les accepte que pour les sauver. — Elle trouve un ennemi dans son sein. — Ingratitude de la Vendée. — Son premier combat, 24-25 août. — Partialité de la Révolution pour le paysan, 25 août. — La Révolution plus chrétienne que la Vendée.

La Convention avait dressé, le 21 septembre, au pavillon des Tuileries, le drapeau de la République. Deux mois n'étaient pas écoulés, et tous les peuples environnants l'avaient embrassé, ce drapeau, planté sur les tours de leurs villes.

Les 24 et 29 septembre, Chambéry, Nice, ouvrent leurs portes, la porte de l'Italie. Mayence, le 24 octobre, reçoit nos armées, aux applaudissements de l'Allemagne. Le 14 novembre, le drapeau tricolore est arboré sur Bruxelles; l'Angleterre et la Hollande le voient avec terreur flotter à la tour d'Anvers.

En deux mois, la Révolution avait, tout autour, inondé ses rivages; elle montait, comme le Nil, salutaire et féconde, parmi les bénédictions des hommes.

Le plus merveilleux, dans cette conquête admirable, c'est que ce ne fut pas une conquête. Ce ne fut rien autre chose qu'un

mutuel élan de fraternité. Deux frères, longtemps séparés, se retrouvent, s'embrassent; voilà cette grande et simple histoire.

Belle victoire! l'unique! et qui ne s'est revue jamais! Il n'y avait pas de vaincus!

La France ne donna qu'un coup, et la chaîne fut brisée. Elle frappa ce coup à Jemmapes. Elle le frappa avec l'autorité de la foi, en chantant son hymne sacré. Les soldats barbares frémirent dans leurs redoutes, sous trois étages de feux, lorsqu'ils virent venir un chœur de cinquante mille hommes qui marchaient à eux en chantant : « Allons, enfants de la Patrie!... »

Tous les peuples répétèrent : « Allons, enfants de la France!... » et se jetèrent dans nos bras.

C'était un spectacle étrange! Nos chants faisaient tomber toutes les murailles des villes. Les Français arrivaient aux portes avec le drapeau tricolore, ils les trouvaient ouvertes et ne pouvaient pas passer; tout le monde venait à la rencontre et les reconnaissait, sans les avoir jamais vus; les hommes les embrassaient, les femmes les bénissaient, les enfants les désarmaient... On leur arrachait le drapeau, et tous disaient : « C'est le nôtre! »

Grande et bonne journée pour eux! Ils gagnaient par nous en un jour toute la conquête des siècles! Cet héritage de raison et de liberté pour lequel tant d'hommes soupirèrent en vain, cette terre promise qu'ils auraient voulu entrevoir, au prix de leur vie, la générosité de la France les donnait pour rien à qui en voulait. Déjà, trois années durant, elle avait formulé en lois cette sagesse des siècles; déjà elle avait souffert pour ces lois, les avait gagnées de son sang, gagnées de ses larmes... Ces lois, ce sang et ces larmes, elle les leur donnait à tous, leur disait : « C'est mon sang, buvez. »

Rien d'exagéré en ceci. On a pu contester, sourire. Aujourd'hui la chose est jugée. Ne les voyez-vous pas tous (jusqu'à l'orgueilleuse Angleterre) qui font amende honorable, qui réclament comme leur meilleur progrès telles de nos lois que la France possédait en 1792, et qu'elle offrait dès lors généreusement aux nations?

Et les nations, en retour, s'offraient, se donnaient elles-mêmes. Elles faisaient toutes signe à la France, la priaient de les conquérir.

Racontons une conquête, celle des portes de l'Italie, de ce comté de Nice, pris, repris jadis, arrosé de tant de sang. Voyons ce qu'il nous coûta.

Le roi de Sardaigne avait fait des préparatifs formidables. Il avait là, sur la frontière, une armée pour envahir la France, une nombreuse artillerie, deux cents canons; les Français en avaient quatre. Il avait de vieilles troupes. Nous, nous n'avions guère que des gardes nationaux. Le général Anselme reçoit ordre d'entrer; c'était, ce semble, ordonner l'impossible : l'impossible se fait, sans coup férir. Une flotte française fait mine d'aller prendre les Piémontais par derrière; Anselme ordonne des logements pour quarante mille hommes (il n'en avait pas douze). Cela suffit; la grosse armée recule, Nice se livre. Les forteresses ont hâte de s'ouvrir. Anselme s'en va tout seul avec quatorze dragons, somme Villefranche, la menace et la prend; il y trouve cent pièces de canon, cinq mille fusils, des munitions immenses, deux vaisseaux armés dans le port.

La Savoie coûta moins encore; il n'y fallut ni ruse ni menace. Elle dut sa délivrance à son violent amour pour la cocarde française. Les émigrés, nombreux à Chambéry, insolents, querelleurs, avaient arraché la cocarde tricolore à un négociant. Les Savoyards, par représailles, attachèrent la cocarde royaliste à la queue des chiens. Ce fut le commencement de leur révolution. Elle fut unanime, sans contradiction d'un seul homme. Le général français Montesquiou arrivait avec précaution; il avait envoyé, en entrant en Savoie, un corps pour tourner, avant tout, les redoutes qu'on lui opposait. Elles furent prises sans peine; il n'y avait personne, les Piémontais étaient partis. Montesquiou, sans attendre son armée qui suivait lentement, partit au galop pour Chambéry. Tout seul de sa personne, il conquit le pays, entra triomphalement dans cette ville, parmi les cris d'un peuple ivre de joie. Les commissaires de la Convention, qui bientôt le joignirent, furent saisis

d'étonnement, profondément émus, en découvrant une France inconnue, une vieille France naïve, qui, dans la langue de Henri IV, bégayait la Révolution. Rien de plus original et de plus touchant que de retrouver là, vivantes, jeunes comme d'hier, toutes nos vieilles histoires. On chante encore, dans la vallée de Chamounix, comme chose nouvelle, la complainte de M. de Biron, mort en 1602..... Aimable peuple de saint François de Sales, peuple qui fit Rousseau (qui l'a fait, sinon les Charmettes?), combien la France lui devait, à ce peuple! Quelle joie ce fut, et pour l'un et pour l'autre, de se retrouver après tant de siècles! et quelle fut leur ardente étreinte, aux deux frères réunis sous l'arbre de la liberté!

Du moment que cet excellent peuple apprit que ses libérateurs arrivaient, il n'y eut plus moyen de le retenir. Tout entier, il vint à la rencontre. Ce fut comme un soulèvement universel de la contrée; les hommes seuls partirent, mais les arbres et les pierres, toute la terre de Savoie eût voulu se mettre en chemin. Une foule immense descendit de toutes les montagnes vers Chambéry, d'un élan spontané, d'un même transport de joie et de reconnaissance. Ces pauvres gens, cruellement étouffés par le Piémont, qui leur défendait tout à la fois l'industrie et le commerce, avaient depuis longtemps coutume d'aller chercher leur vie en France. Et cette fois, c'était la France qui venait les voir, s'asseoir à leur foyer; elle venait à eux, les mains pleines des dons de Dieu, les apportant tous en un seul, le trésor de la liberté. Sauvés par elle du Pharaon barbare, ils entonnèrent, comme Israël, un cantique de délivrance. Soixante mille Savoyards à la fois, d'accord avec l'armée française, chantèrent la *Marseillaise* dans une inexprimable dévotion. Et quand ces pauvres gens arrivèrent au passage : *Liberté chérie!* il se fit un grand bruit, comme d'une avalanche : une avalanche d'hommes par-devant les Alpes! Touchant spectacle! tout ce peuple était tombé à genoux; il achevait ainsi le cantique, et la terre était inondée de pleurs.

Même facilité sur le Rhin, sauf un petit combat à Spire. Le

général Custine avait ordre d'agir sur la Moselle, et il eût ainsi assuré la déroute des Prussiens. Mais les Allemands eux-mêmes vinrent le chercher et le menèrent au Rhin. Maître de Spire, dont il força les portes, il fut appelé à Worms; un professeur de cette ville y mit l'armée française, et il écrivit, au nom de Custine, au nom de la France, l'appel de l'Allemagne à la liberté. Ce n'était pas la première fois que la France lui parlait ainsi. Au XVI[e] siècle, mêmes proclamations, par le roi Henri II, ornées, comme en 1792, du bonnet de la liberté. Ces ardents patriotes allemands, qui menaient Custine, lui promettaient Mayence. Il hésitait et, un moment, craignant d'être coupé, recula vers Landau. Ils ne lâchèrent pas prise; ils vinrent le rechercher, le menèrent de gré ou de force, lui firent faire malgré lui cette conquête qui le couvrait de gloire. Un des leurs commandait le génie dans Mayence; il décida la reddition. On fut bien étonné d'apprendre qu'une telle place se fût rendue, avec toute une armée pour garnison, une artillerie immense, ramassée de toute l'Allemagne. Mais l'Allemagne se livrait. Des hommes de Nassau, de Deux-Ponts, de Nassau-Saarbruck, étaient à la barre de la Convention et demandaient leur union à la France.

Les Prussiens, à ce moment, bien heureux d'être quittes de leur expédition conquérante, touchaient Coblentz; nous y reviendrons tout à l'heure. Ils avaient dû leur salut et à l'éloignement de Custine et à la modération politique de Dumouriez. Celui-ci voulait détacher la Prusse de la ligue contre la France. Il pensait qu'il était assez beau d'avoir arrêté une telle armée, la première de l'Europe, avec une armée toute jeune, composée en partie de gardes nationaux. C'était aussi la pensée de Danton, sage autant qu'audacieux. Le 25 septembre, une lettre du pouvoir exécutif avait autorisé le général à traiter pour l'évacuation. Les Prussiens se retirèrent donc paisiblement. Ce qu'on tira de coups tomba sur les seuls émigrés.

Nos ennemis n'agissaient nullement d'ensemble. Au moment où les Prussiens sortent, entrent les Impériaux. Leur général, le

duc Albert de Saxe, déterminé sans doute par de faux renseignements, vient avec vingt-deux mille hommes s'établir devant Lille. Une si faible armée n'était pas pour réduire une telle place; elle suffisait pour la brûler. Douze mortiers, vingt-quatre grosses pièces, tirèrent pendant huit jours à boulets rouges, et de préférence sur les quartiers peuplés et pauvres, sur les petites maisons où les familles s'entassaient dans les caves. Les barbares n'épargnèrent ni les églises, ni même l'hôpital militaire, écrasant sous les bombes des blessés dans leur lit. Tout cela ne servit qu'à montrer la France à l'Europe sous un jour tout nouveau. On parlait bien souvent de la *furie française*, de cet élan qui cède au moindre obstacle, se rebute, etc... Il fallut bien changer d'opinion. La France parut là, comme à Valmy, indomptablement résistante. Et ici, ce n'étaient pas, comme à Valmy, des hommes; c'étaient des femmes et des enfants. Il n'est sorte d'outrages, de risées qu'on ne fit aux boulets. Les boulets rouges, ramassés honteusement dans des casseroles, étaient éteints sans peine; puis avec on jouait à la boule. Un de ces boulets autrichiens fut pris par les petits garçons, coiffé du bonnet rouge. Un perruquier s'établit sur la place où tombait la grêle de fer, il avait pris pour plat un éclat de bombe, et chacun s'y faisait raser.

Cette infamie de bombardement sans but dura huit jours, au bout desquels l'Allemand s'en alla assez vite, laissant une bonne partie de son matériel. Une femme, l'archiduchesse Christine, sœur de la Reine de France, était venue voir, des batteries, cette guerre aux femmes et aux enfants. La dame partit peu satisfaite. Mais trois armées françaises menaçaient. Celle de Lille, d'abord; je ne sais combien de bataillons de volontaires s'étaient jetés dans la place. Puis une autre, que La Bourdonnais amenait, un peu tard, il est vrai. Dumouriez enfin, libre des Prussiens, ne pouvait manquer d'arriver.

Grande était la gloire de la France, après cette résistance héroïque, cette fuite misérable de deux armées ennemies. Non contente de repousser les Prussiens et les Autrichiens, elle avait

pénétré au cœur de l'Allemagne, mis la main sur le Rhin, saisi l'aigle impérial. Le jour même où finissait le bombardement de Lille, les drapeaux allemands, l'aigle captif, envoyé du Rhin par Custine, comparurent à la barre, et ils furent appendus aux voûtes de la Convention.

Mais combien ces trophées de la guerre et de la victoire étaient moins glorieux encore que les députations des peuples qui demandaient d'être Français! La France était deux fois victorieuse; elle avait pour vaincre bien plus que la force : l'amour. Une main lui suffisait pour briser l'épée des tyrans; de l'autre, elle embrassait les peuples délivrés et les serrait contre son sein.

Quelle était sa pensée? Les protéger et non les conquérir. Elle n'avait à ce premier moment nulle idée de conquête. Cette idée ne lui vint que plus tard et par une sorte de nécessité. Tout ce qu'elle demandait d'abord aux nations délivrées, c'était de rester libres, de bien garder leur droit, d'aimer la France en sœur. On ne peut lire sans attendrissement la touchante et naïve adresse que le philosophe Anacharsis Clootz écrit aux Savoyards (aux Allobroges, comme on disait alors) au nom de la Convention : « La République des conquérants de la liberté vous félicite, amis . . Les Allobroges du Dauphiné embrassent ceux du mont Blanc. . . Nous nous aiderons mutuellement à fonder la liberté durable. La seule autorité que la France veuille avoir sur vous, c'est celle des conseils. Quel est son but? Votre bonheur. . . Heureux peuple! En vous rendant libres sans effusion de sang, nous oublions tout ce que nous avons sacrifié. Vous aurez un passage non sanglant des rois aux lois, une révolution bénigne; elle sera limpide comme vos fleuves et pure comme vos lacs. . . »

Il y disait encore que c'était une France démembrée qui revenait dans la patrie : « Voyez le morcellement aristocratique de la Suisse, voyez l'égalité, l'unité démocratique de la France. Choisissez. Tout vous prêche l'unité indivisible. La frontière ne seraitelle pas mieux placée au haut des Alpes? Briançon ne nous gardera-t-il pas mieux, si nous le reportons sur le Saint-Bernard?. . . »

IMPRIMERIE NATIONALE.

La Convention, avec une modération admirable, hésita d'envoyer cette adresse, qui semblait préjuger la réunion de la Savoie, et peut-être lui eût fait croire qu'on ne lui laissait pas liberté tout entière de régler elle-même ses destinées.

C'était l'embarras de la France à ce moment. Elle avait dit qu'elle ne voulait pas de conquêtes, et elle en faisait malgré elle. Ces peuples disaient tous qu'il ne leur suffisait pas d'être libres; ils avaient l'ambition d'être Français. La Convention avait une étrange cour; ses entours étaient assiégés d'hommes de toutes nations, qui venaient intriguer, solliciter... Pourquoi? Pour devenir Français, pour épouser la France. Se perdre en elle, n'être plus en eux-mêmes, c'était leur aveugle désir. Jamais on ne vit une telle impatience de suicide national; leur passé leur pesait, leur *moi* de servitude, ils brûlaient de l'anéantir et de ne vivre plus qu'en cette France aimée, où ils ne voyaient plus une nation, mais une idée sacrée, la liberté, la vie et l'avenir.

La France résistait. « Prenez garde, disait-elle, défiez-vous de ce premier transport... Savez-vous bien ce que c'est que de me suivre dans les grandes choses qui me sont imposées? Vous donnerez le sang à flots, l'argent... L'impôt sera doublé ou quadruplé. » — Mais ils ne voulaient rien entendre assurant que la suppression des dîmes, des droits féodaux et de toute espèce de taxe barbare leur créait des ressources immenses, inépuisables, qu'en donnant tout ils ne regrettaient rien; qu'ils n'avaient rien eu jusqu'ici, pas même leurs personnes; qu'ils ne rendraient à la liberté, à la France, que ce qu'ils tenaient de la liberté.

Les réfugiés belges, pour devenir Français, faisaient valoir la brillante valeur qu'ils montrèrent à Valmy et dans Lille. L'ennemi, des deux côtés, ne croyant frapper que la France, avait trouvé des poitrines belges devant ses boulets. Les Savoyards comptaient parmi nos héros du 10 août. La veille même, ils formèrent une légion et, le jour du combat, marchèrent entre les Bretons et les Marseillais. Libérateurs de la France, puis délivrés par elle, qu'étaient-ils donc, sinon Français?

La France était touchée. Mais ce qui la décidait, c'était le salut de ces peuples mêmes. Jeunes, enfants dans la liberté, ils ne pouvaient se garder libres que par l'aide et l'appui de la grande nation. Les laisser à eux-mêmes, ce n'était rien que les laisser périr.

Telle fut la belle et généreuse délibération qui eut lieu au sein de la Convention, telle la noble réserve que mit la France pour accepter ces peuples, qui venaient à ses pieds la prier de les prendre. Lisez surtout le rapport de Grégoire, où il débat ces choses au sujet des prières de la Savoie qui demandait sa réunion. Voyez avec quelle hauteur de raison, quelle noble et bienveillante sagesse, il fait valoir et le pour et le contre. La conclusion à laquelle il s'arrête, c'est que, quel que puisse être l'intérêt de la France, la Savoie désormais ne se défendra pas, ne vivra pas sans elle; et que la France, à tout prix, doit lui ouvrir son sein.

Ceci eut lieu le 28 novembre. Et déjà, le 19, sur la proposition de La Réveillère-Lepeaux, la Convention déclara : « Que tout peuple qui voudrait être libre trouverait en elle appui, fraternité. »

Par ce mot seul, le drapeau de la France était constitué celui du genre humain, celui de la délivrance universelle. Sous lui, l'Escaut, fermé depuis près de deux siècles, coulait enfin libre à la mer. Le Rhin, captif sous ses cent forteresses, reprenait espérance, en voyant dans son sein les trois saintes couleurs que Mayence mirait sous ses eaux. La Savoie les avait placées à la cime du mont Blanc; l'Europe, émue d'amour et de terreur, les voyait briller sur sa tête dans les neiges éternelles, dans le ciel et le soleil. Le monde des pauvres et des esclaves, le peuple de ceux qui pleurent, tressaillaient à ce grand signe; ils y lisaient distinctement ce que lut jadis Constantin : « Par ce signe tu vaincras. »

Il n'y eut qu'un peuple aveugle, hélas! Faut-il le dire? Nous voudrions nous arrêter ici. Et pourtant, que le cœur soit oppressé ou non, il faut ajouter cette chose. Au moment où le monde s'élance vers la France, se donne à elle, devient Français de cœur, un pays fait exception; il se rencontre un peuple si étrangement aveugle et si bizarrement égaré qu'il arme contre la Révolution,

sa mère, contre le salut du peuple, contre lui-même. Et, par un miracle du diable, cela se voit en France; c'est une partie de la France qui donne ce spectacle : ce peuple étrange est la Vendée.

Au moment où les émigrés, amenant l'ennemi par la main, lui ouvrent nos frontières de l'Est, *le 24 et le 25 août, anniversaire de la Saint-Barthélemi, éclate dans l'Ouest la guerre de la Vendée,* la guerre impie des prêtres.

Chose remarquable, ce fut le 25 août, le jour même où le paysan vendéen attaquait la Révolution, que la Révolution, dans sa partialité généreuse, jugeait en faveur du paysan le long procès des siècles, abolissant les droits féodaux *sans indemnité.* — Et non seulement les droits proprement féodaux, mais *censuels.* Ce mot seul contenait une équivoque immense, favorable au fermier. Une jurisprudence nouvelle était ouverte, toute au profit du paysan contre le seigneur, laquelle n'était pas moins qu'une réaction violente contre l'ancienne, une réparation passionnée de l'iniquité féodale. La Révolution semblait dire : « Mille ans durant, à tort, à droit, on a jugé contre le pauvre. Eh bien, moi, aujourd'hui, à tort, à droit, je jugerai pour lui... Il a assez souffert, travaillé, mérité. Ce que je ne pourrais lui attribuer comme sien, je le lui adjuge comme indemnité. »

Ce n'est pas tout. La loi du 25 août disait encore au seigneur : « Si vraiment cette rente que vous avez sur le pauvre homme fut fondée et non extorquée, prouvez-le; apportez, produisez en justice l'acte primordial qui prouvera qu'en effet vous donniez de la terre pour fonder cette rente. »

En beaucoup de pays l'acte n'existait pas.

En plusieurs, par exemple dans les pays bretons de domaine congéable, le seigneur avait le dessous, la terre, le paysan le dessus, la maison. Et le seigneur, en lui payant cette maison, pouvait l'expulser de la terre.

Le paysan ne s'en croyait pas moins l'homme même de la terre, né avec elle, l'ayant occupée dès Adam, son vrai propriétaire. Ce

qui est sûr, c'est qu'il l'avait faite, cette terre, l'avait créée; sans lui, elle n'existait pas; c'était la lande aride, le roc et le caillou.

Les antiquaires étaient embarrassés. La Révolution ne le fut pas. Elle ne dénoua pas le nœud, mais le trancha. Elle donna la terre à l'homme congéable et donna congé au seigneur.

La décision était-elle légale? On peut en disputer. Mais elle était chrétienne. Voilà bientôt deux mille ans que le christianisme nous dit que le pauvre est membre vivant de Jésus-Christ. Comment peser le droit du pauvre dans une telle doctrine? Dès qu'on l'essaye, Christ lui-même se met dans la balance et l'emporte du ciel à l'abîme.

La Révolution ne dit pas seulement, elle fit.

Et elle le fit dans une mesure admirable.

Elle consacra la propriété (sous peine de mort, en mars 1793), la propriété, c'est-à-dire le foyer, la fixité des habitudes morales, la féconde accumulation, — réglée, bien entendu, par la loi de l'État, pour l'avantage de l'État et de tous.

Mais, en tout cas douteux, en tout litige entre la propriété et le travail, *elle décida pour le travail* (base originaire de la propriété, propriété la plus sacrée de toutes).

Tandis que l'Angleterre féodale, en Écosse et partout, a décidé pour le fief contre l'homme, la Révolution, en Bretagne et partout, a décidé pour l'homme contre le fief.

Sainte décision, humaine, charitable autant que raisonnable, selon Dieu et selon l'esprit.

Que le monde se taise et admire. Qu'il tâche à profiter. Qu'il reconnaisse le caractère vraiment religieux de la Révolution.

La Vendée ne lui fit la guerre que par un malentendu monstrueux, par un phénomène incroyable d'ingratitude, d'injustice et d'absurdité. La Révolution, attaquée comme impie, était ultra-chrétienne; elle faisait les actes qu'aurait dû faire le christianisme. Et le prêtre, que faisait-il? Il faisait, par le paysan, la guerre ultra-païenne, qui aurait rétabli la féodalité, la domination de la terre sur l'homme et de la matière sur l'esprit.

Cruel malentendu! ces Vendéens étaient sincères dans leurs erreurs. Ils sont morts dans une foi loyale. L'un d'eux, blessé à mort, gisait au pied d'un arbre. Un républicain lui dit : « Rends-moi tes armes! » — L'autre lui dit : « Rends-moi mon Dieu! »

Ton Dieu? pauvre homme!... Eh! n'est-ce pas le nôtre? Il n'y en a pas deux. Il n'y a qu'un Dieu, celui de l'égalité et de l'équité, celui qui vient, au bout de mille ans, te faire réparation, celui qui a jugé pour toi, le 25 août, le jour même, insensé, où tu as levé le bras contre lui.

Même Dieu et même foi! Les méconnaîtra-t-on, sous la différence du langage, dans ce mot du soldat patriote, qui, justement comme le Vendéen, avait déjà le fer au cœur : « Plantez-moi là l'arbre de liberté! »

Le maire républicain de Rennes, Leperdit[1], un tailleur, qui sauva cette ville et de la Terreur et de la Vendée, est assailli un jour d'une populace furieuse, qui, sous prétexte de famine, veut lapider ses magistrats. Il descend, intrépide, de l'Hôtel de Ville, au milieu d'une grêle de pierres; blessé au front, il essuie son sang en souriant et dit : « Je ne puis pas changer les pierres en pain... Mais si mon sang peut vous nourrir, il est à vous jusqu'à la dernière goutte. » Ils tombèrent à genoux... Ils voyaient quelque chose par delà l'Évangile.

On a reproché à la Révolution de n'être pas chrétienne; elle fut davantage. Le mot de Leperdit, elle l'a réalisé. De quoi le monde a-t-il vécu, sinon du sang de la France? Si elle est blême et pâle, ne vous étonnez pas. — Qui peut douter aussi qu'elle n'ait changé les pierres en pain? Elle se dit en 1789 : « Je ne peux pas nourrir vingt-quatre millions d'hommes... Eh bien, j'en nourrirai trente-cinq. » Elle a tenu parole.

[1] Je donnerai ailleurs la vie de ce grand citoyen, et je la donnerai dans les propres paroles de celui qui me l'a transmise, le jeune M. Lejean, le futur historien de la Bretagne; nul n'a droit plus que lui de conter la vie des héros, il a leur âme en lui.

CHAPITRE II.

LE PRÊTRE, LA FEMME ET LA VENDÉE (AOÛT-SEPTEMBRE 1792).

La femme fut l'agent de la Vendée. — La femme en général devint contre-révolutionnaire. — La femme empêche le mari d'acheter les biens nationaux. — L'Ouest était-il soumis au prêtre, au noble, avant 1789? — Relations du prêtre et de la femme, surtout dans l'Ouest. — Le prêtre était influencé moins par sa gouvernante que par sa pénitente. — Attachement passionné des femmes de l'Ouest pour le prêtre. — Désespoir des femmes lorsque la loi éloigne le prêtre. — Les couvents foyers de conspiration. — Les prêtres annoncent la guerre civile, 9 février 1792. — Comment ils la fomentent. — Apparitions, miracles, etc. — Premiers massacres, juin 1792. — La noblesse se contente de donner de l'argent. — Association noble de La Rouërie. — Une lettre du Roi est l'occasion de la guerre civile en Bretagne, juillet 1792. — Vaste soulèvement de la Vendée et premier combat à Châtillon et Bressuire, 24-25 août 1792. — Nantes et le Finistère pour la Révolution. — La Vendée peu contagieuse pour la France. — Le paysan achète partout les biens nationaux. — Ce qui rassurait sa conscience. — Nullité des actes féodaux.

La Révolution, c'est la lumière elle-même. Les solennels débats de la Convention commencent sous les yeux de l'Europe. Les portes s'ouvrent toutes grandes. Amis, ennemis, tous peuvent venir, regarder et écouter. L'épreuve de la Révolution, son premier Jugement de Dieu, la bataille de Jemmapes, est joyeusement emportée par la jeune armée de France, au chant de la *Marseillaise*, sous le soleil, à midi.

Et en même temps commence, dans les bois et les brouillards de l'Ouest, la vaste guerre des ténèbres. Aux landes du Morbihan, le long des îles brumeuses, aux sombres fourrés du Maine, dans l'humide labyrinthe du Bocage vendéen, apparaissent, sous formes douteuses, les premiers essais de la guerre civile. Une maison a été brûlée, un patriote assassiné, et là-bas, un autre encore. Par qui? Nul n'osera le dire. La guerre, qui, dans un an, amènera une

grande armée sous les murs de Nantes, s'essaye encore timidement, au crépuscule ou la nuit.

Ce sifflement, cette plainte, sont-ils la voix du hibou ou de la chouette? Vous diriez l'oiseau de mort... Oui, et de la haie voisine brille et part un coup de feu.

C'est une guerre de fantômes, d'insaisissables esprits. Tout est obscur, incertain. Les rapports les plus contradictoires circulent dans le public. Les enquêtes n'apprennent rien. Après quelque fait tragique, les commissaires envoyés arrivent, inattendus, dans la paroisse, et tout est paisible; le paysan est au travail, la femme est sur sa porte, au milieu de ses enfants, assise, et qui file; au col son grand chapelet. Le seigneur? On le trouve à table; il invite les commissaires; ceux-ci se retirent charmés. Les meurtres et les incendies recommencent le lendemain.

Où donc pouvons-nous saisir le fuyant génie de la guerre civile?

Regardons. Je ne vois rien, sinon là-bas sur la lande, une sœur qui trotte humblement et tête basse[1].

Je ne vois rien. Seulement j'entrevois entre deux bois une dame à cheval, qui, suivie d'un domestique, va rapide, sautant les fossés, quitte la route et prend la traverse. Elle se soucie peu, sans doute, d'être rencontrée.

Sur la route même chemine, le panier au bras, portant ou des œufs ou des fruits, une honnête paysanne. Elle va vite et veut arriver à la ville avant la nuit.

Mais la sœur, mais la dame, mais la paysanne, enfin, où vont-elles? Elles vont par trois chemins, elles arrivent au même lieu. Elles vont, toutes les trois, frapper à la porte d'un couvent. Pourquoi pas? La dame a là sa petite fille qu'on élève; la paysanne y vient vendre; la bonne sœur y demande abri pour une seule nuit.

Voulez-vous dire qu'elles y viennent prendre les ordres du prêtre? Il n'y est pas aujourd'hui. — Oui, mais il y fut hier. Il fallait bien qu'il vînt le samedi confesser les religieuses. Confesseur

[1] Tout ceci n'est nullement un tableau d'imagination. On le verra plus tard.

et directeur, il ne les dirige pas seules, mais par elles bien d'autres encore; il confie à ces cœurs passionnés, à ces langues infatigables, tel secret qu'on veut faire savoir, tel faux bruit qu'on veut répandre, tel signal qu'on veut faire courir. Immobile dans sa retraite, par ces nonnes immobiles, il remue toute la contrée.

Femme et prêtre, c'est là tout, la Vendée, la guerre civile.

Notez bien que, sans la femme, le prêtre n'aurait rien pu.

« *Ah! brigandes,* disait un soir un commandant républicain, arrivant dans un village où les femmes seules restaient, lorsque cette guerre effroyable avait fait périr tant d'hommes, *ce sont les femmes,* disait-il, *qui sont cause de nos malheurs; sans les femmes, la République serait établie, et nous serions chez nous tranquilles.* . . . . Allez, vous périrez toutes, nous vous fusillerons demain. Et après-demain, les brigands viendront eux-mêmes nous tuer. » (Mémoires de Mme de Sapinaud.)

Il ne tua pas les femmes. Mais il avait dit, en réalité, le vrai mot de la guerre civile. Il le savait mieux que tout autre. Cet officier républicain était un prêtre qui avait jeté la soutane; il savait parfaitement que toute l'œuvre des ténèbres s'était accomplie par l'intime et profonde entente de la femme et du prêtre.

La femme, c'est la maison; mais c'est tout autant l'église et le confessionnal. Cette sombre armoire de chêne, où la femme, à genoux, parmi les larmes et les prières, reçoit, renvoie, plus ardente, l'étincelle fanatique, est le vrai foyer de la guerre civile.

La femme, qu'est-ce encore? Le lit, l'influence toute-puissante des habitudes conjugales, la force invincible des soupirs et des pleurs sur l'oreiller... Le mari dort, fatigué. Mais elle, elle ne dort pas. Elle se tourne, se retourne; elle parvient à l'éveiller. Chaque fois, profond soupir, parfois un sanglot. « Mais qu'as-tu donc cette nuit? — Hélas! le pauvre Roi au Temple!... Hélas! ils l'ont souffleté, comme Notre-Seigneur Jésus-Christ! » — Et si l'homme s'endort un moment : « On dit qu'on va vendre l'église! l'église et le presbytère!... Ah! malheur, malheur à celui qui achètera!... »

Ainsi, dans chaque famille, dans chaque maison, la contre-révolution avait un prédicateur ardent, zélé, infatigable, nullement suspect, sincère, naïvement passionné, qui pleurait, souffrait, ne disait pas une parole qui ne fût ou ne parût un éclat du cœur brisé..... Force immense, vraiment invincible. A mesure que la Révolution, provoquée par les résistances, était obligée de frapper un coup, elle en recevait un autre : la réaction des pleurs, le soupir, le sanglot, le cri de la femme, plus perçant que les poignards.

Peu à peu, ce malheur immense commença à se révéler, ce cruel divorce : la femme, généralement [1], devenait l'obstacle et la contradiction du progrès révolutionnaire, que demandait le mari.

Ce fait, le plus grave et le plus terrible de l'époque, a été trop peu remarqué.

Le fer trancha la vie de bien des hommes. Mais voici qui est bien plus : un invisible fer tranche le nœud de la famille, met l'homme d'un côté, la femme de l'autre.

Cette chose tragique et douloureuse apparut vers 1792. Soit amour du passé, force des habitudes, soit faiblesse de cœur et pitié trop naturelle pour les victimes de la Révolution, soit enfin dévotion et dépendance des prêtres, la femme généralement (la grande majorité des femmes) devenait l'avocat de la contre-révolution.

C'était sur le terrain matériel de l'acquisition des biens nationaux que se posait généralement la dispute morale entre l'homme et la femme.

Question *matérielle?* On peut dire oui et non.

D'abord c'était la question de vie et de mort pour la Révolution. L'impôt ne rentrant pas, elle n'avait de ressource que dans la vente des biens nationaux. Si elle ne réalisait cette vente, elle était désarmée, livrée à l'invasion. Le salut de la révolution morale, la victoire des principes tenait à la révolution financière.

[1] Le mot *généralement* en dit peut-être trop. Des millions de femmes furent républicaines et le furent héroïquement. Néanmoins il n'est que trop vrai, la majorité devint contre-révolutionnaire.

Acheter, c'était un acte civique qui servait très directement le salut du pays. Acte de foi et d'espérance. C'était dire qu'on s'embarquait décidément sur le vaisseau de l'État en péril, qu'avec lui on voulait aborder ou périr. Le bon citoyen achetait, le mauvais citoyen empêchait d'acheter.

Empêcher, d'une part, la rentrée de l'impôt, de l'autre, la vente des biens nationaux, couper les vivres à la Révolution, la faire mourir de faim : voilà le plan très simple, très bien conçu du parti ecclésiastique.

Le noble amenait l'étranger, et le prêtre empêchait qu'on ne pût se défendre. L'un poignardait la France, l'autre la désarmait.

Par quoi le prêtre arrêtait-il le mouvement de la Révolution? En la mettant dans la famille, en opposant la femme au mari, en fermant par elle la bourse de chaque ménage aux besoins de l'État.

Quarante mille chaires, cent mille confessionnaux, travaillaient en ce sens. Machine immense, d'incalculable force, qui lutta sans difficulté contre la machine révolutionnaire de la presse et des clubs, et contraignit ceux-ci, s'ils voulaient vaincre, à organiser la Terreur.

Mais déjà, en 1789, 1790, 1791, 1792 encore, la Terreur ecclésiastique sévissait dans les sermons, dans la confession. La femme n'en revenait chez elle que tête basse, courbée d'effroi, brisée. Elle ne voyait de toutes parts qu'enfer et flammes éternelles. On ne pouvait plus rien faire sans se damner. On n'obéissait plus aux lois qu'en se damnant. On ne payait l'impôt qu'en se damnant. Mais le fond de l'abîme, l'horreur des tourments sans remède, la griffe la plus aiguë du diable, étaient pour l'acquéreur des biens nationaux... Comment eût-elle osé continuer de manger avec lui? Son pain n'était que cendre. Comment coucher avec un réprouvé? Être sa femme, sa moitié, même chair, n'était-ce pas brûler déjà, entrer vivante dans la damnation?

Qui peut dire de combien de sortes le mari était poursuivi, assailli, tourmenté pour qu'il n'achetât point? Jamais un général

habile, un rusé capitaine, tournant et retournant sous les murs d'une place où il voudrait entrer, n'employa moyens plus divers. Ces biens ne rapporteraient rien ; c'étaient des biens maudits, on l'avait déjà vu par le sort de tel acquéreur. Jean, qui a acheté, n'a-t-il pas été grêlé tout d'abord, Jacques inondé? Pierre, c'est encore pis, il est tombé du toit. Paul, c'est son enfant qui est mort. M. le curé l'a très bien dit : « Ainsi périrent les premiers-nés d'Égypte... »

Généralement le mari ne répondait rien, tournait le dos, faisait semblant de dormir. Il n'avait pas de quoi répondre à ce flot de paroles. La femme l'embarrassait par la vivacité du sentiment, par l'éloquence naïve et pathétique, au moins par les pleurs. Il ne répondait point ou ne répondait qu'un mot que nous dirons tout à l'heure. Il n'était nullement rendu cependant. Il ne lui était pas facile de devenir l'ennemi de la Révolution, sa bienfaitrice, sa mère, qui prenait son parti, jugeait pour lui, l'affranchissait, le faisait homme, le tirait du néant. N'y eût-il rien gagné, pouvait-il aisément ne pas se réjouir de l'affranchissement général? Pouvait-il méconnaître ce triomphe de la Justice, fermer les yeux au spectacle sublime de cette création immense : tout un monde naissant à la vie? — Il résistait donc en lui-même. « Non, disait-il en lui, non, tout est juste, quoi qu'ils disent; et je ne serais pas l'homme qui y profite que je le croirais juste encore. »

Voilà comment les choses se passèrent dans presque toute la France. Le mari résista, l'homme resta fidèle à la Révolution.

Dans la Vendée, dans une grande partie de l'Anjou, du Maine et de la Bretagne, la femme l'emporta, la femme et le prêtre, étroitement unis.

Rien ne l'eût fait prévoir. Les paysans de l'Ouest n'avaient pas été aussi insensibles qu'on le croit au premier, au sublime éclair de la Révolution. On avait vu, en 1790, à la fédération du Mans, ces mêmes paysans, qui plus tard devinrent les chouans, rendre hommage à la Liberté et, pleins d'émotion, baiser l'autel du dieu inconnu.

Laissons les pastorales [1] qu'on nous a faites sur la vie patriarcale des contrées de l'Ouest avant la Révolution. Les seigneurs endettés, dans la Vendée tout comme ailleurs, n'étaient, ne pouvaient être les patrons débonnaires qu'on nous a peints. Qu'ils le voulussent ou non, ils livraient leurs fermiers aux hommes d'affaires auxquels ils engageaient leurs biens. Il y parut en 1789, où les gens de Maulévrier prirent les armes contre ces corbeaux qui venaient les dévorer. La rancune du paysan contre le procureur remontait aux seigneurs, aux nobles en général. Des quatre bœufs qu'il attelait à la charrue, le plus mauvais, celui sur qui il frappait le plus, il l'appelait *nobliet,* c'est-à-dire fainéant.

Toutefois il faut remarquer que le paysan vendéen, généralement éleveur de bestiaux et réalisant ses ventes en argent qu'il ne savait pas trop où placer, le confiait souvent au noble et se trouvait intéressé dans la fortune de son maître. Avec quel désespoir il voyait ce maître émigrer, cette fortune atteinte par les lois de la Révolution, on le devine sans peine.

Le paysan, dans tout l'Ouest, tenait aussi au prêtre, et pour une raison bien naturelle. C'est que le prêtre, c'était le paysan même, son fils, son frère ou son cousin. Le bas clergé tout entier sortait des campagnes. Ce prêtre avait influence par la chose même qui faisait la passion du paysan; il le tenait par *la terre,* je veux dire par la puissance que le prêtre et le sorcier ont de bénir ou de maudire, de jeter un bon ou mauvais sort sur la terre et sur les bestiaux.

La dîme néanmoins était un impôt si lourd, si odieux, spécialement par la surveillance vexatoire que le curé exerçait au temps

[1] Les romans vendéens (de Mme de la Rochejaquelein et autres) ont trouvé des réfutations et des contradictions très graves dans plusieurs historiens royalistes, dans Lebouvier-Desmortiers, Vauban, etc. Enfin sont venues les *publications de pièces et d'actes* qui ont prouvé que dans ces romans pas un fait, pas une date n'étaient exacts; ils se sont écroulés, et il n'en reste rien. — Voir le recueil intitulé : *Guerres des Vendéens*, par un officier de la République, 1824, 6 vol. Il donne, outre les actes, les notes et rapports de Kléber et autres généraux, dont la véracité loyale n'a jamais été mise en doute.

de la moisson, qu'avant 1789 les procès étaient communs dans l'Ouest comme ailleurs, entre les curés et leurs paroissiens. La Révolution, en supprimant la dîme, les réconcilia; elle supprima justement ce qui neutralisait l'influence du clergé, elle rendit au prêtre une puissance morale qu'il n'avait nullement avant 1789 [1].

[1] Nulle époque ne fut plus morte, comme sentiments religieux, que celle qui précéda immédiatement la Révolution. Mon père m'a souvent raconté que dans sa ville natale, Laon, et dans bien d'autres villes, comme Laon, peuplées de prêtres, l'opinion générale leur était, non pas indifférente seulement, mais plutôt hostile. Il devenait difficile de recruter le corps ecclésiastique, surtout de trouver des moines. Au couvent de Saint-Vandrille, construit pour mille moines, il n'y en avait plus que quatre. Les couvents employaient mille caresses, mille flatteries pour attirer une recrue. Près de Laon, il y avait un vaste monastère de chartreux (au val Saint-Pierre), énormément riche, qui, disait-on dans le pays, occupait dix-neuf villages, faisait travailler quatre-vingt-dix-neuf charrues. Ces moines n'étaient plus que douze, et ces douze s'éteignaient, sans trouver à se remplacer. Ils tâchaient d'attirer mon père, fort jeune alors, l'invitaient et le cajolaient, s'efforçaient de l'amuser. Ils ne pouvaient lui cacher cependant qu'ils mouraient d'ennui; toute leur ressource était de se créer quelque amusement futile; l'un d'eux élevait des serins, un autre jardinait un peu, un troisième taillait des jouets. Le seul qui fût un homme sérieux disait toujours aux étrangers : « Ne vous faites jamais chartreux. » Et pour ce crime ses chefs l'envoyaient souvent à la discipline. Un jour par semaine, les chartreux traitaient magnifiquement, en maigre, selon la règle de l'ordre. Force parasites venaient, surtout de la pauvre noblesse. Les deux ou trois dignitaires principaux de la maison allaient et venaient, sous prétexte d'affaires, menaient grand train, belles voitures, dînaient hors de la maison, faisaient de petits voyages, souvent avec de belles dames, qui couchaient dans les bâtiments extérieurs du couvent; personne ne s'en scandalisait. — Mon père voyait trop bien cet intérieur pour être tenté de se faire chartreux. Les couvents de femmes, qu'il connaissait très bien aussi, lui révélaient mieux encore les inconvénients de la vie monastique. C'était le triomphe du vide et de la futilité; nulle pensée religieuse, des tracasseries innombrables, une tyrannie féminine, inquiète, cruelle, la mort à coups d'aiguilles. Mon père, tout jeune qu'il était, recevait les confidences de plusieurs religieuses; elles disaient au jeune homme honnête, discret et sage, ce qu'elles n'osaient dire au prêtre, qui redisait tout à leurs supérieures. Une de ces religieuses, de quarante ans environ, Mme Dangesse, d'un esprit élevé, mais d'un caractère ferme, incapable de s'accommoder au régime de petitesses, de lâches complaisances, de délations mutuelles qu'on imposait aux autres, était le *souffre-douleur*. La supérieure tantôt la mettait à genoux au milieu du chœur; tantôt, dans le réfectoire, elle lui faisait

Le paysan pouvait consulter deux personnes : le procureur, le prêtre; du moment que celui-ci ne leva plus la dîme, il fut seul consulté. Ses conseils, appuyés, répétés, inculqués jour et nuit par la femme, devinrent irrésistibles.

Et pourquoi ces conseils du prêtre furent-ils si violemment hostiles pour la Révolution?

Faut-il en chercher la cause dans l'opposition (très réelle) des principes révolutionnaires aux doctrines du christianisme? Non, cette opposition, que nous avons marquée ailleurs (voir au t. I notre Introduction), n'influa néanmoins que d'une manière très secondaire. Les doctrines originales du christianisme étaient fort délaissées. La question profonde et vitale qui le fait être ou n'être pas (la question de la justice et de la grâce) n'était plus débattue. Chose étrange! Le clergé la jugeait ridicule et se moquait des obstinés qui voulaient l'éclaircir encore.

Que la Révolution, comme doctrine, fût ou ne fût contraire aux doctrines du prêtre, elle ne s'était du moins nullement montrée hostile pour lui. Elle s'était inquiétée de lui plus que ses chefs eux-mêmes. En ruinant le haut clergé, les grands seigneurs ecclésiastiques, elle avait amélioré le sort du clergé inférieur. Si elle lui avait ôté la dîme, ce traitement variable, odieux, qui le mettait

manger son pain sec, à terre, comme le mangent les chiens. Ces punitions fantasques, infligées à la seule personne qui eût du mérite, faisaient l'amusement des favorites de l'abbesse et charmaient leur oisiveté. Le plaisir barbare que les enfants malheureux et méchants prennent à torturer un pauvre animal, elles le prenaient à voir souffrir leur infortunée compagne, et leurs risées étaient un moyen de flatter leur tyran commun. — Mon père étant bien déterminé à ne jamais être moine, sa famille insistait pour qu'au moins il se fît prêtre, comptant qu'ayant fait de bonnes études, il aurait peu de peine à obtenir un bénéfice. On le présenta à l'abbé de Bourbon, fils de Louis XV et de Mlle de Romans, qui avait en bénéfices un demi-million de rentes. Ce jeune prince de vingt ans, joli homme, aimable et mondain, reçut mon père à merveille, causa un moment avec lui, le trouva homme du monde, sans aucune vocation ecclésiastique, et lui frappant amicalement sur l'épaule : « Très bien, mon ami, très bien. Tu me plais; je te fais chanoine. »

Heureusement pour mon père, la Révolution y pourvut.

en guerre avec le paysan, elle lui donnait, sur les fonds de l'État, un traitement supérieur, fixe et régulier, qui le dédommageait. Quelles étaient donc les causes de l'exaspération des prêtres des campagnes ?

L'autorité du pape et des évêques, l'esprit de corps, suffiraient, sans nul doute, pour expliquer la résistance. Habitués à obéir, les prêtres obéirent encore lorsqu'il fallut prendre parti entre leurs tyrans ecclésiastiques et la Révolution qui les affranchissait. Si toutefois la résistance n'eût été qu'imposée d'en haut et par l'autorité, elle eût été passive, inerte, pour ainsi dire, elle n'eût eu nullement le caractère actif, ardent, passionné, qu'elle eut, spécialement dans l'Ouest.

Il y eut à ceci une autre cause, très grave et très profonde qu'il faut analyser.

Tout l'effort de la femme était d'empêcher son mari d'acheter des biens nationaux. Cette terre tant désirée du paysan, si ardemment convoitée de lui depuis des siècles, au moment où la loi la lui livrait pour ainsi dire, la femme se jetait devant, l'en écartait au nom de Dieu. Et c'eût été en présence de ce désintéressement (aveugle, mais honorable) de la femme que le prêtre aurait profité des avantages matériels que lui offrait la Révolution ? Il eût déchu certainement dans l'opinion de ses paroissiennes, se fût fermé leur confiance, eût descendu du haut idéal où leur cœur prévenu aimait à le placer.

On a beaucoup parlé de l'influence des prêtres sur les femmes, mais pas assez de celle des femmes sur les prêtres.

Notre conviction est qu'elles furent et plus sincèrement et plus violemment fanatiques que les prêtres eux-mêmes; que leur ardente sensibilité, leur pitié douloureuse pour les victimes, coupables ou non, de la Révolution, l'exaltation où les jeta la tragique légende du Roi au Temple, de la Reine, du petit dauphin, de Mme de Lamballe, en un mot la profonde réaction de la pitié et de la nature au cœur des femmes, fit la force réelle de la contre-révolution. Elles entraînèrent, dominèrent ceux qui paraissaient les

conduire, poussèrent leurs confesseurs dans la voie du martyre, leurs maris dans la guerre civile.

Le XVIIIe siècle connaissait peu l'âme du prêtre. Il savait bien que la femme avait influence sur lui; mais il croyait, d'après la vaine tradition des noëls et des fabliaux, d'après les plaisanteries de village, que la femme qui gouverne le prêtre, c'était la gouvernante, celle qui couche sous son toit, la servante-maîtresse, la dame du presbytère. Et en cela il se trompait.

Nul doute que, si la gouvernante eût été la femme du cœur, celle qui influe profondément, le prêtre n'eût reçu, saisi avec bonheur les bienfaits de la Révolution. Fonctionnaire à traitement fixe et suffisant pour la famille, il eût trouvé bientôt, dans le progrès naturel du nouvel ordre de choses, son affranchissement véritable, la faculté de faire du concubinat un mariage. La gouvernante n'en était pas indigne[1]. Malheureusement, quel que soit son mérite, elle est généralement plus âgée que le prêtre, ou de figure laide et vulgaire. Fût-elle jeune et belle, le cœur du prêtre ne lui resterait pas. Son cœur, qu'on le sache bien, n'est pas au presbytère; il est au confessionnal[2]. La gouvernante est sa

[1] Elle était et elle est généralement honnête et économe, elle prend le ménage à cœur, remplit les devoirs d'épouse et au delà. Nous en avons connu qui n'acceptaient aucun salaire, bien plus, qui surveillaient leur maître, l'éloignaient des excès de table et autres, le suivaient jusque dans l'église, et, du pied de l'autel, observaient s'il s'acquittait de son saint ministère.

[2] Cette religion, née du cœur de la femme (ce fut le charme de son berceau), va, en sa décadence, s'absorbant dans la femme. Ses docteurs sont insatiables dans les recherches sur le mystère du sexe. Cette année même (1849), quelle matière le concile de Paris a-t-il fouillée, approfondie? Une seule, la Conception. — Ne cherchez point le prêtre dans les sciences ou les lettres; il est au confessionnal, et il s'y est perdu. Que voulez-vous que devienne un pauvre homme à qui tous les jours cent femmes viennent raconter leur cœur, leur lit, tous leurs secrets? Les saints mystères de la nature, qui, vus de face, au jour de Dieu, de l'œil austère de la science, agrandiraient l'esprit, l'affaiblissent et l'énervent quand on les surprend ainsi au demi-jour des confidences sensuelles. L'agitation fiévreuse, les jouissances commencées, plus ou moins éludées, recommencées sans cesse, stérilisent l'homme sans retour (je recommande cet important sujet au philosophe et au médecin). Il peut garder les petites

IMPRIMERIE NATIONALE.

vie quotidienne et vulgaire, sa prose. La pénitente est sa poésie; c'est avec elle qu'il a ses rapports de cœur, intimes et profonds.

Et ces rapports ne sont nulle part plus forts que dans l'Ouest.

Sur nos frontières du Nord, dans toutes ces contrées de passage où vont et viennent les troupes, et qui respirent un souffle de guerre, l'idéal de la femme, c'est le militaire, l'officier. L'épaulette est presque invincible.

Dans le Midi et surtout dans l'Ouest, l'idéal de la femme, de la paysanne du moins, c'est le prêtre.

Le prêtre de Bretagne, spécialement, dut plaire et gouverner. Fils de paysan, il est au niveau de la paysanne par la condition, il est avec elle en rapport de langue et de pensée; il est au-dessus d'elle par la culture, mais pas trop au-dessus. S'il était plus lettré, plus distingué qu'il n'est, il aurait moins de prise. Le voisinage, la famille parfois, aident aussi à créer des rapports entre eux. Elle l'a vu enfant, ce curé; elle a joué avec lui; elle l'a vu grandir. C'est comme un jeune frère à qui elle aime à raconter ses peines, la plus grande peine surtout pour la femme : combien le mariage n'est pas toujours un mariage, combien la plus heureuse a besoin de consolation, la plus aimée d'amour.

Si le mariage est l'union des âmes, le vrai mari c'était le confesseur. Ce mariage spirituel était très fort, là surtout où il était pur. Le prêtre était souvent aimé de passion, avec un abandon, un entraînement, une jalousie qu'on dissimulait peu. Ces sentiments éclatèrent avec une extrême force, en juin 1791, lorsque, le Roi étant ramené de Varennes, on crut à l'existence d'une grande conspiration dans l'Ouest, et que plusieurs directoires de départements prirent sur eux d'incarcérer des prêtres. Ils furent relâchés en septembre, lorsque le Roi jura la constitution. Mais,

facultés d'intrigue et de manège, mais les grandes facultés viriles, surtout l'invention, ne se développent jamais dans cet état maladif; elles veulent l'état sain, naturel, légitime et loyal. Depuis cent cinquante ans surtout, depuis que le *Sacré-Cœur,* sous son voile d'équivoques, a rendu si aisé ce jeu fatal, le prêtre s'y est énervé et n'a plus rien produit; il est resté eunuque dans les sciences.

en novembre, une mesure générale fut prise contre ceux qui refusaient le serment. L'Assemblée autorisa les directoires à éloigner les prêtres réfractaires de toute commune où il surviendrait des troubles religieux.

Cette mesure fut motivée non seulement par les violences dont les prêtres constitutionnels étaient partout l'objet, mais aussi par une nécessité politique et financière. Le mot d'ordre que tous ces prêtres avaient reçu de leurs supérieurs ecclésiastiques, et qu'ils suivaient fidèlement, c'était, nous l'avons dit, d'affamer la Révolution. Ils rendaient impossible la levée de l'impôt. Elle devenait une chose si dangereuse, en Bretagne, que personne ne voulait s'en charger. Les huissiers, les officiers municipaux, étaient en danger de mort. L'Assemblée fut obligée de lancer ce décret du 27 novembre 1791, qui envoyait au chef-lieu les prêtres réfractaires, les éloignait de leur commune, de leur centre d'activité, du foyer de fanatisme et de rébellion où ils soufflaient le feu. Elle les transportait dans la grande ville, sous l'œil, sous l'inquiète surveillance des sociétés patriotiques.

Il est impossible de dire tout ce que ce décret suscita de clameurs. Les femmes percèrent l'air de leurs cris. La loi avait cru au célibat du prêtre; elle l'avait traité comme un individu isolé, qui peut se déplacer plus aisément qu'un chef de famille. Le prêtre, l'homme de l'esprit, tient-il donc aux lieux, aux personnes? N'est-il pas essentiellement mobile, comme l'esprit, dont il est le ministre? A toutes ces questions, voilà qu'ils répondaient négativement, ils s'accusaient eux-mêmes. Au moment où la loi l'enlevait de terre, ce prêtre, on s'apercevait des racines vivantes qu'il avait dans la terre; elles saignaient, criaient.

« Hélas! mené si loin, traîné au chef-lieu, à 12, à 15 lieues, à 20 lieues du village!... » On pleurait ce lointain exil. Dans l'extrême lenteur des voyages d'alors, lorsqu'on mettait deux jours pour franchir une telle distance[1], elle affligeait bien plus. Le

[1] Mon père, venant de Laon à Paris, en octobre 1792, fut en route trois jours et fut obligé de coucher deux fois.

chef-lieu, c'était le bout du monde. Pour faire un tel voyage, on faisait son testament, on mettait ordre à sa conscience.

Qui peut dire les scènes douloureuses de ces départs forcés? Tout le village assemblé, les femmes agenouillées pour recevoir encore la bénédiction, noyées de larmes, suffoquées de sanglots?... Telle pleurait jour et nuit. Si le mari s'en étonnait un peu, ce n'était pas pour l'exil du curé qu'elle pleurait, c'était pour telle église qu'on allait vendre, tel couvent qu'on allait fermer... Au printemps de 1792, les nécessités financières de la Révolution firent décider enfin la vente des églises qui n'étaient pas indispensables au culte, celle des couvents d'hommes et de femmes. Une lettre d'un évêque émigré, datée de Salisbury, adressée aux Ursulines de Landerneau, fut interceptée, et constata de manière authentique que le centre et le foyer de toute l'intrigue royaliste étaient dans ces couvents. Les religieuses ne négligèrent rien pour donner à leur expulsion un éclat dramatique; elles s'attachèrent aux grilles, ne voulurent point sortir que les officiers municipaux, forcés eux-mêmes d'obéir à la loi et responsables de son exécution, n'eussent arraché les grilles de leurs mains.

De telles scènes, racontées, répétées, surchargées d'ornements pathétiques, troublaient tous les esprits. Les hommes commençaient à s'émouvoir presque autant que les femmes. Étonnant changement, et bien rapide! Le paysan, en 1788, était en guerre avec l'Église pour la dîme, toujours tenté de disputer contre elle. Qui donc l'avait si bien, si vite réconcilié avec le prêtre? La Révolution elle-même, en abolissant la dîme. Par cette mesure plus généreuse que politique, elle rendit au prêtre son influence sur les campagnes. Si la dîme eût duré, jamais le paysan n'eût cédé à sa femme, n'eût pris les armes contre la Révolution.

Les prêtres réfractaires, réunis au chef-lieu, connaissaient parfaitement cet état des campagnes, la profonde douleur des femmes, la sombre indignation des hommes. Ils en tirèrent un grand espoir et entreprirent de le communiquer au Roi. Dans une foule de lettres qu'ils lui écrivent ou lui font écrire au printemps de

1792, ils l'encouragent à tenir ferme, à n'avoir pas peur de la Révolution, à la paralyser par l'obstacle constitutionnel, le veto. On lui prêche la résistance sur tous les tons, par des arguments variés et sous des noms de personnes diverses. Tantôt ce sont des lettres d'évêques, écrites en phrases de Bossuet : « Sire, vous êtes le Roi très chrétien... Rappelez-vous vos ancêtres... Qu'aurait fait saint Louis, » etc. Tantôt des lettres écrites par des religieuses ou en leur nom, des lettres gémissantes. Ces plaintives colombes, arrachées de leur nid, demandent au Roi la faculté d'y rester, d'y mourir. Autrement dit elles veulent que le Roi arrête l'exécution des lois relatives à la vente des biens ecclésiastiques. Celles de Rennes avouent que la municipalité leur offre une autre maison; mais ce n'est point la leur, et elles n'en voudront jamais d'autre.

Les lettres les plus hardies, les plus curieuses, sont celles des prêtres : « Sire, vous êtes un homme pieux, nous ne l'ignorons pas. Vous ferez ce que vous pourrez... Mais enfin, sachez-le, le peuple est las de la Révolution. Son esprit est changé, la ferveur lui est revenue; les sacrements sont fréquentés. Aux chansons ont succédé les cantiques... Le peuple est avec nous... »

Une lettre terrible en ce genre, qui dut tromper le Roi[1], l'enhardir, le pousser à sa perte, est celle des prêtres réfractaires réunis à Angers (9 février 1792). Elle peut passer pour l'acte originaire de la Vendée, elle l'annonce, la prédit audacieusement. On y parle haut et ferme, comme ayant sous la main, pour arme disponible, une jacquerie de paysans. Cette page sanglante semble écrite de la main, du poignard de Bernier, un jeune curé d'Angers, qui, plus que nul autre, fomenta la Vendée, la souilla par des crimes, la divisa par son ambition, l'exploita dans son intérêt.

« On dit que nous excitons les populations?... Mais c'est tout le contraire. Que deviendrait le royaume, si nous ne retenions le

[1] Ces lettres (conservées aux Arch. nationales, armoire de fer, c. 37, pièces du Procès de Louis XVI) fournissent une grave circonstance atténuante en faveur de l'homme incertain, timoré, dont elles durent torturer l'esprit.

peuple? Votre trône ne s'appuierait plus que sur un monceau de cadavres et de ruines... — Vous savez, Sire, vous ne savez que trop ce que peut faire un peuple qui se croit patriote. Mais vous ne savez pas de quoi sera capable un peuple qui se voit enlever son culte, ses temples et ses autels. »

Il y a, dans cette lettre hardie, un remarquable aveu. C'est le *va-tout* du prêtre, on le voit, son dernier cri avant la guerre civile. Il n'hésite point à révéler la cause, intime et profonde, de son désespoir, à savoir, la douleur d'être séparé de celles qu'il dirige : « *On ose rompre ces communications* que l'Église non seulement permet, mais autorise, » etc.

Ces prophètes de guerre civile étaient sûrs de leur fait, ils risquaient peu de se tromper, en prédisant ce qu'ils faisaient eux-mêmes. Les femmes de prêtres, gouvernantes de curés et autres, éclatèrent les premières, avec une violence plus que conjugale, contre les curés citoyens. A Saint-Servan, près Saint-Malo, il y eut comme une émeute de femmes. En Alsace, ce fut la gouvernante d'un curé, qui, la première, sonna le tocsin pour courir sus aux prêtres qui avaient prêté le serment. Les Bretonnes ne sonnaient point, elles frappaient; elles envahissaient l'église, armées de leurs balais, et battaient le prêtre à l'autel. Des coups plus sûrs encore étaient portés par les religieuses. Les Ursulines, dans leurs innocentes écoles de jeunes filles, arrangeaient la guerre des chouans. Les *Filles de la Sagesse*, dont la maison mère était à Saint-Laurent, près Montaigu, allaient soufflant le feu; ces bonnes sœurs infirmières, en soignant les malades, inoculaient la rage.

« Laissez-les faire, disaient les philosophes, les amis de la tolérance. Laissez-les pleurer et crier, chanter leurs vieux cantiques. Quel mal à tout cela?... » Oui, mais entrez le soir dans cette église de village, où le peuple se précipite en foule. Entendez-vous ces chants? Ne frémissez-vous pas?... Les litanies, les hymnes, sur les vieilles paroles, deviennent par l'accent une autre *Marseillaise*. Et ce *Dies iræ*, hurlé avec fureur, est-ce rien autre chose qu'une prière de meurtre, un appel aux feux éternels?

« Laissez faire, disait-on, ils chantent, n'agissent pas. » Cependant on voyait déjà s'ébranler de grandes foules. En Alsace, huit mille paysans s'assemblèrent pour empêcher de mettre les scellés sur un bien ecclésiastique. Ces bonnes gens, à la vérité, disait-on, n'avaient d'armes que leur chapelet. Mais le soir ils en avaient d'autres, quand le curé constitutionnel, rentré chez lui, recevait des pierres dans ses vitres, et que parfois la balle perçait ses contrevents.

Ce n'était pas par de petits ressorts d'intrigues timidement ménagés, indirects, qu'on poussait les masses à la guerre civile. On employait hardiment les plus grossiers moyens pour leur brouiller l'esprit, les enivrer de fanatisme; on leur versait l'erreur et le meurtre à pleins bords. La bonne vierge Marie apparaissait et voulait qu'on tuât. A Apt, en 1792, comme en 1790 à Avignon, elle se remua, fit des miracles, déclara qu'elle ne voulait plus rester dans les mains des constitutionnels, et les réfractaires l'enlevèrent, au prix d'un violent combat. Mais il y a trop de soleil en Provence; la Vierge aimait bien mieux apparaître en Vendée, dans les brumes, les épais fourrés, les haies impénétrables. Elle profita des vieilles superstitions locales; elle se montra dans trois lieux différents, et toujours près d'un vieux chêne druidique. Son lieu chéri était ce Saint-Laurent d'où les Filles de la Sagesse colportaient les miracles, l'appel au sang. Les mendiants les secondaient; c'étaient d'excellents propagateurs de nouvelles, de très bons agents de révolte. Ils étaient fort nombreux, la plupart actifs et robustes. Sur trois cent mille âmes que comptait la Vendée, cinquante mille vivaient d'aumônes, sans rien faire, spécialement d'aumônes du clergé; ils vivaient de lui, seraient morts pour lui, plutôt que de travailler.

On connaît maintenant les moyens, les agents de cette guerre impie. Le côté politique, le Roi et la noblesse y furent très secondaires. Le prêtre y fut à peu près tout. Le Vendéen, si vous lui demandiez ce qu'enfin il voulait, ne répondait rien autre chose, sinon qu'on lui rendît son prêtre, qu'on laissât son curé revenir

au village. Il faut entendre là-dessus, dans un récit très authentique, un de ces paysans, qui gardait des prisonniers républicains qu'on allait tuer, et qui, voulant sauver au moins leur âme, les priait de se confesser. Il disait à l'un d'eux, magistrat estimé : « Monsieur, je vous aimons bien; vous nous avez fait le plus de bien que vous avez pu. Je sommes bien fâché de vous voir ici. Je ne nous soucions point de nobles, je ne demandons point de roi. Mais *je voulons nos bons prêtres,* et vous ne les aimez point... Confessez-vous, je vous en prions, confessez-vous; car, tenez, j'avons pitié de votre âme, et il faudra pourtant bien que je vous tuions... »

Ce mot est assez clair : « Nous voulons nos bons prêtres. » Il fut dit en 1793. Revenons en 1792, en juin, et voyons le procès-verbal d'un des premiers actes de cette triste guerre d'assassinats. Cent autres, tout semblables, furent dressés sans nul doute. Celui-ci l'est par deux commissaires de la Loire-Inférieure, envoyés, le 6 juin, de Nantes dans le district de Savenay. Les prêtres réfractaires paraissent avoir eu le projet d'y créer un centre d'insurrection dans la basse Loire, position en effet centrale entre les deux guerres imminentes de Bretagne et de Vendée. Ils avaient déjà réussi à armer une paroisse, ils l'entraînèrent, se portèrent dans sept autres, qu'ils croyaient enlever aussi. Ils y trouvèrent de la résistance, brûlèrent plusieurs maisons, tuèrent des hommes, entre autres deux dragons. Ces dragons rouges de Bretagne étaient des volontaires patriotes, qui montraient un zèle admirable et beaucoup d'intrépidité.

« A 3 heures du matin, nous avons fait descente, avec la force armée, dans les îles des Brières; les maisons étaient vides, les habitants se précipitaient à travers les bourbiers. Une femme cependant, d'une cinquantaine d'années, s'est offerte à nos regards près de l'église; elle avait un crucifix sur la poitrine et un chapelet à la main. Nous l'avons interrogée sur la cause des meurtres commis dans la nuit du dimanche 3 juin. Elle nous a dit « qu'elle n'en

« avait aucune connaissance, qu'elle était disposée à sacrifier sa vie « pour la cause de Dieu ».

« Nous avons continué vers le village où deux dragons ont été tués, trois maisons brûlées. D'autres maisons étaient abandonnées, et les meubles brisés. Le nommé Guy Vinsse nous a été amené; nous l'avons engagé à nous diriger vers le lieu du massacre; l'endroit était couvert de tourbe pulvérisée, et la terre avait été remuée; nous avons cherché en vain la trace du sang. Les réponses équivoques de cet homme, une plaie récente que nous lui remarquâmes à la tête, au-dessus de l'oreille, nous décidèrent à le faire arrêter. Nous passâmes de là au village des îles où deux maisons brûlées fumaient encore... »

Quel appui la noblesse voudrait-elle apporter à ces soulèvements populaires, commencés par les prêtres? C'était une grande question. Les nobles de province, sacrifiés si longtemps, sous l'ancien régime, à la noblesse de cour, craignaient fort, en se mettant en campagne, de n'opérer rien autre chose que le triomphe de leurs anciens ennemis. Ils n'aimaient pas Coblentz, ils connaissaient l'émigration... Plusieurs avaient été la voir et étaient revenus. Qu'ils tirassent l'épée, attirassent sur eux les forces de la Révolution, selon toute apparence ils auraient réussi seulement à faire rentrer les émigrés avec les armées ennemies; les courtisans, la bande de la Reine et du comte d'Artois, les chevaliers de l'Œil-de-Bœuf, revenaient à Versailles, demandaient, exigeaient, emportaient tout; permis aux nobles de campagne de retourner chez eux, de revoir leurs terres ruinées, de reprendre leur vie monotone, pauvre, obscure, ennuyeuse; la messe, la chasse, pour tout amusement.

Rien n'était plus judicieux que ces réflexions, rien de plus difficile que de tirer de là les gentilshommes de campagne. Les intrigants qui menaient l'émigration, qui comptaient bien exploiter la victoire, n'omettaient rien pour troubler le bon sens de ces nobles; ils prêchaient, chantaient la croisade sur tous les airs; ils attestaient l'honneur de la chevalerie. On écrivait des lettres

anonymes aux retardataires, on leur envoyait des quenouilles. Un de ces agents royalistes, Tuffin de la Rouërie, tête très mal rangée, personnage équivoque, qui avait joué cent rôles, officier, trappiste, volontaire d'Amérique, révolutionnaire, puis ennemi de la Révolution, avait été s'offrir à Coblentz, offrant d'entraîner, disait-il, toute la Bretagne. Il fallait seulement que, dans l'insurrection, on observât les formes mêmes des anciens États de la province, que les comités d'insurrection, puisés dans les trois ordres, fussent des États en miniature. On ne demanderait d'abord nul acte, nul effort, de l'argent seulement. Ce dernier point plut à Calonne, emporta son suffrage. Il fit agréer le plan au comte d'Artois. Le 5 décembre 1791, les frères du Roi autorisèrent La Rouërie.

Dans la réalité, le plan était habile. Les gentilshommes qui n'émigraient point, obsédés, insultés pour leur inaction, troublés aussi dans leur conscience royaliste par leurs propres scrupules, obtenaient trêve *en donnant à l'association une année de leur revenu.* A ce prix, ils avaient un sauf-conduit pour eux, pour leurs propriétés, ils étaient garantis des pillages royalistes. Et, de l'autre côté, l'association les garantissait aussi, en leur permettant, leur ordonnant de s'unir, *de se marier* avec les autorités constituées, jusqu'à ce qu'on pût les trahir.

Un nombre considérable de nobles trouvèrent cet arrangement commode, souscrivirent, donnèrent leur nom et de l'argent. Ils se trouvaient ainsi tout doucement compromis, engagés sans s'en apercevoir, lancés dans la guerre même qu'ils voulaient éviter. Il était évident que le jour où l'association serait découverte, les associés les plus pacifiques seraient bien obligés d'armer pour leur défense, s'ils ne voulaient être arrêtés.

Ce qui précipitait La Rouërie et pouvait l'obliger de brusquer les choses, c'est qu'il avait comme un rival dans Botherel, ex-procureur-syndic des États de Bretagne, qui dirigeait les émigrés de Jersey et Guernesey, sous la protection de l'Angleterre, les flattant de l'espoir d'une flotte anglaise qui les débarquerait. La Rouërie lui opposait Coblentz, les princes, frères du Roi. Il obtint en effet

des princes une commission (2 mars 1792), qui lui donnait tous les pouvoirs et le nommait *chef des royalistes de l'Ouest,* ordonnait de lui obéir.

Il y avait si peu d'entente entre les royalistes que La Rouërie voulait attendre, pour grossir l'association, un signal fortuit de guerre civile parti des Tuileries. Dans les premiers jours de juillet, les prêtres, qui menaient le Roi, tirèrent de lui une lettre au directoire du Finistère, pour demander qu'on élargît les prêtres réfractaires emprisonnés à Brest. Le Roi, à ce moment, croyait être très fort; on lui persuadait que l'affront du 20 juin, son palais envahi, sa famille insultée, le bonnet rouge sur la tête royale, avaient provoqué en sa faveur une réaction immense de l'opinion publique, et qu'il en fallait profiter. Toutes les chaires, en effet, les confessionnaux, les conciliabules dévots, avaient tiré un parti incroyable de ce fait pathétique, tout propre à la légende; le Roi, dans la pensée des femmes et d'une grande partie des hommes des campagnes, avait reçu comme une consécration nouvelle d'un affront qui rappelait la Passion de Notre-Seigneur. Beaucoup pleuraient, à cette image touchante de l'*Ecce homo* de la royauté.

La démarche du Roi en faveur des prêtres de Brest était peu et beaucoup. On pouvait dire que ce n'était qu'un acte charitable, humain, qui ne compromettait nullement son auteur, qu'on ne pouvait lui reprocher. Et c'était, dans la circonstance (on le vit par l'événement), c'était, dans l'état terriblement combustible où la Bretagne se trouvait, un signal d'incendie, une étincelle sur la poudre. A Fouesnant, près de Quimper, un paysan qui était juge de paix, Allain Nedellec, agent du marquis de Cheffontaine, dont il régissait les possessions, se met, après la messe (9 juillet), à prêcher les paysans devant l'église; cinq cents prennent les armes. Les agents de Nedellec courent la campagne, menacent de brûler les maisons de ceux qui ne viendront pas pour Dieu et le Roi; le Roi le veut, il a lui-même écrit qu'il ordonnait la liberté des prêtres, leur rétablissement.

Le lendemain 10 juillet, à 3 heures de nuit, cent cinquante

gardes nationaux de Quimper, avec quelques gendarmes et un canon, marchant rapidement à travers les campagnes dont ils ne connaissaient pas trop les secrètes dispositions, partirent pour Fouesnant. Les magistrats étaient en tête avec le drapeau rouge. Accueillis par une décharge meurtrière que trois cents paysans leur firent à bout portant, ils enfoncèrent cette bande, prirent le bourg, s'y établirent, passèrent la nuit dans l'église avec leurs morts et leurs blessés. Le lendemain, ils rentrèrent dans Quimper, et toute la ville vint au-devant d'eux.

Cette vigueur étonna la révolte et la fit réfléchir. L'absence des gentilshommes, en tout ceci, avertissait assez que les choses n'étaient pas mûres. La Rouërie voulait attendre; il avait raison en Bretagne. A Paris, néanmoins, les choses se précipitaient, les événements semblaient avoir les ailes de la foudre. Elle frappe au 10 août. . .

Le contre-coup eut lieu, non dans la Bretagne d'abord, livrée à mille influences contraires, mais dans un pays dont on attendait moins un prompt soulèvement. La Vendée éclata.

Elle éclata avec un élan, un esprit d'ensemble remarquable, et qui contrasta fort avec celui de résistance individuelle et solitaire, qui fut celui des Bretons, des chouans. Quarante paroisses à la fois, huit mille hommes des campagnes, autour de Châtillon, armèrent le même jour (24 août). Ce furent, comme partout, les magistrats perfides de la Révolution qui se tournèrent contre elle. Delouche, maire de Bressuire, fut le vrai chef de la révolte. Un commandant de la garde nationale, un gentilhomme de la Châtaigneraie, se fit enlever de son château par les paysans pour en être le général. Ils fondirent sur Châtillon d'abord, le dévastèrent, brûlèrent les papiers du district. De là, ils attaquèrent Bressuire. Ralentis par un orage qui les dispersa quelque temps, ils perdirent l'instant favorable. Le tocsin révolutionnaire, qui répondit au tocsin royaliste, assembla en une nuit les gardes nationaux des environs. Il y eut un empressement extraordinaire. Ceux des villes lointaines, d'Angers à la Rochelle, se mirent en mouvement. Les pre-

miers arrivés, peu nombreux, défendirent Bressuire. Un combat eut lieu sous les murs, où cent paysans environ perdirent la vie. Cinq cents furent pris, et les vainqueurs qui coururent les campagnes exercèrent, dit-on, de sévères représailles pour les hommes qu'ils avaient perdus. Ce qui est sûr, c'est que les prisonniers furent traités cependant avec humanité. On se contenta de les mener au tribunal criminel de Niort. Cette ville était un foyer d'ardent patriotisme. Le tribunal crut devoir être indulgent envers ces hommes égarés; il les renvoya, supposant magnanimement qu'il n'y avait de coupables que les morts.

La Vendée resta muette sous le coup. Mais on put deviner, par ce sinistre événement, ce qui couvait en elle. On put, d'après 1792, prévoir 1793. Il n'était que trop sûr que les villes, petites et faiblement peuplées dans ce pays, ne pourraient, quelle que fût leur énergie, contenir les campagnes, que celles-ci emporteraient tout, qu'un jour ou l'autre, la Vendée tout entière se lèverait comme un seul homme, qu'elle marcherait d'ensemble, prêtres en tête, disciplinée d'avance, sous les drapeaux de ses paroisses.

Mais on pouvait prévoir aussi que ce grand et terrible effort (tout grand qu'il fût, la Vendée étant secondée par une partie des trois départements voisins) ne serait pas cependant contagieux pour la France, qu'il serait de bonne heure circonscrit, enfermé dans une zone limitée, que bientôt, et de plus en plus, la question serait ainsi posée : la Vendée d'un côté, et la France de l'autre.

Ce qui rendait d'abord le succès de la Vendée improbable, impossible, c'est qu'elle n'agissait nullement d'accord avec la Bretagne. Ces deux pays différaient profondément. Et la Bretagne, prise à part, n'était point d'accord avec elle-même. Les prêtres mêmes y étaient divisés. Le prêtre noble, qu'on appelait exclusivement *M. l'abbé,* méprisait et tyrannisait le prêtre paysan, celui qui eût le plus agi sur le peuple. Dans les nobles, il y avait aussi très peu de bonne entente; on a vu les directions diverses de La Rouërie et de Botherel. Au contraire, les révolutionnaires bretons,

tout au moins ceux du Finistère, trouvèrent un principe d'accord dans les belles lois d'août 1792; ces lois, favorables au paysan, le rallièrent à l'opinion des villes, à la Révolution. Elles eurent un effet immense et sauvèrent la France peut-être, en assurant à la Révolution la moitié de la Bretagne, la redoutable pointe qui fait l'arrière-garde de l'Ouest. L'autre Bretagne, l'Anjou, le Maine et la Vendée, dans tous leurs mouvements, sentirent qu'ayant Paris et la Révolution en face, ils avaient dans le dos Brest et le Finistère, qui étaient encore la Révolution.

La Vendée, quoi qu'on ait pu dire, était un fait artificiel (du moins en grande partie), un fait savamment préparé par un travail habile. Dans ce coin de terre, obscur, retiré et sans routes, le prêtre avait trouvé un admirable élément de résistance, un peuple naturellement opposé à toute influence centrale. Là, bien aidé des femmes, il avait pu longuement, à loisir, créer une œuvre d'art, étrange et singulière : une révolution contre la Révolution, une république contre la République.

Mais ce fait très artificiel se trouvait en opposition avec le grand fait naturel dont la France offrait le spectacle, fait nécessaire, amené légitimement du fond des siècles, qui venait, invincible, comme l'Océan vient à son heure, et, comme l'Océan, pouvait absorber tout.

Le Vendéen, enfermé, aveuglé dans son fourré sauvage, ne voyait nullement le mouvement qui se passait autour de lui. S'il l'eût vu un moment, il eût été découragé et n'eût pas combattu. Il eût fallu qu'on le menât bien haut, au haut d'une montagne, et que là, donnant à sa vue une portée lointaine, on lui fît voir ce spectacle prodigieux. Il se fût signé, se fût cru au Jugement dernier, il eût dit : « Ceci est de Dieu. »

Ce spectacle, que la France eût offert à ses yeux, c'était comme un tourbillonnement immense, une circulation rapide, violente, des hommes et des biens, des choses et des personnes. Les douanes entre les provinces, les octrois aux portes des villes, les péages innombrables des ponts, des passages de fleuves, toutes ces bar-

rières de l'ancien régime avaient disparu tout d'un coup. Les clôtures s'abaissaient, les murs tombaient, les vieux manoirs s'ouvraient. Les choses, comme les hommes, avaient retrouvé le mouvement. Une formule puissante, qu'on entendait partout, les évoquait, semblait les animer : *Au nom de la Loi!* Réveillés à ce mot, les immeubles prenaient des ailes. Déjà 2 milliards des biens du clergé volaient en feuilles légères, sous formes d'assignats. Les domaines, coupés, divisés, se prêtaient aux besoins nouveaux d'un peuple immense, immensément multiplié. Partout des ventes et des achats; on achetait volontiers, on donnait l'assignat plus vite qu'on n'eût donné l'argent. Partout des mariages (ils furent innombrables, du moins dans les premières années de la Révolution), et la nation faisait la dot. Elle donnait des biens nationaux, souvent pour le produit de la première année; une maison, on la payait rien qu'avec le plomb des gouttières; un bois, on le payait avec la première coupe. Il tombait, ce vieux bois, et la clairière, ensemencée, sur l'heure, allait donner le blé à la couvée joyeuse née de la terre et du soleil de la Révolution.

Jamais grand mouvement ne fut accompli d'une âme plus paisible, avec moins de scrupule, dans une grande sécurité de conscience. Jamais la violence et la force ne se sentirent mieux appuyées du droit. La réclamation de la femme n'eut sur l'homme aucune influence. Il disputa peu avec elle. A toutes ses paroles il n'opposa guère que deux mots.

Mots vainqueurs, qui, pour lui, tranchaient la question.

Le premier lui servit pour les biens ecclésiastiques, biens de prélats, de chanoines et de moines. Ce mot fut : *Fainéants!*

Le second lui servit pour les rentes et droits dus aux seigneurs, plus tard pour les biens d'émigrés. Ce mot fut : *Féodal!*

« C'est du bien féodal, » disait-il. Ce mot tout-puissant rassurait sa conscience.

Les biens mêmes d'Église lui semblaient, non sans cause, entachés de féodalité. Comment en juger autrement, quand on voyait, au palais de l'évêque, de l'abbé, comme aux châteaux laïques, le

four banal, le pressoir obligé, le perron du jugement, le carcan seigneurial, la potence, tout l'appareil des vieilles justices? S'ils ne conservaient pas en nature les droits féodaux, ils les percevaient en argent.

Féodal, ce mot était sans cesse dans la bouche et la pensée du paysan. Il n'en avait pas la science ni l'histoire, mais bien le sens et l'intelligence instinctive. Les vingt ou trente générations qui moururent à la peine, sans monument, sans tradition, avaient pourtant laissé un même testament à leur fils, pour testament un mot qui, bien gardé, devait être pour lui un infaillible gage de la réparation. Le libre laboureur des temps antiques, dépouillé de la liberté par la force ou la ruse, n'ayant ni bien ni titre, ayant perdu sa terre, son corps, hélas! et sa personne, — que dis-je? l'âme et le souvenir, — vivait tout entier dans un mot...

Ce mot, répété huit cents ans à voix basse, pour empêcher la prescription, ce mot qui, en 1789, éclata plus haut que la foudre, ce mot qui, en français, signifie violence, tyrannie, injustice, c'est le mot : *Féodal.*

A tout ce que vous auriez objecté au paysan, à tout ce que vous lui auriez apporté de titres et d'actes, il remuait la tête, il disait : *Féodal.*

La Constituante, en supprimant les droits féodaux, fit effort pour établir une distinction subtile. Il y a deux féodalités, disait-on au paysan : la féodalité *dominante,* imposée par force à vos ancêtres, et celle-là nous l'abolissons; mais il y a aussi la féodalité *contractante,* celle qui résulte d'*un libre accord* entre le seigneur et le paysan; vous ne pouvez secouer le joug de cette féodalité consentie qu'en indemnisant le seigneur. — Le paysan a la tête dure; il s'obstina à ne pas comprendre, ne dit mot, alla son chemin. Un contrat entre le fort et le faible, entre celui qui était tout et celui qui n'était rien! un accord consenti librement par un homme non libre, par un homme qui n'avait pas même son corps, qui n'était pas une personne, qui légalement n'existait pas! c'étaient choses bonnes à plaider entre légistes, mais difficiles à soutenir entre

hommes de bon sens. La peine infligée au système féodal et l'expiation de sa tyrannie, c'est qu'au jour du jugement, tout acte de lui parut tyrannique, et s'il avait parfois respecté la liberté, demandé consentement, contracté librement, il ne se trouva personne pour le croire. A tout acte qu'il alléguait, libre ou non, on riait, on disait : *Féodal,* et tout était dit.

L'Assemblée constituante et ses légistes avaient tranché légèrement une question très grave d'antiquité et de droit. Ils avaient supposé que le seigneur possédait originairement toute terre, et que, pour tel service, pour telle redevance, il avait daigné faire part de sa terre à celui-ci, à celui-là. Ils voyaient l'origine de toute propriété dans les concessions de fiefs. Ils niaient les origines libres de la propriété, ignoraient les aïeux. Qui ne sait que les choses se passèrent, non moins souvent, en sens inverse? que ce fut au contraire le propriétaire libre, le faible, le petit et le pauvre, qui fut forcé, par mille vexations, de *se recommander,* comme on disait, à son puissant voisin, de prendre à cens sa propre terre, de donner au seigneur la propriété pour conserver au moins l'usage?

« Tu es libre, bonhomme, la terre aussi, et ta famille aussi, nous ne te prenons rien. Seulement songes-y! La terre libre, au milieu des fiefs, a cette propriété singulière qu'elle ne produit plus. Nous ne te prenons rien. Seulement tes voisins, en bons voisins, la visiteront, cette terre; les chevaux, les chiens du seigneur, la courront à plaisir; c'est plus court pour aller aux bois. Les pages du seigneur sont gais; ils mettront le feu à la queue de tes vaches, sans malice, pour rire seulement. Ta fille aux champs, ils la prendront, non pour lui faire du mal, mais seulement pour rire; ils la rendront le lendemain. . . » Quand tout cela lui était arrivé, quand il avait épuisé les maux du serf, alors cet homme libre s'en venait librement et, non sans quelques larmes, mettait ses mains dans les mains du seigneur. . . « Monseigneur, je vous donne ma foi, ma terre, tout ce que j'avais, je le perds, je vous l'offre et le donne. Désormais il est vôtre, et je le tiens de vous. . . » Voilà un contrat libre du bon temps féodal.

IMPRIMERIE NATIONALE.

L'horreur de ce contrat, c'est que cette terre ainsi donnée et asservie, loin d'alléger le sort du propriétaire, l'asservissait lui-même, et, pour avoir donné sa terre, il se trouvait avoir donné *son corps*, celui des siens! Tous serfs!... Ceci n'est pas une figure, quoi qu'on ait dit. Nous ne le voyons que trop, dans les pays encore serfs aujourd'hui[1] : la femme et la fille du serf payent littéralement *de leurs corps*, rarement au seigneur, mais plus souvent à l'intendant, mais aux agents de l'intendant, mais aux valets de ces agents; une série de hontes sans fin.

Une chose m'arrête ici. Comment serai-je juste envers la Révolution, comment la ferai-je comprendre, si préalablement je ne fais connaître le moyen âge, cette Terreur de mille ans!... Et pourtant je ne le puis. On ne résume pas le moyen âge. Ce qu'il a d'essentiel, c'est sa longueur terrible, et l'abréger, c'est n'en rien dire du tout. Il faudrait pouvoir reproduire, dans leur lenteur impitoyable, les mille ans que l'humanité passa sous cette pluie de douleurs qui tombait goutte à goutte, et chaque goutte perçait jusqu'aux os.

Et quand j'abrégerais, pour le faire, il faudrait encore un grand livre. Comment le mettre ici, introduire le grand dans le petit? Ce dernier ne le contiendrait pas; il éclaterait, disloqué et brisé.

[1] Le servage, qu'on le sache bien, est un communisme effroyable, le viol en habitude, en droit. La famille y est impossible. Le serf blanc est plus malheureux en ceci que l'esclave nègre. Celui-ci distingue très bien, à la peau, les enfants qui sont du maître. En Russie et autres pays semblables, nul signe qui accuse la différence; le père infortuné ne sait jamais qui sont les siens.

Un ministre protestant m'a assuré avoir vu, vers 1800, sur la côte allemande de la Baltique, une jeune fille enchaînée par une chaîne de fer dans une loge à chien, pour n'avoir pas voulu payer le droit du seigneur à l'intendant qui régissait la terre. — Nos seigneurs français du XVIII siècle usaient plus largement de ces privilèges que ne firent jamais leurs aïeux; leurs fils, par libertinage ou par insolence, couraient tout le village, et qui n'eût pas fermé les yeux aurait été persécuté. L'homme d'affaires aussi, alors comme aujourd'hui, mettait souvent aux délais qu'il accordait pour les payements de honteuses conditions, etc. La femme payait tout. Elle eût dû être, en vérité, plus révolutionnaire que l'homme.

— Donc je serais injuste; donc je ne dirais pas ce qu'il faudrait savoir; nos adversaires pourront dire à leur aise que la Révolution fut un accident, un caprice, qu'elle fut la réparation de maux imaginaires, de souffrances qui n'existaient pas.

N'ayant pas expliqué comment, au moyen âge, l'asservissement de la terre asservit la personne, je ne pourrai faire comprendre comment l'affranchissement de la personne, à la Révolution, entraîna l'affranchissement de la terre. Car elle fut affranchie en 1789, elle aussi, qu'on le sache bien. Elle sortit alors des mains du seigneur, de celui qui se disait *l'homme d'épée*, le fils de la conquête, de celui qui voyait dans la terre une dépouille, une chose, pour user, abuser. Et elle passa dans les mains de *l'homme de la terre*, de celui qui ne sait rien de lui sinon qu'il est né d'elle, qu'il fut *attaché toujours à la terre;* — et si bien attaché, en vérité, d'un tel attachement, qu'il l'aime mieux que sa famille, qu'il lui est marié (trois fois plus qu'à sa femme), et si vous en doutiez, en creusant cette terre, vous trouveriez au fond le cœur du paysan.

Ce mariage de la terre et de l'homme qui cultivait la terre fut le capital de la Révolution. Les histoires, journaux et mémoires n'en disent presque rien. Et ce fait était tout.

Danton le dit, mais faiblement encore : *Antée avait touché la terre*, et il y puisait des forces. — *Toucher,* c'est bien peu dire. Il y était entré d'âme et de cœur, et ils étaient même personne. L'identité de l'homme et de la terre, ce mystère redoutable, s'accomplissant en France, faisait de cette terre une terre sacrée, inattaquable; qui l'aurait violée était sûr d'en mourir. La question de la guerre était tranchée d'avance. La France était trop forte pour le monde.

CHAPITRE III.

LA CONVENTION. — LA GIRONDE ET LA MONTAGNE (SEPTEMBRE-OCTOBRE 1792).

Divisions de la Convention. — Elles sont le plus grand danger de la France. — Accusations mutuelles des deux partis, également injustes. — Défiances mutuelles de Paris et des départements. — Ouverture de la Convention, 21 septembre 1792. — La Convention, en général, appuie d'abord la droite, septembre-octobre 1792. — Danton et Robespierre veulent rassurer la Convention, 21 septembre 1792. — Danton demande qu'on garantisse la propriété. — Abolition de la royauté. — Première opposition de Danton et de la Gironde, sur la capacité du peuple, 22 septembre 1792. — Accusations mutuelles de désorganisation et de démembrement, 23 septembre. — Apologie de Danton, ses conseils pacifiques, 25 septembre 1792. — Apologie de Robespierre. — Apologie de Marat. — Apologie de la Commune, qui désavoue les hommes de septembre.

La France, répétons-le, était trop forte pour le monde. Mais, si la France s'attaquait elle-même, le serait-elle assez? C'était la question.

Certes, la nation qui faisait tout d'un coup un million de propriétaires, qui armait trois millions de gardes nationaux, qui combattait avec un capital de 10 milliards, pouvait se moquer de l'Europe.

Le danger capital n'était pas l'invasion.

Ce n'était plus le Roi, du moins en ce moment.

Il s'était déclaré lui-même et reconnu menteur, dès 1791, par sa propre déclaration de Varennes, dégradé de son sacre : « Un roi ne ment jamais. » La France, en 1792, le croyait traître, complice de l'invasion. Elle était, en grande majorité, sinon républicaine, du moins antiroyaliste, de colère et d'indignation. Déchu et méprisé, le Roi restait par terre, à moins que la Révolution elle-même ne le relevât par l'échafaud.

La France n'avait qu'un danger réel, c'était le schisme. Schisme

religieux dans l'Ouest, la guerre des prêtres qui armait le peuple contre le peuple.

Schisme politique, au sein de la Convention, entre les républicains et les républicains. Ce concile, convoqué pour assurer l'unité de la France, en écrivant son nouveau dogme, fut tout d'abord violemment déchiré par la discorde et l'hérésie.

Où était le cœur de la France, sinon dans la Convention? Et qu'adviendrait-il de la vie, dans chaque être, si au cœur même, au centre de l'unité vitale, d'un être il allait s'en faire deux?... Nul mal plus voisin de la mort.

Même avant d'être, elle était divisée. Elle n'ouvrit qu'au 21 septembre, et les jours précédents, pendant que les représentants arrivaient à Paris, les noms de *royalistes* et *d'hommes de septembre* commencèrent à s'échanger entre eux. Du futur côté gauche au futur côté droit volaient déjà ces appellations meurtrières. On pouvait voir déjà en esprit l'infranchissable ruisseau de sang qui coulerait dans la Convention pour séparer les deux côtés. En vain, plus d'une fois, de la Montagne à la Gironde, Danton tendit sa grande main au nom de la patrie. Les Girondins forcèrent Danton de les perdre, de les livrer à Robespierre, qui emporta Danton et en fut emporté, et la République avec eux.

Tous ces événements terribles vont tomber l'un sur l'autre avec la pesanteur et la rapidité fatale d'une pierre qui descend à l'abîme. A peine un intervalle de quatre mois sépare chacune de ces révolutions, qui, au cours ordinaire des choses, auraient fait des âges du monde. Chaque intervalle, ici, c'est plus d'un siècle... Que dis-je? J'oubliais le caractère étrange de ce rêve sanglant. Il n'y avait plus ni siècle, ni année, ni mois, ni jour, ni heure... Le temps n'existait plus, le temps avait péri. La Révolution, pour mieux se mettre à l'aise, semblait avoir commencé par exterminer le temps. Libre du temps, elle allait sans compter.

Ce qui crève le cœur, quand on repasse ces destinées tragiques, ce qui est aujourd'hui si clair et si certain, c'est qu'ils se frappèrent sans se connaître; ils s'ignorèrent profondément.

Ils le savent maintenant, combien leurs accusations mutuelles furent injustes, et, sans doute, ils se sont réconciliés. Il me serait trop dur de croire que ces grands citoyens, morts si jeunes, et quoi qu'ils aient fait, morts enfin pour nous faire cette patrie, n'aient pas eu, par delà la mort, du temps pour se reconnaître, pour entrer dans la lumière de justice et de vérité, et s'embrasser les uns les autres.

Non, ces accusations ne furent point méritées. Tous furent, nous le jurons, d'excellents citoyens, d'ardents amis de la patrie. Ce fut généralement l'amour jaloux, terrible, qu'ils avaient pour la République qui les jeta dans ces voies d'accusations injustes et d'extermination. Ils haïrent parce qu'ils aimaient trop.

Le temps est venu, qui a révélé, expliqué, — et l'histoire mieux connue, — et le grand juge, la Mort!

Il n'y a pas eu un traître dans toute la Convention. La République n'y eut pas un ennemi.

Il n'y eut jamais une Assemblée plus désintéressée, plus sincère. La peur, la haine, eurent action sur beaucoup de ses membres, l'intérêt sur aucun. Sauf deux ou trois voleurs, connus, punis, tous sont morts purs et pauvres.

Quoi que la violence, la fureur, l'entraînement d'une situation unique, aient pu leur faire commettre, il reste à chacun d'eux, pour dernier jugement de l'histoire, le mot que, dans les guerres des Suisses, disait sur Zwingle mort un de ceux qui l'avaient tué : « Ah! tu fus un homme sincère, tu aimas la patrie. »

Contenons-nous ici, mettons un sceau sur notre cœur et défendons-lui de parler. Nous devons ce respect à tant d'hommes héroïques de ne point déplorer leur sort, de leur donner une histoire virile et digne d'eux. S'ils ont été fermes à mourir, soyons fermes à les raconter.

Répétons-le, les deux accusations furent fausses également :

Les Girondins n'étaient point royalistes. Fondateurs de la République, ils l'avaient dans le cœur. C'était leur foi, leur espoir et leur dieu. Elle ne leur a pas manqué, la République, dans leur

suprême épreuve; elle les a soutenus au dernier jour, et elle fut avec eux sur la fatale charrette, entre la Conciergerie et la place de la Révolution. Et leur dernière pensée, sous le couteau, fut non pas pour eux, mais pour elle.

Les Montagnards n'avaient pas fait septembre. Sauf Marat et deux ou trois autres, nul homme du côté gauche n'y eut part.

Ce côté, où siégeaient tous les plus violents patriotes, n'en contint pas moins les meilleurs amis de l'humanité. Les Carnot, les Cambon, les Merlin (de Thionville), les Prieur et tant d'autres ne furent point des hommes de sang. La grande majorité du côté gauche désapprouva septembre, mais jugea que la punition en était dangereuse, impossible. Ceux qui, comme Danton, savaient sur quel volcan de conspirations la France était assise, sans parler de l'invasion, jugèrent qu'elle avait besoin d'elle-même tout entière, qu'elle ne pouvait s'épurer, se juger, se punir, en un tel moment, sans se perdre; opinion d'autant plus raisonnable que, par une déplorable erreur, les provinces accusaient Paris tout entier : qui les eût crues aurait jugé Paris. Danton et la Montagne prirent le crime à leur compte, ils dirent audacieusement au côté droit : « N'en parlez plus; c'est nous qui l'avons fait. »

Les nouveaux représentants apportaient de leurs départements la terreur de septembre. Les récits du funèbre événement, surchargés d'incidents atroces, avaient été colportés par les ennemis de la Révolution, avidement saisis par les provinciaux. Leur envie pour Paris les rend toujours crédules. Ils crurent sans difficulté aux douze mille morts que les royalistes mettaient dans leurs romans. Tous ceux qui arrivaient étaient conduits par d'officieux guides de prison en prison; on leur montrait à l'Abbaye (on le montra à mon père comme à d'autres provinciaux) une trace de sang à 12 pieds de haut; le sang avait monté, disait-on, au premier étage. Même exagération sur le nombre des meurtriers. Les uns disaient dix mille, d'autres cent mille, etc. La capitale tout entière avait coopéré au massacre. Ce n'était pas sans effroi que les conventionnels arrivaient à Paris, entraient dans la ville

sanglante; tout leur paraissait sombre, tous les murs couverts de crêpe et de deuil.

L'immense majorité de ces nouveaux représentants arrivaient l'esprit inquiet, flottant, saisissable aux premières impressions. La Convention avait été élue sous le coup de la nouvelle de septembre, sous l'émotion qu'en eut la France. Elle sortit tout entière de la bourgeoisie. Il y eut même quelques choix aristocratiques, ce qui tint à ce que, dans une pensée démocratique, on appela les domestiques au vote. A cela près, les conventionnels étaient de petits bourgeois, médecins, avocats, professeurs, gens de lettres, marchands, etc. Il n'y avait qu'un ouvrier de Reims, un cardeur de laine. Ces bourgeois étaient de bons citoyens, amis du bien, amis de l'humanité et des intérêts populaires, bien moins violents qu'on ne l'a dit.

Sur sept cent quarante-cinq membres que comptait la Convention, cinq cents n'étaient ni Girondins ni Montagnards; la Gironde leur inspirait de l'envie, la Montagne de l'horreur. Il était évident que la majorité, la force, seraient à ceux qui sauraient entraîner cette masse flottante de cinq cents représentants, qui, à considérer le nombre, n'étaient guère moins que la Convention elle-même. Leur modération naturelle et la terreur de septembre les faisaient incliner à droite; mais une terreur plus grande pouvait les faire voter à gauche.

Leurs préjugés contre Paris ne furent pas diminués par les premières impressions qu'ils recueillirent dans la foule, le jour même où, réunis, ils traversèrent les rues en corps. Ils entendaient dire sur leur passage cette parole étrange et naïve [1] : « Pourquoi donc faire venir tant de gens pour gouverner la France? N'y en a-t-il pas assez à Paris! » Ce mot, échappé au hasard de quelques bouches imbéciles, n'en courut pas moins dans la Convention, et confirma beaucoup de ses membres dans l'idée que Paris prétendait à la royauté et voulait être roi de France.

[1] M. Daunou m'a dit l'avoir entendu lui-même.

Et cette idée, fausse, injuste, irritante pour les Parisiens, fit accueillir de ceux-ci une accusation non moins injuste contre la Gironde et le côté droit, à savoir qu'ils voulaient réduire la République à une simple fédération analogue à celle des États-Unis, la diviser en républiques de Marseille, de Bordeaux, du Calvados, etc., détruire notre belle centralisation à peine établie, briser l'unité de la France, ce qui revenait à l'anéantir.

Il y eut des deux côtés la même crédulité. Les vingt députés de Paris qui gouvernaient la Montagne, les vingt ou vingt-cinq Girondins qui menaient la droite, crurent ces choses et les firent croire à tous. Ils s'emparèrent violemment de l'arène dès le premier jour, entraînèrent la Convention, la consumèrent, l'usèrent dans ce fatal débat. Tant de harangues, tant d'efforts, tant de jours terribles et de sombres nuits, cette lutte effroyable qui enveloppa la France tout entière, tout revient à une courte formule, un simple dialogue :

La Gironde à la Montagne, à la députation de Paris, à Danton et Robespierre : « *Vous voulez la désorganisation sociale,* pour que l'excès du désordre fasse désirer la dictature. »

La Montagne à la Gironde, à Brissot, Vergniaud, Roland : « *Vous voulez le démembrement de la France* en plusieurs républiques fédérées, pour que la guerre civile oblige de rétablir la royauté. »

Erreur des deux côtés, erreur, injustice profonde. Si les Montagnards ne voulaient point d'obstacle à l'élan révolutionnaire qui seul pouvait sauver la France, ils n'étaient pas pour cela anarchistes; ils voulaient un gouvernement fort, une république vigoureuse et des lois obéies. Les Girondins, non plus, qui plus tard cherchèrent un point d'appui dans leurs départements pour défendre le droit de leurs commettants, celui de la Convention, violé en leurs personnes, n'y songeaient nullement alors. Ni alors ni plus tard, aucun d'eux ne fut assez fou pour songer à démembrer la France. Les uns, les autres, étaient d'excellents citoyens, qui seraient morts cent fois pour l'unité de la patrie.

Voilà donc l'Assemblée qui va tout à l'heure s'entasser dans la

petite salle des Tuileries qui avait été celle du théâtre. Ce petit théâtre de cour va contenir un monde, le monde des orages infernaux, le Pandémonium de la Convention.

Et plus l'arène est resserrée, plus les combats seront furieux, implacablement acharnés. Tous, dès le premier jour, dès le premier coup d'œil, souffrirent de se voir si près. Le petit intervalle qui séparait ces ennemis mortels ne permettait à nulle parole, à nul regard hostile de s'amortir en route. Les uns, les autres, dans leurs vives attaques, se foudroyaient à bout portant. Même au moment de trêve, l'air malsain de la haine régnait dans cette salle; un pesant magnétisme de tous sur tous planait, serrant chaque poitrine, troublant les têtes, remplissant les yeux d'illusions.

Cette Assemblée, d'avance si profondément divisée, avait pourtant un principe d'union, celui même dont elle était née, le principe du 10 août. Elle apportait cette pensée : Que la France était définitivement majeure; que sa vieille tutrice, la royauté, était à jamais déchue, comme complice de l'ennemi; que tout roi était impossible, qu'il n'y avait de roi que le peuple.

Il n'y avait pas à disserter, à raisonner là-dessus. La Convention avait conscience du terrible mouvement dont elle sortait, du volcan de colère qui l'avait lancée à Paris. Quelques pouvoirs qu'elle eût reçus, elle ne tomba pas dans l'idée dangereuse de se déclarer souveraine; elle annonça modestement qu'elle n'imposait pas une constitution au peuple, mais la lui proposait.

Tout ce qui, de près ou de loin, pouvait ressembler à la royauté, eût violemment soulevé le sentiment national. La Convention écarta avec mépris l'ineptie de Manuel qui proposait de donner au président de l'Assemblée des honneurs quasi royaux. Elle applaudit ces paroles d'un de ses membres : « La France a déjà fait connaître sa volonté en envoyant ici deux cents membres de l'Assemblée législative qui ont fait serment de combattre les rois et la royauté..... Non, il n'y aura pas de président de la France ! »

Le président choisi par l'Assemblée fut Pétion. Les secrétaires

furent deux constituants, Camus et Rabaut-Saint-Étienne, les Girondins Brissot, Vergniaud, Lasource, et Condorcet, ami de la Gironde.

Pas un homme de la gauche. L'Assemblée avait tout pris à droite. Ces choix avaient été dictés visiblement par l'horreur de septembre, l'aversion pour tous ceux qui toléraient les hommes de septembre. Ce sentiment, honorable sans doute, eût dû pourtant (dans la crise suprême où se trouvait la France, lorsqu'on n'avait pas même encore la nouvelle de Valmy), eût dû être subordonné à l'intérêt plus grave encore du salut national. Le salut était-il possible sans l'énergique légion de la Montagne (de cent représentants)? L'était-il, sans l'appui des deux chefs de la Montagne, Robespierre et Danton? Robespierre, la grande autorité morale des innombrables sociétés jacobines; Danton, la grande force, le génie politique, qui tenait à la fois, dans ses habiles mains, les fils de la diplomatie et ceux de la police, négociant d'une part la retraite des Prussiens, de l'autre, saisissant les complots royalistes du Midi et de la Bretagne.

La grande masse de la Convention ne voyait point ceci. Elle était dominée, et par le souvenir du funèbre événement, et par l'estime qu'inspirait la Gironde, et par sa jalousie contre Paris et la députation de Paris, et par l'aversion, le frissonnement nerveux que la Montagne lui donnait. Par un mouvement instinctif et sans se rendre compte, le centre appuyait vers la droite. De là, insatiablement et comme fasciné, il regardait cette terrible Montagne, n'en pouvait détacher les yeux. Il voyait sur ces bancs la fameuse Commune dans ses membres les plus violents, son comité de surveillance, de souvenir néfaste. Les chefs de la Montagne n'étaient pas faits pour rassurer. L'inquisitoriale figure de Robespierre, souffreteux, clignotant, cachant ses yeux ternes sous ses lunettes, était d'un sphinx étrange, qu'on regardait sans cesse malgré soi et qu'on souffrait à regarder. Danton, la bouche torse, demi-homme et demi-taureau, dans sa laideur royale, troublait les cœurs de son masque tragique; quoi qu'il pût dire ou faire, sa

voix, son attitude, semblaient d'un tyran. Ce groupe sombre, où toute passion violente était représentée, portait à son sommet un couronnement bizarre, une vision terrible et ridicule, la tête de Marat. Échappé de sa cave, sans rapport avec la lumière, ce personnage étrange, au visage cuivré, ne semblait pas de ce monde-ci. Il voyait bien l'étonnement des simples et il en jouissait. Le nez au vent, retroussé, vaniteux, aspirant tous les souffles de popularité, les lèvres fades et comme vomissantes[1], prêtes, en effet, à vomir au hasard l'injure et les fausses nouvelles, il dégoûtait, indignait, faisait rire. Mais sur cet ensemble bizarre, on croyait lire *septembre*, et l'on ne riait plus.

Robespierre et Danton sentaient parfaitement qu'il fallait au plus tôt rassurer la masse incertaine de la Convention, repousser ces accusations de tyrannie et de dictature qui circulaient contre eux. Rien n'avait plus contribué à fortifier ces bruits que les paroles de Marat, qui demandait sans cesse un dictateur. Plusieurs des Montagnards étaient portés à croire qu'en effet la France ne serait sauvée que par l'unité du pouvoir placé un instant dans la

[1] Ces lèvres expriment à merveille la facilité triviale, l'abondance d'eaux fades et sales qui lui venaient par torrents. L'admirable portrait de Boze (collection Saint-Albin) donne ce trait essentiel du journaliste intarissable. On ne le retrouve plus dans la grande gravure au burin (du reste excellente) qui a été faite d'après le portrait de Boze.

Quant au désaccord singulier qu'on voit dans les traits de Marat, comme dans ses idées, il tient non pas seulement à son excentricité personnelle, mais peut-être aussi au bizarre mélange de races, absolument inconciliables, qui se trouvait en lui. Il était Suisse d'un côté, Sarde de l'autre. Son vrai nom de famille est Mara. — Extrait des registres de la paroisse de Baudry, principauté de Neufchâtel : « Jean-Paul, fils de M. Jean-Paul *Mara*, prosélyte, *de Cagliarien Sardaigne*, et de Mme Louise Cabrol de Genève, est né le 24 may 1743, a été bâtisé le 8 juin. N'ayant point de parain, et ayant pour maraine Mme Cabrol grand'mère de l'enfant. » (Copié par M. Quinche, ministre à Baudry, 25 janvier 1848, et communiqué par l'obligeance de M. Carteron.) Je regrette de n'avoir pas eu ce renseignement, quand j'ai écrit, au tome II, mon chapitre de Marat. — La race sarde est la même que celle de Malte et de l'ancienne Étrurie; le type en est bizarre, et l'on s'étonne peu de voir tant de figures monstrueuses dans les monuments de ce dernier peuple; les premières figures de Polichinelle ont été trouvées dans les tombeaux étrusques.

même main. Parler contre la dictature, le tribunat, le triumvirat, c'était parler contre Marat, le désavouer, se séparer de lui. Désavouer sur une question l'*homme de septembre,* c'était chose politique en ce moment, et qui pouvait rapprocher de la Montagne une partie de la Convention.

Robespierre le fit avec une extrême prudence, un ménagement extrême pour les Maratistes. Il ne parla pas lui-même, mais par l'intermédiaire de son jeune ami, son disciple, le paralytique Couthon, qui siégeait à côté de lui et qui recevait, au vu de tous, son inspiration. Couthon proposa de jurer haine à la royauté, *haine à la dictature,* à toute puissance individuelle.

Danton parla lui-même et se démit du ministère de la justice. « Avant d'exprimer mon opinion sur le premier acte que doit faire l'Assemblée nationale, qu'il me soit permis de résigner dans son sein les fonctions qui m'avaient été déléguées par l'Assemblée législative. Je les ai reçues au bruit du canon. Maintenant la jonction des armées est faite, la jonction des représentants opérée, je ne suis plus qu'un mandataire du peuple, et c'est en cette qualité que je vais parler... *Il ne peut exister de constitution que celle qui sera textuellement, nominativement acceptée par la majorité des assemblées primaires.* Ces vains fantômes de dictature dont on voudrait effrayer le peuple, dissipons-les. Déclarons qu'il n'y a de constitution que celle qui a été acceptée de lui. Jusqu'ici on l'a agité, il fallait l'éveiller contre les tyrans. Maintenant que les lois soient aussi terribles contre ceux qui les violeraient que le peuple l'a été en foudroyant la tyrannie; qu'elles punissent tous les coupables... Abjurons toute exagération, déclarons *que toute propriété* territoriale et industrielle *sera éternellement maintenue.* »

Grande parole, habile dans la position de Danton, mais qui répondait merveilleusement à la situation générale, aux secrètes pensées de la France.

La France était inquiète, et l'inquiétude, après les massacres de septembre, n'était pas, comme on pourrait croire, d'être massacré. La violence contre les personnes n'eût menacé qu'un petit

nombre. La crainte générale était moins pour la sûreté personnelle que pour la propriété.

Paris craignait. Les boutiquiers parisiens avaient vu certainement avec peine le massacre des aristocrates, mais les vols en plein jour commis sur le boulevard les impressionnaient bien plus. L'épicier n'étalait qu'en tremblant.

La France craignait. Dans ce mouvement immense des propriétés, autorisé, commandé par la loi, mille accidents arrivaient que la loi ne commandait point. L'inviolabilité du domaine féodal étant une fois rompue, les vieux murs s'étant écroulés et les haies ouvertes, beaucoup perdaient le respect des clôtures, la religion des limites; le fossé n'arrêtait plus, la borne et le poteau étaient moins compris du passant.

Et ce n'était pas seulement l'ancien propriétaire qui craignait, le nouveau craignait déjà. Le paysan, acquéreur d'hier, qui, n'ayant pas payé encore, était propriétaire à peine, était déjà un ardent conservateur de la propriété, son défenseur inquiet. On le voyait déjà, matin et soir, sur son champ, faire le tour avec son fusil.

Il ne fallait pas s'y tromper, une parole de Danton contre la propriété, un bavardage imprudent (comme avait été celui d'un Maratiste aux Jacobins, voir plus haut, page 397) pouvait créer en un moment des millions d'ennemis à la Révolution.

Tous voulaient la propriété et la voulaient sacrée, ceux même qui ne l'avaient pas encore. Ils comptaient l'avoir demain.

Telle était la pensée de la Révolution : *Que tous fussent* propriétaires, — *facilement,* en payant peu, — *justement et solidement,* en payant de leur travail et de leur épargne. La propriété qui nous vient gratis, comme en songe, s'en va comme en songe. Donc la Révolution ne donnait pas, elle vendait. Elle demandait à l'homme de prouver par l'effort, par l'activité, qu'il était homme et digne de la propriété. Acquise ainsi, la propriété est sacrée, durable comme la volonté et le travail dont elle est un fruit légitime.

La Constituante et la Législative avaient commencé la Liberté. Mais la Liberté n'est sûre qu'autant qu'elle a son abri naturel,

la Propriété. Telle devait être (telle eût été, sans nos affreuses discordes) l'œuvre de la Convention : fonder la Propriété pour tous, fonder le foyer du pauvre, son foyer solide, le nid pour la famille.

Les deux propositions de Danton avaient une grande portée. Elles mesuraient d'avance la carrière que devait parcourir la Révolution. C'était elle-même qui, dans l'ébranlement terrible où se trouvaient toutes choses, posait son principe, marquait sa limite; *son principe,* le droit de l'homme à se gouverner librement lui-même; *sa limite,* le droit de l'homme à garder les fruits de sa libre activité.

Entre la liberté et la propriété nulle contradiction sérieuse, la propriété n'étant rien que la consécration des fruits de l'activité libre. Et toutefois l'apparente opposition de ces idées faisait le danger de la France, créait deux partis. Tel craignait pour la liberté, tel pour la propriété. Ces deux pensées divisaient, par un malentendu funeste, et la France, et la Convention, image de la France. Tous, aveugles autant que sincères, allaient lutter, lorsqu'ils étaient d'accord. Danton, au premier jour, proposait de décréter cet accord, consacrant à la fois les deux principes dans une simple formule qui contenait la paix.

Et cette formule de paix, offerte aux partis acharnés, tirait une force particulière de la bouche qui la prononçait. C'était l'homme qu'on regardait comme l'orage même et le génie des tempêtes, qui venait, au moment où le vaisseau était relancé à la mer, jeter, fixer dans le granit les deux ancres invincibles auxquelles s'est tenue la France.

Les partis se caractérisèrent à l'instant même. Deux réclamations s'élevèrent en sens inverse.

Au côté gauche, le dictateur financier de la Révolution, Cambon, dit qu'il eût mieux aimé que Danton se bornât à sa première proposition, qu'il établît seulement le droit du peuple à voter sa constitution. Cambon, qui n'était nullement un ennemi systématique de la propriété, voulait sans doute, dans le danger

public, que le peuple eût toujours le droit de la régler pour le salut commun. Qu'importerait en effet que la propriété subsistât, si la personne périssait ? Il se rappelait le mot si juste de Danton : « Quand la patrie est en danger, tout appartient à la patrie. »

Au côté droit, du groupe qu'on nomma la Gironde, surgit le principe contraire. Le Girondin Lasource soutint que Danton, en demandant qu'on consacrât la propriété, la compromettait. Y toucher, même pour l'affermir, selon lui, c'était l'ébranler. La propriété, dit-il, est antérieure à toute loi.

La Convention décréta les deux propositions de Danton, mais sous la forme suivante (sans s'expliquer dans la seconde sur le droit de propriété) : 1° Il ne peut y avoir de constitution que lorsqu'elle est acceptée du peuple; 2° la sûreté des personnes et des propriétés est sous la sauvegarde de la nation.

« Ce n'est pas tout, dit Manuel, vous avez consacré la souveraineté du *vrai souverain,* le peuple. Il faut le débarrasser de son rival, le *faux souverain,* le Roi. »

Un député objectant que le peuple seul devait en juger, Grégoire, d'un grand élan de cœur : « Certes personne ne proposera jamais de conserver en France la race funeste des rois. Nous savons trop bien que toutes les dynasties n'ont jamais été que des races dévorantes qui vivaient de chair humaine. Mais il faut pleinement rassurer les amis de la liberté. Il faut détruire ce talisman dont la force magique serait propre à stupéfier encore bien des hommes. Je demande donc que, par une loi solennelle, vous consacriez l'abolition de la royauté. »

Le Montagnard Bazire voulait qu'on ne précipitât rien, qu'on attendît le vœu du peuple. Il fournit à Grégoire une belle occasion de fouiller à fond sa propre pensée. La grandeur de la passion lui arracha du cœur ce que son esprit n'eût trouvé jamais, la formule originale qui tranchait la question : « Le Roi est dans l'ordre moral ce qu'au physique est le monstre. »

L'être bizarre, en effet, qui trône à la place d'un peuple, qui croit contenir un peuple, qui se croit un infini, qui s'imagine

concentrer en soi la raison de tous, comment le classera-t-on? Est-ce un fol? un monstre? un dieu? A coup sûr, ce n'est pas un homme.

La royauté fut abolie. Ceux qui, les premiers, entrant dans la Convention, en eurent l'heureuse nouvelle, furent de jeunes volontaires qui partaient le lendemain. Ils tombèrent dans le délire de l'enthousiasme, remercièrent la Convention et, tout hors d'eux-mêmes, s'élancèrent pour répandre la nouvelle dans le peuple. Tout le monde sentait si bien que le Roi c'était l'obstacle, le danger de la situation, qu'une foule d'hommes, du reste favorables à la royauté, partagèrent la joie commune. Le crédit se releva, la banque, par la hausse des fonds, témoigna qu'elle jugeait que la situation s'était affermie par la franche déclaration de ce qui était un fait autant qu'un principe. La France, en effet, depuis plus d'un an, se gouvernait elle-même.

L'abolition expresse de la royauté avait cela d'heureux encore qu'elle ne frappait pas seulement le Roi détrôné, mais le roi possible. Le duc d'Orléans était-il ce roi? Nommé membre de la Convention, il y vint siéger à point pour voter avec les autres l'abolition de la royauté. Les intrigants néanmoins, Dumouriez et autres, ne se rebutèrent pas encore. Au défaut du père, ils montrèrent le fils, le firent valoir à Valmy, à Jemmapes, n'oublièrent rien pour le mettre en évidence.

Dans la seconde séance, où l'on décida que tous les corps administratifs, municipaux et judiciaires, seraient renouvelés, une discussion lumineuse eut lieu entre la Gironde et Danton, pour savoir *si le juge devait être* nécessairement, exclusivement *choisi parmi les légistes*. Les Girondins, tous avocats, se classèrent eux-mêmes ici; ils prouvèrent que, malgré leurs dons brillants, le profond génie de la Révolution n'était point en eux.

Si la Révolution signifie quelque chose, c'est qu'en face du droit incontesté de *la science* et de la réflexion, *l'instinct,* l'inspiration naturelle, le bon sens du peuple, ont leurs droits aussi. Au savant, au prêtre, au légiste, la Révolution a opposé l'homme, l'a

IMPRIMERIE NATIONALE.

mis de niveau avec eux. Cet homme qu'ils avaient dédaigné, que le christianisme lui-même leur avait mis sous les pieds comme une créature gâtée, impuissante, obscurcie en sa raison par le péché originel, mineure à jamais sous le prêtre; cet homme dont le prêtre en lois, le légiste, se fit ensuite tuteur, la Révolution proclama sa majorité.

Danton, avec son bon sens robuste, remit la question sur son vrai terrain. « Les gens de lois *étaient comme les prêtres,* dit-il, et, comme eux, trompaient le peuple. »

Il fut appuyé par un de ses adversaires mêmes, qui avoua : « Qu'on devait désirer qu'il y eût dans chaque tribunal *un prud'-homme* qui ne connût pas les lois et qui imposât la simplicité du bon sens naturel à l'habitude des praticiens. »

Thuriot aurait voulu que, dans chaque tribunal, le président seul fût légiste, tous les membres des prud'hommes.

Le député Osselin dit cette remarquable parole : « On voulait aussi écarter l'établissement des juges de paix. L'événement a prouvé combien il était salutaire. Il en a été de même des juridictions consulaires. Éclairés par ces exemples, nous devons porter le dernier coup à la robinocratie. »

Danton avait élevé très haut la question, et il la retint sur le terrain de la sagesse pratique, reconnaissant le droit de la science et se gardant bien de le contester, déclarant qu'il ne voulait pas écarter les jurisconsultes, mais les procureurs, les artisans de chicane; qu'il fallait que le peuple pût, *au défaut d'hommes de loi patriotes,* élire d'autres citoyens.

Après une telle explication, tout le monde devait s'entendre, et il n'y avait plus de débat. Les Girondins s'obstinèrent; Vergniaud parla encore, sans but, et obtint que la proposition, acceptée en principe, serait, pour les moyens d'exécution, examinée en commission.

La lutte, commencée ainsi sur le terrain spéculatif, éclata en même temps dans la grande question politique. Du premier coup, ce fut moins un débat qu'un duel.

Brissot en donna le signal, dans son journal, dès le 23, en disant qu'il y avait *un parti désorganisateur* dans la Convention.

Le parti accusé récrimina, d'abord aux Jacobins. Chabot assura que les Girondins voulaient établir en France un gouvernement fédératif, réduire la République à *une simple fédération qui en eût été le démembrement.* — Cette accusation, de peu d'importance dans la bouche de Chabot, prit beaucoup de poids lorsqu'elle fut reproduite le surlendemain par Robespierre au sein de la Convention.

La maladresse des Girondins fut insigne. En réponse à ces attaques de la députation de Paris, ils attaquèrent Paris, qui vraiment n'était pas en cause.

Le 24 septembre, Kersaint, Buzot, Vergniaud, saisissant l'occasion de nouvelles scènes sanglantes qui avaient eu lieu à Châlons, obtinrent de la Convention qu'on nommerait des commissaires pour préparer un projet de loi contre les provocateurs au meurtre, et *sur une garde départementale qu'on donnerait à la Convention.* Déjà Roland, dans un rapport, avait insisté sur la nécessité de faire garder la Convention et de l'entourer *de soldats.*

Rien n'était plus impolitique qu'une telle défiance pour Paris. Qu'est-ce que Paris, sinon la France, une population mixte de tout département? Cette population était-elle coupable pour septembre? Nullement, on l'a vu. Si la Commune avait provoqué ou toléré le massacre, si la garde nationale n'avait pu rien faire, qui fallait-il accuser? L'Assemblée. A elle, à elle seule, d'organiser et la Commune et la garde nationale, de manière à garantir l'ordre public.

Au défaut de la Législative, la Convention devait le faire. C'était sur cette question, non sur la question irritante d'une garde départementale, qu'on devait placer le débat. Mettre en suspicion Paris, la tête et le cœur de la France, c'était chose injuste, insensée. Il fallait, au contraire, en appeler à Paris même, lui montrer confiance, mettre le vrai Paris en voie de parler et d'agir, contenir la Commune si elle était tyrannique, la replacer sous la main de la Convention, rétablir ainsi l'unité.

La Convention ne courait aucun risque à cette époque. Il y avait autour de la jeune Assemblée un espoir immense. On appelait à elle de tous les maux, on se fiait à elle, on croyait en elle. Que craignait-elle, lorsque le grand agitateur, le terrible tribun du peuple, le futur dictateur, Danton, venait, dès la première séance, se remettre en ses mains, déposer le pouvoir, *abjurer l'exagération?* Pour mieux rassurer, le 25, il demanda la mort pour tout homme qui voudrait un dictateur.

Cette séance fut une bataille rangée. La Gironde attaqua violemment, pêle-mêle, avec beaucoup de passion, peu d'habileté, trois hommes bien différents qu'on affectait de confondre, Danton, Robespierre, Marat. On les associait comme un triumvirat possible, tel que Marat l'avait demandé en septembre et tant de fois. La Gironde échoua dans cette attaque, surtout parce qu'elle y mêla Paris. On crut voir que, dans ces accusations violentes, elle avait surtout en vue d'emporter la grande mesure d'une garde départementale qui protégerait la Convention contre les mouvements de Paris.

Danton répondit de haut, avec beaucoup de grandeur, et en même temps son discours fut infiniment habile. Il désavoua Marat et le mit à part, rappelant leur altercation et la lettre menaçante que Marat lui avait écrite. Il replaça les choses sur le terrain du bon sens, traitant peu sérieusement le trop fameux Ami du peuple, l'assimilant à un pamphlétaire royaliste, ridicule par sa violence, disant que Marat était « le Royou de la République », et faisant entendre que ses persécutions, sa cave, avaient pu lui troubler l'esprit.

Son discours, en général, fut moins une apologie qu'une profession de foi où il posait les principes. On peut le résumer ainsi : *Mort à la mauvaise unité!* la dictature. *Mort à la mauvaise liberté!* l'esprit local et départemental, l'esprit de division et de démembrement. — En ce dernier point, il récriminait (sans aigreur) contre la Gironde et faisait craindre aux accusateurs de devenir accusés.

« C'est un beau jour pour la nation, un beau jour pour la Ré-

publique, que celui qui amène entre nous une explication fraternelle. S'il existe un homme pervers qui veuille dominer despotiquement les représentants du peuple, sa tête tombera aussitôt qu'il sera démasqué. On parle de dictature, de triumvirat. Cette imputation ne doit pas rester vague; celui qui l'a faite doit la signer; je le ferais, moi... Ce n'est pas la députation de Paris collectivement qu'il faut inculper. Je ne chercherai pas non plus à justifier aucun de ses membres; je ne réponds que pour moi... Moi, je n'appartiens pas à Paris; je suis d'un département vers lequel je tourne toujours mes regards avec un sentiment de plaisir; aucun de nous n'appartient à tel département : il appartient à la France entière. Que cette discussion profite à la France. — Portons la peine de *mort contre quiconque se déclarerait pour la dictature ou le triumvirat*... — On prétend qu'il est parmi nous des hommes qui ont l'opinion de vouloir morceler la France; faisons disparaître ces idées absurdes en prononçant la peine de mort contre leurs auteurs. La France doit être un tout indivisible. Elle doit avoir unité de représentation. Les citoyens de Marseille veulent donner la main aux citoyens de Dunkerque. Je demande donc la peine de mort contre quiconque voudrait détruire l'unité en France, et je propose de décréter que la Convention nationale pose pour base du gouvernement qu'elle va établir : *l'unité de représentation et d'exécution*. — Ce ne sera pas sans frémir que les Autrichiens apprendront cette sainte harmonie. Alors, je vous le jure, nos ennemis sont morts. »

Robespierre parla dans le même sens, racontant, comme à l'ordinaire, les services qu'il avait si longtemps rendus à la liberté; il assura que jamais, dans les assemblées électorales, on n'avait parlé d'attenter à la propriété. Il articula fortement le soupçon qu'un parti voulait réduire la République « à n'être qu'un amas de républiques fédératives ». Enfin, s'apercevant que son discours était froidement accueilli de l'Assemblée, il s'adressa ailleurs, au peuple des tribunes, se prosterna, pour ainsi dire, devant la foule, et, tout en déclinant le titre de flatteur du peuple, il prétendit que,

quoi qu'on dît, on ne flattait jamais le peuple, « pas plus que la Divinité ».

Tout cela mal reçu. Mais Robespierre fut relevé par l'incroyable maladresse d'un des Girondins qui suivit.

Barbaroux s'offrit de signer l'accusation de dictature, il rappela qu'on l'avait pressenti sur la question de faire Robespierre dictateur. Il attaqua la Commune, déclarant que, pour Paris même, il n'avait aucune défiance. Pourtant il conseillait de réunir dans une ville les suppléants de la Convention, *pour que l'Assemblée subsistât si les représentants périssaient à Paris.* Il annonçait de plus que Marseille envoyait deux cents cavaliers, huit cents fantassins, *tous jeunes gens aisés, à chacun desquels leurs pères avaient donné, outre les chevaux et les armes, un assignat de 500 livres.* Quoi de plus dangereux qu'une double assemblée ! Quelle occasion de guerre civile ! D'autre part, rien de plus irritant pour Paris que l'annonce d'un tel corps aristocratique, envoyé par Marseille pour contenir les Parisiens.

Dès l'ouverture de la séance, le Girondin Lasource avait dit durement qu'il fallait *réduire Paris à l'état d'un département, à n'avoir que son quatre-vingt-troisième d'influence.*

Visiblement ces représentants du Midi ignoraient tous le véritable organisme de la France, le rôle que joue le principal organe dans notre physiologie nationale. La grande ville est le point électrique où tous viennent sans cesse reprendre l'étincelle, s'électriser et s'aimanter. La France doit passer là, y repasser sans cesse; et chaque fois qu'elle sort de cet heureux contact, loin de changer, elle devient elle-même de plus en plus, entre dans la vérité complète de sa nature, devient plus France encore.

Un seul député du Midi se tint sur une ligne fixe et ferme, libre des deux partis, ce fut Cambon. Il déclara, au nom des Méridionaux, que tous voulaient l'unité de la République; que si l'esprit de fédéralisme, d'isolement, d'égoïsme, se trouvait quelque part, c'était dans la tyrannie de la Commune de Paris. Il n'attaqua point Paris, mais seulement la Commune.

Vergniaud de même évita cet écueil commun des Girondins. Il ménagea Paris. Il n'attaqua pas la Commune en masse, ni la députation de Paris indistinctement; il reconnut qu'elle contenait de bons citoyens, le vénérable Dussaulx, le grand artiste David et d'autres encore. Il frappa droit sur Robespierre, rappela que, dans l'affreuse nuit du 2 au 3 septembre, il avait supposé un grand complot, affirmé que Brissot, Vergniaud, Guadet, Condorcet, livraient la France à Brunswick..... Quelqu'un démentant Vergniaud, il ajouta avec une modération qui n'était que plus accablante : « Je n'ai jamais proféré, au sujet de Robespierre, que des paroles d'estime... Aujourd'hui encore, je parle sans amertume; je me féliciterai d'une dénégation qui me prouvera que Robespierre aussi a pu être calomnié... » Et il attendit.

Le moment était venu pour Robespierre de s'expliquer sur son discours du 2 septembre et de s'en laver à jamais. Son adversaire déclarait qu'il l'en croirait sur sa parole. C'est alors qu'il devait nier, devant la Convention, devant la France et l'histoire, et non comme il fit tardivement, hors du débat, dans un de ses longs discours. Il ne répondit rien à Vergniaud, accepta l'accusation et garda la tache; il la garde pour l'avenir.

Vergniaud rappela aussi, lut l'effroyable circulaire, signée Marat, Sergent, Panis, au nom de la Commune, et envoyée par toute la France pour étendre à toutes les villes le massacre de Paris. Un frémissement d'indignation parcourut l'Assemblée; mais les murmures devinrent des cris, des clameurs de réprobation, lorsqu'un député tira de sa poche un article de Marat, daté du 21 septembre et publié le 22. Il y déclarait qu'il n'y avait rien à espérer de la Convention, qu'il fallait encore une insurrection; qu'autrement on devait s'attendre à cinquante ans d'anarchie et qu'on n'en sortirait que par la dictature. Il finissait par ces mots cruellement significatifs, au lendemain de septembre : « Oh! peuple babillard, si tu savais agir! »

Pris ainsi dans ce cri de meurtre et comme la main dans le sang, Marat devait être atterré. Il en fut tout autrement. Lui qui

toujours s'était caché, il parut heureux de se montrer au grand jour; il accepta hardiment la lumière et le défi. La créature de ténèbres vint s'étaler au soleil, souriant de sa vaste bouche, ayant l'air de dire à ceux qui (comme Mme Roland) doutaient si Marat était un être réel : « Vous en doutiez ? Le voici. »

Sa seule présence à la tribune souleva tout le monde ; elle en paraissait souillée. Cette figure large et basse qui dépassait à peine de la tête et de la poitrine et s'étalait en largeur, ces mains grasses, épaisses, qu'il plaquait sur la tribune, ces yeux proéminents, ne donnaient point l'idée de l'homme, mais bien plutôt du crapaud... « A bas! à bas! » criait-on. Lui, sans se déconcerter : « J'ai dans cette Assemblée un grand nombre d'ennemis... » — « Tous! tous! » s'écrie l'Assemblée, en se levant presque entière. Cela même ne l'émut pas. Lançant outrage pour outrage : « Je vous rappelle à la pudeur... »

Marat était audacieux, mais nullement brave. Ce qui l'enhardissait ici, c'est qu'il savait parfaitement qu'il parlait sous les yeux des siens. La bataille était prévue; quelques paroles imprudentes de Barbaroux aux Jacobins l'avaient annoncée la veille. Les Maratistes, avertis, avaient rempli les tribunes; ils sentaient bien que c'était le procès de septembre qui se faisait, et le leur. Tout ce qu'il y avait d'hommes compromis étaient venus voir si la Convention oserait entrer, par la punition de Marat, dans les voies de la justice. Lui frappé, ils pensaient bien qu'on irait à eux. On les connaissait en grand nombre, par noms, professions, adresses. Ces gens-là devaient périr avec lui ou triompher avec lui. Sa destinée était la leur. Qu'on juge s'ils furent exacts à occuper les tribunes! Dès la nuit, ils étaient aux portes, faisaient queue, se reconnaissaient, triaient la foule, en quelque sorte, maltraitaient et supplantaient tout homme d'un autre parti; s'ils laissaient passer quelqu'un qui n'était pas de leur bande, c'était quelque ouvrier des métiers inférieurs, quelque simple, qu'ils faisaient bientôt des leurs. Le costume bizarre de Marat, son collet gras, son cou débraillé, faisaient bon effet sur ces gens. Ils ne jugeaient pas aisé-

ment de tout ce qu'il y avait là d'ambitieux dans la négligence et d'ostentation dans la saleté.

Marat fut bien plus habile qu'on ne l'aurait attendu; ses paroles furent parfaitement calculées pour les tribunes. Il glorifia septembre : « Me ferez-vous un crime d'avoir provoqué sur la tête des traîtres la hache vengeresse du peuple? Non; si vous l'imputiez à crime, le peuple vous démentirait, car, obéissant à ma voix, il a senti que le moyen que je lui proposais était le seul pour sauver la patrie, et, devenu dictateur lui-même, il a su se débarrasser des traîtres. »

Ce fut une grande surprise pour l'Assemblée, un effet cruel de remarquer que ces paroles exécrables étaient accueillies d'en haut par les assistants avec un murmure flatteur; elle vit avec horreur que Marat n'était pas seulement à la tribune, mais qu'il était sur sa tête, qu'elle siégeait entre Marat et Marat.

Un des Girondins, plein d'indignation, n'y tint pas et voulut sortir. L'officier de garde lui dit : « Ne sortez pas, je vous prie, ne vous montrez pas, Monsieur. Tous ces gens-là sónt pour lui; s'il est décrété d'accusation, le massacre recommencera ce soir. »

Marat, de plus en plus fier, se prélasse à la tribune : « La dictature! dit-il, mais Danton, Robespierre, les autres, en ont toujours improuvé l'idée. Elle est mienne; on a tort d'accuser la députation de Paris; *l'inculpation n'a nulle couleur, si ce n'est parce que j'en suis membre*..... Oui, moi-même j'ai frémi des mouvements désordonnés du peuple; j'ai demandé qu'il nommât un bon citoyen, juste et ferme, mais qu'on lui mît en quelque sorte un boulet aux pieds, qu'il n'eût d'autorité que pour abattre des têtes ... (*Murmures.*) Si vous n'êtes pas encore à la hauteur de m'entendre, tant pis pour vous ... »

Puis, après avoir ainsi naïvement fait comprendre, dans sa vanité incroyable, qu'il voulait un dictateur et pour dictateur Marat, l'étrange candidat, se recommandant à l'admiration des tribunes, montra sa casquette crasseuse, ouvrit ses sales vêtements : « M'accuserez-vous d'ambition? Voyez-moi et jugez-moi... »

Remarquant pourtant l'horreur de la Convention et craignant le vote, il soutint que le numéro paru le 22 avait été écrit dix jours auparavant, avait paru en affiche, et que c'était par erreur qu'on l'avait réimprimé. « Lisez, dit-il, mon premier numéro du *Républicain,* vous y verrez l'hommage que je rends à la Convention pour ses premiers travaux, vous y trouverez la preuve que je veux marcher avec vous, avec les amis de la patrie. »

Ce numéro, dont on fit lecture, ne contenait rien de tel. Marat y accusait cruellement, en promettant de ne plus accuser... Il y avait, entre autres choses : « J'étoufferai mon indignation, en voyant les menées des traîtres... j'entendrai sans fureur le récit des vieillards et des enfants, égorgés par de lâches assassins, » etc. Cette déclamation sanglante commençait ridiculement par une apostrophe copiée de la *Marseillaise : Amour sacré de la patrie!* avec un développement sentimental dans le style de la *Nouvelle Héloïse.*

La lecture de cette pièce, nullement justificative, fut suivie d'une comédie pitoyable que la Convention dut endurer encore par égard pour les tribunes, qui la prirent au sérieux. Marat parut s'attendrir : « Voilà donc le fruit de trois années de cachots et de tourments! le fruit de mes veilles et de mes souffrances!... Quoi donc! si ma justification n'eût paru, vous m'auriez voué au glaive des tyrans? Cette fureur est indigne d'hommes libres; mais je ne crains rien sous le soleil... (Là, il tira un pistolet de sa poche, se l'appliqua au front.) Je déclare que, si le décret d'accusation eût passé, je me brûlais la cervelle au pied de la tribune. » Beaucoup rirent, beaucoup s'indignèrent; le charlatan venait d'imiter à froid le mouvement bien connu des deux jeunes Marseillais qui, la veille du 10 août, à l'Hôtel de Ville, se mirent le pistolet au front, menaçant de se tuer, si on ne leur donnait des cartouches.

Les tribunes admirèrent, mais dans la Convention le dégoût arriva au comble; plusieurs ou se détournèrent ou montrèrent le poing, criant : « A la guillotine! » Lui, impudemment : « Eh bien, je resterai parmi vous pour braver vos fureurs... »

L'Assemblée était fatiguée. Le centre craignait les tribunes; il passa tout entier à gauche. Un homme de septembre, Tallien, demanda « qu'on fît trêve à ces scandaleuses discussions, qu'on laissât les individus ». Il obtint l'ordre du jour.

On décréta la seconde proposition de Danton : *La République française est une et indivisible.*

Sa première proposition (*Peine de mort pour quiconque proposerait la dictature*) ne fut point décrétée. L'ordre du jour fut demandé par Chabot, obtenu. Beaucoup croyaient apparemment qu'en une crise si violente, une dictature temporaire serait peut-être après tout le seul remède efficace.

Les Girondins avaient échoué dans toutes leurs attaques. Marat même avait échappé. Cette séance violente eut pourtant un grand résultat. Paris fut ému. Le jugement sur septembre, pour n'avoir pas été formulé par la Convention, n'en fut peut-être que plus fortement porté dans les cœurs. Les adversaires de septembre avaient échoué dans la salle, sous la pression des tribunes maratistes, et par la faiblesse, peut-être par l'envie du centre. Il en fut autrement dans la grande foule du peuple, dans les masses indépendantes, dans la libre opinion. Là, la Gironde eut sa couronne, la victoire de l'humanité.

Le soir même, une députation de la Commune vint à la barre de la Convention faire amende honorable, désavouant les commissaires maratistes envoyés sous son nom dans les départements et soutenant qu'ils n'étaient chargés *que de propager l'union fraternelle.* La Commune allait jusqu'à dire : « Nous vous dénonçons le comité de surveillance de la Ville. Il a a già notre insu. Nous avons révoqué une partie de ses membres, nous vous abandonnons le reste. C'est à vous de les punir. »

L'humanité était vengée, septembre nié et dénoncé par la Commune du 10 août.

Le 10 août et le 2 septembre, la honte et la gloire, ne pouvaient plus se confondre; la conscience publique était raffermie sur la base invariable de la morale éternelle.

CHAPITRE IV.

LA GIRONDE CONTRE DANTON (SEPTEMBRE-OCTOBRE 1792).

La Gironde croit voir Danton toucher à la tyrannie. — La Gironde, jusque-là démocratique, s'appuie sur la bourgeoisie contre la dictature. — Les Jacobins prennent le poste qu'occupait la Gironde, l'avant-garde du mouvement vers l'égalité. — L'incapacité pratique des Girondins avait obligé Danton à prendre le pouvoir. — Les Girondins poursuivent Danton comme complice de septembre. — Ils poursuivent Danton et la Commune pour infidélité dans le maniement des deniers publics. — Danton ne peut rendre compte de ses dépenses secrètes. — Comment Danton avait saisi, arrêté la grande conspiration de l'Ouest. — Comment Danton avait négocié l'évacuation du territoire. — Dumouriez à Paris, 12-16 octobre 1792. — Danton et Dumouriez veulent se concilier la Gironde. — Dernières avances de Danton aux Girondins, fin d'octobre. — La Convention, en réalité, n'était point divisée sur les questions alors actuelles.

Le dernier vote de la Convention était propre à faire songer. Elle avait prononcé l'ordre du jour sur la proposition de porter la *peine de mort contre quiconque parlerait de créer une dictature.* Quoique la proposition eût été faite et appuyée par les chefs de la Montagne, les Montagnards en général avaient voté l'ordre du jour. Chabot avait prétexté le respect pour la souveraineté du peuple, soutenu *que la Convention n'avait pas le droit de prescrire au peuple souverain une forme de gouvernement.* Un tel argument allait loin. Il n'allait pas à moins, si l'on voulait, qu'à défaire ce qu'avait fait le 10 août, à rendre illusoire, au bout de trois jours, le décret du 21 septembre, l'abolition de la royauté.

Les Girondins se confirmèrent dans leurs soupçons sur la Montagne, dans l'idée que par l'anarchie elle allait à la tyrannie, que le seul Marat avait exprimé sincèrement la pensée de tous.

« Mais Marat même a-t-il tout dit?... Rappelez-vous qu'au 21, lorsque l'Assemblée votait d'enthousiasme l'abolition de la royauté, un seul homme réclama, dit : « Qu'il serait d'un exemple effrayant

« de voir l'Assemblée décider dans un moment d'enthousiasme. » Cet homme si prudent était un des plus violents Montagnards, Bazire, ami de Danton. »

On avait vu paraître, en pleine lumière, dans la grande bataille du 25, les trois hommes qu'on appelait les triumvirs de septembre. Mais on ne les confondait plus. Marat décidément semblait impossible. L'ancien charlatan de place, le vendeur d'orviétan avait si bien reparu dans son premier rôle que le dégoût, la risée, avaient dominé l'horreur. Robespierre n'avait pas brillé; ses flatteries aux tribunes, son principe « que jamais on ne peut flatter le peuple », avaient été froidement accueillis de ceux même auxquels il les adressait. On n'ignorait pas son ascendant sur les sociétés jacobines; mais ces sociétés elles-mêmes, malgré l'avis de Robespierre et ses vaines prédictions, devenaient favorables à la guerre. Vaincu sur cette question éminemment nationale, l'adversaire de la guerre, réfuté par la victoire, semblait impossible, au moins pour longtemps.

Danton avait paru bien autrement habile dans la fameuse séance. Son apologie adroite, d'une bonhomie apparente, n'en avait pas moins eu ce caractère d'audace et de grandeur qui marquait toutes ses paroles. Redoutable politique qui, tout en restant à l'avant-garde de la gauche et le chef des violents, prenait ascendant sur les modérés. C'est là ce qui faisait rêver les Girondins et les remplissait de crainte. Ils croyaient voir Danton toucher à la tyrannie. « Ne l'avez-vous pas vu, disaient-ils, saisir dès le premier jour (lui Danton! lui ami des plus hardis spoliateurs!) l'initiative de *réclamer des garanties pour la propriété,* devançant ainsi la droite et nous enlevant le mérite d'exprimer les premiers la pensée publique? Ce jour aussi, au moment où il quitta le pouvoir, abdiqua, d'une si royale attitude, n'avons-nous pas senti tous qu'il le gardait, ce pouvoir, et ne pouvait plus descendre? »

Telles étaient les terreurs des Girondins, telle la base des romans incroyables qu'à force d'imagination, de passion, de rêves et de peur, ils se faisaient sur Danton.

C'était au reste un caractère commun des deux côtés de l'Assemblée. L'excès de la passion avait produit le même effet. Tous étaient devenus prodigieusement imaginatifs, soupçonneux, crédules, saisis des moindres lueurs, et, saisis une fois, ils ne retrouvaient plus, dans leur raison ébranlée, assez de force pour en revenir. Beaucoup, dans ce violent état d'esprit, étaient véritablement malades de corps. Le type de ces malades, Robespierre, était à la gauche; mais plusieurs, à droite, ne souffraient pas moins. Plusieurs, qui ne parlaient pas, passaient de longues séances, les yeux fixés sur leurs adversaires, maigrissant à les regarder, blémissant et s'épuisant à les deviner, croyant pénétrer leurs pensées, et sur un mot, sur un geste, se créant les plus terribles systèmes.

La double énigme sur laquelle ces malheureux Œdipes tendaient toutes leurs facultés divinatrices, c'étaient Robespierre et Danton. Sur le premier, ils étaient arrivés à l'idée juste qu'il était absolument incapable, comme action; mais ils en tiraient l'idée fausse qu'il ne serait qu'un instrument dans la main de son puissant rival. Plusieurs étaient d'avis, pour cela même, de briser cet instrument, d'attaquer d'abord Robespierre. D'autres, croyant voir Danton si près de la tyrannie, ne voulaient pas perdre un moment pour le démasquer. Tous, à force d'y songer, ils s'étaient fait de l'avenir un roman étrange, qui montre combien les esprits les plus raisonneurs, une fois dans la passion et mettant le raisonnement à son service, peuvent aller loin dans l'absurde. Sans doute aussi, la terreur du 2 septembre, les ombres de ces nuits sanglantes où chacun fut mort du cœur, ne contribuaient pas peu à obscurcir les esprits, à les tenir faibles et troubles, à l'état de rêve.

Il semble que la Montagne et les hommes de septembre se soient mêlés, dans ces imaginations malades, avec la fameuse histoire du Vieux de la Montagne et des Assassins. Selon eux, dès 1789, un vaste système de crimes avait été conçu au profit de la maison d'Orléans. Par qui? Le profond inventeur était, selon eux, Laclos (le futile auteur des *Liaisons dangereuses*). Lafayette et Mi-

rabeau, unis entre eux intimement (!), avaient été les agents du complot; ils avaient envoyé Orléans en Angleterre pour arranger tout avec Pitt. « Danton, Marat, les Cordeliers, qui dressent au meurtre l'armée des septembriseurs, égorgeront un matin le côté droit tout entier, feront roi le duc d'York. Orléans assassinera cet Anglais, mais sera assassiné par Marat, Danton, Robespierre. Lequel restera des trois ? Le plus habile, qui tuera les deux autres, sera roi. . . Ce sera Danton. »

Ce terrible échafaudage de folies n'étonnait personne. On le jugeait vraisemblable, et chacun, en y rêvant, trouvait bien quelque fait à l'appui qui le rendait tout à fait sûr. Si quelqu'un des Girondins contestait, c'était pour établir un autre roman, non moins absurde. Le seul qui gardât sa tête froide et fît des objections était Condorcet; mais on ne l'écoutait guère.

Ce qui était vrai et positif, c'est que Danton, en lâchant le ministère, n'avait rien lâché; il ne gardait aucun titre, mais tout ce qu'il y avait de force dans la grande dissolution s'était instinctivement concentré autour de lui. Il conservait les fils de la diplomatie et de la police; il semblait tenir Paris et tenir l'armée. Il avait paru diriger Dumouriez dans la campagne, et il semblait aussi diriger les Prussiens dans la retraite, négocier, les armes à la main, l'évacuation du territoire. A l'intérieur, une foule d'hommes compromis croyaient trouver leur sûreté sous le patronage de Danton; il les avait défendus, en se disant leur complice. Ils lui appartenaient, ces hommes; on ne le rencontrait guère sans les voir autour de lui, recueillant avidement sa parole, attendant son signe. Ils lui faisaient une cour, sans compter le peuple curieux, qui toujours venait derrière, le suivait, l'aimait, l'admirait. A le voir ainsi entouré, on pouvait croire que le dictateur n'était plus à trouver, qu'il existait déjà, ce roi de l'anarchie.

Les Girondins se croyaient les fondateurs de la République; ils la défendaient contre la dictature, non seulement avec patriotisme, mais avec un amour-propre d'auteur. Quoique Camille Desmoulins, dès 1789, en ait eu dans la presse la brillante initiative,

quoique, selon quelques-uns (voir Mém. de Garat), Danton, le maître de Camille, en ait eu la première et profonde conception, cependant c'étaient les écrivains girondins qui, au moment décisif, en 1791, avaient emporté dans l'opinion l'abolition prochaine de la royauté. Leurs mystiques, Fauchet et Bonneville, dans la *Bouche de fer,* leurs raisonneurs, Brissot, Condorcet, Thomas Payne, y avaient converti le public et jeté, en réalité, la première pierre de la République. Les Jacobins, Robespierre, s'étaient tus sur la question. Les Cordeliers se déclarèrent républicains, mais non tous les Cordeliers, non pas les plus influents; Marat, Danton, dans leurs vagues et violentes paroles, ne prirent point nettement parti.

La Gironde, en la République, croyait défendre son œuvre contre la dictature et la royauté qui revenait par l'anarchie;

Contre la royauté de Danton, de Paris et de sa Commune, de la populace;

Contre la royauté de Robespierre et des sociétés jacobines, sociétés jusque-là bourgeoises, nous l'avons vu, mais qui alors s'élargissaient et ne repoussaient plus le peuple.

Les Girondins avaient eu jusque-là, pour les classes inférieures, pour la totalité du peuple, une confiance admirable. Bourgeois la plupart, mais avant tout philosophes, imbus de la philosophie généreuse du XVIII[e] siècle, ils avaient d'abord appliqué d'une manière absolue, sans réserve, la pensée de l'égalité qu'ils portaient au cœur. On le vit, en 1790, d'une manière éclatante dans les villes où ils régnaient, à Bordeaux et à Marseille. On organisait partout la garde nationale, à l'instar de Paris, à la Lafayette; on recommandait l'uniforme. Ces nobles cités, alors sous l'inspiration du futur parti girondin, déclarèrent cette distinction odieuse, propre à créer des rivalités, des haines; point d'uniforme, un ruban suffisait, un simple ruban tricolore pour se reconnaître, signe peu coûteux que les riches et les pauvres pouvaient porter également.

La Gironde, toute-puissante dans l'hiver de 1791, au printemps de 1792, était fidèle à ces doctrines; c'est elle qui, de gré ou de

force, malgré la résistance des Jacobins, mit sur toute tête, en France, le bonnet de l'Égalité, le simple bonnet de laine rouge, que portait généralement le paysan avant 1789, et qui, le 20 juin 1792, fut mis sur la tête des rois.

Et la Gironde ne s'en tint pas au signe; elle réalisa l'égalité autant qu'il fut en elle, l'égalité de la force, en donnant à tous des armes; elle seconda le grand élan national de la guerre; au défaut de fusils, elle autorisa tout le monde à forger des piques. Elle comprit la guerre, sous ses deux aspects les plus saints (par lesquels la guerre est la vraie mère de la paix), comme une généreuse croisade de la liberté pour affranchir toute la terre, et comme l'épreuve légitime de la France nouvelle, l'initiation universelle du peuple à l'égalité, l'anéantissement de l'ancienne aristocratie. La vraie manière de détruire la noblesse, c'était de la donner à tout le monde, de ceindre à tous l'épée. En cela la Gironde avait vraiment saisi la pensée de la France. Personne, presque personne n'imaginait l'égalité des biens; peu comprenaient l'égalité des lois; tous voulaient, désiraient l'égalité sous le drapeau.

Voilà les précédents de la Gironde; il lui suffisait d'y rester fidèle. Par quel étrange et subit revirement la voyons-nous, après septembre, s'éloigner peu à peu du grand poste qu'elle a occupé jusqu'ici dans la Révolution, l'avant-garde de l'égalité ?

Fatal rapprochement. Marseille, en 1790, va jusqu'à repousser l'uniforme de la garde nationale comme insigne d'aristocratie. Marseille, en 1792, prononce à la Convention la menace aristocratique d'un corps de huit cents jeunes gens riches, qu'elle envoie pour mettre Paris à la raison.

Mais c'était le contraire exactement qu'il eût fallu. Pour garder la Convention, empêcher les massacres, prévenir les pillages, pourquoi appeler des riches ? Il fallait des Français quelconques; ou, si l'on voulait absolument choisir, il fallait choisir des pauvres et faire appel à l'honneur.

Nous analyserons plus tard l'élément aristocratique qui se trouvait dans la Gironde, et l'élément légiste, et l'élément municipal,

IMPRIMERIE NATIONALE.

le patriciat nobiliaire ou mercantile des villes du Midi. Notons ici seulement l'erreur qui lui troubla la vue, la fit incliner peu à peu en ce sens : elle crut voir la propriété en péril. Malgré de grands désordres accidentels, il n'y avait rien à craindre; au contraire, la propriété, communiquée à tous, prenait une base plus ferme (parce qu'elle était plus large) qu'elle ne l'eut jamais. Sous l'influence de cette erreur, la Gironde appela au secours contre la dictature, contre les lois agraires que le dictateur aurait pu porter, les riches et les gens aisés; elle se fia aux intérêts mobiles et variables qui, le lendemain, pouvaient trouver leur compte à ramener le Roi; en sorte que, pour repousser la royauté révolutionnaire, elle s'appuyait sur une classe qui, d'une pente infaillible, inclinait à la royauté.

Barbaroux, dans son étourderie provençale, mettait tout ceci en lumière. Il dit contre les siens, le 25 septembre, plus que n'auraient espéré leurs plus cruels ennemis. Il avait montré à ceux-ci la place vulnérable où ils pouvaient le mieux frapper.

Il sembla avoir dicté à Robespierre le programme du nouveau journal que celui-ci fit paraître peu de jours après (*Lettres à ses commettants, à tous les Français*). Il y disait : « Ce n'est point assez d'avoir renversé le trône; ce qui nous importe, c'est d'élever sur ses débris la sainte égalité... Le règne de l'égalité commence. » Pensée juste, vraie, qu'il développait avec noblesse et grandeur. Il était moins heureux quant aux moyens d'établir cette égalité : « Comment l'obtenir? En protégeant le faible contre le fort. Or ce qu'il y a de plus fort dans l'État, c'est le gouvernement... » Il en concluait que le grand objet des lois constitutives est de lutter contre le gouvernement; conclusion triviale et qui n'en est pas moins fausse, qui ferait de l'État un simple combat, une chose exclusivement polémique et négative, sans positif et sans substance, sans féconde vitalité.

Ce serait revenir par un autre chemin aux pauvretés de la politique anglaise, qui réduit tout à une certaine idée d'opposition et de garantie.

C'est ainsi que la Gironde, après avoir été, spécialement au printemps de 1792, le vrai parti national, le parti de l'égalité, abandonna ce rôle, le laissa prendre à ses ennemis, à la Montagne, aux Jacobins.

L'incapacité de ce parti se révélait tous les jours par le singulier contraste de sa position dominante et de sa complète impuissance. Il avait la majorité au ministère et dans la Convention; il venait d'en nommer le président, les secrétaires. Dans l'administration, il donnait toutes les places. Il dominait la presse, tenait la plupart des journaux. Il semblait avoir ainsi les deux armes les plus fortes, l'autorité, la publicité. Il avait tout et il n'avait rien. Il n'avait nulle prise sérieuse; il avait la main sur le pouvoir et ne pouvait le serrer. Il devenait nul dans les clubs; pourquoi? Des clubs girondins auraient été insuffisants contre la conspiration ecclésiastique et royaliste qui éclatait dans l'Ouest et qui menaçait partout. Le même parti, toujours dissertant et délibérant, lié par la légalité, s'était trouvé inhabile à saisir le fil de la grande police politique. Danton le leur mit dans les mains, comme on va voir tout à l'heure, et, les trouvant incapables, fut obligé de le prendre, de s'entourer d'hommes quelconques et d'agir à part.

Ils n'avaient pas su prendre le pouvoir et ils ne pardonnaient pas à Danton de l'avoir et de le garder. Ils s'acharnèrent à lui, s'attaquèrent imprudemment à l'homme qui représentait éminemment le génie révolutionnaire, le génie de l'action, celui du salut public, essayèrent de le perdre. Cette entreprise difficile, impossible, était-elle désintéressée, inspirée d'un pur et irréprochable zèle de justice? On pourrait en douter. Danton était leur vrai rival d'éloquence comme d'influence. Seul, dans la grande crise, il semblait n'avoir point désespéré du salut de la patrie. M. et Mme Roland, justement en proportion de leur grand courage, étaient mortifiés de n'avoir pas égalé l'audace de Danton au jour du péril, d'avoir été neutralisés, de n'avoir pu rien faire. C'était un malheur pour eux, pour la Gironde, il fallait s'en consoler. Et il fallait savoir aussi que sur l'homme qui fut plus heureux, qui

resta debout dans l'abattement universel, il resterait toujours un sceau de gloire, de génie, de courage, que rien n'effacerait jamais. La France, quoi qu'il arrivât, n'abandonnerait pas l'héroïque gardien de sa fortune en péril, dans son plus terrible jour.

Danton avait dit le 21 septembre : « Dépouillons l'exagération... Consacrons la propriété. » Et le 25 il avait expressément désavoué Marat.

Il ne pouvait aller plus loin sans perdre la grande position où il pouvait le mieux servir, sauver la République, sa position d'avant-garde, son rôle de chef des violents. Il était trop heureux qu'il se trouvât un homme d'un si grand esprit pour remplir ce rôle, un homme qui, sous la violence des paroles et la gesticulation menaçante, gardât une tête politique prête à accueillir toute chose raisonnable. Il n'était nullement ennemi des Girondins et ne voulait point la guerre avec eux. Dès son premier discours, on l'a vu, il essaya de les ramener. C'était une occasion précieuse d'éloigner Danton de Robespierre. Un parti hors des partis se serait créé dans la Convention, non le parti des faibles et des impuissants, comme était le centre, mais celui des forts, celui du génie, en tête les deux hommes qui restèrent indépendants des leurs mêmes, Danton et Vergniaud. Joignez-y Cambon, Carnot et autres hommes spéciaux qui, par eux-mêmes, étaient des forces, qui ne voulaient point s'enrégimenter, qui n'allaient point aux Jacobins. Condorcet, Barrère, bien d'autres, auraient pu s'en rapprocher, beaucoup d'hommes impartiaux, qui n'aimaient ni la Gironde ni la Montagne, qui les suivirent malgré eux, mais qui auraient voulu ne suivre de parti que la France, la Révolution, dégagée de ses mauvais alliages. J'entends par ce dernier mot l'esprit formaliste et disputeur des uns, le pharisaïsme des autres ou leur aveugle furie, les haines envenimées de tous.

Il fallait, à tout prix, accepter, adopter Danton. Il avançait d'un pas, il fallait en faire deux vers lui. Il désavouait Marat, cela suffisait. Pour tout le reste, qu'il lui convînt ou non de couvrir de son grand nom la Commune de Paris, il fallait fermer les yeux.

Se proclamât-il coupable, il fallait ne pas l'en croire, passer outre, le laisser être ou paraître ce que sa nature et sa politique demandaient qu'il fût, le violent des violents; ne pas exiger follement qu'il cessât d'être Danton, mais demander qu'il le fût tout à fait, qu'il mêlât sa générosité d'homme et sa magnanimité à sa violence de parti.

Les Girondins n'eurent point cette pénétration, ni ces ménagements justes et politiques. Il eut beau avancer vers eux, ils se défièrent de lui. Pour se faire croire, il eût fallu qu'il se compromît, se perdît du côté de la Montagne, désarmât, devînt inutile.

Longtemps après, un jeune représentant de la gauche insistant auprès de lui, lui disant qu'il y aurait moyen de ramener le côté droit, Danton lui dit d'un air sombre : « Ils n'ont pas de confiance. » — Et le jeune homme, insistant, n'en tira pas autre chose : « Non, répéta Danton, ils n'ont pas de confiance. »

Tragique réponse et trop vraie!... Elle contient à elle seule l'histoire de la Convention, sa funèbre destinée, et celle-ci à son tour contient en puissance la triste iliade de tous nos malheurs, la liberté compromise, et pour longtemps, tant d'arguments terribles que la Révolution a fournis contre elle-même. Tout fut dans ce fatal divorce : « Ils n'ont pas de confiance. » Je n'ai pu tracer ces sombres paroles, sans que tous les maux de la patrie ne revinssent à mon souvenir et ne me rentrassent au cœur, amassés d'un même flot...

Accueilli dans la Convention de regards hostiles et de mots amers, harcelé par les journaux, Danton fit la guerre malgré lui. Chassé, poussé, acculé, le sanglier riposta par d'obliques coups de défense qui donnaient la mort. Le premier coup qu'il rendit, ce fut au 29 septembre, lorsque Roland, nommé député, se démettait du ministère et qu'on proposait de l'inviter à rester ministre. Danton lança un coup de dent. Il dit avec une jovialité violente et grossière qui n'avait que plus d'effet : « Personne ne rend plus justice que moi à Roland; mais je vous dirai, si vous lui faites une invitation, faites-la donc aussi à Mme Roland; car tout le

monde sait que Roland n'était pas seul dans son ministère. Moi, j'étais seul dans le mien... (*Murmures.*) Puisqu'il s'agit de dire hautement sa pensée, je rappellerai, moi, qu'il fut un moment où la confiance fut tellement abattue qu'il n'y avait plus de ministres, et que Roland lui-même eut l'idée de sortir de Paris. »

Danton ne pouvait porter aux Girondins un coup plus sensible. Il avait, tout en riant ou faisant semblant de rire, mis la main sur le saint des saints, touché à Mme Roland! C'était la singularité du parti d'avoir pour chef une femme! Il était dur, mais habile, de le constater nettement.

A ce parti qui lui disait : « Vous êtes un homme de sang, » — il répliquait : « Qu'êtes-vous? Vous êtes une femme... et vous avez voulu fuir. »

Les Girondins, dans ce puritanisme honorable, jaloux de l'honneur de la France, n'étaient pas très conséquents. C'étaient eux qui, la même année, le 19 mars 1792, avaient obtenu de l'Assemblée législative l'amnistie de la terrible affaire d'Avignon, qu'on a justement appelée le 2 septembre du Midi. Leurs amis de Marseille, Barbaroux, Rebecqui, étaient les protecteurs des Duprat et de Mainvielle. Rebecqui les ramena triomphants dans Avignon, et, dans leur reconnaissance, ils firent nommer Barbaroux membre de la Convention. Jean Duprat, élu aussi, Mainvielle, nommé suppléant, siégèrent au sein de la Gironde. Il n'était nullement sûr que Danton eût fait septembre; mais il était certain que Mainvielle, autant et plus que personne, avait fait la Glacière. Pourquoi les Girondins avaient-ils amnistié les hommes de la Glacière? Parce que les royalistes auraient tiré trop d'avantages de cette lutte intérieure des amis de la Révolution. Le même motif devait les obliger, dans une crise bien plus dangereuse, à ajourner les poursuites de septembre, à limiter et circonscrire ces poursuites, à n'y pas comprendre surtout un homme qui était leur rival d'éloquence et d'influence, un homme en qui était au plus haut degré le génie de l'action, et qu'on ne pouvait perdre sans compromettre les destinées de la Révolution et risquer de perdre la France.

Le mot de Danton sur Roland et Mme Roland porta au comble l'aigreur de ses ennemis. Les Girondins n'avaient pas insisté près de l'Assemblée pour qu'elle invitât Roland à rester au ministère; et, dans la réalité, il y avait pour lui avantage à n'y pas rester en titre, à y mettre quelqu'un du parti, par qui il aurait administré de même, sans être aussi exposé aux coups de la presse. Le mot de Danton changea tout; les Roland, mis en demeure sur l'article du courage, décidèrent de rester, quoi qu'il arrivât. A cette Assemblée, qui ne lui demandait plus de garder le ministère, Roland écrivit : « Je reste. »

Cette pièce, écrite par Mme Roland et de sa plus vive plume, était sur le ton courageux, mais trop ému de celui qui se décide par l'irritation du défi. Le débat de la Convention et ses intentions manifestes, disait Roland, ne permettaient pas d'hésiter... « Elle m'ouvre la carrière, je m'y lance avec fierté..... Je reste parce qu'il y a des dangers... Je renonce au repos que j'ai pu mériter et qui serait doux à ma vieillesse; j'achève le sacrifice, je me consacre tout entier et me dévoue jusqu'à la mort. »

Roland niait qu'on eût jamais voulu fuir, avouant qu'on avait seulement avisé : « Si, l'ennemi approchant, *la sortie* de l'Assemblée, du Trésor, du Roi, *du pouvoir exécutif*, ne serait pas une mesure de salut. » Mais le pouvoir exécutif, le ministère, c'était Roland même; cette *sortie* avait bien quelque rapport à *la fuite*.

Il décrivait ensuite, dans un langage admirable, l'aveugle violence du parti de la Terreur, faisait le portrait de son chef, « d'un individu supérieur, par sa force et ses talents, à cette horde insensée, qui la faisait servir à ses desseins ambitieux... Telle fut la marche des usurpateurs, de Sylla, de Rienzi... » Il n'ajoutait pas ce que chacun pouvait suppléer sans peine : la marche aussi de Danton.

Un petit mot, mais aigre, se remarquait vers la fin de la lettre : « Je me défie du civisme de quiconque *manque de moralité.* » C'était annoncer assez le terrain nouveau sur lequel la Gironde allait poursuivre celui qu'elle haïssait. Elle voulait une chose impolitique,

impossible, non seulement perdre Danton, mais l'avilir. On n'avilit pas aisément une grande force; si on la montre criminelle, sans avoir contre elle de preuve accablante, on risque (telle est la partialité du genre humain pour la force) de n'avoir rien fait autre chose que réhabiliter le crime.

L'effort des Girondins était d'envelopper Danton dans le triste procès d'argent que l'on faisait à la Commune, d'exiger de lui, comme d'elle, des comptes réguliers de tout ce qui s'était fait et dépensé dans le trouble de la grande crise. Pendant les mois de septembre et d'octobre, tous les jours sans interruption, les hommes de la Commune étaient sommés de donner leurs comptes, et ils ne pouvaient le faire. Il y avait eu, très problablement, des sommes mal employées ou soustraites. Mais, n'y eût-il eu aucun vol, dans les temps d'agitation excessive et de désordre qui s'étaient écoulés, la comptabilité avait été difficile ou impossible. Ce n'étaient pas seulement les ennemis politiques de la Commune qui la poursuivaient ainsi. L'âpre et austère Cambon, inflexible défenseur de la fortune publique, dénonçait chaque jour ces délais suspects. Cette Commune du 10 août, qui avait perdu des membres et s'en était refait d'autres, corps variable, monstrueux, tyrannique, semblait décidée à deux choses : refuser ses comptes, refuser qu'on la renouvelât elle-même par des élections régulières.

L'odieux de cette conduite s'étendait aux amis de la Commune, à son défenseur Danton. Lui aussi ne voulait pas ou ne pouvait rendre ses comptes. Il était convenu entre les ministres que, pour les dépenses secrètes, ils se les expliqueraient les uns aux autres et se rendraient compte mutuellement. C'est ce que Danton allégua, dans la Convention, quand on le pressa sur ce point. Mais Roland, impitoyable dans ce moment décisif, déclara que non seulement nul compte de ce genre ne lui était connu, mais qu'il en avait inutilement cherché les traces sur les registres du conseil.

Danton donna une explication fort spécieuse. Il avoua qu'il n'avait point de quittances régulières, mais qu'au moment du péril l'Assemblée lui avait dit : « Allez, n'épargnez rien, prodiguez l'ar-

gent. — Il est telle dépense, dit-il encore, qu'on ne peut trop expliquer, telle mission révolutionnaire qui demande de grands sacrifices, tel émissaire qu'il serait injuste et impolitique de faire connaître... »

Cette réponse parut à la Gironde une défaite, et pourtant elle était sérieuse. Ce qui était mystère alors est dans la lumière aujourd'hui. Danton, en réalité, tenait dans la main toutes les grandes affaires secrètes qui intéressaient le salut de la France, ces affaires de diplomatie et de police où un homme politique est obligé de jeter l'argent et ne peut compter.

Et pourquoi étaient-elles dans la main, dans la tête du seul Danton? Parce que la Gironde, après comme avant le 10 août, s'était trouvée absolument impropre à ces choses. Elle était propre à la presse, aux discours, et rien de plus. Au moment difficile, unique, où il fallait agir ou périr, où une minute pouvait perdre tout, elle tergiversa et délibéra. Danton prit le gouvernail.

La première affaire où Danton fut, sans nul doute, forcé de prodiguer l'argent, ce fut l'immense conspiration royaliste de Bretagne et du Midi. Un hasard heureux la lui révéla avant le 10 août.

Il était aimé de beaucoup d'individus de toutes sortes, comme bon enfant, bon vivant, facile et pourtant très sûr, quand on se confiait à lui. En juillet, un jeune médecin de Bretagne, nommé Latouche, vient le trouver et le prie de recevoir un grand secret qui lui pèse. Un certain La Rouërie, qu'il avait guéri d'une maladie, lui a fait passer à Paris une masse de faux assignats pour les convertir en or, et, pour rapporter cet or, a envoyé son neveu. Ce neveu, un étourdi, a cru Latouche affilié à la grande conspiration, lui en a dit tous les détails, lui en a révélé l'immense étendue. Le médecin n'est pas un traître, mais enfin il voit un abîme qui se creuse sous la France; il n'a pu ni taire cet affreux secret, ni le dénoncer. Danton, sans perdre une minute, court au comité de sûreté générale : c'était en juillet, c'était sous la Législative; ce comité était composé de Girondins. Ils sont effrayés, mais que

faire? La légalité les arrête. Comment sur *un on dit* arrêter tant de personnes? Ils ne peuvent rien et ne feront rien.

Danton, sans se décourager, va retrouver le médecin, lui montre, lui prouve qu'il a dans les mains le salut de la patrie, qu'il doit creuser le complot, le mieux connaître, obtenir des preuves. Pour cela, que faire? Aller en Bretagne, retrouver La Rouërie qui le croit son ami, qui a confiance en lui, tirer ces preuves de lui, le trahir, le perdre... et, le perdant, sauver la France!

Ceci après le 10 août. On attendait l'invasion prussienne et l'on pensait qu'en même temps une flotte anglaise, amenant à Saint-Malo les émigrés de Jersey, donnerait aux associés bretons de La Rouërie une force morale incalculable. Ceux-ci se croyaient si sûrs de leur affaire qu'ils avaient fixé le jour où ils entreraient dans Paris, en même temps que les Prussiens. Les Bretons, c'était leur compte, entraient par les Champs-Élysées, les Prussiens par les portes Saint-Martin et Saint-Denis.

Quels arguments Danton employa-t-il près du médecin? L'argent? L'éloquence? Probablement l'un et l'autre. Danton était alors ministre de la justice. Il parla de l'affaire aux autres ministres; mais bientôt, voyant leur lenteur, leur indécision, il ne dit plus rien, passa outre, prenant en ceci, comme en tout, l'initiative des mesures de salut qu'imposait la nécessité.

La honteuse et périlleuse commission qu'il donna au médecin, ce fut d'aller dire à son ami, à son malade, La Rouërie, que Danton était royaliste; que, las des excès de la populace, il voulait le rétablissement de l'ancien régime; que lui, Latouche, avait reçu de Danton l'autorisation d'éloigner les troupes de la Bretagne. Et, en effet, dans l'attente de l'invasion prussienne, on les faisait filer vers l'Est. La Rouërie y fut trompé, il crut Latouche, attendit, et un matin il reçut le coup de foudre de Valmy. Plus d'espoir, la grande armée prussienne était en pleine retraite. Désolé, découragé, il voulait tout laisser là et passer en Angleterre. Un conseil secret des chefs de l'association fut tenu dans un château de Bretagne. L'un des chefs était une de ces belles

amazones, intrépides et romanesques, qui ont fait le charme fatal de la guerre civile, qui, d'aventure en aventure, se donnant pour prix aux plus fous, allaient enflammant la flamme, mais qui, en revanche, par leur étourderie, ont souvent à leur insu bien servi la République. Celle-ci, Thérèse de Moelen, fit honte à La Rouërie de son découragement, le décida à persister; il fut réglé, d'après ses sages conseils, qu'il n'irait point en Angleterre, mais qu'on chargerait d'y aller justement cet homme suspect, ce Latouche, qui arrivait de Paris et qui s'avouait l'ami de Danton. La conspiration royaliste prit pour son agent auprès de Calonne, auprès des Anglais, l'agent de la République, et par lui la bonne fortune de la France mit entre les mains de Danton tous les projets des princes, les indications des plus dangereuses relations qu'ils avaient ici.

Un autre Latouche, un aventurier royaliste, Laligant-Morillon, livrait à ce même moment les secrets de Coblentz, les rapports des émigrés avec les royalistes du Midi. On l'y envoya lui-même; il surprit, saisit, mit dans la main du gouvernement une association immense dont les ramifications s'étendaient sur 80 lieues de pays. Déjà on avait nommé pour les princes un gouverneur du Languedoc et des Cévennes, qui s'était établi dans le château de Jalès. Il y fut surpris, massacré.

Ces actes secrets de salut public furent directement accomplis par Danton, comme ministre, ou sous sa puissante influence, lorsqu'il fit déléguer le ministère à un autre. Lui seul, des hommes du temps, avait les qualités requises pour ces choses, la dextérité et la brûlante énergie; lui seul, qu'on l'en loue, qu'on l'en blâme, eut la force de séduction rapide, infaillible, pour créer des intelligences dans le parti ennemi, pour amener à la trahison des hommes qui autrement n'auraient point trahi. Ni Latouche ni Morillon n'étaient de la classe ordinaire des traîtres et des espions; Latouche était patriote, Morillon était humain. Il fallait pour les entraîner le tourbillon magnétique dans lequel ce génie puissant (la Révolution incarnée) emportait alors tout le monde, les amis,

les ennemis. Il donnait sans marchander, il comblait les hommes et les étouffait dans l'or; mais c'était là encore sa moindre séduction, il prodiguait surtout son éloquence invincible, sa parole magnanime, disant à l'un : « Sauve la France! » à l'autre : « Abrège la lutte, tranche le nœud de la guerre civile. » Et les plus rebelles à l'or, aux paroles, il mettait sa main dans la leur, et ils ne résistaient plus; une force inconnue les arrachait à eux-mêmes; leur passé, leur avenir, leur honneur et leurs scrupules, tout disparaissait en présence de l'amitié de Danton.

Ce grand et terrible serviteur de la Révolution, qui se chargeait de la sauver, n'importe comment, qui faisait partout ses œuvres secrètes, n'avait ni le goût ni le temps de choisir des hommes purs pour de telles commissions. Il prenait les plus ardents, il prenait les moins scrupuleux, les gens d'exécution rapide, qui marchaient les yeux fermés. Tels se livraient d'autant plus qu'étant déjà plus souillés par septembre ou autrement, ils n'avaient d'espoir de salut que dans la victoire de la liberté. Il se donnait à Danton beaucoup de ces gens-là, que la nature n'avait pas faits pour le crime, et qui, un moment, avaient suivi l'affreux vertige du sang, avaient un besoin secret de se réhabiliter par le dévouement et le sacrifice. Pourvu qu'on ne leur parlât jamais de ces jours néfastes, qu'on ne leur montrât pas sans cesse la tache qui leur restait aux mains, ils n'auraient pas mieux demandé que de mourir pour la France. Danton les accueillait sans difficultés, s'en servait et les lançait. Des hommes moins compromis auraient hésité davantage. Enfin, que ceux-ci fussent bons ou mauvais, le plus sûr, c'est que Danton bien souvent n'en avait pas d'autres. Un jour, quelqu'un lui reprochant d'envoyer de pareils agents : « Eh! qui voulez-vous que j'envoie? répliqua-t-il violemment, serait-ce des demoiselles? »

C'est par des moyens analogues et de tels agents que Danton négocia la grande et délicate affaire de l'évacuation du territoire. Rien n'indique qu'il ait acheté la retraite des Prussiens. Il est pourtant très probable que les agents inférieurs qui se mêlèrent de

l'affaire ne le firent point gratuitement. Ceux que Danton employa, Westermann, Fabre d'Églantine, dont nous parlerons plus tard, étaient des hommes de plaisir, de dépense, et qui, par là, étaient portés à se faire part en toute affaire où l'argent jouait un rôle.

L'association bretonne avait été paralysée par l'idée que Danton était pour elle, par l'espoir qu'il agirait pour elle. Et, de même, les Prussiens se plurent à croire qu'ayant en tête deux hommes douteux et prêts à tourner, Dumouriez, Danton, ils n'avaient que faire d'insister dans cette dangereuse lutte contre tout un peuple en armes.

Mais autant l'affaire de Bretagne était obscure et secrète, autant celle de Champagne était observée de tous. La difficulté, le danger était extrême, à communiquer avec l'ennemi, pour le faire partir sans combat. La ruse était antipathique à l'orgueil national, porté au comble par le succès inespéré de Valmy. La France voulait se battre. La presse était toute guerrière; Paris, revenu brusquement de l'effroyable panique qui causa le 2 septembre, avait passé, sans transition, à l'état contraire. Les clubs ne respiraient plus que guerre et combat; ils se demandaient pourquoi le roi de Prusse n'était pas encore ici, lié, garrotté. « Il y a quelque chose là-dessous... Dumouriez trahit, » etc.

Dans la réalité, les Prussiens n'avaient rien perdu, n'étaient nullement entamés, ne se retiraient même point. Ils restèrent immobiles pendant douze jours après la bataille. Ils avaient reçu des vivres et n'éprouvaient aucun besoin de partir. L'honneur engagé du roi de Prusse, son orgueil cruellement mortifié, l'attachaient et l'enracinaient, ce semble, dans la terre de France. Deux généraux illustres de notre ancienne monarchie, les ducs de Broglie et de Castries, ne bougeaient de son conseil, persistaient à affirmer la facilité de l'expédition, la supériorité réelle de son armée, la probabilité infinie de vaincre, lorsqu'à de simples milices on opposait des soldats.

Le roi de Prusse était fort troublé, fort partagé. Dans son camp, dans sa tente, il y avait une guerre; elle existait dans son cœur même.

L'affaire de l'invasion y était fort secondaire, en comparaison d'une autre qui le tourmentait beaucoup, une intrigue de cour, un changement de favoris. Ceux-ci étaient de deux sortes, les uns partisans de la guerre, poussés, payés peut-être par la Russie et l'Autriche, qui avaient lancé le roi dans sa croisade étourdie. Les pacifiques se disaient le vrai parti prussien; ils étaient d'intelligence avec la maîtresse du roi, la comtesse de Lichtenau; ils lui apportaient ses lettres, des lettres trempées de larmes. Elle s'était avancée jusqu'aux eaux de Spa, et là, plaintive, dolente, elle rappelait son royal amant; elle craignait les boulets français, elle craignait non moins les Françaises; le cœur du roi était mobile, il y avait à parier que, s'il avançait en France, le conquérant serait conquis.

Le mauvais succès de Valmy fut un triomphe pour les conseillers pacifiques du roi de Prusse. Brunswick se joignit à eux. Ils rappelèrent au roi qu'ils l'avaient toujours averti de la difficulté des choses, lui prouvèrent respectueusement qu'il faisait un métier de dupe, en travaillant pour l'Autriche, qui, dans une telle affaire, toute personnelle pour elle, l'assistait si peu, si mal. Les émigrés l'avaient trompé; il leur devait peu d'égards. — « Oui, mais la cause des rois, la liberté de Louis XVI? N'était-ce pas là une affaire d'honneur, que le roi, sans la dernière honte, ne pouvait abandonner? »

Le roi de Prusse avait près de lui deux Français, Lombard, son secrétaire, et le général Heymann, qui tout récemment venait d'émigrer et de se faire Prussien. Ils ne furent point embarrassés de l'objection; ils se firent fort de sauver l'honneur du roi, en obtenant que Louis XVI recouvrât et sa liberté et sa royauté constitutionnelle. Lombard demanda seulement au roi la permission de se faire prendre par les Français, pour négocier avec eux. Dumouriez, à qui il se fit conduire, lui dit que, si c'était le salut de Louis XVI qui intéressait le roi, il ferait sagement de se retirer; il ne pouvait avancer sans faire massacrer Louis XVI. Pour mieux convaincre les Prussiens, il leur envoya, avec Lombard,

l'homme de Danton, Westermann, qui devait traiter directement avec l'émigré, le Franco-Prussien Heymann, sous prétexte de conclure un échange de prisonniers.

Brunswick apprit dans ces pourparlers que l'Assemblée législative s'était violemment déclarée, dès le 4 septembre, contre toute idée d'un roi étranger; qu'un député ayant dit qu'on voulait faire roi Brunswick ou le duc d'York, l'Assemblée avait juré qu'il n'y aurait plus de roi; que les Jacobins, pour perdre Brissot, lui reprochaient, comme un crime digne de mort, d'appeler Brunswick. Celui-ci fut bien étonné. Il n'y avait pas six mois que quelques-uns de nos Feuillants avaient eu l'idée bizarre de lui donner la royauté. Il avait sagement refusé. Toutefois il conservait de l'étrange proposition un regret, un rêve. Ce prince, comme tant d'Allemands, était client de l'Angleterre autant que de la Prusse; il avait épousé une sœur de la reine d'Angleterre; il était Anglo-Allemand. L'Angleterre aurait eu grandement intérêt à favoriser la candidature de son protégé. Une des raisons les plus fortes qu'avait celui-ci de ne point se battre, c'est qu'il attendait la réponse que ferait l'Angleterre à la Prusse; il voulait avoir avant tout le mot d'ordre des Anglais : si ceux-ci consentaient à se liguer avec la Prusse, Brunswick voulait bien se battre, mais nullement contre le vœu des Anglais ses maîtres. Donc il attendait.

Cependant Dumouriez avait envoyé en hâte Westermann à Paris pour avoir le mot de Danton, du conseil exécutif, pour disposer l'opinion, avertir la presse, empêcher que cette grande et délicate affaire ne fût gâtée, troublée par la pétulance des journalistes et des clubs. Rien n'était plus difficile. Il fallait, au plus vif essor de l'enthousiasme, en plein fanatisme, faire accepter cette chose froide et sage, froidement pratique : Qu'on ne devait point tenter la fortune, qu'on avait assez réussi, qu'il fallait s'arrêter là, qu'il y aurait grande victoire à ne pas combattre, à amuser, éconduire l'ennemi, à le montrer à l'Europe abandonnant Louis XVI et l'émigration, et l'abandonnant sans y être forcé par une défaite, l'abandonnant librement, volontairement, donnant

au monde l'exemple de traiter avec la jeune République, avec un gouvernement qui, à parler sérieusement, était à peine né encore.

C'est ce que Danton dit au conseil des ministres; ceux-ci le virent, avec surprise, ôter le masque du violent, du furieux, du déclamateur, et montrer le politique. Le difficile n'était pas de convaincre les ministres, mais bien plus de contenir l'opinion républicaine, d'en faire taire du moins, d'en adoucir les meneurs. C'était là le tour de force. Et Danton l'exécuta.

Dumouriez reçut deux lettres à la fois, une du conseil des ministres, ostensible et fière : La République ne traite point tant que l'ennemi n'a pas évacué le territoire. — L'autre était du seul Danton; il interprétait la première, ne repoussait nullement l'idée de négociation et avertissait Dumouriez que trois commissaires de la Convention, Prieur de la Marne (un Jacobin), Carra, Sillery (deux Girondins), partaient pour s'entendre avec lui sur la convention préalable qu'on pourrait conclure.

On put craindre que ce message pacifique ne servît à rien. La nouvelle de l'abolition de la royauté avait fait retomber le roi de Prusse dans le plus sombre accès d'humeur noire et de colère. Il voulait combattre, et, malgré Brunswick, il en donna l'ordre pour le 29 septembre. Brunswick le dit aux émigrés, qui sautèrent de joie. Le 28, pour soulager un peu la passion du roi, il lança un manifeste plein d'injures et de menaces. Dumouriez rompit l'armistice, exprimant pourtant le regret de ne pouvoir user de l'autorisation qu'il recevait de traiter... Le 29, la colère du roi, évaporée en paroles, éprouva moins le besoin des actes. Pour bataille, il y eut un conseil, et Brunswick produisit les lettres de l'Angleterre et de la Hollande, qui refusaient d'entrer dans la coalition et de se joindre à la Prusse. Ce qui n'influait guère moins, c'est qu'un lieutenant de Dumouriez avait révélé, très confidentiellement, à l'un des généraux prussiens, que Custine marchait sur le Rhin. Il allait trouver toute la frontière de Prusse dégarnie; il n'aurait pas rencontré un soldat entre Mayence et

Coblentz. Qui l'empêchait de prendre cette importante forteresse? Le retour du roi de Prusse eût été fort compromis.

Ce prince, fort en colère et ne pouvant faire tomber sa colère sur l'ennemi, la tourna vers ses amis. Il tomba sur les émigrés, leur dit les choses les plus dures; il fit plus, il ne stipula rien en leur faveur, pas même pour couvrir leur retraite; il se contenta de traiter pour lui, les abandonna. Ils eurent bien de la peine à se tirer d'affaire, firent des pertes graves, suivant, comme ils pouvaient, les flancs de la grande armée prussienne, qui ne les protégeait plus.

Le roi de Prusse s'inquiéta encore moins des Autrichiens. Brunswick le fit entendre assez. Dans une entrevue avec Kellermann, où celui-ci le priait de s'expliquer sur les conditions mutuelles de l'arrangement : « Rien de plus simple, dit Brunswick, nous nous en retournerons chacun chez nous, *comme les gens de la noce.* — D'accord, répliqua le Français; mais les frais, qui les payera? En vérité, l'Empereur, qui a attaqué le premier, nous doit bien les Pays-Bas pour indemniser la France? » — A quoi Brunswick répondit froidement : « Qu'on n'avait qu'à envoyer des plénipotentiaires; que les Prussiens voulaient la paix, et qu'en attendant ils se tiendraient à Luxembourg ou peut-être aux Pays-Bas. » Il faisait très bien entendre qu'il ne les défendrait point.

Le roi, laissant là ses amis, ne s'inquiéta que du Roi, du seul Louis XVI, et encore de sa personne seulement, de l'homme, et non du monarque. Il demanda comment il était traité au Temple. Danton recueillit avec soin, fit porter par Westermann tous les arrêtés de la Commune qui pouvaient faire croire que le captif était entouré de quelques bons traitements. Si l'on en croit les Prussiens, intéressés, il est vrai, à couvrir un peu l'honneur de leur roi, il ne se serait retiré que sur la parole que lui auraient donnée Danton et Dumouriez de sauver à tout prix la tête de Louis XVI.

Le 29 septembre, l'armée prussienne commença à rétrograder et fit une lieue; une lieue encore le 30, et autant les jours suivants. Plusieurs fois, les nôtres, mal instruits de l'arrangement,

IMPRIMERIE NATIONALE.

inquiétaient les Prussiens ou les devançaient. Les commissaires de la Convention les rappelaient en arrière. Ils reçurent paisiblement Verdun, puis Longwy. L'ennemi repassa la frontière et doubla le pas vers Coblentz, au bruit des pas de Custine.

Déjà une partie de l'armée française avait tourné de l'Est au Nord et, malgré la saison, s'acheminait vers la Belgique. Le 12 octobre, Dumouriez, libre enfin, court à Paris, sous prétexte de préparer l'invasion, de faire accepter ses plans, en réalité pour voir de près la situation, tâter les partis et savoir d'où vient le vent. Il y trouva tout le monde plus attentif à ses projets, plus éclairé peut-être sur ses intentions qu'il ne l'eût voulu lui-même. Il alla voir Mme Roland dans ce même hôtel du ministère de l'intérieur dont il avait, peu de mois auparavant, fait sortir Roland, destitué par Louis XVI. Il lui présenta un joli bouquet pour obtenir grâce : et elle le reçut bien, le complimenta; mais elle lui dit en même temps, avec une franchise toute romaine, *qu'on le jugeait royaliste;* que plus il avait de talent, plus il était dangereux; que la République se garderait bien de lui subordonner les autres généraux, que tous seraient indépendants. Cette défiance était naturelle. Dumouriez, présenté à la Convention, avait éludé dans son discours ce qu'on attendait curieusement de lui, le serment de fidélité à la République. Il avait dit avec une légèreté hardie qui n'imposa à personne : « *Je ne vous ferai point de nouveaux serments;* je me montrerai digne de commander aux enfants de la liberté et de soutenir les lois que le peuple souverain va se faire par votre organe. »

Le soir, il fut reçu aux Jacobins avec une extrême froideur. Dans un discours spirituel, Collot d'Herbois lui reprocha « *d'avoir reconduit* le roi de Prusse avec trop de politesse ». Danton même, qui semblait ne faire qu'un avec Dumouriez et qui tout autant que lui *avait reconduit* le roi de Prusse, fut obligé de suivre l'opinion de la société, qu'il avait voulu présider ce jour-là. Il lui dit : « Console-nous par des victoires sur l'Autriche de ne pas voir ici le despote de la Prusse. »

Quelque défiance qu'inspirât la pensée intérieure de Dumouriez, il eût été insensé, impossible d'éloigner, sur des soupçons, un général qui venait de rendre un si grand service. On ne marchande pas avec la victoire; lui seul l'avait commencée et pouvait la continuer. Le péril n'était point passé; la France n'était pas sauvée tant qu'elle n'avait pas pris une brillante offensive, vaincu l'ennemi chez lui, sur son territoire. Un seul homme avait réussi et semblait *avoir une étoile*, semblait *heureux*, cette première et dernière qualité qu'on demande aux généraux. Il fallait bien se fier à lui, faire croire à la plus intime union entre la Convention et le pouvoir exécutif, entre celui-ci et l'exécuteur des mesures militaires, effrayer l'Europe de cette unité en trois forces : le bras, la tête et l'épée.

Les défiances excessives contre l'ambition militaire, fort raisonnables sans doute pour une vieille révolution, lassée et blasée, le sont bien moins pour une révolution jeune, enthousiaste, qui prend son essor. Les hommes alors ne sont rien, les idées sont tout. On l'avait vu par Lafayette, qui avait, et dans l'armée, et dans la garde nationale, des racines qu'on eût crues bien fortes; au jour où il voulut gourmander la Révolution, il se trouva seul. Dumouriez était tout neuf, comme général en chef; si quelques régiments de ligne, quelques corps de cavalerie, lui tenaient personnellement, la masse immense de l'armée, renouvelée, augmentée chaque jour, ces torrents de volontaires qui de toutes parts venaient s'y jeter, ne connaissaient point Dumouriez; leur dieu c'était la République, et ils n'en voulaient pas d'autre. Quel homme, à ce premier moment, aurait eu l'audace insensée de mettre sa personnalité misérable à côté de la Patrie, de monter sur l'autel?... C'eût été à coups de fouet qu'on eût fait descendre un tel dieu.

Le danger contraire était plus à craindre. Avec l'universelle défiance qui régnait, ces continuelles paniques, ces cris de trahison lancés au hasard, on pouvait ôter toute force morale à l'homme qu'on employait, l'envoyer impuissant, désarmé, devant l'ennemi. Danton avait eu déjà bien de la peine à le soutenir. Par deux fois,

Dumouriez, sans lui, périssait dans l'opinion; d'abord quand il fut tourné aux fameuses Thermopyles dont il s'était dit le Léonidas, puis quand il négocia la retraite des Prussiens, causant, mangeant avec eux, envoyant des présents de café au roi de Prusse. Danton le couvrit dans ces deux moments; toute la presse le ménagea, sauf Marat, qui, aboyant toujours avec ou sans cause, faisait moins d'impression.

Dès que Dumouriez fut ici, Danton ne le quitta plus, il le mena, l'entoura, l'enveloppa, se montra partout avec lui, aux Jacobins, aux théâtres, dans les fêtes de reconnaissance et d'amitié qu'on donna au général. Ces fêtes, la joie de tous pour la délivrance commune, les conquêtes inespérées de la Révolution à Nice, en Savoie, sur le Rhin, l'élan national pour l'invasion de Belgique, l'attente émue de la victoire, semblaient transporter les cœurs dans la région supérieure où expirent les haines. C'était le moment ou jamais de se rapprocher. La Gironde fêtait Dumouriez, mais pouvait-elle le séparer de celui qui avait si énergiquement aidé, assuré son succès, le séparer de Danton? Elle devait non pas amnistier, mais fêter non moins celui-ci.

Les deux hommes vraiment supérieurs, Danton, Dumouriez, comprenaient parfaitement que le salut de la France ne tenait pas seulement à une guerre heureuse au dehors, mais à la cessation des guerres intérieures, à la réconciliation de Danton et de la Gironde. Ils n'épargnèrent rien pour atteindre ce grand résultat. Danton connaissait très bien le caractère difficile des Girondins, leur amour-propre inquiet, la sévérité chagrine de Roland, la susceptibilité de Mme Roland, le vertueux et délicat orgueil qu'elle plaçait sur son mari, ne pardonnant pas à Danton le mot brutal qu'il avait dit pour rendre Roland ridicule. Danton, dans sa bonhomie audacieuse, voulut, sans négociation ni explication, briser tout d'abord la glace. Menant Dumouriez au théâtre, il entra non dans la même loge, mais dans celle d'à côté, d'où il parlait au général. Cette loge était celle même du ministre de l'intérieur, de Roland. Danton, comme ancien collègue, s'y établit familièrement avec

deux femmes, très probablement sa mère et sa femme (qu'il aimait de passion). Si nous ne nous trompons dans cette conjecture, une telle démarche, faite en famille, était un gage de paix. On savait que personne n'avait été plus cruellement atteint que Mme Danton dans les fatales journées de septembre; elle devint malade et mourut bientôt.

Il y avait à parier que les dames se rapprocheraient; Mme Roland, si elle fût entrée dans la loge, se fût liée malgré elle, et elle eût été touchée. Au reste, que les Roland prissent bien ou mal la chose, elle pouvait avoir politiquement d'admirables résultats. Tous les journaux allaient dire qu'on avait vu, réunies dans une loge de 6 pieds carrés, la Montagne et la Gironde, qu'il n'y avait plus de partis, que toute discorde expirait. Cette seule apparence d'union aurait mieux servi la France que le gain d'une bataille.

Mme Roland vint, en effet, et elle fut indisposée tout d'abord; on la retint à la porte, lui disant que la loge était occupée; elle se la fit ouvrir et vit Danton à la place qu'elle eût prise, près du héros de la fête. Elle aimait peu Dumouriez, mais elle ne voulait pas moins, tout porte à le croire, le favoriser ce soir-là de son gracieux voisinage, le couronner de cette marque solennelle d'une sympathie austère; elle se croyait digne de le remercier ainsi tacitement au nom de la France.

Elle avait pris pour venir le bras de Vergniaud, voulant siéger entre le grand orateur et le général, apparaissant comme alliance du génie et de la victoire et prenant hardiment sa part dans celle-ci pour le parti girondin.

Danton dérangea tout cela. Mme Roland ne se soucia pas de l'avoir près d'elle, entre elle et Dumouriez. En quoi elle fut injuste. Après Dumouriez, Danton était l'homme qui avait le plus contribué au succès. La Gironde y avait fait peu. Son ministre de la guerre, Servan, voulait, même après Valmy, qu'on se retirât vers Châlons, plan absolument contraire à celui qui réussit.

Quoi qu'il en soit, Mme Roland prit pour prétexte les femmes. Elle vit, dit-elle, « deux femmes de mauvaise tournure ». Et sar

examiner si, malgré cette tournure, elles n'étaient point respectables, elle referma la loge, sans entrer, et se retira.

Vergniaud ne partageait pas l'aigreur des Girondins pour Danton. Celle qu'il aimait et qu'il inspirait, la belle et bonne Mlle Candeille, fit une tentative touchante pour rapprocher les partis. L'occasion fut une fête qu'elle donna à Dumouriez. Danton et Vergniaud s'y trouvaient. Les artistes et les gens de lettres, mêlés aux hommes politiques de toute nuance, aidaient à les concilier, à leur faire oublier leurs haines, à les replacer un moment hors des factions sur le terrain de la paix, des sentiments affectueux et doux. C'était la France civilisée, en quelque sorte, qui, la veille de la Terreur, demandait grâce à la France politique, grâce pour celle-ci même qui allait s'exterminer. La plupart de ceux qui étaient là avaient bien peu encore à vivre, Vergniaud un an, Danton dix-huit mois à peine; et le héros de la fête, Dumouriez, bien plus malheureux, allait (tombé tout à l'heure de la gloire dans l'infamie) perdre à jamais la France qu'il avait sauvée, rester spectateur lointain de nos plus glorieuses victoires et traîner trente ans d'exil.

Un voile heureux leur couvrait à tous leur destin. Tous, ignorants, imprévoyants, jouissaient de cette fête, puisant un doux rayon de paix dans les yeux de la jeune muse. La Gironde et la Montagne étaient confondues. Un événement troubla tout. Santerre, qui était de la fête, se trouvant un moment dans un salon près de la porte, rentre triste et tout changé. « Qu'avez-vous? — Marat est là, qui demande le général... » Ce fut un coup de théâtre. Plusieurs disparurent et passèrent dans d'autres pièces. Plusieurs qui restaient pâlirent.

Il y avait plusieurs jours que Marat cherchait Dumouriez. Il s'était fait charger par les Jacobins de lui demander raison pour le châtiment que l'armée avait tiré d'un crime commis par des volontaires, disciples trop fidèles des doctrines de Marat. Nous expliquerons cette affaire dans le chapitre suivant.

La jaune figure entra, large et basse, entre deux longs Jacobins,

plus hauts de toute la tête. Marat s'était arrangé pour produire un grand effet, prétendant faire subir une sorte d'interrogatoire au général vainqueur, devant ce cercle tremblant. Dumouriez ne lui donna pas cette satisfaction. Au premier mot, il le toisa avec mépris : « Ah ! c'est vous qui êtes Marat, dit-il; je n'ai rien à vous dire. » Et il lui tourna le dos. Il s'expliqua ensuite tranquillement avec les deux Jacobins.

Le sang-froid de Dumouriez en rendit aux autres. Les militaires parlèrent durement au journaliste. Marat alla se plaindre et crier aux Jacobins. Il fut surtout irrité de la légèreté dérisoire avec laquelle la scène fut représentée dans les journaux de ses adversaires. « Nous pouvons leur pardonner d'avoir ri, ajoute-t-il méchamment, *car nous les ferons pleurer.* »

Marat parti, on essaya de continuer la fête. Mais les femmes restaient effrayées. Les hommes s'efforçaient de sourire pour les rassurer. Chacun trouvait cependant que son voisin était pâle et que tous étaient changés. Pourquoi ? L'événement était petit, en effet, pour donner tant d'émotion. La ridicule apparition n'était pas pour effrayer tous ces hommes, en qui réellement était la force de la France, aussi bien que sa lumière. Les menaces, les prédictions sinistres du sanguinaire astrologue, la mort même, quand elle eût été annoncée avec certitude, n'auraient pas troublé leur cœur. Ce qui les troublait, non sans cause, c'est qu'avec Marat ils avaient cru voir entrer dans cette salle l'irrémédiable discorde, le génie des factions qu'ils portaient en eux et qui un moment s'était éclipsé. Ils restèrent tristes, silencieux, et ils s'isolèrent. Le mélange amical cessa; chacun, instinctivement, se rangea auprès des siens. Avant même de sortir, on retrouva les partis.

Dumouriez ne voulait point quitter Paris sans faire un dernier effort pour la conciliation. Il réunit, dit-on, à sa table Danton et les Girondins. Il mena Danton chez eux, et, les forçant ainsi à rompre le pain ensemble, il crut les avoir rapprochés, et il se trompa. La Gironde resta fermée. Si elle donnait la main, c'était la main sans le cœur, l'inerte et froide main des morts.

Après le départ de Dumouriez, Danton saisit, dans la Convention même, deux occasions raisonnables de voter avec la Gironde, de montrer qu'il n'avait pour elle ni colère ni haine, aucun envenimement.

Le 23 octobre, dans la discussion sur les lois à faire contre les émigrés, il se rangea à l'avis de Buzot, qui avait dit : « L'émigration par elle-même ne mérite pas la mort. Bannissons les émigrés à perpétuité, et qu'ils soient punis de mort s'ils remettent le pied en France. » Danton dit qu'en effet le bannissement suffisait.

Mais l'occasion la plus remarquable où il se trouva d'accord avec la Gironde fut celle du 16 octobre. Un représentant avait fait la proposition malencontreuse de soumettre à la sanction du peuple l'abolition de la royauté et l'établissement de la République. Buzot réfuta avec force cette proposition, et Danton appuya Buzot par ces grandes et fortes paroles : « La République est déjà sanctionnée par le peuple, par l'armée, par le génie de la liberté, qui réprouve tous les rois. Si donc il n'est pas permis de mettre en doute que la France veut être et sera éternellement République, ne nous occupons plus que de faire une constitution qui soit la conséquence de ce principe; et quand vous l'aurez décrétée, quand, par la solennité de vos discussions, vous aurez, pour ainsi dire, décrété l'opinion publique, vous aurez une acceptation rapide, et la concordance de toutes les parties de votre gouvernement en garantira la stabilité. »

Grande question d'initiative. Les républicains, qui étaient une minorité, avaient-ils le droit d'imposer la République à la majorité? Oui, parce que la majorité elle-même, si elle ne comprenait pas la République, l'avait en instinct, était alors antiroyaliste, sentait que la royauté, complice de l'invasion, était devenue impossible. La minorité républicaine ne faisait rien autre chose qu'*expliquer et formuler* ce que la majorité *sentait,* sans pouvoir se rendre bien compte.

Sur cette question solennelle, qui n'est pas moins que le problème éternel du droit de l'autorité, le génie révolutionnaire qui

siégeait à la Montagne se trouve précisément d'accord avec l'esprit légiste et philosophe, qui fut celui de la Gironde.

Sur toute question essentielle du moment, il en était ainsi. A travers les violentes disputes, on aperçoit avec admiration l'unité très réelle qui existait dans cette noble Assemblée.

Avec admiration; ajoutons : avec douleur! Hélas! pourquoi donc leur faudra-t-il s'égorger?

Quel spectacle de voir ces hommes de talent immense et de cœur encore plus grand, qui, d'accord sur toute chose de salut public, vont s'acharner dans la lutte où personne, tout à l'heure, ne restera plus en vie! de les voir serrés ici, dans cette petite salle de mort, sur cette arène de quelques pieds carrés, qui boira leur sang!

A quoi leur servait tant de lumières, de talent, de génie même? Ils allaient, aveugles, sans voir ce que tout le monde voyait. Ces grands citoyens, ces amants de la patrie, dans l'excès de leur passion, auraient voulu mourir pour elle, et ils allaient la tuer.

C'est ce que vinrent leur dire un jour, pleins de crainte et de douleur, avec l'énergie du bon sens, les pauvres gens du faubourg Saint-Antoine, qui voyaient plus clair cent fois que la Convention. Nulle scène plus pathétique. C'était ici vraiment le peuple souverain (souverain par la raison) qui venait gourmander les sages, les bien-disants, les savants, et, les larmes aux yeux, les priait d'être des simples, de laisser là leurs fatales subtilités, de voir la réalité. En vérité, ils ne différaient que sur des choses alors accessoires, sur des choses d'avenir et qui, n'étant pas d'urgence et de salut public, devaient s'ajourner. Sur toute chose vraiment actuelle, ils étaient unis; ils avaient leur unité en la France, en la patrie, qu'ils portaient tous dans le cœur[1].

[1] La pétition fut lue par le bonhomme Gonchon, l'orateur ordinaire du faubourg, que les agents de la Gironde travaillaient fort et faisaient boire (comme on le sut plus tard); elle ne repousse nullement les fédérés que la Gironde appelait à Paris. Et, avec cela, elle n'est point girondine, elle accuse nettement le tort grave de la Convention, spécialement de la Gironde, l'esprit de défiance et de haine aveugle, l'acharnement à perdre ses ennemis.

Ces honnêtes travailleurs justifièrent d'abord la ville de Paris, dirent qu'on la calomniait, qu'elle n'avait aucun besoin qu'on appelât des soldats. Mais ils ne repoussaient nullement les fédérés des départements : « Qu'ils viennent, non pas six, sept, huit, vingt-quatre mille, mais qu'un million de Français accourent dans ces murs... Nos bras sont ouverts pour les recevoir. Ils trouveront les mêmes foyers qu'ils visitèrent à l'époque de la Fédération. »

Les hommes du faubourg Saint-Antoine, faisant ainsi cette noble profession de fraternité, se demandaient hardiment comment la Convention elle-même n'en donnait pas l'exemple : « C'est avec douleur que nous voyons des hommes, faits pour se chérir et s'estimer, se haïr et se craindre autant et plus qu'ils ne détestent les tyrans... Eh! n'êtes-vous pas, comme nous, les zélateurs de la République, les fléaux des rois et les amis de la justice? N'avez-vous pas les mêmes devoirs à remplir, autant de périls à éviter, les mêmes ennemis à combattre et vingt-cinq millions d'hommes à rendre heureux?..... Ah! croyez-en des citoyens étrangers à l'intrigue. On s'attribue mutuellement des torts imaginaires; si des êtres aguerris aux cabales sont à la tête des partis, la masse est bonne et trompée. Soyez persuadés que les hommes ne sont pas aussi méchants qu'on le croit. Qu'on impose silence à l'amour-propre, et il ne faudra qu'un moment pour éteindre le flambeau des divisions intestines..... Les opinions différentes engendrent facilement des soupçons, et il n'est pas de soupçon que la prévention et la jalousie ne changent en certitude... Ah! que le jour de l'égalité luise enfin sur notre malheureuse patrie; que les citoyens ne soient pas constamment occupés à se surprendre, à se tendre des pièges, à nourrir des défiances. C'est à vous, législateurs, à préparer les esprits... Craignez plus la haine et les reproches de la postérité que le poignard des factieux et le glaive des étrangers. »

L'accusation tombait d'aplomb sur ce parti, qui alors même repoussait les dernières avances de Danton et se déclarait implacable. C'est à ce signe que la pétition nous a paru spontanée, indépendante des partis, un vrai cri du bon sens du peuple, qui, dans la discorde de ses représentants, se sentait périr.

A ces légitimes accusations du peuple sur les divisions de ses représentants la Convention a pourtant laissé un mot en réponse, qui est comme son testament pour l'avenir, son excuse au tribunal des siècles. C'est la parole d'Isnard, à la fin de la belle adresse du 23 février 1793, pour la levée des trois cent mille hommes. Quoiqu'il soit trop tôt encore, nous ne pouvons nous empêcher de la citer ici :

« Soldats! matelots! qu'une émulation salutaire vous anime, que les mêmes succès vous couronnent! Si vous mourez au champ d'honneur, rien n'égalera votre gloire; vos noms resteront gravés au fronton du grand édifice de la liberté du monde. Les générations diront en les lisant : « Les voilà ces héros qui brisèrent les « fers de l'espèce humaine et se dévouèrent pour nous lorsque « nous n'existions pas!... » — (Puis de l'armée revenant à la Convention, des soldats aux législateurs.) Nous aussi, fermes à notre poste, nous donnerons l'exemple du courage et du dévouement; nous attendrons, s'il le faut, la mort sur nos chaises curules... *On vous dit que nous sommes divisés, gardez-vous de le croire.* Si nos opinions diffèrent, nos sentiments sont les mêmes; en variant sur les moyens, nous tendons tous au même but. Nos délibérations sont bruyantes; eh! comment ne pas s'animer sur de si grands intérêts? C'est la passion du bien qui nous agite à ce point; mais, une fois le décret rendu, le bruit finit et la loi reste. »

Noble parole en elle-même et sublime dans la situation. Isnard l'écrivit au moment où son parti allait périr, et c'est comme une voix de la tombe. Ici ce sont ceux qui meurent qui justifient ceux qui vivent, la Convention tout entière, sans distinction de partis, sans excepter ceux même qui les envoient à la mort. Par une noble pudeur civique, ils défendent à l'armée d'apercevoir les discordes qui vont leur coûter la vie, et disent en tombant, victimes des divisions : *On vous dit que nous sommes divisés, gardez-vous de le croire!*

Et cette parole sublime, héroïquement désintéressée, fut en même temps juste et profonde. Ces discordes, toutes violentes et sanglantes qu'elles aient pu être, ne touchaient en rien au salut

public. Elles portaient sur des questions d'avenir, vraiment prématurées alors. Celle de la bourgeoisie et du prolétariat ne devait guère inquiéter une Assemblée qui avait 10 milliards de propriétés à distribuer au peuple. Les disputes de la Convention portaient encore sur des thèses de haute philosophie politique, sur des nuances délicates de l'orthodoxie révolutionnaire. Cette Assemblée, nous l'avons nommée de son vrai nom, ce concile, abrégeait, tranchait les affaires la nuit dans ses comités, et elle consacrait ses jours, son attention, ses efforts, à discuter insatiablement le symbole de la loi nouvelle. Tout le plus fort de son combat s'est passé dans la pensée pure, dans la région des esprits.

C'est le spectacle étrange, mais vraiment noble, qu'elle a offert au monde. Sur toute chose d'intérêt réel, actuel, elle était aisément d'accord. Fille de la philosophie du XVIII[e] siècle, elle n'attachait vraiment d'importance qu'aux idées, elle en vivait, elle en mourait. Les membres qu'elle retrancha si cruellement de son sein ne conspiraient pas, ne menaçaient en rien le salut de la Révolution. Ils moururent, comme hérétiques.

La France entrait, d'une si grande passion, dans sa vie d'unité, que les moindres diversités y tranchaient plus fortement et faisaient horreur. Des nuances souvent légères semblaient des anomalies monstrueuses et dignes de mort. Au contraire, les autres nations, dans l'état vraiment discordant où chacune d'elles restait, n'ayant encore nulle harmonie d'éléments ni de principes, n'avaient garde de s'apercevoir de leurs plus fortes dissonances. Barbares et ne sachant pas même combien elles étaient barbares, elles acceptaient bien mieux la diversité misérable d'éléments non conciliés qu'elles portaient dans leur sein. Elles triomphaient de leur chaos indigeste qui n'en était pas même à désirer l'unité.

Telle la France, telle la Convention. Quiconque saura distinguer l'identité des principes fondamentaux qui unissait en réalité cette Assemblée, discordante en apparence, dira comme Isnard et rendra ce témoignage à la Convention : « Non, Assemblée glorieuse, non, vous ne fûtes point divisée. »

CHAPITRE V.

JEMMAPES (6 NOVEMBRE).

Importance de la bataille de Jemmapes. — Chances que l'armée de Jemmapes avait contre elle. — La guerre d'ensemble et par masses est sortie de l'instinct français et de la fraternité. — Ce que furent nos grandes armées. — Ce que fut l'armée de Jemmapes. — Exaltation philanthropique de cette armée. — Probité ferme et modeste de nos officiers plébéiens. — Sévérité de l'armée pour les excès sanguinaires. — L'armée n'est nullement abattue d'un premier échec, 4 novembre 1792. — Formidable position des Autrichiens à Jemmapes, 5 novembre 1792. — La bataille ouverte par la *Marseillaise*, 6 novembre 1792. — Vaillance de nos volontaires à la droite de l'armée. — La bataille de Jemmapes, décidée par la *Marseillaise*, a elle-même inspiré le *Chant du départ*.

La France seule était une et le monde était divisé.

Elle ne savait pas son unité, mais la prouvait par la victoire. Elle gagna, le 6 novembre, la bataille de Jemmapes.

Et il n'y avait pas à dire cette fois, comme on disait de Valmy, que ce n'était qu'une canonnade, une bataille gagnée l'arme au bras. Ce fut une mêlée, et très sanglante, où chaque homme de l'armée française combattit de près et à l'arme blanche, où nos recrues, n'ayant reçu encore ni souliers ni habillements d'hiver, n'ayant ni pain ni eau-de-vie, encore à jeun à midi, après une nuit glaciale dans une plaine marécageuse, s'élancèrent de ce marais et, gravissant la montagne, forcèrent les triples redoutes que défendaient, couverts de trois étages de feux, les grenadiers de Hongrie.

Ô jeunesse! ô espérance! force infinie de la conscience et du sentiment du droit!... qui pourrait y résister?... Nos volontaires eurent bien un moment d'hésitation, quand, sur ce rude escarpement, ils rencontrèrent face à face les furieuses bouches de bronze, la mitraille à bout portant. Ils se ramassèrent sur eux-mêmes et trouvèrent quelque chose en eux qui leur fit une âme

de fer... Quelle? Le droit du genre humain, et cette voix tonnante de la France : « Le droit ne peut reculer. »

Le Droit marcha aux redoutes et les emporta. Il entra avec les nôtres dans les rangs des vaincus. La Liberté, en les frappant, les émancipa, elle en fit des hommes libres. La France sembla avoir frappé moins sur eux que sur leurs fers. Les Belges furent affranchis d'un coup. Les Allemands firent leurs premiers pas dans une carrière nouvelle; leur défaite de Jemmapes fut l'ère de leurs libertés. Il fallut bien, dès lors, que leurs princes les traitassent en hommes, puisqu'ils leur demandaient sans cesse ce qui est le plus haut signe de l'homme, le dévouement et le sacrifice[1].

Tellement Dieu était en la France! telle la vertu miraculeuse qu'elle avait alors! L'épée dont elle frappait, au lieu de blesser, guérissait les peuples. Touchés du fer, ils s'éveillaient, remerciaient le coup salutaire qui rompait leur fatal sommeil, brisait l'enchantement déplorable où, pendant plus de mille années, ils languirent à l'état de bêtes à brouter l'herbe des champs.

Cette première victoire de la République, cette victoire de la

[1] Les Hongrois spécialement prirent d'un grand cœur la Révolution française. Dès 1794, elle eut parmi eux des martyrs. Fait précieux, inestimable, qui nous a été révélé dans ces derniers temps par un de nos compatriotes. Une larme m'est venue en écrivant ceci. Nous venons de le perdre ce jeune homme. Le hasard ou la Providence avait mis en lui la triple alliance des peuples nouveaux : Auguste de Gerando-Barberi-Téléki, Français de père, Roumain de mère, Hongrois par son mariage; ses enfants sont Hongrois. — Malade, mourant de la poitrine, il n'en a pas moins servi activement sa seconde patrie, au jour suprême, et il semble qu'ils soient morts ensemble, ensemble ensevelis. — Ensevelis, non pas morts! Le drapeau enfoui à Raab en sortira un matin; la France, l'Italie, se relèveront ensemble. Et alors, mon jeune ami, alors vous ressusciterez. — Que cette pierre d'alliance reste au moins ici scellée de nos larmes! Qu'elle reste en témoignage! Qu'elle vous serve du tombeau que vous n'avez pas encore! Vous y dormirez paisible, dans la foi où vous fûtes ferme, dans l'attente des trois nations. Nous, vous nous avez laissé de quoi peu dormir. Vous avoir connu, vous avoir perdu, jeune cœur héroïque, âme excellente et magnanime, c'est une amertume durable qui nous reviendra dans nos nuits.

Lecteur, lis pieusement les livres que le jeune homme a laissés, et puisses-tu y gagner quelque chose de son cœur! *La Transylvanie*, 1845; *de l'Esprit public en Hongrie, depuis la Révolution française*, 1848.

foi, a eu contre elle tous les raisonneurs. Les Jacobins d'abord prédirent qu'on ne vaincrait pas. Les tacticiens ensuite (ou allemands ou bonapartistes) ont savamment travaillé à prouver que la victoire n'était rien, ou que du moins on n'avait pas vaincu dans les règles.

Oui, la victoire fut absurde, comme est tout miracle, et l'on n'aurait pas dû vaincre, à consulter la raison. L'armée de Jemmapes était ridicule, pour tout militaire ordinaire, mal instruite, mal équipée, misérablement vêtue, discordante surtout, présentant je ne sais combien de bandes de volontaires, ou encore sans uniforme, ou sous l'uniforme varié des Fédérations de 1790. Tel bataillon (celui du Loiret, je crois) était encore en sarraux de toile, en bonnets de paysans. Ce n'est pas tout, il existait des corps sous toute espèce de noms (chasseurs nationaux, chasseurs braconniers, etc.). Chaque corps se formait selon les villes ou villages, les quartiers, les amitiés, se baptisait à sa guise. Ce n'était pas une armée, c'était le peuple à vrai dire, c'était la France arrivant au champ de bataille, toute jeune et toute naïve, dans la confusion du premier élan.

Robespierre avait parfaitement prouvé depuis plus d'un an que la guerre était absurde. Et il avait fait écrire par Camille Desmoulins que la Gironde avait trahi, puisqu'elle voulait la guerre. Et cette opinion était tellement celle des Jacobins qu'au 25 juillet 1793, c'était encore une des raisons principales que faisait valoir Billaud-Varennes pour envoyer les Girondins à la mort.

Oui, la guerre était absurde. Et il fallait être fou pour aller chercher l'ennemi sur son territoire, au moment même où la France changeait de gouvernement. C'est alors précisément que le pouvoir passait des Girondins aux Jacobins. Le ministère de la guerre particulièrement, celui dont l'action était décisive en un tel moment, passa du Girondin Servan au Jacobin Pache, qui changea à l'instant tous les employés, désorganisa les services.

La guerre était absurde encore parce que les généraux de la République étaient royalistes. Dumouriez, Dillon, Custine,

l'étaient et ne s'en cachaient pas trop. On a vu comment Dumouriez, paraissant à la barre de la Convention, éluda le serment d fidélité à la République. Employé cinquante ans sous la monarchie et dans tels ou tels emplois équivoques, il ne pouvait pas ne pa avoir *le tempérament royaliste;* il aimait le plaisir, l'argent, il h fallait les abus de l'ancien gouvernement, sa facilité, *un bon maîtr* Il dit partout dans ses Mémoires que le fruit qu'il attendait de se victoires républicaines, c'était le rétablissement du Roi. A tou hasard, au cas que le Roi fût impossible à relever, il s'en prépara un autre, le jeune duc de Chartres.

Des généraux royalistes, agissant au nom de la République devaient, par le seul effet de cette duplicité, avoir dans les mou vements quelque chose de gauche et de faux. Ils avaient besoin d l'enthousiasme républicain, et ils craignaient de l'exciter; il leu arrivait à chaque instant, si la flamme voulait monter, d'y jeter l glace. Quand, par exemple, les républicains allemands, enivré de l'idée nouvelle, consultaient Custine et lui demandaient c que deviendrait la France, il répondait : « Monarchie. — Et qu régnera? — Le dauphin. »

Les sentiments de Dumouriez se trahissaient visiblement dan les rôles qu'il distribuait aux généraux subordonnés. Au généra Valence, orléaniste décidé, ami du duc de Chartres, Dumourie donna le rôle actif et brillant d'occuper la Meuse, d'arrêter les Au trichiens qui amenaient des secours. Au Jacobin La Bourdonnai qui avait son aile du Nord, il donna le rôle obscur et sans gloir de le côtoyer de loin, à sa gauche, et de le rejoindre seulemen quand toute la campagne serait décidée.

Ni Valence, ni La Bourdonnais, ne purent agir utilement. Ce deux ailes, énormément éloignées de l'armée du centre, ne pou vaient coopérer avec ensemble. Valence, n'ayant ni chevaux n charrois, ne put bouger, laissa passer l'Autrichien. La Bourdonnais sacrifié, irrité, fit le moins qu'il put, et mal. Le grand avantag de nombre que devait avoir Dumouriez fut ainsi perdu. En réunis sant ses forces, il eût eu près de cent mille hommes; il les dis

persa, et son armée du centre, isolée, n'en compta que quarante-cinq mille. L'Autrichien pouvait en avoir autant, mais supérieurs en discipline, quarante-cinq mille vieux soldats; s'il eût su les réunir, il eût écrasé Dumouriez.

Celui-ci le reconnaît lui-même, il n'a pas connu la guerre nouvelle, *la guerre d'ensemble et par masses*[1], celle qui donna une si terrible unité de mouvements aux armées de la liberté. Il ne se douta nullement de l'instrument qu'il employait. Ces armées, qui étaient des peuples, disons mieux, la patrie même, en ce qu'elle eut de plus ardent, demandaient d'aller ensemble et de combattre par masses, *les amis avec les amis,* comme disait le soldat. Amis et amis, parents et parents, voisins et voisins, Français et Français, partis en se donnant la main, la difficulté n'était pas de les retenir ensemble, mais bien de les séparer. Les isoler, c'était leur ôter la meilleure partie de leurs forces. Ces grandes légions populaires étaient comme des corps vivants; ne pas les faire agir par masses, c'eût été les démembrer. Et ces masses n'étaient pas des foules confuses; plus on les laissait nombreuses, plus elles allaient en bon ordre. *Plus on est d'amis, mieux ça marche,* c'est encore un mot populaire. L'audace vint aux généraux, dès qu'ils eurent remarqué ceci. Ils virent qu'avec ces populations éminemment sociables, où

[1] Dumouriez en fait honneur à Carnot, pour en ôter la gloire à Napoléon. La gloire en est à la France. Le grand organisateur des armées de 1793, le sublime calculateur d'Austerlitz, n'auraient rien pu, si la France ne leur eût donné l'infaillible épée morale que nous venons de décrire! — Pour leur maître, Frédéric, son maître fut la nécessité. Cet habile homme, dans la guerre de Sept ans, pressé de tant d'ennemis, mais non entouré, n'ayant à repousser que de courtes attaques du côté des Russes, put faire face à tout, en agissant par masses, en portant ici et là des masses rapides. *Nécessité l'ingénieuse* forma ce génie mécanique. — Le général incomparable, qui voulut être membre de l'Institut pour la section de mécanique, imita et surpassa d'autant plus Frédéric qu'il eut dans les mains ce qui n'était nullement mécanique, ces armées admirables, qui, par une singularité unique, agissaient d'autant plus facilement d'ensemble qu'elles étaient plus nombreuses; ajoutez, ce qui est bien plus, la tradition vivante de ces armées républicaines, tradition tellement forte qu'usées, détruites, exterminées, elles se renouvelèrent plusieurs fois.

IMPRIMERIE NATIONALE.

tous s'électrisent par tous, et en proportion du nombre, il fallait agir par grands corps. Le monde eut ce nouveau spectacle de voir des hommes, par cent mille, qui marchaient mus d'un même souffle, d'un même élan, d'un même cœur.

Voilà l'origine réelle de la guerre moderne. Il n'y eut là d'abord ni art ni système. Elle sortit du cœur de la France, de sa sociabilité. Les tacticiens n'auraient jamais trouvé la tactique. Ceci n'était point du calcul. Des calculateurs inspirés le virent et en profitèrent; leur gloire, c'est de l'avoir vu; ils ne l'auraient pas vu sans doute s'ils n'avaient eu eux-mêmes l'étincelle de ces grandes foules. Ils l'eurent, parce qu'ils en sortaient. Les généraux monarchiques n'auraient jamais pu comprendre le sublime et profond mystère de la solidarité moderne, des vastes guerres d'amitié.

Les fédérations de 1790 avaient fait pressentir ceci. Quand on vit tout un canton, parfois tout un département en armes, autour de l'autel, il ne fut pas difficile de prévoir les immortelles demi-brigades de la République. Et, quand on vit les fédérations immenses qui réunirent plusieurs départements ensemble, et ces grands corps de fédérés, qui, grossissant toujours, s'augmentant, se donnant la main, formaient à travers la France les chœurs et les farandoles de la nouvelle amitié, on pouvait voir en esprit que ces hommes, en 1792, fidèles au serment de 1790, constitueraient nos grandes fédérations militaires, la *républicaine* armée de Sambre-et-Meuse, la *pacificatrice* armée de l'Ouest, la *ferme et invincible* armée du Rhin, victorieuse jusqu'en ses retraites, la *rapide* et foudroyante armée d'Italie.

Des armées? Non, des personnes. Chacune d'elles eut une personnalité distincte et originale. Tel fut le touchant esprit de dévouement, de sacrifice, qui anima ces hommes au départ. Ils se perdirent et s'absorbèrent dans ces glorieuses légions, dont chacune fut pour eux une France sur la terre étrangère. Ces admirables soldats, partis pour tant d'années de guerre, et qui, la plupart, ne devaient pas revenir, avaient emporté la patrie et le foyer dans les grandes sociétés héroïques, qu'on appelait des armées.

Où qu'ils fussent, c'était la France. Et c'est la France encore aujourd'hui et à jamais, partout où ces amis fidèles ont ensemble laissé leurs os.

Étrangers qui regardez avec respect et terreur ces collines d'ossements qu'ont laissés chez vous nos grandes légions, sachez qu'elles ne furent pas seulement terribles, mais vénérables. Ce qui leur donna la victoire, cette redoutable unité dans le combat, ce fut l'unité des cœurs et la confraternité. Gardez-vous de faire honneur de ces choses à tel ou tel homme. Des monuments seront élevés (quand la France se réveillera) à ces glorieuses armées, à elles, non à leurs généraux. Les calculateurs habiles ne garderont pas pour eux la gloire d'un peuple de héros. C'est assez, et c'est beaucoup, que les noms ou les images de ces heureux capitaines soient inscrits à leur vraie place, au pied même du monument.

Regardons-les attentivement, ces glorieuses armées, dans leur primitif élan de 1792, dans la naïveté du berceau.

A les considérer froidement et se préservant de l'enthousiasme, elles présentaient un spectacle étrange, extraordinaire : celui d'un grand peuple, qui, sans ménagement ni réserve, sans souci de la vie ou de l'intérêt, sans la moindre attention au passé, à l'histoire, à la vieille diplomatie, aux traités, au droit écrit, portait au monde la philosophie du XVIII[e] siècle au bout de ses baïonnettes. Ces principes, avec lesquels les philosophes semblèrent trop souvent jouer eux-mêmes, étaient pris au sérieux par leurs disciples armés, appliqués avec une sincérité violente que rien n'arrêtait. Les transports philanthropiques de Raynal et de Diderot étaient là, non en papier, en déclamations, mais en actes, réalisés bien ou mal dans les effusions aveugles d'une sensibilité terrible qui ne mesurait, ne calculait rien.

Toute cette philosophie leur flottait, comme on peut penser, un peu vague dans l'esprit. Et leur cœur n'en était peut-être que plus violemment possédé. C'était un caractère singulier, embarrassant, de la Révolution si jeune, de n'avoir encore aucun symbole précis, point d'élément traditionnel, point de monument littéraire,

où la pensée pût se prendre. Et cela même est une cause des furieux accès où cette sensibilité, vague, aveugle, nullement régularisée, s'emportait parfois. Une seule chose représentait pour eux le *credo* révolutionnaire, une chanson, la *Marseillaise*. Ils la savaient, la chantaient, la répétaient, jusqu'à extinction de voix et de forces. C'était tout leur évangile. Ils l'appliquaient à la lettre, souvent en bien, parfois en mal. Le sang coula pour tel couplet, tel autre fit faire des actes d'une générosité inouïe.

Nous l'avons dit. Quand ils virent passer par charrettes les Prussiens malades, pâles de faim et de fièvre, brisés par la dysenterie, ils s'arrêtèrent court, les laissèrent passer. Ceux qu'ils prirent, ce fut pour les soigner dans les hôpitaux français. A Strasbourg, soldats et bourgeois traitèrent les prisonniers comme des frères; on partagea avec eux le pain, la viande, la soupe; on leur remplit les poches de journaux patriotiques, et quand ils partirent pour l'intérieur de la France, on leur acheta du tabac par une contribution générale. La dépense n'était pas petite, ils étaient trois mille. Glorieuse prodigalité, et dans un moment si pauvre, lorsque les nôtres n'avaient pas seulement de chaussures aux pieds! Les résultats furent admirables. Les prisonniers voulurent avoir du papier, de l'encre, et écrivirent en Allemagne que le Rhin n'existait plus, qu'il n'y avait ni France ni Allemagne, mais que tous étaient des frères, et qu'il ne fallait plus qu'une seule nation au monde.

La sensibilité est mobile, l'exaltation peu durable. Mais déjà dans cette armée se prononçait un élément très résistant et très ferme. « Nos sous-officiers de l'ancien régime, dit M. de Lafayette, étaient supérieurs à ceux de toutes les armées de l'Europe. » Devenus officiers par les lois de la Révolution, ils ont commencé cette classe d'hommes, braves, honnêtes, irréprochables, dont parle le général Foy dans une page de ses *Guerres de la péninsule*, page précieuse, témoignage inestimable de la vérité la plus vraie, qui reste un titre pour la France :

« Nos officiers d'infanterie, dit-il, étaient l'honneur même, la vertu modeste, la résignation. L'idéal de ces braves gens, voués

au devoir sans ambition, et qui n'ont dû leur avancement qu'au temps, à la mort, fut l'excellent La Tour d'Auvergne, premier grenadier de la République, instructeur de l'armée d'Espagne. Ces officiers, comme on sait, si peu rétribués, quelques-uns mariés, suivis souvent à distance par leurs courageuses épouses qui ne voulaient pas les quitter, n'en ont pas moins montré un désintéressement, une délicatesse admirables, contenant par leurs exemples les tentations du soldat, et, sans murmure, versant leur sang dans plus d'une affaire meurtrière, qui souvent n'avait d'effet que d'enrichir les généraux de l'Empire. »

Ces honnêtes gens, à qui la Révolution venait d'ouvrir la carrière, lui étaient très attachés. Moins expansifs que le soldat, ils avaient pour la patrie un amour muet, austère, qui n'en était que plus profond. Gardiens jaloux de l'honneur de la France, ils s'efforçaient d'imprimer aux bandes jeunes, indisciplinées, qui leur arrivaient tous les jours, l'amour de l'ordre et du devoir. Ils réprimaient les excès, moins par leur autorité que par une censure grave et le froid mépris, quelquefois seulement par leurs tristes regards. L'autorité, le respect, qui les leur aurait refusés, quand on les voyait s'ôter le pain pour le donner aux soldats, quand les plus braves, marchant à l'ennemi, les voyaient toujours vingt pas devant eux?

On put juger déjà entre les batailles de Valmy et de Jemmapes, au fort du désordre, lorsque le péril de la France, l'excès de l'enthousiasme, le délire patriotique, inspiraient aux volontaires les actes les plus violents, qu'il y aurait pourtant dans l'armée, sous l'heureuse influence de ses officiers plébéiens, un caractère très ferme d'honnêteté, qu'elle ne souffrirait pas patiemment de tache sur l'habit militaire. On vit cette jeune armée, qui était à peine une armée encore, se purger elle-même inflexiblement, rejeter et punir le crime.

Une très affligeante affaire avait eu lieu à Rethel. Deux bataillons de volontaires parisiens (le *Républicain* et le *Mauconseil*) venaient d'arriver, pleins de fanatiques. Leur coup d'essai fut de

massacrer, malgré le général Chazot, quatre pauvres soldats, domestiques d'émigrés, qui étaient rentrés et voulaient servir dans l'armée. La loi, il est vrai, contre l'émigré rentré n'était autre que la mort. La Convention, suivant le mouvement de l'indignation nationale, venait d'ordonner qu'on brûlât par la main du bourreau un drapeau de l'émigration, pris après Valmy. N'importe, il n'en était pas moins indigne et honteux de massacrer ces pauvres diables, gens du peuple, entraînés par leurs maîtres, qui voulaient revenir au peuple et servir la nation. Ce crime était impolitique autant que barbare; il empêchait à jamais qu'il ne nous vînt des transfuges; il mettait un mur d'airain entre nous et l'ennemi.

Il faut dire qu'heureusement le crime n'était pas celui du corps tout entier. Sur douze cents hommes, une quarantaine environ y avaient trempé; et ils ne l'avaient commis que poussés, excités par les déclamations féroces de leur lieutenant-colonel, *le patriote* Palloy, un artiste ridicule, un architecte intrigant, qui s'était enrichi à vendre les pierres de la Bastille. Ce spéculateur, en violence furieuse, en paroles meurtrières, passait les plus fanatiques, et il y trouvait son compte; ruine et meurtre, tout lui profitait. Il imaginait sans doute que si l'armée était entraînée, le général massacré, il se mettrait à sa place. La chose tourna autrement. L'armée fut saisie d'horreur. Palloy n'eut qu'à se sauver. On cerna les deux bataillons, on les désarma, on leur ôta leurs drapeaux, on les envoya bivouaquer dans les fossés de Mézières. Le général Beurnonville vint les trouver là et leur dit qu'ils étaient perdus s'ils ne livraient les coupables. Ces enfants de Paris, mobiles et sensibles, quelle que fût leur violence, fondirent tous en larmes; leurs bataillons épurés devinrent le modèle de toute l'armée, pour la bonne conduite autant que pour la bravoure.

Avec une telle armée, animée d'un si pur enthousiasme, le succès semblait certain. La France y apparaissait dans un de ces rares moments où l'homme au-dessus de lui-même, héroïque sans effort, ne rencontre rien d'impossible. A regarder cette armée, on pouvait dire d'avance : « Les Pays-Bas sont conquis. » Dumouriez

en jugeait ainsi. Il écrivait à la Convention : « Je serai le 15 à Bruxelles et le 30 à Liège. » Il se trompa, car il fut à Bruxelles le 14, à Liège le 28.

Cette jeune armée eut d'abord à supporter une épreuve que les vieilles armées les plus aguerries ne supportent pas toujours. Elle débuta par un revers. Nos réfugiés belges n'arrivèrent pas plutôt à la frontière qu'impatients de reprendre possession de la terre natale, sans rien attendre, ils attaquèrent. Ne pouvant les retenir, on leur donna des hussards pour les appuyer. Ils s'emparèrent d'un avant-poste; puis, par un emportement de jeunesse et de bravoure, ils se jettent des hauteurs en plaine, et la cavalerie impériale y vient les envelopper. Ils périssaient sans nos hussards. Beurnonville était d'avis de se replier, de raffermir nos soldats. Dumouriez jugea bien mieux qu'il fallait à tout prix garder l'offensive, avancer. Les Impériaux, malgré leurs avantages, reculaient et cédaient même une très bonne position. Ils voulaient nous attirer jusqu'à celle de Jemmapes qu'ils jugeaient inexpugnable, par la force naturelle et par les travaux d'art qu'ils y avaient ajoutés. C'était l'avis de l'Autrichien Clairfayt, et il entraîna le général en chef, le duc de Saxe-Teschen, qui, depuis sa honteuse affaire de Lille, eût bien voulu se laver par une belle bataille. Un de ses subordonnés, le général belge Beaulieu, lui conseillait de ne pas l'accepter, cette bataille, mais de la donner lui-même, de marcher la nuit aux Français, de tomber sur eux, d'écraser ou disperser cette cohue de soldats novices. Les vingt-huit mille vieux soldats qu'il avait suffisaient, et au delà, pour cette attaque audacieuse; l'avantage, en de telles surprises, est pour les troupes disciplinées, aguerries, qui gardent tout leur sang-froid. Le duc hésita à tenter ce coup, qui convenait mieux à un chef de partisans. Prince d'Empire, lieutenant de l'Empereur, gouverneur des Pays-Bas, roi lui-même en réalité, il ne pouvait se compromettre dans une attaque hasardeuse; il lui allait mieux d'attendre l'armée française dans la majesté de la position dominante de Jemmapes, de l'y voir s'y heurter en vain, de l'écraser à ses pieds.

Notre armée se trouva le soir du 5 novembre à portée d'admirer cette œuvre de l'art et de la nature. La position est non seulement forte et formidable, mais imposante, solennelle; elle parle à l'imagination, et quand on ne saurait pas que ce lieu s'appelle Jemmapes, on s'y arrèterait de soi-même. C'est une ligne de coteaux en avant de Mons, un amphithéâtre qui s'abaisse aux deux bouts sur deux villages, Cuesmes à droite, à gauche Jemmapes (pour le spectateur d'en bas). Jemmapes monte à la montagne et en couvre un flanc. Cuesmes aide moins à la défense; on y suppléa par plusieurs rangs de redoutes étagées l'une sur l'autre, et dans ces redoutes étaient les grenadiers de Hongrie. Ces redoutes et les deux villages formaient à droite et à gauche comme autant de citadelles qu'il fallait d'abord emporter. Les pentes du centre, occupées par un bois, étaient coupées, palissadées d'abatis. Si nos soldats emportaient les abatis, les villages et les redoutes, ils trouvaient encore derrière dix-neuf mille excellents soldats; c'était peu comme armée, sans doute, mais beaucoup comme garnison de cette grande forteresse naturelle. Elle paraissait si sûre que les quelques mille soldats que le duc de Saxe avait de plus furent laissés pour garder Mons. La grande supériorité de nombre qu'avait Dumouriez lui servait fort peu, parce qu'on ne pouvait approcher des lignes autrichiennes que par des passages étroits qui ne permettaient pas de se déployer. On ne pouvait généralement attaquer que par colonnes. La vaillance des têtes de colonnes devait seule décider l'affaire. L'attaque des maisons crénelées, l'escalade des retranchements, l'enlèvement des batteries, exigeaient une exécution terrible, d'homme à homme et de main à main.

La position n'était pas sans analogie avec celle de Waterloo. Comme l'Anglais à Waterloo, l'Autrichien avait à Jemmapes une grande ville derrière lui, d'où il tirait ce qu'il voulait. Mais combien le rude escarpement de Jemmapes, franchi par l'armée de la République, offrait plus de difficultés naturelles, artificielles, que le petit raidillon où vint se briser l'Empire !

Une ressemblance encore qu'ont les deux batailles, c'est qu'à

l'une, comme à l'autre, l'armée française fut tenue, toute une nuit, au fond d'une plaine humide, et que le matin, affaiblie et détrempée, on la mena au combat. Une telle nuit, passée, l'arme au bras, par des troupes si mal habillées pour la saison, dans ces marécages, par des troupes jeunes, nullement habituées ni endurcies, eût amené un triste jour, si cette armée singulière n'eût été réchauffée d'enthousiasme, cuirassée de fanatisme, vêtue de sa foi.

Car enfin ils étaient pieds nus ou peu s'en fallait, dans l'eau et dans le brouillard que le marécage élève la nuit; eau dessous et eau dessus. La plaine était coupée de canaux, de flaques d'eau croupissante, et là où l'on se réfugiait, croyant gagner la terre ferme, le sol tremblait sous les pieds. Nul pays n'a été plus changé par l'industrie; l'exploitation des houillères a donné douze mille âmes au village de Jemmapes : on a bâti, coupé les bois, séché des marais. Et avec tout cela, aujourd'hui même, le pays au-dessous des pentes est resté généralement une prairie très humide.

Du fond de cette prairie, nos soldats, grelottants au froid du matin, purent voir, au couronnement des redoutes, aux maisons crénelées du village qui semblaient descendre à eux, leurs redoutables ennemis. Les hussards impériaux dans leurs belles fourrures, les grenadiers hongrois dans la richesse barbare de leur costume étranger, les dragons autrichiens majestueusement drapés dans leurs manteaux blancs.

Ce que les nôtres leur enviaient encore davantage, c'était d'avoir déjeuné. Les Autrichiens attendaient, restaurés parfaitement; Mons était derrière et fournissait tout. Pour les Français, on leur dit que la bataille ne serait pas longue et qu'il valait mieux déjeuner vainqueurs.

Un Belge, vieillard vénérable du village de Jemmapes, qui, seul de tout le pays, tout le monde étant en fuite, resta et vit la bataille des hauteurs voisines, nous a dit l'ineffaçable impression qu'il a conservée. Au moment où nos colonnes se mirent en mouvement, où le brouillard de novembre, commençant à se lever, découvrit l'armée française, un grand concert d'instruments se fit

entendre, une musique grave, imposante, remplit la vallée, monta aux collines, une harmonie majestueuse semblait marcher devant la France. Les musiques de nos brigades, partant toutes au même signal, ouvraient la bataille par la *Marseillaise;* elles la jouèrent plusieurs fois, et dans les moments d'intervalle, où les rafales effroyables du bruit des canons faisaient quelque trêve, on entendait l'hymne sacré. La rage de l'artillerie ne pouvait étouffer entièrement l'air sublime des guerres fraternelles. Le cœur du jeune homme, saisi de cette douceur inattendue, faillit lui manquer. L'artillerie ne lui faisait rien; la musique le vainquit. C'était, comment le méconnaître? c'était l'armée de la Justice, venant rendre au monde ses droits oubliés, la Fraternité elle-même venant délivrer ses ennemis, et, pour leurs boulets, leur offrant les bienfaits de la liberté.

L'effort du combat devait être à la gauche pour emporter le village de Jemmapes et monter sur la hauteur, et plus encore à la droite, où la pente était couverte de formidables redoutes. Le vieux général Ferrand commandait à gauche; à droite, le brave Beurnonville. Ce dernier poste était le poste d'honneur, et l'on y avait mis nos volontaires parisiens; rude épreuve pour ces jeunes gens, arrivés d'hier et n'ayant jamais vu le feu. Dumouriez avait près de lui, au centre, le duc de Chartres, pour le lancer au moment où le succès d'une des ailes commencerait la victoire; le candidat à la royauté, s'associant au mouvement de l'aile victorieuse, eût alors attaqué de face, décidé l'affaire, emporté l'honneur.

Les difficultés de droite et de gauche étaient grandes, en vérité; moindres à gauche, vers Jemmapes, et cependant le général Ferrand ne faisait pas grand progrès; l'attaque traîna de 8 à 11. C'était pourtant par la gauche qu'il fallait réussir d'abord; Beurnonville avait à droite des obstacles presque insurmontables. A 11 heures, Dumouriez envoya à la gauche son second, un autre lui-même, le brave et intelligent Thouvenot, qui prit le commandement, emporta le village de Jemmapes. Et cependant Dumouriez, de sa personne, alla voir si réellement on pouvait forcer à

droite la terrible position qui arrêtait Beurnonville. Jamais général n'arriva plus à propos; nos volontaires parisiens, menés par Dampierre[1], sous un feu terrible, avaient déjà fait un pas, emporté l'étage inférieur des triples redoutes; Dampierre, marchant seul devant eux, les entraîna avec le régiment de Flandre. Portés ainsi en avant, ils étaient en plus grand péril, et ils ne reculaient pas. Ils étaient là, sous les yeux des soldats de ligne, des troupes de Dumouriez, fort attachés au général, qui n'aimaient pas ces volontaires et regardaient froidement s'ils resteraient fermes. Sur eux justement plongeait le feu des redoutes d'en haut, et de loin encore, un de nos généraux, ne les reconnaissant pas, leur envoyait des boulets. Ils ne bougeaient; au moindre mouvement, un magnifique corps de dragons impériaux était prêt à les sabrer. Enfin Dumouriez arrive. Il trouve nos Parisiens fort émus, fort sombres. Les bataillons jacobins se croyaient amenés là pour être hachés en pièces. Cependant là aussi se trouvait en ligne le bataillon des *Lombards,* d'opinion girondine. L'émulation des deux partis, continuée sur le champ de bataille, ne contribuait pas peu à les rendre fermes. Il n'en était pas de même de la cavalerie, qui flottait un peu. Dumouriez y court; mais, pendant ce temps, voici venir les dragons impériaux, qui s'ébranlent à la fin, vont, de leurs chevaux lancés, heurter l'infanterie parisienne. Nos volontaires montrèrent ici un admirable sang-froid; avec l'heureux instinct qui caractérise cette population intelligente entre toutes, ils laissèrent venir la masse effrayante presque au bout de leurs fusils, firent une décharge à bout portant, qui, du premier coup, leur fit un rempart de cent chevaux abattus. La superbe cavalerie, poursuivie par Dumouriez et ses hussards, s'enfuit jusqu'à Mons.

[1] Dumouriez dit hardiment que Dampierre n'y était pas. Mais je le trouve si souvent en flagrant délit de mensonge que je n'y fais aucune attention. Par exemple, c'est Kellermann, selon lui, qui a laissé échapper les Prussiens. Autre mensonge : Dumouriez a fait en octobre un plan pour conquérir la Savoie, et elle était déjà conquise en septembre. — Il prétend que les Girondins (auteurs et conseillers principaux de la guerre) désiraient que la guerre tournât mal ! etc.

Il revient alors vers l'infanterie : « A vous, mes enfants! » Et il se met de toutes ses forces à chanter la *Marseillaise*. Ce fut un entraînement. Un *Ça ira!* des plus sauvages continua, et les redoutes, en un moment, furent emportées, les canonniers tués sur leurs pièces. Les grenadiers hongrois, ces splendides colosses, qui ne pouvaient rien comprendre à cette furie, furent en un moment envahis, dominés, sabrés.

Dumouriez dit que l'exécution se fit par deux brigades de ses vieilles troupes et par trois vieux régiments de chasseurs à cheval et de hussards (Berchiny et Chamborand). Quelle part y eut l'infanterie parisienne, il ne le dit pas. Il semble pourtant que ces pentes et ce genre d'obstacles aient plutôt nécessité l'emploi de l'infanterie. Sa malveillance, du reste, est telle pour nos Parisiens qu'après avoir avoué dans son rapport que la cavalerie impériale fut arrêtée par le premier bataillon de Paris, il change dans ses Mémoires et en donne l'honneur à ses vieilles troupes. Entre Dumouriez et Dumouriez, nous nous décidons par un troisième document, une lettre de Dumouriez lui-même, qui écrit immédiatement à la section des Lombards que son bataillon a eu le poste d'honneur et fait la première ligne à la droite de l'armée.

Vainqueur à droite et à gauche, le général avait moins d'inquiétude sur le centre. Il ne l'avait quitté d'ailleurs qu'après avoir su d'une manière certaine que Thouvenot avait, à sa gauche, emporté Jemmapes, et qu'appuyant vers le centre, il allait s'en rapprocher. Les choses, en effet, se passèrent ainsi. Le centre, s'ébranlant pour passer la plaine, doubla le pas et n'eut pas le temps de perdre beaucoup de monde. Deux brigades cependant eurent un peu d'hésitation. L'une, voyant venir à elle des cavaliers impériaux, s'écarta, se jeta derrière une maison. L'autre, sous un feu très vif, fit halte un moment et n'avança plus. Un jeune homme, sans aucun grade, et qui n'était autre chose que le valet de chambre de Dumouriez, alla de son mouvement rallier l'une des brigades, et, la rapprochant d'un corps de cavalerie française, mena le tout au combat. Le duc de Chartres n'eut pas

moins de succès auprès de l'autre brigade, il la raffermit avec plus de sang-froid qu'on n'eût attendu d'un si jeune homme. Tout le centre ainsi rallié, fort de la victoire de la gauche, qui déjà, sous Thouvenot, ayant dépassé Jemmapes, attaquait les plus hauts sommets, força les redoutes qui lui étaient opposées[1].

Dumouriez avait désiré donner le principal honneur au centre, dans l'intérêt du jeune duc de Chartres, qui y commandait. Il eût trop découvert son jeu en l'envoyant à Paris. Il prit un autre moyen. L'aide de camp qui porta la nouvelle à la Convention lui présenta ce jeune domestique du général, qui, au centre, avait rallié une brigade avec tant de présence d'esprit. L'attention était ainsi portée sur le centre, et l'on devait croire que là avait eu lieu l'effort décisif du combat.

Les gens de Mons en jugèrent autrement. Lorsque Dumouriez et l'armée y entrèrent le lendemain, les *Amis de la constitution* de Mons, en offrant une couronne au général, en donnèrent une à Dampierre, qui, sous Beurnonville, avait le premier, à la tête de nos volontaires, heurté cette terrible position de la droite, lorsqu'elle n'était pas encore ébranlée par l'effet de notre victoire de gauche, par la prise de Jemmapes. Là avait été, sans nul doute, l'extrême péril, l'obstination héroïque, et peut-être était-il plus glorieux de s'être maintenu entre ce volcan épouvantable des redoutes et la cavalerie impériale, en recevant même les boulets français, que d'emporter les retranchements supérieurs déjà démoralisés, et d'achever la victoire.

Le champ de cette victoire, nous l'avons visité, plein de respect et de religion, au mois d'août 1849.

[1] Nous avons soigneusement examiné le terrain. S'il n'a pas changé de niveau au centre de l'amphithéâtre, cette partie offrait les pentes les plus rapides, le plus rude escarpement. Aussi l'avait-on moins fortifié par les moyens de l'art. C'est ce qui explique pourquoi Dumouriez a pu dire que c'était l'endroit difficile, tandis que les narrateurs allemands disent que c'était le plus facile. (Voir *Mémoires d'un homme d'État.*)

Plein de tristesse aussi, voyant ce champ nu et désert. Nul monument de la bataille, nulle tombe élevée aux morts, pas une pierre, pas le moindre signe.

La France, qui près de là restaurait le tombeau du vieux tyran des Pays-Bas, de Charles le Téméraire, n'a pas eu une pierre pour les morts de la liberté.

Les Belges, affranchis par Jemmapes, qui leur rouvrit l'Escaut, la mer et l'avenir, et qui, pour nous, commença la guerre de l'Angleterre, — les Belges n'ont pas eu une pierre pour les morts de Jemmapes.

Est-ce à dire que l'événement eût trop peu d'importance?

Il y a eu de plus grandes batailles, sans doute, plus sanglantes ou plus calculées; nulle plus grande, comme phénomène moral.

Celle-ci, dans la foule de nos victoires, ne peut pas se confondre; elle est la victoire même qui enfanta les autres, qui engendra la Victoire au cœur de nos soldats.

Celle-ci fut le jugement de Dieu sur la Révolution, sa solennelle épreuve, qui l'affermit elle-même dans la conviction de son droit.

Celle-ci est la victoire du peuple, non de l'armée. Il y eut une armée après la bataille; il n'y en avait pas avant.

Grande révolution. L'infanterie française prit, ce jour-là, possession des champs de bataille et l'allemande s'éclipsa. Ce que la la bataille de Rocroi, la défaite des bandes espagnoles fit au XVII[e] siècle, Jemmapes le fit au XVIII[e]. Chaque fois qu'une infanterie nouvelle s'empare ainsi du terrain, ce n'est pas seulement une révolution militaire, c'est un âge politique qui commence, une phase nouvelle de la vie du peuple.

Ce sont là de trop grands événements pour qu'aucun monument soit digne de les rappeler.

Point de monument. Et c'est bien. Le lieu suffit, il témoigne et raconte. Le solennel amphithéâtre, avec son rude escarpement, est là pour dire toujours que nul obstacle n'arrêta l'élan de la France.

Nul signe matériel, travaillé de main d'homme, n'avait droit de figurer la victoire de l'esprit.

L'esprit seul et la foi gagnèrent cette bataille. Tout le reste était contre nous. Ce fut, rappelons-le, ce fut, tout nus, à jeun, au matin d'une nuit de novembre passée en plein marais, que ces jeunes soldats s'élancèrent. « A cette époque, dit lui-même le général républicain avec un noble orgueil, on n'enivrait pas encore le soldat pour le mener à l'ennemi. »

Il fut ivre autrement, — ivre de la puissante harmonie, fraternelle et guerrière, que les instruments firent entendre d'abord, — ivre de la Patrie, qui lui emplit le cœur.

Et, au moment suprême, quand la droite hésita et qu'il s'agit de l'enlever, la Patrie leur versa l'ivresse à pleins bords... l'ivresse de leurs chants. La *Marseillaise,* entonnée par eux-mêmes, leur gagna la bataille; le *Ça ira!* emporta les redoutes.

A 2 heures, épuisés, ils s'assirent sur la hauteur parmi les morts, mangèrent enfin, rompirent le pain si bien gagné, joyeux et sérieux, regardant Mons au loin, les longues plaines conquises, sans obstacle, infinies... C'est alors (ou jamais) qu'une parole nouvelle s'élança du cœur de France, parole simple et forte, d'espérance héroïque. Ce mot devint un chant, et ce fut assez pour vingt-cinq années de batailles :

La victoire, en chantant, nous ouvre la barrière !...

Un âge nouveau s'ouvre par ce chant de clairon, aigu, âpre, sublime. Il partit de l'armée [1]; le peuple y fit écho.

Et maintenant voilà bien des choses changées... Une heure de la vie du monde vient de sonner, pour quelles destinées? Dieu le sait.

Et, du nord au midi, la trompette guerrière
A sonné l'heure des combats !

[1] La première strophe, selon moi, est de 1792; elle n'est rien autre chose que le mot qui se trouva alors dans toutes les bouches, l'historique exact de la bataille, gagnée *en chantant.* — Qui fait ces grandes choses populaires? Tout le monde et personne. Chénier et Méhul ont écrit sous la dictée de la France. Les strophes suivantes, belles, mais laborieuses, appartiennent en propre au grand poète; elles sont un effort spartiate de 1793. Nous y reviendrons.

CHAPITRE VI.

INVASION DE LA BELGIQUE. — LUTTE DE CAMBON ET DE DUMOURIEZ (NOVEMBRE 1792).

L'Angleterre se joint à la coalition. — Joie des populations maritimes des Pays-Bas. — Terreur de l'Angleterre. — L'Angleterre travaille contre nous. — La vraie et la fausse Belgique. — La France anathématisée par ceux qu'elle délivre. — Duplicité de Dumouriez. — Il prend sur lui de garantir le clergé belge. — Les Belges refusent la liberté au nom de la liberté. — Les Pays-Bas seront-ils réunis à la France? — Cambon contre Dumouriez. — Dictature financière de Cambon. — Foi financière de l'Angleterre et de la France.

La bataille de Jemmapes fut gagnée le 6 novembre, et l'Angleterre entra le 25 dans la coalition contre la France.

Ce qu'elle avait refusé à la Prusse le 25 septembre, elle l'offrait le 25 novembre. Elle alla demander à Vienne que l'Autriche la réconciliât avec la ligue du Nord, que la Prusse envoyât un corps auxiliaire pour couvrir la Hollande.

L'Angleterre n'avait rien vu ni rien prévu; jamais on ne put mieux apprécier combien la grande mère et maîtresse des forces mécaniques ignore les forces morales.

Elle n'avait deviné en rien les succès de la Révolution. Elle avait compté que nos milices fuiraient au premier feu. Pitt craignait : veut-on savoir quoi?... Que la Prusse n'absorbât la France. Voilà ce que les Pitt et les Grenville avaient compris de la Révolution.

Ce colossal événement, le victorieux avènement de la République, le triomphe des trois couleurs, qu'on leur montrait de loin, qu'on les priait de voir, ils le virent quand il fut à deux pas, sous leurs yeux, sous leurs dunes. Les politiques myopes ne virent pas, ils sentirent, — quand cette jeune nation qui se croyait aimée de *la vieille Angleterre,* sans le vouloir, la toucha rudement.

Ce fut une grande peur, chez cette nation *fière entre toutes,* de

voir la France qui inondait l'Europe. Elle se frottait les yeux et ne le croyait pas. « La France au Rhin! la France aux Alpes! cela n'est pas possible... Mais quoi! la France en face! à Ostende! à Anvers!... Quoi! toucher mon Escaut! ma Hollande!... Grand Dieu! ne sont-ils pas dans Londres? »

Toute la côte de Belgique avait illuminé. Toute la population maritime de ces contrées infortunées, sacrifiées pendant deux siècles, avait salué dans l'arrivée des Français plus que la liberté des Pays-Bas, la liberté des mers! Un capitaine américain au service de la France (Moultson), qui entra à Ostende, trouva ce pauvre peuple dans un si étrange délire « qu'il crut, dit-il, que tous étaient devenus fous ». C'était tout le contraire. Le monde devint fou, tous les rois devinrent fous, le jour où, pour faire la fortune des Hollandais et des Anglais, ils firent cet outrage à la nature de fermer les plus belles contrées, de boucher le grand fleuve qui regarde la Tamise en face. Boucher l'Escaut! c'était crever l'œil de l'Europe, s'interdire de voir sur les mers le despotisme impie de Londres, le monopole du plus libre élément que Dieu mit en commun, qu'il fit pour l'usage de tous.

Les paniques anglaises ont un caractère particulier, qu'il est amusant d'observer. Justement parce que ce pays est si bien clos et fermé de l'Océan, justement parce qu'il a la sécurité habituelle que donne un tel rempart, il est, plus qu'aucun autre, troublé de l'idée d'invasion. Cette nation naturellement brave, mais peu aguerrie, peu exercée aux armes, devient, au moindre péril, étonnamment troublée.

On put se donner ce spectacle, en 1792, quand la France déborda de toute part, planta sur tant de villes le drapeau de la liberté, sans se douter le moins du monde qu'il fît peur aux Anglais, et sans songer, grand Dieu! à faire le moindre mal à *la chère sœur aînée.*

La peur était moins vaine en 1805. Cependant, à voir la mer cachée sous les flottes anglaises, à voir de tous côtés les Nelson et les Collingwood aller, venir, suer, couvrir la tremblante Angleterre

IMPRIMERIE NATIONALE.

de leurs vaisseaux et de leurs corps, il semble que vraiment elle aurait pu se rassurer.

Une autre panique, mais pour un danger intérieur, s'est vue en 1842, lorsque la pétition chartiste de trois millions de signatures fut apportée au Parlement, et que la propriété crut toucher à son dernier jour. Jamais moutons, un jour d'orage, ne se sont plus serrés, à s'étouffer les uns les autres. Le berger quel qu'il soit, qu'il s'appelle Pitt ou Robert Peel, est bien fort dans ces jours d'effroi.

Cette peur naïve se trahit par l'exagération des éloges qu'on ne manque guère de donner au sauveur, par la dévotion qu'on a pour lui. On lui met dans les mains tout élément de succès, tout homme, tout argent, toute loi ou liberté; ils n'en tiennent guère compte dans ces moments. Et quand ils ont fait en cet individu cette énorme et monstrueuse concentration de forces, alors ils s'en étonnent, ils admirent leur œuvre, ils s'engouent du dieu qu'ils ont fait, de ce Messie, de ce sauveur. Et le sauveur, souvent, n'est qu'un commis.

Ceci pour M. Pitt, le furieux commis, qui, menant de front deux excellents coursiers, deux passions nationales, la peur, la haine, s'en est allé droit à la gloire.

L'ouverture du Parlement anglais fut une grande scène. Plus de wighs et plus de torys, un seul troupeau tremblant autour de Pitt. Ce n'était point de la docilité, de la déférence politique, une conversion raisonnée; c'était une dévotion aveugle, bornée, étroitement bigote, l'application du conseil du fameux janséniste : « Abêtissez-vous! » Tous disaient leur *mea culpa* d'avoir jamais cru à la liberté, d'avoir eu ces rêves coupables de réforme parlementaire; ils gémissaient, se battaient la poitrine. Fox, qui, ayant moins peur, était moins converti, hasarda de leur demander pourquoi, si peu émus des progrès effrayants des rois, les voyant froidement partager la Pologne, ils se montraient si terriblement inquiets des progrès de la liberté. Il les adjura, en ce moment solennel où il s'agissait de commencer une guerre immense, in-

finie, dont personne ne verrait la fin, d'examiner encore, d'envoyer à Paris, de savoir si vraiment les griefs étaient tels entre les deux nations que, pour les laver, il fallût qu'on exterminât l'une ou l'autre.

Il n'y avait rien à gagner avec des gens qui n'étaient plus à eux, qui voyaient l'enfer tout ouvert de l'autre côté du détroit, l'enfer des Jacobins, comme on disait : *les sabbats jacobites,* qui croyaient, à chaque marée, voir débarquer enfer, diables et sabbats. Bien plus, ils se tâtaient eux-mêmes, se faisaient une horrible peur de la contagion des petits clubs à la française qui se formaient dans Londres. Ils tremblaient de se sentir pris par l'épidémie, et volontiers auraient pratiqué sur eux des exorcismes et des fumigations, comme plus tard faisait Souwarow pour chasser le diable du corps de ses prisonniers jacobins.

Un mot surtout, un mot les avait saisis de terreur, fait sortir de toutes leurs hypocrisies libérales, fait jaillir d'eux leur vraie nature et le fond de leur être (*l'aristocratie*). C'est le mot que Grégoire, comme président de la Convention, avait adressé en réponse aux félicitations d'une société anglaise : « Estimables républicains, la royauté se meurt sur les décombres féodaux; un feu dévorant va les faire disparaître; ce feu, c'est *la Déclaration des droits de l'homme!* »

Ce mot : *les Droits de l'homme,* faisait évanouir la vieille Angleterre, avec ses belles fictions, les fameux romans des Blackstone, le vieux masque. Et la vieille restait devant l'Europe, sous sa face : *l'aristocratie.*

Un seul homme, Sieyès, avait compris ceci, l'avait dit en 1789 : « Nulle ressemblance entre la France et l'Angleterre; rien à attendre d'elle. »

On ne tint aucun compte de ces mots du profond penseur, ni de ses développements admirables. La France fit à *sa sœur aînée en liberté* les plus tendres avances, imprudentes, insensées. Des journalistes, à moitié fous, allaient jusqu'à vouloir faire roi de France un Anglais! le duc d'York! d'autres, un demi-Anglais, le

duc de Brunswick! La sage et politique Mme de Staël aurait, dit-on, penché pour celui-ci. Le ministère Staël-Narbonne avait envoyé près de Pitt *un homme sûr,* Talleyrand, qui, tout d'abord, mena trois intrigues de front; outre la négociation patente, il en fit une souterraine, révolutionnaire, avec les wighs anglais; et en même temps, pour garder une porte de derrière, il espionnait pour Louis XVI.

Talleyrand admis près de Pitt, le renard près du dogue, pour ses gracieux tours de flatteries, n'en avait rien tiré, ni l'alliance *défensive* qu'il demanda d'abord, ni la *médiation* qu'il sollicita (avril 1792), lorsque la guerre fut déclarée. L'Angleterre craignait tant de donner avantage à la Russie et à la Prusse que d'abord elle *se dit neutre,* refusa son aide à la Prusse, comme on a vu, la laissa là embourbée en Champagne, sans lui donner la main (septembre 1792). Et quand la Prusse eut fait volte-face vers l'Orient, envahi la Pologne, ce fut alors l'Angleterre tremblante et repentante, sous le coup de Jemmapes, qui pria l'Autriche et la Prusse de ne pas laisser sans défense sa chère Hollande qui était elle-même, les ports de la Hollande et la mer de Belgique, ce court chemin d'Anvers à Londres.

L'Angleterre, « ce champion, ce chevalier des libertés du monde », pour dire comme Mme de Staël, appuyée sur ses flottes et sur ses ballots de coton, regardait sur le continent avec quoi elle combattrait, où elle trouverait l'épée et le poignard. L'épée, ce fut l'Allemagne, pauvre et militaire, tendant toujours la main à l'or anglais. Le poignard fut le vieux catholicisme, prêtres et moines, arme rouillée, mais excellente pour frapper par derrière. Les Anglais, pour s'en préserver, ont fait plusieurs révolutions; ils les pendaient chez eux et les voulaient chez nous.

Les îles anglaises de Jersey et Guernesey, placées comme une épine au fond des baies françaises, étaient peuplées de prêtres bretons, angevins, vendéens; c'était tout à la fois un concile et un quartier général; les Anglais avaient sous la main le vrai centre de la conspiration royaliste. De là ils amusaient, animaient la crédu-

lité des Bretons. De là ceux-ci attendaient toujours la flotte anglaise; elle ne partait pas, mais « elle allait partir ».

La Belgique, au moment même où nous la délivrâmes, au moment où pour elle nous rompîmes avec l'Angleterre, devint, contre nous, un foyer d'intrigues fanatiques, une seconde Vendée, moins guerrière, mais tracassière et disputeuse, alléguant contre la liberté les droits de la liberté même.

Distinguons toutefois; n'accusons pas en masse ce peuple frère, où la France eut tant de vrais amis.

Quels étaient les vrais Belges? Ceux qui voulaient la vie de la Belgique, qu'elle respirât librement, par l'Escaut, par Ostende et la mer. C'est là la pierre de touche, entre la vraie et la fausse Belgique. Ceux qui voulaient maintenir le pays étouffé et captif n'étaient pas les fils du pays.

Quels étaient les vrais Belges? Ceux qui voulaient la vie de la Belgique, la tirer des mains fainéantes des moines et la restituer aux mains industrieuses, artistes, qui firent sa gloire et la feraient encore.

Quels étaient les vrais Belges? Ceux qui abjuraient sincèrement, de cœur, le vieux péché des Pays-Bas, la tyrannie des villes, ceux qui voulaient la liberté aussi pour les campagnes, ceux qui ne mettaient pas la patrie dans la confrérie et la corporation.

Ce sont ceux-là qui appelaient la France.

Mais il se trouvait que ceux-là, justement parce qu'ils ne faisaient pas corps, n'étaient pas enrégimentés dans les confréries et les clientèles, étaient de beaucoup les plus faibles. Aux deux bouts du pays, à Liège et à Ostende, ils étaient tout le peuple; dans toute province maritime, ils étaient en majorité. Mais, dans l'intérieur du pays, dans le Brabant surtout, ils n'étaient qu'une minorité très faible.

Nos Français entraient avec l'idée que les Belges, qui avaient déjà fait une révolution contre l'Autriche, étaient tous pour la liberté. Ils furent bien étonnés de tomber en plein moyen âge, de retrouver les moines, les capucins et autres telles espèces déjà

presque oubliées en France, de voir les vieilles confréries sous leurs drapeaux gothiques, les vieilles bourgeoisies, ignorantes, bornées, ne connaissant que le clocher, encroûtées dans leurs préjugés et leurs habitudes, dans leurs estaminets, leur bière et leur sommeil; une seule force dans tout le pays, un clergé ignorant et grossier, et néanmoins très intrigant. Ce clergé, dirigé en 1790 par son van Eupen, employant assez adroitement un van der Noot, bavard de carrefour, avait armé le peuple contre Joseph II, qui menaçait de supprimer les moines aux Pays-Bas, comme il faisait chez lui. Joseph s'était montré meilleur Belge que tous ses prédécesseurs; il s'efforçait d'ouvrir l'Escaut. L'Europe entière fut contre lui. Il se rabattit alors d'Anvers sur Ostende, dont il voulait faire un grand port. Les provinces intérieures, le Brabant, Malines et Bruxelles, ne lui surent nul gré de cela. Ses essais de centralisation leur furent insupportables; divisés de tout temps, ils voulurent rester divisés. Ils suivirent donc leurs prêtres; ceux-ci, par un mensonge hardi, écrivirent *liberté* sur le drapeau du privilège.

Mais quand la liberté entra vraiment avec l'armée française, ils changèrent de style. Le premier de leurs journalistes, le jésuite Feller, l'un des héros de leur révolution, démentant tout à coup ses mensonges, enseigna, imprima, sur le serment que demandait la France : « Mille morts, plutôt que de prêter ce serment exécrable! *Égalité!* réprouvée de Dieu, contraire à l'autorité légitime qu'il a établie. *Liberté!* autrement licence, libertinage, un monstre de désordre! *Souveraineté du peuple!* invention séduisante du prince des ténèbres! » Ce *credo* des jésuites, colporté par les prêtres, adopté à l'aveugle de toute femme et presque de tout homme, fut si bien reçu à Bruxelles et autour que, dès novembre, une pétition à la Convention pour le maintien des privilèges fut signée de trente mille personnes. Le sens était ceci : « Nous eûmes toujours l'inégalité; nous la voulons toujours. »

Les élections furent dans ce sens. Les représentants provisoires de Bruxelles, à la vue d'un tel résultat, désespérèrent de leur pays : « Malheur à vous! dirent-ils dans leur adresse. Malheur à

ceux qui vous trompèrent! Les cris de leurs arrière-petits-enfants maudiront un jour leur mémoire. »

Rien n'avait plus encouragé l'audace du parti rétrograde que la conduite douteuse de Dumouriez; douteuse alors, mais aujourd'hui, sur son aveu, on peut la dire perfide. Ce chef de l'admirable armée qui venait de gagner la victoire de la foi et de l'enthousiasme, rêvait de la corrompre, de se l'approprier, d'en faire un instrument de ruse. Il la conduisait en Belgique, mais pour faire à la hâte une armée belge, qu'il eût associée, mêlée à la nôtre, pour neutraliser dans celle-ci l'élan républicain. Que ferait-il après? Il ne le savait trop lui-même. Tournerait-il cette armée combinée contre la France et la Révolution qui la lui avaient mise en main? L'emploierait-il à fonder, à son profit, une domination indépendante? Ou bien, au lieu de trahir la France, serait-ce la Belgique qu'il tromperait, la rendant à l'Autriche pour acheter la paix? Cela était incertain encore. Tout ce qui était sûr, c'est que Dumouriez trahissait.

Il avait envoyé en avant deux agents, un révolutionnaire, un autre rétrogade. Le premier, l'aboyeur célèbre Saint-Huruge, le marquis *Fort-des-Halles*, qui avait brillé au 20 juin et ailleurs, devait plaire à un peuple qui avait tant goûté les aboiements de van der Noot. Le second avait la mission secrète d'aller trouver l'Autrichien Metternich, de lui dire que le général ne conquérait que pour traiter, ne prenait que pour rendre, qu'il le priait de laisser quelqu'un à Bruxelles, avec qui l'on pût négocier.

Il arrive à Bruxelles, on lui offre les clefs : « Gardez-les vous-mêmes, dit-il. *Ne souffrez plus d'étrangers chez vous*... » Ainsi, la question de savoir si ce pays hétérogène[1], qui ne put jamais s'unir

[1] La Belgique est une invention anglaise. Il n'y a jamais eu de Belgique et il n'y en aura jamais. Il y a eu et il y aura toujours des *Pays-Bas*. Et ces pays resteront toujours au pluriel. En vain on a créé un peuple de fonctionnaires, pour crier de minute en minute : *Notre nationalité!* — L'Alsace, une petite bande de terre, est devenue grande, héroïque, moralement féconde, depuis qu'elle est unie à la France. La France lui a fait large part, et plus large part qu'à ses premiers enfants. La Belgique, incomparablement plus

ni se défendre, pouvait former un peuple, subsister par lui-même, le général français la tranchait contre sa patrie. Question trop claire et, de longue date, résolue par l'expérience. Si ce pays n'est France, c'est la porte pour entrer en France, la porte que l'ennemi tient ouverte, et le chemin de ses armées.

Les Belges s'aperçurent bien vite que cet ambitieux, sans nulle racine ici, ennemi de la Révolution, cherchait un point d'appui chez eux, qu'il avait besoin d'eux. Du premier coup, pour subsister, au lieu de demander des secours et des vivres à la reconnaissance du pays affranchi, il s'adresse aux capitalistes belges, aux fournisseurs belges, demande un emprunt au clergé belge. Par cet emprunt, il tranchait encore avec un audacieux machiavélisme la question capitale de la Révolution. Elle ne pouvait s'établir en Belgique qu'en se conciliant le peuple par des suppressions d'impôts. Mais ces suppressions, elles étaient dérisoires, impossibles, si on ne les rendait possibles par la vente des biens ecclésiastiques. Traiter avec le clergé, c'était le reconnaître et le garantir comme propriétaire; c'était lui promettre implicitement qu'on ne toucherait point aux abus, c'était couper d'avance la racine même de la Révolution, au moment où on la plantait.

Dumouriez eut beau faire, il n'obtint pas la confiance en Belgique, et il la perdit en France.

Il pria la Belgique de devenir un peuple. Mais ce monstre à cent têtes ne put même comprendre; les cent têtes entendirent tout diversement et tout de travers. Le monstre resta et voulut rester monstre.

Dumouriez les pria de lever une armée nationale pour balancer la nôtre. Chaque ville eut sa troupe; il n'y eut point d'armée.

Il leur fallait aussi, pour obtenir quelque unité, une organisa-

grande et plus importante, est et sera stérile tant qu'elle ne sera pas avec nous.

Je ne suis pas suspect. J'aime ces pays, d'amour; la cordialité de ce peuple va à mon cœur. J'y ai été dix fois et veux toujours y retourner. Ma mère était de la Meuse, de l'extrême frontière. J'ai consacré à leur histoire bien des années de ma vie.

tion judiciaire analogue, harmonique. Chaque ville garda ses tribunaux, sans relations et sans hiérarchie.

Dumouriez les pressait de faire une Convention belge, contre la Convention française. Bruxelles, en attendant, et dans les cas d'urgence, donnait les décisions de ses représentants pour celles du pays. Toutes les villes furent contre Bruxelles. On indiqua pour centre de réunion Alost, et les élections commencèrent, toutes détestables et rétrogrades. Le premier usage qu'ils faisaient de la liberté reconquise était de tuer la liberté.

Il n'y eut jamais exemple d'un tel aveuglement. Ce peuple, à qui la France apportait pour premier bienfait l'exemption absolue d'impôt pour les classes pauvres, désira rester pauvre et que son clergé fût riche, rester maigre pour engraisser ses prêtres. Il vota contre sa liberté, contre sa subsistance et son pain, que la France lui mettait à la bouche.

La population fanatique, qui, en octobre, priait à Sainte-Gudule et faisait à genoux le chemin du Saint-Sacrement « pour l'anéantissement de la maison d'Autriche », dès la fin de novembre, elle priait contre la France, hurlait autour du club et menaçait de mort les patriotes belges. Dumouriez s'épuisait à tâcher de leur faire comprendre leur intérêt réel. Il y eut, le 27, une première tentative de soulèvement contre lui. On sentait bien qu'il hésiterait à employer la force. Il essaya les remontrances paternelles et fut indignement sifflé.

Les fourbes qui menaient ces populations aveugles et ne voulaient rien autre chose que les ramener au joug ne manquaient pas, dans leurs pamphlets, d'attester la souveraineté du peuple. « *Le peuple belge* n'est-il pas souverain, un souverain indépendant et libre ? » — Ils réclamaient pour lui liberté du suicide.

Le peuple ? Mais à quoi reconnaître qu'il y eût un peuple, lorsque ces confus assemblages de villes, qui n'ont même jamais pu sérieusement se grouper en provinces, n'en venaient pas à donner le moindre signe d'union, au moins fédérative ? La trahison du général français était pour eux une occasion unique, inespérée, de

se coaliser, et ils n'en pouvaient profiter. Les vieilles haines, l'esprit d'isolement, aussi fort en 1792 qu'ils furent aux XVe et XVIe siècles, les ramenaient sous l'Autriche, comme ils les mirent alors sous la maison de Bourgogne, puis sous les Espagnols.

Comment tout cela était-il envisagé de la France ? Avait-elle impatience de profiter de cette impuissance radicale de la Belgique ? Rien de plus curieux à observer. Rien n'honore plus la France, la mémoire de nos pères, leur désintéressement, leur attachement aux principes, l'innocence, disons-le, la pureté de la Révolution.

Suivons attentivement la variation de nos hommes d'État, leurs scrupules. Il est évident qu'ils n'avaient rien de prémédité, rien de systématique.

Au premier moment, le cœur leur bat, on le voit bien. Ils voient la France déborder sur l'Europe et s'enivrent de sa grandeur. Au moment de Jemmapes, au moment de la réunion volontaire de la Savoie, Brissot écrit à Dumouriez ces paroles émues : « Ah ! mon cher, qu'est-ce que Richelieu, qu'est-ce qu'Albéroni, leurs projets tant vantés, comparés à ces soulèvements du globe que nous sommes appelés à faire !... Ne nous occupons plus d'alliance avec l'Angleterre ou la Prusse : *Novus rerum nascitur ordo*. Que rien ne nous arrête... Ce fantôme de l'illuminisme (la Prusse) ne sera pas pour vous le *Sta, sol*... La Révolution de Hollande n'en sera pas arrêtée. Une opinion se répand ici : « La « République ne doit avoir de bornes que le Rhin. »

Cette opinion n'était nullement générale. Le premier mouvement fut de joie désintéressée. Plus tard même, plusieurs des Girondins, soit par crainte d'alarmer l'Europe, soit par respect du principe de la souveraineté des peuples, appuyant les plaintes des Belges, celles de Dumouriez, travaillent maladroitement à soutenir contre la France ce fantôme de peuple, dangereux instrument de la coalition et de la tyrannie sous le masque de la liberté.

Deux hommes ne s'y trompèrent pas et montrèrent dans cette grande affaire une remarquable fermeté de caractère et de bon

sens; contre l'avis de leurs amis, ils travaillèrent à la réunion de la Belgique.

Danton, qui semblait jusque-là intimement lié à Dumouriez, s'en sépara sur cette question, se fit envoyer en Belgique, essaya de le convertir à l'idée de réunion et y travailla malgré lui.

Cambon, qui à ce moment semblait se rapprocher des Girondins, ne ménagea pas, comme eux, Dumouriez; il fit casser ses marchés, annuler ses emprunts; il déjoua ses dangereux projets.

Dumouriez, comme le cardinal de Retz, avait appris dans la vie de César que rien n'est plus utile au politique *que de devoir beaucoup,* d'avoir nombre de créanciers liés à sa fortune. Et il avait vigoureusement appliqué l'axiome, prenant pour créanciers non seulement les banquiers belges, mais le grand propriétaire du pays, le clergé. Il en tirait, sans garantie de la Convention, sur la seule garantie du nom de Dumouriez, la somme énorme de 100 millions de francs. Qu'on juge si ce corps était engagé à le soutenir, n'ayant de gage que sa parole, de sûreté que la continuation de son autorité en Belgique. Dumouriez en était déjà à traiter de haut avec la France; il lui offrait l'aumône de 2 ou 3 millions, pourvu qu'on lui laissât le reste, pourvu qu'on respectât ses respectables créanciers, le clergé et la banque, la féodalité, tous les abus de la Belgique.

Avec tout son esprit, il ne connaissait nullement l'âpre génie de la Révolution. Il vint se briser contre. Il n'en savait pas le mystère moral et financier.

Quand Dumouriez partit pour la Belgique, il écrivit un mot qui séduisit à la grande entreprise Cambon et tout esprit sincèrement révolutionnaire : « Je me charge de faire passer vos assignats. »

Ce mot disait beaucoup. La Révolution des idées était, en même temps et essentiellement, une révolution d'intérêts, une grande mutation de la propriété, dont l'assignat était le signe. Signe nullement vain, à cette époque, puisque l'on pouvait à l'instant échanger ce papier contre du bon bien très solide, que vendait la nation.

Quiconque recevait un assignat faisait acte de foi; c'était comme

s'il eût dit : « Je crois à la Révolution. » Et quiconque achetait du bien national disait en quelque sorte : « Je la crois durable, éternelle. »

La vieille religion de la terre, la dévotion sincère qu'eut toujours pour elle le paysan de France se confondait ici avec la foi révolutionnaire. L'assignat en était l'hostie.

Le centre de cette religion était en face de la place Vendôme, dans l'ancien jardin des Capucines, précisément où est le Timbre aujourd'hui, rue de la Paix. Deux canons chargés à mitraille, qui gardaient la porte du couvent, avertissaient les passants du sérieux mystère qu'on faisait au dedans, et qui n'était pas moins que le salut public. Une vaste et forte armoire de fer, d'une serrure savante, indéchiffrable, inouvrable aux profanes, enfermait le trésor, la châsse et les reliques, je veux dire d'abord la constitution sacro-sainte, les minutes des lois, — de plus les vénérables matrices des planches aux assignats, — le précieux papier enfin qui avait la merveilleuse vertu de se faire or. Tout cela, non pas dirigé, mais surveillé de près, jour par jour, par Cambon. C'était l'inflexible et sauvage pontife du symbole national.

D'autant plus âpre et plus sauvage que personne plus que lui n'en prit la responsabilité. Cambon crut à la vente et crut au signe de la vente, et que ce signe équivaudrait à l'or, et que la France se trouverait, de ce signe, plus riche que le monde, qu'elle vaincrait le monde à force d'assignats. Nul plus que lui ne contribua à décider la guerre, le 20 avril 1792, quand il répondit à celui qui faisait craindre des embarras : « L'argent, Monsieur, nous en avons plus que tous les rois de l'Europe ! »

Nous en avons ! Foi vraiment admirable. Nous en ferons, aurait été mieux dit.

Chose étrange ! presque au même moment, M. Pitt disait au Parlement : « Plus on doit et plus on est riche. » Et il accumulait, en preuve, des chiffres absurdes et qui ne prouvaient rien. Le Parlement, plein de foi, parut dire, comme saint Augustin : *Credo, quia absurdum.*

La France et l'Angleterre, à leur entrée au grand duel, s'y lancent par un acte de foi.

Cambon, pour gage du papier, montrait, il est vrai, de la terre. Mais cette immensité de terre pouvait-elle être sur-le-champ achetée?

Pitt, pour gage, ne montrait rien du tout. Le gage, qui n'était pas encore, c'était la force énorme de production industrielle et de richesse que deux hommes allaient découvrir, Arkwright et Watt. Tout se trouvait hypothéqué sur l'avenir et l'invisible, sur l'air et la vapeur. Elle allait donner un corps aux absurdités de Pitt.

Cambon croyait fortement, il en avait besoin. Sa foi robuste était mise à l'épreuve, de moment en moment, par les vides, les creux, les abîmes qui se faisaient sous lui. Il les comblait, de toute chose, toujours pour un moment; l'implacable abîme restait béant et demandait toujours.

On en mesurait difficilement la profondeur dès 1792. Et, lorsqu'il fallut sérieusement organiser une armée, non pas sur le papier, comme avait fait Narbonne, mais en réalité, ce fut comme un nouveau gouffre. — Bien plus, une autre armée, tout autrement nombreuse, surgit du sol, qu'il fallait payer, la foule innombrable des gardes nationaux qui, de toutes parts, marchaient à la frontière. La nation ne leur donnait que 15 sols par jour; à eux de se nourrir ainsi qu'ils l'entendaient. 15 sols! le paysan trouvait la journée assez belle, quand il ne s'agissait que de marcher, chanter, rire et se battre. Ils venaient par cent mille; les payeurs aux abois auraient voulu trouver des moyens pour les arrêter. Mais plus on en payait et plus il en venait. Phénomène terrible! Ces agents effrayés voyaient chaque matin le vide de leurs caisses qui s'approfondissait, et en même temps une légion nouvelle, la nuit, avait poussé de terre, gaie, vaillante, affamée, qui arrivait, riant de ses dents blanches, demandant l'ennemi et le pain de la République.

Ces caissiers du néant, assiégés dans leurs bureaux par des

foules militaires, menacés, serrés à la gorge, criaient tous à Paris. L'embarras, les clameurs de ces désespérés, tout venait retentir au même point. Ce mouvement immense, plein de vertige, cette terrible abondance d'hommes, cette terrible pénurie d'argent, cette tempête d'armes, d'assignats et de chiffres, le tout d'un tourbillon, venait frapper ici.

Les anciens commis des finances, gens de capacité pour des temps ordinaires, étaient insuffisants pour une telle crise. Ils restaient muets et tremblants.

Les financiers, banquiers, etc., bande très bien dressée (et bien d'accord pour des oiseaux de proie), se tenaient de côté, dans l'espoir que, le chaos s'embrouillant de plus en plus, ils pourraient avancer pour mordre.

Un homme seul, Cambon, eut courage dans cette situation. Président du comité des finances et son invariable directeur, il s'y établit, s'empara du chaos, en débrouilla les éléments dans la lutte la plus obstinée et en tira l'ordre nouveau. Intrépide maçon, prenant de toutes parts des ruines et des débris, il en a bâti le *Grand-livre*.

Si l'on est curieux de connaître quelle fut la forte et rude tête où se passa toute la révolution des chiffres, où le *Doit et Avoir* se livrèrent tant de guerres, il faut voir le portrait de David.

Le redoutable personnage, en qui fut l'âme de Colbert sous les formes de la Terreur, ne paraît nullement, comme Colbert dans ses portraits, sombre, affaissé et triste. Tout à l'envers du ministre de Louis XIV, qui disait en mourant : « On ne peut plus aller, » le visage de Cambon semble porter écrit un vigoureux entrain, un invincible *Ça ira !*

Trente et quelques années, fortement coloré, amer, pur et sauvage, tel est l'homme. L'air avisé, mais franc, est d'un rude marchand de province, de forte race de paysan. La tradition sévère du Languedoc, dont les États enseignèrent à la France la comptabilité, semble visible ici. On sent parfaitement que les fournisseurs de la République devaient être mal à l'aise sous un pareil

regard, et sentir devant un tel homme que leur tête tenait faiblement.

La force, la vie chaude de la France nouvelle est dans ce teint puissamment animé; et en même temps il est d'une transparence, d'une pureté, on peut dire, redoutables : on sent trop que celui-là ne pardonnera guère, qui n'a rien à se pardonner.

Cet homme fut rapace, avide, avare, il faut l'avouer, mais pour la République. J'ai dans les mains le compte exact de sa fortune avant et après la Révolution, son budget vénérable. Dans cet acte, fait par lui en sortant des affaires, il constate qu'il y est entré avec 6,000 francs de rente et qu'il en sort avec 3,000. Rentré chez lui, près Montpellier, il administra ses finances aussi sévèrement qu'il avait fait pour celles de la France. Par une économie très stricte et très serrée, sans autre moyen qu'une petite ferme dont il faisait vendre le lait, il parvint en vingt ans à refaire les 6,000 francs de rente qu'il tenait de son père. Ce qui surprit le plus, c'est qu'en 1815, exilé à Bruxelles avec tant d'autres conventionnels, Cambon mit en commun son petit revenu, nourrit tel et tel de ses compagnons d'infortune. On sut alors que cet homme économe entre tous n'en était pas moins magnanime.

« Je lui ai dû cent fois la vie, » dit M. le duc de Gaëte, alors commis des finances. Il en sauva bien d'autres; quarante en une fois : les quarante receveurs généraux, qui, par une méprise, allaient périr sans lui.

Au moment où nous sommes parvenus, en 1792, en présence des embarras infinis de la circonstance, Cambon, obligé d'y faire face par des ventes rapides, semble le grand huissier de la Révolution. Il vend, reçoit, absorbe, occupé jour et nuit de garder et d'emplir l'armoire de fer, qui ne s'emplit jamais. Couché dessus, le dogue manifeste, par de sourds grondements, la faim, la soif du fisc. La Convention, de moment en moment, lui jette à ronger un décret. Dans la Terreur universelle, en plein 1793, tout comme auparavant, il est lui-même un objet de terreur. Rarement on ose lui lancer quelque attaque oblique et timide, jamais

impunément. Il mord une fois Brissot, l'autre fois Robespierre. Qui est mordu en meurt. Lui, on ne peut l'atteindre; il représente la chose que tous craignent et qui ne craint rien; quelle? La nécessité.

Les 1,500 millions de biens vendus en 1791 semblèrent n'avoir fait qu'augmenter cette faim. 500 millions furent arrachés de plus dans les premiers mois de 1792, et Cambon avait toujours faim. Il insista alors pour qu'on vendît la partie des biens ecclésiastiques réservés jusque-là, les édifices mêmes, les églises et couvents. Proposition audacieuse; nous en verrons les résultats.

La difficulté était plus grande encore d'amener nos assemblées à vendre les biens des émigrés. La Législative avait témoigné une horreur véritable pour la confiscation. La Convention ferait-elle de même?... Au moment de l'invasion, les émigrés entrant en armes, Cambon ne manqua pas son coup. Une députation d'un village des Ardennes vint à la barre pleurer la dévastation de ses champs, ses maisons saccagées, ses granges incendiées. La Convention décréta un petit secours de 50,000 francs à prendre sur les biens des émigrés. Quoi de plus juste que d'indemniser les victimes de la guerre aux dépens de l'ennemi?... C'est ce qu'attendait Cambon. Il entra par ce petit trou dans la riche et immense proie des biens de l'émigration, valant 4 milliards. Le jour même, il fit décréter que, dans les vingt-quatre heures, les banquiers, notaires et autres dépositaires de fonds d'émigrés déclareraient ces fonds, et vingt-quatre heures après les verseraient aux caisses des districts.

Sur ce point et sur d'autres, Cambon rencontrait pour obstacles les scrupules d'une partie du côté droit, du centre. On a vu, en octobre 1791, l'hésitation de la Législative sur la question des biens des émigrés. Les prendre, c'était violer la constitution, qui supprimait la confiscation. Les respecter, c'était laisser aux ennemis armés, à ceux qui amenaient les armées étrangères, toute la force morale qui s'attache aux grandes fortunes. Beaucoup d'émigrés, quoi qu'on fît, trouvaient moyen d'en tirer encore des ressources;

les intendants et gens d'affaires, dans la prévision de leur retour, continuaient de leur envoyer les fruits de bien des choses qui n'étaient pas sous le séquestre. Rien n'était gagné contre l'émigration, tant que ses biens n'étaient pas vendus, et surtout vendus par parcelles, divisés entre une foule d'acquéreurs et sous-acquéreurs, mis en poudre impalpable, défigurés ainsi et dénaturés à ne les reconnaître jamais, passés au grand creuset de la Révolution, infusés, sous forme nouvelle, à la vie générale.

La Gironde, en grande partie (et Condorcet en tête), hésitait ici, reculait. Ils voulaient la Révolution, moins la Révolution. Ils voulaient la guerre, moins les moyens de la guerre.

Cambon était contre eux.

Et, d'autre part, Cambon avait mis contre lui une bonne partie de la Montagne, par son inflexible dureté à exiger les comptes de la Commune de Paris.

Robespierre spécialement le haïssait, mais pour d'autres motifs. Il le haïssait comme tout ce qui avait autorité dans la Convention, et aussi par antipathie de nature. L'homme de paroles et de discours, incapable d'affaires (hors la tactique des clubs), enviait, détestait le grand homme d'affaires. Il n'osait l'attaquer, mais, indirectement, il le minait dans ses journaux. Vers la fin de novembre, il osa davantage : il lança contre lui, comme on verra, une force révolutionnaire toute neuve, le violent Saint-Just, qui débuta ainsi dans la Convention.

Entre l'indécision de la Gironde, qui ne l'appuyait point, et la malveillance d'une si importante partie de la Montagne, Cambon alla droit son chemin, sans faire semblant de voir.

Il alla, les yeux toujours fixés au but, suivant, sans dévier, la question dominante de la Révolution : *la vente des biens nationaux* (qui, distribuant la terre à tous, rendait la Révolution solide, irrévocable), et la mobilisation et *circulation de ces biens sous forme d'assignats.*

Nul ami pour Cambon que ceux qui veulent la vente et l'assignat.

IMPRIMERIE NATIONALE.

L'invasion de la Belgique, du pays essentiellement aristocrate et prêtre, avait éveillé en lui un espoir infini. Cambon aimait l'argent en général, mais combien plus l'argent de prêtre! Ce qu'il haïssait le plus en ce monde, avec les fournisseurs, c'étaient les prêtres, les moines. Nul n'eut plus vive au cœur la vieille haine gauloise pour la gent des pieux fainéants. Tout cela irrité encore par une circonstance personnelle. Cambon, de Montpellier, avait émigré à Cholet, à la porte de la Vendée; il avait établi une fabrique dans cette ville florissante alors, dont l'affreuse guerre des prêtres fit bientôt un monceau de cendres. Là il avait vu de près l'intrigue de ceux-ci dans les campagnes contre la ville industrielle et révolutionnaire. Il leur gardait rancune. La Belgique lui venait à point pour payer la Vendée. C'était une fête pour lui de s'asseoir en esprit à ce gras banquet ecclésiastique, de manger, à sa faim, du bien de moines et de chanoines. Il aiguisait ses dents. Le tout vendu et circulant en monnaie d'assignats eût engagé à jamais la Belgique dans la cause révolutionnaire. Elle eût aidé la France, comme elle devait, dans la grande guerre de la liberté commune, et cependant se fût enrichie elle-même, les Belges achetant à bon compte et mettant en valeur ces biens inertes dans les mains du clergé.

Quand il apprit que Dumouriez, par un traité précipité avec le clergé belge, sans consulter personne, lui retirait sa proie, il entra dans la plus violente fureur. Il refusa les traites que l'audacieux général tirait sur le Trésor, fit casser ses marchés avec les fournisseurs, les fit arrêter, amener à la barre de la Convention, balayant, renversant tous les projets de Dumouriez, et brisant dans la main du traître la royauté financière qu'il prenait, en attendant l'autre.

Briser l'épée d'un général vainqueur, c'était une chose grave. Et cependant il le fallait. La rupture avec l'Angleterre allait rendre Dumouriez infiniment plus dangereux.

Où s'appuierait Cambon pour frapper ces coups vigoureux? Sur quels bancs de la Convention allait-il décidément s'asseoir? Sur ceux, évidemment, où il trouverait des ennemis de Dumouriez.

Les Girondins tardèrent, hésitèrent et furent peu d'accord.

Ils se montrèrent à l'égard de Cambon légers, ingrats; on le verra au livre suivant. Aidés par lui dans un cas décisif, ils ne le soutinrent ni dans sa guerre contre Dumouriez, ni contre les attaques de Robespierre et de Saint-Just. Ce fut une des causes de leur perte. Ils fixèrent Cambon à la gauche; et avec lui votèrent nombre d'hommes flottants, qui, sans intérêt de parti, ne voulaient rien que la Révolution et la voyaient embarquée tout entière dans la grosse question des biens nationaux, dans la lourde voiture que tirait l'homme aux assignats.

CHAPITRE VII.

GRANDEUR ET DÉCADENCE DE LA GIRONDE (OCTOBRE-NOVEMBRE 1792).

La Gironde très forte en octobre. — Pétion obtient l'unanimité de Paris, 15 octobre. — Danger de la Révolution, si elle enraye. — Les violents poussent au procès du Roi. — La Commune lance une adresse contre la Convention, 19 octobre. — La violence de la Commune compromet la Montagne et la société des Jacobins. — Irritation muette de Sieyès et du centre. — La Convention frappe Danton et la Commune. — Division du parti girondin. — Une fraction de la Gironde (la fraction Roland) attaque Robespierre par Louvet, 29 octobre. — Les meneurs de la Commune, menacés, font amende honorable, 31 octobre. — Apologie de Robespierre aux Jacobins et à la Convention, 5 novembre. — Barrère le sauve en l'insultant. — La Gironde perd son influence sur Paris. — Elle ouvre le procès du Roi, 7 novembre. — Danger de ce procès pour la France.

Une chose précipita la bataille intérieure de la Convention et de la Commune, qui devint celle de la France. Paris, que la Commune prétendait avoir pour elle, se déclara contre, de la manière la plus manifeste, la plus authentique. Le premier usage libre que Paris put faire de sa volonté, ce fut de démentir par un choix significatif tout ce qu'on disait en son nom. Les violents, ainsi démasqués et voyant avec terreur leur petit nombre révélé par le résultat du scrutin, n'eurent de salut que dans l'audace, dans l'accélération du mouvement révolutionnaire.

L'événement qui changeait ainsi la face des choses fut l'élection de Pétion (qui quittait la présidence de la Convention) à la mairie de Paris (15 octobre). Il eut l'unanimité, on peut le dire sans se tromper de beaucoup. Sur quinze mille votants, il en eut quatorze mille. Et sur le millier de voix qui restaient, les candidats de la Commune, tous ensemble, n'eurent pas cinq cents votes.

Paris s'était ainsi justifié devant la France et l'Europe. Il avait manifesté son horreur pour septembre, son estime pour la modération et la probité.

Si pourtant la Révolution devait désormais s'appuyer sur la probité inerte et la modération impuissante, il était vraiment à craindre qu'elle ne gagnât l'espèce de paralysie dont semblait atteinte cette idole populaire. Pétion, infiniment propre à remplir un fauteuil quelconque, le siège de président de l'Assemblée ou le trône de l'Hôtel de Ville, *le roi Pétion,* comme on l'appelait, était doué de cette qualité, qu'on recherche surtout dans un roi constitutionnel, l'incapacité absolue d'agir, d'avoir un mouvement propre. Pour les fonctions végétatives que la constitution anglaise demande à son roi, ou Sieyès à son *grand électeur,* Pétion était précieux. Il suffisait comme symbole, comme drapeau, comme fiction. Mais le temps impitoyable proscrivait la fiction. Il fallait des réalités, il fallait un homme d'action, d'actes rapides, dans la terrible crise où la France était engagée.

En ce sens, le choix de Pétion (bon, honorable en lui-même) devenait alarmant. C'était en quelque sorte une déclaration d'inertie. La grande majorité non seulement des bourgeois, mais du peuple, se composait d'honnêtes gens, déjà extrêmement fatigués de la Révolution et qui ne voulaient plus rien faire, ni pour avancer ni pour reculer. Nommant Pétion, ils comptaient qu'entre des mains si pacifiques elle ne remuerait plus guère.

Dans ce calcul, ils se trompaient. N'avançant plus, elle aurait infailliblement reculé. Elle eût retombé en arrière, rétrogradé promptement de Pétion à Bailly, aux hommes de 1789, qui n'auraient pas un moment arrêté la réaction. Celle-ci, dans sa pente effroyable, nous eût fait rouler au gouffre de l'ancien régime, au triomphe des émigrés, au triomphe des étrangers, aux misères de l'invasion. Car ce n'était pas à 1788 seulement qu'on eût retombé, mais, de plus, à 1815, — un 1815, moins la Révolution et l'Empire, moins la gloire, moins l'universalité des idées françaises en Europe, moins le respect des vainqueurs.

La Révolution existait, quoi qu'on fît, et c'était un être. Il fallait qu'il vécût, cet être, agît, combattît, avançât. Mille chances périlleuses étaient en avant. Mais un gouffre, visible, était en arrière.

Reculer devant les dangers, c'était bien plus qu'un danger; c'était la ruine, la chute certaine, c'était s'asseoir dans l'abîme.

La Révolution devant vivre, il fallait qu'elle marchât, selon sa nature, agît en soi et hors de soi, par un même mouvement. Quelle nature? Nous l'avons dit : *la magnanimité dans la justice.* Quel mouvement? Une grande et immense dilatation de cœur, qui poussât l'humanité dans les voies du désintéressement héroïque, du dévouement sans bornes et du sacrifice infini.

Il fallait que ceux auxquels la Révolution demandait d'abord justice, les heureux du monde, ceux qui jusque-là, volontairement ou non, avaient profité des abus, répondissent : « Vous ne voulez que justice? Ce n'est pas assez. Nous, nous ferons davantage. » C'est la glorieuse réponse que firent plusieurs patriotes auxquels appartenaient telles des grandes fortunes de France. Il y eut des hommes admirables. Mais il n'y en eut pas assez. La plupart des riches, en 1793, firent leurs efforts pour descendre, ambitionnèrent l'égalité. Il fallait le faire en 1792, non pas suivre, mais devancer les vœux de la Révolution. Il ne s'agissait pas de prendre des sabots, de se faire grossier, de flatter lâchement le peuple, mais d'être de cœur plus peuple que lui, de marcher loin devant la loi, de sorte qu'elle eût beau avancer, s'efforcer et s'élargir, elle trouvât des cœurs plus vastes encore.

Et, la France adoptant la France, il fallait que de cette surabondance de sentiments généreux, il y en eût pour tous les hommes. La France devait largement se donner et se prodiguer. Malheur à elle si elle eût voulu n'être libre et juste que pour elle-même! Les dons de Dieu ne sont plus tels, si on les garde pour soi. Elle devait conquérir les peuples par cette tactique nouvelle, faire comme nos Français firent à Strasbourg pour les Allemands, comme ils firent encore jadis pour une place assiégée où l'on se mourrait de faim; ils entrèrent l'épée à la main, le pain au bout de l'épée. Ainsi l'épée de la France devait offrir et donner le pain à toute la terre.

Voilà comment la Révolution devait avancer, au dedans et au

dehors, par un mouvement rapide, mais vital et régulier. Son génie n'était nullement contemplatif. Lui mettre en tête l'inertie de Pétion ou la faconde sans actes des avocats girondins, c'était l'obliger de tomber dans la maladie contraire, la furie des mouvements désordonnés que trop souvent la Montagne prit pour l'action réelle et le progrès de la vie.

Ce mot profond du moyen âge, si vrai en morale, l'est en politique : « Le cœur de l'homme est une meule qui tourne toujours; si vous n'y mettez rien à moudre, il risque de se moudre lui-même. »

Il n'y avait pas un moment à perdre entre Valmy et Jemmapes; il fallait donner à la Révolution quelque chose à moudre, la faire travailler selon sa nature et dans son vrai sens.

La roue s'accrocha, le progrès tarda. Et alors la Révolution se mit à se moudre elle-même. On y mit un pauvre aliment d'abord, la tête d'un roi, qui n'arrêta pas un moment; la roue alla se frottant et grinçant sur soi, broyant ses propres débris.

Cette fatale impulsion fut donnée avant la bataille de Jemmapes, avant les grandes lois révolutionnaires de la Convention, qui tranquillisèrent les peuples et leur garantirent pour toujours la victoire de l'égalité. Si la Révolution eût fait tout d'abord dans la voie sacrée ces pas sûrs et fermes, on ne l'aurait pas détournée aisément vers la dangereuse sottise de tuer un homme qui n'était plus roi, encore moins vers le crime impie d'employer la Convention à se tuer elle-même.

La bataille fut gagnée le 6 novembre, et le 6 même eut lieu le premier rapport contre Louis XVI. Si elle eût été gagnée plus tôt, la pensée publique eût pris un tout autre cours. Ou le procès fût resté là ou il eût eu une issue moins sanglante. Ce fut avant la bataille, et très probablement dans les premiers jours d'octobre, que les sociétés jacobines des départements durent recevoir de Paris le mot d'ordre de la Montague et de la Commune : « Nous sommes en minorité; il faut agir et faire peur; mettre la Gironde en demeure de se perdre en sauvant le Roi, ou de s'avilir en le

condamnant, contre son sentiment connu... Demandons la mort du Roi. »

La colère nationale, terrible en juin 1791, terrible en août 1792, s'était alanguie. Le mépris était venu. La nation ne demandait nullement la tête de Louis XVI. Un excellent observateur et très attentif, Dumouriez, qui se trouvait à Paris au milieu d'octobre, dit qu'à cette époque rien n'indiquait que le Roi fût en péril. Il fallait beaucoup d'adresse et d'entente pour réveiller la passion. Les sociétés jacobines y furent admirables; elles fonctionnèrent avec une docilité, une vigueur qui eût excité l'envie des vieilles corporations sacerdotales et politiques du moyen âge.

Toutefois la chose n'eût point réussi, si l'on n'eût trouvé dans le peuple des éléments d'irritation. D'abord l'inquiétude extrême qu'il éprouvait naturellement, dans cette grande crise, dont Valmy n'avait donné qu'un répit momentané. La Révolution pouvait périr encore, périr au profit du Roi : « Frappons-le d'abord lui-même; vengeons notre mort d'avance, et qu'il n'en profite pas. » Voilà ce qu'on disait au peuple. On le trouvait bien sombre, bien souffrant, bien irritable, à cette rude entrée d'hiver. Encore un hiver sans travail, un hiver de faim; hélas! c'était le quatrième depuis 1789, et, par un progrès naturel, effroyablement plus dur; car enfin les ressources s'épuisent, les secours disparaissent à la longue, la charité va tarissant; les riches eux-mêmes se croient pauvres... « Quelle cause première de tant de maux? dites-nous? N'est-ce pas le Roi? »

Pendant l'élection du maire, et vers le 10 octobre, un prétendu blessé du 10 août vient, le bras en écharpe et l'emplâtre sur l'œil, demander *que la Convention lui fasse justice* de son meurtrier. Un comité est chargé de faire un rapport sur l'affaire du Roi.

Pétion fut élu maire le 15 octobre. Et le 16 une pétition des Jacobins d'Auxerre demanda, non le procès, mais nettement *la mort.* Cette pétition fut appuyée avec une extrême violence par un homme très sincère et d'aveugle élan, homme d'avant-garde,

s'il en fut (il le montra dans la Vendée), le Montagnard Bourbotte, qui, vraisemblablement, était poussé sans le savoir. La commission chargée de l'examen des pièces dit qu'il fallait du temps encore.

Le 19, nouvelle machine. Une foudroyante adresse de la Commune est présentée à la Convention contre la Convention, contre les nouveaux rois qui demandent une garde.

Ainsi le parti violent masqua sa défaite électorale par un acte inattendu d'audace, commençant en quelque sorte le procès d'une assemblée souveraine, investie par la France des pouvoirs les plus absolus, d'une assemblée qui arrivait et qui n'avait rien fait encore.

Et, pour la perdre, on la plaçait tout d'abord non seulement sur le terrain de la garde départementale, mais sur le terrain plus scabreux de l'affaire du Roi. Le débat allait se poser sur la tête de Louis XVI. Les hommes que la Convention accusait d'avoir versé le sang la sommaient d'en répandre et lui en faisaient un devoir. Cette assemblée, leur juge, ils la faisaient responsable elle-même, déjà presque accusée. Ils lui déféraient l'épreuve du sang, disaient : « Qui ne tue pas trahit. »

Ce qu'il y avait d'énorme et vraiment étonnant dans l'adresse de la Commune sur la garde départementale, c'est que, parlant de haut à la Convention et se disant *le Souverain* (le Peuple), la Commune contestait à l'Assemblée le droit de faire des lois.

La Convention, investie de pouvoirs illimités, avait promis pourtant, dans sa modestie généreuse, de soumettre la constitution à la sanction des assemblées primaires. Eh bien, cette générosité, on la tournait contre elle. On lui soutenait que ce décret de police et de sûreté *était un décret constitutionnel,* qui devait, comme tout le reste de la constitution, attendre la sanction du peuple. La Commune ne reconnaissait pas à la Convention le droit de faire des lois, même provisoires, de simples décrets d'urgence. En suivant ce principe, jusqu'à l'époque lointaine d'une sanction générale de la constitution, la France serait restée sans loi.

Si l'adresse n'était pas un acte de démence, c'était un appel à

l'insurrection contre la nouvelle assemblée, sortie à peine de l'élection, et qui arrivait avec la force de la France. C'était un défi qui lui était porté, non par Paris, mais par quelques centaines d'hommes que Paris, d'un vote unanime, venait de repousser. Ces hommes, dans treize sections, avaient, contre un décret précis de la Convention, exigé qu'on votât à haute voix, et ils n'en avaient pas moins été repoussés. Une seule section, sur quarante-huit, les avait suivis jusqu'au bout, et décidé que, si la Convention exigeait le scrutin secret, *elle marcherait en armes sur la Convention.*

Ces folles démarches, on peut le croire, n'avaient été nullement conseillées par les chefs politiques de la Montagne. Ils virent avec chagrin, sans nul doute, que l'imprudente adresse du 19 avait produit contre eux l'unanimité de l'Assemblée.

Les petits jeunes gens qui menaient la Commune (Tallien, Chaumette, Hébert, etc.) entraînaient la Montagne et ses chefs sur une pente rapide qui aurait annulé ceux-ci dans la Convention, ne leur aurait laissé de force que l'émeute, d'autre champ que la rue, de sorte que Robespierre et Danton seraient devenus les seconds et les subalternes d'Hébert et de Chaumette.

Robespierre était sur une ligne fort difficile. On lui attribuait tout ce qui se faisait à l'Hôtel de Ville, et il n'osait dire non. Les meneurs de la Commune le mettaient toujours devant eux, le poussaient comme drapeau. Ils le connaissaient à merveille et savaient que, pour conserver cette position de haute autorité morale et de chef apparent, il louerait leurs actes les plus insensés. Leur folle adresse du 19, que ni Robespierre ni personne n'avait osé appuyer d'un seul mot dans la Convention, ils décidèrent le soir, à la Commune, qu'on en enverrait un exemplaire à toutes les municipalités. La Convention casse leur décision. Et alors ils obtiennent de Robespierre qu'il vienne à leur secours, non dans la Convention, il n'eût osé; non même aux Jacobins, il n'eût osé; mais dans une assemblée obscure de son quartier, la section des Piques.

On le menait ainsi de proche en proche. On eût voulu obtenir de lui l'éloge de Marat. Il le fit, mais de manière à pouvoir le désavouer; il le fit par son frère, Robespierre jeune, aux Jacobins. On obtint davantage de Chabot; on obtint qu'il vînt dire que septembre était l'œuvre de Paris tout entier, que poursuivre septembre, c'était faire le procès à la population parisienne. — Et alors, le chemin étant comme frayé, on fit apparaître à la tribune des Jacobins un quidam, se disant fédéré, prêt à partir pour la frontière, lequel dit avec impudence : « Moi, j'ai *travaillé* au 2 septembre; j'en puis parler... Soyez tranquilles, nous n'avons massacré que des conspirateurs, des faiseurs de faux assignats. »

Là, on avait passé le but, et c'était trop. On avait voulu diminuer l'horreur, on l'augmentait. L'effronté scélérat ne fut pas bien reçu. La société des Jacobins s'était piquée toujours d'une certaine décence; elle changeait alors, et néanmoins le cynisme du septembriseur étonna, produisit une sorte de stupeur. Un coup, on le sentait, venait d'être porté à la société. Elle se voyait entrer, qu'elle le voulût ou non, dans des voies de violence où les sociétés de provinces pourraient bien ne pas la suivre. Marseille avait déjà rompu avec elle; Bordeaux l'imita, comme on devait s'y attendre; d'autres villes suivirent, Lorient, Saint-Étienne, Agen, Montauban, Bayonne, Perpignan, Riom, Châlons, Valognes, etc., et ce qui était plus fort, Nantes et le Mans, nos avant-gardes républicaines contre la Bretagne et la Vendée.

Au sein de l'Assemblée, même débâcle. La Montagne, quoiqu'elle n'eût point appuyé la folle adresse de la Commune, se trouva avoir contre elle, dès ce moment, non plus les trente Girondins, non plus les cent du côté droit, mais plus de six cents membres, c'est-à-dire la Convention.

L'Assemblée, généralement inerte, envieuse de la Gironde, était lente à lui accorder des mesures énergiques. Elle comptait beaucoup de membres de la Constituante, de la Législative, devenus muets, d'autant plus aigris, qui se croyaient majeurs et trop âgés pour prendre pour tuteurs des avocats de vingt-cinq ans. Au

fond même du centre (du ventre, comme on disait), se tenait bien enveloppé d'ombre, de peur et de silence, dans ces masses compactes, le sournois, le tremblant Sieyès. Il résumait toute la timidité, l'envie haineuse de cette partie de l'Assemblée. Depuis qu'il était descendu de son grand piédestal de la Constituante, il fuyait la lumière, allait sous terre, de nuit. On l'appelait très bien *la taupe de la Révolution*. Jamais Sieyès ne dit un mot sans y être forcé. Il détestait les Girondins comme des étourdis qui se moquaient de ses systèmes. Toutefois, au commencement, les croyant forts, il eût été ravi d'écraser par eux la Montagne. Sieyès était très violent. Le bon abbé, lorsque les jeunes gens le pressaient, lui demandaient des recettes pratiques, répondait : « Le canon, la mort. » Voyant les Girondins scrupuleux, incertains, il les laissa là, applaudit ou vota la leur.

Au temps où nous parlons, Sieyès ne désespérait pas encore de la Gironde. Il allait vers le soir visiter les Roland, en était écouté. C'est lui peut-être qui les guida alors, leur prêta les lumières de sa haine de prêtre, de son expérience, et les fit agir plus adroitement qu'ils n'auraient fait. L'endroit faible fut marqué avec précision, pris à point, frappé juste, et de façon à blesser pour longtemps. On écarta le côté politique, on prit le côté financier, la responsabilité pécuniaire, la question d'argent.

La Convention tout entière (moins quelques obstinés de la Montagne) frappa la Commune, en décrétant qu'elle rendrait ses comptes *sous trois jours*.

Et elle frappa la Montagne elle-même, en ordonnant que le pouvoir exécutif (ceci touchait Danton) justifierait *dans vingt-quatre heures* de la manière dont il arrêtait ses comptes pour dépenses secrètes.

A frapper ce coup sur Danton, le serrer à la gorge pour un compte impossible, et faire descendre cette royale figure du génie de la République aux misères d'un débiteur sous la contrainte par corps, il y avait sans doute de l'adresse, — de l'habileté ? Nullement.

Danton, compromis pour toujours, amoindri et neutralisé, à qui profitait-il, sinon à Robespierre ?

La Montagne, la faction des violents, si naturellement forte en ce moment de violence, était faible en ceci, qu'elle était double et qu'elle avait deux chefs, entre lesquels elle se partageait. Pour la rendre forte, il fallait annuler l'un des deux. C'est le service que les Roland rendirent à leurs ennemis.

Danton une fois immobilisé, réduit à la défensive, ne portant plus le drapeau, mais s'abritant dessous, Robespierre le portait. Le chef moral des Jacobins devenait le chef politique de la Montagne aussi bien que de la Commune, et la Révolution dès lors allait, froide et terrible, derrière un raisonneur qui n'en représentait nullement les instincts magnanimes.

Robespierre, à vrai dire, avait avancé à force de ne rien faire. Ses adversaires ou ses rivaux, s'immolant les uns les autres, travaillaient pour lui et l'exhaussaient toujours. Pour lui, en 1791, les Lameth tuèrent Mirabeau. Pour lui, en 1792, les Girondins, aidés du centre, commencèrent à briser Danton.

Les Girondins pourtant n'étaient pas unanimes sur la tactique à suivre contre Danton et Robespierre. Leur homme de génie, Vergniaud, voulait qu'on respectât le génie de la Montagne, qu'on ménageât Danton. Brissot, tout ardent qu'il pût être à frapper moralement Robespierre, n'était nullement d'avis qu'on l'attaquât juridiquement, qu'on lui fît un procès en règle, dans lequel on échouerait. Rabaut-Saint-Étienne, l'illustre pasteur protestant (le fils du martyr des Cévennes), initié à la vie politique par la longue tradition des partis religieux, voyait aussi très bien qu'on n'attaque pas un ennemi si l'on n'est sûr de le perdre, ou si on l'attaque on se perd soi-même. Brissot, Rabaut, dans leurs journaux, désavouent assez clairement ces attaques imprudentes que les Roland firent malgré eux sans doute, et peut-être sans les consulter.

Mme Roland, il faut le dire, était arrivée, dans sa haine contre Danton et Robespierre, à un degré d'irritation qu'on s'étonne de trouver dans une âme si forte. Elle n'avait guère de vices que ceux

de la vertu; j'appelle surtout de ce nom la tendance qu'ont les âmes austères non seulement à condamner ceux qu'elles croient mauvais, mais à les haïr; de plus, à diviser le monde exactement en deux, à croire tout le mal d'un côté et tout le bien de l'autre, à excommunier sans remède tout ce qui s'écarte de la précise ligne droite qu'elles se flattent de suivre seules. C'est ce qu'on avait vu au XVIIe siècle dans le très pur, très austère, très haineux parti janséniste. C'est ce qu'on voyait dans la vertueuse coterie de M. et Mme Roland. Celle-ci devenait d'autant plus âpre que, tenue par son sexe loin des assemblées, n'agissant qu'indirectement, ne pouvant selon son courage entrer dans la mêlée, elle ne calmait pas sa passion par le mouvement et la lassitude de la vie publique. Enfermée dans son temple, parmi ses amis à genoux, cette divinité, adorée par eux comme la vertu et la liberté même, dut contracter aussi quelque chose de leur vive et excessive sensibilité pour les brutalités de la presse. Dans une telle adoration, les injures semblaient des blasphèmes.

C'était la guerre des dieux. Il y en avait trois. Mme Roland était pour tout ce qui l'entourait l'objet d'un culte. Robespierre avait ses dévots, surtout ses dévotes. Danton était violemment aimé de ceux qui l'aimaient, avidement regardé, écouté et suivi, comme on fait pour une maîtresse; c'était comme une religion de terreur et d'amour.

L'enthousiasme public, qui ne séparait pas Danton de Dumouriez dans l'heureuse délivrance du territoire, avait plu médiocrement à Mme Roland, déjà fort indignée du mot que le brutal avait lancé contre elle à la tribune. Combien plus irritée fut-elle de la fête que Julie Talma donna à Dumouriez, et où l'on vit Danton à côté de Vergniaud! Elle ne fut pas loin d'excommunier celui-ci, de le rayer à jamais du nombre des élus. Le jour même ou le lendemain, le 14 octobre, elle écrit à Bancal, son très intime ami, ces aigres et dures paroles : « Ne craignez pas de dire à Vergniaud qu'il a beaucoup à faire pour se rétablir dans l'opinion, si tant est qu'il y tienne encore en honnête homme, ce dont je doute. »

Quant à Robespierre, elle le haïssait, mais nullement par antipathie naturelle. Deux fois elle avait essayé d'agir sur lui; deux fois, dans l'intérêt de la patrie (non autrement), elle lui avait fait des avances. Robespierre s'était toujours reculé, et très loin. Elle ignorait la prise si forte que les dames Duplay avaient sur lui. Robespierre, avec un sens parfait, qui, plus qu'aucune chose, prouve sa supériorité, avait évité les salons, craint la femme de lettres, la Julie pure et courageuse où toute la société bourgeoise reconnaissait l'idéal de Rousseau. Lui aussi, imitateur de Rousseau, son disciple servile littérairement et politiquement, il le suivit dans la vie privée avec intelligence et dans le vrai sens de son rôle; il aima dans le peuple. S'il ne se fit pas menuisier, comme l'Émile de Rousseau, il aima la fille du menuisier. Ainsi sa vie fut une, et, tandis que bien d'autres accordaient difficilement leur cœur et leurs principes, lui il n'en fit aucune différence, n'enseigna pas seulement l'égalité par des paroles, mais la prêcha d'exemple. Nous reviendrons sur ce point important.

M[me] Roland avait cru, non sans raison, que Robespierre avait le cœur sensible aux femmes, qu'il était susceptible d'un sentiment délicat, élevé, que la parole d'une femme, belle et vertueuse entre toutes, aurait force sur lui. Elle lui écrivit en 1791 d'une manière très prévenante. Il fut poli et froid. Nouvelle lettre en août 1792 : celle-ci ferme et sévère, où elle espère encore qu'il sera digne de lui; elle eût voulu, avant septembre, l'arracher de la fatale Commune. Nul effet, nulle réponse. Dès lors, ce fut la guerre.

On a vu sa faible apologie au 25 septembre; depuis il se tenait tranquille et ne s'était pas relevé. En octobre, l'aveugle, l'imprudente attaque des Roland le remit en évidence, le replaça en quelque sorte sur le piédestal. Et il n'en est plus descendu.

Les rôles furent divisés et le jour fixé au 29 octobre. Roland devait d'abord attaquer la Commune en général. Puis un ami des Roland, un jeune homme, plein d'élan, de feu, devait attaquer Robespierre et le prendre corps à corps.

Roland, dans un très beau rapport, fit un tableau pathétique et

trop vrai de l'anarchie parisienne. Il signalait les abus d'autorité que se permettait la Commune. Tous les désordres inséparables de la situation, il les lui attribuait. L'homme le plus autorisé de la Commune, celui qui avait préconisé le plus haut son adresse menaçante contre la Convention, était Robespierre. Roland ne le nommait pas, mais c'était sur lui d'aplomb que tombait ce violent rapport.

Robespierre voulut parler. Mais l'Assemblée, très émue, s'obstina à ne pas l'entendre.

Alors monta à la tribune un jeune homme de petite taille, délicat et blond, qui déjà pourtant commençait à être chauve, les yeux bleus, la voix douce. Louvet (c'était lui, le célèbre romancier), avec cet extérieur féminin, n'en était pas moins ardent, courageux. Il l'avait prouvé à la section des Lombards, où il se mit en avant et montra beaucoup d'énergie dans les plus terribles jours.

Fils d'un bonnetier, commis-libraire, il avait dû à sa figure de jolie fille, qui favorisait l'équivoque, de faciles succès de libertinage près des femmes à la mode. Son roman, *Faublas,* sorti tout entier de la donnée du Chérubin de *Figaro,* n'était autre, disait-on, que l'histoire même de Louvet et la confidence de ses aventures qu'il avait faite au public. Quoi qu'il en fût, il s'était fort relevé par l'amour, par un amour pur, exalté; il avait oublié Faublas près de sa Lodoïska; il éprouvait le besoin d'être un homme, un citoyen; il s'était remis aux mains pures et sévères de Mme Roland qui lui faisait écrire, pour son mari, le journal la *Sentinelle.*

Malgré sa métamorphose, l'ardent et brillant écrivain n'en était pas moins resté léger, romanesque. Rien de plus loin de la gravité. Fût-il vraiment devenu grave, personne ne l'aurait cru. Sa voix, son ton, y répugnaient. Son jeune visage était de ceux qui ne peuvent pas vieillir; on le connaissait trop aussi; la fatale célébrité de son roman le poursuivait à la tribune; il lui semblait interdit de parler sérieusement. Un murmure s'élevait dès qu'il paraissait, un sourire, du côté de ses amis mêmes, et le petit mot : « C'est Faublas ! »

Voilà l'homme à qui les Roland eurent l'incroyable imprudence de permettre le rôle d'accusateur de Robespierre.

En face de ce pâle visage, qui respirait l'autorité, où le plus sérieux effort, la concentration la plus soutenue, étaient exprimés, placer le blondin Louvet, le romancier, le conteur, l'homme aux paroles légères, homme? ou fille? On n'en savait rien... Un tel choix, véritablement, devait être celui d'une femme. En effet, Louvet appartenait aux Roland.

Rome, dont Mme Roland avait tant lu l'histoire, eût dû lui apprendre, à elle et à ses amis, l'importance de l'accusation, comme acte public. Les Romains savaient très bien qu'en ces choses l'effet décisif dépendait moins de l'éloquence que du caractère, de l'autorité de l'accusateur. Il fallait qu'avant de parler, lorsqu'il se présentait aux juges, sa gravité connue, visible en toute sa personne, en ses muets regards, accablât déjà l'accusé, que celui-ci, en présence du vénéré personnage qui le déférait à la justice, tînt pour un coup plus grave que tout arrêt des juges d'être accusé par la voix de Caton.

Ici, ce n'était pas Caton, c'était Louvet! Et l'adresse ne suppléa pas au défaut de la personne. Louvet fut vif et violent, éloquent parfois, toujours vague. Le grand complot qu'il accusait, il dit que les preuves en étaient dans les mains des comités; il ne les apporta pas. Tout ce qu'il articula nettement, c'est ce qu'on savait dès longtemps, qu'au fatal jour du 2 septembre, quand les mots n'étaient plus des mots, mais des actes terribles, quand une parole faisait plus qu'un poignard, Robespierre avait, au sein de la Commune, désigné ses ennemis, les avait, autant qu'il était en lui, poignardés de sa parole.

Les avait-il nommés ou vaguement désignés, c'était toute la question. Le procès-verbal de la Commune (que nous avons sous les yeux) est bref ici, comme partout, il dit le discours en trois lignes; la Convention ne pouvait pas y trouver plus de lumière que nous n'en trouvons aujourd'hui. A en juger par tout ce que nous savons de Robespierre et de ses habitudes de calomnies vagues, il

IMPRIMERIE NATIONALE.

est infiniment probable qu'il ne nomma pas, et dès lors son discours ne fut autre peut-être que celui qu'on avait entendu cent fois : « Il y a un grand complot, on voudrait livrer la France, » etc. Seulement ce bavardage, qui, dans les jours ordinaires, n'avait pas grande portée, pouvait, dans un pareil jour, en avoir une, et terrible.

Louvet n'avait rien appris à la Convention, rien donné que des allégations. Il ne recueillit rien que des applaudissements. Pas un homme important de la Gironde ne se leva pour l'appuyer. Si Brissot, Rabaut-Saint-Étienne, furent à la séance tels que je les vois le lendemain dans leurs journaux, leur froideur fut extrême, et la Convention put lire sur leur mine glacée la discorde intérieure du parti, le désaveu muet dont ils frappaient, dans cet enfant perdu, l'imprudence de ses graves conseillers, l'étourderie des sages.

La Commune, décidément rassurée, voyant que la Gironde, le côté droit, ne faisaient rien, la Convention rien, ne se contint plus. Ses meneurs insolents, les Hébert, les Chaumette, crurent pouvoir traiter la Convention comme des enfants traitent un vieillard radoteur, un Cassandre imbécile, le tirant, l'excédant, jusqu'à ce que le bonhomme leur allonge un coup de bâton. Leur adresse outrageuse du 19, ils n'hésitent plus à la lancer; ils la jettent à la poste, pour les départements. Roland l'arrête et la dénonce à la Convention. Celle-ci paraît enfin sensible à la piqûre; elle commence à sentir un peu à l'épiderme, quand le fer lui va jusqu'aux os. Si, dans un tel moment, la Gironde eût proposé simplement de casser la Commune, elle l'était. Barbaroux la sauva en dépassant le but, demandant trop contre elle. Il voulait non seulement qu'on appelât les fédérés à Paris, mais : *que la Convention se constituât en cour de justice;* — mais : *qu'on déclarât qu'une ville où la représentation nationale serait avilie perdrait le droit de posséder le corps législatif.* Demande insensée, qui semblait vouloir faire la guerre à la ville de Paris, au moment même où cette ville, par son unanimité en faveur de Pétion, venait de se montrer contraire à la Commune et

favorable à l'Assemblée. Dans la Commune même, il fallait distinguer. Frapper indistinctement la Commune du 10 août, c'était combler les vœux des royalistes; une assemblée républicaine devait, dans la Commune, respecter le 10 août qui était la République, isoler, frapper les meneurs. Cambon le proposa en vain : « Faites-vous apporter les registres, dit-il avec bon sens, vous verrez si le délit est celui du corps tout entier ou de quelques individus. »

La Convention, pouvant avoir des faits, aima mieux des paroles. Elle manda dix membres de la Commune, *pour dire* ce que vraiment la Commune avait ordonné. Les meneurs, heureux d'être quittes pour des mots, des mensonges, dépassèrent, en ce sens, tout ce qu'on pouvait désirer. Chaumette vint à plat ventre, se roula dans la bassesse d'une hypocrite humilité, déclama contre les anarchistes (c'est-à-dire contre lui-même), appuyant la déclamation d'aveux et de gémissements : « Ah! il n'est que trop vrai, il y a eu des prévaricateurs dans la Commune; les hommes purs les mettront sous la hache de la loi... Ah! ne confondez pas les innocents et les coupables!... Si on altère la confiance des citoyens en nous, comment veut-on que nous arrêtions les provocateurs au meurtre?... » etc. C'était assez pour en vomir. Les Girondins eux-mêmes demandèrent l'ordre du jour.

Les jours suivants offrirent une série d'amendes honorables. Tallien fit vite une brochure où il pleurait sur septembre, assurant « que, pour lui, il n'y en avait nulle part que de sauver quelques personnes ».

Robespierre devait paraître à la tribune de la Convention, pour se justifier aussi, le lundi 5 novembre. Il prépara cette séance par un discours fort travaillé : « Sur le pouvoir de la *Calomnie,* » qu'il débita aux Jacobins. L'histoire de la calomnie, tracée par un maître en ce genre, était reprise du commencement de la Révolution, habilement suivie, de manière à faire de Brissot et de la Gironde les continuateurs de l'abbé Maury; tout aboutissait à l'accusation calomnieuse de vouloir écraser Paris. Le tout appuyé d'un appel à l'envie, à la cupidité : il montrait les Girondins donnant

toutes les places aux leurs, excluant les Jacobins. Lui, Robespierre, il était seul, sans parti, sans influence, n'ayant ni place ni trésor. Et avec cela on osait l'accuser de viser à la dictature. « Malheur aux patriotes sans appui ! ils seront encore accablés... » Qu'on juge de l'effet de ces paroles lamentables sur des tribunes pleines de femmes, qu'on juge des sanglots et des pleurs !

Il arriva enfin, ce 5 novembre, et Robespierre prononça, devant la Convention, une humble, habile apologie. A une accusation vague comme celle de Louvet suffisait une réponse vague. Et Robespierre en fit une précise sur un point. Il dit, ce qui était vrai, qu'il avait eu une seule entrevue avec Marat, et que Marat l'avait quitté, « ne lui trouvant pas l'audace ni les vues d'un homme d'État ». Il ne loua pas septembre; il le déplora, pour cette raison singulière : « On assure qu'*un innocent* a péri... C'est trop sans doute, beaucoup trop. »

Robespierre fit une chose hasardeuse dans ce discours, une chose qui eût perdu un homme moins appuyé du parti jacobin, ce parti machiavélique dans son fanatisme, qui, tout comme le parti prêtre, passait la fourbe aux siens et ne les estimait que plus. Il mentit hardiment sur deux points où l'on pouvait, à l'instant même, le convaincre de mensonge par d'irrécusables preuves.

1° Il dit *qu'il n'avait jamais eu la moindre relation avec le comité de surveillance de la Commune.* Il n'y allait pas, il est vrai, mais le membre le plus influent de ce comité, l'homme qui y avait fourré Marat au 2 septembre, Panis, ne bougeait de chez Robespierre; cent témoins le voyaient chaque matin venir prendre le mot d'ordre à la maison Duplay, rue Saint-Honoré.

2° Le second mensonge, plus effronté encore, et qu'on pouvait réfuter à l'heure même par preuve écrite et par acte authentique, par le *Procès-verbal de la Commune* (que nous avons sous les yeux), était celui-ci : « On a insinué que j'avais compromis la sûreté de quelques députés en les dénonçant à la Commune *durant* les exécutions. J'ai répondu à cette infamie en rappelant que *j'avais cessé* d'aller à la Commune *avant* ces exécutions..... » — Le procès-

verbal constate que le 1er septembre et le 2, *durant* les exécutions, Robespierre était à la Commune et qu'il y dénonçait. Que signifie le mot *avant* et qu'importe-t-il? Il ne s'agit pas de savoir s'il y vint *avant* (le 31 août, par exemple), mais bien si, la veille, le 1er septembre, le jour des préparatifs, si le 2, le jour des exécutions, *durant* les exécutions, il vint, dénonça et, de la langue, égorgea ses ennemis.

Louvet, Barbaroux, qui demandaient la parole, allaient sans doute dire ceci; la Gironde allait triompher. La masse de la Convention ne le permit pas. Un homme d'infiniment d'esprit, né pour aider toujours la force, vit qu'elle était ici dans cette masse envieuse de la Convention, dans les cinq cents députés neutres, et il flatta le centre. C'était le Béarnais Barrère. Avec la prestesse et l'agilité d'un leste danseur béarnais, il lança à Robespierre un humiliant coup de pied qui le sauva néanmoins et le mit d'aplomb : « Ne faisons pas, dit-il, des piédestaux à des pygmées; ne donnons pas d'importance à des hommes que l'opinion saura remettre à leur place. Pour accuser un homme de viser à la dictature, *il faudrait lui supposer un caractère, du génie,* de l'audace, quelques grands succès politiques ou militaires. Qu'un grand général, par exemple, le front ceint de lauriers, revenant à la tête d'une armée victorieuse, vienne ici commander aux législateurs, insulter aux droits du peuple, il faudrait sans doute appeler vos regards et la sévérité des lois sur cette tête coupable. Mais que vous fassiez ce terrible honneur à ceux dont les couronnes civiques *sont mêlées de cyprès,* voilà ce que je ne puis concevoir; ces hommes ont cessé d'être dangereux dans une république. On n'arrive pas ainsi au pouvoir suprême dans un pays qui doit élever à l'humanité le premier temple qu'elle ait eu en ce monde... »

Barrère fut applaudi de tous; il plut à la Montagne en sauvant Robespierre; au centre, au côté droit, en l'humiliant; à la Convention généralement, en donnant prétexte de ne rien faire, de se rassurer, de dormir. Deux membres pourtant réclamèrent : Barbaroux, qu'on ne voulut pas entendre, et Robespierre, cruellement

mortifié, qui ne voulait nullement être sauvé ainsi. Barrère avait proposé de donner à l'ordre du jour un considérant qui n'était point injurieux (Considérant que la Convention ne doit s'occuper que des intérêts publics). Robespierre prétendit que c'était une injure et fit ôter ce mot, voter l'ordre du jour pur et simple, ce qui eut l'effet grave d'effacer dans l'opinion le discours de Barrère. Robespierre, qui, au début de la séance, était un accusé sur la sellette, triompha à la fin et se trouva très haut.

Quoiqu'une fraction de la Gironde, la coterie Roland, eût seule attaqué Robespierre, le parti tout entier en restait compromis. Il était trop visible que la Gironde n'était pas soutenue du centre, de la grande masse de la Convention. Paris vit bien que la Gironde elle-même, divisée en fractions, ne vaincrait pas, et, avec un instinct de prudence excessive, il commença à lâcher pied et ne la soutint plus. La Gironde, unie, au 15 octobre, d'accord avec le centre, avait enlevé dans Paris l'unanimité pour Pétion. Divisée, ébranlée par ses fautes, ses discordes et par l'envie du centre, elle vit, du 15 au 30 novembre, Paris flotter, s'éloigner d'elle, s'en rapprocher, mais avec peine, pour peu de temps sans doute. Pendant plusieurs jours que dura l'élection du nouveau maire (Pétion avait refusé), l'homme de Robespierre, Lhuillier, ex-cordonnier de la rue Mauconseil, balança le candidat girondin, le médecin Chambon, qui, de guerre lasse, fut nommé à grand'peine.

Signe grave et sinistre pour la Gironde. Elle allait être entraînée. Elle ne pouvait refuser à la Montagne de la suivre sur le terrain scabreux, sanglant du procès du Roi. Et, là encore, elle était divisée. Plusieurs des Girondins, ardents, violents, autant que purs, croyaient le Roi digne de mort. Plusieurs, en le croyant coupable, avaient horreur de le tuer; ils tenaient compte de la fatalité de la situation [1], des entraînements et de la faiblesse du caractère, du

[1] Eux-mêmes l'avaient sentie, admise, cette fatalité. Au moment de sa chute, pressés de lui donner conseil, ils donnèrent dans ce piège et eurent l'imprudente générosité d'écrire au Roi. Il y eut une lettre effectivement (mais fort honorable) des Girondins. J'y reviendrai.

bigotisme même d'un serf des prêtres, des scrupules religieux. Avec cette diversité de points de vue, l'attaque pouvait être vive, mais non pas franche; elle devait se sentir de la discorde intérieure du parti.

Le 6 novembre, le jour même de la bataille de Jemmapes, le Girondin Valazé fit un premier rapport sur la *mise en accusation* du Roi, rapport déclamatoire et vague, et pourtant violent, où, dépassant le but actuel et le titre du rapport, il s'enquérait déjà de la peine et posait en principe qu'il en fallait une autre que la déchéance; il n'osait dire : la mort.

La Montagne, dès le lendemain, lança aussi son rapport, celui-ci moins vague, plus sincèrement violent. Le Jacobin Mailhe, au nom du comité de législation, examinait cette question : « Est-il jugeable? et par qui? — Par la Convention seule. » Il mettait à néant la chimère de l'inviolabilité.

L'émulation était visible entre les deux partis. On voyait trop que cet homme vivant n'était là que comme corps mort sur lequel on allait se battre, les uns, les autres, se visant à travers, croyant que chaque coup qui transpercerait irait au delà blesser l'ennemi. Rien de plus propre à ramener sur lui l'intérêt, la pitié. Le Roi n'existait plus, il avait péri au 10 août; restait un homme, la pitié publique n'y vit rien autre chose. Le procès fut mené si maladroitement qu'on fit pleurer les hommes de septembre; Hébert versa des larmes. Quand *le tyran* fut produit à la barre et que l'on vit en lui un homme comme tant d'autres, qui semblait un bourgeois, un rentier, un père de famille, l'air simple, un peu myope, d'un teint pâli déjà par la prison et qui sentait la mort, tous furent troublés; on put mesurer déjà le coup profond dont les aveugles auteurs d'un tel procès frappaient la République. La triste défense que les avocats de l'accusé lui dictèrent (lui faisant méconnaître son écriture, nier l'évidence) ne put diminuer l'intérêt. Le coup fut porté, au grand profit des royalistes, avec toutes ses conséquences, les fautes du Roi oubliées, la République innocente haïe pour la royauté coupable, et cette coupable enfin canonisée par l'échafaud!

Cette vérité, si simple et si claire aujourd'hui, il ne manquait pas d'hommes pour la voir avant l'événement. Vergniaud la voyait bien de la Gironde, et Danton non moins nettement de la Montagne. Qui oserait la proclamer d'avance, avertir la France du péril? Il fallait pour cela être fort, pour être fort, s'unir. Les uns et les autres étaient faibles s'ils restaient chacun sur leurs bancs, s'ils n'enjambaient la largeur de la salle, l'étroit espace de la droite à la gauche; — étroit, mais tel qu'on rencontre d'étroites fentes sur la Mer de glace, profondes jusque dans l'infini.

CHAPITRE VIII.

RUPTURE DÉFINITIVE DES GIRONDINS ET DE DANTON (NOVEMBRE 1792).

Danton poursuivi par la Gironde, octobre 1792. — Les trois ennemis de Danton : Lafayette, Roland, Robespierre; leurs accusations sans preuves. — Caractère de Danton, son insouciance. — Danton ne voulait rien qu'être Danton. — En quoi il différa des Girondins et des Jacobins. — Il fut paysan d'origine, non bourgeois. — Il n'eut rien de pharisien. — Les *indulgents* : Danton, Desmoulins, Fabre d'Églantine. — Mot hasardé par Danton en faveur du Roi. — Embarras de Danton. — Sa femme malade. — Mérite et fin de Mme Danton. — Inquiétude de Danton. — Il ne pouvait rester à Paris. — Sa dernière entrevue avec les Girondins, novembre ou décembre 1792.

Il était temps, grand temps que la Gironde se rapprochât de Danton, si elle le pouvait. C'était déjà bien tard.

La pente fatale du procès, brusque et précipité par la fureur des uns, la peur des autres, n'était que trop facile à voir. Les Girondins étaient traînés. S'il y avait quelque chance encore, non pour le Roi, mais pour eux-mêmes, c'était dans un prompt accord avec l'une des deux forces qui divisaient la Montagne. Y avait-il entre eux et Danton quelque chose d'inexpiable, qui les empêchât à jamais de se rapprocher? On ne le voit nullement. Ni Danton, ni personne n'avait ordonné septembre. La dictature de Danton si elle avait été à craindre, ne l'était plus, avec l'ascendant que les fautes des Girondins assuraient à Robespierre. C'est ce que voyaient les plus sages d'entre eux. Ni Vergniaud, ni Condorcet, ni même Brissot, n'étaient éloignés de traiter; Clavières non plus, le ministre des finances. Ce fut lui qui, avec les ministres de la marine et des affaires étrangères, Monge et Tondu-Lebrun, reçut les comptes de Danton. Clavières, ex-banquier génevois, sentait bien, comme homme d'affaires, que de si grandes affaires de police politique (et dans une crise pareille) ne pouvaient se traiter, comme des comptes de ménage, par livres, sous et deniers.

Danton était suffisamment lavé, si son principal accusateur, Roland, eût voulu paraître au conseil et signer avec les autres ministres. Roland s'abstint. Depuis plus d'un mois il n'y venait plus et n'y voulut point venir.

Danton ne fut jamais entièrement relevé dans l'opinion. Les Roland et leurs amis se trouvèrent avoir neutralisé en lui une des grandes forces de la République, celle qui l'avait le plus servie et pouvait la sauver encore. Ils avaient ébranlé pour toujours la confiance qu'il pouvait inspirer; bien plus peut-être, la confiance qu'il avait en lui-même. Dès la première occasion, au 29 octobre, dans l'accusation solennelle de Roland contre la Montagne, nous ne trouvons plus dans les paroles de Danton la précision vigoureuse qui lui était ordinaire. Il se contente de répondre assez vaguement; il semble marcher sur la glace, il évite, il élude. Il ne récrimine plus contre la Gironde, comme au 25 septembre. La seule chose nette et positive dans son discours, c'est qu'il désavoue Marat plus expressément qu'il n'a fait encore : « Je déclare à la Convention et à la nation entières que je n'aime point l'individu Marat; je dis avec franchise que j'ai fait l'expérience de son tempérament : non seulement il est volcanique et acariâtre, mais insociable... »

Au moment fatal où nous voyons faiblir, pâlir la forte tête où la patrie elle-même s'était appuyée un jour, qu'il nous soit permis d'examiner, en deux mots, si vraiment la France était forcée, par la justice et l'honneur, d'être ingrate, de renier celui à qui elle devait tant.

Toutes les accusations contre la probité de Danton reposent sur l'allégation de trois de ses ennemis.

La première seule a quelque vraisemblance. Lafayette affirme que Danton, vendant sa charge d'avocat au conseil, qui valait, dit-il, 10,000 livres (chiffre trop bas, en vérité), la cour lui en fit donner 100,000. De là, l'espoir que la Reine, et surtout Madame Élisabeth, auraient eu que Danton défendrait, sinon la couronne, du moins la vie de la famille royale.

La seconde accusation est celle des Roland, relativement aux

fonds que Danton aurait dilapidés dans son ministère. Nous avons vu tout à l'heure les nécessités terribles qui commandaient, dans la crise, de donner et jeter l'argent. Ces négociations souterraines qu'exigeait le salut public n'étaient point vraiment de celles qu'on pût toujours expliquer, ramener à un compte net. Dans de tels moments de crise, l'argent coule, fuit, s'envole, on ne sait comment; c'est le vif-argent qu'on met dans la main. Chaque ministre eut 400,000 francs pour dépenses secrètes. Danton seul employa les siens et sauva la patrie. Ce que lui coûta la négociation prussienne, et, d'autre part, le contre-complot de Bretagne, la trahison des traîtres, on ne peut le savoir; mais 400,000 francs semblent peu en pareilles affaires. Les autres ministres ne dépensèrent rien, et aussi ne firent rien. Était-ce là le but? Et n'était-ce pas eux plutôt qui avaient besoin d'amnistie?

La troisième accusation est celle que Robespierre et ses amis ont infatigablement répétée. Danton, envoyé en Belgique, et saisissant, pour les besoins urgents de l'armée, l'argenterie des églises et beaucoup d'objets précieux, se serait fait large part. — Quelle preuve? Les accusations des Belges eux-mêmes. Faible preuve, si elle existait; qui ne sait leur rage contre ceux qui voulaient alors la réunion de la Belgique? — Mais cette preuve, enfin, existe-t-elle? — Non, elle a existé. — Où? — Dans un dossier, chez Lebas, l'intime ami de Robespierre, lequel dossier aura été plus tard brûlé par les Dantonistes. — Mais tout cela, qui le prouve? C'est un cercle vicieux. La parole de Robespierre est appuyée du dossier. Et l'existence du dossier? — Des mots de Robespierre.

Il semble étrange d'accepter, pour unique preuve contre l'honneur d'un homme, la parole de ses ennemis.

Honorables tous trois, dira-t-on. Oui, si l'on veut, mais, sans nul doute, haineux et crédules en proportion de leur haine.

Ce qui a tenu lieu de preuve, c'est la force incalculable que donnèrent aux accusations la parfaite entente, la persévérance avec laquelle les innombrables sociétés jacobines répétaient, reproduisaient toute formule envoyée de Paris, chantant invariablement,

sans y manquer, la note exacte que chantait ici le maître du chœur. On avait vu, au XVIIe siècle surtout, dans la guerre des jésuites contre Port-Royal, la force invincible d'un même mot répété à toute heure, tous les jours, par un chœur de trente mille hommes. Ici, ce n'était pas trente mille, mais deux cent mille et plus. L'oreille, une fois habituée, finit par prendre ce grand bruit pour l'opinion générale, la voix du peuple *et la voix de Dieu*. Toute l'attention qu'il faut avoir, c'est de commencer doucement, bas, très bas, de monter lentement par un *crescendo* ménagé; on va jusqu'au bruit de la foudre, sans qu'on vous ait arrêté. Elle éclate, l'ennemi est étourdi, écrasé...

La fortune de Danton, dont j'ai sous les yeux un détail authentique (dont j'userai au temps de son procès), semble avoir peu varié de 1791 à 1794. Elle consistait en une maison et quelques morceaux de terre qu'il avait à Arcis, qu'il agrandit un peu, et que son honorable famille possède encore aujourd'hui.

Je ne dis pas que Danton et tous les hommes du temps qui manièrent les affaires au milieu de la tempête n'aient vécu largement, n'aient parfois gâché et perdu, qu'ils n'aient été de très mauvais économes de la fortune publique. Mais, qu'ils aient vraiment volé, qu'au milieu de ces grands périls, sûrs de mourir demain, ils aient eu la basse et sotte prévoyance de garnir leurs poches, pour les vider à l'échafaud, on ne me fera pas croire aisément ceci.

Danton, avec une nature riche en éléments de vices, n'avait guère de vices coûteux. Il n'était point joueur ni buveur; il n'avait aucun luxe et il n'eût pu en avoir; c'était justement l'époque où les hommes de luxe avaient besoin de cacher le leur. Il aimait les femmes, il est vrai, néanmoins surtout la sienne. Les femmes, c'était l'endroit sensible par où les partis l'attaquaient, cherchaient à acquérir quelque prise sur lui. Ainsi le parti d'Orléans essaya de l'ensorceler par la maîtresse du prince, la belle Mme de Buffon. Danton, par imagination, par l'exigence de son tempérament orageux, était fort mobile. Cependant son besoin

d'amour réel et d'attachement le ramenait invariablement chaque soir au lit conjugal, à la bonne et chère femme de sa jeunesse, au foyer obscur de l'ancien Danton.

Il n'avait, en réalité, nul goût coûteux qu'une large et imprévoyante hospitalité, une table toujours invitante, où ses amis (et le nombre en était grand) devaient, bon gré mal gré, s'asseoir. Il avait toujours été tel, même au temps de sa pauvreté, ignorant parfaitement ce que c'était que l'argent. Avocat sans cause, ne possédant guère que des dettes, nourri par son beau-père, le limonadier du coin du pont Neuf, qui, dit-on, leur donnait quelques louis par mois, il vivait royalement sur le pavé de Paris, sans souci ni inquiétude, gagnant peu, ne désirant rien, jetant partout sur son passage l'or de sa parole. Il était fort ignorant et ne lisait guère. Encore moins écrivait-il; il avait horreur d'une plume, et l'on ne peut pas trouver de son écriture[1]. Quand les vivres manquaient absolument au ménage, on s'en allait pour quelque temps au bois, à Fontenay près Vincennes, où le beau-père avait une petite maison.

Supposer qu'un tel personnage soit devenu calculateur, c'est faire trop d'honneur à sa prévoyance. Supposer qu'il ait aimé l'argent tout à coup, c'est croire à une métamorphose qu'on voit rarement. Ce qui est bien plus probable, c'est que, n'ayant jamais su compter, il ne l'apprit point, qu'il n'eut pas plus d'ordre au ministère qu'au petit appartement du passage du Commerce. Habitué à vivre au hasard, n'importe comment, il traita l'argent de la République comme celui de son beau-père, avec cette différence qu'au lieu de la bonne et sage Mme Danton qui mettait encore un peu d'ordre au petit ménage, il eut, au grand ménage de la République, pour ménagères et économes, ses amis, Lacroix, Fabre, Westermann et autres, qui, pour le jeu ou l'amour, puisaient insatiablement dans sa trop facile amitié.

[1] Il y a une prétendue lettre de lui à sa femme, mais visiblement apocryphe, contraire aux sentiments qu'il avait alors, contraire surtout à ceux qu'il voulait lui montrer.

Les hommes de ce temps-ci, habitués à chercher pour chaque homme et chaque chose un but positif, demanderont : « Que voulait Danton ? A quoi visait-il ?... S'il ne songeait point à l'argent, il voulait donc le pouvoir ? Il aspirait à la dictature ? » — Telle fut la question que se posaient les Girondins, et rien ne peut mieux prouver combien leur esprit fut superficiel, peu capable d'entrer aux profondeurs (simples pourtant et naïves) de la nature bien observée.

Une étude attentive et suivie de ce caractère nous autorise à dire ce qu'au reste ont très bien dit deux contemporains sous une autre forme : *Danton ne voulait rien de plus que d'être Danton,* c'est-à-dire exercer la grande force qui était en lui. Il n'avait aucun désir d'une puissance politique, sentant d'instinct qu'il était une puissance naturelle, un élément, une force, comme la foudre ou la mer. Être roi ? Quelle pauvreté ! Devenir le roi de la Révolution en la détruisant ? Mais c'était descendre, pour celui qui se sentait la Révolution elle-même.

Mme Roland ne comprit jamais rien à cela. Elle ignora profondément celui qu'elle haïssait.

Mme Roland et la Gironde, aussi bien que Robespierre et les Jacobins, appartenaient, nous l'avons dit, au XVIIIe siècle, à Rousseau, à la bourgeoisie philosophe. Ils étaient tous des esprits d'analyse et de logique. Danton était une force organique : différence profonde de nature et de méthode, qui devait les rendre irréconciliables encore plus que leur haine.

Danton, malgré son tact étonnant d'actualité, n'était pas exclusivement homme de son siècle. Il appartenait à un élément très profond des masses qui ne varie pas. C'est comme dans l'Océan ; le changement et le mouvement sont en haut, et vous croiriez que l'Océan remue et change ; nullement ; à 20 ou 30 pieds, sauf certains courants, il est immobile. De même le vaste fond de la population, l'éternel paysan de France. Tout change, il ne change pas. — Danton, de race agricole, avait, sous l'avocat, le tribun, le grand orateur, avait un rude paysan. On le reconnaissait

sans peine à la puissante encolure, aux larges épaules, aux mains fortes. Le visage de cyclope, cruellement labouré de petite vérole, n'en rappelait que mieux les classes des campagnes, où l'enfant n'est guère soigné que par la nature. Le collège n'y avait pas changé grand'chose, grâce à l'inapplication de l'écolier paresseux. Il était né, il resta, avec quelques modifications d'éducation, de situation, le personnage énergique et très fin qu'on voit souvent parmi les paysans de Champagne, les rusés compatriotes *du bon* La Fontaine. Les formes d'une cordialité grossière, souvent violente, y cachent d'autant mieux des esprits déliés, capables, au besoin, du ménagement des affaires et des intérêts.

Ces hommes, qu'on croit simples, n'en sont pas moins très propres à prendre des principes qui ne le sont guère. Ils acceptaient, sans difficulté, en venant aux affaires, la très fausse doctrine qu'il y a deux morales, une publique, une privée, et que la première, au besoin, doit étouffer l'autre. C'était la théorie de tous les politiques du temps. Ils se croyaient fils de Brutus en ceci et l'étaient de Machiavel. Les jésuites eux-mêmes n'ont point dit autre chose : Tout permis pour le plus grand bien. — Grave principe de corruption pour les hommes révolutionnaires. Mais Danton, entre eux, eut du moins ceci (en quoi il vaut mieux), c'est qu'en lui l'inconséquence des principes opposés éclata nettement, que la violence et l'humanité ne se nuancèrent pas de mélanges bâtards, mais agirent tour à tour. Il ne fut pas toujours sincère, il s'en faut bien; comme les autres, il rusa, mentit. Il ne mentit point pour paraître bon. Dans tant de paroles improvisées, lancées au cours variable des événements, il n'y a pas un mot pharisien. Son défaut fut contraire. Ce qu'il cacha et qui éclata souvent dans ses actes, parfois dans ses paroles, ce fut ce qu'il avait de bon. Une foule d'hommes sauvés par lui (chaque jour la tradition révèle de nouveaux faits en ce genre) sont venus témoigner successivement, dénoncer l'humanité de Danton.

Ses ennemis ne s'y trompèrent pas. Ils virent ce côté en lui, par où on pouvait l'atteindre dans ce temps impitoyable : c'est qu'il

avait un cœur. C'est là qu'il fut percé. Il fut, lui et les siens, poignardé d'un mot : *Indulgents*. Leurs vanteries terroristes ne leur servirent de rien.

Ils ne pouvaient se laver de ce crime. Ce furent eux-mêmes, Danton, Camille Desmoulins, Fabre d'Églantine, qui ouvrirent et fermèrent la Révolution du mot proscrit : *Clémence*. Le dernier, dans son *Philinte*, inscrit à la fin de sa pièce ce mot, ce vœu du vrai cœur de la France : « Rien de grand sans la pitié [1]. »

On a vu, dans nos citations de Camille Desmoulins, comment il essayait d'éluder les terribles exigences de Marat, lui faisant part et lui concédant quelque chose pour sauver beaucoup plus. C'était là leur pensée commune et leur contradiction. Ils crurent à la Terreur comme principe, l'admirent comme nécessité absolue de salut public, crurent qu'en l'organisant on la limiterait. Dans l'attente journalière d'un retour de septembre, ils pensaient, par les tribunaux, couper court aux massacres. Ces tribunaux les condamnèrent eux-mêmes.

Il fallait beaucoup de courage, dès la fin de 1792, pour risquer un mot de pitié. Danton, au commencement du procès du Roi, se hasarda à tâter si l'on pouvait éveiller, non pas la miséricorde, mais la générosité du vainqueur, l'instinct magnanime qui répugne à achever un ennemi par terre. J'emprunte ceci à un historien très croyable sur un fait qui honore Danton, car, partout ailleurs, il lui est hostile.

La chose n'était pas difficile, si l'on eût parlé à la France. Mais comment? Par les journaux? Danton s'en abstint toujours; rien n'eût été moins sûr. Il s'adressa plutôt aux clubs, sûr que si un mot juste et fort prenait une fois dans la foule, l'effet irait s'étendant, rapidement, à l'infini, comme font les vibrations du jour

[1] . . . . .Qu'il se souvienne bien
Que tous les sentiments, dont la noble alliance
Compose la vertu, l'honneur, la bienfaisance,
L'équité, la candeur, l'amour et l'amitié,
N'existèrent jamais dans un cœur sans pitié.

et de la lumière, qui rayonnent en un moment jusqu'à des millions de lieues. Il crut que, chez ce peuple éminemment électrique, l'étincelle magnanime, si elle frappait une fois, frapperait à la fois partout, transformerait tout. Il se garda bien de faire un tel essai aux Jacobins, au centre de la politique révolutionnaire; il préféra les Cordeliers, le foyer même de la violence et de la fureur, il crut au cœur des furieux. Un jour que des Cordeliers lui reprochaient de ne pas insister sur le procès du Roi, de ne pas hâter sa mort, il dit brusquement : « Une nation se sauve, mais elle ne se venge pas... »

Ils admirèrent, se turent, mais le mot ne gagna point. Il y avait, sur cette affaire, une sorte de parti pris, une émulation et comme une gageure entre les violents... C'était un terrain fatal d'honneur et de foi révolutionnaire, où chacun eût rougi de reculer d'un pas.

L'embarras de Danton devait être grand. Ne pouvant agir sur les violents, devait-il s'adresser aux modérés, donner la main à la Gironde, regagner par elle le côté droit, et par lui entraîner le centre, donner le surprenant spectacle d'un Danton modéré, affronter le nom de traître qui d'un coup lui ôterait tous ses amis de la Montagne, le livrant seul au côté droit, à la pitié de ses nouveaux amis?... Cela ne se pouvait.

Il se fût perdu, sans nul doute, et peut-être eût perdu la France. L'éclat d'une telle défection eût affaibli la Montagne et la Convention tout entière, et le profit en eût été, non pas même à la Gironde, mais bientôt aux royalistes... Non aux royalistes seuls, mais à l'étranger, à l'ennemi.

Il fallait que la Gironde ne l'obligeât pas d'être Girondin, qu'elle le laissât ce qu'il était, qu'il restât Danton, que le combat continuât sur les sujets secondaires, que seulement, sur un point ou deux d'actualité, de salut, où la vie, la mort de la République, étaient engagées, il y eût entente et bon accord.

Danton fit un suprême effort pour l'unité de la patrie. Il demanda (vers le 30 novembre ou bien peu après) une dernière

IMPRIMERIE NATIONALE.

entrevue avec les chefs de la Gironde. Il était vraiment nécessaire, pour lui, de la tenir secrète. Si elle devenait publique, dans un tel moment, il était perdu. L'entrevue eut lieu (le soir ou la nuit), dans une maison de campagne, à 4 lieues de Paris, aux environs de Sceaux. Ce pays de bois était alors plus boisé qu'aujourd'hui et méritait le nom qu'un de ses cantons porte encore, Val-aux-Loups. Comment, si connu de visage, Danton sortait-il de Paris, sans qu'on y fît attention? Il est infiniment probable qu'il alla d'abord à Cachan, petit village sur la route, où put le recevoir Camille Desmoulins, chez sa belle-mère, la mère de Lucile, l'amie de Mme Danton.

L'influence de celle-ci, très forte sur Danton, fut pour beaucoup dans la démarche, si nous ne nous trompons. Danton aimait sa femme de passion et la voyait mourir. L'écrasante rapidité d'une telle révolution lui jetait sur le cœur événement sur événement, brisait la pauvre femme. La réputation terrible de son mari, sa forfanterie épouvantable d'avoir fait septembre l'avait tuée. Elle était entrée tremblante dans ce fatal hôtel du ministère de la justice, et elle en sortit morte, je veux dire frappée à mort. Ce fut une ombre qui revint au petit appartement du passage du Commerce, dans la triste maison qui fait arcade et voûte entre le passage et la rue (triste elle-même) des Cordeliers; c'est aujourd'hui la rue de l'École-de-Médecine.

Le coup était fort pour Danton. Il arrivait au point fatal où l'homme ayant accompli par la concentration de ses puissances l'œuvre principale de sa vie, son unité diminue, sa dualité reparaît. Le ressort de la volonté étant moins tendu, reviennent avec force la nature et le cœur, ce qui fut primitif en l'homme. Cela, dans le cours ordinaire des choses, arrive en deux âges distincts, divisés par le temps. Mais alors, nous l'avons dit, il n'y avait plus de temps : la Révolution l'avait tué avec bien d'autres choses.

C'était déjà ce moment pour Danton. Son œuvre faite, le salut public en 1792, il eut, contre la volonté un moment détendue, l'insurrection de la nature, qui lui reprit le cœur, le fouilla dure-

ment, jusqu'à ce que l'orgueil et la fureur le reprissent à leur tour et le menassent rugissant à la mort.

Les hommes qui jettent la vie au dehors dans une si terrible abondance, qui nourrissent les peuples de leur parole, de leur poitrine brûlante, du sang de leur cœur, ont un grand besoin du foyer. Il faut qu'il se refasse, ce cœur, qu'il se calme, ce sang. Et cela ne se fait jamais que par une femme, et très bonne, comme était Mme Danton. Elle était, si nous en jugeons par le portrait et le buste, forte et calme, autant que belle et douce; la tradition d'Arcis, où elle alla souvent, ajoute qu'elle était pieuse, naturellement mélancolique, d'un caractère timide.

Elle avait eu le mérite, dans sa situation aisée et calme, de vouloir courir ce hasard, de reconnaître et suivre ce jeune homme, ce génie ignoré, sans réputation ni fortune. Vertueuse, elle l'avait choisi malgré ses vices, visibles en sa face sombre et bouleversée. Elle s'était associée à cette destinée obscure, flottante et qu'on pouvait dire bâtie sur l'orage. Simple femme, mais pleine de cœur, elle avait saisi au passage cet ange de ténèbres et de lumière pour le suivre à travers l'abîme, passer le Pont aigu... Là, elle n'eut plus la force et glissa dans la main de Dieu.

« La femme, c'est la Fortune, » a dit l'Orient quelque part. Ce n'était pas seulement la femme qui échappait à Danton, c'était la fortune et son bon destin; c'était la jeunesse et la grâce, cette faveur dont le sort doue l'homme, en pur don, quand il n'a rien mérité encore. C'était la confiance et la foi, le premier acte de foi qu'on eût fait en lui. Une femme du prophète arabe lui demandant pourquoi toujours il regrettait sa première femme : « C'est, dit-il, qu'elle a cru en moi quand personne n'y croyait. »

Je ne doute aucunement que ce ne soit Mme Danton qui ait fait promettre à son mari, s'il fallait renverser le Roi, de lui sauver la vie, du moins de sauver la Reine, la pieuse Madame Élisabeth, les deux enfants. Lui aussi, il avait deux enfants : l'un conçu (on le voit par les dates) du moment sacré qui suivit la prise de la Bastille; l'autre, de l'année 1791, du moment où Mirabeau mort et

la Constituante éteinte livraient l'avenir à Danton, où l'Assemblée nouvelle allait venir et le nouveau roi de la parole.

Cette mère, entre deux berceaux, gisait malade, soignée par la mère de Danton. Chaque fois qu'il rentrait, froissé, blessé des choses du dehors, qu'il laissait à la porte l'armure de l'homme politique et le masque d'acier, il trouvait cette blessure bien autre, cette plaie terrible et saignante, la certitude que, sous peu, il devait être déchiré de lui-même, coupé en deux, guillotiné du cœur. Il avait toujours aimé cette femme excellente, mais sa légèreté, sa fougue, l'avaient parfois mené ailleurs. Et voilà qu'elle partait, voilà qu'il s'apercevait de la force et profondeur de sa passion pour elle. Et il n'y pouvait rien, elle fondait, fuyait, s'échappait de lui, à mesure que ses bras contractés serraient davantage.

Le plus dur, c'est qu'il ne lui était pas même donné de la voir jusqu'au bout et de recevoir son adieu. Il ne pouvait rester ici; il lui fallait quitter ce lit de mort. Sa situation contradictoire allait éclater; il lui était impossible de mettre d'accord Danton et Danton. La France, le monde, allaient avoir les yeux sur lui, dans ce fatal procès. Il ne pouvait pas parler, il ne pouvait pas se taire. S'il ne trouvait quelque ménagement qui ralliât le côté droit et, par lui, le centre, la masse de la Convention, il lui fallait s'éloigner, fuir Paris, se faire envoyer en Belgique, sauf à revenir, quand le cours des choses et la destinée auraient délié ou tranché le nœud. Mais alors cette femme malade, si malade, vivrait-elle encore? Trouverait-elle en son amour assez de souffle et de force pour vivre jusque-là, malgré la nature, et garder le dernier soupir pour son mari de retour?... On pouvait prévoir ce qui arriva, qu'il serait trop tard, qu'il ne reviendrait que pour trouver la maison vide, les enfants sans mère, et ce corps, si violemment aimé, au fond du cercueil. Danton ne croyait guère à l'âme, et c'est le corps qu'il poursuivit et voulut revoir, qu'il arracha de la terre, effroyable et défiguré, au bout de sept nuits et sept jours, qu'il disputa aux vers d'un frénétique embrassement.

Un voile couvrait encore ce tragique avenir. Et toutefois (telle est la prescience des grandes douleurs) Danton, sans nul doute, en avait le trouble confus, pendant qu'il allait le soir chercher aux bois de Sceaux l'amnistie de ses ennemis. Il allait, cet homme fier, traîné par la nécessité, bien plus que par l'espoir, sur cette route de décembre, déjà désolée et sombre, aux premiers souffles de l'hiver.

Nous ignorons malheureusement tout le détail de l'entrevue. Le hasard seul a conservé, fait connaître le résultat, si fatal à la France.

Nous ne savons même point lesquels des Girondins furent appelés au mystérieux rendez-vous. Il paraît que plusieurs (Vergniaud sans doute, et Pétion, Condorcet, Gensonné, Clavières, peut-être Brissot encore) amnistiaient Danton; les autres ne voulurent point de traité.

Les autres, c'étaient les amis personnels des Roland, Buzot et Barbaroux.

Les autres, c'étaient les trois Girondins proprement dits, avocats de Bordeaux, Guadet, Ducos et Fonfrède. Les deux derniers, dans leur jeune enthousiasme de pureté républicaine, voulaient que la Révolution, leur vierge adorée, portât sa robe sans tache. Guadet, l'athlète ordinaire du côté droit, son ardent et infatigable parleur, s'était trop souvent battu contre Danton pour perdre jamais l'aigreur de la lutte.

Quelles furent les paroles de Danton, ses réponses et ce qu'il trouva dans son cœur, à ce moment décisif, pour l'unité de la patrie, pour défendre lui et la France (ici c'était même cause)? Personne ne l'a su, personne ne le retrouvera. Que l'histoire ici se taise et n'entreprenne point de l'imaginer. On ne sait que le dernier mot, mot très fort, où Danton alla loin, descendit, fit céder son orgueil : « Guadet, Guadet, tu as tort; *tu ne sais point pardonner*..... Tu ne sais pas sacrifier ton ressentiment à la patrie... Tu es opiniâtre et tu périras. »

LIVRE IX.

CHAPITRE PREMIER.

LOUIS XVI ÉTAIT COUPABLE.

Objet des chapitres suivants. — Circonstances atténuantes en faveur de Louis XVI. — Mensonges du Roi, constatés par les royalistes. — Appel du Roi à l'étranger. — On n'avait, en 1793, aucune pièce décisive contre lui. — Son jésuitisme politique, son attachement aux doctrines de la raison d'État et du salut public. — Tradition royale de la raison d'État et du salut public. — Les rois et princes, formant une famille, méconnaissaient, trahissaient aisément la nationalité. — Chaque nation devenant une personne, le viol d'une nation est le plus grand des crimes.

Nous allons être emportés tout à l'heure par le drame révolutionnaire sans pouvoir nous arrêter. Du procès du Roi à la catastrophe des Girondins, à la Terreur, nulle halte possible.

Et ce drame cependant, ce n'est pas, il s'en faut bien, toute la Révolution.

I. Elle offre, à côté, un fait immense, qui en est indépendant et qu'on pourrait appeler le grand courant de la Révolution, courant régulier qui coule, invariable, invincible, comme les forces de la nature. C'est la conquête intérieure de la France par elle-même, *la conquête de la terre par le travailleur,* le plus grand changement qui ait jamais eu lieu dans la propriété depuis les lois agraires de l'antiquité et l'invasion barbare.

II. Ces deux mouvements ne sont pas tout encore. Sous la conquête territoriale et le drame révolutionnaire, on découvre un monde immobile, une région douteuse où il nous faut descendre

aussi, le marais, trouble et pesant, de *l'indifférence publique*. On l'observe surtout dans les villes, spécialement à Paris, dès la fin de 1792. Marat la déplore en décembre. Déjà les sections sont peu fréquentées, les clubs sont presque déserts. Où sont les grandes foules de 1789, les millions d'hommes qui entourèrent, en 1790, l'autel des fédérations? On ne le sait. Le peuple, en 1793, est rentré chez lui; avant la fin de cette année, il faudra le salarier pour qu'il retourne aux sections.

III. Dans cette apathie croissante et pour y remédier, se refait, se recompose la redoutable machine, qui s'est relâchée dans l'année 1792, la machine du *salut public* en son principal ressort, *la société des Jacobins*.

Tels sont les trois graves objets où nous devons nous arrêter avant de couper le câble et d'entrer dans le torrent d'où nous ne remonterons pas.

Tout cela avant le procès du Roi; sans cette connaissance préalable, on apprécie mal le procès lui-même. Mais nous ne suspendrons pas jusque-là l'attention du lecteur, sans doute intéressée d'avance à cette question d'humanité et de droit. Nous dirons tout d'abord, et sans délibérer, notre conviction sur la culpabilité de Louis XVI. Chose absolument indépendante de la narration du procès. Le procès était impossible en 1793; on n'avait nulle pièce décisive contre le Roi. Le procès est faisable aujourd'hui; nous avons en mains les pièces, des preuves irrécusables.

Louis XVI était coupable. Il suffit, pour s'en convaincre, de mettre en face, d'une part, ses allégations, d'autre part, les allégations contraires, les accablants aveux qu'ont faits, surtout depuis 1815, les royalistes français et étrangers, les plus dévoués serviteurs du Roi.

Hâtons-nous de dire que toutefois il avait en sa faveur de graves circonstances atténuantes. La fatalité de race, d'éducation, d'entourage, lui constituait peut-être une sorte d'ignorance invincible. Chose étrange, parmi ses nombreux mensonges (que nous

allons constater), il ne se reprochait rien et se croyait innocent. Coupable plus qu'il ne pensait, du moins n'était-il pas indigne de la clémence publique. Ses velléités de réformes, son ministère de Turgot, la gloire maritime de son règne, Cherbourg et la guerre d'Amérique demandaient grâce pour lui.

Rapprochons ses allégations et les démentis que leur donnent les royalistes.

I. *Je n'ai jamais eu l'intention de sortir du royaume,* dit-il, le 26 juin 1791, dans sa déclaration aux commissaires de la Constituante. — Il avait dit le 20 juin à M. de Valory, le garde du corps qu'il emmenait au voyage de Varennes : *J'irai coucher demain à l'abbaye d'Orval,* abbaye située hors du royaume sur terre d'Autriche (publié en 1823, p. 257 du volume Affaire de Varennes, collection Barrière). Nul témoignage plus grave que celui de M. de Valory, qui donna sa vie au Roi dans ce périlleux voyage, et, survivant par miracle, déploya en 1815 son fanatisme royaliste comme président de la cour prévôtale du Doubs.

II. *Je n'ai aucune relation avec mes frères,* dit le Roi dans la même déclaration du 26 juin 1791. Et dix jours après, le 7 juillet, dit Bertrand de Molleville (*Mém.,* II, 171), *le Roi expédia ses pouvoirs à Monsieur.* — Les mémoires judiciaires de Froment, premier organisateur des Vendées méridionales, nous ont appris, vers 1820, que le Roi avait *pour agent ordinaire près de ses frères* l'Allemand Flachslanden.

III. *Je n'ai aucun rapport avec les puissances étrangères, je ne leur ai adressé aucune protestation* (déclaration du 26 juin 1791). Les *Mémoires d'un homme d'État* (I, 103) nous donnent textuellement *la protestation qu'il avait adressée* à la Prusse, le 3 décembre 1790, et témoignent qu'il en avait adressé de semblables à l'Espagne et aux autres puissances. Mallet du Pan fut spécialement envoyé, en 1791, aux princes allemands, et chargé d'expliquer de vive voix ce qu'on ne voulait pas écrire.

Le jour même où le Roi accepta solennellement la constitution et reçut en quelque sorte l'amnistie nationale, nous l'avons vu rentrer pleurant de colère, humilié du nouveau cérémonial, et dans cet accès, écrire immédiatement, *ab irato*, à l'Empereur (Mme Campan, II, 169). Le témoignage assez léger de la femme de chambre devient grave quand il s'agit de cette scène intérieure, si frappante et si pathétique, dont elle fut le témoin avec plusieurs autres personnes.

IV. S'il nia toute relation avec les puissances, à plus forte raison *nie-t-il avoir appelé leurs armées*. Cependant MM. de Bouillé, dans leurs justifications, adressées aux royalistes, ont été obligés de dire nettement ce qui en était, avec leur franchise militaire. Le père s'en explique déjà dès 1797. Le fils (*Mém.*, 1823, p. 41) parle plus clairement encore; envoyé pour préparer le voyage de Varennes, il exigea un écrit du Roi et de la Reine. « La Reine disait dans ce billet la nécessité de *s'assurer les secours des puissances étrangères et que l'on allait y travailler avec chaleur*. . . La lettre du Roi était de sa main et détaillée. Il disait *qu'il fallait s'assurer des secours étrangers* et patienter jusque-là. »

Il donna tout pouvoir à Breteuil pour traiter avec l'étranger. Tous les écrivains royalistes l'avouent sans difficulté.

En 1835, la *Revue rétrospective* a publié la lettre que la Reine écrivait à l'Empereur son frère, le 1er juin 1791, *pour obtenir de lui un secours de troupes autrichiennes,* dix mille hommes pour commencer; mais, une fois le Roi libre, dit-elle, *ils verront avec joie* les puissances soutenir leur cause.

M. Hue, valet de chambre du Roi, qui, au 10 août, le suivit des Tuileries à l'Assemblée, le vit, dans les Feuillants mêmes, envoyer un gentilhomme, M. Aubier, au roi de Prusse. — Dans quel but? L'invasion immédiate des armées prussiennes ne l'indique que trop. Dans toute l'expédition, de Longwy à Verdun, de Verdun à Valmy, un agent personnel de Louis XVI, M. de Caraman, est auprès du roi de Prusse (*Mém. d'un homme d'État,* I, 418),

sans doute pour balancer l'influence des chefs des émigrés, pour conserver à l'expédition le caractère d'un secours demandé par Louis XVI, dirigé par lui-même pour agir à son profit.

Captif aux Feuillants, au Temple, il craignait les émigrés et ses frères autant que les Jacobins. Il prenait ses précautions contre eux près des souverains, il appelait ceux-ci de préférence. Lecteur assidu de Hume, plein du souvenir de Charles Ier, qui périt pour avoir fait la guerre civile, il voulait l'éviter plus que toute chose. Il pensait que les étrangers, entrant pour mettre l'ordre en France, n'y apporteraient pas les passions furieuses des émigrés, leur esprit de vengeance, leur insolence, leur esprit de réaction. Son premier plan était d'introduire l'étranger, mais dans une telle mesure que lui-même pût rester maître; il eût appelé un corps considérable de Suisses, les vingt-cinq mille hommes qu'autorisaient les anciennes capitulations, un autre corps d'Espagnols et de Piémontais, douze mille Autrichiens seulement, peu ou point de Prussiens; il se défiait de l'Autriche et encore plus de la Prusse. Ce ne fut qu'au dernier moment, après le 10 août, qu'il se jeta dans les bras de cette dernière puissance.

On peut dire qu'en réalité ses frères le perdirent. Implacables ennemis de la Reine, ils ne seraient rentrés que pour lui faire son procès, et ils auraient annulé le Roi, en s'arrogeant la royauté, comme lieutenance générale. Louis XVI craignait surtout le comte d'Artois, le pupille du fourbe Calonne, le prince des fous. Ce qui pouvait être le plus agréable à cette cour d'intrigants, c'était la mort de Louis XVI. On dansa à Coblentz (si nous devons en croire un livre très royaliste) pour le 21 janvier.

La Convention ignorait parfaitement cette situation de Louis XVI, à l'égard de l'émigration. Elle en eût eu quelque pitié, si elle eût su que cet homme infortuné était entre deux dangers et craignait sa famille même.

Elle n'ignorait pas moins les faits réels et graves qui incriminaient Louis XVI.

Pas un de ceux qui l'accusèrent à la Convention, ni Gohier, ni

Valazé, ni Mailhe, ni Rulh, ni Robert Lindet, ne surent rien, n'articulèrent rien de positif. Ils déclament généralement, ils divaguent, ils cherchent dans les ténèbres, veulent l'atteindre à tâtons, et il leur échappe. Ils l'accusent de trois sortes de choses : ou *de choses amnistiées* (Nancy, Varennes, le Champ de Mars) par son acceptation de la constitution en septembre 1791 ; — ou *de choses incertaines* et difficiles à prouver (a-t-il donné de l'argent pour payer un décret? a-t-il volontairement négligé d'organiser l'armée? a-t-il tiré le premier au 10 août?); — ou bien enfin *de choses qui ne peuvent motiver l'accusation que très indirectement* (ils lui reprochent, par exemple, de n'avoir eu qu'un jour de la semaine pour recevoir les lettres de France, tandis qu'il ouvrait tous les jours, à la réception même, les lettres de l'étranger).

Nous qui savons les faits maintenant et marchons dans la lumière, il nous reste un point obscur.

C'est d'expliquer comment un homme né honnête, qui crut rester honnête et jusqu'au bout se dit innocent, put mentir sur tant de points, en sûreté de conscience.

Et je ne parle même pas de ces actes passagers que les politiques accordent sans scrupule aux circonstances, et qui semblent faire partie de la comédie de la royauté. Je parle de discours habituels, de conversations combinées de manière à faire croire, jusqu'en juin 1791, à son zèle constitutionnel, lorsqu'il rédigeait en même temps la déclaration du 20 juin, où il dément, désavoue toutes ces paroles, maudit ce qu'il a loué, s'avouant ainsi et se proclamant double, faux, menteur, dans l'acte le plus authentique.

L'éducation jésuitique qu'il avait reçue et la licence de mentir que ses prêtres lui donnaient n'est pas suffisante peut-être pour bien expliquer ceci. Dans sa dépendance même, il les connaissait cependant, ne les estimait pas toujours et ne leur eût pas obéi, s'il n'eût trouvé leurs avis conformes à ce que lui permettait sa conscience royale.

Le fond de cette conscience, nous le savons par le témoignage du plus grave de tous les témoins, de M. de Malesherbes, c'était

la tradition royale, venue directement de Louis XIV, mais bien plus ancienne : le principe de *salut public* ou de la *raison d'État*. Du temps de Philippe le Bel, on se servait du premier mot. Mais au XVIII[e] siècle, sous Richelieu, Mazarin, Louis XIV, le second mot prévalait. Louis XVI, dès sa jeunesse, était fortement imbu de l'idée que le salut public est la loi suprême, qu'en son nom tout est permis.

Son valet de chambre, M. Hue, raconte, dans ses Mémoires, qu'enfermé pendant la Terreur près de M. de Malesherbes, il allait le voir la nuit et recueillait religieusement ses dernières paroles. L'illustre vieillard lui parlait sans cesse de Louis XVI, de ses bonnes intentions et de ses vertus. Sur un point toutefois, la réhabilitation des protestants, il avouait avoir rencontré près du Roi de grandes difficultés. Une loi qui, non seulement excluait les protestants de tous les emplois, mais qui ne leur permettait pas même de vivre et mourir légalement, lui semblait une loi dure à la vérité : « Mais enfin, disait-il, c'est une loi de l'État, une loi de Louis XIV; ne déplaçons pas les bornes anciennes. Défions-nous des conseils d'une aveugle philanthropie. — Sire, lui répondait Malesherbes, ce que Louis XIV jugeait utile alors peut être devenu nuisible; d'ailleurs la politique ne prescrit jamais contre la justice. — Où est donc, répliqua le Roi, l'atteinte portée à la justice? *La loi suprême n'est-ce pas le salut de l'État?...* » Cette maxime traditionnelle rendit le Roi inflexible. Malesherbes n'obtint pour les protestants que la suppression des lois pénales portées contre eux, et leur réhabilitation fut moins obtenue qu'arrachée dix ans après, sous Loménie, c'est-à-dire par la Révolution même, qui déjà frappait à la porte, menaçante et terrible.

La doctrine du *salut public,* attestée contre les rois, n'en avait pas moins été tout le fond de leur propre politique, le grand mystère d'État, *arcanum imperii,* que l'on se transmettait dans les familles royales. Les jésuites l'enseignaient pour les rois contre les papes eux-mêmes, s'ils n'obéissaient aux jésuites. Louis XVI avait reçu cette doctrine par deux canaux à la fois, par son gouverneur,

Il y avait déjà deux cents ans que la Pucelle avait dit : « Le cœur me saigne de voir couler le sang d'un Français. » Et ce sentiment national s'était si peu développé dans l'aristocratie française que, quand Richelieu mit à mort un Montmorenci, allié des Espagnols, pris les armes à la main et répandant sans scrupule le sang de la guerre civile, ce fut pour toute la noblesse un sujet de scandale et d'étonnement.

Les nations n'ont-elles donc pas aussi leur inviolabilité ? La France n'est-elle pas aussi une personne, et une personne vivante, une vie sacrée à garantir par les pénalités du droit ? Ou bien serait-ce une chose envers qui tout est permis ?

Tuer un homme, c'est un crime. Mais qu'est-ce, tuer une nation ? Comment qualifier ce forfait ? — Eh bien, il y a quelque chose de plus fort que la tuer, c'est de l'avilir, la livrer à l'outrage de l'étranger, c'est de la faire violer et de lui ôter l'honneur.

Il y a pour une nation, comme il y a pour une femme, une chose qu'elle doit défendre, ou plutôt mourir.

Ce ne sont point les savants qu'il faut consulter ici, ni les livres de droit public. Le livre, ce sont nos provinces ravagées par l'étranger. Telle ne s'est rétablie jamais. La Provence, dans plusieurs parties, est aujourd'hui ce désert que fit, il y a trois cents ans, la trahison de Bourbon. Elles le savent bien aussi, nos campagnes de l'Est, depuis 1815, ce que c'est que le crime d'amener l'étranger. Si l'égoïste des villes a pu l'oublier, le paysan n'oublie pas le jour où, rentrant chez lui, il trouva ses bestiaux tués, sa grange brûlée... Malheur à ceux qui nous ont fait voir de telles choses, à ceux qui ont ouvert la porte au Cosaque, qui, dans la maison du Français désarmé, entre la femme qui pleure et la jeune fille qui tremble, ont assis le maître barbare !

Ceux qui, de près ou de loin, amenèrent ces événements, sont à jamais responsables. Ce crime est le seul pour lequel il n'y ait point prescription.

Plusieurs royalistes loyaux, ceux qui, en 1813, suivirent à l'aveugle leur légitime impatience de briser le joug impérial, de-

venu insupportable, ont été durement punis; parmi leur triste succès, ils n'ont pu eux-mêmes jamais s'absoudre d'avoir (au moins indirectement) ouvert la voie à l'étranger. J'en eus une preuve très directe, que je dois donner ici. Elle m'a bien fait sentir que, si l'irritation, l'illusion, l'instinct même de la liberté, ont conduit parfois les hommes à violer la patrie, immense aussi est le remords, l'inquiétude qui leur reste des jugements de l'avenir.

Au moment où je publiais le commencement de l'*Histoire de France,* je vis arriver chez moi un homme vénérable par l'âge, d'un caractère respecté, l'un des meilleurs royalistes, l'ancien ministre, M. Lainé. — Il vint pour une recherche qu'il voulait faire aux Archives dans l'intérêt d'une commune, que prétendait dépouiller je ne sais quel personnage; sorte de procès malheureusement trop ordinaire, alors et depuis. Cette question nous rapprocha, et malgré, la dissidence de nos opinions générales, M. Lainé me parla de mon Histoire commencée et m'encouragea. « Vous en viendrez à 1815, me dit-il; eh bien, n'oubliez jamais que, si nous nous sommes décidés à planter le drapeau blanc à Bordeaux, c'est que plusieurs parlaient de faire occuper la ville par les Anglais et d'arborer le drapeau rouge. » M. Lainé, malade alors, très près de sa fin, faible d'haleine, long, maigre, un fantôme (je le vois encore), parla sur ce triste sujet avec une force, une chaleur qui me surprirent et me touchèrent; je sentis l'aiguillon profond qu'il portait au cœur et je respectai en lui, non l'âge seulement et le talent, mais le caractère, la moralité et le remords.

CHAPITRE II.

DÉSORGANISATION APPARENTE DE LA FRANCE (OCTOBRE-DÉCEMBRE 1792).

Pourquoi le procès semblait nécessaire. — Agitation des campagnes et changement général dans la propriété. — Nul événement n'arrête la vente des biens nationaux. — On en avait déjà vendu pour 3 milliards. — Le paysan ne crut jamais au retour de l'ancien régime. — Le mouvement est fortement compromis. — La population des villes se décourage. — Elle devient indifférente aux affaires publiques, décembre 1792. — Tableau de Paris, spécialement du Palais-Royal. — La société parisienne énerve les hommes politiques. — Influence funeste du monde financier. — Décomposition de la Gironde. — Individualités peu associables. — Esprit légiste; esprit scribe; factions méridionales. — L'autorité n'était dans aucune fraction de ce parti. — Nulle décision, nul génie d'action. — Vergniaud et Mlle Candeille, décembre 1792. — La *Belle Fermière*.

Louis XVI était coupable, mais on n'avait aucune preuve certaine de sa culpabilité. La France était victorieuse, conquérante, le monde se jetait dans ses bras; quel danger immédiat avait-elle à craindre, de novembre en mars? Aucun du dehors, vraisemblablement. Le salut public exigeait-il qu'on précipitât le procès du Roi et qu'on le poussât à mort?

Si l'on cherche à s'expliquer l'ardeur et la persistance que tels politiques du temps montrèrent à le perdre, on en trouvera sans doute une explication trop facile dans l'opposition acharnée des partis de la Convention, leur sombre furie de joueurs, les uns et les autres ayant joué leur tête sur la tête de Louis XVI. Mais on serait trop injuste envers ces grands citoyens, si l'on ne reconnaissait aussi qu'ils portèrent dans cette lutte un patriotisme sincère, et crurent vraiment ne pouvoir fonder la société nouvelle qu'en mettant à néant la société ancienne dans son principal symbole. Ils crurent que l'une n'était pas, tant que l'autre vivait en lui, et que la mort de Louis XVI était la vie de la France.

Tout le monde était effrayé de la désorganisation universelle. On voulait un gouvernement. Les Girondins croyaient ne pouvoir l'inaugurer que par la punition du massacre de septembre, les Montagnards par la punition du massacre du 10 août, par la mort du Roi, qui, disait-on, l'avait commandé.

La souveraineté se constate par la juridiction. Toute seigneurie ancienne s'était toujours inaugurée en faisant acte de justice, posant son prétoire, plantant son gibet. Beaucoup croyaient que la Révolution devait en agir de même, poser sa souveraineté, en jugeant et prenant le glaive, en faisant acte de foi envers elle-même, prouvant qu'elle croyait à son droit.

La société leur semblait tomber en poussière, s'en aller aux quatre vents. Il y avait hâte de réunir, de gré ou de force, ces éléments indociles, de recommencer l'unité dans un nouvel édifice social. Quelle en serait la première pierre? Une négation vigoureuse du monde antérieur. Que firent les Romains pour fonder leur Capitole et le douer d'éternité? Ils mirent dans sa fondation une tête sanglante, sans doute la tête d'un roi.

Deux choses semblaient effrayantes plus qu'aucun danger extérieur, *la paralysie croissante des villes,* où les masses devenaient étrangères aux affaires publiques, *l'agitation des campagnes,* où toute propriété semblait bouleversée, dans les unes et dans les autres, l'anéantissement de l'autorité publique.

La campagne, cette France dormante, qui remue tous les mille ans, faisait peur, donnait le vertige, par son agitation toute nouvelle. Le vieux foyer était brisé, le nouveau à peine fondé. L'ancien domaine déchiré, divisé au cordeau, ses clôtures arrachées; les meubles seigneuriaux vendus, brisés, jetés par les fenêtres, fauteuils dorés, portraits d'ancêtres, faisaient le feu, cuisaient le pot. Les communaux, ce patrimoine du pauvre, longtemps envahis par le riche, étaient enfin rendus au peuple. Lui-même abusait à son tour, ne connaissait plus de limites; tout risquait d'être communal.

Les animaux dociles font tout comme les hommes; intelligents

imitateurs, ils ont l'air de comprendre parfaitement que tout est changé; ils vont, ils se confient aux libertés de la nature, ils font tout doucement, eux aussi, leur 1792. La démocratie animale, envahissante, insatiable, franchit les clôtures, les fossés. Le bœuf broute gravement la haie seigneuriale. La chèvre, plus hardie, pousse ses reconnaissances au sein des forêts séculaires; sans pitié, sa dent niveleuse blesse à mort l'arbre féodal.

Les forêts nationales n'étaient guère mieux traitées. Le roi nouveau, le peuple, n'avait pas grand égard pour son propre domaine. Le paysan, pour faire une paire de sabots, choisissant tel sapin, marqué par la marine, qui eût fait un mât de vaisseau, l'attaquait au pied par la flamme, le gâtait, le coupait, l'abattait. Il saccageait, rasait dans la montagne le bois même qui l'hiver eût soutenu les neiges, arrêté l'avalanche, protégé le village.

Il ne fallait pas un regard vulgaire, une mesure d'attention commune, pour reconnaître, au milieu de tous ces désordres accidentels, l'ordre nouveau qui se fondait.

Une même voix, sur tous ces bruits, s'élevait pourtant distincte, une jeune voix joyeuse, immensément forte et puissante, le *Ça ira!* de la conquête, et non la voix de l'anarchie.

Parmi les bandes de volontaires qui, sans bas ni souliers, s'en allaient gaiement vers le Nord, vous auriez vu aussi, sur toutes les routes, d'autres bandes, non moins ardentes, celles des paysans qui s'en allaient à la criée des biens nationaux. Jamais armée à la bataille, jamais soldat au feu, n'alla d'un cœur si âpre. C'était la conquête pour eux, c'était la revanche sur l'ancien régime; deux fois joyeux, et de gagner, et de gagner sur l'ennemi.

Affaire tellement capitale et suprême pour la Révolution qu'elle ne sent pas même les crises de la Révolution. Elle influe sur les crises et n'en reçoit pas l'influence[1]. Elle va sourde et aveugle,

[1] L'année 1791, paisible en comparaison de celles qui suivirent, cette année où l'Assemblée donna tout à coup des facilités excessives aux ventes, avait été signalée par une vente énorme de 800 millions en six mois. On devait croire que la violente année 1792, toute pleine d'incidents tragiques, devait voir

insensible? intrépide? On ne sait, elle va... Elle va d'un cours invariable, d'une régularité fatale, tout droit et d'une ligne; c'est une raideur de cataracte, irrévocablement lancée.

Acheter ou mourir. Le paysan, il l'a juré, quoi qu'il arrive, achètera. Les événements n'y font rien : on déclare la guerre, il achète; le trône tombe, il achète; l'ennemi vient, nulle émotion, il achète sans sourciller. La nouvelle des soixante mille Prussiens lui fait hausser les épaules; que ferait cette petite bande pour l'expropriation d'un peuple?

À cette époque, on avait vendu pour 3 MILLIARDS *de biens nationaux* (rapports du 21 septembre et du 24 octobre). Des livres et des lois, la Révolution avait passé dans la terre, elle avait pris racine.

Solide par la masse, la vente l'était bien plus par le mode de vente et la division infinie. Les parties coupées en parcelles, les parcelles en atomes, et presque pas un qui n'en eût. Des millions d'hommes, directement ou non, de près, de loin, et sans le vouloir même, étaient dans cette glu : si ce n'était comme acquéreurs, sous-acquéreurs, associés, intéressés, c'était comme prêteurs, créanciers, débiteurs, comme parents enfin, comme héritiers lointains, possibles. Foule effroyable en nombre, non moins en force, en passion, en détermination de protéger les siens. En toucher un, c'était les toucher tous. Un procès à un acquéreur eût fait sortir de terre plus d'hommes que l'invasion. Des intérêts sensibles à ce point, mêlés, enchevêtrés ainsi, étaient bien forts,

s'arrêter la vente. Ajoutez que cette année mit en vente des immeubles infiniment peu vendables, des églises par exemple, qu'on n'achetait que pour démolir; immeubles considérables qui ne pouvaient guère avoir d'acquéreurs que des compagnies, et qui avaient à attendre que les compagnies se formassent.

Autre obstacle : au 14 août, la Législative a ordonné le partage des biens communaux. L'effet d'une telle loi agraire, si elle était exécutée, devait être d'arrêter les ventes; on était sans doute moins impatient d'acheter, lorsque la loi donnait, lorsqu'on se voyait au moment d'être propriétaire, sans bourse délier. Donc, 1792 aura peu vendu? Nullement. La vente continue, un peu moins rapide, il est vrai, mais toujours énorme, immense : 700 milli ns en sept ou huit mois.

inattaquables. Une révolution fondée là dedans était solidement fondée. Représentez-vous une forêt énorme, mais une forêt vivante et si vigoureuse qu'en peu de temps tous les arbres ont mêlé, tressé à la fois branches, rameaux et racines, poussé les uns dans les autres, de sorte que l'œil ne trouve plus entre eux ni jour ni séparation. Viennent sur la forêt tous les orages du monde, on les défie de l'arracher.

Mais justement parce que la création nouvelle était mêlée et compliquée, on la comprenait moins; on n'y voyait que le hasard, le désordre extérieur, on n'y distinguait pas l'ordre profond que la nature cache au fond de ses œuvres. On s'effrayait précisément de la complication du phénomène, et c'est elle qui faisait sa force.

Les politiques criaient : « Nous périssons. » Le paysan riait. Il n'eut pas un moment de doute. Il ne lui vint jamais l'idée ridicule que l'ancien régime pût se rétablir.

Pour revivre, avait-il vécu? Fut-il jamais un être? Misérable damier de cent pièces gothiques, il n'avait rien d'organisé. Il était hors nature, si fort contre nature, qu'à peine détruit, le lendemain, on n'y pouvait presque plus croire. Il avait déjà reculé dans le passé, dans le monde des chimères; c'était comme un mauvais rêve pendant une trop longue nuit. Ce carnaval de moines, blancs, bruns, gris, noirs, de gens d'épée poudrés, frisés, portant des manchons de femmes, du rouge et des mouches, était fini, et bien fini; le jour était revenu, les masques partis. C'était chose peu vraisemblable que toute l'Europe s'entendît, dépensât quelques milliards, un million d'hommes peut-être, pour ramener les capucins.

Fainéant! c'est la rude malédiction de l'homme de travail, le mot dont il appuie sur la bête paresseuse, dont il admoneste l'âne récalcitrant ou le mulet indocile. *Fainéant! tu ne travailles pas! eh bien, tu ne mangeras pas!* C'est son sermon ordinaire. Et c'est aussi la formule d'excommunication dont il usa en lui-même pour exproprier tout l'ancien régime.

Que les *fainéants* revinssent jamais encombrer la terre de leur

inutilité, il ne put jamais le croire. Que la propriété, rendue à son créateur primitif, au travail, lui fût ôtée encore, retombât aux mains des indignes, cela lui semblait monstrueux. Il avait, en instinct, cette maxime au cœur : *Propriété oblige.*

La Révolution était donc fondée, très bien fondée, et dans les intérêts et dans l'opinion, dans la ferme foi qu'avaient les masses agricoles qu'elle était durable, éternelle. Qu'il y eût en cette fondation un grand trouble extérieur, on ne pouvait s'en étonner. La nature ne serait pas la nature, ni la crise une crise, si mille accidents violents, mille excès, mille désordres, ne se produisaient dans un changement si rapide.

Le grand point, celui qui devait attirer le regard du législateur, c'était que le mouvement ne s'embarrassât pas, ne tournât pas contre lui-même.

Son excès était son obstacle, la passion même que les masses y portaient. La Révolution, en offrant le bien au paysan pour un si mince acompte, avait prodigieusement augmenté encore en lui son attache à l'argent. Il devenait difficile d'en tirer l'impôt. Donner un sou, au moment où ce sou, bien placé, pouvait le faire propriétaire, c'était pour lui un trop grand crève-cœur. Ce cher argent, il le choyait, le serrait, le cachait jusqu'au jour bienheureux où, la criée se faisant à la maison de ville, le petit sac apparût fièrement et sonnât sur la table, au nez des envieux.

Pour la même raison, beaucoup serraient leur blé, attendaient la cherté pour vendre et la faisaient. Les lois les plus terribles contre l'accaparement et le monopole n'avaient nulle action; la peine de mort ne les effrayait pas; ils aimaient mieux mourir que vendre. Une paysanne me disait : « Ô le bon temps que le temps de mon père! il cachait bien ses sacs... Le bon temps! on avait alors tout un champ pour un sac de blé! »

De bonne heure des associations d'acquéreurs de biens nationaux s'étaient formées, et fort honorables; des amis achetaient ensemble. On a vu l'association projetée de Bancal et de Roland. Pour les compagnies proprement dites, la première occasion qui

les forma fut, je crois, la mise en vente des églises supprimées, des couvents, commencée au printemps de 1792. Ces gros immeubles, peu susceptibles de division, peu utiles (la France alors avait peu de manufactures qui pussent les occuper), furent achetés à vil prix, on pourrait dire pour rien, par les premières *bandes noires* ou *chambres noires,* qui les démolissaient. Les bandes ne se bornaient pas à l'innocente opération d'acheter ensemble des lots indivisibles, elles étendaient leurs spéculations sur tout objet, en se liguant, machinant de toute façon, pour dominer la vente, se faire la part du lion, rançonner le sous-acquéreur.

La rapidité de l'opération, l'excessive urgence des besoins publics, le désordre inséparable d'un si grand mouvement, ne facilitaient que trop la fraude; il était temps, grand temps, qu'une autorité clairvoyante eût l'œil aux intérêts du peuple.

Ce qui ne fait pas moins sentir, à ce moment, le besoin d'une autorité qui gouverne, c'est que la grande masse des villes, spécialement de Paris, délaisse toute action publique, semble ne vouloir plus gouverner. Le peuple ne va plus guère aux assemblées populaires, aux clubs, aux sections, etc.

Il faut là-dessus en croire Marat : « L'ennui et le dégoût, dit-il, ont rendu les assemblées désertes » (décembre 1792, n° 84).

« La permanence des sections est inutile, dit-il encore (12 juin 1793)... les ouvriers ne peuvent y assister. » Robespierre dit précisément la même chose (le 17 septembre 1793); il allègue le même motif et demande une indemnité pour ceux qui y assisteront.

La Gironde est là-dessus d'accord avec la Montagne. Elle atteste les mêmes faits. Dans une section qui contient trois ou quatre mille citoyens, vingt-cinq seulement ont formé l'assemblée (décembre 1792). — Ailleurs on dit trente ou quarante. — Un agent de Roland lui écrit, dans un rapport du même temps : « Il n'y a quelquefois pas soixante personnes par section, dont dix du parti agitateur; le reste écoute et lève la main machinalement. »

Que signifie ce changement? Où est la vie maintenant? Où va donc la foule? Ces multitudes énormes qui prirent part aux premières scènes de la Révolution ont-elles fondu, disparu, ou se sont-elles cachées?

La masse ne trouvant nulle amélioration au gouvernement du parlage est déjà bien découragée. Nous dirons par quel art on opère encore, dans les grandes journées, la descente des faubourgs.

La gent timide des bourgeois s'est, tout entière, depuis septembre, cachée dans son trou. Elle en tire à peine la tête, pour jeter parfois dans la rue un regard troublé et rentrer bien vite. La garde nationale est devenue sourde; elle n'entend plus l'appel. Les voleurs du Garde-Meuble eurent beau jeu pour faire leur opération; le poste était resté désert, et, quoi qu'on fît, on n'avait pu y ramener personne.

Mais, si les corps de garde, les clubs et les sections étaient de moins en moins fréquentés, en revanche les lieux de plaisir l'étaient davantage. Les cafés étaient toujours pleins; les spectacles étaient combles; il y avait queue aux maisons de jeu, à d'autres pires encore. Ni l'impression récente des massacres, ni le drame sanglant du procès du Roi, ne suffisaient pour interrompre l'affaire grave et capitale des Parisiens, le plaisir. Les royalistes, s'ils pleuraient, pleuraient le matin sans doute; pour le soir, ils couraient comme les autres aux amusements, brillaient aux balcons des théâtres, riaient à la comédie, riaient encore plus aux pièces sérieuses de sujets patriotiques.

L'affaire du Roi allait mal, mais le royalisme allait bien, c'était leur opinion. La discorde de la Convention était trop visible. La Commune gisait dans le sang de septembre et ne pouvait s'en relever. Les départements, chaque jour, étaient plus hostiles à la tyrannie de Paris. Septembre avait fait du bien. La mort du Roi, si elle avait lieu, quelque fâcheuse qu'elle fût, allait faire du bien encore.

Tels étaient les raisonnements des royalistes. Beaucoup d'entre eux, sous divers déguisements, étaient rentrés ici, dans l'idée

généreuse et folle de délivrer Louis XVI. Puis, voyant la chose impossible, ils se résignaient et profitaient de leur séjour pour toute autre chose; ils se plongeaient avec une incroyable avidité dans les plaisirs de Paris. Les défenseurs du Roi martyr, les chevaliers de la Reine, faisaient leur campagne au Palais-Royal, entre le jeu et les filles. Les filles pensaient très bien; elles étaient naïvement, courageusement royalistes, heureuses de cacher, d'aider de toutes manières les amis du Roi. Ceux-ci, parfaitement en règle, bien munis de passeports qu'on achetait à bon compte, pourvus de cartes civiques qu'on escamotait pour eux dans les sections, se moquaient de la police; au fond, elle n'existait pas. Les visites domiciliaires, annoncées d'avance, exécutées lentement et à grand bruit, étaient plus effrayantes aux imaginations que réellement à craindre. Les plus compromis allaient et venaient hardiment. Ils vivaient le plus souvent au centre même, autour du Palais-Royal; ce quartier central était énormément peuplé, bien plus qu'aujourd'hui. Les quartiers lointains, le faubourg Saint-Germain, la chaussée d'Antin, étaient à peu près déserts. L'herbe poussait dans les cours des hôtels abandonnés et dans les rues même. En bien cherchant les maîtres de ces hôtels que l'on croyait à Coblentz, on les eût trouvés couchés dans le grenier d'une fille, dormant dans l'arrière-soupente d'un magasin de théâtre, ronflant sur la banquette d'un tripot. Comme les insectes ou les rats, on devinait leur présence, on ne les trouvait nulle part. Ils trouvaient leur sûreté au fond même de la souricière.

Les patriotes irrités faisaient de temps à autre des razzias aux théâtres, et l'on n'y allait pas moins. Ils en faisaient dans les jeux, qui avaient toujours la même affluence. Tel parfois était arrêté; les autres n'en étaient nullement découragés. Quand la patrouille était partie, victorieuse et bruyante, après avoir brûlé les cartes, cassé, jeté par les fenêtres les dés ou les dames, on se rajustait bientôt derrière elle, intrépidement on recommençait. « En voilà pour une fois... l'orage est passé. — Si l'on revient, si l'on arrête?... — Ah! bah! ce ne sera pas moi. »

Les émotions trop vives, les violentes alternatives, les chutes et rechutes n'avaient pas seulement brisé le nerf moral, elles avaient émoussé, ce semble, chez beaucoup d'hommes le sentiment qui survit à tous les autres, celui de la vie; on l'eût cru très fort dans ces hommes qui se ruaient au plaisir si aveuglément, c'était souvent le contraire. Beaucoup, ennuyés, dégoûtés, très peu curieux de vivre, prenaient le plaisir pour suicide. On avait pu l'observer dès le commencement de la Révolution. A mesure qu'un parti politique faiblissait, devenait malade, tournait à la mort, les hommes qui l'avaient composé ne songeaient plus qu'à jouir : on l'avait vu pour Mirabeau, Chapelier, Talleyrand, Clermont-Tonnerre, pour le club de 1789, réuni chez le premier restaurateur du Palais-Royal à côté des jeux; la brillante coterie ne fut plus qu'une compagnie de joueurs. Le centre aussi de la Législative et de la Convention, tant d'hommes précipités au cours de la fatalité, allaient se consoler, s'oublier dans ces maisons de ruine. Ce Palais-Royal, si vivant, tout éblouissant de lumière, de luxe et d'or, de belles femmes qui allaient à vous, vous priaient d'être heureux, de vivre, qu'était-ce, en réalité, sinon la maison de la mort?

Elle était là, sous toutes ses formes, et les plus rapides. Au Perron, les marchands d'or; aux galeries de bois, les filles. Les premiers, embusqués au coin des marchands de vin, des petits cafés, vous offraient, à bon compte, les moyens de vous ruiner. Votre portefeuille, réalisé sur-le-champ en monnaie courante, laissait bonne part au Perron, une autre aux cafés, puis aux jeux du premier étage, le reste au second. Au comble, on était à sec; tout s'était évaporé.

Ce n'était plus ces premiers temps du Palais-Royal, où ses cafés furent les églises de la Révolution naissante, où Camille, au café de Foy, prêcha la Croisade. Ce n'était plus cet âge d'innocence révolutionnaire où le bon Fauchet professait au Cirque la doctrine des *Amis*, et l'association philanthropique du *Cercle de la Vérité* Les cafés, les restaurateurs, étaient très fréquentés, mais sombres.

Telles de ces boutiques fameuses allaient devenir funèbres. Le restaurateur Février vit tuer chez lui Saint-Fargeau. Tout près, au café Corazza, fut tramée la mort de la Gironde.

La vie, la mort, le plaisir, rapide, grossier, violent, le plaisir exterminateur : voilà le Palais-Royal de 1793.

Il fallait des jeux et qu'on pût sur une carte se jouer en une fois, d'un seul coup se perdre.

Il fallait des filles; non point cette race chétive que nous voyons dans les rues, propre à confirmer les hommes dans la continence. Les filles qu'on promenait alors étaient choisies, s'il faut le dire, comme on choisit dans les pâturages normands les gigantesques animaux, florissants de chair et de vie, qu'on montre au carnaval. Le sein nu, les épaules, les bras nus, en plein hiver, la tête empanachée d'énormes bouquets de fleurs, elles dominaient de haut toute la foule des hommes. Les vieillards se rappellent, de la Terreur au Consulat, avoir vu, au Palais-Royal, quatre blondes, colossales, énormes, véritables atlas de la prostitution, qui, plus que nulle autre, ont porté le poids de l'orgie révolutionnaire. De quel mépris elles voyaient s'agiter aux galeries de bois l'essaim des marchandes de modes, dont la mine spirituelle et les piquantes œillades rachetaient peu la maigreur!

Voilà les côtés visibles du Palais-Royal. Mais qui aurait parcouru les deux vallées de Gomorrhe qui circulent tout autour, qui eût monté les neuf étages du passage Radzivill, véritable tour de Sodome, eût trouvé bien autre chose. Beaucoup aimaient mieux ces antres obscurs, ces trous ténébreux, petits tripots, bouges, culs-de-sac, caves éclairées le jour par des lampes, le tout assaisonné de cette odeur fade de vieille maison, qui, à Versailles même, au milieu de toutes ses pompes, saisissait l'odorat dès le bas de l'escalier. La vieille duchessse de D*** rentrant aux Tuileries en 1814, lorsqu'on la félicitait, qu'on lui montrait que le bon temps était tout à fait revenu : « Oui, dit-elle tristement, mais ce n'est pas là l'odeur de Versailles. »

Voilà le monde sale, infect, obscur, de jouissances honteuses,

où s'était réfugiée une foule d'hommes, les uns contre-révolutionnaires, les autres désormais sans parti, dégoûtés, ennuyés, brisés par les événements, n'ayant plus ni cœur ni idée. Ceux-là étaient déterminés à se créer un alibi dans le jeu et dans les femmes, pendant tout ce temps d'orage. Ils s'enveloppaient là dedans, bien décidés à ne penser plus. Le peuple mourait de faim et l'armée de froid; que leur importait? Ennemis de la Révolution qui les appelait au sacrifice, ils avaient l'air de lui dire : « Nous sommes dans ta caverne; tu peux nous manger un à un, moi demain, lui aujourd'hui... Pour cela, d'accord; mais pour faire de nous des hommes, pour réveiller notre cœur, pour nous rendre généreux, sensibles aux souffrances infinies du monde... pour cela nous t'en défions. »

Nous avons plongé ici au plus bas de l'égoïsme, ouvert la sentine, regardé l'égout... Assez, détournons la tête.

Et sachons bien toutefois que nous n'en sommes pas quittes. Si nous nous élevons au-dessus, c'est par transitions insensibles. Des maisons de filles aux maisons de jeux, alors innombrables, peu de différences, les jeux étant tenus généralement par des dames équivoques. Les salons d'actrices arrivent au-dessus, et, de niveau, tout à côté, ceux de telles femmes de lettres, telles intrigantes politiques. Triste échelle où l'élévation n'est pas amélioration. Le plus bas peut-être encore était le moins dangereux. Les filles, c'est l'abrutissement et le chemin de la mort. Les dames ici, le plus souvent, c'est une autre mort, et pire, celle des croyances et des principes, l'énervation des opinions, un art fatal pour amollir, détremper les caractères.

Qu'on se représente des hommes nouveaux sur le terrain de Paris jetés dans un monde pareil, où tout se trouvait d'accord pour les affaiblir et les amoindrir, leur ôter le nerf civique, l'enthousiasme et l'austérité. La plupart des Girondins perdirent, sous cette influence, non pas l'ardeur du combat, non pas le courage, non la force de mourir, mais plutôt celle de vaincre, la fixe et forte résolution de l'emporter à tout prix. Ils s'adoucirent, n'eurent

affaires. Nommons en tête le ministre des États-Unis, Governor Morris, intime ami des Tuileries, donneur d'avis infatigable, témoin haineux de la Révolution, dont il exploitait les crises à la Bourse. On a publié ses lettres. On peut y lire son regret au massacre du Champ de Mars : c'est *qu'on ait si peu tué.* Il avoue hautement (17 mai 1791) la légitimité de la dette des États-Unis, les conditions onéreuses auxquelles la France emprunta pour leur prêter. En septembre 1792, au moment où la France, près de périr, poussa aux Américains son gémissement d'agonie, leur demandant comme aumône une partie de cet argent qui jadis les avait sauvés, Morris refusa froidement d'autoriser le payement en donnant sa signature.

Tous ces joueurs à la baisse avaient hâte de voir la Révolution sombrer, s'enfoncer, et, comme les vers qui minent un vaisseau de ligne, ils tâchaient, à fond de cale, de percer un trou. Le ministre des finances, battu de la presse conjurée, de Marat et autres, était travaillé par en bas de ces dangereux insectes. Clavières donnait prise aux attaques; tout au rebours de Brissot, de Roland, qui allaient avec des habits râpés et limés au coude, Clavières se plaisait dans le faste. Mme Clavières, envieuse du génie de Mme Roland, la primait au moins par le luxe. A la voir trôner aux salons dorés où figurait naguère Mme Necker, on eût pu croire que rien n'était changé, qu'on était encore en 1789, la veille des États généraux.

La rapide décomposition de la Gironde éclatait à tous les yeux. Elle avait été un parti tant que l'élan de la guerre (contre le Roi, contre l'Europe), au commencement de 1792, la poussa d'ensemble, lui donna unité d'action, sinon d'idée. Après le 10 août, elle présenta des fractions, des groupes, disons mieux, des coteries, qui furent retenues ensemble par la haine de septembre et des fureurs de la Montagne. Ces groupes mêmes offraient des diversités intérieures que nous allons signaler; ils se résolvaient en individus. Ce parti tombait en poudre.

L'éclatante individualité de tels et tels des Girondins ne contri-

buait pas peu à cette dissolution. Vergniaud planait dans des hauteurs inaccessibles à ses amis, et il était seul. Le sombre Isnard, enveloppé de son fanatisme, restait sauvage, insociable. Mme Roland, qui, à tant de titres, pouvait attirer, retenir, lier les hommes par le culte commun qu'on avait pour elle, était hautaine et souvent dure; sa pureté ne pardonnait rien; son courage ne ménageait rien; tous approchaient, mais avec crainte; environnée, admirée, elle était seule ou presque seule.

On peut dire la même chose de cet étrange Fauchet, le mystique, le philosophe, le tribun, le prêtre, tête chimérique, n'ayant ni tenue ni mesure, souvent vulgaire ou ridicule; parfois, quand l'éclair le frappait, transfiguré dans la lumière et parlant comme Isaïe... Un fol? un prophète? L'un et l'autre, mais incapable, à coup sûr, d'entraîner personne. Qui l'aurait suivi? les curieux? ou peut-être les petits enfants?

La Gironde, nommée je ne sais pourquoi la Gironde, comprenait tout élément, toute province, toute opinion. Il n'y avait que trois hommes de Bordeaux; les autres n'étaient même pas tous méridionaux; à côté des Provençaux, des Languedociens, il y avait des Parisiens, des Normands, des Lyonnais, des Génevois.

Les professions n'étaient guère moins diverses. Toutefois les avocats dominaient, l'esprit légiste était une maladie de la Gironde. Chose étrange! dans ces jeunes hommes, émancipés, élargis par la philosophie du XVIIIe siècle, on retrouvait par moments des traces de l'étroitesse du barreau ou d'un formalisme timide, diamétralement opposé à l'esprit révolutionnaire. Cela éclata dans la discussion où ils soutinrent contre Danton « que le juge devait être nécessairement un légiste ».

Autre défaut de la Gironde, l'esprit journaliste, *bellétriste*, pour dire comme les Allemands. Brissot en était le type; plume rapide, intarissable, la facilité même, il eût écrit plus de volumes que ses ennemis de discours. Mme Roland, plus sévère, écrivait pourtant beaucoup trop. Tant de paroles, tout éloquentes ou brillantes qu'elles pussent être, n'en fatiguaient pas moins le public,

excitaient les envies, les haines. Rien n'énerve plus un parti que de donner sans cesse sa force en paroles, de fournir par une infinité d'écrits, toujours discutables, matière aux disputes. Ajoutez les escapades, souvent imprudentes, des enfants perdus qu'on a peine à retenir. Les Roland eurent à regretter dans leur guerre contre Robespierre de laisser Louvet aller étourdiment à sa tête, accuser sans rien prouver, aboyer sans mordre. Brissot avait sous la main un jeune homme hardi, brillant, doué d'un emporte-pièce que le trop facile Brissot n'eut jamais dans les mâchoires; ce jeune homme, Girey-Dupré, qui rédigeait le *Patriote*, publia un matin une chanson, un noël, dont Robespierre et Danton, toute la Montagne, furent si cruellement mordus qu'ils durent sentir à jamais la brûlure dans la morsure. Danton surtout était atteint, et de part en part; on lui arrachait son mystère, son masque d'audace; le noël impitoyable le réduisait, dans la Passion, au rôle de Ponce-Pilate, qui se lave les mains et ne dit ni oui ni non.

Esprit légiste, esprit scribe, deux maladies de la Gironde. Une troisième, c'était le très mauvais héritage des factions du Midi. Les Provençaux Barbaroux, Rebecqui, ces violents modérés de la Convention, dont les paroles étourdies compromirent plus d'une fois les affaires de la Gironde, la compromettaient plus directement encore par leur étroite intimité avec les hommes d'Avignon. Ceux-ci, très ardents Français, ardents révolutionnaires, avaient donné leur pays à la France, à quel prix affreux, on le sait. Barbaroux, à la tête de ses Marseillais, avait ramené triomphants dans Avignon ces hommes de la Glacière, les Duprat, Mainvielle, Jourdan. Et en récompense ils avaient aidé l'élection de Barbaroux, lui avaient donné les voix d'Avignon. Quand celui-ci réclamait contre les hommes de septembre, ils auraient bien pu lui répondre : « Et vous? qui vous a élu? »

Les vieilles rancunes du Midi se mêlaient indiscrètement aux questions générales. Le rapporteur qui avait obtenu de la Législative l'amnistie d'Avignon était le protestant Lasource, illustre pasteur des Cévennes, éloquent, honnête, sincèrement fanatique, qui

n'oubliait pas, sans nul doute, qu'Avignon n'avait fait qu'imiter Nîmes. A Nîmes, en 1790, les catholiques commencent; les révolutionnaires d'Avignon suivent en 1791; Paris, en 1792. Mais Lasource, excusant les uns, n'avait pas grande autorité pour incriminer les autres.

Les protestants étaient une cause de dissolution dans le sein de la Gironde. Près du violent Lasource siégeaient les *modérés* tels que Rabaut-Saint-Étienne et Rabaut-Pommier, deux constituants d'un noble caractère, qui toutefois n'allaient guère en avant que par des mouvements gauches et faux. Rabaut-Saint-Étienne ne soutint ni à l'Assemblée ni dans son journal l'attaque de Louvet contre Robespierre. Mais il fit de *Robespierre prêtre, au milieu de ses dévotes,* un portrait spirituel, amer, d'une haine si méprisante qu'on sentit que c'était un prêtre aussi qui avait dû le tracer. Robespierre n'avait rien senti des attaques de Louvet, mais ici il fut percé.

Brissot, non plus, nous l'avons vu, n'avait point appuyé Louvet, point secondé les Roland. Les journaux de la Gironde allaient tous à part, tiraient à droite ou à gauche, sans se consulter. Le *Patriote* de Brissot et Girey, la *Sentinelle* de Roland et Louvet, les *Annales* de Carra, les *Amis* de Fauchet, la *Chronique* de Condorcet et Rabaut, semblaient, dans certains moments, représenter cinq partis.

Où était l'autorité? Partout et nulle part. Ni dans le génie de Vergniaud, ni dans la vertu de Roland, ni dans le savoir-faire du grand faiseur Brissot, ni dans l'universalité encyclopédique de Condorcet.

Et l'initiative, l'ordre, le commandement dans les moments décisifs? Impossible, on le comprend.

En octobre, par exemple, les Girondins étaient très forts sur le pavé de Paris. La majorité des vainqueurs du 10 août, Marseillais, Bretons ou autres, leur étaient encore favorables. Les nombreux fédérés, appelés de toutes parts, ne juraient que par la Gironde. Le Marseillais Granier, vaillant homme, qui le premier

entra hardiment aux Tuileries pour gagner les Suisses et les sauver (lui-même il fut près d'y périr), s'était déclaré, en octobre, ennemi juré de Marat. Tels étaient aussi les sentiments du bataillon des Lombards (celui qui fit la première ligne à la bataille de Jemmapes). Tout cela était, en octobre, sous la main de la Gironde, et elle n'en sut rien faire. Les fédérés furent gagnés par les Jacobins ou ils s'écoulèrent : Granier, par exemple, s'en alla comme lieutenant-colonel à l'armée de Savoie, le bataillon des Lombards alla à celle du Nord. Dans l'hiver, le Gironde regretta trop tard d'avoir laissé perdre ces forces; elle ne sut pas maintenir ce qui lui restait de fédérés dans le même esprit.

De cette incapacité absolue pour l'action, de cette impuissance d'aboutir aux résultats, il arrivait une chose, c'est que les esprits vains et chimériques (Louvet, Fauchet, Brissot même) devenaient plus vains, se livraient à leurs romans, suivaient plus étourdiment encore telle lueur ou telle autre. Le grand esprit de Vergniaud, plus loin de la terre et moins averti des réalités, allait d'autant mieux planant dans ses rêves, insoucieux de la mort, dominant la vie, souriant avec mélancolie aux menaces du destin.

Il avait un monde en lui, un monde d'or qui le rendait peu sensible au monde de fer : la possession de son génie, de son libre cœur, dans l'amour. Une femme belle et ravissante, pleine de grâce morale, touchante par son talent, par ses vertus d'intérieur, par sa tendre piété filiale, avait recherché, aimé ce paresseux génie, qui dormait sur les hauteurs; elle que la foule suivait, elle s'était écartée de tous pour monter à lui. Vergniaud s'était laissé aimer; il avait enveloppé sa vie dans cet amour et il y continuait ses rêves. Trop clairvoyant toutefois pour ne pas voir que tous deux suivaient les bords d'un abîme, où sans doute il faudrait tomber. Autre tristesse; cette femme accomplie qui s'était donnée à lui, il ne pouvait la protéger. Elle appartenait, hélas! au public; sa piété, le besoin de soutenir ses parents, l'avaient menée sur le théâtre, exposée aux caprices d'un monde si orageux. Celle qui voulait plaire à un seul, il lui fallait plaire à tous, partager entre

cette foule avide de sensations, hardie, immorale, le trésor de sa beauté auquel un seul avait droit. Chose humiliante et douloureuse ! terrible aussi, à faire trembler, en présence des factions, quand l'immolation d'une femme pouvait être, à chaque instant, un jeu cruel des partis, un barbare amusement.

Là était bien vulnérable le grand orateur. Là craignait celui qui ne craignait rien. Là il n'y avait plus ni cuirasse ni habit, rien qui garantît son cœur.

Ce temps aimait le danger. Ce fut justement au milieu du procès de Louis XVI, sous les regards meurtriers des partis qui se marquaient pour la mort, qu'ils dévoilèrent au public l'endroit qu'on pouvait frapper. Vergniaud venait d'avoir le plus grand de ses triomphes, le triomphe de l'humanité. Mlle Candeille elle-même, descendant sur le théâtre, joua sa propre pièce, la *Belle Fermière*. Elle transporta le public ravi à cent lieues, à mille de tous les événements, dans un monde doux et paisible, où l'on avait tout oublié, même le danger de la patrie.

L'expérience réussit. La *Belle Fermière* eut un succès immense; les Jacobins eux-mêmes épargnèrent cette femme charmante qui versait à tous l'opium d'amour, les eaux du Léthé. L'impression n'en fut pas moins peu favorable à la Gironde. La pièce de l'amie de Vergniaud révélait trop que son parti était celui de l'humanité et de la nature, plus encore que de la patrie, qu'il serait l'abri des vaincus, qu'enfin ce parti n'avait pas l'inflexible austérité dont le temps semblait avoir besoin.

CHAPITRE III.

RECOMPOSITION DES JACOBINS AVANT LE PROCÈS DU ROI (SEPTEMBRE-DÉCEMBRE 1792).

Nécessité des Jacobins, fin de 1792. — Leur double rôle : la censure, l'initiative révolutionnaire. — Purent-ils le remplir ? — Ils ont donné une sorte d'unité à la Révolution. — Combien leur société fut concentrée, exclusive. — La société jacobine avait faibli en 1792. — Les élections de septembre se firent dans le local des Jacobins. — La société jacobine reprend force. — Elle frappe la Gironde en Fauchet, 19 septembre. — Elle frappe la Gironde en Brissot, 10 octobre. — Elle intimide les réunions mixtes de représentants. — Elle dissout une réunion mixte de membres de la Convention, octobre 1792. — Prudence de Robespierre, qui reste muet, octobre 1792. — Robespierre craint d'avoir trop poussé la Convention. — Il demande, par l'organe de Couthon, que les Jacobins blâment les exagérés, octobre 1792. — Les Jacobins blâment les exagérés et s'en repentent, 14 octobre 1792. — Robespierre se résigne et suit les exagérés.

Dire la décomposition, l'impuissance de la Gironde, les signes de désorganisation que donnait la société tout entière, c'est dire la nécessité des Jacobins.

Au défaut d'une association naturelle qui donnât à la Révolution l'unité vivante, il fallait une association artificielle, une ligue, une conjuration qui lui donnât du moins une sorte d'unité mécanique.

Une machine politique était nécessaire, d'une grande force d'action, un puissant levier d'énergie.

La presse n'était point cela; elle est insuffisante à une telle destination. Son action est immense; mais, parmi tant de choses contradictoires qu'elle dit, cette action est vague, flottante. De paroles en paroles, souvent elle manque le moment, elle n'arrive point à l'acte. Plusieurs, dès qu'ils ont lu, relu, amusé leur passion du bruit des journaux, sont satisfaits et ne font plus rien.

L'Assemblée n'était pas non plus la force dont nous parlons. La grande masse de la Convention, cinq cents députés au moins,

timides, incertains, défiants, souvent pensaient d'un côté et votaient de l'autre, nageaient, flottaient, sans avancer.

La situation demandait une force qui, sans prendre précisément l'Assemblée à la remorque, marchât devant elle, écartant sévèrement ce qui lui ferait obstacle, ce qui la pouvait tromper, lui triant, épurant d'avance et les hommes et les idées, la maintenant sur la ligne étroite, inflexible, des principes.

Grand rôle, qui supposait une autorité extraordinaire. Il impliquait deux choses fort diverses, qui exigent des vertus rarement conciliées : *la censure morale et politique,* force négative; *l'initiative révolutionnaire,* force positive.

La censure exige surtout du censeur que, pour censurer, critiquer, écarter le mélange impur, il ait un principe très pur, une idée du droit, très simple et très forte. Les Jacobins flottèrent toujours, on le verra, entre deux idées. Ils se renouvelèrent plusieurs fois, sans devenir plus conséquents. Organisés par l'avocat Duport et les Lameth, comme machine de polémique et de surveillance, ils changèrent peu de caractère. Leurs velléités morales, sous Robespierre, restèrent impuissantes. L'acharnement aux personnalités les écarta sans cesse des principes qu'ils posaient. Il fallait une censure, ils ne furent qu'une police.

Quant à la grande initiative révolutionnaire, ils ne l'eurent jamais; aucun des actes solennels de la Révolution ne sortit des Jacobins. Nés après la prise de la Bastille et le 5 octobre, ils furent étrangers à l'appel des Fédérations. Ils se déclarèrent nettement contre la guerre, contre la croisade de délivrance universelle, pensant qu'avant tout la France devait songer à elle-même et faire son salut. Ils n'eurent qu'une part fort indirecte au 10 août, à la création de la République.

L'initiative révolutionnaire demandait un don suprême qui se trouve rarement dans une société disciplinée, où la cohésion ne s'achète que par l'immolation commune des forces trop hautes. Ce don, c'est la magnanimité et le génie.

Ces grandes facultés, peu disciplinables, étaient mal vues des

Jacobins, en suspicion chez eux. L'aversion, au reste, était réciproque. Le génie (Mirabeau, Danton) se sentait mal aux Jacobins. Les hommes forts, les spéciaux, Carnot, Cambon, ne mirent jamais les pieds chez eux.

La haute lumière du salut (que personne n'eut au reste, dans cette sombre mêlée d'une affreuse nuit de combat) demandait, avant toute chose, la grandeur de cœur, qui élève aussi la pensée. Les larges et bienfaisantes mesures qui de bonne heure auraient calmé les âmes, emporté d'emblée la Révolution en lui rendant inutiles la plupart des violences, elles ne pouvaient être inspirées que par une qualité absolument étrangère au caractère jacobin, quelle ? La bonté héroïque.

La lutte les absorba; lutteurs acharnés, ils se prirent successivement aux obstacles, les minèrent, les frappèrent d'en bas. Il fallait les dominer, et frapper d'en haut. Frapper ? Non, enlever le monde du haut de la Fraternité.

Ils eurent la foi, sans nul doute. Mais cette foi ne fut ni aimante ni inspirée. Ils furent les ardents avocats, les procureurs acharnés de la Révolution. Elle demandait d'abord des apôtres et des prophètes.

Qui niera, avec tout cela, les services immenses qu'ils ont rendus à la patrie ? Leur surveillance inquiète des actes de l'Assemblée, leur regard défiant sur les hommes politiques, leur rejet sévère des faibles et des tièdes, donnèrent à la Révolution un nerf incroyable. Ce qui les honore encore plus, c'est qu'à peine sortis de l'ancien régime, souvent corrompus eux-mêmes, en haine de la corruption royaliste, ils voulurent des mœurs. Ils firent des efforts sérieux pour se réformer, réformer les autres. Noble effort, qui, avec leur patriotisme ardent et sincère, doit leur compter dans l'avenir. Qui peut voir aujourd'hui encore, sans émotion, sans une sorte de respect et de crainte, les trois portes des Jacobins dans la noire et humide petite rue qui tient au marché ? Elles menaient par derrière au cloître. L'entrée principale était rue Saint-Honoré; mais celle de la petite rue dut souvent être préférée par

les principaux meneurs. Robespierre, Couthon, Saint-Just, montaient ce sombre escalier. La rampe de fer travaillée au goût du XVII[e] siècle, l'écuyer sale en vieux bois qui, du côté du mur, vous prête aussi son appui, tout cela n'a pas bougé, et sur ce bois, sur ce fer, vous sentez encore la trace brûlante des mains sèches et fiévreuses qui s'y sont appuyées alors et les ont marquées pour toujours.

Ce vieux méchant local de moines, démeublé et délabré, avait gardé je ne sais quoi qui, dès l'entrée, gênait l'esprit, mettait le cœur mal à l'aise. Tout était étroit, mesquin. Le cloître d'un style sec et pauvre, l'escalier médiocre (pour deux personnes de front), appuyé sur quatre évangélistes de demi-grandeur [(1)], la bibliothèque peu vaste, avec un tableau janséniste, la chapelle nue, ennuyeuse, baroquement échafaudée de tribunes étouffées par-dessus des tombes de moines, tout cela était d'une impression pénible. Il n'y avait pas beaucoup d'air; on respirait mal.

Telle maison, tels hôtes. Les nouveaux, comme les anciens, avaient, pour idée fixe, une étroite orthodoxie. Les vieux Jacobins, dans la robe serrée de Saint-Dominique, avaient eu la prétention de savoir marcher seuls sur la ligne précise de la foi catholique. Et les nouveaux Jacobins se piquaient d'avoir seuls le dépôt de la foi révolutionnaire. C'était une compagnie tout exclusive, concentrée en soi. Ils se connaissaient entre eux et ils ne connaissaient qu'eux; tout ce qui n'était pas jacobin leur restait suspect; ils se défiaient, quoi qu'on pût dire pour les rassurer, ils se détournaient, ils ne voulaient pas entendre, ils secouaient la tête d'un air d'incrédulité. Ils avaient leurs mots à eux, leurs saints et leurs dévotions, des formules qu'ils répétaient : « Les principes d'abord ! les principes !... » — « Surtout il faut des hommes purs, » etc. Vous n'entendiez autre chose, lorsque, vers 7 heures du soir, cette foule, à cheveux noirs et gras, en grosses houppelandes du temps,

[(1)] Attribués à Jean Goujon et placés aujourd'hui au Louvre. On avait coiffé saint Jean du bonnet de la liberté.

dans une pauvreté calculée, s'en allait dévotement au sermon de Robespierre.

La raideur de l'attitude, la fixité extérieure, leur furent d'autant plus nécessaires qu'en réalité leur *credo* fut très flottant. Quelques changements qu'opérât la situation, quelques déviations qu'elle imposât à leurs doctrines, ils affirmaient l'unité [1].

Cette unité apparente, cette fixité dans certaines formules, cette intolérance pour ceux qui, animés du même esprit, ne disaient pas les mêmes mots, servirent la Révolution dans plus d'une circonstance et lui furent parfois fatales.

La France de 1792, dans son jeune élan immense de république et de combat, au premier coup de la trompette, sembla un moment oublier ses fatigants précepteurs. Le grand souffle de Danton, le joyeux canon du 10 août, l'emportaient à bien d'autres fêtes.

[1] Une question curieuse s'élève ici. Pourquoi les Jacobins faisaient-ils illusion sur leurs divisions intérieures, tandis que celles des Girondins apparaissaient si nettement au grand jour, d'une manière si compromettante ? — Une des réponses qu'on peut faire, c'est que les Girondins agissaient principalement *par la presse*, qui illumine toute chose, qui fixe impitoyablement en pleine lumière ce qu'on a montré une fois. Les Jacobins ne regardèrent jamais la presse que comme un moyen secondaire; ils employèrent de préférence les communications verbales, la circulation orale d'homme à homme et de club à club, les paroles qu'on peut toujours interpréter, démentir même. *L'association, la prédication*, furent les moyens des Jacobins. Ils tiraient à petit nombre les pièces mêmes qu'ils tenaient le plus à répandre, à trois mille seulement les discours de Robespierre. Mais, de ces trois mille, on envoyait les deux tiers à deux mille sociétés; la diffusion devenait véritablement immense. Le discours pouvait être vague, sans inconvénient. L'interprétation orale en déterminait le sens.

Ces moyens, qui avaient été ceux du moyen âge, furent aussi ceux des Jacobins; moyens dont l'avantage principal était de conserver plus aisément une certaine apparence d'unité dans les doctrines. La fameuse *unité catholique* eût été impossible à affirmer, dans la lumière de la presse; elle put très bien se feindre, dans le demi-jour de la publicité verbale, comme l'avait le moyen âge. *L'unité jacobine* put aussi s'affirmer, se soutenir jusqu'à un certain point, subissant à l'intérieur et sous le masque fixe d'une parole identique les changements que réclamait la Révolution dans ses phases rapides. Les Jacobins furent quasi prêtres; ils soutinrent invariablement, de changements en changements, leur orthodoxie.

Si haut tonnait la *Marseillaise* qu'on n'entendait presque plus le marmottement jacobin. (Les principes d'abord, les principes !)

Le 10 août se fit sans eux et, ce qui est assez piquant, il se prépara chez eux. Dans l'enclos même des Jacobins était un grand bâtiment qui, quelque temps, servit de caserne. Là, peu avant le 10 août, peut-être même avant le 20 juin et la première invasion des Tuileries, se réunissaient la nuit les plus ardents patriotes de l'Assemblée législative. Ils ne venaient là qu'à minuit, une heure ou deux après la clôture de l'Assemblée et des Jacobins. A cette réunion venaient, pêle-mêle, des hommes qui plus tard se divisèrent en Girondins et Montagnards; près du Girondin Pétion siégeait le Montagnard Dantoniste Thuriot. Nous ignorons entièrement quelle fut la part de ce conciliabule de représentants dans le renversement de la royauté. Cette petite assemblée nationale autorisa-t-elle le changement de la Commune, donna-t-elle le signal et l'ordre à Manuel et Danton, eut-elle connaissance du comité insurrectionnel qui travailla au 10 août? Nous l'ignorons. Ce qui est sûr, c'est que les représentants ne se fièrent point à la société, trop mêlée, des Jacobins, que cette société, qui gardait obstinément son titre des *Amis de la constitution,* n'aurait nullement accepté la responsabilité de ces actes audacieux, d'un succès si incertain. On a vu avec quel soin Robespierre se préserva de tout contact avec le comité insurrectionnel. L'hôtesse de Robespierre, craignant qu'on ne le compromît, ne voulut pas même souffrir ce comité dans une chambre de la même maison et mit littéralement la Révolution à la porte.

Marseille, comme bien d'autres villes, ne correspondait plus avec les Jacobins. C'était sans leur avis et peut-être à leur insu qu'elle avait recruté, envoyé cette élite de vaillants soldats, qui fut l'avant-garde du 10 août. L'inertie de la société ne fit pas tort à ses membres dans cette circonstance. Beaucoup furent appelés, sinon le 10, au moins le 11, à la nouvelle Commune. Ils profitèrent en grand nombre de la victoire, furent placés de préférence dans

les fonctions de toute espèce, jurys, missions, présidences ou secrétariats de sections. Le club fut laissé désert.

Une chose était à craindre : c'était que les Jacobins, tout en réussissant comme individus, ne périssent comme société.

Déjà la correspondance avec les sociétés de provinces était tout à fait désorganisée.

Qu'adviendrait-il de la société de Paris si, pendant qu'elle se dépeuplait de jour en jour, la réunion nocturne des représentants, qui se tenait dans le même enclos, allait prendre corps, se fortifier, s'enraciner? Ne finirait-elle pas par remplacer l'ancienne société, lui prendre son nom (qui, après tout, n'était que celui du local) et s'appeler *les Jacobins?* La société, menacée à ce point, devait faire pour vivre un effort décisif ou se résigner à périr.

Telle était la situation. Elle fut simplifiée le 2 septembre, et la question tranchée. On trouva moyen de faire les élections de Paris, dès ce jour, au sein même des Jacobins. Robespierre, sans prendre une part directe au terrible événement, en profita à merveille.

Le corps électoral, appelé ce jour même par la Commune pour élire les députés à la Convention, vint tremblant à l'Hôtel de Ville, cinq cent vingt-cinq électeurs seulement[1]. Ces pauvres gens se rassurèrent en nommant président, vice-président, les plus fameux patriotes, Collot d'Herbois et Robespierre : on leur persuada alors de ne point faire l'élection au lieu ordinaire qui était une salle de l'archevêché, mais de prendre un lieu plus tranquille, fort éloigné des massacres, le local des Jacobins. Ils n'y furent pas tellement tranquilles qu'ils ne reçussent, le 4, le 5, pendant qu'on tuait encore, les visites très effrayantes de soi-disant volontaires qui, partant pour les frontières, venaient crier qu'ils ne partiraient pas l'âme tranquille si l'on ne chassait pas du corps électoral tel ou tel aristocrate. Robespierre fit décider qu'on ne laisserait pas voter un seul de ceux qui avaient signé les fameuses pétitions constitutionnelles des huit mille et des vingt mille. On sait les élections. Elles

[1] Ces détails si importants sont consignés dans les registres de la Commune. (Archives de la Préfecture de la Seine).

portèrent à l'Assemblée, outre Robespierre, Danton, Desmoulins, etc., les hommes de septembre, Sergent, Panis et Marat.

C'était un vrai coup de maître d'avoir fait du club désert le théâtre populaire du grand événement du jour, les élections de Paris. La vieille boutique fut réachalandée : on y était, on y resta. Les élections faites, la société s'assembla, peu nombreuse encore, il est vrai, mais s'appuyant sur le point de départ que le corps électoral, dominé par Robespierre, lui avait laissé : *épurer la Convention,* réserver au peuple la faculté de révoquer ses députés; *épurer les décrets de la Convention,* en les soumettant à la revision, à la sanction populaire[1]. L'Assemblée future, avant d'être nommée entièrement, était déjà placée sous la tutelle des clubs et sous le coup de l'émeute.

[1] Dans l'adresse où la société exprimait ce vœu et qu'elle envoyait à ses sœurs des provinces, elle en ajoutait un autre, énoncé, il est vrai, indirectement, mais dans une clarté parfaite, le vœu de la mort du Roi : « Le chef, le prétexte des machinations respire encore, » etc. La chose n'était pas mûre, on ne la mûrit (voir le tome précédent) que par les adresses des sections et des sociétés de provinces. — Des scènes patriotiques de caractère fort divers se succédaient au sein de la société et lui rendaient l'importance. L'envoyé de Dumouriez, Westermann, vint lui offrir l'étrenne de la guerre, le premier Allemand qu'on avait fait prisonnier. Des gens qui se croyaient lésés venaient se plaindre aux Jacobins ou demander leur appui. Un soldat vient solliciter de la société qu'elle donne à un de ses camarades (poursuivi, on ne sait pourquoi, par l'autorité) un défenseur officieux. Une commune, Bry-sur-Marne, veut que les Jacobins interviennent pour qu'on répartisse mieux ses contributions. Parfois on fait des collectes pour des malheureux ou des volontaires qui partent. La société refuse d'intervenir pour les ouvriers dans les questions de salaire, mais leur nomme des défenseurs. Elle écoute avec un vif intérêt un enfant qui sait par cœur la Déclaration des droits, et le président embrasse le petit prodige, aux applaudissements des tribunes, sur quoi un membre propose de faire jurer à tous les enfants qu'un jour ils tueront les rois. La société prend part au chagrin des canonniers d'Orléans, dont le corps se voit cassé pour avoir escorté, sans les défendre, les prisonniers massacrés à Versailles. — Parfois les dénonciations se présentent aux Jacobins sous des formes dramatiques qui peuvent toucher la sensibilité d'une société essentiellement philanthropique. On amène une aveugle enceinte pour dénoncer les administrateurs des Quinze-Vingts. La société nomme pour défenseurs aux aveugles de rudes et redoutés patriotes, Tallien, Legendre et Bentabole.

La foule reprenait lentement le chemin des Jacobins. Tout septembre et tout octobre, il y eut encore peu de monde. En octobre même, un membre s'étonna de voir moins de Jacobins que dans sa petite ville, où l'assemblée, dit-il, est toujours de six ou sept cents. La société fraternelle d'hommes et de femmes, qui siégeait dans un local tout voisin, vient se plaindre aussi de sa solitude, demander aide et conseil.

La terreur seule, la crainte de l'excommunication jacobine pouvait rendre force à la société. Il lui restait une grande autorité dans l'opinion; elle en usa hardiment pour intimider la Convention, ne frappant, il est vrai, que des députés jacobins, ne réclamant de juridiction que sur ses propres membres, mais de manière à imprimer en tous la terreur de ses justices.

L'expérience se fait sur Fauchet. Ce personnage léger, chimérique, qui se croyait à la fois révolutionnaire et chrétien, évêque du Calvados, et, comme tel, peu en rapport avec ses confrères de la Gironde (voltairiens en majorité), est le premier des Girondins que les Jacobins frapperont. C'est comme un membre extérieur de la Gironde auquel on s'attaque d'abord. Son crime était d'avoir demandé un passeport pour le ministre Narbonne au comité de défense générale : « Un passeport! avait dit Bernard (de Saintes), président du comité; un passeport! je viens d'expédier celui qu'il mérite, et c'est un mandat d'arrêt. » Fauchet alors se troubla, balbutia; en réalité, il ne connaissait pas Narbonne, mais il soutint, ce que personne ne crut, que le passeport lui avait été demandé pour Narbonne par une personne inconnue. Aux Jacobins, il nia et fut convaincu. Fauchet sans doute était coupable d'avoir voulu soustraire à l'examen juridique un homme responsable, un ministre, qui n'avait pas rendu ses comptes. Et pourtant, dans un tel moment, quand tout le monde prévoyait le massacre de septembre, quand il y avait si peu de chances d'un examen sérieux, d'un jugement équitable, qui de nous n'aurait commis cette faute d'humanité?

Fauchet fut rayé le 19 septembre. Peu de jours après, la société, enhardie, en vint à Brissot, qui fut rayé le 10 octobre.

Elle se posa ainsi inflexible, impitoyable. Un de ses membres les plus violents, Albitte, ayant hasardé un jour quelques mots d'humanité, ayant dit qu'en punissant de mort les émigrés qui combattaient contre la patrie, on devrait épargner du moins les émigrés de la peur..., ce fut une indignation générale, des murmures vivement improbateurs. Albitte, effrayé, fit amende honorable, déclara son repentir, rougissant d'avoir cédé à ce mouvement instinctif de sensibilité et de faiblesse.

La société reprenait son ascendant de terreur. Elle déclara *qu'elle exclurait de son sein tout député qui tiendrait à une société non publique,* en d'autres termes, qu'elle ne permettrait pas à la Convention de continuer ce qu'avait fait la Législative, que les représentants fort nombreux (deux cents à peu près), qui s'assemblaient hors du club, dans la même enceinte, *ne pourraient être Jacobins.*

Véritable tyrannie. En écartant tout esprit de parti, on devait convenir qu'une infinité de sujets, politiques et diplomatiques, qui ne pouvaient être traités à la Convention devant les tribunes, ne pouvaient pas davantage être confiés au public, tellement mêlé, qui fréquentait les Jacobins.

La *réunion* (c'est ainsi qu'on appelait les deux cents), mêlée de Girondins et de Dantonistes, avait excité non seulement la jalousie des Jacobins, mais leur crainte. Quelqu'un y avait proposé, après le 2 septembre, de mettre Robespierre en accusation.

Donc point de milieu, les Jacobins ressuscités menacent et montrent les dents : « Point de milieu ! soyez avec nous, ou bien soyez contre nous. »

Celui qui prit peur le premier fut Guirault, l'adjudicataire de l'enceinte et des bâtiments des Jacobins. Voyant l'excommunication de ses terribles locataires déjà suspendue sur sa tête, il pria les deux cents députés de ne plus le compromettre et de ne plus revenir. Désobliger la Convention, c'était peu de chose; mais désobliger une société si violente et si rancuneuse, qui ne lâchait jamais prise, c'était un danger très grand. Guirault vint aux Jacobins et fit ses excuses.

L'impérieuse société, non contente d'avoir chassé les députés de son voisinage, les mit en demeure de venir aussi s'excuser, d'assister à ses séances. L'exigence était grande, hardie, de vouloir que les hommes de la nouvelle Assemblée, à peine au courant encore, tenus le jour à la séance, la nuit aux commissions, trouvassent encore le temps de venir au club, d'écouter l'infini bavardage d'une société si mêlée, des parleurs infatigables qui ne quittaient presque jamais la tribune des Jacobins, Chabot et Collot, Collot et Chabot. Le comédien de province, hardi par l'ivresse, lançait ordinairement les choses. Puis le capucin venait appuyer avec des farces; sa face, allumée de luxure vers les tribunes des femmes, faisait rire, même sans parler. Fort supérieur à Collot, parfois plein de force et de sens, cet excellent bateleur, spirituellement trivial, mettait l'assaisonnement; il allait remuant, salant, au goût de la foule, aussi bien et mieux que n'eût fait son père, le cuisinier de Rodez.

On a vu comment, le 23 septembre, la guerre commença par la presse du côté de la Gironde, par la parole aux Jacobins. Chabot, ce jour-là, tenait le fauteuil de président et Collot parlait : « N'est-ce pas chose scandaleuse de voir des députés qui se disent Jacobins et qui font des réunions hors des Jacobins? Que vont-ils chercher ailleurs, ces patriotes? N'est-ce pas ici la serre chaude qui fait germer la plante républicaine qui étend ses rameaux sur l'empire français? *N'est-ce pas ici seulement* qu'il faut la cultiver?... »

Cette sommation fut entendue, et Pétion, le lendemain, revint enfin à la société dont il était le président nominal. On a vu cette séance. Tout s'y dessina nettement. Chabot dit qu'il fallait, avant tout, *forcer la Convention* de constituer un gouvernement. En réponse aux articles de Brissot qui dénonçait un parti *désorganisateur*, Chabot dénonça un parti *fédéraliste* qui voulait démembrer la France au profit de l'aristocratie. Accusation calomnieuse, mais qui sembla confirmée par les menaces insensées de l'étourdi Barbaroux.

Les Dantonistes, voulant à tout prix garder l'avant-garde de la

Révolution, faisaient alors des avances aux Jacobins et les flattaient de leur mieux en médisant de la Gironde. Cependant il est probable qu'ils conservaient l'espoir de continuer la réunion mixte qui eût prévenu le divorce absolu de la Convention. Thuriot (exprimant, ici, je le crois, la pensée de Danton) demanda encore, le 1er octobre, que les Jacobins révoquassent leur décret d'exclusion; il dit que la réunion n'avait lieu qu'à minuit, après la séance; il ne dit pas, mais tout le monde dut comprendre, qu'on y traitait des affaires qui, demandant du secret, ne pouvaient être divulguées aux Jacobins. Ces paroles sensées ne firent que ménager un triomphe à Collot. Le déclamateur soutint, aux applaudissements des tribunes, qu'il ne pouvait pas y avoir de secret pour le peuple souverain, qu'on ne pouvait rien faire qu'avec le peuple, qu'on devait tout faire sous les yeux du peuple, c'est-à-dire traiter les plus secrètes affaires de diplomatie, de police, en confidence des agents royalistes et des espions étrangers, mêlés au peuple des tribunes.

La société confirma son arrêté d'exclusion. Les deux cents cédèrent, ne s'assemblèrent plus. Chose grave. Dès ce moment, on ne pouvait plus se rencontrer sur un terrain neutre, mais toujours au champ de bataille, ou à la Convention, ou aux Jacobins, toujours sous les yeux des tribunes, avec le masque officiel, dans la tenue obligée de gladiateurs politiques. Tout espoir d'accord entre les partis cessait. Tout gouvernement par la Convention elle-même était impossible. Elle allait être obligée d'agir par des comités, de petits groupes que les Jacobins influenceraient, domineraient, ou qui, sortis des Jacobins, deviendraient, comme il arriva, les tyrans de l'Assemblée.

Que faisait pendant tout ce temps Robespierre? Rien et toujours rien, du moins ostensiblement. Durant cette exécution, cet acte de dure pression que les Jacobins exerçaient sur l'Assemblée, il faisait le mort. Résurrectionniste habile, il avait profité du 2 septembre et des élections de Paris transportées aux Jacobins pour galvaniser la société, la remettre sur ses jambes. Mais une fois

IMPRIMERIE NATIONALE.

relevé ainsi, relancé dans la vie et l'action, l'être singulier voulait croire qu'il allait tout seul, monté sur Collot, Chabot, n'importe, mais non pas sur Robespierre. Le fonds propre au Jacobin, par-dessous son patriotisme, très vrai et sincère, c'était (Robespierre le savait bien par lui-même), c'était l'orgueil et l'envie. Si, dans ces commencements, l'habile restaurateur de la société, à qui elle devait tant, n'eût pris des précautions extraordinaires pour se faire moindre, se tenir sur le second plan, paisible et muet, le Jacobin, pour coup d'essai, eût fort bien pu se tourner contre son père et créateur, mordre sa nourrice.

Donc Robespierre restait tranquille à sa place, tirant les mannequins parlants et ne parlant pas. A peine dit-il un mot le 3 octobre, et un mot le 5. Le 3, on parlait de lui pour le faire maire de Paris : « Non, dit-il, nulle force humaine ne me ferait quitter la place de représentant du peuple. » Le 5, on parlait d'envoyer aux sociétés affiliées le nom des députés revenus aux Jacobins, pour leur dénoncer indirectement ceux qui ne revenaient pas. Robespierre, avec une modération que tout le monde admira, demanda l'ordre du jour : « toute mesure coercitive étant, disait-il, indigne d'une société d'hommes libres. » La société trouva que Robespierre avait trop bon cœur et trop de facilité; elle ne l'écouta pas et elle envoya les noms.

Sa douceur et sa patience éclatèrent encore, lorsqu'un membre ayant osé dire que la députation de Paris déshonorait la capitale, Robespierre calma la fureur des Jacobins et demanda, pour toute peine, l'ordre du jour et le mépris.

Cette conduite porta ses fruits. Robespierre, sans même parler, frappa, par Collot et d'autres, le coup décisif qu'il méditait depuis longtemps, l'exclusion de Brissot et sa condamnation solennelle par la société, avec une publicité immense, plus meurtrière que n'eût été le mandat d'arrêt, dressé le 2 septembre, pour le mettre à l'Abbaye. Quelles qu'aient été les fautes de Brissot, son esprit remuant, inquiet, son ardeur à remplir toutes les places de ses amis, sa crédulité misérable pour Lafayette et Dumouriez, on est con-

fondu pourtant en lisant l'adresse que les Jacobins lancèrent, et qui, envoyée à deux ou trois mille sociétés jacobines, lue par elles à la tribune, répétée de bouche en bouche, multipliée ainsi en proportion géométrique, dut arriver, en huit jours, à la connaissance à peu près d'un million d'hommes, tous désormais convaincus qu'une cause examinée de si près par l'*incorruptible* était décidément jugée, tous condamnant sans examen et jugeant à mort, sur la parole de Caton.

Il n'y a aucun exemple, dans la mémoire des hommes, d'une pièce si calomnieuse. Jamais la fureur de l'esprit de corps, le fanatisme monastique, l'ivresse de confrérie s'animant à huis clos, et, de degré en degré, marchant sans contradiction dans la calomnie jusqu'aux limites de l'absurde, n'ont trouvé choses semblables. Brissot, entre autres crimes, a méchamment rédigé la pétition républicaine du Champ de Mars, *pour donner aux royalistes l'occasion d'égorger* le peuple. *La Gironde a calomnié,* avant le 10 août, *les fédérés des départements,* — accusation vraiment étrange, effrontée, imprudente même, qui montre jusqu'où les rédacteurs comptaient sur la crédulité des Jacobins de province. Qui ne savait que c'était justement la Gironde qui avait appelé en juin vingt mille fédérés, et que, sur le refus du Roi, le ministère girondin s'était retiré? Qui ne savait que les fédérés du 10 août, ceux de Marseille du moins, avaient été embauchés, amenés par les Girondins, Rebecqui et Barbaroux? Au moment même, en octobre, la Gironde faisait venir à Paris les fédérés des départements, que les Jacobins repoussaient.

Quelles étaient les dispositions de la Convention, de la grande masse, du centre? Elle ne s'émouvait pas trop du coup frappé sur la Gironde. Comme une bande d'écoliers sournois, elle s'amusait de voir son précepteur et pédagogue, Brissot, fouetté lui-même aux Jacobins. Ce qui lui plaisait beaucoup moins, c'était l'excommunication que ceux-ci avaient lancée contre une réunion mixte de deux cents députés de toute nuance, et Montagnards même, leur interdisant en quelque sorte de s'assembler près d'eux, à la

porte du saint des saints. Qu'était donc cette société, recrutée si légèrement, qui, sans mission ni titre, jugeait la Convention, les représentants élus de la France avec pouvoir illimité? Quel était ce pouvoir supérieur au pouvoir suprême? Était-ce un concile? un pape?

Robespierre heureusement n'avait pas dit un seul mot. Il faisait parler et ne parlait pas. Ne s'étant point avancé, il pouvait reculer sans peine. Reculer lui-même? Non, mais reculer par un autre. C'est ce qu'il hasarda de faire par l'organe de son ami Couthon, le premier des Jacobins après lui. C'était un jeune représentant auvergnat, d'une gravité peu commune, immobile par infirmité (il était paralytique), d'une voix toujours très douce, d'un caractère âpre et fort, et d'une force contenue. On ne parlait guère de lui sans dire : « le respectable Couthon. » Pour faire un pas dangereux, on ne pouvait le faire par un homme plus estimé dans la société.

Il faut savoir que Robespierre, en poursuivant la Gironde, sentait derrière lui, dans le dos, un parti ardent, violent, qui peut-être lui serait plus dangereux que la Gironde. Je parle de la Commune, où s'était logée la fraction la plus violente des Cordeliers, Hébert, Momoro, Chaumette. Derrière la Commune elle-même, venaient d'étranges figures d'agitateurs équivoques, le prêtre Roux, une bête sauvage qui hurlait aux Gravilliers, le petit Varlet, tribun du ruisseau, dont nous parlerons tout à l'heure, un certain Gusman, Espagnol, qui se disait grand d'Espagne. Gusman était militaire, il était venu mettre son épée au service de la liberté; très puissant dans les faubourgs, on l'avait toujours vu à la tête des mouvements, dépassant de loin les plus furieux en violentes motions; plusieurs le soupçonnaient d'être un agent étranger.

Ce dangereux personnage fut nommé, au 1er octobre, président de la section des Piques (place Vendôme), section de Robespierre, où siégeaient pourtant plusieurs hommes tout à fait à lui, Lhuillier, qu'il portait à la mairie de Paris, Dumas, son futur président du tribunal révolutionnaire, Duplay, hôte de Robespierre, qui le fit aussi nommer juré de ce même tribunal.

Évidemment le flot montait plus que ne voulait Robespierre. Le plan de Gusman et de ses amis (consenti par la Commune) semble avoir été de former à l'évêché des réunions fréquentes des commissaires de sections, une assemblée quasi permanente, une contre-Convention, qui pût, au besoin, briser l'Assemblée nationale. Robespierre vit d'abord avec inquiétude se créer cette force anarchique. Puis l'entraînement des événements l'obligea, comme on verra, de composer avec elle, de s'en aider pour mutiler la Convention, pour en arracher la Gironde.

Il était loin de le prévoir au moment où nous sommes (12 octobre). Il crut utile de frapper ces exagérés par la voix de Couthon et l'improbation des Jacobins.

Couthon était fort courageux. Il ne craignit pas de professer une théorie d'équilibre. Il dit qu'en face des intrigants de la Gironde qu'il fallait perdre au plus tôt, *il y avait aussi des exagérés qui tendaient à l'anarchie*. Les Jacobins, à toute époque, s'étaient flattés d'être les sages et les politiques de la Révolution, d'en tenir la haute balance. Couthon entrait dans leur idée; il leur montrait en eux-mêmes l'équilibre de la Montagne, de la Convention, de la France, c'est-à-dire du monde. La question élevée ainsi, tous furent saisis d'enthousiasme. Les Dantonistes mêmes, quoique peu satisfaits de la société, cédèrent à l'élan. Thuriot appuya Couthon: « Nous nous sommes ralliés en 1789, en 1790, au 10 août; nous nous rallierons encore, quand il le faudra. » A ce mot, ce furent des cris; tous virent la patrie sauvée, sauvée par eux; ils prirent le mot de Thuriot comme une déclaration des Dantonistes de s'unir sans réserve aux Jacobins. On se précipita au bureau, on ne se contenta pas d'applaudir Couthon, on voulut signer son discours. Le vieux Dussaulx eut seul la fermeté de ne pas signer, ne reconnaissant pas pour doctrine d'équilibre un discours dont le point de départ était la mort de la Gironde, la suppression de la droite, et qui cherchait la ligne centrale non dans la Convention, mais seulement dans la gauche.

Pour une raison contraire, les Cordeliers aussi prirent mal la

chose. Plusieurs Jacobins trouvèrent qu'il était trop tôt dans la Révolution pour blâmer l'exagération, qu'elle était encore nécessaire. Mobilité des assemblées! Tout change, du 12 au 14. Tallien, l'homme de la Commune, Camille Desmoulins, pour l'honneur des vieux Cordeliers, les Jacobins Bentabole, Albitte, Chabot même, demandent un changement au discours qu'ils ont signé. Pourquoi parler d'*exaltés?* Il n'y a point d'exalté; un seul peut-être, Marat; un individu exalté ne peut s'appeler un parti. La société prie Couthon de modifier son discours; il refuse, on passe à l'ordre du jour, on n'adopte point le discours, on ne l'envoie pas aux départements.

Coup grave pour Robespierre. On savait bien que Couthon n'avait fait qu'exprimer sa pensée. Mais les Jacobins s'étaient dit : « Robespierre est encore ici trop doux et trop modéré; nous ne pouvons pas le suivre; c'est un philosophe, un sage, plus encore qu'un politique; c'est un moraliste, un saint... »

Les *exaltés*, encouragés par ce manifeste échec de Robespierre aux Jacobins, poussèrent vivement l'affaire de l'évêché, y signèrent et firent signer une pétition furieuse, rédigée par Gusman et ses amis, approuvée de Tallien, Chaumette, Hébert; on y contestait à la Convention le droit de faire des lois, ne reconnaissant pour tel que ce que le peuple aurait sanctionné plus tard. Cet acte insensé eût établi un provisoire d'anarchie (voir plus haut).

L'effet fut tel dans la Convention que la Montagne elle-même accueillit la pétition d'un silence désapprobateur. Robespierre ne souffla mot. Gusman, nullement abattu, rapporta la pétition dans la section dont il était président (section même de Robespierre); il en reçut les félicitations, les consolations[1]. On lui adjoignit un membre pour l'appuyer aux Jacobins, où il portait aussi ses plaintes. Il y fut très bien accueilli, malgré les réclamations de plusieurs représentants. Ce qui fut très grave, autant au moins que

[1] Tout ceci est tiré en partie du *Journal des Amis de la constitution*, en partie des *Procès-verbaux de la Commune* (Archives de la Seine) et des *Procès-verbaux des sections* (Archives de la Préfecture de police).

la pétition, c'est que le gros Santerre, bas flatteur de toute force qui semblait poindre à l'horizon, voyant que décidément les exaltés l'emportaient, vomit contre l'Assemblée nationale les mots d'un homme ivre : « Je le leur ai dit, ils ont pu l'entendre; ils ont de longues oreilles... Qu'ils aillent dans le Midi, on leur donnera les étrivières, ils regretteront bien Paris, » etc. Voilà l'homme à qui étaient confiés le soin de l'ordre et le maintien de la paix publique. Le tout entendu des Jacobins avec applaudissements.

Robespierre, heureusement pour lui, n'avait pas professé lui-même la doctrine d'équilibre; un autre ayant seul parlé, il était encore à temps de pactiser avec les exaltés et de revenir sur ses pas. Nous le verrons en effet, au procès de Louis XVI, s'appuyer sur la Commune renouvelée et fanatisée, enfin, dans son combat désespéré contre la Gironde, recourir à la force anarchique, que, de son premier mouvement, il avait voulu réprimer.

CHAPITRE IV.

SUITE DE L'HISTOIRE INTÉRIEURE DES JACOBINS. — ROBESPIERRE (FIN DE 1792).

Les Jacobins de 1793 font la troisième génération qui ait porté ce nom. — Effort de Robespierre pour les discipliner. — Austérité croissante de ses mœurs. — Robespierre, établi dans la famille d'un menuisier, vers la fin de 1791. — Tendances honorables de Robespierre pour la médiocrité de fortune et d'habitudes. — Sa défiance et son aigreur croissantes. — Marat lui reproche d'incliner à l'inquisition. — Ses vertus et ses vices concourent à le rendre impitoyable. — Les Jacobins font craindre un nouveau massacre sur la Convention même, novembre 1792. — Cambon décide la Convention à garder les fédérés à Paris, 10 novembre 1792.

L'avantage obtenu par les exaltés sur Robespierre au sein même de la société jacobine, est-ce un hasard de violence, un mouvement aveugle, inconséquent, comme en ont les assemblées? Est-ce défiance pour Robespierre, impatience de s'affranchir de son autorité morale? Non, ce n'est ni l'un ni l'autre, c'est l'effet d'un changement grave et essentiel, au fond de la société même.

De nom, ce sont toujours *les Jacobins,* mais sous ce nom, généralement, ce sont déjà d'autres personnes.

Une troisième génération entre dans la société. Il y a eu le jacobinisme primitif, parlementaire et nobiliaire, de Duport, Barnave et Lameth, celui qui tua Mirabeau. Il y a eu le jacobinisme mixte, des journalistes républicains, orléanistes, Brissot, Laclos, etc., où Robespierre a prévalu. Enfin, cette seconde légion ayant comme fondu en 1792, passé dans les places, l'administration, les missions diverses, commence le jacobinisme de 1793, celui de Couthon, Saint-Just, Dumas, etc., lequel doit user Robespierre, s'user avec lui.

Cette troisième légion, convoquée en quelque sorte au nom de l'égalité, différait beaucoup des deux autres. D'abord elle était

plus jeune. Puis la grande majorité se composait d'hommes de conditions peu lettrées, comme le menuisier Duplay, le sellier Rigueur, etc. Ces braves gens, très passionnés, mais généralement honnêtes et désintéressés, avaient une foi pieuse, forte, docile. Profondément fanatiques du salut de la patrie, s'avouant leur ignorance, ils ne cherchaient qu'un directeur; il leur fallait un honnête homme, bien sûr et solide, qui voulût pour eux; ils remettaient leur conscience dans la main de Robespierre.

Ils étaient, si je ne me trompe, plus naïfs et plus violents, moins fins et moins pénétrants que le peuple d'aujourd'hui. Quand il convenait au chef de faire arriver sa pensée indirectement (comme tout à l'heure, par Couthon), ils étaient sujets à ne pas comprendre. Ils mettaient d'ailleurs si haut Robespierre, sa sainteté politique, que souvent ils croyaient devoir lui épargner telles décisions rigoureuses de salut public qui eussent coûté quelque chose à son cœur ou à la pureté de son caractère. S'il y avait quelque mauvaise besogne machiavélique à faire, ils aimaient mieux la faire sans lui, pour ne pas gâter leur dieu, qu'elle fût ou non conforme à sa politique réelle. Il ne manquait pas de gens pour les dévoyer ainsi, les porter au delà de Robespierre même, des gens de lettres de la pire espèce, des artistes adolescents, rapins affamés, qui jouaient la frénésie, de très près d'après David; tel est devenu depuis pair et baron de l'Empire.

Le fanatisme sincère, si peu éclairé des uns, la violence vraie ou simulée des autres, la concurrence de fureur qui était entre eux, chacun voulant primer l'autre en colère patriotique, rendaient la société (toute disciplinée qu'elle semblait) très difficile à manier. Elle sortait souvent de la mesure que comportait le moment. Robespierre avait profité de la terreur de septembre pour faire l'élection de Paris. Il lui convenait assez que la Convention gardât quelque reste de terreur, qu'elle redoutât l'émeute, mais point du tout que l'émeute partît des Jacobins mêmes.

Le degré d'intimidation qu'il voulait se contenter d'exercer sur l'Assemblée est très bien caractérisé par un mot qu'il fit dire au

représentant Durand de Maillane, dès les premières séances de la Convention. Celui-ci, prêtre, canoniste gallican, timide entre les timides, il le dit lui-même, s'était assis à la droite, près de Pétion. Robespierre comprit parfaitement que le pauvre homme avait peur de la Montagne, que, comme tant d'autres, il n'avait guère de parti que *sa sûreté*. Un ami de Robespierre traversa la salle et vint lui dire à sa place : « Vous croyez la Révolution finie, et vous vous trompez. *Le parti le plus sûr* est celui qui a le plus de vigueur et de force contre les ennemis de la liberté. »

Pour ébranler ainsi la droite, le centre, par menace ou douceur, par des conseils de prudence ou des prophéties menaçantes, l'émeute ne lui valait rien. Il fallait que les Jacobins, modérés, disciplinés dans la violence, pussent servir d'intermédiaire entre l'Assemblée et la rue, effrayer et rassurer tour à tour la Convention.

Sa grande affaire était donc de discipliner les Jacobins, chose assez difficile, avec l'invasion de barbares que la société venait de subir. La discipline politique ne tient pas peu aux habitudes de décence et de tenue, lesquelles expriment ou simulent les bonnes habitudes morales. Robespierre, quelle que fût l'autorité de ses discours, ne pouvait rien à cela que par son exemple. Nulle parole n'y suffisait; mais sa tenue personnelle, sa vie connue, l'atmosphère d'honnêteté qui l'entourait, prêchaient, commandaient la moralité, au moins extérieure.

En ce sens, on peut dire qu'il n'était guère d'acte de sa vie privée qui ne fût aussi un acte de sa vie politique. Ses discours ont été peut-être la moindre partie de son influence. L'impression muette d'une personnalité arrangée si fortement était plus efficace encore.

Toute la vie de cet homme fut un calcul, un effort, une tension non interrompue de la volonté. Quoiqu'il ait varié d'une manière très notable, comme on va voir, dans les mœurs et les principes, ses variations furent voulues, nullement naïves, en sorte que, même en variant, il fut systématique encore et parut tout d'une pièce.

Personne n'ordonna plus heureusement sa vie, dans l'épuration progressive de ses mœurs. Arrivé à la Constituante et d'abord dans l'amitié des Lameth, il toucha un moment, par cette société de jeunes nobles, à la corruption du temps. Peut-être croyait-il, en cela, suivre encore son maître Rousseau, le Rousseau des *Confessions*. De bonne heure, il se releva[1]... L'*Émile*, le *Vicaire savoyard*, le *Contrat social*, l'affranchirent et l'ennoblirent; il fut Robespierre. Comme mœurs, il n'est point descendu.

Nous l'avons vu, le soir du massacre du Champ de Mars (17 juillet 1791), prendre asile chez un menuisier; un heureux hasard le voulut ainsi; mais, s'il y revint, s'y fixa, ce ne fut en rien un hasard.

Au retour de son triomphe d'Arras, après la Constituante, en octobre 1791, il s'était logé avec sa sœur dans un appartement de la rue Saint-Florentin, noble rue, aristocratique, dont les nobles habitants avaient émigré. Charlotte de Robespierre, d'un caractère raide et dur, avait, dès sa première jeunesse, les aigreurs d'une vieille fille; son attitude et ses goûts étaient ceux de l'aristocratie de province; elle eût fort aisément tourné à la grande dame. Robespierre, plus fin et plus féminin, n'en avait pas moins aussi, dans la raideur de son maintien, sa tenue sèche, mais

[1] En 1790, apparemment, il en était à l'*Héloïse;* il avait une maîtresse. Pour sa conduite en 1789, j'hésite à raconter une anecdote suspecte. Je la tiens d'un artiste illustre, véridique, admirateur de Robespierre, mais qui la tenait lui-même de M. Alexandre de Lameth. L'artiste reconduisant un jour le vieux membre de la Constituante, celui-ci lui montra, rue de Fleurus, l'ancien hôtel des Lameth, et lui dit qu'un soir Robespierre, ayant dîné là avec eux, se préparait à retourner chez lui, rue de Saintonge, au Marais; il s'aperçut qu'il avait oublié sa bourse et emprunta un écu de 6 francs, disant qu'il en avait besoin, parce qu'au retour il devait s'arrêter chez une fille : «Cela vaut mieux, dit-il, que de séduire les femmes de ses amis.» — Si l'on veut croire que Lameth n'a pas inventé ce mot, l'explication la plus probable, à mon sens, c'est que Robespierre, débarqué récemment à Paris et voulant se faire adopter par le parti le plus avancé, qui, dans la Constituante, était la jeune noblesse, croyait utile d'en imiter les mœurs, au moins en paroles. Il y a à parier qu'il sera retourné tout droit dans son honnête Marais.

soignée, un certain air d'aristocratie parlementaire. Sa parole était toujours noble, dans la familiarité même, ses prédilections littéraires pour les écrivains, nobles ou tendus, pour Racine ou pour Rousseau.

Il n'était point membre de la Législative. Il avait refusé la place d'accusateur public, parce que, disait-il, s'étant violemment prononcé contre ceux qu'on poursuivait, ils l'auraient pu récuser comme ennemi personnel. On supposait aussi qu'il aurait eu trop de peine à surmonter ses répugnances pour la peine de mort. A Arras, elles l'avaient décidé à quitter sa place de juge d'Église. A l'Assemblée constituante, il s'était déclaré contre la peine de mort, contre la loi martiale et toute mesure violente de salut public, qui répugnaient trop à son cœur.

Dans cette année, de septembre 1791 à septembre 1792, Robespierre, hors des fonctions publiques, sans mission ni occupation que celles de journaliste et de membre des Jacobins, était moins sur le théâtre. Les Girondins y étaient. Ils y brillaient par leur accord parfait avec le sentiment national sur la question de la guerre. Robespierre et les Jacobins prirent la thèse de la paix, thèse essentiellement impopulaire, qui leur fit grand tort. Nul doute qu'à cette époque la popularité du grand démocrate n'eût un besoin essentiel de se fortifier et se rajeunir. Il avait parlé longtemps, infatigablement, trois années, occupé, fatigué l'attention; il avait eu, à la fin, son triomphe et sa couronne. Il était à craindre que le public, ce roi fantasque comme un roi, facile à blaser, ne crût l'avoir assez payé et n'arrêtât son regard sur quelque autre favori.

La parole de Robespierre ne pouvait changer, il n'avait qu'un style; son théâtre pouvait changer et sa mise en scène. Il fallait une machine. Robespierre ne la chercha pas; elle vint à lui, en quelque sorte. Il l'accepta, la saisit et regarda, sans nul doute, comme une chose heureuse et providentielle, de loger chez un menuisier.

La mise en scène est pour beaucoup dans la vie révolution-

naire. Marat, d'instinct, l'avait senti. Il eût pu, très commodément, rester dans son premier asile, le grenier du boucher Legendre; il préféra les ténèbres de la cave des Cordeliers; cette retraite souterraine d'où ses brûlantes paroles faisaient chaque matin éruption, comme d'un volcan inconnu, charmait son imagination; elle devait saisir celle du peuple. Marat, fort imitateur, savait parfaitement qu'en 1788 le Marat belge, le jésuite Feller, avait tiré grand parti pour sa popularité d'avoir élu domicile à 100 pieds sous terre, tout au fond d'un puits de houille.

Robespierre n'eût pas imité Feller ni Marat, mais il saisit volontiers l'occasion d'imiter Rousseau, de réaliser en pratique le livre qu'il imitait sans cesse en paroles, de copier l'*Émile* d'aussi près qu'il le pourrait.

Il était malade, rue Saint-Florentin, vers la fin de 1791, malade de ses fatigues, malade d'une inaction nouvelle pour lui, malade aussi de sa sœur, lorsque Mme Duplay vint faire à Charlotte une scène épouvantable pour ne pas l'avoir avertie de la maladie de son frère. Elle ne s'en alla pas sans enlever Robespierre, qui se laissa faire d'assez bonne grâce. Elle l'établit chez elle, malgré l'étroitesse du logis, dans une mansarde très propre, où elle mit les meilleurs meubles de la maison, un assez beau lit bleu et blanc, avec quelques bonnes chaises. Des rayons de sapin, tout neufs, étaient alentour, pour poser les quelques livres, peu nombreux, de l'orateur; ses discours, rapports, mémoires, etc., très nombreux, remplissaient le reste. Sauf Rousseau et Racine, Robespierre ne lisait que Robespierre. Aux murs, la main passionnée de Mme Duplay avait suspendu partout les images et portraits qu'on avait faits de son dieu; quelque part qu'il se tournât, il ne pouvait éviter de se voir lui-même; à droite, à gauche, Robespierre, Robespierre encore, Robespierre toujours.

Le plus habile politique qui eût bâti la maison spécialement pour cet usage n'eût pas si bien réussi que l'avait fait le hasard. Si ce n'était une cave, comme le logis de Marat, la petite cour noire et sombre valait au moins une cave. La maison basse, dont

les tuiles verdâtres attestaient l'humidité, avec le jardinet sans air qu'elle possédait au delà, était comme étouffée entre les maisons géantes de la rue Saint-Honoré, quartier mixte, à cette époque, de banque et d'aristocratie. Plus bas, c'étaient les hôtels princiers du faubourg et la splendide rue Royale, avec l'odieux souvenir des quinze cents étouffés du mariage de Louis XVI. Plus haut, c'étaient les hôtels des fermiers généraux de la place Vendôme, bâtis de la misère du peuple.

Quelles étaient les impressions des visiteurs de Robespierre, des dévots, des pèlerins, quand, dans ce quartier impie où tout leur blessait les yeux, ils venaient contempler le Juste? La maison prêchait, parlait. Dès le seuil, l'aspect pauvre et triste de la cour, le hangar, le rabot, les planches, leur disaient le mot du peuple : « C'est ici l'*incorruptible*... » — S'ils montaient, la mansarde les faisait se récrier plus encore; propre et pauvre, laborieuse visiblement, sans parure que les papiers du grand homme sur des planches de sapin, elle disait sa moralité parfaite, ses travaux infatigables, une vie donnée toute au peuple... Il n'y avait pas là le théâtral, le fantasmagorique du maniaque Marat, se démenant dans sa cave, variable, de parole et de mise. Ici, nul caprice, tout réglé, tout honnête, tout sérieux. L'attendrissement venait; on croyait avoir vu, pour la première fois, en ce monde, la maison de la vertu.

Notez pourtant avec cela que la maison, bien regardée, n'était pas une habitation d'artisan. Le premier meuble qu'on apercevait dans le petit salon du bas en avertissait assez. C'était un clavecin, instrument rare alors, même chez la bourgeoisie. L'instrument faisait deviner l'éducation que M[lles] Duplay recevaient, chacune à son tour, au couvent voisin, au moins pendant quelques mois. Le menuisier n'était pas précisément menuisier; il était entrepreneur en menuiserie de bâtiment. La maison était petite, mais enfin elle lui appartenait; il logeait chez lui.

Tout ceci avait deux aspects; c'était le peuple d'une part, et ce n'était pas le peuple; c'était, si l'on veut, le peuple industrieux,

laborieux, passé récemment, par ses efforts et son travail, à l'état de petite bourgeoisie. La transition était visible. Le père, bon homme ardent et rude, la mère, d'une volonté forte et violente, tous deux pleins d'énergie, de cordialité, étaient bien des gens du peuple. La plus jeune des quatre filles en avait la verve et l'élan; les autres s'en écartaient déjà, l'aînée surtout, que les patriotes appelaient avec une galanterie respectueuse Mlle Cornélia. Celle-ci, décidément, était une demoiselle; elle aussi sentait Racine, lorsque Robespierre faisait quelquefois lecture en famille. Elle avait à toute chose une grâce de fierté austère, au ménage comme au clavecin; qu'elle aidât sa mère au hangar, pour laver ou pour préparer le repas de la famille, c'était toujours Cornélia.

Robespierre passa là une année, loin de la tribune, écrivain et journaliste, préparant tout le jour les articles et les discours qu'il devait le soir débiter aux Jacobins; — une année, la seule, en réalité, qu'il ait vécue en ce monde.

Mme Duplay trouvait très doux de le tenir là, l'entourait d'une garde inquiète. On peut en juger par la vivacité avec laquelle elle dit au comité du 10 août, qui cherchait chez elle un lieu sûr : « Allez-vous-en; vous allez compromettre Robespierre. »

C'était l'enfant de la maison, le dieu. Tous s'étaient donnés à lui. Le fils lui servait de secrétaire, copiait, recopiait ses discours tant raturés. Le père Duplay, le neveu, l'écoutaient insatiablement, dévoraient toutes ses paroles. Mlles Duplay le voyaient comme un frère; la plus jeune, vive et charmante, ne perdait pas une occasion de dérider le pâle orateur. Avec une telle hospitalité, nulle maison n'eût été triste. La petite cour, avivée par la famille et les ouvriers, ne manquait pas de mouvement. Robespierre, de sa mansarde, de la table de sapin où il écrivait, s'il levait les yeux entre deux périodes, voyait aller et venir, de la maison au hangar, du hangar à la maison, Mlle Cornélia ou telle de ses aimables sœurs. Combien dut-il être fortifié, dans sa pensée démocratique, par une si douce image de la vie du peuple! Le peuple, moins la vulgarité, moins la misère et les vices, compagnons de la misère!

Cette vie à la fois populaire et noble, où les soins domestiques se rehaussent de la distinction morale de ceux qui s'y livrent! La beauté que prend le ménage, même en ses côtés les plus humbles, l'excellence du repas préparé par la main aimée!... Qui n'a senti toutes ces choses? Et nous ne doutons pas que l'infortuné Robespierre, dans la vie sèche, sombre, artificielle, que les circonstances lui avaient faite depuis sa naissance, n'ait pourtant senti ce moment du charme de la nature, joui de ce doux rayon.

Il reste bien entendu qu'avec une telle famille, offrir une pension, un dédommagement, était impossible. Je juge qu'il en fut ainsi, d'après le reproche qu'un Jacobin dissident fit un jour à Robespierre : « d'exploiter la maison Duplay, de se faire nourrir par eux, comme Orgon nourrit Tartuffe », reproche bas et grossier d'un homme indigne de sentir la fraternité de l'époque et le bonheur de l'amitié. Si Robespierre se hasarda d'offrir quelque chose, nul doute qu'il n'ait été rudement réprimandé de Monsieur et de Madame, et boudé des filles; à coup sûr, il n'y revint plus.

On peut s'étonner d'une chose, c'est qu'une telle année, passée ainsi, n'ait pas considérablement modifié son caractère, adouci son cœur. Chose inattendue! ce fut le contraire.

Tout s'aigrit dans un vase aigre. Et, dans cette âme, née malheureuse, travaillée dès l'enfance par le malheur, par l'effort habituel, l'âpre sentiment de la concurrence, ce qui eût été pour un autre le bonheur eut un effet différent. Tout ce qu'il avait, en théorie, de prédilection pour le peuple, fortifié par le spectacle qu'il eut de cette excellente famille, semble l'avoir exalté dans la haine des ennemis du peuple; l'amitié (l'amour peut-être?), les sentiments les plus doux, profitèrent en lui à l'amertume. Il devint impitoyable, comme il ne l'avait jamais été jusque-là. Sa haine, de plus en plus aigrie, lui rendit nécessaire, désirable la mort de ses ennemis, de ceux de la Révolution; pour lui, c'était même chose.

Dans ce nombre, il comprenait tous ceux qui n'étaient pas exactement sur la ligne qu'il avait marquée. Le juste milieu de la Montagne, qu'il croyait avoir trouvé, était un trait fin, précis,

ligne infiniment étroite, comme le fil d'une lame acérée, qu'il ne fallait pas manquer ni à droite ni à gauche. Des deux côtés également, c'était la damnation.

La *médiocrité d'or*, qui était son idéal en politique, en fortune, en habitudes et en tout, était rappelée sans cesse dans ses paroles morales et sentimentales, sortes d'homélies qu'il mêlait aux diatribes; elle l'était plus encore dans sa personne, sa tenue et son costume. La blancheur honnête et pure des bas, du gilet et de la cravate, surveillés sévèrement par Mme et Mlles Duplay; la culotte de nankin et l'habit rayé [1]; les cheveux poudrés, relevés en ailes, donnaient l'idée d'un rentier d'une aisance médiocre, le type même que Robespierre avait en esprit : *L'homme de 3,000 livres de rente* (ce serait 5,000 aujourd'hui). Il répétait souvent ce mot : « Il ne faut pas qu'on ait plus de 3,000 livres de rente. »

Au premier coup d'œil, on eût soupçonné que ce rentier tenait encore à l'ancien régime sous quelques rapports, ce qui était vrai. Ses habitudes étaient toujours celles de l'ancienne robe, raides et guindées. Toutes les naïves enfances de l'esprit révolutionnaire (le bonnet de l'égalité, le tutoiement fraternel) lui étaient insupportables; longtemps il parvint à les empêcher de s'établir aux Jacobins, comme choses inconvenantes. La décence d'abord, la tenue d'abord. La sienne était moins d'un tribun que d'un *moralisateur* de la République, d'un censeur impuissant et triste. Il ne riait guère que d'un rire aigu; s'il souriait de la bouche, c'était d'un sourire si triste qu'on le supportait à peine; le cœur en restait serré.

Il avait l'idée, juste au fond, que si l'on fondait la statue de la Révolution moitié d'or, moitié de boue, la boue emporterait l'or, et tout tomberait par terre. Comment empêcher ce mélange, avec le triste héritage de l'ancienne société? Comment distinguer l'or du patriotisme et de la vertu, à quels signes le reconnaître? On avait abusé de tous. Et plus la Terreur venait, plus soigneusement

[1] Successeur de l'habit olive, prédécesseur du célèbre habit bleu de ciel qu'il porta à la fête de l'Être suprême.

IMPRIMERIE NATIONALE.

on se masquait sous les signes patriotiques. La cocarde fut masque dès 1789. L'habit simple, les couleurs sombres, les ch veux noirs et plats, tout cela fut pris, en 1791, par les plus arist crates. Les discours, qui n'en faisait? La philanthropie, qui n' abusait? On ne peut trop accuser la défiance de Robespierre, quan on voit les déplorables alliés qui lui venaient tous les jours depu le 2 septembre. Les exaltés lui étaient très spécialement suspect il les croyait traîtres, payés par Pitt ou par Coblentz, pour d honorer la Révolution.

Toutes ces pénibles pensées qui le travaillaient apparurent plus en plus dans son extérieur et en firent un objet étrang Gauche, mal à l'aise, souffrant, dès 1789, sous les risées de Constituante, il avait raidi de haine et s'était comme dressé so l'applaudissement du peuple. Sa démarche automatique était d'u homme de pierre. Ses yeux, inquiets de plus en plus, roulant u lueur d'acier pâle [1], exprimaient l'effort d'un myope qui veut voi qui voudrait voir au cœur même, et l'abstraction impitoyable d'u homme qui ne veut plus être homme, mais un principe vivan Vain effort! Il restait homme, — homme pour haïr toujours plu — principe pour ne point pardonner.

Marat le lui avait dit, dès 1790 (24 octobre), qu'il tendait l'inquisition. Il voulait alors comprendre dans les criminels de lès nation, non seulement ceux qui attaquaient l'existence physiqu de la nation, mais son *existence morale*. Dès lors, lui dit très bie Marat, il vous faudra mettre à mort les libertins; ils attaquent coup sûr les mœurs de la nation. L'Évangile même ne sera pa à l'abri; son précepte d'obéir aux puissances peut devenir un attaque directe à la moralité politique de la nation.

Cette tendance ultra-moraliste eût été loin, sous Robespierre

[1] Bleuâtre ou verdâtre. Un jeune homme (aujourd'hui représentant) demandant un jour au vieux Merlin (de Thionville) comment il avait pu condamner Robespierre, le vieillard parut en avoir quelque regret. Puis, se levai tout à coup avec un mouvement violen « Robespierre! dit-il, Robespierre!.. ah! si vous aviez vu *ses yeux verts*, vo l'auriez condamné comme moi. »

si les circonstances, violemment politiques, n'y eussent fait distraction. Déjà on commençait à porter, soit aux Jacobins, soit à la Commune, des causes d'adultère, et autres affaires morales, qui au moyen âge regardaient l'autorité ecclésiastique.

Robespierre avait une chose très propre aux natures de prêtre, c'est que ses vertus s'arrangeaient à merveille avec ses vices et leur prêtaient, en quelque sorte, une assistance fraternelle. Sa rigueur de mœurs et de pensée lui sanctifiait ses haines. Ses ennemis, ses rivaux, même ses amis peu dociles, ceux qu'on appelait *indulgents* (Danton, Desmoulins, Lacroix, Fabre d'Églantine), il les sacrifia d'autant plus aisément qu'il put les condamner comme censeur des mœurs [1].

Il en vint, de plus en plus, à croire toute accusation, à juger dignes de mort tous ceux qu'il avait intérêt à perdre. Le rêve atroce d'une purgation absolue de la République prit racine en lui. Imitateur de sa nature, barbarement imitateur, il sembla s'être inspiré, non seulement des passages durs et amers de Rousseau, mais d'un petit livre qu'il savait par cœur, le paradoxal *Dialogue de Sylla et d'Eucrate.* Il aimait à en répéter ces fâcheuses paroles (qu'eût tant regrettées Montesquieu, s'il eût deviné l'usage qu'on devait en faire) : « La postérité trouvera peut-être que l'on n'a pas versé assez de sang, et que tous les ennemis de la liberté n'ont pas été proscrits [2]. »

[1] Je tiens le récit suivant d'un ami de Robespierre, d'un ennemi de Camille Desmoulins. Tout suspect qu'il peut paraître, je dois le rapporter. Un jour Camille, avec une légèreté très coupable et très libertine, aurait donné un livre obscène à l'une des plus jeunes demoiselles Duplay. Robespierre le lui surprit dans les mains, et, comme tout homme sage eût fait, il le retira adroitement à la jeune fille, en lui donnant pour compensation un livre de belles images qui n'avait rien de dangereux. Il ne montra ni aigreur ni violence. Mais, soit haine du libertinage, soit profonde blessure d'amour-propre contre l'insolent qui respectait si peu le saint des saints de Robespierre, il oublia tous les services de l'ami, de l'ancien camarade, qui avait travaillé tant d'années à sa réputation, et « dès cette heure il voulut sa mort ».

[2] Un fait terrible témoigne du prodigieux endurcissement où parvint Robespierre. Un homme, non innocent sans doute, mais enfin illustre à jamais, un des fondateurs de nos libertés, le

Il se jugea assez pur pour prendre ce terrible rôle. Hélas! qui est assez pur?

Est-ce qu'il ne pouvait donc pas, dans son âme malade, à travers le patriotisme qui lui en couvrait le fond, distinguer le mal terrible qui était en lui? le mal qui le transforma en si peu d'années? Je parle de cette exaspération de rivalité et de concurrence. Rien ne lui fut plus fatal que sa jalouse tristesse de n'avoir jamais paru aux grandes journées de la République, ni en juillet 1791, ni en août 1792. La presse girondine le lui rappelait sans cesse, et il en souffrait cruellement. Quelque bonne contenance qu'il fît, il sentait vivement la piqûre de ces guêpes envenimées. Il ne fallut pas moins pour le pousser à cet excès incroyable, de faire accuser Brissot comme auteur du massacre du Champ de Mars, de le proclamer assassin du peuple et le vouer aux poignards.

De là encore la facilité étrange avec laquelle, oubliant ses velléités d'équilibre, il donna la main aux furieux qu'il avait voulu arrêter, avant leur adresse insensée contre la Convention.

Les Jacobins descendaient. Une scène inattendue révéla jusqu'où ils pouvaient aller pour trouver des auxiliaires. Il y avait, au plus bas de l'échelle des aboyeurs, un garçon, nommé Varlet, qui avait à peine vingt ans, qu'on avait toujours vu partout où le sang avait coulé, poussant au sang et au meurtre. Marat, plus d'une fois, exprima son horreur pour le jeune tigre; il voulait bien qu'on tuât, mais qu'on tuât politiquement, disait-il, à propos, comme en septembre. Varlet allait son chemin, riant du bonhomme Marat. On le voyait communément portant d'une main une pique, de l'autre un petit tréteau, qu'il appuyait à une borne; si l'occasion semblait bonne, il sautait dessus, prêchait. Il aimait surtout à parler sur la

constituant Chapelier, se tenait caché dans Paris. A la fin de 1793, ne pouvant plus supporter sa reclusion, ses angoisses, il écrivit à Robespierre, son ancien collègue, qu'il était caché dans tel lieu et le priait de le sauver. Robespierre, à l'instant, envoya la lettre à l'autorité, qui le fit prendre, juger, guillotiner. Le fait est attesté par M. Pillet, alors commis dans les bureaux du Comité de salut public, par les mains duquel la lettre passa.

terrasse des Feuillants, à la porte de l'Assemblée, dont le massacre était son texte le plus ordinaire. Les Jacobins jusque-là n'avaient jamais reçu Varlet qu'avec des huées. Une fois, le 7 novembre, il entre avec sa pique surmontée d'un bonnet rouge, obtient la parole et dit qu'il s'est constitué, dans sa tribune ambulante, le défenseur de Robespierre, l'accusateur de la Gironde, etc. La rougeur vint à plusieurs de l'audace du vaurien; un seul pourtant osa parler pour qu'on le fît taire, un honnête homme, le boucher Legendre. Les autres prirent alors courage et chassèrent Varlet. Chose triste, un membre considérable de la Convention et de la Montagne, Bazire, prit sa défense, exigea qu'on l'entendît. Il rentra vainqueur, s'établit à la tribune, parla tout son soûl et fut applaudi.

Cette apparition choquante d'un farceur de carrefour, qui prêchait habituellement le massacre de l'Assemblée, était-elle un accident ? Cette affreuse lueur de sang, était-ce un éclair fortuit ? Point du tout. Deux jours avant (5 novembre), le parleur ordinaire de la société, celui qui si souvent tenait la tribune avec tant d'applaudissements, Collot d'Herbois, déclara : « Notre *credo* est septembre [1]. »

La société s'avilissait. Danton même, nullement hostile aux hommes les plus violents, ne voulait plus y revenir, dégoûté par le triomphe du bavardage et de la fausse énergie. Nommé président en octobre, il ne put se décider qu'à venir deux fois, dans deux grandes occasions, pour féliciter Dumouriez vainqueur et pour accueillir les Savoyards qui se donnaient à la France.

Une partie de la Montagne, Cambon, Carnot, Thibaudeau et

[1] Selon le *Journal des Amis de la constitution*, qui pâlit et énerve tout, les propres paroles sont celles-ci : « Il ne faut pas se dissimuler que c'est là le grand article du *credo* de notre liberté..... Nous, hommes sensibles, qui voudrions ressusciter un innocent, pourrions-nous admettre en principe que les lois ont été violées dans cette journée, » etc.

Au reste, la société elle-même, dans une circulaire du 15 octobre que Marat nous a conservée textuellement (voir son n° 58, 27 novembre), avait fait un éloge enthousiaste de la journée du 2 septembre.

d'autres ne purent jamais surmonter leur répugnance instinctive pour les Jacobins, pour la violence des uns, pour l'hypocrisie des autres. Il y avait à l'entrée de la caverne une odeur de sang, et pourtant fade et mielleuse, que beaucoup ne supportaient pas.

Personne ne doutait, dès lors, qu'il n'y eût aux Jacobins un parti déterminé à refaire le 2 septembre, mais sur la Convention. Pour qu'ils en vinssent à flatter la tourbe émeutière en ses plus vils représentants, il fallait bien qu'ils eussent des desseins sinistres. La garde départementale n'avait point été créée. Mais un grand nombre de fédérés étaient accourus des départements, les uns pour défendre la vie de leurs députés en péril, les autres pour aller plus loin rejoindre l'armée; on les retenait ici pour imposer à l'émeute. La Convention presque entière était secrètement unanime pour les garder à Paris; elle n'osait le vouloir tout haut. Elle avait été profondément impressionnée d'un mot de Buzot, un mot prophétique, tiré des entrailles, d'un homme nullement timide, mais qui voyait venir la mort. A propos d'un rapport de Bazire, qui innocentait septembre, il lança ce mot au centre : « Doit-on croire qu'on pourra toujours vous faire voter l'ordre du jour? Quel gouvernement voulez-vous donc? *Quel apprêt funèbre vous préparez-vous à vous-mêmes?...* »

L'Assemblée eut froid, se tut. Mais elle reprit courage peu après, lorsqu'un homme, indépendant de la coterie girondine, Cambon, brisant à l'improviste tous les vains ménagements, lui montra sa position réelle, son danger, l'abîme où elle se laissait glisser, fascinée par la violence. Les Jacobins voulaient faire partir les fédérés, autrement dit, désarmer la Convention. On avait fait, hypocritement, présenter la demande par le ministre de la guerre, sous prétexte des besoins publics. Cambon éclata en paroles brèves et d'un accent terrible, comme un homme qui dirait : « Non, je ne veux pas mourir. » La Convention repoussa la demande du ministre, c'est-à-dire elle vota : *Que les fédérés restaient à Paris.*

Le discours de Cambon, sans apprêt ni éloquence, disait à peu près ceci : Qui a fait le 10 août? Non ceux qui s'en vantent, mais

nous, nous la Législative, qui avons désarmé le Roi, lui avons chassé sa garde. Eh bien, la Convention, en chassant aujourd'hui les fédérés, ne fait rien autre chose que préparer un 10 août contre elle-même. — Il parla ensuite de septembre avec une violente horreur, avoua l'affreuse mort du cœur dont tous avaient été saisis, lui, Cambon, comme les autres; il regretta amèrement que la Législative n'eût tout prévenu, *en s'emparant de la force municipale.* « Et c'est encore, dit-il, par ces terreurs de septembre qu'on vient de dicter au ministre cette demande d'éloigner les fédérés, de désarmer la Convention... On dit que les méridionaux veulent fédéraliser la France. S'ils voulaient ce gouvernement, nous ne serions pas ici. S'ils le voulaient, ils l'auraient. Mais, tout au contraire, ils nous ont dit au départ, à nous députés du Midi : *Nous voulons être Français, être un avec nos frères du Nord, et qu'il n'y ait qu'une France... Vos têtes en répondront...* On a parlé de dictature, de Cromwell; d'autres ont dit : *On ne voit pas de Cromwell.* Eh! sans doute, on ne le voit pas. Mais qu'arrivera-t-il le jour où un ambitieux aura gagné des victoires et viendra vous dire : *Faites-moi roi, et vous serez plus heureux?...* Oui, voilà ce qu'on voudrait pouvoir dire, mais cela ne sera pas. Meurent les rois, les dictateurs, les *protecteurs*, les Cromwell! »

D'un même coup, il avait frappé Dumouriez comme perfide, Robespierre comme impuissant.

CHAPITRE V.

LE PROCÈS DU ROI. — ESSAI DE LA GAUCHE POUR TERRORISER LA DROITE. SAINT-JUST (13 NOVEMBRE 1792).

L'idée morale de la Révolution. — Unanimité morale de la France révolutionnaire jusqu'aux derniers mois de 1792. — Épreuve unique et terrible que subit alors la France. — Il y avait pourtant des motifs de se rassurer. — Le procès, mal engagé par la Gironde, 13 novembre 1792. — Discours meurtrier de Saint-Just. — Figure de Saint-Just. — Ses précédents, ses premiers essais. — Il est nommé, avant l'âge, à la Convention. — Son discours menace la Convention, 13 novembre 1792. — La droite intimidée par l'audace de la Montagne.

Les fédérés des départements restent à Paris; la France garde la Convention. Celle-ci aura moins à craindre matériellement du dehors. Il lui reste à se bien garder elle-même moralement. On pourra exercer sur elle une terreur d'opinion, si elle reste vacillante, si elle n'assoit fortement son siège et son tribunal sur un principe invariable, qui lui fasse mépriser les vaines agitations.

C'est la première nécessité au moment grave où commence un procès criminel, un jugement à mort, que le juge, la main sur le cœur, y sente bien nettement sa règle, son principe et sa foi, l'idée tellement sacrée qu'on puisse violer pour elle ce qui semble inviolable, je veux dire la vie humaine.

L'idée du droit étant une, le droit judiciaire, le droit politique, ont le même fondement. Déterminer le principe en vertu duquel va peut-être mourir l'accusé, c'est déterminer le principe dont vit la société qui le juge. La Révolution, en jugeant Louis XVI, allait implicitement se juger aussi, se dire de quelle idée morale elle empruntait sa vie et son droit.

Quelle était l'idée morale de la France?... Tous nos fameux politiques sourient, remuent la tête à ce mot d'idée. Qu'ils sachent que le glorieux ennemi des idéologues a péri faute d'une

idée. Ceux qui vivent vivent d'une idée; les autres, ce sont les morts.

L'idée vitale de la Révolution, elle avait éclaté dans une incomparable lumière, de 1789 à 1792 :

L'idée de justice.

Et, pour la première fois, on avait su ce que c'est que la justice. On avait fait jusque-là de cette vertu souveraine une sèche, une étroite vertu. Avant que la France l'eût révélée au monde, on n'en avait jamais soupçonné l'immensité.

Justice large, généreuse, humaine, aimante, et jusqu'à la tendresse, pour la pauvre humanité.

Toute la terre, avant septembre, avait adoré la justice de la France. On l'admirait, emportant comme en un pli de sa robe tout ce qu'eut de meilleur le principe du moyen âge. Une telle justice, large et douce, contenait la grâce. Elle était la grâce elle-même, moins l'arbitraire et le caprice; la grâce selon Celui qui ne varie pas, selon Dieu.

Pour la première fois, en ce monde, la loi et la religion s'étaient embrassées, pénétrées et confondues.

L'Assemblée constituante usait de son droit, du droit des héros sauveurs, bienfaiteurs du genre humain, en érigeant un autel, le premier véritablement qui ait été élevé à l'humanité. Elle ordonnait que cet autel existerait dans chaque municipalité, qu'on y ferait les actes de l'état civil, qu'on y sanctifierait les trois grands actes de l'homme : naissance, mariage et mort. Le premier croyant qui apporta son enfant à cet autel fut Camille Desmoulins. Hélas! l'autel n'existait pas. Il n'a point été bâti.

S'il exista, c'est dans les lois. On ne peut lire sans attendrissement ces lois humaines et généreuses, tout empreintes de l'amour des hommes. On touche encore avec respect les procès-verbaux des grandes discussions qui les préparèrent. Si l'on ose leur faire un reproche, c'est qu'elles sont confiantes à l'excès, qu'elles croient trop à l'excellence de la nature humaine, qu'obligées d'être des lois, de juger et réprimer, elles ne sont que trop généreuses et

clémentes. Elles supprimèrent le droit de grâce, on le conçoit parfaitement : dans cette législation, il était à chaque ligne.

L'âme du XVIII[e] siècle, sa meilleure inspiration, la plus humaine et la plus tendre, celle de Voltaire, de Montesquieu, de Rousseau, parfois aussi l'utopie de Bernardin de Saint-Pierre, ont passé ici.

Dissidents sur tant de choses, les chefs de la Révolution sont parfaitement d'accord sur deux points essentiels : 1° rien d'utile que ce qui est juste; 2° ce qu'il y a de plus sacré, c'est la vie humaine.

Lisez Adrien Duport, lisez Brissot et Condorcet, lisez Robespierre (à la Constituante), l'accord est complet, profond.

« Rendons l'homme respectable à l'homme. » Cette grande parole de Duport est aussi la pensée de Robespierre, dans son discours contre la peine de mort. Il veut du moins, pour condamner, que les jurés soient unanimes.

Brissot, avant 1789, avait publié un livre sur les *Institutions criminelles,* inspiré de l'esprit de Beccaria, de la douceur des quakers américains, qu'il venait de visiter.

Condorcet va plus loin dans ses derniers écrits. Esprit profondément humain, son propre danger ne fait qu'approfondir encore en lui l'humanité, la pitié, l'amour universel de la vie; il émet ce vœu et cette espérance : que, grâce au progrès des sciences, l'homme en viendra dans l'avenir jusqu'à supprimer la mort.

L'homme, mais les animaux? Ils mourront toujours; leur mort est indispensable à la vie générale. Condorcet s'en attriste dans les dernières paroles qu'il a écrites. La mort restera une loi fatale du monde; il ne s'en console pas.

Ah! doux génie de la France et de la Révolution... que ne puis-je briser ma plume et finir ici ce livre!

L'humanité dans la justice, ne flottant plus, mais fondée, *la justice, reine absolue :* voilà le *credo*, la foi de ce nouvel âge, son symbole trois fois saint, plus que celui de Nicée.

« Le droit, a dit Mirabeau, est le souverain du monde. »

Robespierre : « Rien n'est juste que ce qui est honnête; rien n'est utile que ce qui est juste. » (16 mai 1791.)

Et Condorcet (25 octobre 1791) : « C'est une erreur de croire que le salut public puisse commander une injustice. »

Même langage encore en 1792. — Et c'est alors que tous sont induits en tentation.

Le péril vient de tous côtés, la nécessité terrible, la menace de l'Europe, les trahisons du dedans. On parle moins de justice; chacun se dit à voix basse : « Qui sait? Nous allons périr, sans doute, si nous restons justes..... Sauvons la France aujourd'hui, nous serons justes demain. »

La Gironde est tentée la première, et succombe la première

La duplicité de la cour lui enseigne la duplicité. Elle joue le Roi qui la joue, feint d'agir avec lui, le brise.

L'honneur est compromis ici. L'humanité reste encore, le respect de la vie humaine. Vient la seconde tentation, l'invasion et septembre; que diront les philanthropes? Puis vient le procès du Roi, l'occasion d'appliquer ou ruiner la justice. Faut-il périr ou rester justes?

Périr? Songeons bien qu'il ne s'agit pas du danger individuel, non pas même seulement du danger de la patrie. Si elle craignit, cette France révolutionnaire, ce ne fut pas pour elle seule. Apôtre et dépositaire des droits communs du genre humain, portant à travers les mers, dans le plus terrible orage, l'arche sainte des lois éternelles, pouvait-elle, de sang-froid, la laisser sombrer dans les flots? Cette lumière si attendue, allumée enfin après tant de siècles, fallait-il déjà la laisser éteindre et périr avec la France d'un commun naufrage?... Celle-ci, en vérité, avait bien droit de vouloir vivre, voyant qu'en sa mort était contenue la mort de l'humanité.

Voilà qui était spécieux. Mais, ce qui était certain, c'est que le premier mot précisément de la loi nouvelle que la France voulait sauver, le premier mot, le dernier, c'était celui de *justice*.

Justice absolue, et droit absolu, impliquant l'humanité, c'était

toute la loi nouvelle; rien de plus et rien de moins. Justice profondément aveugle en ce qui est de l'intérêt. Justice sourde à la politique. Justice ignorante, divinement ignorante, des raisons de l'homme d'État.

Ah! il n'y eut jamais un peuple éprouvé comme la France, ni soumis à une si terrible tentation. Jeune, inexpérimentée au début de la vie nouvelle, n'ayant pas même eu le temps d'affermir son cœur et sa conscience dans la fixité du droit, la voilà mise un matin en face de cette étonnante épreuve. Qu'auriez-vous fait, vous tous qui maintenant calculez froidement ces choses? En est-il un seul de vous qui aurait eu cette foi, plus qu'humaine et plus qu'héroïque, de dire : « Périsse la France! périsse le genre humain, au moment de recueillir la moisson de la justice!... Et vive la justice pure! abstraite ou vivante, n'importe. Elle ira inviolable et saura toujours ailleurs se bâtir un monde où régner. »

Foi terrible, au delà de ce qu'on peut attendre de la nature! Mépriser toute apparence, toute vraisemblance et tout calcul! Retirer sa main et voir si la Révolution, délaissée de la politique, se sauverait elle-même!... Nos pères n'eurent pas cette foi. Mais qui l'aurait eue? Ils crurent qu'ils sauvaient la France, donnèrent à son salut le leur, leur âme et leur vie, leur honneur, plus encore, leurs propres principes.

Ils ne virent pas, et personne ne voyait alors ce que si aisément on voit aujourd'hui, ce que nous avons dit plus haut, c'est que la Révolution, submergée des flots, s'était, dessous, fait une base immensément large, incommensurablement profonde. Elle était fondée deux fois, dans la terre, dans la foi du peuple.

Celui qui, par la tempête, surpris dans un des forts de la digue de Cherbourg, voit bondir par-dessus sa tête la nappe effroyable, sent trembler les murs, ne voit plus et ne sait plus qu'il a sous les pieds la base puissante qui rit de la mer, l'immuable et solide assise, la montagne de granit.

3 milliards de propriétés, déjà vendues, divisées à l'infini! trois millions d'épées tirées! Voilà ce que j'appelle la base, le

granit et la montagne. Une montagne vivante. Si elle faisait un mouvement, c'était au monde à frémir.

Non, il n'était pas nécessaire que la France devînt barbare, qu'elle fît à la peur des sacrifices humains. Elle pouvait rester juste. Clémente? Non, le moment avait un trouble infini et de grands périls. Il fallait une justice acérée et forte, mais enfin une justice.

Robespierre dit, dans un de ses discours de janvier, que son cœur avait hésité. Je le crois, en vérité. Parole sortie de la nature, échappée, ce semble, d'une âme torturée contre elle-même. Oui, il y eut lieu d'hésiter, quand, par la mort d'un homme, coupable, il est vrai, on sentit qu'on ouvrait à la mort la vaste carrière où elle ne s'arrêterait pas.

Hélas! dans les premiers mois de 1792, et Robespierre et tout le monde parlait encore d'humanité! L'encre n'avait pas séché sur ces discours ardents, sincères, où tous proclamaient à l'envi l'inviolabilité de la vie humaine; les murs les répétaient encore, et l'écho ne s'était pas tu.

Combien plus étaient-elles vivantes, ces paroles, réclamant et protestant, au fond de ces cœurs malades, forcés d'arracher d'eux-mêmes ce qui fut leur meilleure pensée! — de passer, d'un bond si brusque, de l'humanité à la barbarie.

La France fut prise, ardente de bonté, d'amour, de bienveillance universelle, — enlevée par la main de fer, — plongée aux froides eaux des morts.

La discussion s'ouvrit le 13 novembre. Et Pétion demanda que préalablement on discutât si le Roi était ou n'était plus inviolable.

Demande inepte qui portait à la Gironde, à la droite, le plus funeste coup, les rendant justement suspectes de vouloir faire avorter le procès.

L'inviolabilité! elle était restée noyée dans le sang du Carrousel, c'était une question oubliée, perdue. Comment Pétion pouvait-il ignorer tout ce qui s'était écoulé de siècles depuis quelques

mois? On savait bien en général qu'il y avait eu jadis une certaine constitution de 1791, vieilles lois antiques et surannées, déjà enterrées aux catacombes de l'histoire, entre Lycurgue et Minos. Mais, pour l'inviolabilité, on ne s'en souvenait même plus.

Pour achever le Girondin, il ne lui fallait plus qu'être appuyé des royalistes. S'en trouvait-il dans la Convention?... Un Vendéen se présenta, audacieux et tremblant; il fit bon marché de Louis XVI, dit qu'il ne le défendait pas, mais que, « malgré l'atrocité de ses forfaits », le Roi restait inviolable.

Débuts maladroits et funestes qui ne firent rien qu'annuler, compromettre une bonne moitié de l'Assemblée. L'indignation des tribunes et du peuple se souleva, formidable, et le sang du 10 août se remit à bouillonner. Les violents en tirèrent une incalculable force. Ils n'étaient pas soixante à la Montagne qui voulaient la mort du Roi; mais du moment que les champions insensés de l'inviolabilité eurent l'air de vouloir le couvrir du bouclier de la loi, les soixante devinrent les ministres de l'indignation publique, ils se virent suivis d'un grand peuple; la modération devint impossible, et la clémence impossible.

Qui allait porter le glaive? Les chefs de la Montagne s'abstinrent, restèrent sur leurs bancs. Ce glaive de la Montagne, il fut porté par Saint-Just.

Il fallait un homme tout neuf, qu'aucun précédent de philanthropie ne pût entraver, qui n'eût jamais dit un mot de douceur ni de pitié, qui n'eût pas même entendu les nobles discussions par lesquelles nos assemblées s'étaient compromises, engagées dans la cause de l'humanité, du respect du sang humain.

Saint-Just monta lentement à la tribune, et, prononçant sans passion un discours atroce, dit qu'il ne fallait pas juger longuement le Roi, mais simplement le tuer.

Il faut le tuer, il n'y a plus de lois pour le juger; lui-même il les a détruites.

Il faut le tuer, comme ennemi; on ne juge qu'un citoyen; pour juger le tyran, il faudrait d'abord le faire citoyen.

Il faut le tuer, comme coupable, pris en flagrant délit, la main dans le sang. La royauté est d'ailleurs un crime éternel; un roi est hors la nature; de peuple à roi, nul rapport naturel.

On voit que Saint-Just s'inquiétait peu d'accorder logiquement ces moyens divers; il les empruntait indifféremment à des systèmes contraires; tout lui était bon pour tuer.

Il y avait des mots terribles, outrageusement violents, magistralement sanguinaires : « Un jour, les hommes éloignés de nos préjugés s'étonneront de la barbarie d'un siècle où ce fut une chose religieuse que de juger un tyran... » Et par une dérision odieuse : « On cherche à remuer la pitié; on achètera bientôt des larmes, comme aux enterrements de Rome... » etc.

Le jour où la pitié devient ainsi moquerie, commence un âge barbare.

Saint-Just avait obtenu de Robespierre et de la Montagne cette terrible initiative, de porter le premier coup. Mais nous serions tentés de croire que son discours n'avait pas été communiqué. Il allait, en deux passages, jusqu'à dire que le peuple souverain lui-même ne pouvait obliger un seul citoyen de pardonner au tyran, que chacun ici restait juge; il rappelait que, pour juger César, il n'avait fallu d'autres formalités que vingt-deux coups de poignard, etc. Quoiqu'il terminât en conseillant à l'Assemblée de juger promptement, il était à craindre que quelque individu ne se crût autorisé par ces violentes paroles à se faire juge et bourreau. Robespierre le craignit lui-même, et dans son discours (3 décembre) il établit qu'un arrêt était nécessaire et qu'il ne fallait pas le prévenir.

On pouvait comprendre dès lors que ce jeune homme, très jeune, ne serait pas précisément un disciple de Robespierre, qu'il marcherait du même pas ou le précéderait dans la violence, qu'un jour peut-être il serait pour lui un dangereux concurrent. Et cela fût arrivé, sans le coup de Thermidor.

L'atrocité du discours eut un succès d'étonnement. Malgré les réminiscences classiques qui sentaient leur écolier (Louis est un Catilina, etc.), personne n'avait envie de rire. La déclamation

n'était pas vulgaire; elle dénotait dans le jeune homme un vrai fanatisme. Ses paroles, lentes et mesurées, tombaient d'un poids singulier et laissaient de l'ébranlement, comme le lourd couteau de la guillotine. Par un contraste choquant, elles sortaient, ces paroles froidement impitoyables, d'une bouche qui semblait féminine. Sans ses yeux bleus fixes et durs, ses sourcils fortement barrés, Saint-Just eût pu passer pour femme. Était-ce la vierge de Tauride? Non, ni les yeux, ni la peau, quoique blanche et fine, ne portaient à l'esprit un sentiment de pureté. Cette peau, très aristocratique, avec un caractère singulier d'éclat et de transparence, paraissait trop belle et laissait douter s'il était bien sain. L'énorme cravate serrée, que seul il portait alors, fit dire à ses ennemis, peut-être sans cause, qu'il cachait des humeurs froides[1]. Le col était comme supprimé par la cravate, par le collet raide et haut; effet d'autant plus bizarre que sa taille longue ne faisait point du tout attendre cet accourcissement du col. Il avait le front très bas, le haut de la tête comme déprimé[2], de sorte que les cheveux, sans être longs, touchaient presque aux yeux. Mais le plus étrange était son allure, d'une raideur automatique qui n'était qu'à lui. La raideur de Robespierre n'était rien auprès. Tenait-elle à une singularité physique, à son excessif orgueil, à une dignité calculée? Peu importe. Elle intimidait plus qu'elle ne semblait ridicule. On sentait qu'un être tellement inflexible de mouvement devait l'être aussi de cœur. Ainsi lorsque, dans son discours, passant du Roi à la Gironde et laissant là Louis XVI, il se tourna d'une pièce vers la droite et dirigea sur elle, avec la parole, sa personne tout entière, son dur et meurtrier regard, il n'y eut personne qui ne sentît le froid de l'acier.

[1] Chose au reste fort commune à Reims, où il séjourna longtemps. Les enfants et jeunes gens d'un tempérament lymphatique y prennent aisément ces maux, pour lesquels il a toujours existé dans cette ville un hôpital spécial.

[2] Cette singularité est frappante dans le beau portrait que possède Mme Lebas, et d'abord je croyais que c'était un accident, une maladresse du peintre. Mais cette dame vénérable, qui a bien vu et connu Saint-Just, m'affirma qu'effectivement il était ainsi.

Il faut savoir quel était ce jeune homme, qui, pour son début, avait pris le rôle funèbre de parler au nom de la mort, au nom des vengeances du peuple, qui, par delà la Montagne et par delà Robespierre, imposait à l'Assemblée l'assassinat politique. Ses précédents tranchaient fort avec cette audace.

Un mois n'était pas écoulé depuis qu'on avait publié *Mes passe-temps ou Le Nouvel Organt de 1792, par un député de l'Assemblée nationale*, poème imité de la *Pucelle* de Voltaire; ce poème était de Saint-Just.

Cette œuvre, qui a pourtant quelque mérite, quoi qu'on ait dit, était morte en 1789, à sa première apparition, et mourut à la seconde, en 1792. La terrible célébrité qu'obtint alors le jeune auteur ne profita point à son livre. Ses amis furent, on doit le croire, plus intéressés encore que ses ennemis à l'enterrer, le faire oublier.

Saint-Just était né dans la Nièvre, un des rudes pays de France, et qui a produit plus d'un homme de sève âpre, amère (Bèze, entre autres, le bras droit de Calvin). Son père était officier de fortune, un de ces militaires de l'ancien régime, qui, par la plus grande énergie, avec une longue vie d'efforts, ayant, vingt-cinq ans, trente ans, percé le granit avec leur front, obtenaient sur leurs vieux jours la croix de Saint-Louis et finissaient par être nobles. Tout cet effort accumulé s'était résumé dans Saint-Just, l'effort et la raideur même. Il était né sérieux, âprement laborieux; c'est tout ce qu'on voit dans ses cahiers d'écolier, qui existent encore. Celui que j'ai sous les yeux ne promettrait rien autre chose qu'un esprit exact, un peu lourd, peut-être appelé aux travaux de l'érudition. C'est une pesante histoire du fameux château de Coucy. Sa famille avait un peu de bien dans l'Aisne, à Blérancourt, près Noyon, et s'y était transportée.

Envoyé à Reims pour étudier le droit, le jeune homme ne trouva dans ces écoles, honteusement nulles alors, que vide, ennui, mauvaises mœurs. Il revenait de temps à autre à son village, Blérancourt, et y menait (si nous en jugeons par les vers qu'il faisait

IMPRIMERIE NATIONALE.

alors) la vie peu édifiante des jeunes gentilshommes de campagne. Un autre s'y fût absorbé; Saint-Just en fit un poëme[1].

L'auteur valait plus que l'œuvre. Il n'était pas né pour s'en tenir là. Il avait le goût naturel des grandes choses, une volonté très forte, une âme haute et courageuse. Il se dévorait lui-même, dans cette vie de néant. On dit qu'à Reims il avait tendu sa chambre à coucher d'une tenture noire à larmes blanches, fermant les croisées, passant de longues heures dans cette sorte de sépulcre, comme s'il se fût plu à croire qu'il était mort et déjà dans l'antiquité. Les morts héroïques de Rome hantaient cette chambre, cette jeune âme violente. Il se répétait ce mot : « Le monde est vide depuis les Romains. » Et il avait hâte de le remplir.

Pour sortir de la province et percer au jour, il s'était adressé d'abord au brillant journaliste de l'Aisne, à Camille Desmoulins; celui-ci, d'une nature tout antipathique à la sienne, ne fit pas grand accueil à cet écolier hautain; il ne vit dans Saint-Just et son œuvre que pathos et prétention; il n'encouragea en lui ni le Romain ni le poëte, se moqua des deux. Le voilà qui reste dans sa solitude, irrité et impatient, indigné d'être encore obscur, lisant son Plutarque, Sylla, Marius. On le surprenait abattant (à la Tarquin) des pavots d'une baguette, dans l'un Desmoulins peut-être? dans l'autre Danton[2]?

[1] Il croyait imiter Voltaire, ne sachant pas que la *Pucelle* est une satire politique plus encore que libertine, relevée par l'audace et par le péril. Si Latude passa trente années dans un cul de basse-fosse pour une simple plaisanterie, il faut reconnaître l'audace intrépide de celui qui, chassé d'État en État, n'ayant ni patrie ni foyer, hasardait ces vives attaques aux rois, aux maîtresses des rois. — L'*Organt* n'est pas en général un poëme libertin ni obscène; il y a seulement trois ou quatre passages d'une obcénité brutale. Ce qui y est partout, ce qui ennuie et fatigue, c'est l'imitation laborieuse des esprits les plus faciles qui aient jamais été, de Voltaire et de l'Arioste. L'auteur semble viser à la légèreté de la jeune noblesse, et sans doute il compte sur son livre pour s'y enrôler. Cette œuvre, d'un cynisme calculé, témoigne peut-être moins de libertinage que d'ambition. — L'*Organt* de 1792 n'est, dit-on, qu'une réimpression avec un titre nouveau. Je n'ai pu me procurer que celui de 1789.

[2] Lettre de Saint-Just à Daubigny (20 juillet 1792) : « Je vous prie, mon

Une occasion vint, très belle. Saint-Just la prit d'un grand cœur. Blérancourt était menacé de perdre un marché qui le faisait vivre. Saint-Just écrit à Robespierre, sans le connaître, le prie d'appuyer la réclamation du village; il offre de donner, pour être vendu, son petit bien, tout ce qu'il a, comme domaine national.

L'offre fut-elle acceptée, je l'ignore. Mais ce qui est sûr, c'est que Robespierre, qui aimait le désintéressement, accepta dès lors le jeune homme qui se donnait si noblement sans réserver rien et sans regarder derrière. Il fut ravi d'avoir ce jeune fanatique à opposer, dans l'Aisne, aux hommes de ce département, à Condorcet, qu'il détestait, à Desmoulins, trop peu sûr. Ce fut, sans nul doute, par sa toute-puissante influence que Saint-Just fut nommé à la Convention, quoiqu'il n'eût que vingt-quatre ans. Le président du corps électoral, Jean Debry, protesta en vain.

La grandeur des circonstances, la noblesse peut-être aussi que donne à l'âme un acte de désintéressement et de dévouement, avaient fort relevé Saint-Just. Si son poème reparaît en 1792, il faut s'en prendre peut-être au libraire plus qu'à l'auteur. A ce

cher ami, de venir à la fête... Depuis que je suis ici, je suis remué d'une fièvre républicaine qui me dévore et me consume. J'envoie par le même courrier, à votre frère, ma deuxième lettre. Vous m'y trouverez grand quelquefois. Il est malheureux que je ne puisse rester à Paris. Je me sens de quoi surnager dans le siècle. Compagnon de gloire et de liberté, prêchez-la dans vos sections; que le péril vous enflamme. Allez voir Desmoulins, embrassez-le pour moi et dites-lui qu'il ne me reverra jamais; que j'estime son patriotisme, mais que je le méprise, lui, parce que j'ai pénétré son âme et qu'il craint que je ne le trahisse. Dites-lui qu'il n'abandonne pas la bonne cause et recommandez-le-lui, car il n'a point encore l'audace d'une vertu magnanime. Adieu; je suis au-dessus du malheur. Je supporterai tout; mais je dirai la vérité. Vous êtes tous des lâches, qui ne m'avez point apprécié. Ma palme s'élèvera pourtant et vous obscurcira peut-être... Infâmes que vous êtes! je suis un fourbe, un scélérat, parce que je n'ai point d'argent à vous donner? Arrachez-moi le cœur et mangez-le; vous deviendrez ce que vous n'êtes point: grands! — Je suis craint de l'administration, je suis envié, et, tant que je n'aurai point un sort qui me mette à l'abri de mon pays, j'ai tout ici à ménager. — Ô Dieu! faut-il que Brutus languisse oublié loin de Rome! Mon parti est pris cependant : si Brutus ne tue point les autres, il se tuera lui-même.

Adieu, venez. SAINT-JUST. »

moment, il semblait purifié. Il arrivait plein de pensées hautes et viriles. Il vivait dans l'intimité de Robespierre, participait à son austérité. Il avait pris aussi, on le sent trop, ses haines et ses défiances, les tendances d'un âpre censeur, d'un purificateur impitoyable de la République. Le programme donné par Robespierre même aux élections de Paris et reçu des Jacobins, *épurer la Convention,* c'était la pensée de Saint-Just. En entrant dans cette Assemblée, il regardait de tous côtés et semblait régler en lui-même qui devait vivre ou mourir.

On le sentit dans ce premier discours, où, tout en poursuivant le Roi, il menaçait la Convention elle-même, faisait à la fois le procès de Louis XVI et celui des juges qui hésiteraient à condamner Louis XVI. C'étaient déjà pour lui des accusés qu'il séparait en catégories. Il leur reprochait amèrement d'empêcher l'union de la France, que la mort seule du tyran pouvait assurer.

Les uns, disait-il, c'était la peur, les autres le regret de la monarchie qui les faisaient hésiter : « D'autres craignent un acte de vertu qui serait un lien d'unité pour la République. » Le ciment de l'unité devait donc être le sang. Ce que le comédien Collot avait hasardé aux Jacobins, le jeune et grave Saint-Just, qui siégeait près de Robespierre, le répétait, le professait au sein de la Convention; le sang était le signe, l'épreuve, le fatal *shiboleth,* auquel seul on devait reconnaître les patriotes !

Ce discours eut sur le procès un effet énorme, un effet que Robespierre sans doute n'avait pas deviné lui-même; autrement il eût hésité à donner au jeune disciple l'occasion de planter le drapeau si loin en avant. La brutalité violente de l'idée, la forme classiquement déclamatoire, la dureté magistrale, tout enleva les tribunes. Elles sentirent la main d'un maître et frémirent de joie. Leurs idoles favorites jusque-là étaient des parleurs, des prêcheurs, des pédagogues. Ici c'était un tyran.

La Gironde sourit pour se rassurer. Elle affecta de ne voir que le jeune homme et l'écolier. Brissot, dans le *Patriote,* alla jusqu'à le louer. « Parmi des idées exagérées, qui décèlent la jeunesse de

l'orateur », il trouve dans ce discours « des détails lumineux, un talent qui peut honorer la France ».

Jeune ou non, exagéré ou non, il avait eu cette puissance de donner le ton pour tout le procès. Il détermina le diapason; on continua de chanter au ton de Saint-Just. On osa à peine dire un mot de modération. Le premier orateur, Fauchet, ne trouve, pour sauver le Roi, que cette raison pitoyable, ridiculement hypocrite : « Que ses crimes sont si grands que la mort serait trop douce; il faut le condamner... à vivre. »

CHAPITRE VI.

LE PROCÈS. — ESSAI DE LA GAUCHE POUR TERRORISER LE CENTRE ET LES NEUTRES. — LUTTE DE CAMBON ET DE ROBESPIERRE (NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1792).

Barrère, intimidé, incline à gauche, 5 novembre. — Forte position de Cambon. — Il veut la guerre universelle et la révolution territoriale. — Cambon hostile à Robespierre, à la Commune. — Il est attaqué par les Jacobins, les prêtres et les banquiers. — Ses mesures hasardeuses pour forcer Dumouriez de révolutionner la Belgique, 15 novembre. — Il est dénoncé aux Jacobins, 16 novembre. — Robespierre, pour les prêtres, contre Cambon. — Son article contre Cambon. — Il y demande qu'on borne et restreigne la guerre. — Saint-Just attaque l'assignat et Cambon, 29 novembre. — La Gironde ne soutient point Cambon. — Cambon ne se soumet point aux Jacobins, mais les dépasse. — Il fait proclamer la guerre révolutionnaire, 15 décembre. — Il fait limiter le pouvoir des généraux. — Danton appuie le décret de Cambon. — Cambon est désormais fixé à la gauche. — Cambon et ses amis voteront la mort du Roi.

La droite était profondément ébranlée par l'audace de la Montagne. Que pensait, qu'allait faire le centre, cinq cents députés sur près de sept cent cinquante que comptait la Convention?

Cette masse lourde et muette était forte, comme masse; elle trouvait dans le nombre, dans le silence, sa sécurité. Comment influer sur elle?

Directement on ne le pouvait, mais peut-être indirectement, en frappant des hommes importants, qui, sans appartenir au centre, étaient restés maîtres d'eux-mêmes, agissaient tantôt pour la droite, tantôt pour la gauche, selon leur libre opinion. Appelons-les neutres ou flottants. Je parle spécialement de deux personnages, du parleur souple et facile, Barrère, très agréable, très aimé dans l'Assemblée, et de l'homme, tout autrement important, qu'elle suivait docilement en toute affaire de finances, du redoutable Cambon. Si ces deux hommes étaient fixés à la gauche, il y

avait à parier que la gent moutonnière du centre irait tout entière à gauche.

On eut bon marché de Barrère. Le jour même (5 novembre), où, dans un moment de la plus heureuse audace, il avait charmé la Convention, sauvé Robespierre en le flétrissant (voir plus haut, page 581), il frémit de son succès, courut le soir aux Jacobins expliquer ses paroles et demander grâce. Il succédait à Collot qui louait le 2 septembre et disait que là était le *credo* des Jacobins. Barrère dit qu'il pensait tout à fait comme Collot, qu'en effet le 2 septembre avait du bon « aux yeux de l'homme d'État ».

Barrère se sentait prenable par deux endroits dangereux. D'une part, il était nommé dans des lettres de Laporte au Roi, comme ayant fait espérer (en février 1792) de faire sur le domaine un rapport royaliste. D'autre part, ses liaisons avec Mme de Genlis lui avaient donné un titre dans la maison d'Orléans, celui de tuteur de la jolie Paméla, fille naturelle du prince, qu'on élevait avec ses enfants. Barrère, jeune et spirituel, léger de mœurs, de caractère, semblait bien peu l'homme grave à qui ce titre convenait. Comment était-il payé ? En argent ? ou en amour ? On ne le sait[1] ! Ce qui est sûr, c'est que, dans l'attaque violente que la Gironde dirigea bientôt contre la maison d'Orléans, Barrère, éperdu de crainte, se cacha au fond de la gauche, au sein même de la Montagne, et, dans le procès du Roi, se fit comme procureur général contre lui, résumant les opinions, et concluant à la mort.

Cambon était un autre homme, et il n'y avait guère espoir de l'intimider. Il était très fortement assis dans la Convention, représentant l'énorme question de l'assignat et de la vente, la question éminemment révolutionnaire qui remuait à fond le sol, changeait les conditions, faisait du dessous le dessus. La force de cette question entraînant Cambon, il voulait la guerre, et partout la guerre (contrairement à Robespierre), pour porter partout l'assignat. Les Girondins aussi voulaient la guerre et l'affranchissement

[1] Et on le sait moins encore quand on a lu Barrère et Mme de Genlis. Leurs dénégations méritent-elles quelque attention ?

des peuples; seulement, par un respect excessif pour la liberté, fatal à la liberté même, ils voulaient les laisser maîtres d'entrer plus ou moins dans la Révolution. Cambon n'avait point ces réserves, ces hésitations; il voulait la révolution *à fond* dans toute l'Europe; il la voulait territoriale, enracinée dans le sol; il voulait (selon le mot très fort d'Adrien Duport) *labourer profond.* Là-dessus, il n'entendait à aucune composition, ne connaissait ni Jacobin ni Girondin, se sentant plus que Jacobin sur la question de la guerre, plus que Girondin pour l'esprit d'invasion, de nivellement commun, d'assimilation des peuples à la France nivelée. Le génie de la grande révolution agraire qui était en lui le rendait indifférent, méprisant pour les factions politiques. Partager la terre, c'était tout pour lui, la partager au travailleur; la donner? Non, mais la vendre, la vendre à bas prix et pour un acompte, de sorte qu'elle fût toujours la prime du travail ou fait ou à faire.

Son idée fixe, en ce moment, qui était celle de Danton, c'était de révolutionner complètement la Belgique, d'y vendre tous les biens ecclésiastiques ou féodaux au profit de la guerre, de niveler le pays. « Mais alors, lui dit Dumouriez, dans une conférence qu'ils eurent, vous voulez apparemment qu'ils deviennent, comme nous, misérables et pauvres? — Oui, Monsieur, précisément, répliqua sans se troubler l'homme aux assignats; il faut qu'ils deviennent tous pauvres comme nous, misérables comme nous; ils s'associeront à nous, nous les recevrons... — Et après?... — Nous en ferons autant plus loin; nous irons ainsi devant nous; toute la terre, à notre image, deviendra la Révolution. » Le général recula et dit : « C'est un fou furieux. » — La folie de la Révolution, ici, c'était la sagesse, elle ne faisait rien du tout, si elle ne le faisait partout. Sa première condition, pour être durable, c'était d'être universelle. La seconde, c'était d'être profonde, d'atteindre partout la propriété et s'enfoncer dans la terre.

Ce violent génie, qui était la Révolution elle-même sous la forme palpable et matérielle de l'intérêt territorial, semblait une pyramide, rude et brute, inattaquable, au milieu de la Conven-

tion. Restait à trouver le fer ou la lime qui mordrait sur ce granit, en attaquerait la base et la ferait choir par terre.

Robespierre tournait autour pour percer les fondements. Nous allons le voir encore, pour cette œuvre difficile, employer une arme neuve, le couteau aigu de Saint-Just.

Tout granit que fût Cambon, comme idée, comme principe, il était un homme aussi, un homme de chair et tuable. Il donnait prise surtout par la fureur qu'entretenaient en lui le sentiment des obstacles, la haine des voleurs de la République, la colère et le dégoût du parlage interminable, l'insuffisance des ressources, l'immensité des besoins, la clameur d'un monde infini qui criait à lui de toutes parts. Le vertige de cette situation ne troublait pas son esprit, mais le maintenait dans un état violent de colère permanente. Il avait spécialement dans l'âme une chose qui l'ulcérait, dont le souvenir l'humiliait, c'était que la Législative eût pu être, au 2 septembre, terrorisée, annulée. Il en voulait à la Commune, qui, même avant cette époque, avait menacé l'Assemblée par l'organe de Robespierre. Aussi, quand Louvet rappela ces scènes funèbres, et que la Convention, plusieurs même des Girondins, l'appuyaient assez mollement, Cambon, ne se contenant plus et s'élançant de son banc jusqu'au milieu de la salle, poussa ce cri à Robespierre, montrant sa main prête à frapper : « Misérable ! voilà l'arrêt du dictateur. »

Inflexible pour la Commune, à tout ce qu'elle disait Cambon répondait : « Vos comptes ! rendez vos comptes d'abord. » A travers toutes les crises, rien ne put le faire reculer d'un pas là-dessus, jusqu'à l'enquête de mars, qui tira de la bouche de Sergent et de quelques autres de si tristes aveux[1].

[1] Les dépositions, fort curieuses, témoignent que Maillard avait pris d'extrêmes précautions pour que les effets et bijoux des morts de l'Abbaye fussent en sûreté. Ces effets, enlevés, malgré Maillard, par le comité de surveillance, sans inventaire, sans précaution, furent (Sergent l'avoue) convoités par les membres du comité; Sergent, Panis, Deforgues et autres *se choisirent chacun une montre* (outre la fameuse agate). Sergent emporte les montres pour les faire estimer par son horloger, il se charge d'en faire acheter, il en achète pour un

Il y eut ainsi contre Cambon un accord singulier, extraordinaire. La Commune voulait perdre, en lui, son accusateur obstiné.

Les Jacobins voulaient le perdre. Ils ne lui pardonnaient pas son absence, son éloignement de la société, le mépris qu'il semblait en faire.

Les prêtres voulaient le perdre. Il vendait leurs biens en France et voulait les vendre en Belgique.

Mais les plus furieux peut-être contre l'assignat et Cambon, c'étaient les banquiers. La banque, frappée en Belgique, menacée en sa capitale, je veux dire en Hollande, en Angleterre même, agissait ici contre lui d'une action insaisissable, par ses longs bras invisibles. Cambon les sentait partout et ne les atteignait pas. Tout ce qu'il en voyait, des fenêtres de la trésorerie, c'était le Perron, les marchands d'argent du Palais-Royal, ces courtiers d'or et de sang. Il les voyait, sous ses yeux même, tramer à leur aise, semer les fausses nouvelles, discréditer l'assignat, à petit bruit tuer la France. Il les voyait et souvent échangeait avec eux des regards brûlants de fureur.

Il prit un parti violent contre le monde de l'argent, les banquiers, les fournisseurs. Il joua sa tête. Le 15 novembre, il fit décider que l'ancienne régie cesserait pour les fournitures de l'armée et que la nouvelle ne commencerait qu'au 1er janvier. C'était décréter que, pendant six semaines, l'armée deviendrait ce qu'elle pourrait. Dumouriez jetait les hauts cris, disait que Cambon était fou. Cambon savait parfaitement qu'une armée établie dans le plus gras pays du monde ne périrait pas; il croyait que sa détresse obligerait à toucher aux biens ecclésiastiques et féodaux, à en faire des assignats. Cette question si grave, sur laquelle la Convention hésitait, allait se trouver ainsi tranchée par la nécessité. La Belgique, malgré Dumouriez, eût été révolutionnée à fond. L'ambitieux général, qui désirait au contraire qu'elle restât Bel-

autre, il donne un acompte, etc. Triste maquignonnage, dans cette magistrature terrible et alors toute-puissante! (Archives de la Seine, *Conseil général de la Commune, Comptabilité*, vol. XXXIX, c. 13.)

gique, avec son clergé, ses nobles, son vieux système gothique, s'arrangea avec ce clergé, avec les banquiers, essaya de vivre sans faire la Révolution. Cambon se trouva dans une situation terrible, ayant aventuré l'armée, ayant réuni contre lui, ce qu'on n'aurait cru jamais, les trois grandes forces du monde, la banque, les prêtres et les Jacobins.

Les Jacobins crurent le moment venu et qu'il était mûr, que cet homme, où personne n'avait pu mettre encore la dent, mollissait, était bon à mordre. Le 16 novembre, un membre du comité des finances, un collègue de Cambon, le dénonce à la société. « On a cru Cambon ennemi des banquiers, des agioteurs, et l'on s'est trompé; ces gens-là ne sont atteints que par l'impôt mobilier; Cambon veut les exempter. Il veut supprimer les patentes. Un projet qu'il va présenter supprime aussi pour les prêtres le salaire donné par l'État. Quel moyen plus sûr d'irriter le peuple, de préparer la guerre civile? »

Dans la réalité, le complet anéantissement de l'industrie, la fermeture universelle des boutiques, rendaient l'impôt des patentes très peu productif. L'impôt mobilier rendait peu; les riches ou étaient partis ou s'étaient faits petits et humbles; l'impôt ne savait où les prendre. Au contraire, rien n'était plus facile et plus raisonnable que de faire porter l'impôt sur la propriété, dans un moment où elle subissait un changement si favorable. Le nouveau propriétaire, joyeux de son acquisition, était encore trop heureux de posséder une terre, dût-elle supporter plus d'impôts.

Quant aux prêtres, le rude Cambon avait pris nettement son parti. Il croyait, non sans raison, que les prêtres, même assermentés, étaient toujours prêtres. On a vu en effet la facilité avec laquelle cette Église, qu'on eût crue révolutionnaire, s'est remise sous le joug du pape. De ce grand corps du clergé, les trois quarts étaient l'ennemi de la Révolution et son capital obstacle; l'autre quart, sans autorité morale et sans force, était un dangereux appui, où la Révolution n'essayerait pas un moment de s'appuyer sans risquer une lourde chute.

Cambon, qui avait vécu longtemps à la porte de la Vend croyait que cette question de salaire ne ferait rien dans la cri n'empêcherait rien. Danton était d'avis contraire. Il craignait q cette économie ne devînt le prétexte de l'éruption.

Pour Robespierre, cette affaire devenait un texte excellent. a vu que, pendant la Constituante, il avait été constamment défenseur officieux des prêtres. C'était un des points les mo variables de sa politique; il y resta fidèle en pleine Terreur; c' pour eux, en grande partie, pour le maintien de l'ancien cul qu'il frappa Hébert et Chaumette. Les prêtres lui surent un infini de ce sacrifice, et jusqu'au dernier moment espérèrent en l Forte base pour un politique de se voir assis à la fois sur les seu associations qui existassent en France, chef actuel de la soci jacobine et patron en espérance de la société ecclésiastique, t jours si forte en dessous.

Ce rôle n'était pas sans péril. Robespierre, en attaquant le p jet de Cambon, montra une extrême prudence; il ne parla pas écrivit. Dans une *Lettre à ses commettants,* il allégua contre le pro des raisons purement politiques, rappelant que les anciens lé lateurs avaient ménagé les préjugés de leurs concitoyens, et c seillant « d'attendre le moment où les bases sacrées de la moral publique pourraient être remplacées par les lois, les mœurs et lumières ». Il semblait, au reste, se fier peu à la foi du peuple son zèle pour l'ancien culte; il ne faisait pas difficulté d'avo que : « Ne plus payer ce culte ou le laisser périr, c'était à peu p la même chose. »

Vers la fin de cette lettre, il jetait, comme en passant, attaque très directe, très personnelle contre Cambon. Si l'on v des économies, disait-il, il y en aurait d'autres à faire. « Ce serai celles qui rendraient impossibles les déprédations du gouver ment...; celles qui ne laisseraient point à un seul *l'administrat* presque arbitraire *des domaines* immenses de la nation, avec dictature aussi ridicule que monstrueuse. »

Le mot *administration* et le mot *domaines* étaient très perfid

jamais Cambon n'avait voulu rien *administrer,* jamais il n'avait eu entre les mains le moindre *domaine* public, pas plus qu'il n'avait manié un seul denier de l'État. Il surveillait, voilà tout. Il était, si on peut le dire, censeur général des finances, l'œil impitoyable et sévère, toujours ouvert sur les comptables, fournisseurs, etc. Ces mots, parfaitement inexacts, *administration* et *domaines,* étaient habilement combinés pour éveiller les imaginations. Rien que de vague, il est vrai, nulle accusation précise. Mais le commentaire venait assez de lui-même; le public pouvait l'ajouter : « Robespierre ne dit pas tout; on voit qu'il ménage Cambon. N'importe, on devine sans peine qu'un homme qui *administre* toute la richesse publique ne doit pas s'y appauvrir. . . » Hypothèses d'autant plus naturelles que ce reproche *d'administrer arbitrairement les domaines* était précédé de bien près par le mot *déprédations,* à deux lignes de distance.

Tout cela n'est pas sans art. Employer le fer et le feu pour renverser un grand chêne, c'est un procédé grossier, c'est faire du bruit, de l'éclat. Celui qui saurait en passant lui mettre un ver à la racine aurait travaillé bien mieux. Il pourrait suivre son chemin et vaquer à ses affaires. Le ver n'en irait pas moins, et tacitement, doucement, accomplirait à la longue l'œuvre de la destruction.

La lettre conseillait encore, si l'on voulait des économies, « *de fixer des bornes sages* à nos entreprises militaires », rentrant ainsi dans l'inintelligente politique que tant de fois Robespierre exposa aux Jacobins, et qui nous porterait à croire que ce grand tacticien des clubs n'eut point le génie révolutionnaire. Contenir une telle Révolution *dans des bornes prudentes et sages!* ne pas comprendre que la garder, la tenir murée et close, c'était la chose impossible, la chose ridicule et la chose injuste!. . . . . Elle appartenait au monde; personne ne pouvait se charger de la circonscrire. Elle devait périr ou s'étendre indéfiniment. Idée puérile, en vérité, de dire à l'Etna : « Tu feras éruption, mais *jusqu'à un certain point. . .* » C'est traiter ce mont terrible comme ces petits puits de feu qui,

dans la Chine, s'appliquent et se proportionnent aux usages domestiques, innocents petits volcans que la ménagère prudente emploie à chauffer la marmite.

Robespierre, à son ordinaire, n'indiquait aux maux publics que des remèdes très vagues. Il fallait *craindre l'intrigue,* il fallait *éviter les mesures mesquines,* avoir des vues générales *et profondes.* Il ne descendait nullement sur le terrain scabreux, difficile, des voies et moyens. Il laissa ce soin à l'aventureux Saint-Just, qui, le 29 novembre, à l'occasion des troubles relatifs aux subsistances, attaqua le système même de Cambon, toute l'économie du temps, spécialement l'assignat.

La Convention prêta à ce discours une attention bienveillante. Il la transportait dans un monde tout différent de celui dont elle était fatiguée, un monde fixe et sans mouvement, une économie politique, dont le premier point était que les fonds de terre ne bougeraient plus, ne pourraient plus être représentés, ne seraient plus des objets de commerce. C'était le principe immobile de certaines législations antiques, adopté par nos philosophes, c'étaient Lycurgue et Mably. Tout cela dit avec une remarquable autorité, une gravité peu commune, un style sentencieux, impérieux, d'allure brusque et forte, des effets à la Montesquieu. De temps à autre, parmi les utopies, des choses de bon sens pratique, qui témoignaient que le jeune homme avait vécu à la campagne et avait bien vu. Il s'inquiétait par exemple des défrichements immenses, de la diminution des bois, des pâturages et des troupeaux. Mais, sur la cause réelle de la cherté des subsistances, il se trompait en accusant l'assignat et la difficulté que faisait le paysan de recevoir du papier. Ce papier était fort recevable alors et bien reçu en effet; il ne perdait pas beaucoup dans le commerce; et l'on pouvait le rendre sans perte à l'État, soit comme payement de l'impôt, soit en achetant des biens nationaux. La cherté venait des obstacles que les communes mettaient à la circulation des grains, et de l'avarice des paysans, qui voulaient toujours attendre, croyaient, demain, après-demain, vendre encore plus cher,

avoir, comme ils disaient eux-mêmes, « tout un champ pour un sac de blé ».

Quel remède économique proposait Saint-Just aux embarras de l'époque? Le vieux remède de Vauban, l'impôt en nature, en denrées. Sans examiner tout ce que ce système a de difficultés pratiques, il suffit de faire remarquer la lenteur infinie qu'il mettrait dans l'action de l'État. C'était, au moment de la crise la plus terrible, dans les besoins les plus urgents, lorsque nul métal, lorsque l'assignat lui-même en son vol n'allait assez rapidement, c'était proposer l'inertie des sociétés barbares. C'était, à l'homme qui court pour sauver sa maison en flammes et qui demande à Dieu des ailes, conseiller la paralysie.

Le lendemain, Brissot, dans le *Patriote,* fit cet éloge illimité du discours de Saint-Just : « Saint-Just traite la question *à fond et sous tous ses rapports politiques et moraux;* il déploie de l'esprit, de la chaleur et de la philosophie, et honore son talent *en défendant la liberté du commerce.* » (N° 1207, p. 622.)

Cet éloge étourdi, insensé, donné par l'homme le plus considérable de la Gironde à l'adversaire de Cambon, dut prouver à celui-ci qu'il n'avait à attendre aucun appui de la droite. La déclamation du jeune homme était accueillie par elle, sans qu'elle s'aperçût seulement que ce discours renversait la pierre angulaire de la Révolution, l'assignat. Ébranler la foi à cette base de papier, la rendre chancelante, dans une telle crise, dans des besoins si impérieux, et lorsqu'on ne proposait, en réalité, aucun moyen sérieux qui y suppléât, c'était une grande légèreté, une étonnante ignorance de la situation.

Triple faute. Robespierre voulait une petite guerre bornée, décourageait la grande guerre de la révolution du monde. — Saint-Just déchirait le papier qui seul soutenait cette guerre; il immobilisait la terre mobilisée par l'assignat, coupait l'aile à la Révolution. — Et la Gironde, à cela que disait-elle, elle qui, jusque-là, lançait la guerre et l'assignat? La Gironde? chose incroyable, elle applaudissait.

Il y avait là-dessous, on est tenté de le croire, des rivalités fâcheuses, une envie peu honorable. Les Girondins, très probablement, goûtaient peu la surveillance de Cambon sur Clavières, leur ministre des finances.

Cambon, délaissé de la Gironde, avait à faire de deux choses l'une, — ou s'en aller comme Barrère, faire amende honorable aux Jacobins, se soumettre à Robespierre, subordonner les affaires aux déclamations et demander conseil à la science de Saint-Just, — ou bien passer par-dessus, précipiter au delà de la prudence jacobine le char de la Révolution, pousser la guerre et réglementer la conquête de manière qu'elle fût la Révolution elle-même.

Il ne s'adressa ni à la Gironde ni à la Montagne, mais à la Convention, et, contrairement aux idées émises par Robespierre, il proposa, le 15 décembre, le grand et terrible décret de la guerre révolutionnaire, la charte de la conquête, ou plutôt de la délivrance.

Personne ne contredit.

C'était la Révolution, cette fois, qui avait parlé elle-même; c'était le second coup de trompette qu'elle sonnait aux nations.

Le 18 novembre, la Convention avait proclamé la guerre politique, disant qu'elle appuierait toute nation qui voudrait la liberté.

Et le 15 décembre elle donnait à la guerre un caractère social, se portant pour défenseur du peuple, des classes pauvres, par toute la terre, renouvelant les gouvernements au suffrage universel, enfin (Cambon le dit lui-même), dans tout pays envahi, *sonnant le tocsin.*

Le rapport fait par lui-même, au nom des trois comités (des finances, diplomatique, militaire) est le manifeste solennel, l'éternel testament que la France révolutionnaire a légué à l'avenir, non un acte accidentel, mais celui qu'elle reprend, chaque fois qu'elle se réveille et revient à elle-même.

Le sens de ce manifeste n'est rien autre que la négation de l'ancien monde. « Quand la France s'est levée en 1789, elle a dit :

Tout privilège du petit nombre est une usurpation; j'annule et casse tout ce qui fut sous le despotisme, par un acte de ma volonté. Voilà ce que doit faire et dire tout peuple qui veut être libre et mériter la protection de la France. »

« Pour elle, partout où elle entre, elle doit se déclarer franchement *pouvoir révolutionnaire,* ne rien déguiser, sonner le tocsin... Si elle ne le fait pas, si elle donne des mots et point d'acte, les peuples n'auront pas la force de briser leurs fers... Voyez déjà la Belgique; vos ennemis y sont triomphants, menaçants, ils parlent de Vêpres siciliennes. Vos amis y sont abattus; ils sont venus ici, timides et tremblants, n'osant même avouer leurs principes; ils vous tendaient les mains, disaient : « Nous abandonnerez-vous? »

« Non, ce n'est pas de la sorte que la France doit agir. Quand les généraux entrent dans un pays, ils doivent assembler le peuple, lui faire nommer des juges, des administrateurs provisoires, une autorité nouvelle, et l'ancienne, la mettre à néant... Voulez-vous que vos ennemis restent à la tête des affaires?... Il faut que les *sans-culottes* participent partout à l'administration. (Tonnerre d'applaudissements.)

« Nos généraux doivent donner sûreté aux personnes, aux propriétés. Mais celles de l'État, celles des princes, de leurs fauteurs et satellites, celles des communautés laïques et ecclésiastiques, ils doivent les saisir (c'est le gage des frais de la guerre), les tenir, non par leurs mains, mais par celles des administrateurs que nommera le peuple affranchi.

« Ils doivent supprimer toute servitude, tout privilège, les droits féodaux, les dîmes, tous les anciens impôts. S'il faut des contributions, ce n'est point à vos généraux à les établir; c'est aux administrations provisoires, à vos commissaires, qu'il appartient de les lever, et sur les riches seulement; l'indigent ne doit rien payer. Nous ne sommes pas des gens du fisc; nous ne venons pas pour vexer le peuple.

« Rassurez-les, ces peuples envahis; donnez-leur une déclaration solennelle que jamais vous ne traiterez avec leur ancien tyran.

IMPRIMERIE NATIONALE.

S'il s'en trouvait d'assez lâches pour traiter eux-mêmes avec la tyrannie, la France leur dira : *Dès lors, vous êtes mes ennemis!* Et elle les traitera comme tels. »

Ni Robespierre ni personne n'osa faire objection. On ne pouvait se dissimuler pourtant qu'un tel décret, en rendant la guerre toute révolutionnaire, sociale sous un rapport, la rendait universelle.

La France s'y déclarait tutrice des jeunes peuples, se chargeait de les soutenir dans les voies de la liberté. Elle se fiait à elle-même de leur affranchissement. Elle ne croyait pas que des esclaves, faibles d'esclavage envieilli, des mains engourdies de chaînes, des prisonniers jetés au jour, clignotant sous la lumière, fussent en état de lutter seuls contre la ruse et la force du vieux monde conjuré. Elle craignait avec raison qu'ils ne se décourageassent, ne se rejetassent, tremblants, effrayés de la vie même, dans la nuit et dans la mort. Elle disait d'une voix tonnante : « Vivez et soyez vous-mêmes; si vous aimiez mieux rester morts, je ne le pardonnerais jamais! »

Il n'y eut nulle objection, mais seulement une addition, fort raisonnable, proposée par la Gironde. Buzot demanda, obtint que, dans chaque pays envahi, *les nobles, les membres des corporations privilégiées, ne pourraient être élus aux administrations nouvelles*, exclusion momentanée du reste et bornée à la première élection.

Un autre Girondin, Fonfrède, voulait même (chose remarquable chez un député de Bordeaux) qu'on exclût aussi « les banquiers, les hommes d'argent, tous ennemis de la liberté ».

Plusieurs amis de Robespierre, n'osant attaquer en général le manifeste de Cambon, se dédommagèrent en combattant l'addition de Buzot. Mais Rewbell et autres Montagnards plus raisonnables l'appuyèrent, montrant par les faits que, si la Belgique allait mal, c'était justement parce qu'aux premières élections on avait nommé les nobles et les prêtres, les aristocrates. On avait constitué les loups gardiens des moutons.

Le décret du 15 décembre avait déployé au vent le vrai dra-

peau de la France, par-dessus tous les partis. Si l'on eût pu en douter, il fallait ne pas regarder dans tel club ou telle assemblée, mais savoir ce qu'en pensait la grande assemblée, le peuple. Il tressaillit tout entier, embrassant d'un cœur immense la suprême nécessité qui lui arrivait d'en haut. Le manifeste nouveau était celui de la croisade pour la délivrance du globe; il annonçait aux tyrans que la France partait de chez elle pour sauver toute la terre... Quand finirait une telle guerre? Comment s'arrêterait-elle? On ne pouvait le deviner.

Mais, si la France tressaillit, croyez bien que le vieux monde tressaillit aussi. Il avait prévu notre audace, mais pas jusque-là. Il aperçut avec terreur qu'elle nous créait d'un mot l'alliance universelle des tribus sans nom, sans nombre, infinies comme la poussière et foulées comme la poussière. C'était l'évocation d'une création inférieure, oubliée, muette, qui, à la voix de la France, allait sortir des ombres de la mort.

L'Angleterre jeta là l'hypocrisie, qui ne servait plus à rien. Elle arma.

Ce grand coup tombait d'aplomb sur la Belgique et la Hollande. Qu'adviendrait-il de l'Angleterre, si cette côte d'en face, dont la nullité a fait la grandeur anglaise, ressuscitait au souffle de la Révolution?

Dumouriez et ses alliés, les banquiers, les prêtres, tombaient tous à la renverse. L'ambitieux général avait reçu, coup sur coup, des décrets? non, des poignards. Avant d'être César, il avait trouvé Brutus.

Avec le décret du 15 décembre, il en reçut un du 13, qui défendait aux généraux de passer aucun marché, qui créait près d'eux des commissaires ordonnateurs, lesquels n'ordonneraient qu'en informant le ministre, et le ministre devait rendre compte tous les huit jours à la Convention. Le ministre était cependant Pache, un ex-ami de Roland, converti aux Jacobins et qui peuplait ses bureaux entièrement de Jacobins. Toute cette pureté civique n'empêcha pas que la Convention, défiante pour le général, ne le

fût pour le ministre. Un ministre qui rendait compte par semaine était annulé. Ainsi Cambon sut fixer et, pour ainsi dire, clouer le grand gouvernail de la guerre aux mains de la Convention, il ne lui permit pas d'être confiante ni d'un côté ni de l'autre; la Gironde se serait fiée à Dumouriez, la Montagne à Pache, au ministre jacobin.

Il avait traîné à la barre les hommes de Dumouriez, ces grandes puissances d'argent, qui croyaient qu'on achetait tout, au besoin l'impunité. On les éplucha de près. Cambon prétendait qu'un seul, un abbé gascon, avait eu l'industrie de se faire sur les subsistances de l'armée un gain modéré, honnête, de 21,000 francs par jour.

Dumouriez avait Danton près de lui, en Belgique, quand il reçut ce coup profond du décret du 15 décembre. Consterné, il le lui montre, lui demande ce qu'il en pense : « Ce que j'en pense, dit Danton, c'est que j'en suis l'auteur. »

C'est une gloire très durable pour Danton, véritablement peu commune, d'avoir, sinon fait, au moins soutenu la grande mesure révolutionnaire que Cambon signait de son nom. Celui-ci, dans son âpreté d'économie, quelquefois mal entendue, n'avait que trop favorisé les ennemis de Danton en lui demandant un compte impossible. Le grand homme ne s'en souvint pas. C'est à son influence, sans nul doute, qu'on dut en grande partie l'accord de la Convention. Les Dantonistes votant le décret du 15 décembre, aux applaudissements du peuple, les Robespierristes n'auraient voté contre qu'en affrontant une extrême impopularité.

Un ordonnateur général fut envoyé pour veiller de près Dumouriez, et il fut choisi parmi ces *exagérés* que Robespierre avait fait attaquer en octobre aux Jacobins. C'était un intime ami des hommes de la Commune et leur futur général, le poète, le militaire Ronsin; Robespierre le fit plus tard guillotiner avec eux. Fut-il choisi du consentement de Cambon? Je n'en fais nul doute. S'il en fut ainsi, il faut croire que le violent dictateur de la révolution agraire, délaissé de la Gironde, attaqué des Jacobins, ne se fit aucun scrupule de chercher des alliés au plus profond de la

Montagne, et par delà Robespierre, hors de la Montagne même et de la Convention.

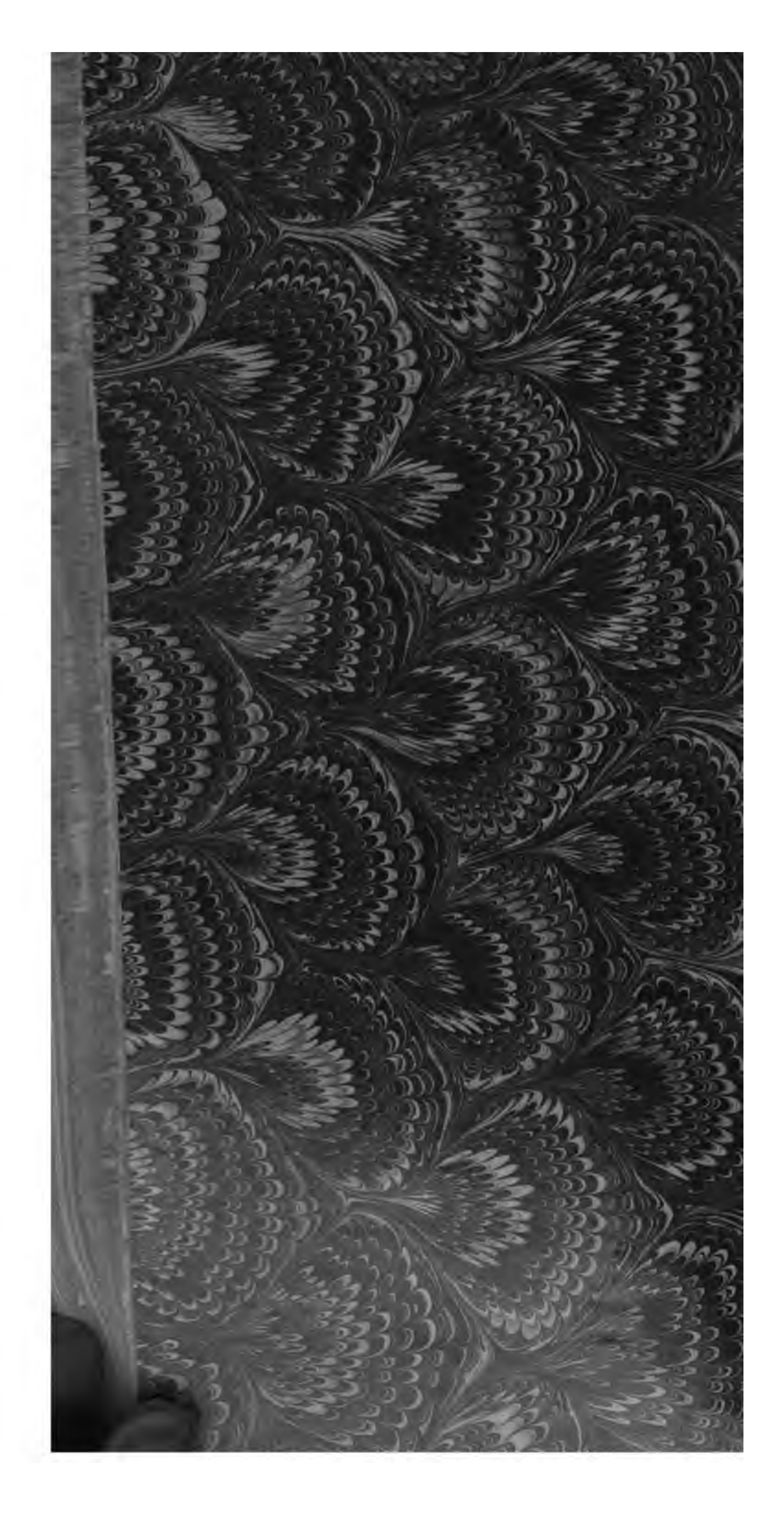
Cambon était dès lors fixé à la gauche, marié avec la gauche sans retour et sans divorce, voué à la suivre dans toutes ses mesures, non seulement à la mort du Roi, qui, je crois, ne lui coûtait guère, mais à toutes les extrémités, aux dernières misères de 1793. Il endura tout et avala tout, excepté le 31 mai, qui lui arracha le cœur et qu'il n'a jamais pardonné.

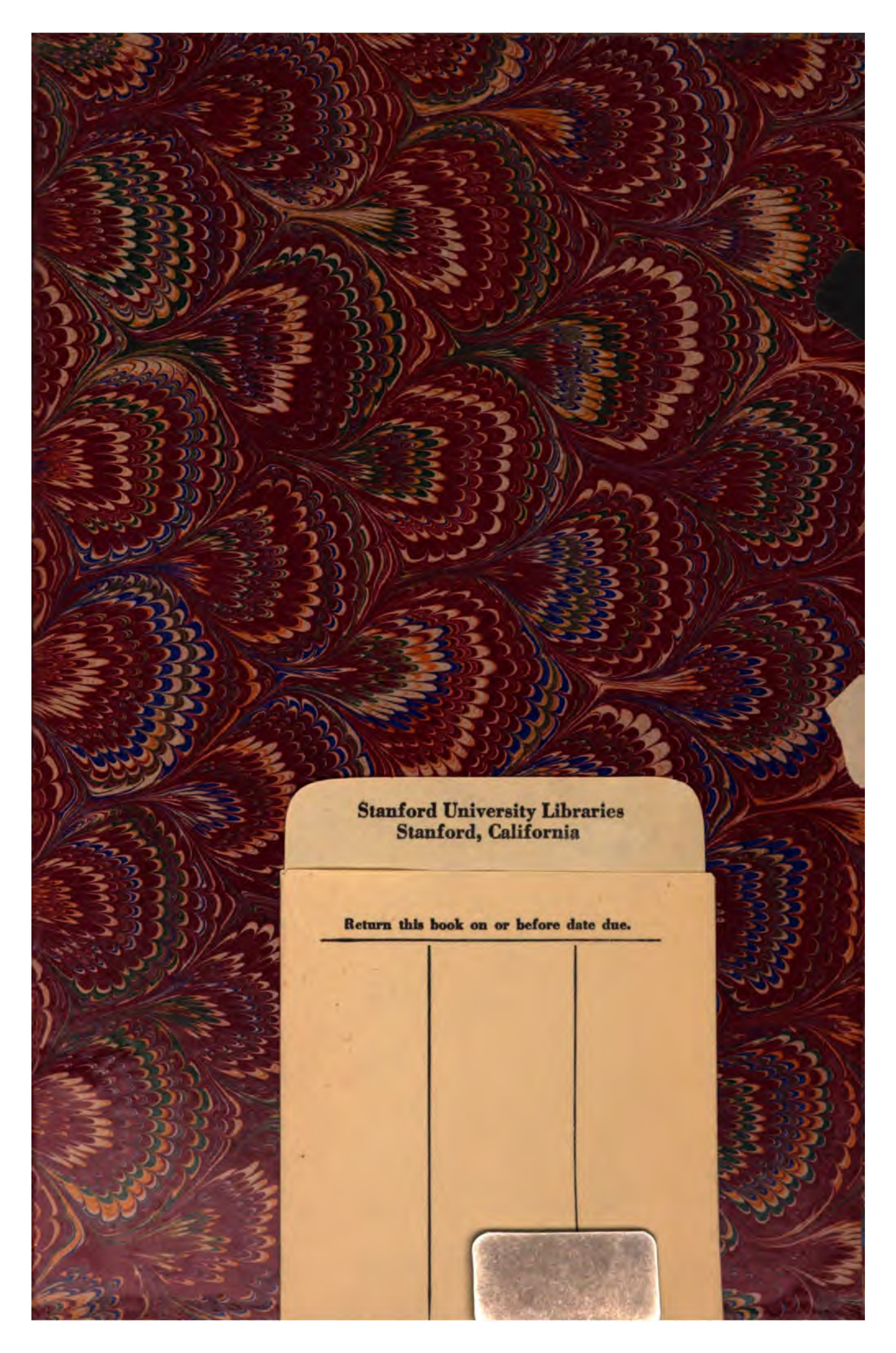
Il avait entraîné la Montagne, au 15 décembre, et il en était entraîné. Il tua le Roi avec elle, et en le tuant il crut avoir renversé la borne qui retenait la Révolution en France, l'empêchait de déborder. Le Roi semblait le vieux Terme, la limite et la barrière. Beaucoup crurent qu'on ne pouvait passer la frontière que sur son corps, qu'il fallait un sacrifice humain, un homme immolé au dieu des batailles.

L'autorité et l'exemple de celui qui représentait la révolution agraire durent peser beaucoup. Cette révolution, non sanglante jusqu'ici, distincte du drame violent, en devint l'auxiliaire; la vente se lia au procès, elle se crut garantie par la condamnation du Roi; l'assignat parut assis sur la tête de Louis XVI.

TABLE DU TOME TROISIÈME.

FIN DU TOME TROISIÈME.




Stanford University Libraries
Stanford, California
Return this book on or before date due.

